UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuecanadienne68montuoft

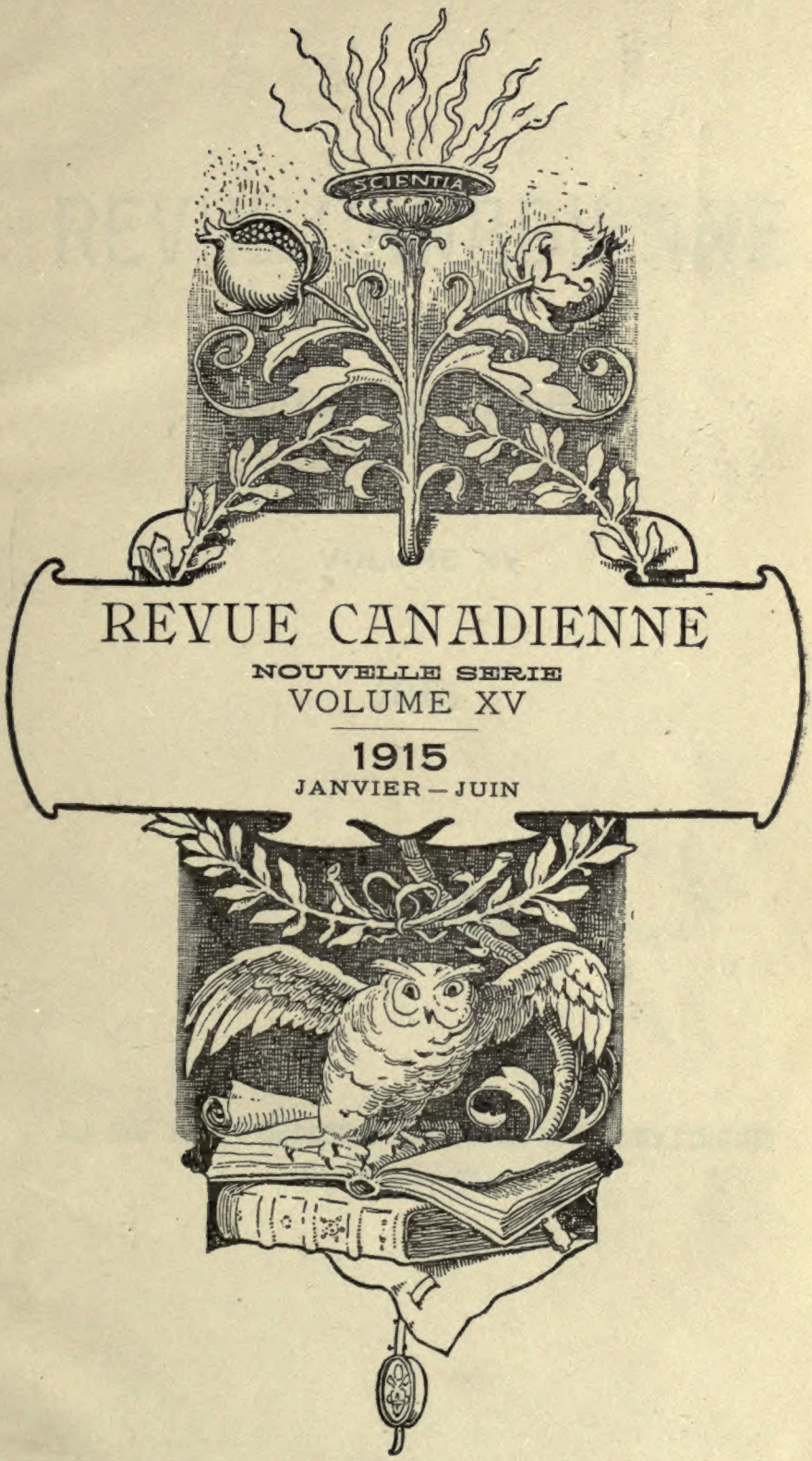

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE

VOLUME XV

1915

JANVIER — JUIN

3

TORONTO LIBRARY UNIVERSITY

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XV

1915

581.4

137086
9/9/15

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
MONTRÉAL, Canada

AP
21
R 34
v. 68

Nos Cinquante Ans

AVEC cette livraison, la *Revue Canadienne* entre dans sa cinquante-et-unième année. Elle compte, révolu, son demi-siècle! Elle est, par conséquent, d'âge vénérable, et elle voudrait, pour une fois, brièvement parler d'elle à ses lecteurs.

Et d'abord a-t-elle bien cinquante ans, rien que cinquante ans ? Vous souvient-il de la fameuse question de savoir si le siècle nouveau commençait en 1900, ou en 1901 ? Quinze ans ont passé — non, c'est quatorze ! — et j'en connais qui discutent encore. Mais, pour la *Revue,* la chose se complique, ainsi que vous l'allez voir. Elle a paru à la lumière de ce monde en janvier 1864. En janvier 1865, elle avait un an et elle entrait dans sa deuxième année... En janvier 1885, elle avait vingt-et-un ans, et elle entrait dans sa vingt-deuxième année... De même en janvier 1915, elle a cinquante-et-un ans et elle entre dans sa cinquante-deuxième année... N'est-ce pas clair comme de l'eau de roche? Eh! bien non, elle n'a que cinquante ans et elle entre dans sa cinquante-et-unième année. Comment cela, me dira-t-on, sceptique? C'est qu'elle n'a pas paru en 1880. Elle a dormi pendant un an. Ayant fait sa seizième année en 1879, elle ne fit sa dix-septième qu'en 1881.

Longtemps elle ne donna qu'un volume de 408 pages par année. De 1864 à 1880 d'abord, puis de 1881 à 1899, il en fut ainsi. Alors elle augmenta le nombre de ses pages, pour chaque livraison, et donna deux volumes par année. Bien plus, en 1903, elle en donna trois. Mais, surprise elle-même de son audace, elle revint à deux tout de suite. Depuis qu'elle est passée sous l'administration actuelle (1908) elle donne, chaque année, deux volumes de 576 pages. Et c'est ce qui expli-

que comment et pourquoi, avec cette livraison, si nous commençons notre cinquante-et-unième année, nous donnons le premier fascicule de notre soixante-et-huitième volume. Récapitulez : de 1864 à 1899 — en retranchant 1880 — cela donne, à un volume par année, 34 tomes; puis, de 1899 à 1915, cela donne, à deux volumes par année, 32 volumes; mais, il y en eut trois en 1903; soit donc 33 volumes ajoutés aux 34 de la période précédente; et donc, puisque 34 plus 33 égalent 67, nous commençons notre soixante-et-huitième volume.

* * *

Avec son 67e volume — le 14e de la nouvelle série — la *Revue Canadienne* a par conséquent accompli le cycle de son premier demi-siècle. Ses finances ne lui ont pas permis de fêter ses noces d'or. Mais il lui a semblé que l'occasion était propice pour parler d'elle et dire respectueusement à ses lecteurs qu'elle se permet de compter sur leur bienveillance.

L'histoire de nos cinquante ans serait intéressante à écrire et... à lire, pourvu que l'historien fut à la hauteur du sujet. Il y eut des jours d'enthousiasme, il y eut des heures sombres. Ainsi va la vie.

Au premier jour, en 1864, sur la liste de nos directeurs, je lis les noms de M. Napoléon Bourassa, président, de M. Joseph Royal, secrétaire, de MM. D.-H. Sénécal, A.-J. Boucher, E. L. de Bellefeuille, J.-L. Desrosiers, P. Letondal, J.-A.-N. Provencher. Au bout de six ans, en 1870, M. Joseph Royal est devenu président; ses collègues sont MM. F.-H. Rainville, Joseph Tassé, J.-L. Desrosiers, A. Desjardins, F.-X.-A. Trudel, S. Rivard, L.-A. Jetté, B.-A.-T. Demontigny, G. Drolet, E. Prud'homme. En janvier 1875, MM. F.-A. Quinn et Oscar Dunn signent un *Avis au public* qui indique qu'un sang nouveau vient d'être inoculé au méritant périodique. Puis

c'est la crise et l'effacement de 1880. Le *prospectus* de janvier 1881 n'est pas signé, mais il affirme qu'on a l'intention de vivre et de bien vivre. C'est Benjamin Sulte, c'est Pascal Poirier, c'est Ernest Gagnon, c'est Joseph Royal encore, c'est Gustave Lamothe, c'est F.-X.-A. Trudel, c'est Séverin Lachapelle, c'est A.-D. Decelles, c'est Jules Tardivel qui tiennent la plume, et cela promet.

Mais comment poursuivre notre course à travers tant et tant de volumes ? En 1891, M. Alphonse Leclaire, qui faisait déjà partie du premier bureau de rédaction en 1864, devenait propriétaire de la *Revue*. En 1893, il en prenait définitivement possession. Pour maintenir sa publication, M. Leclaire dut faire appel à toute son énergie. Un peu partout, d'autres revues naissaient, qui vivaient souvent ce que vivent les roses, mais qui partageaient naturellement la clientèle plutôt restreinte de la catégorie de lecteurs susceptibles d'être atteints par une publication comme la nôtre. D'autre part, les journaux à grand tirage fournissaient de plus en plus, dans leurs suppléments et leurs reproductions, de la matière à lire. Les publicistes, mieux rémunérés ailleurs, faussaient souvent compagnie à la *Revue* confidente de leurs premiers essais. Bref, l'oeuvre devenait plus difficile. M. Alphonse Leclaire fit pourtant un succès de la *Revue Canadienne*. Elle lui doit quinze ans de vie soutenue et souvent glorieuse.

En 1908, la *Revue Canadienne* passait sous le contrôle d'un groupe de professeurs de l'Université Laval à Montréal, grâce à la bienveillance et à la générosité de Mgr l'archevêque Bruchési. Mgr Dauth, vice-recteur de Laval, est depuis ces derniers sept ans le président du Bureau de direction, qui compte, à part son président, six directeurs, tous professeurs à l'Université, et qui ont charge de l'administration et de la rédaction de la vieille *Revue* rajeunie.

Rien ne serait plus suggestif que de citer les principaux noms des collaborateurs de la *Revue* depuis cinquante ans. On verrait aisément que presque tous ceux qui ont tenu une plume au Canada français ont écrit chez nous et, très souvent, y ont débuté.

Voulez-vous un relevé rapide et pris comme à vol d'oiseau en parcourant nos listes d'anciens ? Voici, en suivant l'ordre alphabétique, les noms que je rencontre : T. A. Bernier (sénateur), B. de la Bruère (surintendant), Errol Bouchette, économiste, Napoléon Bourassa, et ses fils l'abbé Gustave et M. Henri, le journaliste et tribun, l'abbé Brosseau, l'abbé N.-P. Bruchési (Monseigneur), l'abbé F.-X. Burke, l'abbé H.-R. Casgrain, les deux MM. Chapais, M. J.-O. Chauveau (surintendant), les poètes Fréchette, Lemay, Chapman,Lozeau, Gill, Mme Laure Conan, M. DeBellefeuille, M. De Boucherville, M. Decelles, M. Delorimier, M. DeMontigny, M. De Nevers, M. Faucher de Saint-Maurice, M. Dionne, l'abbé Dugas, M. Oscar Dunn, M. Hector Fabre, les MM. Gagnon (Ernest et Alphonse),M. Alfred Garneau, M. Héroux, l'abbé Huard, M.S. Lachapelle, M. J.-B. Lagacé, le Père Lalande, M. Laurier (Sir Wilfrid), M. Edmond Lareau, M. J.-M. Lemoine, M. Alphonse Leclaire, M. Napoléan Legendre, l'abbé Lindsay, M. Thomas Loranger, M. P.-B. Mignault, M. Félix Marchand, l'abbé Nantel, M. Pascal Poirier, le curé J.-B. Proulx, l'abbé Provancher, M. L.-A. Prud'homme, Mgr Taché,M. J.-C. Taché, Mgr Raymond, M. le chan. Ouellette, Sir A.-B. Routhier, M. Edmond Roy, l'abbé Camille Roy, M. Joseph Royal — l'un des plus actifs ouvriers de la *Revue* avec M. Alphonse Leclaire—, M. D.-H. Sénécal, M. Benjamin Sulte, M. Joseph Tassé, M. Jules Tardivel, M. F.-X.-A. Trudel, l'abbé Tanguay, l'abbé Verreau...

Mais il est impossible de donner une pareille liste au complet. Ce que nous avons cité suffit pour bien montrer que

nos meilleurs écrivains ont honoré la Revue de leur collaboration. Je vais donc m'arrêter.

Notre liste actuelle de collaborateurs se lit comme suit pour 1914-1915 : Mgr Choquette, l'honorable Thomas Chapais, M. A.-D. Decelles, M. Benjamin Sulte, M. Ernest Marceau, M. le docteur Benoit, M. l'abbé Emile Chartier, M. le chanoine L. Cousineau, Mme Laure Conan, Mme Corinne Rocheleau, Mme *Jean Vernay,* M. l'abbé Hector Filiatrault, M. l'abbé J. Gouin, M. l'abbé Henri Jeannotte, M. l'abbé Etienne Blanchard, M. l'abbé Lionel Groulx, M. l'abbé Edmond Chartier, M. le juge Prud'homme, M. J.-C. Chapais, M. Luc Dupuis, M. le docteur A. Plouffe, M. Aegidius Fauteux, M. Antonio Perrault, M. Jean Flahault, etc., etc.

Plus que jamais la *Revue Canadienne* a bonne envie de vivre et de prospérer. Elle ne fait pas de bruit. Mais elle apporte, chaque mois, à ses amis une lecture saine, souvent attrayante et toujours utile. La chronique *A travers les faits et les oeuvres,* que signe tous les mois depuis quinze ans l'honorable Thomas Chapais est, je le crois avec beaucoup d'autres, ce qui se donne de mieux au Canada comme aperçu d'ensemble sur l'histoire contemporaine. Les directeurs de la *Revue* d'ailleurs ne laissent rien passer qu'ils ne jugent au point pour renseigner et intéresser leurs lecteurs.

Confiants dans l'appui de nos amis, nous entrons donc pleins d'espoir dans notre second demi-siècle d'existence, et c'est de tout coeur, qu'au nom du Bureau, au début de 1915, j'adresse à tous nos lecteurs, et d'abord à tous nos collaborateurs, nos meilleurs voeux pour l'an nouveau.

Pour la direction,

Elie-J. AUCLAIR,
Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la Rédaction.

Avant l'Insurrection de 1837-38

LETTRES DE C.-O. PERRAULT

PEU de faits de notre histoire sont aussi incomplètement élucidés que les circonstances qui accompagnèrent la tentative de révolte de 1837-38. Très peu surtout ont été aussi mal interprétés. Aussi est-ce un devoir national de mettre en vive lumière tous les documents susceptibles de révéler l'état d'esprit de nos compatriotes à cette époque.

En ce sens, la *Revue Canadienne* a déjà fait quelque chose. Elle contribuait à éclairer cette période tourmentée de notre vie politique quand elle publiait, dans son numéro de février 1910, par la plume de son secrétaire, trois lettres du condamné Cardinal à son épouse. Elle y aidait encore en donnant comme primeur, en mai 1911, le chapitre inédit de Mgr Choquette.

Une étude récente, présentée par M. A.-D. Decelles à la Société Royale du Canada, lui fournit l'occasion de revenir à la charge. Il serait à déplorer que le manuscrit dont M. Decelles donna alors communication n'atteignît pas un public plus étendu. C'est pour prévenir ce dommage qu'à la suite du passionné chercheur nous allons converser avec l'un des plus ardents *patriotes* du temps, Charles-Ovide Perrault, député de Vaudreuil en 1835 et oncle de l'honorable Hector Fabre, l'ancien commissaire du Canada à Paris.

* * *

Ce Charles-Ovide Perrault, M. Decelles nous le présente d'abord comme " un jeune avocat plein de feu, d'une activité

inlassable. Tout en prenant une part active aux travaux de la Chambre, il trouve le temps de collaborer à *La Minerve* et au *Vindicator* publiés par son frère Louis ". L'avocat-député ne s'en tient pas là. " De jour en jour, durant les sessions à Québec, il écrit à son beau-frère Edouard-R. Fabre, libraire à Montréal, pour le tenir au courant de ce qui se passe dans la capitale. "

Au moral, Perrault fut un homme droit et d'une grande probité. Il mande un jour à son beau-frère: "Un tel et un tel m'envoient des lettres pour que j'en fasse payer le port par la Chambre. Ce n'est pas honnête, c'est voler la province. Dites-leur que je refuse." Sa bravoure éclate dans une autre lettre, écrite au même. " Je sais que je cours de grands dangers. C'est pour l'amour du pays; et c'est un sort glorieux que celui de mourir pour la patrie." La preuve que cette assertion ne s'inspirait pas d'un sentimentalisme échevelé, c'est qu'un an plus tard il tombait, au premier rang des *patriotes,* sur le champ de bataille de Saint-Denis.

Ces mêmes lettres, qui nous révèlent ses qualités morales, nous renseignent aussi sur ses idées et son action politiques. Elles projettent un certain jour sur la *température* de son entourage, sur le caractère des hommes influents de l'époque et sur les variations d'opinion de quelques-uns d'entre eux. Elles constituent à ce sujet un document d'autant plus expressif que Perrault y apparaît, " en ce qui concerne la direction du parti, comme le lieutenant et le confident de Papineau, le *whip* " du parti national; elles " reflètent donc les idées de Papineau, ses volontés et souvent ses colères ".

* * *

Pour les bien comprendre, il importe de situer, avec M. Decelles, leur auteur dans le cadre social où il se mouvait et écrivait.

En 1834, la Chambre avait envoyé à Londres les 92 résolutions. Dans cette énumération ampoulée de ses griefs se perdaient les trois réformes principalement sollicitées : l'élection par le peuple du Conseil législatif, l'administration par la Chambre de tous les revenus, la mise à sa disposition du domaine public. Le silence de Londres aurait peut-être soulevé l'orage immédiatement si une commission extraordinaire envoyée par la mère-patrie n'eût allumé à l'horizon politique une lueur d'espérance. Lord Gosford, nommé gouverneur, venait, avec les deux autres commissaires Gipps et Grey, "étudier l'état de la province ".

La situation politique du groupe canadien y était on ne peut plus précaire. Nos représentants ne s'accordaient guère : pour le vote ou le refus des subsides, pour l'égilibilité du Conseil, le groupe de Québec et celui de Montréal se trouvaient toujours en opposition. Dans la rue les *patriotes* se heurtaient sans cesse aux *constitutionnels*. Enfin, il semble même qu'il ait existé une scission entre les partisans du chef Papineau.

Sur chacun de ces états d'esprit la correspondance de Perrault avec Fabre apporte des détails que l'histoire n'a pas le droit de négliger.

* * *

Et d'abord, elle nous renseigne sur les excellents procédés dont se servit Gosford, à son arrivée, pour se concilier le groupe français. En octobre 1835, Perrault écrit : " Le gouverneur est toujours en correspondance journalière avec M. Papineau et M. Debartzch qui vont aussi le voir. "

Ils vont le voir au château Saint-Louis où Gosford multiplie les fêtes mondaines pour les attirer. Une lettre du 22 décembre 1835 nous apprend quelle société y fréquentait ;

elle nous apprend surtout quels sentiments peu fraternels animaient alors Anglais et Français les uns envers les autres. " Hier soir, je suis allé au Château à 9 heures. J'y ai trouvé M. Viger. M. Debartzch y est venu ensuite. J'étais avec LaFontaine. Les autres membres invités et présents étaient Bédard et sa dame, Caron et sa dame, Power et sa dame. Les familles Sewell, Smith fournissaient un bon nombre des personnes présentes. *Les deux populations étaient distinctes et se tenaient comme les eaux du Saint-Laurent et de l'Ottawa ; elles coulent dans le même sens, sans se mêler.* Nous étions tous d'un côté et les autres de l'autre. Il y avait un autre appartement où l'on jouait aux cartes. La soirée s'est passée sans danse. La conversation roulait continuellement dans les différents cercles, et des rafraîchissements passés sur des cabarets offraient quelque variété. Le tout m'a paru assez peu significatif et je me suis retiré de bonne heure — 11½ — avec LaFontaine et la plupart des autres Canadiens. Johnny Duval, deux Panet et M. et Madame Perrault (greffier de la Paix) étaient présents. Ogden, Davidson, A. Hériot, les commissaires, Sir C. Grey et M. G. Gipps, avec un grand nombre de militaires étaient dans la salle. M. Debartzch a fait la partie de whist avec les commissaires. Le gouverneur allait continuellement d'un côté et d'autre, cherchant à amuser son monde. Aucun de nous n'avons fait de la politique, ni n'en avons entendu faire. On parlait hier soir de la nomination d'Elzéar Bédard, comme juge; ce matin, on mentionnait Gugy. Je ne crois pas à ces nouvelles. Personne hier soir n'en a parlé au château. Bédard y a dîné avec sa dame et il paraît en bonne odeur avec le gouverneur et les commissaires. Sa *molesse* lui vaut sans doute cela. "

La lettre du 10 janvier 1836 décrit la physionomie de ces réunions elles-mêmes plutôt qu'elle n'apprécie le caractère des participants: " La Chambre s'est ajournée à 8½ et ce

n'est qu'à 10 heures que Scott et moi nous nous sommes rendus au château. M. Papineau, LaFontaine, Scott, Bardy, Meilleur, Blackburn, Moore étaient du nombre des membres présents. Les quadrilles, waltz et contredanses se sont succédé depuis 9 heures jusqu'à 6 heures ce matin. J'en suis parti à 2 heures. Je me suis amusé à rôder, à voir — à faire la partie de cartes — la conversation avec M. Debartzch, M. Papineau, M. Blackburn et autres. Enfin, j'ai tiré parti des quatre heures que j'ai dépensées dans cette compagnie. Les invités étaient de toutes les nuances politiques, Lord Gosford, d'une extrême politesse. Les Commissaires ne sont pas demeurés longtemps. Lord Gosford est sorti vers minuit ou une heure, M. Papineau à peu près dans le même temps. Pendant le bal, vers 11 heures, l'on descendait par pelotons pour le souper. Viandes — vins — café — fruits — et patisseries en abondance. La chambre était garnie de pavillons appartenant à la milice canadienne. Les ornements étaient tous militaires et très jolis. Le tout s'est bien passé."

Pour gagner son monde plus sûrement, Gosford allait, dit M. Decelles, " jusqu'à prendre part aux réjouissances populaires de la Sainte-Catherine ". Et Perrault de confirmer ainsi : "Le Gouverneur viole toutes les petites formalités ordinaires; il les met de côté lorsque nous allons chez lui. Cet après-midi, je me suis trouvé sur trois messages différents et chaque fois c'était un accueil superbe à tous les membres qui les composaient. Des conversations familières et des poignées de main font disparaître l'étiquette suivie jusqu'ici avec beaucoup de scrupules. Je suis sûr que l'entourage tombe du haut-mal en voyant toutes ces amitiés. Ne craignez point pourtant que nous en soyons la dupe : chat échaudé craint l'eau froide."

De pareils agissements, on le devine, n'étaient pas pour plaire à tout le monde. Les tories de Québec et de Montréal déversaient contre le gouverneur leur bave dans la *Gazette* et

le *Herald*. Leurs injures ne semblent pas lui inspirer la crainte de se compromettre auprès du gouvernement anglais. Perrault en donne la raison, dans sa lettre d'octobre 1835 : "Lord Gosford est un homme d'un tempérament extrêmement uni; il est difficile de le faire fâcher, et c'est à cette cause que j'attribue sa patience sur toutes les insultes qu'on lui a faites. "

La bonne opinion qu'entretenait Perrault sur le compte du nouveau gouverneur ne fut pas démentie par la conduite que celui-ci tint à l'égard des tories ou *constitutionnels*. "Tiraillé en sens inverse par les amis des soldats de Montréal et par ceux de Papineau, Lord Gosford ne sait où donner de la tête ", constate M. Decelles. A la fin, Papineau l'emporta. Ce fut un triomphe partiel et éphémère pour les patriotes que l'ordre donné par Gosford aux huit cents insurgés de se débander. Mais, en fait, on craignit assez longtemps qu'il ne cédât devant les fanatiques. Dans sa lettre du 16 décembre 1835, Perrault confie à son ami ses impressions sur cet incident : " MM. Papineau et Leslie viennent d'avoir une entrevue avec le gouverneur sur l'armement des 800. Lord Gosford paraît prendre la chose au sérieux et a dit à ces Messieurs qu'il avait donné ordre au procureur général, M. Ogden, de se trouver à une heure aux bureaux publics. On suppose que c'est pour lui demander quelle est la loi sur cette question et à quelle poursuite ces gens s'exposent. Ce qu'il y a de certain, c'est que les chefs pourront en souffrir, s'il est découvert qui ils sont, et il est probable qu'une poursuite sera dirigée contre le *Herald* et les autres journaux pour l'annonce avec les armes royales en tête. Le gouverneur a remarqué *that he was abused this morning in a newspaper because he called a Notary, Esquire, instead of gentleman.* — Il a demandé qui avait écrit cela; " Thom ", a répondu M. Leslie. " Oh, dit-il, c'est celui qui correspond avec moi sous la signature de " Camillus ". Lord Gosford parait choqué de leurs injures et ouvre

un peu les yeux à la fin sur les insultes qu'on répète à chaque instant. Ces pauvres constitutionnels se cassent le cou en suivant la marche qu'ils ont commencée. — P. S.—3½ p. m. M. Leslie m'assure que le gouverneur est bien disposé et que tout ce qu'il cherche, c'est de mettre la main sur les grosses perruques pour les abattre. Je crois pourtant qu'il sera arrêté dans sa marche par Ogden qui va sans doute de suite écrire à ses amis à Montréal et chercher à divertir (*sic*) les coups. N'importe ce qui arrive, Lord Gosford vient de faire preuve de quelques bonnes dispositions. "

Malgré les discrètes réserves contenues dans cette lettre, on peut dire qu'en somme Papineau, Perrault et leurs amis avaient confiance dans la fermeté et l'esprit de justice de Lord Gosford.

* * *

Ils avaient moins de confiance dans le groupe des députés de Québec : Elzéar Bédard, Caron, Dubord, Berthelot, Etienne Parent, Huot. C'est par le refus ou le vote des subsides que l'opposition entre les deux éléments se manifesta surtout. Dans une lettre du 23 février 1836, Perrault marquait ainsi les positions : " Maintenant, quant aux grandes questions, il n'y a rien de résolu encore. Nous sommes un petit nombre pour refuser tout subside — un bon nombre pour les voter avec conditions et enfin d'autres, sans conditions. Pour le refus, opinent MM. Papineau, Neilson, O'Callaghan, Besserer et autres. Pour le vote avec conditions, MM. Viger (Denis et Louis M.), Cherrier, Morin et autres. Pour le vote sans conditions, MM. Debartzch, Bédard et ses amis de Québec."

Perrault ne ménage pas les expressions du mépris qu'il ressent à l'égard des *lâcheurs*. " Ils jalousent Montréal. Ce sont des faibles, des mous, des poules mouillées." " Ils croient

—les fous!—, parce qu'ils sont à côté de lui, qu'ils sont aussi grands que lui." En taxant de folie l'opposition faite à Papineau par le groupe québecois, Perrault ne songe pas que "tous les députés de Québec désirent bien, comme Papineau, voir le ministre des colonies faire disparaître les griefs dont on se plaint depuis si longtemps ". Mais ils n'entendent pas "qu'il faille tout casser pour forcer Downing Street à se rendre aux désirs des *patriotes* " ou " refuser de nouveau les subsides au gouvernement ". Ils savent d'ailleurs que ce moyen déjà tenté " n'a eu pour résultat que de mettre les fonctionnaires publics dans l'embarras et de gêner les services administratifs ".

Parce qu'il méconnaît d'avance ces observations si justes de M. Decelles, Perrault multiplie les objurgations contre ses adversaires. La lettre du 26 octobre 1835 est explicite à cet égard. " A Québec, nous avons vu quelques membres; il y a toujours des *mous*. Bédard se félicite de son vote avec la minorité dans la session dernière. C'est pitoyable. Ces mollesses (*sic*) parlent même de s'opposer à ce que la Chambre sanctionne les procédés du comité aux Trois-Rivières. Ils nous préparent des misères, mais j'espère que les vaines frayeurs de certaines gens seront méprisées. -- M. Papineau est allé voir le gouverneur ce matin, et il a été bien accueilli, et mis au courant de bien des secrets. C'est tout ce que je puis dire aujourd'hui. Le vent ne paraît pas mauvais. Cependant attendons ! "

Celle du 19 novembre suivant ne l'est pas moins : " J'avais écrit que l'on attendait de l'opposition de la part de Vanfelson et autres sur les résolutions concernant M. Roebuck (il s'agissait de le nommer agent de la province à Londres). Le soir de la discussion, Messieurs Vanfelson et Bédard n'ont pas paru; ils savaient qu'ils se trouveraient dans une pitoyable minorité. Dans le cours de la journée de mardi, pourtant, ils avaient préparé des amendements, mais n'ayant pas de prosé-

lytes, ils ont prévu qu'ils se tueraient s'ils venaient faire guerre ouverte. Ils ont demeuré chez eux. Hier soir, cependant, Vanfelson a voté avec nous et M. Morin a soumis une motion pour nommer un comité qui règlerait comment on communiquerait avec M. Roebuck. Les membres de Québec continuent à jalouser ceux de Montréal; ils font et créeront de la division. C'est pitoyable, mais que faire ? Ce pauvre Bédard est une vraie poule mouillée! Il est mou au dernier point. "

Il revient encore à la charge dans la lettre du 15 février 1836 : " Hier soir, nous avons eu une petite réunion chez Lemoine où logent plusieurs membres. Morin opine toujours fort pour le vote avec conditions; il trouve que c'est pour nous gagner du temps. Et quoique nous ne soyons pas plus avancés au bout de douze mois, néanmoins il croit que nous pourrons nous préparer dans l'intervalle et faire pour le mieux. Il était seul de son opinion hier soir. M. Papineau est arrivé du Haut-Canada. Malheureusement, Bleury est arrivé dans ce moment, et comme on le compte parmi les faibles, pour prévenir une discussion ultérieure, j'ai proposé que l'on partît. Il y avait du danger à parler devant lui, car il faisait partie du caucus chez Caron l'autre soir. Nous sommes partis, mais le Dr Nelson nous dit qu'ils ont chauffé Bleury après notre retraite, et l'ont réduit à ne rien dire. Ils espèrent le gagner. J'en doute. Il est comme Archambault qui a attendu samedi que la 1ère division eût lieu pour ensuite voter avec la majorité. Ce sont des poules mouillées en qui on ne peut placer confiance. — Il y aura probablement de la discussion ce soir. Cependant, ce sont les jours gras, et les faibles aiment leurs ventres. Il est possible qu'ils s'amusent à faire de la gourmandise. Rien de définitif n'est arrêté. Tout est en suspens. Il faut néanmoins en venir à une conclusion. Des résolutions sur l'état de la province sont prêtes : elles sortent de la plume de M. Papineau. Morin a fait une fameuse réponse à Bédard

samedi, et a parlé mieux que dans aucune occasion précédente. Il y avait plusieurs dames présentes; c'était peut-être un stimulant pour notre ami. On comptait une de ses anciennes belles parmi les auditeurs. Voyez ce que peut faire l'amour. "

On ne saurait être plus gentil pour des gens qui n'ont que le tort de ne pas penser comme soi ! Et pourtant le même Elzéar Bédard, que l'épistolier condamne si durement, devait, après la mort de Perrault, " refuser de reconnaître, en tant que juge, la proclamation de la loi martiale, accorder à des prisonniers politiques le privilège de l'*habeas corpus* et s'attirer par là une suspension de ses fonctions" !

* * *

Mécontent du groupe de Québec, Perrault l'est tout autant des journalistes. Sans doute *La Minerve* éprouve d'assez fréquents accès de violence; au gré du correspondant, sa colère ne s'élève pas encore suffisamment. *Le Canadien* surtout provoque ses foudres; c'est du vitriol, non " de l'eau et du lait ", que le journal devrait verser sur l'ennemi politique. A son sujet, Perrault écrit en février 1836 : " Nous sommes indignés ici contre *Le Canadien* qui se conduit très mal. Vraiment notre ami Parent aurait besoin d'être tancé de la belle manière pour agir de la sorte ! Il fera suspecter ses motifs, ne fera rien de bon. Voilà ce qu'il gagnera. "

La Minerve et son rédacteur Duvernay auront leur tour bientôt. Le 29 du même mois, après avoir fustigé de belle façon les réfractaires de Québec, le lieutenant de Papineau s'exprime en ces termes : " Je m'attends à une attaque du *Canadien* ce soir. Dites à Duvernay de ne pas faire le mou dans la réponse que je lui enverrai. Il est temps que ces poules mouillées ne nous mènent plus. "

La sortie contre Duvernay tombait d'autant plus à faux que les articles dirigés par le journal contre les juges valaient

à son propriétaire, presque à cette même époque, un emprisonnement de trois mois !

* * *

Si Perrault eût été moins prévenu, il aurait compris que la mésintelligence entre les deux groupes de la députation comme entre leurs organes provenait de la conduite de Papineau lui-même. Ses lettres témoignent du découragement du grand chef, de son affaiblissement tout au moins.

Sans doute, en parlant de la discussion sur l'éligibilité du Conseil législatif, Perrault semble reconnaître au vieux lion sa vigueur de jadis. Il ne se rend pas même compte que la qualité de président de la Chambre imposait à Papineau, d'après la discipline anglaise, l'obligation de se renfermer, à l'égard des deux partis, dans une réserve absolue. Ebloui par le prestige du maître, il le compare à Jupiter: " Le conseil nous est plus hostile que jamais. Aujourd'hui M. Papineau *tonne* pour la première fois cette session; il a commencé il y a deux heures. "

Dans d'autres lettres cependant, alors que l'admiration ne l'aveugle plus, sa chanson change d'allure: Papineau y apparaît fatigué, dégoûté, à tel point qu'il serait prêt à voter les subsides. Il les voterait si seulement on voulait nommer juge, non pas Bédard, mais Vanfelson qui lui était bien inférieur par les talents. La réalité de la tendance du chef à cette inexplicable concession ressort de la lettre du 5 janvier 1836 : "M. Papineau ne va pas aussi souvent au Château que ci-devant. Il laisse le gouverneur à lui-même. Il nous disait ce matin encore qu'on intriguait fortement en faveur de Hamel comme Juge. C'est fâcheux, disait-il, que lord Gosford ne nous donne point un prétexte de lui voter des subsides en faisant une bonne nomination. M. Papineau paraît croire que Vanfelson devrait être nommé. Il s'appuie sur bien des raisons pour croire

que la nomination de Vanfelson ne serait pas très mauvaise et devrait être celle de L. G. "

* * *

Est-ce le fléchissement du chef qui influe sur ses partisans? Dans la lettre du 23 février 1836, Perrault constate que ceux-ci ne s'accordent plus guère entre eux, que le maître a perdu sur eux son emprise : " Vous verrez par les procédés inclus dans quelle passe nous sommes. Avec une majorité précaire de 3, nous ne pouvons réussir, sans le secours de nos collègues. Ainsi, il faudrait que le Dr Nelson et M. Joseph Roy fussent ici dimanche soir. Il faudrait écrire à M. Lacoste de descendre avec eux, ainsi qu'à Scott. Ce n'est pas tout que de résoudre un vote de 6 mois de salaire; il y a plusieurs échelles ou degrés par lesquels il faut que la mesure passe et sur tous ces degrés nous éprouverons de l'opposition, et un accident donnera à nos adversaires une majorité contre nous. Si M. Roy et M. Nelson veulent prouver leur respect pour les principes, c'est le moment. Le pays réclame leur présence. — Vous savez en outre qu'en comité, nous avons la voix de M. Papineau et qu'en Chambre nous ne l'avons pas. Clapham est le président du comité; en Chambre, il pourra voter et il votera contre nous. Ainsi nous serons 36 à 25. Jugez de notre position. Est-il possible que dans les circonstances critiques où nous sommes, nous ayons été désertés par des amis du bien public ? Passe qu'un s'éloigne, mais si les piliers fléchissent, qu'allons-nous devenir? "

Il semble bien découler de ce texte, comme le fait remarquer M. Decelles, " que, lorsqu'ils sont loin de l'oeil du maître, les députés patriotes répugnent aux moyens violents, mais qu'en sa présence ils plient sous sa poigne énergique ". Perrault l'insinue encore ailleurs: " Ce sont des mous. Voilà pourquoi ils se montrent si malléables sous la main impitoyable de Papineau. "

Cette lutte, qui dura jusqu'à la fin entre Papineau et ses partisans, fut marquée par des alternances constantes. A la courte session d'août, on avait résolu en conciliabule de voter les subsides; peu de jours après, on fait volte-face. Perrault mentionne, dans sa lettre du 8 mars 1836, la cause probable de ce retour d'opinion. " Hier 5 à 600 citoyens sont allés présenter une adresse signée par 722 à M. Papineau, qui a répondu et *de bouche* par un discours. La minorité est au désespoir. "

Les subsides furent donc refusés une quatrième fois. On connaît le résultat : les résolutions Russell autorisèrent le gouverneur à se passer de l'assentiment des Chambres pour disposer des fonds de la province, sur quoi M. Decelles fait observer avec raison " qu'à Londres et à Québec on était sorti du droit pour essayer les expédients ".

* * *

La correspondance de Perrault, telle du moins que l'a communiquée M. Decelles, s'achève sur cette pseudo-victoire. Elle nous révèle en lui l'un de ceux qui avaient davantage l'oreille du grand chef. Nous découvrons en même temps que son admiration pour le maître le rendait un peu aveugle à l'égard des dissidents du parti. Sa dureté à leur endroit n'a d'excuse que l'immense amour dont il brûlait pour son pays. Il devait en donner une preuve tangible en affrontant et recevant la mort sur les champs de Saint-Denis.

Emile CHARTIER,

Professeur à l'Université Laval.

POST-SCRIPTUM. — On lira sur C.-O. Perrault les notes recueillies par M. L.-O. David, dans *Les Patriotes de 1837-38* (pp. 170-170h).

Nous annexons aux révélations de M. Decelles un texte que nous avons découvert dans les papiers de feu le docteur Edmond Paradis, médecin à Coaticook et originaire de Saint-Denis. C'est une chanson satirique, inédite pensons-nous, d'inspiration antirévolutionnaire et composée évidemment par un partisan du *statu quo*. L'écriture suffit à attester que nous avons bien entre les mains un original de l'époque (1842). Nous en conservons l'orthographe et n'y ajoutons que la ponctuation.

SUR LE TRIOMPHE DE TRACEY ET DE DUVERNAY

(Sur l'air de *La Marseillaise*)

Allons ! Enfans de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé ;
D'une trop longue tyrannie
Le sceptre de fer est usé (*bis*).
Entendez-vous tomber les chaînes
Des deux braves concitoyens ?
Le remords brise leurs liens.
Liberté ! tu nous les ramènes !

Campagnards, citadins, formez vos bataillons !
Partons ! Marchons ! Qu'un peuple entier suive nos pavillons !

Voyez quelle pompe s'apprête
Pour célébrer un si grand jour !
L'anarchie entière est en fête,
Au souvenir de leur retour (*bis*).
On part, on court, on a des ailes.
Malgré la rigueur des autans,
Troupeaux de vieilles et d'enfans
Encombrent toutes nos ruelles.

Campagnards, citadins, etc.

Venez célébrer leur mémoire,
Grands politiques journaliers !
Mais, de peur de noircir leur gloire,
Débarbouillez-vous, charbonniers (*bis*) !
Cependant, gardez-vous de croire
Qu'on dédaigne vos noirs chariots !
Non ! Ils traîneront nos héros
Aussi bien qu'un char de gloire.

Campagnards, citadins, etc.

Vous que de hautes destinées
Tiennent enchaînés sur nos toits,
En ramonant nos cheminées,
Dites, au moins cent et cent fois (*bis*) :
"Vive notre démocratie !
"Patriotes cabaretiers,
"Vivent ramoneurs, charbonniers,
"Nobles champions de l'anarchie ! "

Campagnards, citadins, etc.

Mais, peuple souverain, silence !
Voici venir tes défenseurs.
Fais tonner ta mâle éloquence,
Grêler tes coups de poing vainqueurs (*bis*) !
Peins la liberté, ses miracles ;
Voilà ses martyrs parmi nous.
Qu'ils ne pensent plus aux verrous
Et soient sans cesse nos oracles !

Campagnards, citadins, etc.

Enfin le drapeau tricolore
Vient se déployer à nos yeux !
Sur ce sol va-t-il donc encore
En héros transformer des gueux ? (*bis*)
N'en doutons point ! Qu'on se rallie
Sous ce drapeau ! Ce guet à pens,
Qu'il réunisse — il en est temps —
Les vrais enfans de l'anarchie !

Campagnards, citadins, etc.

Mais, si notre réjouissance
Signale leur heureux retour,
Notre vive reconnaissance
Leur d(r)oit un tribut en ce jour (*bis*).
Ce n'est point assez des culottes
Dont nous couvrîmes leurs bas fonds :
Présentons-leur des médaillons
Qui nous rappellent leurs menottes !

Campagnards, citadins, etc.

Promenez de ville en village
Tracey, Duvernay, Papineau,
Morin, Lafontaine, Bourdage,
Létourneau, Boissonneau, Mousseau !
Que de ces grands noms toute bouche
Publie en baîllant les hauts faits !
Qu'en leur honneur tous nos mousquets
Fassent péter une cartouche !

Campagnards, citadins, etc.

" Choses vues "

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

II

LA première série de " Choses vues " — que nous avons publiée dans notre livraison de décembre 1914 — allait du 1er août au 2 octobre. Celle-ci va du 10 octobre au 19 novembre. Plusieurs de nos lecteurs ont bien voulu nous dire qu'ils y avaient pris un très vif intérêt. Nous n'en sommes pas surpris. Les dépêches de la *Presse associée* et les journaux de France et d'Angleterre, dont tous nos quotidiens donnent de larges extraits, nous tiennent sans doute au courant des péripéties de la terrible guerre qui sévit en Europe. Mais ces " Choses vues ", que signent pour nous — ou presque — ces distingués amis qui s'appellent Desgranges, Thellier de Poncheville et Ardant, ont un mérite tout spécial, à part celui de l'inédit au Canada : ces tableaux simples et pris sur le vif, qui sont comme de la petite histoire en marge de la grande, nous font mieux connaître l'âme de la France. M. le chanoine Desgranges, qui nous adresse ces notes si vivantes et si intéressantes à la date exacte du 22 novembre, se dit heureux de " paraître " dans notre *Revue Canadienne*. " Je m'occupe désormais de ces " Choses vues ", écrit-il, avec un intérêt double, parce que je sais par vous l'agrément que les chers Canadiens y veulent trouver ". En effet, M. le chanoine peut en être certain, le *journal* de la guerre, qu'il a l'attention délicate de communiquer de première main à nos lecteurs, nous ferait davantage aimer la France et désirer pour elle la victoire finale et dé-

finitive... si, pour nous, Canadiens, il était possible d'aimer encore plus la France que nous l'aimons ! Disons simplement que les menus faits héroïques, que nous racontent nos distingués collaborateurs de Limoges, sont un aliment précieux jeté au feu de cet amour du Canada pour la France qui nous tient tant au coeur, et, sans plus, passons la plume aux rédacteurs du *Petit Démocrate.*

(E.-J. A.)

Aux avant-postes. — *10 octobre.* — Hier nous sommes allés aux avant-postes, quinze brancardiers, un major et l'aumônier avec trois voitures d'ambulance. Par bonheur il n'y avait pas un seul blessé à relever et nous passâmes un après-midi fort agréable. D'abord, visite à notre ami le capitaine d'artillerie. Il est toujours installé dans son " trou " recouvert de branchages et c'est de là qu'il téléphone à sa batterie, d'après les renseignements que lui passe l'officier observateur. — Eh bien, mon capitaine, avez-vous fait de bonne besogne?—Mais oui, M. l'aumônier. Hier nous avons démoli une batterie d'obusiers.—Je ne prolonge pas la conversation parce que je vois des lettres entre les mains du capitaine. Les nouvelles du pays! Comme on les dévore!

Quelques centaines de mètres et visite aux braves artilleurs. Ils sont installés sous bois, leurs pièces soigneusement couvertes de feuillages. Je défie bien l'avion allemand qui nous survole de découvrir l'emplacement de la batterie. En attendant le coup de téléphone qui fera parler le 75, nos artilleurs font une manille. Ils s'interrompent pour me raconter avec complaisance les dangers courus, les bordées envoyées aux Boches. On parle aussi du pays, des familles qui prient pour les absents, et la conversation prend bien vite

un tour religieux. Attention, l'ordre arrive et les braves " porte-cigares " commencent à tonner. Je passe maintenant à l'infanterie. Le régiment qui vient d'arriver a des goûts d'architecture. Il cherche à s'installer confortablement. On creuse le sol argileux. Des cabanes recouvertes de branchages et de terre glaise seront des abris efficaces contre les schrapnels, voire contre les éclats d'obus, sûrement contre le froid et la pluie. Il est même question de cuire des briques pour élever des cheminées. L'ingéniosité du troupier français se révèle dans tous ces détails d'organisation. Et si vous saviez quelle bonne humeur, quelle jolie espièglerie embellissent toutes les conversations ! Je pense aux cadets de Gascogne pendant le siège d'Arras et je rappelle à ces méridionaux quelques vers de Cyrano.

Mais j'ai trouvé mon maître en fait de citations. Le colonel D... m'invite à prendre le thés avec lui et quelqu'un de ses officiers. Ce glorieux mutilé (il a perdu le bras gauche au Tonkin) m'étonne par sa culture littéraire. Il me récite de longs passages de l'Enéide et même de l'Iliade et nous travaillons ensemble à reconstituer la ballade des pendus et la prière de Villon pour sa mère " povrette et ancienne ". Le commandant P... nous donne gaiement la réplique ; il cite moins, mais toujours avec finesse et humour et le sourire ne quitte pas son visage balafré qu'une balle allemande a traversé du nez à l'oreille.

Vous voyez d'ici le tableau et vous devinez le charme de cette causerie autour du feu de bivouac, par cette fin de jour, dans le bois qu'octobre a déjà quelque peu dépouillé. Le colonel, nerveux et agile, se lève à tout instant pour donner un ordre, accueillir une estafette, répondre à son secrétaire qui ouvre le courrier. Le lieutenant I..., un charmant attaché à la banque de France, remplit nos " quarts " et nous passe la " cassonade ". Le médecin-major peste contre l'hu-

midité. Le capitaine sourit dans sa moustache. — Et moi je regarde le drapeau du régiment, enfermé dans sa gaîne de cuir, appuyé contre un arbre, à côté de la cantine du colonel.

Vision d'horreur. — *13 octobre.* — Quelle vision d'horreur! Je ne l'oublierai jamais, et je ne parle que pour mémoire de l'odeur qui se dégageait de ce lieu de carnage, car c'en fut un. Il fallait naturellement identifier tous ces cadavres, enlever leur plaque d'identité et les fouiller (nous coupions les poches), ensuite les placer sur des civières improvisées et les déposer dans de grandes fosses communes de dix mètres de long, deux de large et autant de profondeur; nous les plaçions sur trois rangées superposées sur lesquelles on jetait de la chaux. Quelle triste besogne! Nous avons opéré ainsi pendant trois jours et demi et nous en avons assez. Car, ai-je besoin de vous le dire, ils étaient dans un état de putréfaction assez avancé; d'ailleurs, ils étaient tous noirs. Mon rôle se bornait à prendre les médailles d'identité, recueillir papiers et notes qu'ils avaient sur eux. Tout cela était mis dans un petit sac spécial individuel.

Les plaisirs de la tranchée. — *13 octobre.* — Je veux vous écrire une longue lettre, mais auparavant laissez-moi m'installer confortablement dans mon coin de tranchée, car, vous ne l'ignorez pas, depuis quelque temps déjà nous passons notre temps à occuper des trous, à en faire, à en sortir pour en occuper d'autres, et ainsi de suite jusqu'à la fin. De temps à autre, nous nous divertissons en canardant quelques Boches. Puis, à d'autres moments, c'est à notre tour d'endurer les angoisses du bombardement. A ces moments-là, écuelles (obus de campagne allemands de 77mm.) et marmites (gros obus d'artillerie lourde) nous tombent dur sur la *cafetière* et nous nous blotissons le long de nos abris, silencieux, op-

pressés, quelques-uns tremblants, et nous attendons, non sans impatience, que le beau temps soit revenu. Durant nos moments de loisir, nous piochons (je suis devenu bon du reste pour le métier de terrassier), nous jouons aux cartes, nous jouons même des apéritifs, buvables seulement en cas de vie, car à chaque instant nous risquons de recevoir quelques biscayens. Et ce qui serait grave pour un manilleur, ce serait de voir la manille d'atout coupée par un obus !

Atrocités allemandes. — De ce qui fut la coquette petite ville de G..., il ne reste plus rien; la férocité de ces bandits s'est exercée jusqu'à la dernière limite; ils n'ont rien respecté, pas même les femmes. Ils avaient abandonné puis repris la ville. Au retour, toutes les maisons qui n'avaient pas été bombardées ont été incendiées. Les quelques habitants qui restent nous font des récits qui font pleurer de rage. Une mère a vu ouvrir le ventre de sa fille aînée enceinte, et violer la jeune de 16 ans par cinq Bavarois. Une dame dont le mari est à la frontière me raconte : " Le premier jour de leur arrivée ils ont vidé toutes les caves, tous étaient ivres. Le soir, ils m'ont obligé de monter avec eux dans ma chambre; puis il a fallu me mettre à table; on versait le champagne et on me forçait à boire ; au deuxième verre je refuse; alors, à chaque tournée on remplissait mon verre, et, au refus de boire, un gros rouge à l'air féroce me lançait le contenu à la figure. Puis ils ont fait monter mon enfant de 14 ans, ont fait sa toilette devant moi, l'ont peignée, caressée et sans aller plus loin sont partis à l'appel d'un des leurs. " Tout cela dit sans une larme; ils ne peuvent plus pleurer !

Ils en ont assez. — *14 octobre.* — J'ai vu ce matin un capitaine d'infanterie qui avait fait prisonnier un sergent bavarois parlant fort bien le français. Ce sous-officier fit des

révélations intéressantes sur l'état d'esprit de ses compatriotes. Ils sont lassés de la guerre, furieux contre les Prussiens qui les mettent toujours en première ligne, démoralisés enfin. De ce fait,le sergent prisonnier demande la permission de s'absenter une demi-heure, donnant sa parole de soldat de ne pas chercher à s'évader. Et il revient exactement... avec 40 soldats bavarois qui sollicitèrent la faveur de rendre leurs armes aux Français.

Rome et la France. — *15 octobre.* — Alors que je faisais mes 17 jours au camp de Caylus, je fus fort édifié par un sous-lieutenant qui suivait à Caylus la procession de la Fête-Dieu. Bon nombre de soldats regardaient ce spectacle. L'un d'eux, voyant le lieutenant les genoux dans la poussière alors que sonnait l'élévation, s'écria : " Mais c'est une honte de voir ainsi des officiers qui servent deux maîtres : Rome et la France ! Ils devraient opter pour l'un ou l'autre. " L'insulteur qui parlait ainsi est un Limousin, je crois. L'insulté est l'officier dont je vous parle, qui a été cité à l'ordre de l'armée et proposé pour la Légion d'honneur, mais qui recevra là-haut de plus grandes récompenses—car il vient de mourir en héros sur le champ de bataille. Il s'appelle l'abbé Huftier, vicaire à Figeac, et a montré comment l'amour de la France se fortifie dans un coeur sacerdotal par l'amour de l'Eglise.

L'enterrement du petit basque. — *19 octobre.* — On enterre, ce matin, un petit Basque, mort à l'ambulance, des suites d'une amputation. Il avait la tête ronde, des cheveux crépus, les yeux très noirs, des joues et des lèvres d'enfant. Il est peut-être mort sans avoir compris que sa jambe avait été coupée ! Pour lui faire entendre le français, il fallait employer des mots simples et les prononcer distinctement. Une dame du voisinage venait converser avec lui en langue basque et

c'était, pour cet enfant mortellement blessé pour la grande patrie, une vraie joie d'entendre prononcer des mots qui évoquaient la petite patrie pyrénéenne. Comme il était aimable et doux et qu'on le soignait déjà depuis plusieurs semaines, sa mort a causé un vif chagrin.

La cérémonie des obsèques a été des plus touchantes. La salle de gymnastique des normaliennes est convertie en chapelle mortuaire. Au fond, des rideaux blancs tapissent le mur. A droite, une table revêtue de linge blanc, avec un Christ et deux chandeliers. Au milieu, une petite estrade sur laquelle est déposé le cercueil, enveloppé d'un drapeau tricolore, avec tout autour des fleurs et des couronnes.

On remarque dans l'assistance des infirmières en blanc, sauf celles qui vont aller jusqu'au cimetière et qui sont en costume de ville, des médecins et infirmiers en habits de pansement, des soldats blessés, traînant une béquille ou portant le bras en écharpe, des bonnes gens du voisinage en toilette de cérémonie. Je remarque un ancien officier sanglé dans sa redingote et qui veut honorer jusqu'au bout ce pauvre enfant tombé loin des siens.

Le piquet d'infanterie qui rend les honneurs a formé les faisceaux devant la porte et occupe, en face de l'aumônier, une ligne régulière. Le prêtre prononce simplement quelques paroles d'admiration, de regret, d'espoir. Tous les yeux sont humides de larmes qu'essuient discrètement les mouchoirs. Mais le piquet sanglote. Ce sont des hommes du nord. Plus froids en apparence, ils ont une sensibilité qui éclate devant certains faits évocateurs des souffrances humaines, de ces souffrances qui les attendent demain peut-être! Il y a quelque chose d'étrange et de touchant dans l'unanime émotion de ce piquet pleurant à chaudes larmes devant un auditoire qui se contient. C'est fini. L'aumônier tend la branche de buis que personne n'ose prendre le premier. Pas de parents, pas

de camarades, tous également étrangers et qui s'affligent cependant comme si ce petit soldat était leur enfant. Les croque-morts tournent les vis qu'on avait oublié de fixer au cercueil et le petit Basque est mis dans le char: " Présentez armes! " crie le caporal d'une voix mal assurée.

Le passage des troupes hindoues. — *23 octobre.* — Je me suis rendu ce matin à la gare pour voir passer les troupes hindoues. J'avais vu mardi des fantassins et des artilleurs, ce matin de la cavalerie et le train des équipages.

Ce sont des soldats bien découpés, bien équipés et bien armés. Ils portent tous des costumes de couleur kakhi, aux jambes des bandes semblables à celles des chasseurs alpins, des culottes amples ou laissant les genoux libres et nus, comme les boys-scouts, des vareuses amples et longues, comme coiffure, des passe-montagnes, des chapeaux aux larges bords, des polos et surtout des turbans.

Presque tous sont munis de vêtements de laine, chandails et caleçons, destinés à les protéger contre le froid plus vif de notre pays. On a donné à certains des chemises européennes; ils les portent sur leur costume ou au moins en laissent flotter les pans gracieux.

Il est difficile de caractériser leur type, car l'Inde est un immense pays où les races sont nombreuses. La plupart sont jaunes, quelques-uns tirent sur le noir. Les yeux sont en général vifs et intelligents. En arrivant à la gare ils crient en choeur: hip! hip! hip! hourrah! sont très sensibles aux saluts qu'on leur adresse et tendent volontiers la main aux dames. Ils manifestent un plaisir sensible lorsqu'on braque sur eux un objectif et acceptent avidement les cigarettes. Une infirmière a essayé de leur faire manger des châtaignes: ils sont restés hésitants. Les cavaliers me montraient des sabres effilés en manifestant par des gestes clairs leur désir de couper le cou à beaucoup de Prussiens.

Un grand nombre de ces Indiens portaient des médailles de la Sainte Vierge ou des images du Sacré-Coeur. On compte parmi eux des catholiques, mais je n'ai pu savoir si des non-catholiques n'avaient pas volontiers accepté une médaille comme on porte une amulette...

La tournée de l'aumônier. — *24 octobre.* — Hier matin mon confrère partit à cheval pour visiter les cantonnements voisins et voir si nous pourrons y faire ces jours-ci quelques cérémonies. J'accompagnai pendant ce temps au " rendez-vous de chasse " un groupe de brancardiers que conduisait le médecin auxiliaire de service, un charmant interne des hôpitaux de Paris. La route était mauvaise; le sol argileux détrempé par la pluie des jours précédents rendait la marche lente et difficile. En outre c'était le jour de " relève " pour les troupes des tranchées et nous devions nous ranger pour laisser passer chasseurs et fantassins. Un escadron de hussards nous dépassa. Il quittait notre division pour une destination inconnue. C'est avec mystère qu'on parle de ces mouvements de troupe où le patriotisme aime à voir des gages d'avance générale et de prochaine victoire.

Dans le bois, intéressante causerie avec le général de division et le général de brigade. Ils me montrent les travaux du génie qui cherche à rendre plus sain le séjour de ce poste forestier. C'est un véritable village nègre qui se construit. En combinant des troncs d'arbre, des rondins, des planches, de la glaise, des branchages, on réussit à procurer aux hommes et aux chevaux des abris sinon confortables, au moins suffisants. J'admire des cheminées creusées dans une butte argileuse et tirant, ma foi, fort bien. Les murs sont lambrissés; le plafond a des solives apparentes: tout le luxe moderne! Les officiers d'état-major font les honneurs de leur " gourbi ", avec une charmante bonne humeur. Ils nous invi-

tent à y " planter la crémaillère " dimanche prochain après la messe. Nous combinons ensemble le programme de nos chants religieux. Un capitaine de tirailleurs réclame *Le ciel a visité la terre* qu'il fredonne d'une belle voix de baryton. Puis la conversation revient aux opérations militaires. On me conte l'inhumation de nos morts en avant des tranchées.

Depuis longtemps on voulait y procéder, mais il aurait fallu exposer des vies. Le colonel du ...me d'infanterie a profité des deux dernières nuits très obscures. Il a demandé des volontaires. Beaucoup d'hommes se sont présentés qui se sont avancés lentement auprès des cadavres abandonnés. Ils ont silencieusement creusé des fosses et y ont déposé leurs pauvres camarades, après avoir relevé leurs papiers personnels et leurs médailles d'identité. Dix-sept inhumations ont été faites la première nuit et cinq la seconde. Par bonheur les Allemands ne se sont aperçus de rien et n'ont pas tiré un coup de fusil. Les généreux fossoyeurs ont pu accomplir leur charitable tâche sans souffrir d'autres dommages qu'une grande fatigue. Le colonel les a félicités publiquement.

Tandis que nous causons, le téléphone annonce l'approche d'un avion allemand. Tout le monde rentre sous bois ou dans les abris, et quand le *taube* nous survole il ne peut voir qu'une clairière déserte et des taillis où l'automne a déjà jeté ses ors et ses pourpres. Nos troupiers rient sous cape et font des gestes gamins à l'oiseau des Boches. C'est le premier qu'on voit depuis plusieurs jours. Il ne semble pas faire un travail très fructueux.

Par contre nos artilleurs font de bonne besogne. Notre ami, le capitaine du téléphone, nous donne quelques détails. Hier nos " Rimailho " (canon de 155) ont envoyé des obus en plein dans les tranchées allemandes et y ont fait de terribles ravages. Notre 75 a démoli une batterie allemande de 77. Encore une qui ne nous fera plus de mal !

En ce moment on apporte un blessé. Le téléphone l'avait annoncé une heure avant. Il a fallu ce temps pour que les brancardiers régimentaires l'apportent sur une civière au poste de secours, en suivant des chemins abrités. C'est un adjudant alpin. Il a reçu un schrapnel à l'épaule au moment de la " relève ". Sa respiration est pénible. Je m'agenouille à côté du brancard que les porteurs ont déposé sur la route. Le brave garçon me reconnaît. Il s'est confessé et a communié, il y a quelques jours, à la messe que nous avons célébrée à B... pour les chasseurs. Il se réconcilie et récite pieusement un *Ave Maria*. Nos brancardiers le chargent dans la voiture d'ambulance qui part au pas. Je l'ai revu à l'arrivée hier soir et encore ce matin. On espère le sauver. Une autre voiture était déjà partie chargée d'éclopés. Pour aller plus vite, j'accepte l'offre de l'état-major et au lieu de patauger dans la boue je m'installe dans le "baquet" qu'une motocyclette traîne et un maréchal des logis de hussards me ramène en vitesse au cantonnement. En campagne, il faut savoir pratiquer tous les sports, depuis le *footing* jusqu'au *side-car !*

Une sanglante bataille sur les Hauts de Meuse. — *4 novembre.* — Toute la nuit l'artillerie et l'infanterie ont défilé silencieusement. Les hommes ne fumaient pas. Nous nous levons à 2 heures pour dire la messe, bien que l'aurore ne soit pas proche encore. Départ à 5 heures dans un brouillard intense. Quand nous arrivons à M..., un ballon captif monte doucement sur la colline. Le soleil se montre et dissipe les nuages. Alors le ballon redescend. C'est le signal de l'attaque. Aussitôt l'artillerie commence à tonner. On nous dit que 200 bouches à feu sont en batterie sur les crêtes voisines. Nous montons sur une colline prochaine pour avoir un aperçu de la bataille. Le spectacle est grandiose. Le roulement de la canonnade est continu. Des éclairs jaillissent qui marquent

les coups envoyés par nos canons. Les obus qui éclatent vers nos lignes sont marqués par des nuages de fumée blanche. Trois avions français survolent avec une audace superbe les lignes allemandes et semblent se jouer au milieu des projectiles qui cherchent à les atteindre et dont nous entendons les sifflements significatifs. Au loin sur les collines nous voyons distinctement notre infanterie qui avance par colonnes. Nous récitons notre chapelet pour ceux qui vont mourir. Il est 2.30 heures. Notre médecin principal arrive au galop et appelle toute la formation. On part en hâte pour les avant-postes. La route est encombrée par les convois de munitions. Les automobiles des états-majors passent en silence comme impatientes d'aller voir si les ordres des grands chefs sont exécutés. Quelques blessés reviennent déjà, marchant seuls ou juchés sur des caissons. On voit des bras en écharpe, des visages bandés. Au village d'E... un poste de secours est déjà organisé pour les alpins. Nous rencontrons auprès d'eux le nouvel aumônier volontaire de la 30e division, M. l'abbé Mouillon, de Bourges. Mais il faut aller plus loin et notre convoi se range sur la route en avant d'E... Les blessés continuent à passer; au passage nos majors complètent un pansement. J'éclaire de ma lampe électrique, car la nuit tombe, un de nos jeunes médecins auxiliaires qui désinfecte à la teinture d'iode et entoure de bandages le bras affreusement déchiqueté d'un jeune alpin. Je donne en hâte l'absolution et l'extrême-onction à un autre dont le pied gauche a été emporté; le malheureux tremble de froid, malgré les couvertures et les vieux journaux dont nous le couvrons.

Il fait nuit. Des feux s'allument sur toutes les collines. Ce sont les compagnies en réserve qui vont faire la soupe et préparent

Le bivouac sommeillant sous les feux étoilés.

Un nouvel ordre est donné d'avancer encore plus près nos voitures du champ de bataille. Nous atteignons une crète à l'est de B... Comme les brancardiers régimentaires ne suffisent pas au travail, notre formation se joint à eux. Nous allons chercher les blessés au moulin de R...., qui est à deux kilomètres à travers champs. Tantôt sur les brancards portés à l'épaule, tantôt sur les brancards roulants, ils sont groupés dans le foin, au bord de la route. Le tir allemand a heureusement été inefficace contre nos avions, mais leurs obus, éclatant en l'air, ont atteint en retombant beaucoup de nos alpins et les éclats venant de si haut sont redoutables. En outre, une charge à la baïonnette, à la sortie du bois de F..., a été accueillie par un feu vif d'artillerie lourde et les "marmites", tombant sur 3,000 hommes en marche serrée, ont fait de terribles ravages. Beaucoup de blessures à la poitrine et à l'abdomen. Beaucoup d'hémorrhagies graves, et, comme conséquence, la soif terrible des blessés. A boire! A boire! est le cri qu'on entend le plus sur le champ de bataille. Hier soir la plainte: Oh! j'ai froid! revenait souvent aussi.

La nuit était sereine. Un clair de lune superbe. Les bouleaux qui entourent le moulin semblaient argentés, les murailles qu'a blanchies la farine, à demi ruinées par les obus, formaient un étrange décor. On parlait à voix basse, comme mystérieusement, à cause du voisinage des lignes ennemies. Mais les Allemands avaient subi de terribles pertes sous le feu d'enfer de notre artillerie et ils étaient occupés à relever leurs blessés et inhumer leurs morts.

COMMENT LE CAPORAL L. P. A RÉGALÉ LA PREMIÈRE LIGNE. — *8 novembre.* — J'ai commencé par faire cuire les "biftecks" que nous avions touchés à la compagnie, puis, dans le jus, en y ajoutant de la graisse, j'ai fait de merveilleuses frites. Pendant ce temps, j'avais mis bouillir un pot-au-feu et les choux

qui devaient assaisonner les perdrix. Enfin, bref, voici le menu que j'ai offert aux hommes et au sergent de mon escouade qui l'ont trouvé excellent: 1o soupe grasse aux légumes; 2o boeuf sauce miroton; 3o pommes frites; 4o bifteck saignant; 5o choux braisés au beurre; 6o perdrix sauce "boche"; 7o café, rhum, etc..., le tout arrosé par un bon petit vin blanc et terminé par un bon cigare. Comme on voit, ce n'était pas mal et j'en suis fier, car avec le peu d'ustensiles dont nous disposons et mon manque de goût pour la cuisine, j'aurais pu moins bien réussir. Nous nous sommes donc rattrapés des mauvais jours passés et aussi, par anticipation, de ceux à venir.

Hier, nous avons été arrosés par l'artillerie boche qui nous a tiré plusieurs obus de moyen calibre, dont cinq de suite n'ont pas éclaté. Il aurait fallu être présent pour rire de la tête que nous faisions en voyant tomber près de nous, et sans éclater, les " gamelles ". A la 1ère. toutes les bouches firent: Eh!...; à la 2e, tout le monde en choeur: Tiens!...; à la 3e ce fut une explosion de rires; mais à la 4e et à la 5e, les mots de " Guillaume le purotin "... " marchand de camelote ", couraient dans notre " village ". Certains prétendaient même que c'étaient des obus de rabiot de la guerre de 1870.

La nuit dans les tranchées. — *10 novembre.* — La nuit a répandu son ombre sur les choses d'alentour. Les lignes ennemies sont noyées dans la brume et les hommes, heureux enfin de pouvoir se dégourdir, franchissent les parapets des tranchées. Les voilà, courant, sautant comme de grands enfants, car ce n'est pas gai la vie dans nos trous, dans le voisinage des taupes et des mulots. Aussi sommes-nous heureux dès que la nuit arrive de pouvoir nous racheter d'une longue journée d'inaction et d'immobilité. Dans la journée, si nous

mettons le nez à la portière, nous sommes immédiatement salués par une grêle de balles qui, souvent hélas! fait des victimes. Mais bientôt le service de nuit s'organise et chacun se prépare à rejoindre son poste. Ici le caporal, qui va aller en petit poste, écoute les dernières instructions du chef de section, en instruit ses hommes et se prépare à rejoindre son emplacement qui souvent se trouve à 100 mètres à peine des lignes de sentinelles ennemies. Ici, les veilleurs (un homme sur deux est désigné pour ce service) préparent leurs armes, mettent la baïonnette au canon et tiennent le fusil à leur portée. Puis, ceux que ne retient aucun service peuvent librement, couchés sur une maigre litière de paille qui les préservera relativement du contact de la " dure ", s'abandonner, mais d'un oeil seulement, dans les bras de Morphée.

Bientôt le silence a succédé à l'activité d'un moment et chacun attentif au moindre bruit cherche à percer l'obscurité qui se fait de plus en plus épaisse. De gros nuages, précurseurs de la pluie prochaine, voilent le ciel et bientôt la pluie qui menaçait ne tarde pas à venir ajouter ses " charmes " aux agréments de cette belle nuit.

Je suis de service et, de 10 heures à minuit, j'ai pour mission de me rendre compte que chacun est bien à son poste. Maintenant, il pleut à verse et le vent souffle en violentes rafales. A notre gauche, la fusillade éclate, maigre d'abord, mais bientôt plus nourrie. L'ennemi, avec ses fusées lumineuses, sonde le terrain et, comme presque chaque nuit, nous assistons au feu d'artifice. Tout près de nous, sur la route qui mène au village d'A... et où les Boches, la veille, ont subi une attaque des nôtres, un projecteur, promène constamment son faisceau lumineux. Tout à coup, dans la direction de notre petit poste, les coups de feu éclatent nombreux. Est-ce l'attaque? Peut-être. Mais les Boches ne nous surprendront pas: ils trouveront des hommes résolus, car, en un clin d'oeil,

chacun est prêt et attend le commandement. Pourtant, rien n'a bougé devant nous. Eprouvées maintenant, les sentinelles n'ont pas bronché; l'arme prête, elles attendent.

Mais il est minuit, mon temps de service est fini et malgré que l'instant soit plutôt critique, je pénètre dans mon gourbi et, remplacé par mon sergent, je vais pouvoir enfin me reposer. Je suis pourtant traversé par la pluie, mais qu'inporte, c'est le métier qui veut ça. Demain, si je ne suis pas démoli (et je ne l'ai pas été), je me sècherai... s'il y a du soleil.

Ma prière faite, je viens de m'assoupir, pas pour longtemps, hélas! La fusillade vient d'éclater plus nourrie, la canonnade à droite et à gauche fait rage, le cri de: " Aux armes! " circule dans la tranchée. Est-ce l'attaque cette fois? Debout, sous la froide douche qui tombe, effroyablement, des écluses célestes, grelottant, les yeux obstinément fixés dans la direction dangereuse, l'arme prête, nous attendons.

Le petit poste s'est replié et, dans cette plaine, en apparence silencieuse, des hommes anxieux veillent, prêts à accomplir l'oeuvre de mort, stupide, brutale, mais nécessaire cependant. Les minutes passent longues comme des heures et pas un instant la surveillance ne se ralentit. Notre France est bien gardée !

Guerre à l'alcool. — *16 novembre.* — Ce matin, en causant avec le médecin-major d'un régiment d'artillerie, je le félicitais de la belle mine de ses hommes qui défilaient devant nous. C'étaient de superbes gaillards, au teint frais, à la mine prospère.

— Sans doute, me dit-il, le recrutement n'envoie pas les malingres pour manier nos lourds canons. Mais les réservistes que vous voyez n'avaient point si belle apparence en arrivant au corps. Vous auriez vu des yeux éteints, des traits tirés, des

visages plombés. Savez-vous ce qui les a si bien mis en forme? C'est la *privation de l'alcool.* Dans le civil ces gaillards-là s'empoisonnaient tous les jours avec les absinthes, les apéritifs et les amers. Ici, rien de pareil. Travail fatigant, intempéries, mais nourriture saine et surtout pas d'alcool ! Ah ! si on pouvait les déshabituer de ce poison !

— C'est à quoi travaillent nos ligues, monsieur le major, et je vous assure qu'elles sauront utiliser l'observation que vous me communiquez.

La soeur sans peur. — *18 novembre.* — J'ai visité hier une petite ville lorraine, dans un site ravissant. C'était une résidence charmante : des jardins, des vergers, des bois, un horizon merveilleux. On y venait faire des cures d'eau. Hélas ! les barbares sont passés par là : ils ont tout pillé et brûlé. C'est à peine si quelques maisons restent debout, avec l'hôpital.

Cet hôpital a pour supérieure une humble fille de Saint-Vincent-de-Paul. On me raconte son attitude admirable pendant l'occupation allemande. Tous les habitants avaient fui. Le curé était à l'armée. Le maire et ses conseillers s'étaient retirés. On lui conseillait de partir. Elle ne voulut point abandonner ses malades et ses infirmes. Fidèle à son poste, elle sut en imposer par son attitude énergique aux soldats et aux officiers du Kaiser dont elle soignait d'ailleurs les blessés. On voulait prendre du foin dans nos granges. — Laissez ce foin, disait-elle. Si mes vaches ne sont pas nourries, comment donnerai-je du lait à vos malades? — On sait que les Boches sont grands amateurs de porcs. Ils voulurent tuer ceux de la Soeur. Elle déclara qu'on n'y toucherait pas et ils furent respectés. Un officier osa cependant menacer de son révolver cette vaillante femme. — Croyez-vous donc, répéta-t-elle, que je serais restée ici si j'avais peur d'un révolver ? — Quand

les Français reprirent possession de la petite ville, le sous-préfet vint féliciter l'énergique religieuse. " Il n'était resté qu'un homme à C..., dit-il, et cet homme était une femme. "

Au retour des tranchées. — *19 novembre.* — On a peine à s'imaginer les souffrances de nos soldats par ces derniers jours de pluie. Je viens de voir arriver au cantonnement un bataillon qui a passé trois jours et deux nuits aux tranchées de première ligne. Les hommes étaient littéralement couverts de boue et on ne distinguait plus la couleur de leur capote. Cherchez à vous les représenter enfoncés presque jusqu'aux genoux dans une argile molle et gluante, ne pouvant s'appuyer qu'aux parois des fossés, voyant crever sous l'effort de la pluie qui s'infiltre sournoisement l'abri fait de branchages et de mottes de terre. Eh bien ! nos braves troupiers supportent allègrement ces fatigues. Ils pensent qu'il pleut aussi sur les Boches et cela les console. Dès que va briller le premier rayon de soleil ils chercheront à faire sécher leurs vêtements, en raclant la boue avec leurs couteaux de poche.

Ce soir nous avons eu une magnifique cérémonie à l'église. Près d'un millier d'hommes s'y entassaient. Les officiers d'artillerie n'avaient pu trouver de place que sur les petits tabourets des enfants de choeur. Les lumières, les chants, la prière en commun, une allocution chaude et vibrante, quel régal c'était pour ces braves gens ! Il fait meilleur ici qu'aux tranchées, disaient-ils en riant. Ils tiennent tant à ces cérémonies qu'ils nous les réclament sans attendre qu'on les leur propose. Et si nous passons quelques jours sans visiter un cantonnement, la " garnison " nous fait dire qu'elle " se languit de nous ". Une batterie d'artillerie vient de demander que nous célébrions demain matin une messe pour elle seule.

Il y a de la confiance et de l'espoir dans l'air. Plusieurs Boches sont venus se rendre aux tranchées françaises. Ils se plaignent d'être mal nourris et surmenés. On ne ferait pas pour eux de relève, probablement parce que les effectifs sont très réduits. N'est-ce pas le commencement de la fin ?

Le chanoine DESGRANGES,
L'abbé Thellier de PONCHEVILLE,
L'abbé ARDANT et autres.

Les Sandales

(NOUVELLE ORIENTALE)

J'AI trouvé une montagne d'où l'on découvre tous les royaumes de la terre : une ruine dans le désert de Judah.

A main gauche, c'est Jérusalem, royaume de la discorde, où plane éternellement le signe de contradiction. A main droite, c'est le désert, royaume de la pensée sereine. Au milieu des ruines byzantines — les ruines du cenobium du grand athlète Théodose — un petit couvent grec renaît : quelques plâtres frais parmi les murailles démantelées.

La montagne domine le désert. On l'aperçoit de tous les bouts de l'horizon, du Mont des Oliviers à la mer Morte, de Thécoah à Béthel.

L'église du VIe siècle, ruinée par les Arabes, n'a jamais été restaurée. Des arceaux hésitants découpent un coin de ciel ardent; quelques colonnes se dressent encore, solitaires dans la lumière qui les ronge. A terre, une jonchée de chapiteaux byzantins: corbeilles négligemment tressées d'où sortent pêle-mêle des volutes, des lis, des acanthes. Parfois on n'ose plus marcher: d'autres fleurs, frais écloses, naissent sous vos pas. Ce sont des mosaïques faites avec les pierres du désert. J'ai reconnu quelques fragments d'inscriptions grecques et j'en ai retenu la plus gracieuse :

Kèré, Stephané, oudis athanatos [1].

Adieu d'un ami à son ami. Le désert est le jardin de l'amitié.

---

[1] Courage, ô Etienne, nul n'est immortel !

Toute la montagne est couverte de fleurs : au printemps, les anémones, les iris nains, les adonis ; plus tard, les asphodèles, les cyclamens ; et toujours, le thym, la menthe et l'absinthe. Les parfums montent comme un encens vers le sanctuaire.

Le plus vieux caloyer du couvent est mon ami. Nous parlons beaucoup ensemble et nous nous comprenons un peu. Les Arabes qui le rencontrent le saluent avec vénération et disent tout bas en passant : *madjnoun.*

En Orient, on ne sait pas ce que c'est qu'un insensé, mais on connaît des êtres supérieurs qu'un dieu caché, un *djin,* conduit et inspire. On ne connaît que les possédés de Dieu : les *madjnounim.*

Le père Cléopas est un madjnoun. Tout le jour il vit dans les ruines de l'église, sous l'imperturbable sérénité du ciel. A l'heure du *maghreb,* il descend lentement de la montagne et s'en va remplir sa cruche à l'*Ain-djindjis.* Ce n'est pas que le cenobium manque de citernes, mais le père Cleopas les ignore ou les méprise.

La source d'Ain-djindjis occupe le fond d'un ravin que les torrents d'hiver ont creusé dans la craie. Des stries de silex, encastrées dans le calcaire, accusent les rudes contours et les angles brusques du ravin. Comme il est orienté, tous les vents du désert y passent. C'est pourquoi les Arabes l'ont appelé Ouady-el-hawa, le ravin de la tempête.

" Du bout de leur bâton ", comme les princes de Bazan, les Bédouins ont creusé des puits dans la roche tendre. L'eau est limpide et douce et ne tarit jamais. Elle est à fleur de sol et le ciel s'y reflète comme dans le regard d'un enfant. Les sources sont les yeux de la terre.

C'est là que, pour la première fois, j'ai rencontré le père Cléopas.

J'errais parmi les innombrables pistes de troupeaux qui,

de Jérusalem, conduisent au Jourdain, en suivant le Cédron. C'était par une de ces soirées d'hiver, à peine plus courtes, en Orient, que celles d'été, mais infiniment plus souriantes. Les fonds de vallées prenaient les teintes subtiles où se révélaient déjà d'impalpables brouillards; les anémones rouges qui tapissent la solitude se refermaient lentement.

C'est l'heure où tout s'attendrit. L'Arabe a le regard moins farouche, les juments hâtent le pas et l'on sent déjà flotter dans l'air l'odeur épaisse et terreuse du taboun qui cuit dans les campements.

Une légère brise venait de l'occident, attiédie par la traversée du désert. A ce contact rafraîchissant, il s'élevait de toute la nature, que le soleil de l'été avait accablée, comme une joyeuse aspiration vers la vie. " En vérité, je vous le dis, elle n'est pas morte, mais elle dort ".

C'est l'heure des pensées sereines, des longues rêveries. C'est l'heure où le berger qui passe, en jouant sur son double roseau la mélopée enfantine, devient un ami. " Que cette rencontre soit bonne ", dit-il, en posant une main sur son coeur. — " Qu'elle soit deux fois bonne! "

En arrivant à l'Ain-djindjis, je vis un vieux moine qui rêvait assis sur le bord d'un des puits. Sa cruche était à ses pieds toute ruisselante et je fus tenté par la fraîcheur qui s'en dégageait.

" Que ton soir soit dans le bonheur, mon père ", lui dis-je simplement.

Il me sourit paisiblement: " Que Dieu, mon fils, augmente ta richesse ".

— " Je ne veux, mon père, d'autre richesse qu'un peu d'eau de ton puits ".

— " C'est bien. Mais sais-tu quelle est l'eau que l'on puise ici? Dis-moi le nom de ce puits ".

— " On l'appelle Ain-djindjis ", répondis-je étonné. Le vieillard sourit encore.

" Tu parles comme un *fellah,* ou comme un des imberbes du coenobium ([2]). Mais ils ne savent pas, ils ne peuvent pas savoir. A toi, mon fils, j'apprendrai quelle est l'eau merveilleuse de laquelle tu as soif. C'est celle que découvrit notre père Sabas, le grand athlète, le grand vainqueur dans la palestre spirituelle. Comme autrefois Abraham et Abimélek les puits d'Hébron, les moines de la grande laure et ceux de Castellium se disputaient les sources du Cédron. Alors, Dieu conduisit notre père Sabas auprès de cette citerne aux sept bouches. Oui, c'est ici l'Heptastomos. Chaque soir j'y viens attendre le retour du bienheureux Sabas, qui est parti, à la fête des Lumières, pour le panérémos de Ruba. Sans doute, il reviendra après la fête des Palmes, qui sera dans la prochaine lune. "

Je restai bien surpris; car, s'il est impossible à un ami de la solitude d'ignorer le nom du grand Sabas, il me semblait bien que cet anachorète fameux était mort depuis quinze cents ans.

A ce moment passèrent de jeunes Arabes et j'entendis qu'ils murmuraient entre eux : Adi-madjnoun ! Ils s'approchèrent du vieillard, baisèrent sa robe noire et ne s'éloignèrent qu'après avoir jeté, gravement, quelques cailloux blancs dans le puits.

— "Ils me connaissent, dit le caloyer qui les regardait avec attendrissement; ce sont de petits chrétiens, les descendants d'Aspebeth qui fut scheik des Arabes et le premier évêque des Paremboles ".

Ainsi, dans le rêve du père Cléopas, le passé et le présent s'harmonisaient sans peine.

([2]) Les imberbes — enfants et eunuques — formaient des communautés spéciales et, par le fait qu'ils vivaient en communauté, étaient considérés comme appartenant à une classe infime de moines.

En voyant ces pauvres petits Arabes pleins d'admiration devant l'étrange vieillard, je m'imaginais saint Euthyme charmant par sa parole ces rudes et sauvages enfants, " ces loups du désert ", qui s'étaient trouvés pris, un jour, aux frontières de l'empire, entre les hordes perses et les légions romaines, et qui n'avaient trouvé leur salut que dans l'intervention du grand solitaire.

Il me semblait que la vie du désert, la plus belle et la plus pure, celle qui avait été menée à l'époque byzantine, renaissait à mes yeux.

" Mon fils, dit le vieillard, rafraîchis tes lèvres à cette eau qu'a sanctifiée notre père Sabas. L'heure s'avance et je dois rentrer au coenobium. Car, hélas! je ne suis plus de ceux qui combattent dans la solitude et qui sont leur propre higoumène. Je suis un athlète devenu vieux, qui a quitté l'arène... Rentrons au coenobium ".

Je m'excusai de ne pouvoir le suivre.

" Mon fils, si tu habites dans la sainte Sion, prends garde aux séductions qu'elle renferme. Moi aussi, j'ai vécu dans la cité du Grand Roi. J'avais une cellule près du château de David. Mais il y a du temps, et du temps, et je ne sais plus. Va prier au cancel de sainte Anastasie et que la Theotokos te garde dans la foi d'Euthyme et de Sabas.

" Voici l'heure où, dans toute la solitude, se chante le Trisagion. Demain, à la dixième heure, monte au coenobium. Je t'aime, étranger, car je ne sais quel incroyable amour du désert possède ton âme.

" Ta jument est belle comme l'onagre des plaines de Moab. Va, mon fils ".

Je repris le chemin du torrent pour rentrer, comme disait le père Cléopas, à la sainte Sion. Depuis les temps qu'il venait d'évoquer, comme elle avait changé la sainte Sion ! Maintenant, elle s'appelle *el-Kuds,* elle est la ville sainte des infidèles.

Un amas informe de masures arabes, où se détachent les toits rouges, les façades criardes des maisons juives, et que prolonge la plus prétentieuse et la plus vulgaire des banlieues, le quartier des consulats.

Mon ami le caloyer ne parlait-il pas des séductions de la sainte Sion ?

Pourtant, quand j'arrivai au sommet du Mont des Oliviers, toutes ces taches jetées sur un décor sans pareil étaient noyées dans une brume si divinement rose que je m'arrêtai et recommençai à me laisser prendre à mon propre rêve. Et mon rêve me ramenait toujours à la vision d'une Jérusalem byzantine. Byzance, c'est l'alliage indéfinissable et unique de l'or grec, de l'airain romain et de tout le clinquant de l'Orient. Aucune Jérusalem n'a été plus orientale que celle des Valentinien et des Justinien, par son culte du faux luxe, par la licence de ses moeurs et son zèle à demeurer une caverne de voleurs. Aucune n'a été plus romaine par les vertus stoïques de ses moines et le faste de ses édifices. Aucune n'a été plus grecque par la délicatesse de son art et le raffinement de sa civilisation.

Ce soir, à travers la brume lumineuse qui les enveloppait, je voyais briller doucement la coupole de la mosquée d'Omar et les toits des grandes synagogues se teinter d'or fondu et profond. Et je songeais aux monuments fameux de l'autre Jérusalem : la sainte Anastasie ([3]), la Néa de la Théotokos ([4]), et là-bas, vers le nord, la maison de saint Etienne. Je revoyais les longues colonnades en pierre rouge de Bethléem, qui traversaient toute la ville, depuis la porte de Sion jusqu'à la porte d'Ephraïm ; et, sous les colonnades, les étalages bril-

---

([3]) Eglise de la Résurrection.

([4]) La nouvelle église de la Vierge, construite sur l'ordre de Justinien par l'architecte Théodoros, à la demande du patriarche Hélie de Jérusalem.

lants et parfumés des marchands de l'Inde et de l'Orient; et, sur les larges pavés romains, glissant avec majesté, le char de la gracieuse Athénaïs, devenue la pieuse Eudocie.

Mais bientôt la grande lueur du couchant s'éteignit, et du même coup mille lumières s'allumèrent dans le ciel, puis, comme un reflet, mille lumières encore apparurent en bas, parmi les sombres masures où s'était perdu l'enchantement de tout-à-l'heure.

La sainte Sion n'était plus qu'un campement arabe, au-dessus duquel planait, répété dans un chant monotone, le nom d'Allah, dieu de la solitude.

* * *

Le lendemain, je repris le chemin du désert. Le désert est le plus vénérable de tous les sanctuaires de la Terre-Sainte. On ne se lasse pas d'en fouiller les ravins et les détours infinis. Aucune gloire, aucune volupté, aucune splendeur n'existe plus pour qui a goûté l'immuable beauté de ce royaume de la contemplation. J'ai erré, sans fatigue et sans désir, pendant cinq années, à travers cette solitude où rien n'existe, pas même un pâturage, et des choses de ce monde, c'est celle-là seulement que je regretterai. Si, par l'effet de quelque méprise, la gloire ou l'amour me venaient un jour visiter, je retournerais au désert, sûr de perdre jusqu'au souvenir importun de leur nom. Tant de lumière dans les yeux, tant de sérénité au-dessus de sa tête, tant d'infini autour de soi font oublier les obscures vanités. J'ai trouvé toute la richesse dans un adonis, toute la gloire dans un rayon de soleil et, puisque l'amour ne serait que l'illusion de se perpétuer, j'ai senti mon âme s'agrandir jusqu'aux limites du désert et, dans l'ignorance de tout ce qui passe, s'éprendre d'un amour vivace et tendre pour l'immensité, pour le silence, pour tout ce qui n'est enfermé par aucun horizon.

A mesure que je gravissais la montagne de *Deir-Dosi*, la beauté du désert se révélait plus grandiose encore. Et je sentais naître en moi un amour démesuré, l'orgueil du moine qui se croit et se proclame " fils de Dieu ", non parce qu'il a vaincu le monde — il ne se souvient même plus que le monde existe—, mais parce qu'il vit seul en face de Dieu, sur la montagne.

Alors, le désert ne m'apparaissait plus que comme le vestibule de la maison de Dieu, comme le narthex démesuré du sanctuaire de la montagne.

Debout, dans un coin des ruines, le père Cléopas semblait en extase. Il s'appuyait sur le long bâton en forme de T qui sert de stalle aux moines grecs, et son regard se perdait dans l'immense coupole bleue que le ciel faisait à l'église.

Sans doute, il célébrait une liturgie sacrée avec ses pères disparus, les grands synascètes.

Je m'approchai de lui; et, sans sortir de son rêve, il me parla doucement.

" Ecoute, mon fils, la Canorarque frappe les bois sacrés pour appeler les anachorètes à la grande synaxe. A la voix du simantron ([5]), les pères accourent de la solitude, tous, ceux de Ruba, le grand désert où l'ardeur du soleil est plus terrible que le rugissement du lion, ceux de Koutina, le petit désert, la plaine enchantée où coule silencieusement le flot troublé et pressé du Jourdain.

" Vois, le patriarche Hélie est venu de la sainte Sion. Il est assis auprès de la première colonne du martyrium; ses vêtements sont blancs comme la neige, mais aucune blancheur ne peut exprimer l'innocence de sa vie — (au pied de la colonne, je ne voyais qu'une touffe de roses blanches qui s'ef-

---

([5]) Aujourd'hui encore, dans les couvents du désert, on appelle à la prière en frappant avec un marteau de bois sur une pièce de bois dur suspendue à la porte de l'église, le simantron.

feuillaient parmi les mosaïques). Vois comme l'or et les pierreries étincèlent sur le cancel et sur les saintes icônes — (hélas! ce n'était qu'un rayon de soleil se jouant parmi des marbres brisés). — L'encens s'élève et les prières des saints montent avec la fumée bleue — (un nuage flottait à l'horizon dans la pureté du ciel). Seigneur, qui m'avez laissé vivre jusqu'à ce jour, soyez béni pour les souffrances, pour les tristesses, pour les larmes et pour l'espérance que vous avez données à votre serviteur! "

Le père Cléopas se prosterna et sa prière se prolongea.

J'étais ému de la grandeur de son rêve et de cette foi si parfaite qui savait transporter à son gré cette montagne des siècles, hélas! la plus inébranlable de toutes. Cette illusion enfantine devenait à mes yeux le prix mérité d'une longue vie sans tache et comme la réalisation vivante de la belle parole qui termine l'office grec; car j'avais entendu, moi aussi, s'élever de ces voutes effondrées, de ces colonnes mutilées, une parole grave qui, plus d'une fois, aux siècles passés, les avait fait tressaillir et qui avait arrêté sur mes lèvres un sourire naissant.

Anô échomèn tas kardias ! (*),

avaient dit les patriarches, les archimandrites, les higoumènes, les exarques, chaque fois que la liturgie était arrivée à l'instant tragique où toute l'âme des moines devait se concentrer sur le mystère redoutable qui allait s'accomplir.

Quand le père Cléopas se releva, je remarquai que la pierre sur laquelle il s'était prosterné était un fragment de chapiteau. A moitié enfoui dans le sol, il ne laissait voir qu'une seule de ses faces sur laquelle se dessinait un relief étrange : je n'en pus d'abord reconnaître la forme. Le

(*) En haut les coeurs !

vieillard avait vu mon regard et deviné ma curiosité. Il me prit la main et lentement me conduisit devant la pierre. Alors j'admirai, posées plutôt que sculptées sur la face du chapiteau, deux petites sandales byzantines, si merveilleusement conservées qu'on eût dit qu'à l'instant elles venaient d'être quittées par une impératrice.

L'art byzantin est tout entier dans ces surprises. Les artistes de cette époque, qui ne savaient pas toujours éviter le mauvais goût dans leurs grandes oeuvres, retrouvaient la sûreté de leur conception et la perfection de leur technique pour créer des bibelots où s'exprimaient librement la grâce et la subtilité de leur esprit. Une inspiration réelle, mais courte, ne leur permettait que des chefs-d'oeuvre en miniature.

Le père Cléopas me regardait. Ses traits s'illuminèrent d'un très doux rayonnement quand il eut compris que j'étais saisi de la révélation d'un art si délicat et si touchant. Pourtant il hésitait à parler ; il ne le fit qu'avec quelque confusion.

" Mon fils, dit-il enfin, ne me condamne pas. Si tu savais quelle messagère de Dieu a passé sur cette montagne, toi aussi, tu en adorerais les traces. Descendons à l'Heptastome. Là, je te ferai le récit fidèle de tout ce que tu dois connaître pour me comprendre et pour m'absoudre. "

Il rangea dans un coin de l'abside une poignée de brins d'osier et les quelques couffins qu'il avait fabriqués dans la semaine. Car le père Cléopas avait adopté le genre de travail humble, mais précieux pour la liberté de l'esprit, que les anciens solitaires avaient mis en honneur : il tressait des corbeilles d'osier. Puis il prit sa cruche, son grand bâton de prière, et nous descendîmes ensemble vers la vallée.

(A SUIVRE).

Jean VERNAY.

A travers les Faits et les Oeuvres

En Belgique et en France. — L'offensive des Alliés. — En Pologne. — Succès et revers russes. — La débâcle autrichienne en Serbie. — Sur mer. — La victoire navale des îles Malouines. — Une course hardie de croiseurs allemands. — Bombardement inutile de villes anglaises. — La session d'automne du parlement anglais. — Discours de M. Winston Churchill sur la marine et de M. Lloyd-George sur les finances. — Au Reichstag allemand. — Un milliard et quart de crédits pour la guerre. — Les audaces d'un chancelier. — M. Von Bethmann-Holweg démenti par les pièces diplomatiques. — Au parlement italien. — Une divulgation sensationnelle. — En France. — M. Ribot devant la commission du budget. — Les étonnantes ressources de la finance française. — La doctrine Monroe.— Aperçu historique. — L'Encyclique du Souverain-Pontife. — Le nouvel an.

SUR le théâtre occidental de la guerre, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée depuis le mois dernier. Avances et reculs alternatifs sur tel ou tel point de l'immense front de bataille; çà et là, engagements plus vifs, suivis d'accalmies plus marquées : voilà le résumé des opérations en Belgique, en Flandre, dans l'Argonne et la Woëvre. Cependant certains indices tendraient à nous faire croire que la pression des Alliés devient en ce moment plus forte, que les offensives allemandes décroissent et que leur défensive faiblit. De jour en jour, l'ennemi doit se convaincre qu'il ne saurait percer jusqu'au Pas de Calais. Lentement, il perd du terrain en Belgique. Il en perd aussi vers la Lorraine et l'Alsace. En somme, les Alliés n'ont pas lieu d'être mécontents des semaines qui viennent de s'écouler.

Sur le théâtre oriental des hostilités, les succès et les revers se contrebalancent pour les Allemands et les Russes.

Ceux-ci, après avoir arrêté l'offensive victorieuse du maréchal Von Hindenburg, ont paru sur le point de la transformer en déroute désastreuse et d'enserrer leurs adversaires dans un formidable étau. Mais la lenteur du corps d'armée commandé par le général Rennenkampf a permis aux Teutons de se dérober à l'encerclement fatal, et la campagne s'est continuée dans une suite de combats meurtriers, au cours desquels les Russes ont dû évacuer la ville de Lodz, non fortifiée, l'une des plus populeuses et des plus riches de la Pologne. En Serbie, les Autrichiens ont été moins heureux que leurs alliés. Au commencement de décembre ils avaient fait leur entrée dans Belgrade et, forçant les Serbes à la retraite, ils avaient poussé leurs divisions jusqu'au coeur du pays ennemi, et annonçaient déjà la prochaine capture de Nish, siège actuel du gouvernement serbe. Ils comptaient sans la ténacité et la valeur désespérée de leurs adversaires. Ceux-ci, concentrant leurs forces, se sont rués sur le centre autrichien, l'ont enfoncé, ont battu leurs ennemis à Valievo et à Ushitzal, leur ont infligé des pertes énormes, leur ont fait trente à quarante mille prisonniers et leur ont enlevé un matériel de guerre considérable. Enfin, pour couronner le tout, ils ont repris Belgrade. Ces étonnants succès ont cruellement humilié l'Autriche.

Sur mer, la Grande-Bretagne a frappé un grand coup. Une escadre, composée de plusieurs de ses meilleurs navires, a atteint l'escadre allemande qui avait coulé bas deux cuirassés anglais, dans les eaux du Chili, et lui a livré bataille près des îles Malouines ou Falkland. L'amiral allemand Von Spee avait sous ses ordres les cuirassés *Scharnhorst* et *Gneisenau,* le croiseur protégé *Leipzig,* et les croiseurs *Dresde* et *Nuremberg.* Après un combat de quelques heures, le *Scharnhorst,* le *Gneisenau* et le *Leipzig* ont été coulés ; le *Nuremberg* et le *Dresde,* très endommagés, se sont dérobés. Mais subsé-

quemment, le *Nuremberg* a été rejoint et coulé également, et le *Dresde* a été bloqué dans le détroit de Magellan. Cette victoire navale a rendu plus sûres les voies océaniques de l'Atlantique et du Pacifique, tout en affaiblissant considérablement la flotte allemande.

Cependant les amiraux du Kaiser ont voulu prouver que leurs navires ne sont pas condamnés à rester éternellement dans le canal de Kiel. Six ou sept de leurs plus rapides croiseurs ont pris la mer à la faveur d'une brume intense, se sont glissés inaperçus jusque sur les côtes nord-est de l'Angleterre, et ont lancé des bombes sur les villes de Hartpool, de Scarborough et de Whitby, auxquelles ils ont infligé quelque dommage. Puis ils se sont enfuis aussi rapidement qu'ils étaient venus, sans que la flotte anglaise ait eu le temps de les cerner. Cet épisode, qui fait honneur à la hardiesse et à l'habileté des commandants allemands, a fait sensation en Angleterre, dont les villes maritimes ne sont pas habituées à recevoir d'aussi désagréables visites. Il est à supposer que dorénavant l'Amirauté va redoubler de vigilance.

* * *

Comme tout le faisait prévoir, la session d'automne du parlement britannique a été très courte. Elle a duré à peine une quinzaine de jours, et a été prorogée le 27 novembre. Avant la prorogation, M. Winston Churchill a prononcé un important discours dans lequel il a passé en revue la situation navale. Au début de la guerre, a-t-il dit, les flottes anglaises étaient menacées par quatre périls. Il y avait d'abord la surprise, avant une préparation suffisante. Tout le monde sait que rien de tel ne s'est produit. Il y avait ensuite le danger causé par des croiseurs ennemis, qui pouvaient gagner les hautes mers et détruire le commerce. Cette appréhension

n'existe plus. On avait calculé que, durant les premiers mois, les pertes de la marine marchande seraient de cinq pour cent. Or le pourcentage actuel n'est que de 1.9 pour cent. En troisième lieu, on devait redouter les mines. L'ennemi a adopté des procédés qui semblaient interdits à une puissance civilisée. Cependant, si des pertes ont été subies, l'efficacité destructive des mines a été restreinte et, de jour en jour, rendue moins à craindre. Enfin, il fallait tenir compte de la menace perpétuelle des sous-marins. L'action de ces engins de guerre se produit dans des conditions tout à fait nouvelles. Ceux qui sont responsables de la marine anglaise s'en sont préoccupé. Et l'on peut affirmer avec satisfaction que la force sous-marine de la Grande-Bretagne est beaucoup plus considérable que celle de l'ennemi. On dira peut-être : Comment n'a-t-on pas obtenu plus de résultats? La réponse est facile: c'est que les cibles font défaut; les cibles, c'est-à-dire les vaisseaux ennemis, qui jusqu'ici sont presque tous restés dans une inaction prudente.

Le premier lord de l'Amirauté a fait un résumé des pertes encourues respectivement par les flottes anglaise et allemande. Le nombre des sous-marins perdus de part et d'autre a été le même. Les contre-torpilleurs anglais ont manifesté une énorme supériorité d'armement, et il ne s'en est pas perdu un seul, tandis que les ennemis en ont perdu huit ou dix. Les Anglais ont perdu six de leurs plus anciens croiseurs cuirassés,et l'Allemagne en a perdu deux (1) ; mais l'Angleterre en a un nombre deux ou trois supérieur à celui de l'ennemi. Dans la classe des croiseurs modernes, légers et rapides, la flotte britannique a perdu deux unités sur trente-six, et l'Allemagne six sur vingt-cinq.

---

(1) Lorsque M. Winston Churchill prononçait ce discours, la bataille navale des îles Falkland n'avait pas eu lieu. On sait que les Allemands y ont perdu deux grands cuirassés et trois croiseurs.

Pour l'avenir, les perspectives sont encore plus satisfaisantes, a déclaré le premier lord de l'Amirauté. Dans les prochains douze mois, l'Angleterre aura deux fois plus de croiseurs rapides que l'Allemagne. Quant aux Dreadnoughts, il a affirmé que celle-ci, à la fin de 1915, n'aura ajouté à sa flotte que trois de ces unités puissantes, lorsque la Grande-Bretagne en aura ajouté quinze à la sienne, de sorte qu'on pourrait dire sans exagération que cette dernière est en état de perdre un Dreadnought par mois durant un an, tout en se trouvant encore dans une situation supérieure à celle où elle était au moment de la déclaration de guerre. " Notre marine, s'est écrié M. Winston Churchill en terminant, a démontré son efficacité. Elle chasse des océans le commerce de l'Allemagne, elle empêche les ennemis de se procurer beaucoup d'articles requis par leur outillage de guerre et dont ils sentiront le besoin de plus en plus. Même si la Grande-Bretagne combattait seule, elle n'aurait pas raison de désespérer. Mais la France tient la Méditerranée, et le Japon, le Pacifique, pendant que se fortifie la flotte russe. Et ainsi, indéfiniment, nous pouvons continuer à recevoir de tous les points du monde tout ce dont nous avons besoin : nous pouvons continuer à transporter nos troupes partout où elles sont nécessaires, à poursuivre notre effort accru de mois en mois, jusqu'à ce que nous obtenions le résultat pour lequel nous luttons. "

Avant la prorogation, M. Lloyd-George, de son côté, a fait un long exposé de la situation financière. Le chancelier de l'Echiquier a démontré que la puissance financière de l'Angleterre repose sur des bases inébranlables. Il a estimé l'actif de la Grande-Bretagne à soixante-cinq milliards de piastres ($65,000,000,000) et le crédit national à quatre-vingt-dix milliards ($90,000,000,000). Il a annoncé à la Chambre que près de 100,000 souscripteurs se sont inscrits pour l'emprunt de $1,125,000,000 que le gouvernement a né-

gocié. Depuis le commencement de la guerre, $600,000,000 de lettres de change ont été escomptées par la Banque d'Angleterre.

Ces deux discours du premier lord de l'Amirauté et du chancelier de l'Echiquier ont donné un regain de confiance à l'opinion britannique.

La Chambre des communes s'est ajournée au 2 février, et la Chambre des lords au 6 janvier.

* * *

La session d'urgence du Reichstag allemand a suivi de près la clôture de la session anglaise. Elle s'est ouverte le 2 décembre. Son principal objet était de faire autoriser un nouveau crédit de guerre de 5,000,000,000 (cinq milliards) de marcs, soit $1,250,000,000 (un milliard, deux cent cinquante millions de piastres). Ce crédit a été voté à l'unanimité, moins une voix, celle de M. Liebnecht, un leader socialiste, qui a été censuré par son parti.

Le chancelier Von Bethmann-Holweg a prononcé un discours dans lequel il a fait une charge à fond contre l'Angleterre. Il s'est efforcé de faire peser sur elle toute la responsabilité de la guerre. Il importe de citer ces affirmations audacieuses: " Pour nous, a dit le chancelier, la question de savoir sur qui retombe la responsabilité de la plus grande des guerres n'est pas douteuse. La responsabilité apparente incombe à ceux qui, en Russie, ont ordonné et exécuté la momobilisation de l'armée russe; mais c'est le gouvernement anglais qui en a la responsabilité réelle. Le cabinet de Londres pouvait rendre la guerre impossible s'il avait déclaré à Saint-Pétersbourg que l'Angleterre n'entendait pas que le conflit austro-serbe engendrât une guerre continentale. L'Angleterre connaissait les machinations belliqueuses d'un grou-

pe irresponsable, mais influent, qui entourait l'empereur russe. L'Angleterre savait de quel côté tournait la roue, mais elle ne plaça aucun obstacle sur son chemin. En dépit de toutes les assurances pacifiques, Londres informa Saint-Pétersbourg que l'Angleterre était du côté de la France, et conséquemment du côté de la Russie. " Il est toujours étonnant de constater avec quelle tranquille impudence certains hauts personnages peuvent violenter la vérité. Les documents diplomatiques, que le monde entier a pu lire, donnent à l'affirmation du chancelier allemand le plus éclatant démenti. Prenons par exemple la dépêche adressée le 24 juillet par Sir J. Buchanan, ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg, à Sir Edward Grey. Il y relate une conversation entre lui et le ministre des affaires étrangères de Russie, dans laquelle il rapporte les déclarations que lui a faites celui-ci au sujet de l'attitude de l'Angleterre : " Le ministre des affaires étrangères a exprimé l'espoir que le gouvernement de Sa Majesté ne manquerait pas de proclamer sa solidarité avec la France et la Russie... J'ai dit que je vous télégraphierais un rapport complet de cet entretien ; que je ne pouvais pas, sans doute, parler au nom du gouvernement de Sa Majesté, mais que, personnellement, je ne voyais pas qu'on pût raisonnablement attendre de ce gouvernement aucune déclaration de solidarité, comportant un engagement absolu d'appuyer la Russie et la France par la force des armes ; que la Grande-Bretagne n'a aucun intérêt réel dans les affaires de Serbie, et qu'une guerre en faveur de ce royaume ne serait jamais sanctionnée par l'opinion publique anglaise. " A cette communication Sir Edward Grey répond, le 25 juillet : " Vous avez parlé avec une correction absolue, dans une situation très embarrassante, en ce qui regarde l'attitude du gouvernement de Sa Majesté. J'approuve complètement ce que vous avez dit, suivant la teneur de votre télégramme d'hier, et je ne

puis promettre davantage au nom du gouvernement. Je ne considère pas que l'opinion publique voudrait ou pourrait sanctionner notre participation à une guerre au sujet de la querelle serbe (*Livre Blanc* anglais, numéros 6 et 24) ". Que devient, en présence de ces pièces authentiques et si catégoriques, l'affirmation du chancelier allemand : " Londres informa Saint-Pétersbourg que l'Angleterre était du côté de la France et, conséquemment, du côté de la Russie " ?

Mais ce n'est pas tout. Le 29 juillet, Sir Edward Grey a une entrevue d'une importance capitale avec M. Jules Cambon, l'ambassadeur français à Londres. Et que lui dit-il ? Que la Grande-Bretagne est du côté de la France dans le conflit imminent? Que la France peut compter sur elle? En aucune façon. Au contraire, il s'évertue à lui faire comprendre que l'Angleterre est libre, qu'elle ne se considère aucunement engagée à appuyer la France et la Russie, que la crise austro-serbe ne met nullement en cause les intérêts britanniques. Nous citons ses paroles : " J'ai dit à M. Cambon que je croyais nécessaire de lui déclarer que l'opinion publique ici, dans la présente crise, se plaçait à un point de vue bien différent de celui qu'elle avait adopté lors de l'imbroglio marocain, il y a quelques années. Dans le cas du Maroc, la France était directement et principalement intéressée dans la querelle provoquée par l'Allemagne en vue de l'écraser, et cela au sujet d'une question qui avait été l'objet d'un accord entre la France et nous. Dans la présente difficulté entre l'Autriche et la Serbie, nous ne nous considérons aucunement obligés d'intervenir. Même un conflit entre la Russie et l'Autriche ne nous paraîtrait pas devoir entraîner notre intervention. Ce serait alors une question de suprématie entre Teutons et Slaves — une lutte pour la domination dans les Balkans ; et notre préoccupation a toujours été d'éviter d'être impliqués dans une guerre ayant pour cause la question balkanique. Si

l'Allemagne et la France venaient à participer au conflit, nous n'avons pas encore décidé quelle serait notre action; il nous faudrait considérer la question. La France se trouverait alors entraînée dans une querelle qui ne serait pas sa querelle, mais dans laquelle, vu son alliance, son honneur et son intérêt la forçeraient de s'engager. Nous sommes libres de tout engagement, et nous aurons à décider ce que les intérêts britanniques nous commandent. J'ai jugé nécessaire de tenir ce langage ". Voilà comment l'Angleterre a déclaré qu'elle " était du côté de la France et conséquemment du côté de la Russie" ! Cet exemple démontre quel mépris de la vérité affichent les hommes d'Etat germaniques dans leurs déclarations les plus solennelles.

* * *

Un épisode récent, qui s'est produit dans le parlement italien, a jeté un jour nouveau sur ce manque de sincérité et de loyauté dont sont coutumiers les gouvernants teutons. Le 6 décembre, à Rome, la Chambre des députés discutait une motion de confiance au gouvernement, proposée par l'amiral Bettolo. Après avoir formé une nouvelle administration, par suite de la démission de plusieurs ministres, M. Salandra, le chef du cabinet, avait convoqué le Parlement pour faire sanctionner les mesures prises depuis l'ouverture de la guerre continentale. Il venait d'expliquer à la députation que le gouvernement avait proclamé sa neutralité, après avoir examiné quelles étaient ses obligations d'après les traités, et après avoir constaté que ces derniers ne lui imposaient pas le devoir de prendre part au conflit. Les intérêts italiens commandaient cette attitude. Leur sauvegarde rendait, en outre, nécessaires des mesures destinées à mettre l'armée et la marine en état de faire face aux éventualités. L'amiral Bettolo proposait d'approuver ces déclarations.

Au cours du débat, l'ex-premier ministre, M. Giolitti, a révélé un fait dont la divulgation a produit une sensation profonde: " Je crois de mon devoir, a-t-il dit, de rappeler un précédent qui montre combien est justifiée l'interprétation du traité d'alliance, adoptée par le gouvernement au début de ce conflit. Durant la guerre des Balkans, le 9 août 1913, lorsque j'étais absent de Rome, j'ai reçu du marquis de San Giuliano (alors ministre des affaires étrangères) le télégramme suivant : " L'Autriche nous a communiqué, en même temps " qu'à l'Allemagne, son intention d'agir contre la Serbie, dé- " finissant une telle action comme défensive et nous sollicitant " d'y reconnaître un *casus foederis* (2) pour la Triple Al- " liance, ce que je considère inadmissible. J'essaie d'en arri- " ver à une entente avec l'Allemagne, afin d'unir nos efforts " pour arrêter l'Autriche. Mais il peut devenir nécessaire de " dire clairement que nous ne considérons pas l'action éven- " tuelle de cette puissance comme défensive et, conséquem- " ment, que nous ne saurions reconnaître l'existence d'un " *casus foederis.* Veuillez, je vous prie, me dire par télé- " gramme si vous approuvez ces vues. " Je répondis comme suit au marquis de San Giuliano: " Si l'Autriche marche " contre la Serbie, évidemment cela ne créera pas un *casus* " *foederis.* Ce sera un acte qu'elle accomplira pour son pro- " pre compte ; il ne sera pas défensif, parce que personne ne " songe à l'attaquer. Il est nécessaire de déclarer ceci à l'Au- " triche, de la manière la plus formelle, en espérant que l'Al- " lemagne s'emploiera à détourner cette puissance d'une " très dangereuse aventure. " Voilà ce qui fut fait, et notre interprétation du traité fut acceptée par nos alliés, avec lesquels nos relations amicales ne furent aucunement compromises. Ainsi notre déclaration de neutralité au début de ce

(2) C'est-à-dire un cas qui entraîne l'action commune des puissances alliées.

conflit est conforme à la lettre et à l'esprit des traités. Je rappelle cet incident pour démontrer aux yeux de l'Europe la parfaite loyauté de l'Italie. "

Cette divulgation n'est-elle pas écrasante pour l'Autriche et pour son alliée l'Allemagne? Elle indique nettement qui a voulu la guerre et qui l'a préméditée. Dès le mois d'août 1913, un an avant les événements du mois d'août 1914, l'Autriche voulait donc attaquer la Serbie. Et, prévoyant que son action entraînerait fatalement une guerre générale, elle invoquait d'avance la solidarité de la Triplice. L'archiduc François-Ferdinand n'avait pas été tué alors, ce qui établit clairement que cet événement tragique n'a été, cette année, pour l'Autriche, qu'un prétexte. De quelle sinistre clarté la révélation de M. Giolitti éclaire les événements qui ont déchaîné sur l'Europe les horreurs dont nous sommes témoins ! Il y a un an, l'Autriche tramait l'attentat qu'elle a commis cette année ! Il y a un an, l'Autriche voulait se ruer sur la Serbie! Il y a un an, l'Autriche préméditait la guerre! Il y a un an, l'Autriche, comprenant la gravité de son acte et se rendant parfaitement compte que la Russie serait forcée d'intervenir, réclamait pour l'agression les concours qui ne lui étaient dûs que pour la défense ! Et l'Allemagne savait tout cela, depuis un an! Et l'Allemagne était au courant des intentions périlleuses de l'Autriche, depuis un an ! Et l'Allemagne comprenait, aussi bien que l'Italie, que la guerre préméditée était offensive au premier chef ! Et cependant elle n'a pas arrêté l'Autriche, au mois de juillet 1914; elle s'est solidarisée avec le gouvernement austro-hongrois! Elle a donc voulu la guerre, cette guerre qui a failli éclater au mois d'août 1913 et que sa complicité consciente, avertie, délibérée et déterminante, a déchaînée au mois d'août 1914. Voilà ce qui ressort inexorablement de la communication accablante faite au parlement italien par M. Giolitti.

Que valent, devant cette démonstration accusatrice, les protestations allemandes : " Cette guerre nous a été imposée ; c'est le gouvernement anglais qui en est réellement responsable. " A la lumière des faits et des informations précises, désormais accessibles à tous, il est difficile de lire sans irritation ces affirmations audacieuses. Elles sont démenties non seulement par les documents émanés des chancelleries alliées, par le *Livre Blanc* anglais, par le *Livre Orange* russe, par le *Livre Jaune* français, mais encore par le gouvernement d'une nation que les liens étroits d'une alliance vieille de trente-deux ans unissent aux deux empires germaniques. C'est leur partenaire de la Triplice, c'est l'Italie, qui leur crie : " Nous ne sommes pas tenus de vous appuyer, parce que la guerre que vous faites n'est pas défensive, elle est offensive. Vous n'êtes pas des attaqués, vous êtes des agresseurs. " Et rien ne saurait démontrer d'une façon plus péremptoire que cette effroyable guerre est " un crime coopératif ", non pas dans le sens indiqué naguère par M. Brailsford dans un article de la *Contemporary Review,* réfuté d'ailleurs par la même revue un mois plus tard ; un " crime coopératif ", non pas " des ambitions russes et des craintes allemandes ", mais des convoitises autrichiennes et de la frénétique mégalomanie teutonne.

* * *

Après les parlements anglais, allemand et italien, le parlement français lui aussi a sa session de guerre. C'est à Paris que le gouvernement de la République a décidé de réunir les Chambres, affirmant ainsi que la capitale n'a plus rien à craindre de l'invasion germanique. Avant la reprise des travaux parlementaires, il y a eu une réunion préliminaire de la commission du budget, devant laquelle M. Ribot, le ministre

des finances, a fait un exposé de la situation financière. En voici un résumé. Lorsque la guerre a éclaté, le trésor français n'avait pris d'avance aucune mesure de prévision relativement aux dépenses que des hostilités avec l'Allemagne devaient lui faire encourir. Encore une preuve que la France n'avait pas prémédité la rupture! Cependant elle ne manquera pas de ressources pour soutenir cette guerre, qu'elle n'a pas provoquée, mais qu'elle est déterminée à poursuivre jusqu'au bout sans défaillance. Le 12 septembre, le trésor avait des bons en circulation pour 427,000,000 de francs ($85,400,000). A la fin de novembre ce chiffre s'était accru jusqu'à 940,000,000 de francs ($188,000,000). Le 3 décembre, le gouvernement a autorisé une augmentation d'émission jusqu'à un total de 1,400,000,000 de francs ($280,000,000). C'est la Banque de France qui est le grand bailleur financier du gouvernement. Elle lui a d'abord avancé pour les frais de mobilisation 2,900,000,000, et la Banque d'Algérie 100,000,000 de francs, ce qui faisait un total de trois milliards de francs, ou six cent millions de piastres. Mais les dépenses de la campagne exigèrent bientôt de nouvelles avances, qui atteignent maintenant un total de 6,000,000,000 de francs, soit un milliard, deux cents millions de piastres. M. Ribot a demandé à la Commission de soumettre au Parlement un rapport approuvant cet arrangement avec la Banque de France, daté du 21 octobre 1914. Pour prouver une fois de plus la puissance extraordinaire de cette grande institution nationale, il a donné aux membres de la Commission budgétaire l'agréable information que la réserve en or de la Banque, au 10 décembre, trois mois après le commencement de la guerre, était plus élevée qu'au début. Non seulement la France s'est procuré sans difficulté les centaines de millions qu'il lui fallait pour conduire énergiquement les opérations de cette guerre gigantesque, mais de plus, comme l'Angleterre, elle a aidé les

nations qui combattent, où se préparent à combattre, pour la même cause. Elle a fourni à la Belgique 250,000,000 de francs, à la Serbie 90,000,000, à la Grèce 20,000,000, et à la banque du Monténégro 500,000 francs. Le ministre des finances a déclaré avec un patriotique orgueil que les ressources de la France sont telles qu'elle peut envisager sans aucune anxiété la prolongation de la guerre.

* * *

Du continent européen si nous revenons en Amérique, c'est encore de la guerre qu'il nous faut nous préoccuper, ou, plus exactement, de ses conséquences possibles pour les pays du nouveau monde, particulièrement pour le Canada et les Etats-Unis.

Quoique le théâtre des hostilités soit bien loin de nous, il n'en est pas moins vrai que le Canada est en guerre, comme tout l'empire britannique. Sans doute, tant que la situation restera ce qu'elle est maintenant, rien de plus improbable qu'une attaque de nos côtes et qu'une invasion de notre territoire par les Allemands. Mais, pour les fins d'une discussion théorique, on peut en faire la supposition. C'est ainsi que l'ancien président des Etats-Unis, M. William Taft, dans une conférence récente, a été amené à étudier quelle pourrait être l'application de la doctrine Monroe, si une flotte allemande parvenait à débarquer une armée sur le sol canadien. Il eût été surprenant que la fameuse doctrine n'eût pas fait une fois de plus son apparition.

Voici comment M. Taft a résolu le cas. Le débarquement de troupes au Canada par des ennemis de la Grande-Bretagne ne constituerait pas une violation de la doctrine promulguée par James Monroe; mais la tentative d'y établir un nouveau régime, une nouvelle forme de gouvernement, y

porterait atteinte. Comme interprétation du principe posé par le gouvernement américain il y a près d'un siècle, nous croyons que la thèse de M. Taft est juste. La doctrine Monroe n'interdit certainement pas à une puissance européenne de faire la guerre à un pays d'Amérique. Qu'est-ce donc, en réalité, que cette doctrine dont on parle tant ? Nous croyons à propos d'en donner ici un bref aperçu.

De 1811 à 1823, les colonies de l'Espagne, la Colombie, le Chili, le Pérou, et enfin le Mexique, s'étaient mises successivement en état d'insurrection contre la métropole. La lutte entre les troupes espagnoles et coloniales s'était poursuivie pendant plusieurs années avec des alternances de succès et de revers pour chaque parti. Finalement le gouvernement des Etats-Unis, après s'être longtemps abstenu, avait reconnu l'indépendance des colonies insurgées, dont l'attitude évoquait le souvenir de sa propre émancipation. Mais on commençait à se dire dans les chancelleries qu'une puissante intervention européenne allait changer la face des choses, que la Sainte-Alliance, formée après la chute de Napoléon par la Russie, la Prusse et l'Autriche, se proposait d'aider l'Espagne à écraser les insurgés, avec le concours de la France, qui venait de vaincre la révolution au-delà des Pyrénées et de rétablir l'autorité de Ferdinand VII. L'opinion américaine s'émut. James Monroe était alors le cinquième président des Etats-Unis. Il se trouvait en face d'une situation grave. Quelle attitude fallait-il prendre, devant une agression probable de l'Europe continentale contre les colonies dont les Etats-Unis avaient reconnu l'indépendance ? Monroe consulta Jefferson, ancien président, dont le prestige ne l'avait cédé naguère qu'à celui même de Washington. Le vieil homme d'Etat lui adressa une longue lettre dans laquelle se trouvait cet axiome : " Notre première maxime fondamentale doit être de ne jamais nous laisser entraîner dans les

querelles qui troublent l'Europe; la seconde, de ne pas souffrir que l'Europe se mêle des affaires de ce côté-ci de l'Atlantique. "

Vers le même temps, M. Canning, ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, l'un des hommes politiques les plus illustres de l'Angleterre au dix-neuvième siècle, prenait une attitude nettement hostile aux vues de la Sainte-Alliance et manifestait hautement sa sympathie pour les colonies espagnoles. Cette sympathie devait bientôt se témoigner par la nomination d'agents consulaires chargés de représenter auprès d'elles le gouvernement anglais. On a souvent prétendu que M. Canning n'avait pas été étranger à la détermination prise par le président des Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, le 2 décembre 1823, James Monroe adressait au Congrès le célèbre message qui contenait l'énoncé de la doctrine politique à laquelle il a attaché son nom. On y lisait le passage suivant : " Dans les guerres entre puissances européennes, nées de difficultés qui ne regardent qu'elles-mêmes, nous n'avons pris aucune part, et notre politique est de pratiquer l'abstention... Mais nous sommes bien plus immédiatement intéressés, comme il est nécessaire, avec les mouvements qui se produisent dans cet hémisphère, et cela pour des raisons qui doivent être évidentes à tout observateur éclairé et impartial. Le système politique des puissances alliées est essentiellement différent à cet égard de celui de l'Amérique, et cette différence procède de celle qui existe dans leurs gouvernements respectifs... Nous devons en conséquence à la bonne foi et aux relations amicales qui existent entre les Etats-Unis et ces puissances de déclarer que nous devons considérer toute tentative de leur part pour étendre leur système à une portion quelconque de cet hémisphère comme dangereuse pour notre tranquillité et notre sécurité. En ce qui concerne les dépendances actuelles de telle ou telle

puissance européenne en Amérique, nous ne sommes pas intervenus et nous n'interviendrons pas. Mais pour ce qui regarde les gouvernements qui ont proclamé leur affranchissement, qui l'ont maintenu et dont, après mûre considération et conformément à la justice, nous avons reconnu l'indépendance, nous ne pourrions regarder toute intervention d'une puissance européenne quelconque, ayant pour objet soit d'obtenir leur soumission, soit d'exercer une action sur leurs destinées, que comme la manifestation d'une disposition hostile à l'égard des Etats-Unis." Dans le même message, après avoir mentionné les négociations entamées avec la Russie au sujet de l'Alaska, le président énonçait cet autre principe: " Les continents américains, par la condition libre et indépendante qu'ils ont conquise et qu'ils maintiennent, ne doivent plus être considérés comme susceptibles d'être colonisés à l'avenir par aucune puissance européenne. "

Voilà donc en quoi consiste la doctrine Monroe. Il nous paraît évident qu'elle ne s'opposerait aucunement à une attaque dirigée par l'Allemagne contre le Canada, dont les soldats vont combattre en Europe ceux du Kaiser. Mais elle serait contraire à l'établissement de la domination allemande sur notre pays, comme conséquence de la guerre. Ce fait ne signifie pas nécessairement que l'Allemagne victorieuse se laisserait arrêter par les protestations américaines.

Ce ne serait pas seulement la doctrine Monroe proprement dite qui serait violée par cette tentative de faire du Canada une annexe de l'empire d'Allemagne. Ce serait tout un ensemble de réclamations et de déclarations émanées du gouvernement américain, et qui se sont condensées un jour dans une formule que l'on a appelée " la doctrine Polk ". C'était en 1848. Les autorités du Yucatan proposaient de transférer la souveraineté de leur pays soit à la Grande-Bretagne, soit à l'Espagne. Le président Polk déclara que les Etats-Unis s'y

opposeraient énergiquement. "Nous ne pouvons pas consentir, dit-il, à un transfert de cette souveraineté à l'Espagne, à la Grande-Bretagne ou à aucun autre pouvoir européen. "

En prenant cette attitude, Polk suivait, comme il le mentionnait lui-même, " la politique bien établie " des Etats-Unis. En 1802, Jefferson s'était énergiquement opposé à la cession de la Louisiane par l'Espagne à la France, et avait même menacé de faire la guerre pour l'empêcher. En 1808, il avait déclaré que, satisfait du *statu quo* quant au Mexique et à Cuba, colonies espagnoles, le gouvernement américain ne pouvait consentir à ce qu'elles devinssent dépendances de la France ou de l'Angleterre. En 1811, le Congrès avait adopté, relativement à la Floride, une résolution dans laquelle il était dit que les Etats-Unis " ne pouvaient voir sans inquiétude une partie quelconque de ce territoire passer aux mains d'un pouvoir étranger ". En 1823, John Quincy Adams, secrétaire d'Etat de Monroe, se prononçait contre la cession de Cuba à l'Angleterre, événement qui, disait-il, " serait contraire aux intérêts de cette Union ". Plus tard, Henry Clay, secrétaire du même John Quincy Adams devenu président, déclarait que les Etats-Unis n'avaient aucune objection à voir Cuba demeurer en possession de l'Espagne, mais " ne pouvaient la voir avec indifférence passer de la domination espagnole à celle de tout autre pouvoir européen, et ne sauraient consentir à l'occupation de ces îles (Cuba et Porto-Rico) par aucune autre puissance européenne que l'Espagne, sous quelque prétexte que ce fût ". Le président Polk avait donc raison de parler, à ce sujet, de " politique bien établie ", en 1848.

De tout ceci il résulte que, soit en vertu de la doctrine Monroe, soit en vertu de la doctrine Polk, les Etats-Unis devraient opposer une résistance énergique à l'occupation du Canada par toute autre puissance européenne que l'Angleter-

re. Hâtons-nous d'ajouter que notre pays tient à honneur de sauvegarder, par d'autres efforts et par d'autres mesures préventives que par l'application de la doctrine Monroe, le régime dont il jouit. Et faisons nôtre cette affirmation de la *North American Review,* qui a publié sur ce sujet un intéressant article, dans son numéro de décembre : " Il n'y a probablement pas une chance sur un million qu'on tente une occupation ou une cession de cette nature en ce qui regarde le Canada ou toute autre possession britannique. "

* * *

Au milieu du fracas des armes, la voix émouvante du Vicaire de Jésus-Christ s'est fait entendre à l'univers, pour lui parler de paix et de charité. La première Encyclique de notre très Saint-Père Benoit XV est admirable par l'élévation de la pensée et par la noblesse du langage. En lisant ces considérations si vraies, si profondes et si lumineuses, ces adjurations si paternelles et si éloquentes dans leur magnifique simplicité, nous nous disions: " Non, le Pape ne meurt pas; la " lumière du monde " brille toujours au Vatican. Puisse le monde consentir enfin à se laisser guider par elle ! "

* * *

Quand paraîtra le prochain numéro de notre *Revue,* une autre année aura commencé son cours. D'avance nous offrons nos souhaits les plus sincères aux fidèles lecteurs de cette chronique mensuelle dont nous poursuivons le labeur depuis quinze ans: *magnum aevi spatium.* A tous nous disons du fond du coeur : Bonne et heureuse année !

Thomas CHAPAIS.

Québec, 22 décembre 1914.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — LE RETOUR À LA CULTURE FRANÇAISE (Article de M. René Doumic, de l'Académie française—*La Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1914). — L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS ET LE MANIFESTE DES INTELLECTUELS ALLEMANDS (Communication officielle de l'Université catholique de Paris à l'Université Laval de Montréal—novembre 1914). — LE COMTE ALBERT DE MUN (Article de M. Frédéric Masson, de l'Académie française—*Le Gaulois*, 7 octobre 1914. — Lettre de M. François Veuillot à *L'Action Sociale* de Québec, 19 novembre 1914). — LES CANADIENS FRANÇAIS D'ONTARIO (Allocution de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, 21 décembre 1914.—Appel de la Jeunesse catholique, Noël 1914).

LE RETOUR À LA CULTURE FRANÇAISE (Article de M. René Doumic, de l'Académie française — *La Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1914). — La guerre, qui accumule tant de ruines en Europe,est aussi une cause d'embarras pour celui qui signe ici d'ordinaire la *Chronique des Revues*. On lui pardonnera de rapprocher un si petit malheur de ces désastres indicibles qui accablent le monde. Mais enfin, c'est ainsi. Beaucoup de nos sources d'information habituelles se trouvent taries. Et les ciseaux, ce commode instrument de tous les chroniqueurs passés et futurs,ne trouvent pas facilement à parfaire la besogne accoutumée. J'aurais certes encore de l'aise à les manoeuvrer si, comme dans ma dernière chronique (octobre 1914, p. 358), je m'arrêtais à parler de la guerre uniquement. Car tout ce qui nous reste de revues et de journaux est rempli presque complètement des choses de la guerre. Mais mon voisin de stage à la *Revue Canadienne*, M. Thomas Chapais, traite ce sujet, chaque mois, dans une vue d'ensemble si remarquable et si remarquée que je me sens gêné vraiment. Les plus éloquentes reproductions et les

meilleures pages des revuistes d'outre-mer risquent d'être moins goûtées à côté de ces aperçus précis et solides que la plume de notre collaborateur expose d'une façon si magistrale dans *A travers les faits et les oeuvres*. Pour cette fois, au moins, je ne parlerai donc pas de la guerre et, je le répète, cela ne laisse pas de me mettre dans un certain embarras.

Je ne parlerai pas de guerre. Au contraire je vais plutôt parler de vie et de formation à la vie. Nos lecteurs se rappellent peut-être un article, que j'avais l'occasion de citer ici,dans ma *chronique* de mai 1914 (p. 464), sur la valeur des études gréco-latines pour la formation de l'esprit humain. Je l'avais extrait, cet article, du *Rosaire*, de Saint-Hyacinthe, livraison de février. Son auteur signait—un nom de plume, je pense—Edouard Cartier. Eh! bien, M. Edouard Cartier, quel qu'il soit du reste, a dû lire avec un vif intérêt l'étude que je veux aujourd'hui signaler, qui traite du même sujet, et est signée par M. René Doumic, de l'Académie française. C'est une confirmation on ne peut plus autorisée de la thèse que soutenait l'écrivain du *Rosaire*: à savoir, la supériorité de la méthode gréco-latine pour la formation des élites. L'Université de Paris ayant décidé, malgré le désordre des choses voulu par la guerre, que, partout où cela était matériellement possible, la rentrée des cours se ferait, cet automne,à la date accoutumée, M. Doumic s'en réjouit, parce qu'il voit là un signe de force et de confiance en l'avenir. C'est que, dit-il en citant M. Croiset, nous avons, à l'heure actuelle plus que jamais, à soutenir et à défendre la civilisation française. Et M. Doumic en augure un *retour à la culture française* qui, selon lui —c'est du reste l'avis de tous les pédagogues sérieux—, s'impose impérieusement. Tout naturellement, cela l'amène à définir ce qu'il faut entendre par la culture française.

Ce qui la caractérise, c'est son idéalisme. Elle résume le long travail et l'effort continu que l'homme a fait à travers les siècles pour s'élever

au-dessus de lui-même. Aux civilisations antiques elle a emprunté ce qu'elles avaient de plus pur; à leur héritage pieusement recueilli elle a joint le trésor de la pensée et de la sensibilité chrétiennes, et elle les a conciliés. Elle n'a rien ignoré, rien négligé, rien laissé perdre de tout ce qui, dans le monde moderne, a été pour l'homme un accroissement de dignité. Elle est très française, parce qu'elle sait le prix de ces vertus que rien ne remplace: l'amour de la patrie, l'attachement au sol natal, la tendresse familiale, la gratitude pour le passé, le respect de la tradition. Mais elle n'est si française que pour mieux mériter le droit d'être largement humaine.

Cette culture a trouvé son expression dans un enseignement: celui qui porte le nom de classique. Est-il besoin de définir cet enseignement plusieurs fois séculaire, et qui est le type même de l'enseignement français? Avant tout, il est un enseignement de culture générale. Et ce mot doit s'entendre en un double sens. Cette culture est générale parce qu'elle donne à l'esprit des clartés de tout; elle est générale parce que les connaissances qu'elle embrasse sont celles qui doivent être communes à tous. Cet enseignement met à sa base l'étude des langues et des littératures anciennes. Car il est impossible de bien écrire et même de bien parler le français si on ignore le latin, et de l'écrire ou de le parler avec un certain degré de délicatesse et de pureté si on ignore le grec. Les langues anciennes ont cet avantage, entre plusieurs, qu'elles sont une barrière contre l'invasion des langues étrangères modernes, au contact desquelles un esprit encore tendre risquerait de se déformer. Elles mettent à notre disposition le patrimoine de littératures qui ont réalisé la perfection. Elles nous introduisent ainsi naturellement dans notre propre littérature, qui, sans elles, serait inintelligible et nous deviendrait à nous-mêmes une littérature étrangère.

Dans cet enseignement, le principe actif appartient aux lettres, parce que l'objet de toute éducation est de préparer le jeune homme à la vie; et les lettres sont le miroir de la vie. C'est à elles qu'est confié le soin de façonner l'esprit, parce que seules elles peuvent lui donner la souplesse et la variété des ressources, la finesse et la pénétration; et que seules elles peuvent développer, dans un ensemble complet et dans un juste équilibre, toutes ses facultés,l'intelligence et la volonté,comme l'imagination et la sensibilité. Donc elles sont au centre de l'édifice. L'histoire et les sciences ne leur ont été ni sacrifiées, ni même subordonnées, mais elles sont groupées et ordonnées autour d'elles. Un tel enseignement, bien loin d'être

artificiel et arbitraire, est calqué sur la réalité et tient compte de toutes ses exigences. Car avant d'être un savant, un ingénieur, un médecin, un architecte, il faut être un homme. Et beaucoup mourront sans avoir jamais eu à utiliser les notions qu'enseignent la géométrie, l'algèbre et la chimie; mais tout au long de leur vie ils auront eu à dépenser ce trésor d'observation, de sagesse,de rêve, de poésie qui est enclos dans la littérature. C'est pourquoi l'enseignement classique a reçu des hommes reconnaissants le beau nom d'*humanités*. Il a traversé toute notre histoire, survécu à toutes ses tourmentes, et, l'une après l'autre, toutes les générations se le sont transmis. Il s'est accommodé de tous les régimes, et, France de Louis XIV ou France de la Révolution, il suffisait que ce fût la France pour qu'il s'accordât avec elle. Il n'a rien de contraire aux conditions d'existence des démocraties modernes, puisqu'il est accessible à tous; il n'est pas le privilège d'une élite, il est vrai seulement qu'il sert à former l'élite. Répandu dans cette élite tout entière, il se communique par elle à la masse et entretient ainsi dans toute la nation un même esprit. Quant aux services qu'il nous a rendus, est-il besoin de les énumérer? Il n'est que de voir le prestige dont jusque aujourd'hui l'esprit français n'a pas cessé de jouir à travers le monde.

Or, cette culture classique, qui a donné à travers le monde tant de prestige à l'esprit français, M. Doumic estime qu'on s'en était trop éloigné à l'Université de France, surtout depuis quinze ans. Et c'est l'enseignement secondaire qui avait le plus souffert. Nous regrettons de ne pas citer au complet la si forte argumentation de l'écrivain académicien. Quand il parle de ces travaux écrits, que multipliait l'ancienne Université, " compositions latines et françaises, vers et prose, narrations, discours, dissertations ", qui " forcent l'enfant — qu'ils soient bons ou mauvais — à mettre en oeuvre le savoir acquis, à dominer sa matière et à manifester quelque mérite personnel ", on sent qu'il parle de choses qu'il a appris à aimer et qu'il les regrette pour la jeunesse de son pays.

C'est cette ébauche de la personnalité qu'elle avait sans cesse en vue.

C'est à cet éveil de la personnalité qu'elle tendait sans cesse. Le jeune homme dont elle avait guidé l'enfance et l'adolescence, elle voulait qu'il eût appris non pas tant les lettres, l'histoire ou les sciences, qu'à être quelqu'un et à être lui-même... On m'objecte que si elle y réussissait avec quelques-uns, il y avait les autres, les médiocres et les mauvais, les indifférents et les réfractaires, l'armée des paresseux et des cancres. Mais ces autres-là, on les retrouvera toujours et partout pareils à eux-mêmes. Le mode d'enseignement n'y fait rien. Et ce n'est pas leur niveau qu'il faut prendre pour y abaisser la mentalité du pays. Je dirai plus. Sur ceux-là même qui semblaient s'en désintéresser, un enseignement facile, accessible à tous, souriant et humain, mettait quelque empreinte; collégiens ignorants, ils étaient de ces ignorants qui, plus tard, quand ils ne seront plus au collège, pourront devenir des lettrés.

Et alors M. Doumic fait le procès du nouveau système, celui des bifurcations, dont il a été tant parlé lors de l'enquête Ribot en 1901 ou 1902. Et c'est un dur procès que fait l'ami des " classiques " à ceux qui ont voulu des sciences et du pratique un peu partout. A quel résultat est-on arrivé ? A-t-on gagné quelque chose ? A-t-on perdu plutôt et beaucoup ? Lisez bien.

Sur le résultat, tout le monde s'accorde. Les jeunes gens savent-ils davantage et surtout savent-ils mieux les sciences? Ce n'est l'avis ni des professeurs de sciences chargés de compléter leur éducation scientifique, ni des industriels consternés qu'au lieu d'ingénieurs il leur arrive aujourd'hui des contremaîtres. Ils ne savent plus le grec et le latin, et peut-être en prenez-vous aisément votre parti. Mais ils ne savent plus le français. D'un bout à l'autre de la hiérarchie universitaire, et qu'il s'agisse des devoirs de classe, des copies de baccalauréat ou des épreuves d'agrégation, tous les examinateurs, tous les jurys s'accordent à reconnaître que les compositions prétendues françaises sont lamentables. On ne sait plus composer, ordonner un sujet, subordonner des idées; nul souci de la forme, une rédaction quelconque, ni précision dans les termes, ni goût, ni mesure, ni style. C'est ce qu'on a appelé la " crise du français ". La formule ayant défrayé beaucoup d'enquêtes et d'articles de journaux, les représentants de l'enseignement officiel ont affecté de n'en pas tenir

compte. Mais l'heure n'est plus à ces dédains transcendants. Trêve de sourires et d'ironies ! Tout se tient, les idées et les mots. La langue d'un peuple reflète son âme. Quand le langage s'altère, il y a lieu de s'inquiéter, de remonter aux causes du mal et de chercher si le cerveau lui-même ne serait pas atteint. Quand on écrit moins bien le français, c'est qu'on pense moins français.

Et la cause qui fait qu'on pense moins français, M. Doumic la voit dans l'infiltration étrangère, et surtout la germanique. Et c'est pourquoi il conclut, en s'adressant avec éloquence aux maîtres de l'enseignement français,"qu'il faut revenir à la culture française et faire reculer la culture allemande---comme les chefs de l'armée française font reculer l'armée allemande ". Ah! cette page est belle à lire, et nous savons plus d'un professeur de nos collèges, souvent méconnu et discuté par ceux-là même qui lui doivent, à lui et à sa méthode qui est la classique, d'être ce qu'ils sont, qui aimera à la lire en effet. Qu'ils la lisent donc, nos chers maîtres de Montréal, de Sainte-Thérèse, de l'Assomption ou de Joliette, et qu'ils se félicitent d'être, sur un champ plus modeste sans doute, mais en somme le même, en si flatteuse et si distinguée compagnie. Voici donc pourquoi M. René Doumic demande qu'on revienne à la culture française, c'est-à-dire à la vieille méthode classique gréco-latine :

Nous le demandons parce que l'avenir de l'esprit français en dépend. Cet esprit, dont nous sommes fiers et auquel, en tout état de cause, nous devons tenir, puisqu'il est nôtre et qu'il est nous-mêmes, ce serait une grave erreur de le considérer uniquement comme un don de la race, sans y voir aussi un produit de l'éducation. Il ne s'est pas fait en un jour et nous pouvons perdre un peu de lui tous les jours. Il n'est pas plus une création spontanée qu'il n'est un trésor intangible. Les qualités dont il est la réunion sont en partie le résultat d'une lente élaboration à travers les siècles, d'une discipline attentive et continûment observée. Il convient donc que l'enseignement aille dans leur sens, les favorise, les main-

tienne en nous et les y fortifie. Les contrarier et les combattre, ce serait une sorte d'impiété. Les défenseurs les plus acharnés des récentes méthodes universitaires ne contestaient pas qu'elles ne fussent au rebours de nos tendances naturelles. Et ils s'en applaudissaient, car, disaient-ils, elles font contrepoids : l'esprit français est brillant et léger — c'était déjà l'opinion de Mme de Staël —, un peu de lourdeur, d'où qu'elle vienne, ne lui fera pas de mal... C'est un argument qu'on ne verra plus reparaître dans les discussions.

Nous le demandons, parce que l'avenir du caractère français en dépend. Entre les qualités intellectuelles et les qualités morales d'un individu ou d'un peuple, il n'y a pas de cloisons étanches. Le cerveau influe sur le coeur, si certaines pensées viennent du coeur. Nous sommes une nation chevaleresque ; c'est notre humeur, mais c'est aussi l'effet de cette culture désintéressée qui se poursuit. Nous avons la bravoure en partage. Le beau et le bien plutôt que l'utile nous charment. Vienne l'occasion, ceux même en qui on avait le moins soupçonné la flamme cachée se révèleront des héros. N'est-ce pas que Plutarque et Corneille nous ont été dès l'enfance des professeurs d'héroïsme ? Nous avons du bon sens et parfois nous l'aiguisons d'esprit. N'est-ce pas que, de Montaigne à La Fontaine et de Boileau à Voltaire, nous avons eu des ancêtres qui mêlaient à beaucoup d'esprit beaucoup de bon sens ? Nous détestons l'exagération, l'emphase et ce qu'on désigne aujourd'hui du nom de *bluff*. C'est que le premier trait de notre littérature est la simplicité. Nous sommes inaptes au mensonge. C'est que notre langue, la plus claire qui ait résonné aux oreilles des hommes, ne se prête pas à l'obscurité et aux détours de la traîtrise. Nous sommes humains. C'est que, de Platon et de Cicéron aux maîtres de la pensée chrétienne, les maximes qu'on a toujours offertes à notre méditation sont des maximes de haute sagesse et de bonté. Ainsi la France a inventé la culture française, et, en retour, elle est devenue, grâce à cette culture, la plus belle et la plus douce France...

L'Université catholique de Paris et le manifeste des intellectuels allemands (Communication officielle de l'Université catholique de Paris à l'Université Laval de Montréal —novembre 1914). — Ce retour à la culture française que demande si éloquemment le distingué "cultivé" qu'est M. René

Doumic, ce n'est pas sans doute, le désormais fameux manifeste des intellectuels allemands qui le paralysera. Bien au contraire, il a produit en France, et ailleurs aussi, ce manifeste, une émotion qui n'est pas près de disparaître. La réponse du recteur et des professeurs de l'Université catholique de Paris le prouve surabondamment. Cette réponse, nous l'avons reçue à Montréal à la fin de novembre. Elle avait été publiée par *La Croix* de Paris le 19 novembre. L'exemplaire que nous tenons ne porte pas de date. Mais l'*acte* — car ç'en est un et qui compte — de nos anciens maîtres de Paris est évidemment de la mi-novembre. Nous nous faisons un devoir de le reproduire au moins en très grande partie, dans ce recueil de documents que constitue notre modeste *chronique des revues*. Quand les esprits se seront apaisés et que l'horrible guerre sera du domaine de l'histoire, on relira cette page avec émotion et avec profit. C'est encore ici la culture française qui se montre la supérieure.

Et de quoi donc s'agissait-il ? Quatre-vingt-treize représentants de la science et de l'art allemands, ainsi qu'ils se qualifient eux-mêmes, ont fait entendre un appel au monde civilisé pour justifier les Allemands, et de la guerre qu'ils ont déclarée et de la manière dont ils la font. Ce n'était vraiment pas faute de besoin. Car l'on sait de reste qu'on leur reproche, aux Allemands, bien des choses sur l'un et l'autre points. Et ils se sont mis *quatre-vingt-treize* à exécuter cette lourde tâche ! Il me semble que ce chiffre, à nous catholiques fils de France, paraît sinistre et sanglant depuis cent vingt-deux ans bientôt, depuis le 21 janvier 1793. Il le restera longtemps. Or ce manifeste des *quatre-vingt-treize* a cela de particulier qu'il se contente de nier : *Il n'est pas vrai que... Il n'est pas vrai que...* C'est un procédé commode dont font prompte justice les maîtres de l'enseignement catholique de Paris. Voici du reste leur réponse. Elle constitue, nous l'avons dit, et sera toujours, un terrible document.

Quatre-vingt-treize *représentants de la science et de l'art allemands*, ainsi qu'ils se qualifient eux-mêmes, ont adressé *un appel au monde civilisé* pour justifier les Allemands, et de la guerre qu'ils ont déclarée et de la manière dont ils la font. " Il n'est pas vrai, disent-ils, que l'Allemagne ait provoqué cette guerre. Il n'est pas vrai qu'elle ait violé criminellement la neutralité de la Belgique. Il n'est pas vrai que ses soldats aient porté atteinte à la vie ou aux biens d'un seul citoyen belge, sans y avoir été forcés par la rude nécessité d'une défense légitime. Il n'est pas vrai que ses troupes aient brutalement détruit Louvain. Il n'est pas vrai qu'elle fasse la guerre au mépris du droit des gens ; ses soldats ne commettent ni actes d'indiscipline, ni cruautés. Il n'est pas vrai que la lutte contre ce qu'on appelle le militarisme allemand ne soit pas dirigée contre la culture allemande, comme le prétendent nos hypocrites ennemis." Et ils demandent qu'on les croie, car leur voix est *la voix de la vérité.*

Parmi les signataires du manifeste, nous avons relevé avec une douloureuse surprise les noms de quelques théologiens et professeurs attachés par leurs croyances à la religion catholique. Aussi, nous croyons accomplir un devoir de notre fonction en formulant ici notre très expresse protestation contre les assertions de principes et de faits que les professeurs allemands ont cru pouvoir cautionner de leur signature et, en notre qualité de professeurs à l'Université catholique de Paris, au nom des facultés de théologie, de philosophie, de droit canonique et civil, de lettres, de sciences, groupées en cet établissement d'enseignement supérieur, nous affirmons que ces assertions sont contraires à la vérité et doivent être rejetées.

Nous ne rechercherons pas si cette protestation des représentants de la science et de l'art allemands est une oeuvre d'art. Il est sûr qu'elle n'est pas une oeuvre de science. La passion et le préjugé s'y montrent à découvert, excluant tout esprit critique. Ce que disent les ennemis ne saurait être que calomnies, mensonges, hypocrisie. Seuls les documents d'origine allemande méritent créance. Il faut poser en principe, malgré le démenti des faits les plus palpables, que les soldats allemands ne commettent ni actes d'indiscipline, ni cruautés. Il est impossible qu'ils aient fusillé des vieillards et des prêtres désarmés, souillé ou mutilé de pauvres innocents. Quand on ne peut nier les faits, comme la violation de la neutralité belge, l'incendie de Louvain ou de Senlis, le bombardement de la cathédrale de Reims, on rejette la faute sur les victimes. Pour preuve, l'affirmation des signataires doit suffire : leur voix n'est-elle pas la voix de la vérité?

Eh bien, non! Votre voix est celle de l'erreur, d'une erreur que nous nous refusons à croire volontaire. Et, pour prouver ce que nous affirmons, nous nous appuyons, nous, sur des documents diplomatiques publiés par les diverses puissances, sur des enquêtes conduites avec le plus grand souci de l'exactitude, sur ce que nous avons vu de nos yeux—documents qui établissent d'une façon péremptoire que l'Allemagne a prémédité la guerre et a fait échouer toutes les tentatives de conciliation; enquêtes et constatations qui nous donnent le droit de protester de toutes nos forces, à la face du monde, contre les actes abominables par lesquels l'armée allemande a fait reculer la civilisation jusqu'aux *Invasions* des barbares.

Bombarder des villes ouvertes; détruire systématiquement les usines et les habitations, soit en les bombardant sans nécessité militaire, soit en les incendiant méthodiquement avec des pulvérisateurs ou des pastilles fulminantes préparés à l'avance; lancer du haut des ballons sur les quartiers pacifiques des villes ouvertes des bombes qui blessent ou tuent des femmes et des enfants; contraindre des non-combattants et des femmes à marcher en tête des colonnes assaillantes afin de paralyser la résistance de l'adversaire; prendre des otages par centaines et les rendre responsables de violations du droit des gens dont ils sont entièrement innocents et qui, le plus souvent, ne peuvent être reprochées à aucun citoyen ennemi, puisque, ou bien elles sont totalement imaginaires, ou bien elles ne sont que le moyen suprême de légitime défense d'une population victime des pires attentats; fusiller ou emprisonner des prêtres, qui n'ont d'autre tort que d'être les chefs moraux du peuple catholique, et des maires qui, scrupuleusement respectueux des lois de la guerre, se bornent à défendre leurs concitoyens contre les violences injustes et les pillages; usurper le drapeau de la Croix-Rouge pour transporter des soldats et des munitions, et bombarder au contraire les hôpitaux et les ambulances de l'ennemi couvertes de ce drapeau protecteur; porter clandestinement les armes et déguiser en femmes les soldats qui ont caché leur fusil sous les plis de leurs jupons; lever les bras pour faire signe qu'on se rend et fusiller à bonne portée les soldats qui approchent sans méfiance; employer des balles dum-dum et des balles explosibles d'un poids inférieur à 400 grammes; achever les blessés; couvrir la haute mer de mines automatiques de contact qui " ne deviennent pas inoffensives dès qu'elles ont rompu leurs amarres " et qui, par suite, exposent aux pires dangers la navigation pacifique: tous ces méfaits, *dont l'autorité militaire doit nécessairement accepter la responsabilité*, sont des violations manifestes de la loi des na-

tions. On n'a pu justifier pour les excuser d'aucune provocation et le belligérant qui les a commises s'est déshonoré lui-même.

Le droit moderne de la guerre, chrétien dans ses origines, repose tout entier sur deux principes essentiels : le principe de la distinction entre les combattants et les non-combattants et l'affirmation que la guerre n'autorise pas le belligérant à faire à l'ennemi le plus de mal possible par tous les moyens possibles. Notre implacable ennemi se met en révolte ouverte contre ces deux règles primordiales et il est douloureux de constater que cette révolte n'est que le développement logique de son attitude au début des hostilités. N'a-t-il pas commencé la guerre en violant la neutralité de deux pays, le Luxembourg et la Belgique, dont il devait, par convention expresse, garantir l'indépendance et l'intégrité? Prétendre qu'il n'a fait que nous devancer, n'est-ce pas chose monstrueuse, alors que l'événement n'a que trop prouvé que notre frontière du nord n'avait pas même été mise en état de supporter le premier choc de l'ennemi et que toutes nos armées étaient à l'est ?

De tels actes violent non seulement la loi humaine, mais la loi religieuse, car l'Eglise, à travers les âges, a, dans sa morale, déterminé les conditions de la légitimité de la guerre et les maximes qui s'imposent à la conscience des belligérants. Il appartient à des professeurs catholiques de rappeler que, dès le dixième siècle, l'Eglise, par la belle institution de la *paix de Dieu*, poussa la première—et avec quelle vigueur!—l'humanité vers l'acceptation de cette " discipline de la violence " qui fut pour elle un des progrès les plus méritoires et les plus bienfaisants. Déjà, à cette époque, les conciles de Charroux et de Narbonne proclamaient que les clercs, les vieillards, les femmes, *les laboureurs* devaient être soustraits aux entreprises du belligérant, et cette protection s'étendait aussi aux animaux de labour et aux moulins. Ainsi le travail était protégé en même temps que la faiblesse, et la force commençait de reconnaître la maîtrise du droit.

Renoncer à ces règles, détruire de parti pris les temples de la science, de l'art et de la religion, aller, comme il est arrivé dans plusieurs églises, jusqu'à des attentats à proprement parler sacrilèges, c'est retourner à la barbarie, c'est même sortir du christianisme, invoquât-on mille fois le nom de Dieu pour couvrir ses actes.

Enfin, sans condamner en bloc toute la culture allemande, ainsi que tendent à le faire croire les auteurs du manifeste, sans méconnaître en particulier les services rendus par la science et l'érudition germaniques,

nous tenons cependant à montrer que les actes de violence contre lesquels nous protestons sont étroitement rattachés aux dangereuses doctrines dont l'Allemagne a été depuis un siècle le principal foyer. Que de fois l'Eglise mère et maîtresse nous a mis en garde, par la bouche de ses pontifes Pie IX, Léon XIII et Pie X, contre les erreurs d'origine étrangère, c'est-à-dire en fait germanique, qui tendaient à altérer, même dans des pays, comme le nôtre, de religion catholique et de culture latine, la véritable et saine doctrine catholique! On ne voit que trop aujourd'hui la conséquence de ces erreurs. La philosophie allemande, avec son subjectivisme de fond, avec son idéalisme transcendental, avec son dédain des données du sens commun, avec ses cloisons étanches entre le monde du phénomène et celui de la pensée, entre le monde de la raison et celui de la morale ou de la religion, n'a-t-elle pas préparé le terrain aux prétentions les plus extravagantes d'hommes qui, pleins de confiance en leur propre esprit et se tenant eux-mêmes pour des êtres supérieurs, se sont cru le droit de s'élever au-dessus des règles communes ou de les faire plier à leur fantaisie? Kant n'a-t-il pas posé en principe que chacun doit agir de telle sorte que ses actes puissent être érigés en règle universelle, laissant à la conscience individuelle le soin de juger si la condition est remplie ? Hegel n'a-t-il pas affirmé l'équivalence ou l'identité du fait et du droit ? Nietzsche, quelques réserves qu'il ait faites sur la culture allemande, n'a-t-il pas, par sa théorie du surhomme, préconisé, avec un cynisme brutal, le droit de la force? Le matérialisme sans vergogne du monisme évolutionniste, le panthéisme latent ou explicite des philosophes idéalistes et des théoriciens subjectivistes de la religion, au service l'un et l'autre de l'orgueil germanique, n'ont-ils pas concouru à présenter dans l'Allemand le type le mieux réussi de l'espèce humaine, devant qui tous les autres n'ont qu'à s'incliner, le type en qui le divin a trouvé sa plus haute réalisation ?

Produits eux-mêmes du tempérament intellectuel et moral des Allemands, tel que l'ont fait les quatre siècles écoulés depuis la Réforme protestante, ces principes ont à leur tour fortifié les tendances de ce tempérament, et leur influence s'est, plus ou moins, étendue à tous. Pour les hommes d'action, un traité ne sera qu'un *chiffon de papier* que l'on déchire au gré de ses intérêts! Chiffon aussi, le droit des peuples faibles qui ont le malheur de gêner le progrès d'un grand Etat! Chiffon, toutes les restrictions apportées, dans la guerre, au droit illimité de la force! Et, loin de s'excuser d'agir d'après de tels principes, ils s'en feront gloire, à l'image du plus grand d'entre eux, Bismarck. Des hommes d'étude en

viendront à laisser entendre que tout ce que disent les Allemands est vrai, que tout ce qu'ils font est juste ! C'est la thèse des signataires du manifeste. Sachons-leur gré de ne l'avoir pas expressément formulée. Devant le monde civilisé, ils font profession de reconnaître le droit des gens et le droit de la vérité. C'est un hommage implicite à la valeur, à la puissance de l'absolu, peut-être une concession aux catholiques dont on a obtenu la signature. Mais que l'on y prenne garde ! Quand on prétend avoir raison à tout prix,quand on est si sûr de soi qu'il devient impossible de reconnaître ses erreurs et ses torts, quand on identifie ses propres idées avec le vrai, sa propre conduite ou celle des siens avec le juste, on n'est pas loin de méconnaître en pratique cet absolu que l'on admet en principe, on le plie à soi au lieu de se régler sur lui et on se fait la mesure des choses.

Les signataires du manifeste ont bien voulu parler au monde comme des hommes à des hommes. Mais ils ont trop montré qu'ils ne savent ni voir les faits qui les contrarient, ni reconnaître le droit qui les condamne.

Au nom du véritable esprit scientifique, nous démentons leurs assertions ; au nom du véritable esprit chrétien, nous les réprouvons et nous les dénonçons.

Avec l'approbation de Son Eminence le cardinal-archevêque de Paris, chancelier de l'Université catholique, et au nom de tous les professeurs :

Le recteur, Alfred Baudrillart.
Le doyen de la faculté de théologie, J. Bainvel.
Le doyen de la faculté de droit canonique, A. Boudinhon.
Le doyen de la faculté de philosophie, E. Peillaube.
Le doyen de la faculté de droit, J. Jamet.
Le doyen de la faculté des lettres, H. Froidevaux.
Le doyen de l'école des sciences, E. Branly.

Le comte Albert de Mun (Article de M. Frédéric Masson, de l'Académie française—*Le Gaulois,* 7 octobre 1914. — Lettre de M. François Veuillot à l'*Action Sociale* de Québec, 19 novembre 1914). — Cette belle réponse des maîtres de l'enseignement catholique français au manifeste allemand et ce superbe plaidoyer de M. René Doumic pour le retour à la culture française, nul n'y aurait applaudi davantage que M. le comte Albert de Mun, le grand catholique, dont notre col-

laborateur, M. Thomas Chapais, a déploré la mort dans sa chronique de novembre. M. de Mun est mort dans toute sa gloire (Bordeaux—6 octobre 1914). J'avais retenu plusieurs articles écrits au lendemain du jour fatal pour cette chronique, où si souvent j'ai eu l'occasion de citer quelques paroles tombées de la plume ou de la bouche,toutes deux si éloquentes, de M. de Mun. Mais il me faut me borner à deux, l'un écrit par M. Frédéric Masson,l'autre extrait d'une lettre de M. François Veuillot. Naguère j'avais entendu le grand orateur à Reims, puis à Paris, aux Cercles ouvriers, et une autre fois à Montmartre. Quelle fête c'était pour le coeur et l'âme d'un croyant! Que mon hommage, qui veut être avant tout modeste et respectueux, s'ajoute à tant d'autres. Voici l'article de M. Frédéric Masson.

Albert de Mun est mort ! — Il est mort la plume en main. — Tous les jours depuis deux mois, depuis la déclaration de guerre, il apportait aux patriotes le réconfort de sa parole, dont la magnificence et la conviction pénétraient au plus profond des âmes pour les exalter dans le devoir.—C'était un soldat et un chrétien : il tenait la plume comme il avait tenu l'épée. L'ardeur de ses convictions se colorait d'une chevaleresque courtoisie : même dans ses plus vives polémiques, il n'offensa jamais les adversaires. Ses convictions religieuses étaient si profondes, si sincères, si hautement affirmées, que les plus ardents dans la lutte contre le catholicisme les lui pardonnaient. Il avait figure de croisé et ceux qui se souvenaient de l'officier de cuirassiers et de ses discours d'il y a quarante ans en gardaient une impression ineffaçable. — Mais, à côté de ses croyances religieuses, Albert de Mun échauffait avec une égale passion ses croyances patriotiques. La vue si claire et si juste des périls que faisait courir à la France le service de deux ans obligea sa conscience à entreprendre une campagne dont le résultat fait autant d'honneur à son intelligence qu'au bon esprit de la nation. — S'il ne put apporter dans la discussion à la tribune tous les arguments qu'inspirait à ses justes inquiétudes la connaissance exacte des forces de l'adversaire, du moins dans les journaux, dans celui-ci en particulier, il sonna constamment le tocsin pour appeler aux armes les générations endormies dans le bien-être et pé-

nétrées par le pacifisme. Il réussit à les éveiller, mais par quelle continuité d'efforts ! Et comme à cette parole écrite, à laquelle la fragilité de sa santé avait réduit le merveilleux, l'inoubliable orateur, il eût préféré la parole ailée dont il avait, en grand artiste, étudié tous les mouvements, toutes les nuances et où il portait, avec un accent qui n'était qu'à lui, une sorte de grâce cavalière de gentilhomme. Du grand orateur, outre la période puissamment étendue, outre le développement d'une ampleur magistrale, outre tous les agréments d'une voix prenante et si distincte, si forte, qu'elle était recueillie dans tous les coins de la plus vaste salle, n'avait-il pas la noblesse de l'attitude, un port martial de tout le corps, une beauté de la tête qu'il est douloureux de rappeler, quelque chose qui était unique et qui ne saurait se renouveler ?

Lorsque la voix s'éteignit et que les médecins lui interdirent la tribune, il prit la plume, mais il demeura un orateur, il écrivit des discours : ils avaient une pareille éloquence et un même mouvement, ils étaient inspirés par les plus hautes et les plus nobles croyances : Dieu et la patrie.— Au temps de cette union patriotique qu'il avait recommandée si fortement et qu'il avait vu s'accomplir avec tant de joie, il n'est point de polémique qui puisse s'engager sur son cercueil : tous les partis salueront en Albert de Mun un grand Français et un grand chrétien. Mais il appartient peut-être à ceux qui l'ont approché de dire l'agrément de son esprit, le charme de sa conversation, l'aménité de son caractère. Partout où il passa, dans l'armée comme à la Chambre et à l'Académie, dans les réunions ouvrières dont il fut l'âme, dans les oeuvres dont il fut le bienfaiteur, dans son collège électoral de Morlaix où, depuis vingt ans, il fut constamment réélu, partout il traîna les coeurs après lui, comme le butin de sa conquérante et prestigieuse nature. — Conquérante, certes, et c'était pour maintenir et pour étendre cette conquête que, chaque jour, malgré la fatigue accrue, malgré les désordres d'une maladie qui l'étouffait, malgré les médecins interdisant toute émotion, chaque jour, il jetait aux quatre vents de France son vibrant appel. Ceux qui l'approchaient voyaient avec inquiétude l'amaigrissement de son visage, l'éclat de ses yeux, la nervosité de ses gestes. Il n'écoutait personne : il était à son article, comme il eût été au feu, et s'il tombe, c'est en soldat, au champ d'honneur ! — Puisse-t-il seulement avoir vu se lever, dans le ciel de vendémiaire, l'aube de la victoire prochaine !

Et voici la conclusion de la lettre de M. François Veuillot

écrite de Paris (25 octobre 1914) à l'*Action Sociale* de Québec (19 novembre 1914).

Le gouvernement lui-même ne tarda pas à s'associer à l'admiration générale. Il venait de fonder, pour instruire, informer, fortifier nos soldats en campagne, un *Bulletin des Armées* : M. de Mun, ce " clérical ", ce " réactionnaire ", cet ennemi de la République, ce chef de l'opposition, fut un des premiers écrivains dont il réclama la collaboration. Quelques jours après, le ministère jugeait indispensable de s'entourer d'un conseil de personnages considérables et expérimentés : M. de Mun fut l'un des hommes politiques auxquels il s'adressa. Et l'historien du grand catholique pourra révéler toute l'activité secrète que M. de Mun déploya dans ce rôle nouveau, tout le travail et tout le bien qu'il accumula pendant les quelques semaines où il fut le collaborateur du pouvoir. Ses articles quotidiens n'étaient que la moindre occupation de ses journées remplies à éclater. Ai-je besoin d'ajouter que le militant chrétien fit profiter la religion de l'autorité qu'on accordait à sa personne? Un de ses premiers soins fut d'établir cette oeuvre des aumôniers volontaires, qui m'a fourni l'inoubliable consolation de travailler près de lui, sous ses ordres, au cours des dernières semaines de sa vie. Son insistance avait obtenu du cabinet l'autorisation de présenter des candidats, qui seraient acceptés de confiance et nommés, par le ministre, à des postes nouveaux que l'on créait pour eux. Et son dernier acte fut précisément d'enlever la promotion de dix-huit aumôniers supplémentaires ajoutés encore à la longue série de ceux qu'il avait fait partir aux armées. La dépêche, signée de son nom, qui m'apprenait ce nouveau succès, me parvint quelques minutes après la tragique annonce de sa mort. — Admiré et aimé du peuple comme des soldats eux-mêmes, auxquels il adressa, par l'organe officiel imprimé pour eux, de nobles et vibrants appels, consulté et écouté du gouvernement, quel grand rôle, quelle bienfaisante action pouvait accomplir encore cet illustre et superbe chrétien ? Quelle n'eût pas été son influence au cours de cette guerre interminable, et plus tard, au lendemain des hostilités, quand la vieille politique essaiera de reprendre pied contre l'esprit nouveau ? Il semblait donc qu'il fût l'homme providentiel, marqué par Dieu pour opérer le rapprochement décisif entre le peuple et le gouvernement et l'Eglise. Car, de toute évidence, et aux yeux de tous, il représentait l'Eglise et la religion. Son ardent et éclatant patriotisme n'avait effacé en rien, ni dans ses actions, ni dans l'esprit public, son catholicisme avéré, apostolique et conquérant. Oui,

encore une fois, c'était l'homme providentiel, à qui Dieu semblait réserver au faîte de son admirable carrière d'être le grand réconciliateur de la France avec le ciel...— Mais Dieu n'a besoin de personne. Et M. de Mun est mort.

Cette mort, toutefois, grâce à la secrète et toute-puissante intervention de la puissance divine, qui seule sait jouer des existences humaines comme un artiste joue du clavier, cette mort achèvera les oeuvres et les leçons de cette vie. Enlevé brusquement au sommet de son oeuvre, au milieu d'un magnifique élan national et dans une véritable apothéose, Albert de Mun laissera certainement, dans la reconnaissance et dans l'imagination populaires, une trace ineffaçable. Longtemps après sa disparition, l'on suivra le sillage lumineux qu'il prolonge après lui. Cette mort d'ailleurs, connue de tous, en ses plus intimes détails, donne un exemple et une leçon qui couronnent la vie du " grand patriote ".

Nul n'ignore, en effet, qu'Albert de Mun est véritablement tombé sur le champ de bataille, ayant en pleine conscience et en pleine volonté sacrifié sa vie pour la France. Nul n'ignore que la maladie de coeur qui, depuis quelques années, l'écartait de la tribune, aurait dû également le tenir éloigné d'un surmenage intensif. Rien n'était plus propre à précipiter le dénouement fatal que ce travail incessant et fiévreux, poursuivi dans une émotion et une exaltation continuelles. Et M. de Mun le savait. Mais il savait aussi que son article quotidien soutenait, relevait des milliers d'âmes; il savait que ses démarches de tous les jours auprès du gouvernement, sa correspondance quotidienne avec une foule de personnalités agissantes et d'oeuvres nécessaires, activaient singulièrement la flamme du patriotisme et les progrès de la religion; il savait qu'en immolant sa vie goutte à goutte il contribuait éminemment au salut national. Et, sans se donner un instant de relâche, il persévérait. Cependant, la maladie envahissante avançait vers les sources de la vie, multipliait dans cet organisme ébranlé les avertissements tragiques. Entre ses journées débordantes, il passait des nuits d'angoisse. Son sommeil, coupé d'étouffements, ne renouvelait plus ses forces épuisées. Il continuait quand même. Il mourut à minuit; à dix heures du soir, il avait terminé son dernier article...

On sait cela; et l'admiration, l'affection montent vers ce héros, de toutes les âmes françaises. Et nul n'a été surpris des honneurs exceptionnels rendus par le gouvernement de la République à cet homme qui, officiellement, n'était qu'un simple député de l'opposition. Car, en assis-

tant de sa personne aux funérailles de ce député de l'opposition, en s'y faisant accompagner de tous les ministres et de tous les ambassadeurs, le chef de l'Etat n'a fait que traduire le sentiment unanime de la nation en deuil. — Et ce jour-là, dans l'église tendue de noir, le Président de la Ré publique et tous les membres du gouvernement — qui veulent ignorer Dieu et qui se refusent à pénétrer dans les temples catholiques — assistèrent officiellement à une cérémonie religieuse. Albert de Mun, mort, avait opéré ce miracle, espéré et préparé par sa vie tout entière !

Les Canadiens français d'Ontario (Allocution de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal—21 décembre 1914—Appel de la Jeunesse catholique—Noël 1914). — Devant la noble et grande figure de M. le comte Albert de Mun, comme devant celle d'un preux d'autrefois et d'un véritable chevalier de Dieu, on sent sourdre en son coeur le désir d'être meilleur et de faire soi-même, à son rang, si modeste soit-il, quelque chose pour la grande cause nationale et religieuse qui fut la sienne et qui est la nôtre, j'ai nommé la cause catholique et française. Et il est incontestable que tous les Canadiens français ont actuellement cette cause à défendre sous un aspect particulier: celui des écoles bilingues. A ce sujet, nous reproduisons ici l'allocution que Mgr l'archevêque Bruchési a prononcée au *Monument National* de Montréal, le 21 décembre au soir, lors de la grande assemblée convoquée par l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, et à laquelle l'honorable M. Belcourt, l'honorable M. Landry, M. Charron, d'Ottawa, et M. Henri Bourassa, de Montréal, ont aussi adressé la parole, et de même l'*appel* que les jeunes de l'A. C. J. C. viennent d'adresser au public canadien-français. Mgr l'archevêque a donné une direction aussi ferme et digne que délicate et prudente. Les jeunes, eux, font un appel des plus précis et des plus vibrants. Il nous paraît excellent de conserver ici ces documents d'une heure si grave dans l'histoire de notre race et de notre pays.

Voici d'abord le texte de l'allocution de Mgr Bruchési.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes en présence d'une situation grave.

Si nous venons, Mgr l'évêque-auxiliaire, Mgr le vicaire-général et moi, à cette réunion dont l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française a pris la généreuse initiative, c'est pour affirmer hautement que nous sommes en faveur de toute juste revendication.

Nous sommes loyaux et fidèles sujets de l'empire britannique. Nous l'avons prouvé dans le passé, et nous en donnons, aujourd'hui encore, d'irrécusables preuves. Nous apprenons et nous parlons la langue anglaise et nous ne négligeons rien pour la faire apprendre aussi parfaitement que possible par nos enfants. Mais le français a, sur cette terre du Canada, des droits indéniables. Ce fut la langue de notre berceau et nous y voyons la gardienne et la protectrice de nos croyances. Le français est parlé à la Chambre et au Sénat. Tous nos gouverneurs se sont fait un point d'honneur de le savoir parfaitement. Nous voulons et nous devons le conserver.

Et alors, au nom de quels principes serait-il banni des familles et des écoles? Certains actes regrettables sont à la veille de dégénérer en une guerre dont les conséquences peuvent être des plus désastreuses. C'est cette guerre que je voudrais voir éviter à tout prix. Canadiens d'origine anglaise et d'origine française, nous sommes faits, non pour nous combattre, mais pour nous unir et travailler ensemble au progrès et à la prospérité de notre patrie. Ah! que je voudrais être entendu de ceux qui ont en mains le pouvoir, pour les supplier de faire disparaître du milieu de nos populations qui pourraient être si heureuses toute cause et toute occasion de discorde. Cela serait si facile! Nous ne demandons que le respect des droits acquis et d'une légitime liberté.

Pour le moment, il ne s'agit pas simplement, à mon sens, d'une question particulière ou d'un règlement scolaire. C'est toute la question de la liberté de la langue française que j'ai en vue. Si cette liberté n'est pas reconnue, qu'on la réclame, qu'on la défende par tous les moyens que la légalité permet; mais toujours avec calme, sans blesser ou insulter aucun adversaire, avec le plus grand respect pour l'autorité religieuse et civile, comme il convient à toute noble lutte faite pour le triomphe de la justice et du droit. Oui, que la lutte soit digne et ferme. Si elle doit être longue, peu importe. J'ai foi dans l'avenir. Le triomphe est assuré et je l'attends. (1)

---

(1) A la suite de la publication dans les journaux de cette significative allocution, Mgr l'archevêque de Montréal a reçu de Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec la lettre que voici :

Et maintenant, à la lumière de cette direction autorisée, lisons l'appel de nos patriotes et fiers jeunes gens.

Chers compatriotes,

Un groupe des nôtres, les Canadiens français de la province d'Ontario, se voient brutalement refuser, par une majorité intolérante, le droit de faire enseigner la langue française à leurs enfants dans les écoles qu'ils soutiennent de leur argent. Ils se défendent avec un courage et une ténacité également admirables. Après avoir protesté énergiquement, mais en vain, auprès du gouvernement, auteur de l'inique règlement 17, ils ont organisé ces magnifiques grèves d'écoliers contre l'injure de l'inspectorat protestant dans leurs écoles toutes catholiques. Quant aux ordonnances et règlementations dont la mise en vigueur rendrait impossible l'enseignement du français, ils les ignorent tout simplement et ils organisent l'enseignement dans leurs écoles sans en tenir compte.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Les journaux m'ont apporté les échos de la belle et patriotique manifestation organisée récemment, par les soins de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, dans votre ville épiscopale, et où l'on a vu figurer et sympathiser, dans une commune pensée de loyauté et de justice, les plus hautes personnalités ecclésiastiques et les hommes politiques les plus distingués.

C'est avec une satisfaction profonde que j'ai lu les discours prononcés en cette circonstance, et je félicite particulièrement Votre Grandeur d'avoir su interpréter, en un langage si ferme, et en même temps si pondéré, les nobles sentiments de notre clergé et de notre peuple, et d'avoir placé la question débattue sur son vrai terrain.

Ce n'est pas, en effet, d'un simple intérêt local qu'il s'agit. Nous sommes une confédération de provinces associées entre elles par des liens étroits. Cette situation crée entre les provinces soeurs et les citoyens qui les habitent une solidarité nécessaire. Et pas plus dans un corps moral que dans un organisme physique, l'on ne peut porter atteinte à l'une ou l'autre des parties composantes, sans que tout l'être composé en souffre.

"Le français, comme l'a dit très justement Votre Grandeur, a, sur cette terre du Canada, des droits indéniables": droits conquis par l'effort le plus hardi et le travail le plus généreux, et consignés dans les pages les plus glorieuses de nos annales. On n'efface pas d'un trait de plume ces pages écrites avec le sang même des aïeux.

Toute race porte en elle-même des titres imprescriptibles qui l'autorisent à parler sa langue. C'est un penchant et un besoin inné qu'aucun

Leurs adversaires, est-il besoin de le dire, ne désarment pas. Ils ont même trouvé des alliés ou, pour mieux dire, des complices assez imprévus — et, forts de leur nombre et du pouvoir qu'ils détiennent, ils n'épargnent rien pour écraser nos compatriotes ontariens. Sans doute il leur faut pour cela fouler aux pieds le droit naturel et les traités qui portent la signature de leurs pères; mais qu'importe ! Un de leurs juges n'a-t-il pas dit récemment que le droit naturel devait céder devant la volonté du plus fort? Et quant aux traités, un Prussien n'a-t-il pas déclaré, récemment aussi, que c'était de simples bouts de papier dont il n'y avait pas lieu de tenir compte?

Voilà contre quels adversaires les Canadiens français d'Ontario doivent se défendre. La lutte dure depuis longtemps et coûte effroyablement cher. Ce sont les frais de propagande qu'il faut payer et qui montent vite, bien qu'une grande partie du travail se fasse gratuitement. Ce sont les paroisses pauvres qu'il faut aider à soutenir leurs écoles. Ce sont surtout les procès qui se multiplient et qui, ne devant avoir leur dénouement, pour la plupart, qu'au Conseil privé, entraînent des dépenses considérables. Or, pris dans leur ensemble, les Canadiens français d'Ontario ne sont pas riches et ils voient approcher avec terreur le moment où il leur faudra abandonner la lutte, faute de ressources.

---

gouvernement ne peut prudemment ignorer, et c'est un droit fondamental et primordial qu'aucune puissance humaine ne peut impunément violer. Je crois à une justice immanente, et je n'admets pas, aucun esprit sensé n'admettra, que, dans un pays civilisé comme le nôtre, la force du bras et du nombre doive être considérée comme le dernier mot des choses.

Notre constitution civile fait à la langue française une place officielle. Les hommes qui l'ont façonnée voulaient fonder parmi nous une nation unie et prospère. C'est méconnaître leurs vues, et c'est trahir la pensée de nos ancêtres politiques les plus illustres, que de chercher à étouffer sur les lèvres d'une classe de citoyens honnêtes et loyaux l'idiome qu'ils parlent et que prétendent parler leurs enfants, et qui a droit de cité dans les sphères les plus élevées du pays.

Et quelle langue, Monseigneur, veut-on bannir du domaine où se forment l'esprit et le coeur de l'enfance ? Celle-là même qui est la gardienne de nos croyances et l'instrument de notre culture. Nous comprenons certes, et nous nous expliquons sans peine, l'indignation que soulèvent, au sein de la minorité ontarienne, les mesures injustes et vexatoires dont elle se plaint. Ces mesures atteignent nos frères et coreligionnaires aux sources mêmes de leur vie intellectuelle et religieuse. Et si, par de tels actes, et aussi par notre apathie, cette vie catholique et française venait chez eux à s'éteindre, qui dira que les influences néfastes, coupables d'un pareil attentat, ne s'exerceraient pas un jour au coeur même de notre province ?

En différentes circonstances déjà, la province de Québec est venue à leur aide, mais les secours sont toujours restés en deça des besoins. De nouveau ils s'adressent à nous : qu'allons-nous leur répondre ?

Les pères de la province de Québec, qui jouissent de l'inestimable privilège de faire donner à leurs enfants une instruction et une éducation de leur choix, vont-ils refuser de venir au secours des pères canadiens-français d'Ontario à qui l'on refuse cette liberté nécessaire ?

A cette époque " d'étrennes " ne ferons-nous pas leur part à de petits Canadiens français pour les aider à le demeurer?

Dans le grand mouvement de charité qui nous entraîne au secours de tous les malheureux, nos compatriotes persécutés seront-ils les seuls auxquels nous refuserons de penser ?

Je m'abstiens de pousser plus loin ma pensée, et d'entrer plus avant dans ce problème troublant. C'est ma confiance, ma conviction même, que, grâce au bon vouloir et à l'intervention prudente de tous les hommes d'influence vraiment soucieux de la paix publique, là où les minorités souffrent et où l'injustice triomphe, des idées d'une politique plus juste et plus saine finiront bientôt par prévaloir. Il y va de l'union des races, du bon renom et de la grandeur de notre patrie.

Nous sommes, vous l'avez rappelé vous-même, Monseigneur, et nous avons toujours été depuis cent cinquante ans des sujets paisibles et loyaux de la couronne britannique. Nous respectons la langue anglaise ; nous l'enseignons, nous la parlons au besoin ; nous l'entourons, dans notre province, de tous les égards auxquels elle a droit, et il ne vient à l'idée d'aucun de nous de lui enlever la moindre de ses légitimes libertés. Nous ne croyons donc pas réclamer une faveur ni une chose inéquitable en demandant que le même sort soit fait à la langue des Laval, des Champlain et des Maisonneuve.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'épreuve imposée à nos frères ontariens devait se prolonger, ce sera le noble devoir de la province française et catholique de Québec d'appuyer de son influence et de toutes ses ressources ceux qui souffrent et ceux qui luttent, jusqu'à ce que pleine justice leur soit rendue.

Tels sont, Monseigneur, les sentiments qu'a fait naître en moi la lecture des magnifiques discours prononcés à Montréal le 21 décembre dernier ; et le jour où des principes d'équité domineront et orienteront la politique de toutes nos provinces canadiennes sera pour notre patrie un jour de bénédiction et de salut.

Veuillez agréer, Monseigneur, avec mes félicitations, l'hommage de mon respect et de mon cordial dévouement.

L. N. Card. Bégin,

Québec, 29 décembre 1914. *Arch. de Québec.*

L'Ontario français est un poste avancé qui garde les approches du vieux Québec : le laisserons-nous tomber sous les coups des nouveaux barbares qui le battent en brèche ?

C'est dans la lutte que se révèle la valeur des peuples. C'est à la façon dont ils relèvent une injure et repoussent une attaque hypocrite ou brutale que l'on reconnaît s'ils sont de noble race ou mûrs pour l'asservissement. Dans quelle catégorie faudra-t-il nous classer ?

Votre attitude à vous, qui nous lisez en ce moment, fournira l'un des éléments de la réponse que cette question appelle. Songez-y bien, et qui que vous soyez, prêtre ou laïque, homme, femme, ou enfant, riche ou pauvre, riche surtout, donnez promptement et généreusement pour la défense du parler français. L'intérêt national vous le commande et aussi l'intérêt religieux, car au Canada comme ailleurs, l'histoire est là pour le prouver, les gestes de Dieu s'accomplissent surtout par les Francs. Et d'ailleurs, l'un des persécuteurs ne l'a-t-il pas avoué : " Il n'y aurait pas de question bilingue dans la province d'Ontario si les Canadiens français n'étaient pas catholiques "?

Catholiques et Canadiens français, retenons bien cette parole et donnons sans compter pour la défense de cette forme supérieure de civilisation que représentent nos compatriotes ontariens : la civilisation catholique et française.

Tel est le manifeste de nos jeunes amis. S'il est vibrant, il nous paraît digne et mesuré. Après la belle lettre du vénéré cardinal de Québec, dont nous n'avons pris connaissance qu'au moment d'aller sous presse, et que nous publions en note pour ne pas la retarder, lettre qui approuve et confirme si heureusement l'allocution de Mgr l'archevêque de Montréal, nos jeunes amis et aussi nos frères de l'Ontario ont lieu d'espérer que le mouvement national qu'ils organisent contre la violence et l'injustice aura des suites et que les droits acquis, sous la poussée de l'opinion la plus haute et la plus respectable, seront enfin reconnus.

Elie-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

JOUBERT. *Textes choisis et commentés*, par Victor Giraud. 1 vol. in-8. *Bibliothèque française*. Prix : 1 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Avec une patience dans la reconstitution, une recherche passionnée de l'inédit, une indépendance de vues, qui rappellent les sûres méthodes de Sainte-Beuve, M. Victor Giraud s'est attaché, en une série d'oeuvres critiques et historiques, à évoquer en pleine lumière la personnalité et la pensée de Taine, de Pascal, de Chateaubriand, de Brunetière, etc. L'étude si neuve, si heureusement conçue, qu'il a consacrée, dans la *Revue des Deux Mondes*, à un *Moraliste d'autrefois*, d'après des papiers ignorés jusqu'ici, le désignait logiquement pour écrire, dans la belle collection de classiques dirigée par M. Fortunat Strowski, la monographie de Joubert, à qui l'élite des gens de goût et d'expérience souriante fait en ce moment un renouveau de succès. Elle réunit, sous une forme attirante, les enseignements les plus clairs et les plus décisifs qui ressortent de la vie de ce philosophe optimiste, qui suggère si fortement la nécessité de " vivre et de mourir aimable, si on le peut ", le sobre tableau de ses amitiés illustres avec les doctrinaires, Chateaubriand, Fontanes, Mme de Beaumont, Guéneau de Mussy, Molé, Mmes de Lévis, de Pastoret, de Guitaut, la définition exacte de ce que Joubert dut à l'influence directe des encyclopédistes, les détails les plus significatifs sur son existence intérieure.

* * *

LA ROCHEFOUCAULD. *Textes choisis et commentés*, par Georges Grappe. 1 vol. in-8. *Bibliothèque française*. Prix : 1 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

L'auteur des *Maximes* nous étonne par une façon de comprendre la vie, une sensibilité, un désenchantement instinctif, qui semblent être de beaucoup en avance sur son siècle. La solide étude que lui a consacrée M. Georges Grappe, explique à merveille cet apparent paradoxe par l'examen détaillé, approfondi, de l'homme et de l'oeuvre. Nous pouvons suivre ainsi pas à pas La Rochefoucauld dans sa carrière agitée de frondeur, d'éternel opposant, dont les événements ont trahi à plaisir la secrète ambition. Il se raconte clairement aussi bien dans ses *Mémoires* que dans son *Apologie* et ses immortelles *Maximes*, où sa philosophie, d'un égoïsme supérieur et cruellement clairvoyant, prend une forme lapidaire.

* * *

La Langue que nous parlons

I

CECI n'est pas une étude, ni même un essai philologique, sur notre langage. Il y aurait quelque outrecuidance de ma part à tenter d'ajouter aux *Etudes sur les Parlers de France au Canada,* que vient de publier M. Adjutor Rivard. Non, je ne veux que consigner ici certaines observations que j'ai eu l'occasion de faire au cours de mes lectures et de mes entretiens avec nos *habitants.*

Quand, il y a trois ans, la Société Saint-Jean-Baptiste a eu l'idée d'instituer des cours de français pour les personnes de langue anglaise de Montréal, j'ai applaudi des deux mains. Ces cours, qui sont bien suivis ([1]), atteignent un double but : celui de faire pénétrer chez nos concitoyens anglo-saxons la connaissance de notre langue, par conséquent de leur rendre un service direct et de faire tomber chez eux certains préjugés ; puis celui de créer, entre les représentants de deux races, destinées, quoiqu'en pensent quelques personnes de peu de foi parmi les nôtres et de trop d'espérance chez les Anglais, à se coudoyer toujours, de nouveaux points de contact, une intelligence mutuelle plus juste et, partant, à introduire dans nos relations des éléments de concorde et d'harmonie.

Il est un fait bien connu de tous les Canadiens français

([1]) Inaugurés en octobre 1911. Les inscriptions ont été :

Pour	1911-12	332	élèves.
"	1912-13	366	"
"	1913-14	424	"
"	1914-15, jusqu'au 15 novembre	330	"

ayant eu des rapports quelque peu suivis avec nos compatriotes anglo-saxons, c'est que, jusqu'à ces tout derniers temps, ceux-ci éprouvaient, à l'endroit de notre langue, un mépris qu'ils ne se donnaient pas la peine de dissimuler. Qu'ils ne l'apprissent pas, cela pouvait se concevoir : on peut faire des affaires, même dans la province de Québec, sans entendre et parler le français. Mais que, ne sachant pas le premier mot de l'idiome dont nous nous servons,ils aient persisté (je parle, naturellement, de ceux qui, parmi eux, ont quelque culture intellectuelle), durant un siècle et demi, à croire et à dire que notre parler n'est qu'un vulgaire *patoâ* (ils veulent dire jargon), cela ne s'explique pas aussi aisément.

Cette opinion, où il entrait évidemment une forte dose de mépris pour un peuple conquis et abandonné par ses chefs naturels, sa noblesse, procédait surtout d'une profonde ignorance née de leur morgue naturelle et d'une inaptitude bien connue à l'étude des langues étrangères. Je ne parle pas ici, cela va sans dire, des quelques hommes de haute culture qui représentent chez nous la race britannique, mais de la masse de nos compatriotes anglo-saxons.

Médire de la France (avant l'entente cordiale) et surtout de Paris, la Babylone moderne, sentine de tous les vices; médire du caractère français, essentiellement léger (lisez corrompu), cela a toujours été le passe-temps favori des habitants des Iles Britanniques. Si vous croyez que ce passe-temps est dédaigné des Anglo-Canadiens, vous êtes dans une erreur profonde. Ceux-ci, néanmoins, veulent bien accorder que les Français de France, les Parisiens tout au moins, doivent savoir parler la langue française.

Pour ce qui est de nous, c'est une bien autre affaire. Dans leur esprit, nos ancêtres étaient, du premier au dernier, un ramassis de paysans grossiers, venus de quelque coin perdu de la France, n'ayant jamais eu l'occasion de s'instrui-

re et, par conséquent, ignorants et stupides. Je ne force pas la note; ces choses-là m'ont été dites à moi-même et plutôt deux fois qu'une.

Comment, avec de telles idées, dont ils n'avaient d'ailleurs jamais eu la pensée d'examiner la justesse, se seraient-ils imaginé que nous pouvions nous exprimer autrement qu'au moyen d'un misérable jargon? Aussi, que de remarques désobligeantes ceux d'entre nous qui sont en relations un peu suivies avec eux, ceux surtout qui ont vu d'un peu près les habitants de la province d'Ontario, n'ont-ils pas entendu faire, par des personnes d'ailleurs bien intentionnées, sur l'ignorance et le langage de nos *habitants !* Combien de fois n'ai-je pas eu moi-même à batailler pour l'honneur du parler canadien !

Je ne saurais peindre l'ébahissement de quelques-uns de mes interlocuteurs quand je leur donnais l'assurance que, pour pécher assez souvent contre la syntaxe et pour être un peu archaïque, le langage de nos campagnes n'en est pas moins un français très pur. " Mais, ce n'est pas du *parisian french!* " s'écriaient-ils. " Non, répliquais-je, c'est mieux que cela, c'est du français tout court, et de très bonne qualité. "

Je me souviens de l'un d'entre eux qui se vantait d'avoir appris le français d'un maître parisien (probablement un Parisien de Zurich, à moins qu'il ne fût des bords de la Syrie) et qui trouvait *shocking* de n'avoir pas pu se faire comprendre quand il demandait à un brave aubergiste d'un village peu éloigné de Montréal: " *Comong portez-vô?* ", ou à la petite bonne qui lui servait son déjeûner, en lui scandant cette phrase lapidaire: " Doné moâ dé pômes de teir ", l'*r* étant prononcé à l'anglaise naturellement. Et il ajoutait, comme preuve de l'irrémédiable ignorance de ces gens-là, qu'ils appellent les *pômes de teir* des *patates.* J'aurais pu lui répondre que cette faute est assez commune, même en France, et

qu'elle l'était beaucoup plus il y a trois cents ans, au moment où nos ancêtres arrivaient au Canada. Mais à quoi bon ! Moi, dont l'oreille est assez habituée aux extravagances de la prononciation française de mes connaissances anglo-canadiennes, il me fallait toute mon attention pour saisir le sens de quelques autres échantillons de son *parisian french,* et je suis bien sûr que le plaidoyer que je lui aurais fait alors *pro domo,* ou plutôt *pro lingua,* l'aurait laissé incrédule.

Ce plaidoyer pourtant, c'est à beaucoup des nôtres qu'il faudrait le présenter. Combien, en effet, parmi nous, n'ont pas une opinion différente! Et l'on en étonnerait un grand nombre en leur mettant sous les yeux le tableau des locutions, des tournures de phrases, des mots auxquels ils trouvent à redire, quand ils ne les prennent pas pour d'affreux barbarismes, et, en regard, une liste de ces mêmes mots, locutions et tournures de phrases, usités, même de nos jours, dans les meilleurs centres de Bretagne, de Normandie, du Poitou, ou de l'Ile-de-France. Ils seraient encore plus ébahis si on leur prouvait, textes en mains, que ce langage, qu'ils croient bâtard, est celui des meilleurs écrivains français des XVe, XVIe et même XVIIe siècles. Et il en va de même de notre prononciation.

Sans doute, et tous ceux qui connaissent tant soit peu le langage de nos campagnes l'admettent sans discussion, ce langage n'est pas très grammatical, ni très châtié: on y trouve des fautes assez graves contre la syntaxe, il n'a pas de tenue littéraire. Mais je voudrais qu'on me montre un seul peuple parlant un langage littéraire.

Ce que je sais, néanmoins, c'est que notre peuple parle un langage infiniment plus français et tout aussi correct que celui qui a cours *en* Avignon, par exemple, ou même sur la Cannebière, sans parler de celui des campagnes du midi de la France. Ce que je sais, et ce qu'on ne saurait trop répé-

ter, c'est que nous parlons (je mets de côté les ouvriers des villes, en contact journalier avec des patrons et des camarades anglais), c'est que nous parlons, dis-je, un français d'une pureté remarquable. Cette langue n'est pas riche, assurément, son vocabulaire est court. Mais, de cela comment s'étonner? Durant un siècle, il a fallu nous en tenir aux mots qu'avaient apportés ici nos ancêtres. Ce que je sais aussi, c'est qu'il est bien peu de paysans des Iles Britanniques qui parlent l'anglais avec une aussi grande pureté que nous faisons le français. Et les Anglais du Canada, croit-on qu'ils parlent la langue de Carlyle ou de Tennyson ?

Non, non ! Nous n'avons rien à envier, pour ce qui est de la pureté de la langue, à aucun peuple et il serait infiniment regrettable que, sous prétexte de perfection, par purisme, on tentât de faire disparaître ce qu'a d'un peu archaïque, de naïf peut-être, le doux parler de nos *habitants*.

Qu'on combatte, par tous les moyens possibles, l'usage des anglicismes, qu'on réforme, dans ce qu'elle a de trop défectueux, la prononciation, qu'on enseigne, dans une certaine mesure, la langue actuelle aux enfants de nos campagnes, rien de mieux. Mais, pour Dieu ! qu'on ne les dépouille pas de leurs façons de s'exprimer,ni de ces vocables de la vieille France, qui donnent à leur langage une allure si pittoresque et si charmante !

II

Il y a de cela bien des années, je m'étais mis à lire tous les ouvrages français des XIVe, XVe et XVIe siècles, sur lesquels je pouvais mettre la main.

A ce moment, je n'étais pas très sûr que la langue des Canadiens français ne fût pas un peu bâtarde. Ayant acquis une connaissance assez étendue de la langue classique, je me

trouvais souvent *choqué* par des expressions, des tournures de phrase, des façons de parler en usage chez le peuple de nos campagnes.

La fréquentation des vieux auteurs qui ont fondé la langue française m'eut vite fait voir mon erreur. Je ne m'étonnerais pas aujourd'hui d'entendre la bonne femme Noël, une vieille et très pittoresque mendiante de mon village, âgée de soixante-dix ans quand j'en avais dix à peine, nous raconter, après avoir *donné* le bonjour à la *compagnée,* qu'elle s'était *aroutée de fin* matin; qu'en passant à l'*abrouée sus* Jacquot Loiselle, *quant* et *quant* le père *Sang-Royal* (vieux ferblantier qui ne sortait jamais que coiffé d'un haut-de-forme antédiluvien et qui mettait invariablement la soudure à côté du trou des vaisseaux qu'on lui donnait à raccommoder), elle avait aperçu des hirondelles qui revenaient à *leux nic* sous le chapeau de la grange de Pierre-à-Jacques, et qu'elle avait *manqué de* se *démancher* le cou en levant la tête pour regarder le coq du clocher *en seule fin* de voir de quel côté venait le vent, et puis qu'*al* était *timbée sur* le *darrière,* après quoi *al* avait *déviré* pour venir *cheux* nous. Et je pourrais allonger presque indéfiniment cette allocution de la mère Noël, qui était grande parleuse, et y faire entrer des centaines de vocables qui paraîtraient vraiment peu orthodoxes à beaucoup de Canadiens français ayant une teinte de littérature. Je ne parle pas ici des Anglo-Canadiens: ils n'y entendraient que " le hault allemant ", comme aurait dit Rabelais.

J'ai maintenant l'intention de citer mes autorités pour faire voir que les mots que j'ai soulignés dans ce récit, et beaucoup d'autres employés couramment dans nos campagnes, appartenaient autrefois au langage littéraire de France. On me pardonnera, j'espère, cette nomenclature un peu sèche; elle pourra faire constater à certains sceptiques que notre

langage n'est pas d'aussi basse extraction qu'ils le supposent ([2]).

Abrier, s'abrier, pour *couvrir,* se *couvrir.* — " Etait-ce pas *s'abrier* pour s'endormir plus à son ayse (Montaigne, *Essais,* Liv. III, ch. 12) ".

A ce matin, pour *ce matin.* — " Icy est l'isle Farouche, de laquelle je vous parlais *à ce matin* (*Pantagruel,* Liv. III, ch. 35) ".

Affuster (affûter), pour *disposer, ordonner, agencer, ajuster* ou *apprêter.* — " Il (le médecin) a besoing de trop de pièces, considérations et circonstances pour *affuster son desseing* (Montaigne, *Essais,* Liv. II, ch. 37) ".

Argent de papier, pour *papier-monnaie, billets de banque.* — " Cependant toutes les affaires se font avec cet *argent de papier* ".

Asteure, pour à *cette heure.* — " J'ay des pourtraicts de ma forme de vingt et cinq ans; je les compare avec cettuy d'*asteure*: combien de foys ce n'est plus moy (Montaigne, *Essais,* Liv. III, ch. 13) ".

Autant comme, pour *autant que.* — " Il n'est air qui se hume *si* (aussi, autant) goulument et qui s'espande et pénétre, *comme* faict la license (Montaigne, *Essais,* Liv. III, ch. 12) ".

Ballier, pour *balayer.* — " Le 2 avril, Magdeleine, *balliant* la chambre par humilité et obéyssance, le diable grondait et criait fort (Histoire admirable de la possession et conversion d'une pénitente séduite par un magicien — Voir le traité *De la Folie,* par L.-F. Calmeil) ".

Change, pour *monnaie.*—Tout le monde, dans la provin-

([2]) A la suite du premier Congrès de la Langue française au Canada (1912), le Père Théophile Hudon, s. j., a publié, dans les manchettes de *L'Action Sociale* de Québec, une étude absolument semblable à celle-ci. Elle aboutit aussi aux mêmes conclusions. — *La Rédaction.*

ce de Québec, dit *change* pour la monnaie, les petites espèces d'argent ou de billon, ou encore pour la monnaie qu'on vous remet quand vous soldez le prix d'un achat avec une pièce ou un billet de banque de valeur supérieure à ce prix. François Villon ne disait pas autrement; à preuve ce distique du *Grand Testament* :

> Il aura avec ce ung réau
> En *change*, afin que sa bourse enfle.

Cheux, pour *chez.* — On trouve *cheux* pour *chez* dans le titre d'un traité, traduit de Galien, *Sur les Médicaments simples,* par Ervé Fayard, ouvrage imprimé *cheux* Guillaume de la Noalhe, en 1548.

Chéti, pour *chétif, misérable, mauvais, méchant.* — " Je vous dis que c'est un saligaud, ce *chéti fi-là* (Jacques des Gachons, dans " La Vallée Bleue ", *Revue des Deux-Mondes,* 1er septembre 1912, p. 29) ".

Compagnée, pour *compagnie.* — " Le lendemain après disner, le roy (François Ier) partit de la dicte ville avec sa *compagnée* (*Annales d'Aquitaine*) ".

Coronel, couronel, pour *colonel.* — " Desquels *coronel* estayt Tailleboudin le jeune (*Pantagruel,* Liv. IV, ch. 37) ".

Créature, pour *femme.* —

> Là où il voyt le penancier (confesseur)
> Qui confessoit homme ou bien femme,
> .....
> Quand le penancier eust parfait
> De confesser la *créature* (Villon).

Darrière, pour *derrière.* — " Car il (Quaresmeprenant) porte gris et froid, rien devant et rien *darrière* (*Pantagruel,* Liv. IV, ch. 29) ".

Démancher, pour *démettre, désarticuler.* — " A l'aultre

fust *desmanchée* la mandibule supérieure (*Pantagruel,* Liv. IV, ch. 14) ".

Dégradé, être dégradé, pour être *arrêté* dans un lieu quelconque faute d'avoir les moyens d'en sortir. Exemple: Etre *dégradé* par une bordée de neige. — " Les gens demeurent cinq ans *dégradés* en la dicte isle (Lescarbot, parlant de la tentative de colonisation de l'Ile-de-Sable par le marquis de La Roche en 1598) ".

Ecureux, pour *écureuil.* — " Quelles bestes sont-ce là ? pensant que fussent *escurieulx,* belettes, martres ou hermines (*Pantagruel,* Liv. IV, ch. 35) ".

Envlimé, pour *envenimé,* se trouve dans Villon.

Equipper, pour *mettre en mauvais état.* — " Il (Périclès) vouloit inférer qu'il estoyt bien malade puisqu'il en estoit venu jusques-là d'avoir recours à choses si vaines (la médecine) et de s'estre laissé *équipper* de ceste façon (Montaigne, *Essais,* Liv. II, ch. 37) ".

Escuser, pour *excuser.* — " Et renvoioit souvent (li dus de Brabant) par devers le rois de France pour lui *escuser* (Montaigne, *Essais,* Liv. I) ". — " Mais li se firent suffisamment *escuser* (*Id, ibid.*) ".

Fesser, pour *frapper.* — " Le voisin de Florent, un noiraud velu, se *fessait* le dos de la main (Paul Marguerite, *Les Fabrice*) ".

Fouyer, pour *foyer.* — " Un Allemand me feit plaisir, à Auguste, de combattre l'incommodité de nos *fouyers* par ce mesme argument de quoy nous nous servons ordinairement à condamner leur poésie (Montaigne, *Essais,* Liv. III, ch. 13)".

Gueule, pour *bouche.* — Au temps de Rabelais, on disait indifféremment *gueule* pour bouche: *gueule* d'un cheval, d'un mouton, d'un homme. On ne fait pas autrement chez nous dans certains milieux ; *farme ta gueule,* pour dire ferme ta bouche, tais-toi, je te prie de te taire, y est encore d'un usage

assez commun. — A ce propos qu'on me permette de raconter une courte anecdote. Il y a au-delà de trente ans, j'assistais à une réunion des commissaires d'école de la Baie de Grenville, arrondissement scolaire où, je vous prie de le croire, le dictionnaire de l'Académie n'était pas un livre de chevet. Il s'agissait de trouver le moyen d'intéresser le Conseil de l'Instruction publique au sort de l'école de l'endroit. Chacun donnait son avis avec beaucoup de bon sens, mais dans un langage peu châtié, je dois le dire. A un certain moment, l'un des commissaires fit une proposition qu'il appuya de quelques remarques sur le peu d'intérêt que les pouvoirs publics semblaient prendre au sort des petites écoles de la campagne, pendant qu'ils dépensaient des sommes folles pour les collèges et les écoles des villes. Son voisin, un gros *taupin,* probablement descendant d'un milicien de Charles VII,et qui, évidemment, trouvait, lui aussi, que l'école de la Baie de Grenville n'était pas traitée avec assez de munificence, de s'écrier: " J'allais ouvrir la *gueule* pour le dire ". Personne ne parut se scandaliser, ni même s'étonner. Tout le monde comprit et je compris moi-même que le dernier opinant appuyait la proposition.

Malureux, pour *malheureux.* — Villon écrivait *malureux.*

Mener du bruit, pour *faire du bruit.*

> Echo parlant, quant bruit on *maine,*
> Dessus rivière, ou *sus* étang.
>
> Villon (*Ballade des Dames du Temps passé.*)

Mors, pour *mordu.* — Ex.: Il l'a *mors* jusqu'au sang. — Cette expression est très commune dans nos campagnes. Henri Etienne, dans ses *Dialogues du Nouveau Langage François,* dit que, suivant l'analogie, on devrait dire: Je ne vous ai pas *mors.*

Moyne ou *moine,* pour *toupie.* — C'est le synonyme de *sabot,* suivant Le Duchat; la toupie a quelque analogie avec le sabot.

Nayer, pour *noyer.* — " Je *naye,* je *naye,* je meurs, bonnes gens, je *naye* ". Cris de Panurge au fort de la tempête (*Pantagruel,* Liv. IV, ch. 18).

Naveau, pour *navet.* — " Advient toustefois que les pourreaulx (porreaux, en Canadien) ils mettent bouillir aux naveaulx (*Pantagruel,* Liv. IV, ch. 24) ".

Nic, pour *nid.* — " Puis allons veoir l'enfant au povre *nic* (Clément Marot, *Ballade du jour de Noël*) ".

Ouette, pour *ouate.*—Ce mot vient de *oue,* ancien nom de l'oie. *Ouette,* comme nous prononçons, est donc plus régulièrement formé que *ouate.* Il devait être en usage quand les Français fondèrent le Canada.

Pilot, pour *pilote.*— " Pantagruel, préalablement aveoir imploré l'ayde du Grand Dieu Servateur et faicte oraison publicque en fervente dévotion, par l'advis du *pilot,* tenait l'arbre (la barre) fort et ferme (*Pantagruel,* Liv. IX, ch. 19) ".

Pardre, pour *perdre.* — En dialecte parisien, tous les *er* se prononçaient jadis *ar,* comme on fait encore au Canada. J'ai déjà cité *darrière;* si l'on veut s'édifier sur le sujet, on peut lire François Villon, Rabelais et autres.

Pendre (se) *après quelqu'un,* pour *accaparer, ne vouloir pas lâcher quelqu'un.* — " Quand il arrivait en retard pour le dîner, à cause de tous les clients qui se *pendaient après lui,* on n'avait pas besoin d'agiter la cloche (Henry Bordeaux, *La maison*) ".

Place, pour *parquet.* — " Mme Birot l'avait soulevée (Davidée) dans ses bras... en lui recommandant bien de ne pas *mettre ses pieds sur la place* (René Bazin: *Davidée Birot,* c. II, 1912) ".

Prendre avec quelqu'un, pour *entrer dans ses bonnes grâces.* — Cette expression, qu'on pourrait croire traduite de la locution anglaise *to take with some one,* est bien française. Un écrivain comme Saint-Simon ne se gêne pas pour l'employer. " Il (le cardinal Dubois) avait deux ennemis bien attentifs à l'éloigner de *prendre avec* ce jeune prince (Louis XV) — (Saint-Simon, *Mémoires*) ".

Quand et vous, pour *en même temps que vous.*—" Ainsi faictes estat que je m'en voys *quand et vous* (Montaigne, *Essais,* Liv. II, ch. 35) ".

Revanger, pour *venger.* — " *Revange-moi,* prends la querelle (*Psaume de David,* traduction de Clément Marot) ".

Roustir (roûtir), pour *rôtir.* — " Et mettant souvent bouillir ce qu'on destinoyt pour *roustir* (*Pantagruel,* Liv. IV, ch. 24) ".

Revirer, pour *retourner.* — " A ce moment le cardinal lui (à Madame de Conflans) saisit les deux points des épaules, la *revire,* la pousse du poing dans le dos (Saint-Simon, *Mémoires*) ".

Si par cas, pour *si par hasard.* — " Pantagruel leur fist une briefve remonstrance à ce qu'ils eussent à soy monstrer vertueux au combat, *si par cas* estoyent contraincts (*Pantagruel,* Liv. IV, ch. 37) ".

Siau, pour *seau.* — On écrivait autrefois *seillau,* d'où *siau* est venu tout naturellement. " Il m'en est entré en la bouche plus de dix *seillaux* ", dit Pantagruel, après qu'on l'eut repêché (*Pantagruel,* Liv. IV, ch. 19).

Sus, pour *sur.* — " Pantagruel fonda son excuse *sus* la sérénité du temps (*Pantagruel,* Liv. IV, ch. 10) ".

Tumber, pour *tomber.* — " Enfin il *tumbe* par terre (*Pantagruel,* Liv. IV, ch. 14) ". Nous disons *timber* comme nous prononçons *in* pour *un.*

Tiendre, pour *tenir.* — " Mais les géans n'en *tiendrent* compte (*Pantagruel*) ".

Virer, pour *tourner.* — " Il ne scavoit de quel cousté se *virer* (*Pantagruel,* Liv. II, ch. 15) ".

* * *

Cette liste de quarante ou cinquante mots et locutions du terroir, recueillis dans la région où se sont écoulées mon enfance et ma jeunesse, chacun de mes lecteurs pourrait y ajouter sans doute. Si incomplète qu'elle soit, elle suffira, je pense, à démontrer que, en lisant les vieux auteurs français, on y retrouverait la plupart des vocables et des tournures de phrase qu'emploie encore notre peuple et qui, pourtant, sonnent comme des barbarismes aux oreilles de ceux d'entre nous qui les ont désappris.

Qu'on me permette, pour terminer, d'emprunter à Rabelais, que j'ai si copieusement cité au cours de cet article, une de ces sentences où il y a tant de moëlle. " Autant vaut l'homme comme il s'estime ", écrit-il quelque part dans *Pantagruel.* Et moi, je dis : Estimons-nous *autant comme* nous y autorisent et notre race, et les glorieux travaux de nos pères, et la persévérance que nous avons mise à conserver l'héritage qu'ils nous ont transmis. Estimons notre langue, la langue canadienne, qui est bien française, quoiqu'en disent ceux qui parlent le *parisian french.* Efforçons-nous de la mieux connaître et de la mieux parler; c'est par elle que nous resterons Français.

Ernest MARCEAU.

Militarisme et Pacifisme

IL serait évidemment absurde de prétendre que la masse du peuple allemand est enthousiaste de la guerre. Les sujets de Guillaume II sont de la même espèce que ceux de Georges V. Ils redoutent les conflits sanglants avec les autres nations au moins autant que tout autre fléau, qui décimerait leurs familles, dévasterait leurs campagnes, ruinerait leur industrie et leur commerce. Il demeure vrai pourtant que parmi les Allemands ont paru certains théoriciens, qui ont tenté audacieusement d'exalter la guerre, qui en ont ouvertement proclamé l'action bienfaisante, je dirai presque la sainteté. Il est non moins vrai qu'à leur suite s'est levée toute une caste, militariste jusqu'à la moëlle, qui a pris au sérieux cette philosophie barbare et en a inspiré tout le gouvernement du nouvel empire germanique.

Nietzsche, Hoeckel, Treitschke, Bernhardi sont des Allemands. Or dans les ouvrages de ces écrivains, directement ou incidemment, on peut lire une sorte d'apothéose de la guerre. Selon Bernhardi on n'en saurait trop apprécier les bénédictions. Les armements qu'elle exige peuvent être un fardeau très lourd; mais ils n'en sont qu'un meilleur élément de santé morale dans une nation. Maintenir un peuple sur le qui-vive de la guerre, c'est lui insuffler constamment une excitation salutaire.

Ne vous avisez pas de traiter ces farouches guerriers en chambre de Huns, d'inhumains, de violateurs du droit des gens, d'indifférents au bien et au mal. Ils se rient de vos reproches. Par delà le droit, par delà le bien et le mal, l'humain et l'inhumain, il y a, répondent-ils, la vie; il y a l'aspiration à exister et à exister toujours davantage. Or, ouvrez

les yeux, n'apercevez-vous pas que toute la nature organique de la planète ne subsiste que par une lutte sans merci de chacun contre tous? Ne voyez-vous pas que chaque vivant ne parvient à développer toujours plus ses facultés qu'en se frayant par la force un chemin au milieu de ses semblables? La vie prise en elle-même " n'est-elle pas essentiellement appropriation, agression, assujettissement de ce qui est étranger et plus faible, oppression, dureté, imposition de ses propres forces, et tout au moins exploitation (Nietzsche)?" Or ce qui est un fait dans le règne purement animal n'est pas un fait moins indéniable chez les hommes et parmi les sociétés humaines (1). La vérité est dure, continue Nietzsche, mais c'est la vérité. " Regardez comment a débuté sur terre toute civilisation élevée. Des hommes d'une nature naturelle, des Barbares dans le sens le plus redoutable du mot, des hommes de proie, en possession d'une force de volonté et d'un désir de puissance encore inébranlés, se sont jetés sur des races plus faibles, plus policées, plus pacifiques, peut-être commerçantes ou pastorales, ou encore sur des civilisations amollies et vieillies,chez qui les dernières forces vitales s'éteignaient dans un brillant feu d'artifice d'esprit et de corruption. La caste noble fut, à l'origine, toujours la caste barbare. Sa supériorité ne résidait pas tout d'abord dans sa force physique, mais dans sa force psychique. Elle se composait d'hommes plus complets, ce qui, à tous les degrés, revient à dire *des bêtes plus complètes* (2)."

---

(1) Le Dantec, qui, en qualité d'athée convaincu, ne peut être qu'un bon disciple des philosophes allemands, prétend que les familles humaines, les clans, les nations ne sont basés que sur le respect réciproque d'égales capacités de nuire. Selon le même écrivain, les sentiments de fraternité ne sont nés chez l'homme que par la guerre, et expriment uniquement l'union contre l'ennemi commun.

(2) Cité par L. Bertrand. *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1914, page 739.

Bernhardi ne fait que tirer la conclusion de pareilles prémisses quand il affirme que la guerre, avec son cortège de massacres et d'assassinats, est bonne en soi, qu'elle est une nécessité biologique de première importance ([3]). Il ne fait qu'exprimer des corollaires logiques quand il considère la guerre comme le facteur le plus apte à promouvoir la culture et la puissance; quand il stigmatise les efforts tendant à sa suppression comme fous et absolument immoraux, indignes de la race humaine; quand il voit dans les cours d'arbitrage une atteinte présomptueuse aux lois naturelles du développement, une source de dégénérescence pour l'humanité en général ; quand il affirme que le maintien de la paix ne peut ni ne doit être le but de la politique; que la vertu par excellence, c'est la force, et le vrai péché, le péché contre le Saint-Esprit, c'est la faiblesse ([4]).

Voilà, idéalisés, ou plutôt voilà canonisés, l'apache et l'arriviste effrénés. Ce sont ceux-là que Nietzsche salue sous le nom "de superbes bêtes de proie blondes". Ces êtres de puissance et de désirs, en se jetant sur les faibles, en poursuivant à n'importe quel prix la satisfaction de leurs appétits féroces, méritent bien de la vie, puisqu'ils donnent en eux-mêmes un spécimen magnifique des types qu'elle est capable de produi-

---

([3]) "*Tu ne tueras point, tu ne déroberas point!* Ces paroles étaient appelées saintes jadis: devant elles on courbait les genoux et la tête, et l'on ôtait ses souliers. Mais, je vous le demande, où y eut-il de meilleurs brigands et de meilleurs assassins dans le monde que ne l'étaient ces saintes paroles? N'y a-t-il pas, dans la vie elle-même, vol et assassinat ? Et, en sanctifiant ces paroles, n'a-t-on pas assassiné la vérité elle-même? Ou bien n'était-ce point prêcher la mort que de sanctifier tout ce qui contredisait et déconseillait la vie?... O mes frères, brisez, brisez-moi les *vieilles tables !*" (Nietzsche : *Zarathoustra*, cité par L. Bertrand, *ibid*, page 734).

([4]) Ces axiomes sont extraits du livre : *L'Allemagne et la prochaine guerre*, paru en 1911.

re, et en même temps là débarrassent des déchets, des détritus, des oeuvres manquées, qui la déshonorent et qui n'ont leur raison d'être que comme proies légitimement offertes aux convoitises des forts. A plus forte raison un Etat est-il justifié dans tous les actes qui concourent à le grandir. Là-dessus Bernhardi est très explicite. Selon lui la fin de l'Etat, ce n'est pas le bien-être de ses sujets, c'est le pouvoir. Citant Treitschke, il ajoute : "Celui-là ne doit pas se mêler de politique qui n'a pas le courage d'envisager cette vérité en face : *Le plus haut devoir de l'Etat c'est d'augmenter sa puissance.* Si son propre avantage semble exiger une addition de territoire, qu'il se mette en frais de le conquérir : c'est juste. Du reste l'Etat est seul juge de la moralité de son action ; il est au-dessus de la moralité. Tout ce qui lui est nécessaire est moral. Les droits reconnus aux voisins par des traités ne sont pas des droits absolus. Il y a des conditions où ils ne correspondent pas à la vérité actuelle des choses. En fait, l'Etat est à lui-même sa loi. Simplement parce qu'elles sont faibles, les nations faibles n'ont pas le même droit à vivre que les nations puissantes et vigoureuses ; car, ne répondant pas aussi bien à la poussée vitale, elles contrecarrent le développement de l'humanité en général, but final de la vie. Sans doute les êtres chez qui la vie a son développement le plus mesquin, le plus étroit, le plus pauvre, le plus rudimentaire, ne peuvent faire autrement que de se prendre eux-mêmes pour la fin et la mesure des choses ; ils ne peuvent pas ne pas émietter et mettre en question furtivement, petitement, assidûment, ce qui est plus noble, plus grand, plus riche. Les Français dégénérés, par exemple, ne peuvent pas ne pas contester la supériorité des Allemands. Ce faisant, ils obéissent à une autre loi de la vie, à l'instinct de conservation, à un égoïsme légitime, qui ramène tout à lui-même. Mais, selon la loi inexorable, de la sélection, ils n'en sont pas moins condamnés à être tôt

ou tard absorbés par la race supérieure ([5])". Ils sont fatalement des proies à l'ambition de celle-ci.

Au nom de quoi venez-vous reprocher à l'Etat allemand la violation de la neutralité de la Belgique, ses atrocités dans la conduite de la guerre : outrages aux femmes, assassinats de vieillards et d'enfants, torches, mèches, grenades, pompes à pétrole, sacs à poudres comprimées, le tout destiné à détruire, incendier, terroriser? Au nom de l'humanité? L'humanité ! Encore une chimère, que les cerveaux des faibles latins se plaisent à caresser ! Il n'existe pas d'humanité distincte des différents Etats et des nationalités, et toute action en faveur de l'humanité se concrétise dans les Etats pris en particulier. Dans une lutte entreprise pour imposer sa culture et son génie meurtres et incendies sont-ils des moyens d'avancer la puissance d'un Etat, ils sont légitimes, nous l'avons vu, et en même temps ils font prospérer l'humanité, puisqu'ils grandissent la race supérieure, par laquelle seule l'espèce s'améliore.

Dans un article, que la presse de tous les pays a reproduit, Maximilien Harden a fort bien répondu à ceux que les méthodes de guerre allemande scandalisent : " Cessons, a-t-il dit, nos misérables tentatives pour excuser l'action de l'Allemagne. Ce n'est pas contre notre volonté, ni comme une nation prise à l'improviste, que nous nous sommes précipités dans cette gigantesque aventure. Nous l'avons voulue, nous devions la vouloir. Nous ne nous tenons pas devant le tribunal de l'Europe. Nous ne reconnaissons pas une telle juridiction. Notre puissance créera une nouvelle loi en Europe.

([5]) Oh ! parfaitement, répondait un officier allemand à un ecclésiastique opposant la culture française et belge à la culture allemande, je la connais votre culture, je lis vos auteurs. Mais c'est une culture inférieure, la flamande aussi !... Oui, c'est entendu, vous êtes bons, vous soignez bien nos blessés. Mais, que voulez-vous? Vous êtes des êtres inférieurs, destinés à être absorbés. (Cité par L. Bertrand, *ibid.*, p. 735).

C'est l'Allemagne qui frappe. Quand elle aura conquis de nouveaux domaines pour son génie, alors les sacerdoces de tous les dieux loueront le dieu de la guerre. L'Allemagne ne fait pas cette guerre pour punir des pécheurs ni pour libérer des peuples opprimés et ensuite se reposer dans la conscience de sa magnanimité désintéressée. Elle est partie de la conviction inébranlable que ses succès lui donnent des titres à exiger plus d'espace sur la terre et des débouchés plus vastes à ses activités. L'heure de l'Allemagne a sonné; elle doit prendre sa place comme puissance dirigeante. Toute paix qui ne lui assurera pas le premier rôle ne récompensera pas ses efforts, quelque nombreux que puissent être les milliards dorés qui seront versés dans son trésor (6)."

Voilà qui est clair. Au nom de l'évolution vitale, l'Allemagne s'attribue la première place parmi les nations. Elle fait la guerre pour s'y installer définitivement et exiger du reste des peuples qu'ils lui reconnaissent sa situation privilégiée. Nation-maîtresse, sa morale est celle des maîtres, se tenant par delà le bien et le mal, n'ayant aucun devoir à l'égard de ce qui lui est inférieur ou étranger. Ce n'est pas qu'elle s'indigne des oppositions et des révoltes. Non; car les oppositions et les révoltes, en l'obligeant aux risques et à la lutte, lui font prendre pleine conscience de sa force et de son génie.

---

(6) A rapprocher les lignes suivantes, citées par L. Bertrand et parues dans le *Tag* de Berlin, sous la signature d'un général allemand : " Nous n'avons rien à justifier. Tout ce que feront nos soldats pour faire du mal à l'ennemi, tout cela sera bien fait et justifié d'avance. Si tous les chefs-d'oeuvre d'architecture placés entre nos canons et ceux des Français allaient au diable, cela nous serait parfaitement égal... On nous traite de Barbares! La belle affaire! nous en rions. Nous pourrions tout au plus nous demander si nous n'avons pas quelque droit à ce titre. Que l'on ne nous parle plus de cathédrale de Reims, ni de toutes les églises et de tous les palais, qui partageront son sort: nous ne voulons plus rien entendre. Que de Reims nous arrive seulement l'assurance d'une deuxième entrée victorieuse de nos troupes: tout le reste nous est égal. "

Toutefois les races inférieures ou dégénérées, " bêtes de troupeaux, peuples-chiens ", comme les appelle Nietzsche, ne sauraient, par leur hostilité prolongée, enrayer l'expansion essentielle de la race supérieure. Par amour ou par terreur, par la crainte des pires catastrophes qui suivent nécessairement l'inimitié de l'Allemagne ou par l'appât des bienfaits qui résultent de son alliance, il faut qu'elles se soumettent à l'inévitable, qu'elles sacrifient leur passé, leur propre civilisation entachée d'erreur et de corruption, condamnée à mort par le simple fait qu'elle ne peut être sauvée, il faut qu'elles acceptent leur absorption, heureuses d'être entraînées dans un courant de vie plus haute et plus large! Que si elles résistent obstinément, l'Allemagne, par devoir envers la vie dont elle est le produit par excellence, se fera cruelle et méchante, elle jouira de la volupté de détruire. Mais elle n'agira ainsi que parce qu'elle aura conscience de ne pousser que ce qui doit tomber, de ne hâter la ruine que de ce qui est voué à la décomposition, en un mot de déblayer la voie par où passeront de plus beaux joueurs.

Nous sommes en plein coeur du monisme d'Hoeckel et de l'évolution darwinienne par voie de sélection. C'est assez dire que les théoriciens militaristes d'outre-Rhin sont de vulgaires matérialistes. C'est sur une base essentiellement branlante que s'élève le lourd système philosophique qu'ils ont tenté d'édifier pour voiler d'une apparence de vérité leur ambition démesurée, leur orgueil colossal et leur mépris insolent des humains, qui ont la mauvaise grâce de penser que la taille d'un homme n'est pas nécessairement limitée à la botte d'un Uhlan ou au casque à pointe d'un grenadier poméranien. Ils veulent, ces étranges philosophes, que nous allions par delà le droit, par delà le bien et le mal, jusque dans le domaine biologique proprement dit. Eh bien, soit ! suivons-les dans cette sphère. Allons-nous y trouver la justification de leurs bizarres prétentions ? Aucunement.

Du premier coup, nous sommes frappés par la distinction de l'être humain du reste des animaux. Dans le règne animal assurément, la grande loi biologique, c'est la lutte, c'est la survivance par la sélection. Ne pouvant se faire par un choix raisonné, il fallait bien qu'elle se fit par un procédé inséré dans la nature même. La violence dans le règne animal, fait observer fort bien le Dr Grasset (7), n'est ni un mal, ni un bien : c'est une loi physique et biologique, par laquelle l'auteur de l'univers arrive à ses fins. Mais quoique dans son organisme l'homme soit soumis aux lois physiques qui régissent les animaux en général, la raison, dont il est le seul doué, en fait une espèce particulière, gouvernée par des lois différentes de celles du monde purement animal. Il y a en lui une faculté capable de dompter les énergies physiques, de se soumettre les vivants inférieurs, de se fixer un but. C'est donc à elle et non à la simple force vitale de diriger l'évolution de l'humanité. En outre les notions de bien et de mal, de responsabilité, de juste et d'injuste, qui lui sont inhérentes, modifient nécessairement sa conduite. Un animal ne peut qu'obéir à son instinct, car là seulement il trouve l'impulsion nécessaire à ses opérations. L'homme peut contrecarrer son instinct, parce qu'il a la raison et la liberté pour se guider. Ces deux facultés (raison et liberté) font manifestement de l'homme un être à part et une espèce supérieure. Placer la supériorité de l'homme dans la force de ses convoitises et de ses énergies instinctives, telles que les développe le simple courant vital, n'est-ce pas lui enlever la note caractéristique de son espèce et le ramener au rang des purs animaux ? Le sens commun et le langage populaire plaident ici en notre faveur. A un acte qui nous apparaît inspiré par la violence mal contenue nous accolons immédiatement l'épithè-

(7) *Cf.* : *Correspondant*, 25 octobre 1914, p. 200 sqq.

te de brutal. Au contraire, qu'entendons-nous signifier quand nous parlons d'un procédé humain? Un procédé dont les animaux inférieurs ne seraient pas capables, un acte qui ne saurait être produit par l'instinct, qu'il contrarie parfois. Tel est un acte de douceur, de justice, de pardon, de dévouement. Or c'est dans un homme coutumier de pareils actes que nous voyons l'idéal humain, non dans un fier-à-bras, qui se vante d'être *une force qui va* sans qu'il puisse en contenir les ravages. C'est cet idéal de fraternité, d'entraide, d'union, de collaboration pour le bien commun que la civilisation gréco-latine se flatte de poursuivre. Sa devise c'est le beau vers de Ménandre: *Nil humani a me alienum puto*: rien de ce qui est humain ne me laisse indifférent; devise que le christianisme a encore perfectionnée par les sublimes conseils et préceptes du Sermon sur la montagne.

Que les disciples de Nietzsche nous traitent d'esclaves, d'êtres dégénérés, dévirilisés par la sensibilité et la compassion, nous ne pouvons nous plier à leur commandement d'être *durs*. Et ce ne sont certes pas les exploits de leurs compatriotes en Belgique et en France qui nous convertiront à leur doctrine! Non,ce n'est pas par la barbarie,la dureté et la méchanceté, telles qu'on les a pratiquées après les avoir exaltées en certains milieux allemands, c'est par la fraternité et la charité, qu'on travaille au progrès et au perfectionnement de l'humanité. Que dans cette marche vers l'idéal humain,où chacun est invité à apporter sa part de labeur et de bonne volonté, il y ait tel ou tel groupement social, tel ou tel peuple (variant d'ailleurs suivant les époques et les siècles) qui se distingue et acquière la prééminence, soit à cause de certaines qualités intellectuelles et morales dont il est généralement doué, soit à cause du nombre de grands hommes auxquels il a donné naissance, soit à cause du rayonnement de son histoire et de son esprit, c'est ce qui ne peut manquer d'arriver. La loi des

élites se vérifie pour les peuples comme pour les individus. Mais un tel peuple n'ignore pas que la vertu civilisatrice n'est pas en raison directe de l'étendue du territoire ou du chiffre de la population (Israël et la Grèce ne furent que passagèrement de grands empires). Il ne cherche pas à imposer par les armes sa culture et sa conception de la vie. Il ne conteste pas aux petites nationalités leur droit à une existence indépendante. S'il leur offre sa protection, s'il s'efforce de les fédérer dans une grande association impériale, c'est pour mieux promouvoir leurs intérêts matériels et moraux. Il se garde de porter atteinte à leur langue, à leur religion, à leurs traditions et institutions particulières. Il respecte leur amour d'une légitime indépendance et il les admet, autant que faire se peut, à l'administration de leurs propres affaires. D'un mot, s'il règne sur elles, c'est pour les élever vraiment et non pour les asservir, non pour les exploiter ([8]). Un tel peuple n'a pas pour maxime que la force prime le droit ou qu'elle le crée.

Cet horrible axiome bismarckien est un non-sens. Car, pour être d'une essence différente de celle des muscles et du biceps, le droit n'en est pas moins une force, tout comme sont des forces notre raison et notre liberté. C'est ce que les Teutons semblent avoir fini par découvrir eux-mêmes, et, par une sorte de contradiction flagrante, cette force morale, ils s'efforcent de l'accaparer à leur profit. Après s'être effrontément servis du principe qu'une race supérieure peut se permettre n'importe quoi, du moment qu'elle vise à sa propre expansion, pour envahir et dévaster le territoire du roi Albert 1er, les voilà qui, aujourd'hui, en face de l'universelle réprobation qui les flétrit, accusent la nation martyre d'avoir la première violé sa propre neutralité par de prétendues con-

---

([8]) Je trace ici un idéal : je ne veux pas insinuer qu'aucun peuple l'ait réalisé. Du moins, quelques-uns s'en sont approchés.

ventions avec l'Angleterre et la France. Les voilà qui font publier par les savants de leurs universités des factums, où sont niées énergiquement les atrocités dont on les accuse. Ils en seront pour leurs frais de rhétorique menteuse, que réfutent les documents officiels et les propres paroles de leur chancelier. Celui-ci n'a-t-il pas affirmé, en plein Reichstag, que la nécessité (la nécessité pour un peuple supérieur de s'agrandir et de dominer) ne connaît point de loi et que les traités qui s'opposent à sa marche en avant ne sont que des chiffons de papier ?

Manifestement les chefs de l'empire allemand, soit dans l'ordre intellectuel, soit dans l'ordre politique, ont été victimes d'une hypertrophie d'orgueil. Convaincus qu'ils avaient le monopole de la philosophie transcendante, pleins de mépris pour les théories terre à terre de l'esprit latin, ils ont érigé en systèmes, raides comme l'uniforme d'un caporal, les élucubrations les plus fantaisistes de leurs cerveaux. Grisés per leurs succès sur la France en 1870 et par les progrès vraiment étonnants de leur peuple depuis cette époque, ils ont cru qu'aucune nation, ni même aucun groupement de nations ne serait capable de résister à l'élan de leurs troupes, outillées qu'elles sont des plus formidables instruments de guerre que le génie humain ait jusqu'ici inventés. Ils se sont trompés, au point que leur erreur est presque humainement inexplicable et peut très bien passer pour un châtiment providentiel de leur superbe monstrueuse. Ils se sont lancés contre des puissances dont les ressources dépassent de beaucoup les leurs, et dont il est clair qu'ils ne viendront pas à bout, sous la pression desquelles ils ne peuvent manquer de succomber finalement. Déjà ils avouent qu'ils luttent pour l'existence. Mais ils n'ont que ce qu'ils ont cherché, et, si leur empire est morcelé, nul ne songera à les plaindre. Il est probable que le peuple allemand lui-même n'aura qu'à se féliciter

d'être libéré d'une caste qui, sous prétexte d'incarner la plus haute culture humaine, ne représentait en réalité que la *Barbarie.*

* * *

Mais l'écrasement du militarisme prussien sera-t-il le triomphe du pacifisme? Après avoir mis à la raison les généraux brouillons du Kaiser, va-t-on déclarer la paix au monde pour le reste des siècles? C'est ce que semble penser M. Richet. Dans cette même livraison du 15 décembre dernier de la *Revue des Deux-Mondes,* cet écrivain publie un article intitulé *La France pacifique,* où il montre que la paix était impossible tant que la volonté nationale de peuples généreux était foulée aux pieds, tant que Metz et Strasbourg appartenaient à l'Allemagne, et Trieste et Trente à l'Autriche, tant que la Pologne était écartelée, tant que trois millions de Roumains et deux millions de Serbes étaient séparés de leurs frères et contraints de servir contre leur propre patrie. Mais toutes ces questions angoissantes, ajoute M. Richet, véritables défis au bon sens et à la justice, la guerre actuelle va les résoudre. Et " quand elle les aura résolues, il n'est pas téméraire d'espérer que cette guerre, hélas! si sanglante, aura du moins établi une paix durable ; car, si les peuples sont indépendants, si les nationalités sont libres, si les sujets sont devenus des citoyens, toute guerre internationale sera sans objet (p. 652) ". Admettons que l'affreuse guerre, dont nous sommes témoins, réponde aux voeux de M. Richet. Les malentendus seront-ils rendus impossibles entre les nations, ainsi rentrées dans leurs frontières naturelles et mises en possession de tous les groupes qui leur reviennent par droit ethnique? Non sans doute. Mais, pour les dissiper, répondent nos pacifistes, pour prévenir qu'ils ne dégénèrent en conflits sanglants, nous aurons les cours d'arbitrage, hiérarchisées en plusieurs instan-

ces, nous aurons la cour suprême de La Haye, devant laquelle seront portées les plaintes des grandes comme des petites nations. Très bien. Seulement qu'est-ce qui rendra obligatoire le recours à de pareils tribunaux? La signature de chaque puissance? Mais qu'est-ce qui empêchera que cette signature ne soit traitée, par tel ou tel pouvoir comme vient d'être traitée la signature de la Prusse apposée à la convention garantissant la neutralité de la Belgique? Sera-ce le groupement de tous les autres co-signataires? Mais qu'est-ce qui assurera ce groupement? Qui peut affirmer d'avance que la puissance récalcitrante n'entraînera pas d'autres nations, flairant un intérêt à la suivre dans sa révolte contre un chiffon de papier ? Il faudrait un pouvoir ayant juridiction sur tous les Etats, possédant seul une armée pour dompter les perturbateurs de la paix, comme l'autorité civile dans chaque ville est pourvue d'une police chargée de protéger la vie et les propriétés des citoyens.

Est-ce à la conclusion de la prochaine paix qu'on va créer un pouvoir de cette nature, après avoir interdit les armements chez les nations particulières ? Qui ne voit qu'il y a contradiction entre l'indépendance complète des différentes puissances et l'obligation de l'arbitrage international?

Reste que les horreurs de la lutte actuelle dégoûtent à jamais les hommes de la guerre et qu'une atmosphère de pacifisme imprègne tellement les générations à venir que les quelques ferrailleurs et soudards, qui s'y trouveront égarés, seront impuissants à troubler la paix et que d'eux-mêmes les peuples en querelle se porteront devant les cours d'arbitrage, comme deux citoyens en dispute se portent devant les tribunaux civils.

Mais cette ère pacifique se lèvera-t-elle jamais sur l'humanité? Est-il désirable même qu'elle se lève? A cette seconde question je trouve une réponse, que je suis tenté d'approu-

ver presque de tout point, en Nietzsche, en ce même Nietzsche, dont je viens de stigmatiser les horribles doctrines de dureté et de violence. Voici le passage, tel que cité par M. Bertrand (*Revue des Deux-Mondes,* 15 décembre 1914, p. 733) : " C'est une vaine idée d'utopistes et de belles âmes que d'espérer beaucoup encore de l'humanité, lorsqu'elle aura désappris de faire la guerre. En attendant, nous ne connaissons pas d'autre moyen qui puisse rendre aux peuples fatigués cette rude énergie du champ de bataille, cette profonde haine impersonnelle, ce sangfroid dans le meurtre uni à une bonne conscience, cette commune ardeur organisatrice dans l'anéantissement de l'ennemi, cette fière indifférence aux grandes pertes, à sa propre vie et à celle des gens qu'on aime, cet ébranlement sourd des âmes comparable aux tremblements de terre. Sans doute, on inventera, sous diverses formes, des substituts de la guerre. Mais peut-être feront-ils voir de plus en plus qu'une humanité d'une culture aussi élevée, et par là même aussi fatiguée que l'est aujourd'hui l'Europe a besoin non seulement des guerres, mais des plus terribles — partant de retours momentanés à la barbarie — pour ne pas dépenser en moyens de civilisation sa civilisation et son existence même."

Et quand on pense que parmi les substituts de la guerre nombre de nos pacifistes nous offrent le socialisme, on est singulièrement porté à croire, avec le farouche théoricien du surhomme, que la paix éternelle sur notre globe est une " vaine idée d'utopistes ". Ah ! si l'on nous offrait le christianisme ! Si l'on décrétait dans les congrès internationaux et si l'on avait les moyens d'obtenir la mise en pratique obligatoire par les nations et les individus du *Sermon sur la montagne,* oui, alors le règne de la paix immuable cesserait d'être un rêve! Mais après comme avant la boucherie de 1914-1915 des orateurs, des journalistes, des législateurs vont se lever qui fulmineront contre les

principes du christianisme, comme abêtissant et énervant la nature humaine. Ils ne nous tireront des horreurs de la guerre que pour s'efforcer de nous plonger dans les *horreurs de la paix,* dans l'attachement exclusif aux biens de la terre, dans la luxure, l'alcoolisme, le malthusianisme. Songez que, peu d'années avant la guerre, un groupe de médecins avaient fait une découverte terrible, à savoir que près de 500,000 vies, qui auraient dû, suivant le cours de la nature, enrichir la population de la France, étaient étouffées avant d'avoir éclos à la lumière du jour. Et si l'enquête s'était étendue aux autres pays, aurait-elle donné des chiffres moins effrayants ?

Sans doute, la guerre est anti-humaine, nous l'avons prouvé et ne prétendons pas nous contredire. Elle est une loi de l'animalité, elle nous ramène momentanément, comme l'avoue Nietzsche, à la barbarie. Mais peut-être Dieu a-t-il besoin de cette régression, de ce carnage entre hommes, assimilés à des fauves, pour purifier la partie supérieure de notre nature, pour l'empêcher d'être asservie trop complètement par des instincts encore moins nobles que celui de la férocité. Oui, peut-être notre misérable race a-t-elle besoin non seulement de guerres, mais des plus terribles ; peut-être, au lieu d'être à la veille d'entrer dans une ère de paix inébranlable, se trouve-t-elle au seuil d'une ère de conflits, où la barbarie multipliée par la science (suivant l'expression de Boutroux [9]) purifiera, à intervalles assez rapprochés, notre atmosphère des miasmes et des vices qu'auront engendrés les délices et mollesses d'une paix prolongée.

M. TAMISIER, s. j.

---

(9) Dans sa lettre à la *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1914.

Trois " Bastonnais " en Acadie

(SUITE ET FIN)

NOUS traversons l'embouchure de la Gaspereau, puis tournant vers l'est nous nous enfonçons dans l'intérieur. Le paysage devient sauvage, maussade, et ne change qu'aux approches de Halifax. Nous ne voyons rien de la ville en y entrant, car la nuit s'avance et il pleut à verse. Notre premier soin est de courir au bureau des Postes ; nous sommes certaines d'avoir des lettres. Mais il n'y a rien, absolument rien !

Si mon frère que j'attends n'arrivait pas demain ! Alors le *bleu* s'empare de nous, et la ville nous paraît détestable, toute grise dans la pluie qui tombe toujours.

Nous prenons le premier hôtel qui nous est recommandé. L'aspect n'est pas trop avenant. C'est gris et vieux, mais nous ne voyons pas mieux aux alentours. La pluie tombe en déluge, et nous sommes trempées, lasses, affamées. Nous risquons le souper, quittes à chercher un autre gîte si celui-ci n'est pas satisfaisant. Mais nous n'avons pas le temps de déménager, car le repas finit de me bouleverser et me voilà au lit. Quelle nuit ! Non seulement je suis souffrante, mais je crois voir des revenants dans chaque recoin de l'immense chambre. Le tapis tourne et glisse sous mes pieds, si je me lève, et les meubles dansent autour de moi une sarabande échevelée. Tout ce que je distingue est la figure d'Angéline, qui est toute piteuse dans sa sympathie pour mes misères et veut à tout prix envoyer quérir un médecin.

" Un médecin ? Ah bien ! par exemple ! Il est 2 heures du matin ! " J'affirme que je n'en mourrai pas et qu'elle me

verra rayonnante avec le jour. Elle se laisse enfin persuader, mais se tient sur le qui-vive toute la nuit. Au petit jour, je m'endors enfin...

Je suis tirée de ce sommeil réparateur par le soleil qui éclaire et réchauffe la chambre de ses rayons bienfaisants. Angéline est assise près de mon lit. De temps en temps, elle se penche à la fenêtre pour écouter les cloches qui carillonnent, car c'est dimanche.

Elle refuse carrément de me laisser seule même une heure. J'ai beau lui répéter que je me sens mieux, que la cathédrale est tout proche, je parle dans le désert. La voyant, vigilante et fidèle, se rasseoir à son poste avec un air qui dit clairement " j'y suis, j'y reste ", je n'insiste plus et me rendors pour le reste de la matinée.

Une fois debout et habillée, bien que pâle et branlante, mon plus grand désir est de partir. Dans le couloir, nous rencontrons le Révérend Nahum Biggs, qui se trouve à ce même hôtel et en semble satisfait. Il nous salue de son petit air paternel et nous dit en passant: " Nous nous arrangeons très bien, n'est-ce pas ? " — " *Très bien!* " faisons-nous, en enfilant le labyrinthe des corridors tortueux. " *Très bien!* " chacun son goût, mais pour nous, plus de ces vastes chambres aux plafonds bas, aux murs humides, aux foyers sans flammes, aux alcôves sombres, aux meubles antiques, aux draperies moisies !

En franchissant le seuil de cet hôtel construit en partie de pierres provenant de la prise de Louisbourg, et jadis réputé le meilleur de Halifax, Angéline dit que les vieilles habitations sont plutôt faites pour être admirées que pour être habitées et que, après tout, le progrès n'est pas une si vilaine chose !

Après notre visite à la cathédrale, vieux monument gris sentant le moisi et la morue salée, nous grimpons lentement

jusqu'à la citadelle que nous visitons en compagnie d'un soldat très rouge et très raide. Sans contredit la vue est belle, mais tout de même je suis vaguement désappointée. Je préfère la citadelle de Québec assurément et, quant au port, j'aime beaucoup mieux celui de Old Point Comfort, dans la Virginie, sans compter que, là-bas, nous ne sommes pas poursuivies par l'âcre odeur de morue salée à laquelle nous ne pouvons échapper ici, où que nous allions.

Angéline m'annonce que la population de Halifax est de soixante mille âmes.—" Avec, en plus, soixante mille barils de morue salée ", lui dis-je vivement, " ce qui fait cent vingt mille habitants. " Les rues regorgent de ces boîtes et de ces barils,les entrepôts en sont remplis, les quais en sont couverts et les bateaux en apportent encore et toujours... Les soldats et la morue se partagent la ville, et je songe qu'à eux deux ils doivent faire un fameux carnaval et un bon carême !

Comme mes jambes se refusent à aller plus loin et que le paquebot de Boston est attendu dans une couple d'heures, nous descendons sur le quai. Dans le port, se meuvent des flottilles de bâteaux pêcheurs et des goélettes. Dans la rade, au pied de la citadelle, plusieurs cuirassés anglais ont jeté l'ancre. Plus loin, c'est un yacht somptueux, battant pavillon américain.

Le steamer de Boston est en retard. Comme soeur Anne nous scrutons l'horizon, mais ne voyons rien venir. Le crépuscule s'avance, et Angéline m'envoie souper, m'assurant qu'elle gardera la vue sur la mer. Je lui apporte des *sandwiches* qu'elle grignotte pendant que toutes deux, assises sur une caisse de morue, nous surveillons l'entrée du port. Enfin, nous apercevons un navire qui s'avance à toute vapeur, le pont noir de passagers. Il est 9 heures quand il arrive à l'embarcadère. Nous entendons des voix et voyons remuer des ombres, mais ne pouvons distinguer personne. Tout-à-coup,

se dessinant dans un jet de lumière sortant d'une des cabines, j'aperçois un profil familier. — " C'est Oscar! Regardez, il est là! " — Dans la quasi-obscurité nous le voyons agiter sa casquette. Malgré le bruit de la foule et de l'énorme bateau qui grince contre le quai, il reconnaît ma voix et nous interpelle. Bientôt, nous le voyons descendre le faux-pont et se frayer un chemin à travers la foule sur le quai. Le voici à la barrière, et je lui saute au cou. En cinq minutes on s'explique, et il sait déjà nos ennuis, nos inquiétudes, nos doléances, qu'il semble trouver moins tragiques que drôles.

Et, tout de suite, avec l'habileté provenant d'une longue expérience, il veille à tout, pendant qu'Angéline et moi, tranquillement assises—mais non plus sur des caisses de morue salée—,nous poussons des soupirs de soulagement "assez forts pour faire voguer une chaloupe sur le Hudson ", selon l'expression pittoresque de l'amie Clara de Cohoes. En un clin d'oeil nos billets sont mis en ordre, nos valises transportées et nous-mêmes installées dans ces bonnes cabines reluisantes et confortables que nous trouvons à bord de nos modernes géants des mers.

Nous dormons bien, cette nuit-là, malgré le bruit du charbon qui tombe et des caisses qui s'entassent dans les profondeurs du navire. A peine sommes-nous dérangés par les cris de la sirène et le bruit de l'ancre qu'on lève au milieu de la nuit.

Nous nous éveillons en pleine mer. La journée se passe à écouter les histoires de pêche de mon frère et de deux gais compagnons, un Allemand et un Yankee, embarqués avec lui à Boston, et s'en allant faire la pêche dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

Vers le soir, nous approchons des côtes du Cap-Breton. A cause du brouillard qui nous enveloppe, le capitaine n'ose pas aborder. Nous jetons donc l'ancre à l'entrée du détroit de-

Canso. Le lendemain matin, il fait froid et clair. Nous entrons dans le détroit, large peut-être d'une lieue. A gauche s'aperçoit la Nouvelle-Ecosse, à droite le Cap-Breton. Les côtes sont arides, parsemées de pauvres maisonnettes blanchies à la chaux. Ça et là, les ondulations de la terre se terminent en quelques caps plus élevés, couverts d'une sombre forêt de sapins et d'épinettes.

Nous débarquons à Port Hawkesbury, petit village triste. La terre y est nue, sans culture. De quoi vivent les habitants, c'est un vrai mystère. Ils ne semblent sortir de leur habituelle somnolence qu'à l'arrivée des bateaux, trois ou quatre fois par semaine.

Alors, pendant quelques heures, il y a un semblant d'activité, puis tout retombe dans la léthargie. Comme l'hôtel où nous logeons est passable, étant donné le lieu, nous vivons trois jours à nous promener dans la campagne. Les champs sont parsemés d'énormes marguerites, comme si le bon Dieu, pris de pitié pour ce coin de terre aride, lui eut jeté pour l'égayer une poignée de ses étoiles. Et c'est toujours les mains chargées de marguerites que, Angéline et moi, nous rentrons à l'hôtel.

Mais voici le navire de Charlottetown, que mon amie doit prendre pour retourner chez elle, car son congé s'achève. La regardant faire une dernière fois ses malles, j'ai peine à me persuader que je vais perdre cette Angéline avec laquelle je m'entendais si bien. Et lorsque, demeurée seule avec mon frère, je regarde le *steamer* s'éloigner de l'embarcadère, emportant ma mie loin de moi, j'ai la consolation de penser qu'elle conservera pour moi cette affection qu'on réserve à ceux qui ont été plus que des compagnons de route, de vrais camarades partageant les bons et les mauvais jours. Il y aura toujours un vif plaisir pour nous à nous rappeler ces souvenirs communs. Nous aimerons à ne toucher à ce passé

que doucement, à la façon de ceux qui remuent le contenu d'un pot aux roses, pour en respirer le parfum de fleurs depuis longtemps fanées et toujours odorantes.

Mon frère et moi nous nous remettons encore en route. Après un trajet de six heures nous arrivons à Inverness, petit village très laid, vieux de dix ans à peine, aux maisons surgissant pêle-mêle parmi les roches et les troncs d'arbres. La seule industrie, la raison d'être du village, est la mine de charbon qu'on y exploite. Le gisement se prolonge fort avant sous le lit de la mer, ce qui n'empêche pas les mineurs de s'avancer, fanal en tête, dans des cavernes creusées de leurs mains, pour y enlever la houille. Cette houille est ensuite envoyée à Hawkesbury; car nul bateau ne vient ici, je ne sais trop pourquoi.

La mer à Inverness a un aspect étrange. Pas un navire en vue, pas de quai, pas même de grève. On dirait la côte coupée en ligne abrupte et nette, et on a l'illusion de voguer en plein océan. Les vagues roulent leurs ondes presque aux portes des maisons. Le ciel et la mer se confondent, et il faut regarder deux fois pour voir où l'un commence et où l'autre finit.

Dans une drôle d'auberge, devant une table plus bizarre encore, nous sommes servis par une fille qui n'est guère de belle humeur, bien qu'elle soit parée de ses plus beaux atours, de ses rubans les plus voyants. Elle s'impatiente. C'est que nous l'empêchons d'aller à une danse qui doit commencer bientôt ! On accorde déjà les violons. Cependant nous n'avons pas envie de passer la nuit ici, quelque gaie que promette d'être cette danse à laquelle tout le monde semble avoir été invité. Il fait déjà sombre. Mais nous voulons pousser plus loin, jusqu'à notre dernière étape.

— " Je pensais qu'il y avait un omnibus pour nous con-

duire jusqu'à la rivière Margaree ", dis-je à mon frère. — " Mais oui, le voilà qui passe, ton omnibus! " répond-il, en désignant une affreuse voiture chargée de poches de son, et traînée par une misérable jument qui doit être pour le moins la soeur cadette de Rossinante. Je suis prise d'un fol accès de rire en imaginant le portrait que nous ferions, Oscar, notre malle et moi, hissés sur les poches de son, ricochant et trébuchant tout le long de la route.

Enfin, vers les 9 heures, nous trouvons un autre équipage et nous partons, mon frère et moi, sur l'unique siège, notre " cocher " assis sur la malle en avant. Deux nobles coursiers en décadence achèvent de nous donner un air TOUT CHOSE. Nous voici donc grimpant péniblement les côtes qui se changent bientôt en montagnes, descendant au galop dans les ravins, traversant des ponts rustiques, buttant sur des roches, nous enfonçant dans des mares qui n'ont rien de rassurant. Mais si le chemin est rude, le paysage est enchanteur. La pleine lune jette une lumière claire et douce sur les montagnes tantôt nues et tantôt boisées, sur les fermes endormies dans les vallons tranquilles où ruminent les troupeaux, sur les étangs où coassent les grenouilles, sur les ruisseaux qui tombent de cascade en cascade avec un petit bruit de grelots argentins.

Enfin, après avoir fait trente milles, nous arrivons, aux petites heures du matin, au hameau de Margaree Forks, où nous devons passer notre dernière semaine. Dans la tranquillité de la nuit et au clair de la lune, nous gravissons le chemin qui mène à la ferme où nous voulons loger. C'est une bien jolie maison, toute blanche, ornée de fenêtres Renaissance aux volets verts et entourée d'une grande véranda d'où la pelouse descend en pente douce, entre des champs de foin et d'avoine, jusqu'au chemin en bas du côteau.

Nous frappons à la porte, faisant grand tapage dans la

nuit pour réveiller les gens de la maison. On ouvre pour nous annoncer qu'il n'y a plus de place. Nous répondons que nous passerions la nuit dans une des granges plutôt que d'aller plus loin ! Alors, on nous fait entrer dans une salle où flambe un grand feu de bois, près duquel nous réchauffons nos membres transis de froid et engourdis de fatigue. Enfin, on fait de la place et nous montons, satisfaits, nous jeter sur nos lits pour y dormir d'un sommeil de plomb.

Margaree Forks est un second Grand-Pré, un autre paradis de quiétude où nous coulons des jours heureux. Nous sommes dans l'intérieur du Cap-Breton, à dix lieues de la mer, et à peu près la même distance nous sépare du lac Bras-d'Or. Le village est composé d'un petit nombre de maisons échelonnées sur les routes quelques lieues à la ronde. Il prend son nom de la rivière Margaree, autrefois Marguerite, qui coule capricieusement dans une plaine fertile murée par deux rangées de montagnes couvertes d'une sombre forêt d'érables et d'épinettes. De ces montagnes descendent une multitude de torrents comme pour alimenter la rivière, laquelle se met à courir en chantant dans la vallée, faisant mille détours et sautant mille petites chutes — la plus gaie, la plus coquette des rivières. Elle a, en guise de parasols, des ormes hauts et touffus, qui se penchent au-dessus d'elle avec sollicitude et l'ombragent tout le long de son parcours. Ils servent aussi à protéger les sportsmen qui viennent ici des quatre coins du continent faire la pêche au saumon, le plus gros et le plus rusé, le plus agile et le plus batailleur de tous les poissons qui montent les rivières.

La ferme où nous logeons appartient à un vieil Ecossais propriétaire de mille cinq cents âcres, tant en friche qu'en bois, et maître aussi d'un embranchement de la Margaree, laquelle arrose une partie de sa terre. Durant la belle saison,

il reçoit les sportsmen qui s'aventurent jusque-là, attirés par la renommée de la petite rivière aux gros poissons.

Il fait bon vivre ici! Tout y est confortable et d'une exquise propreté. La nourriture est saine et appétissante et l'accueil cordial.

Il y a en pension, outre mon frère et moi, un Américain de Philadelphie, grand, sec, guindé, vrai chevalier de la triste figure, et un Anglais de Toronto, petit, mince, poli, ayant l'air fort inoffensif, quoiqu'il ait fait la campagne du Transvaal et en soit revenu avec le grade de major.

Les hommes se lèvent avant le soleil et partent en voiture, accompagnés d'un guide, pour monter la rivière en quête de saumon. Vers dix heures ou midi, nous les voyons revenir, généralement bredouille, car l'eau est trop basse et le gros poisson rare cet été. Je ne manque pas de courir au-devant d'eux chaque fois, pour voir s'ils ont pris quelque chose. Songez donc ce que vont devenir nos histoires de pêches merveilleuses, escomptées d'avance, si le poisson ne mord pas! Venir de si loin et ne rien prendre ! Heureusement qu'un beau matin mon frère revient en triomphe, portant fièrement un saumon de douze livres. Nous le savourons au dîner tout en écoutant le récit de sa capture.

Les après-midis se passent à marcher dans la campagne, à grimper dans les montagnes, ou à faire la pêche à la ligne dans un étang où abonde la truite saumonnée. Là, perché sur la digue, près d'un moulin à scie qui ne fonctionne plus, mon frère m'initie aux mystères de la pêche... Je jette ma ligne d'un petit coup sec et léger! L'hameçon garni de la mouche décevante tombe sur l'eau doucement. La truite, oubliant sa défiance, la gobe et se trouve prise. C'est le commencement de la lutte. La ligne, avec une rapidité vertigineuse, se déroule en sifflant de la bobine, la canne se courbe presque en deux.... se redresse... se recourbe... et volera de ma main si je n'y

prends garde ! Car le courage et l'astuce de ce poisson ne se mesurent pas à sa taille. Doucement j'enroule ma ligne sur la bobine, jouant à droite, à gauche... puis, jugeant le poisson à ma portée, je donne un bon coup de poignet. Et voici la truite sortie de l'eau, balancée en l'air où elle se débat en vrai diable. Ce n'est pas encore la fin, car, parfois, dans un effort désespéré, elle se délivre de l'hameçon et victorieusement retombe dans l'eau avec un petit clapotement qui m'enrage. Et c'est tout à recommencer !

Le pays est riche non-seulement en poisson, mais en gibier de toute sorte. A diverses reprises près de la forêt nous rencontrons la perdrix et le faisan. Quant au canard sauvage, il passe et repasse si souvent que j'en viens à le reconnaître à son vol, le cou allongé droit devant lui, et à l'admirer quand il s'abat sur l'eau, sa tête d'émeraude et son plumage bronzé luisant au soleil. Dans les montagnes, il y a du gros gibier. Mais c'est la saison close, et tous, petits et grands, sont en sûreté pour le présent. Il y a bien encore une multitude d'oiseaux. Je ne reconnais que l'industrieux " pique-bois ", à son plumage bigarré de noir et de blanc et à sa calotte rouge. Quant aux fleurs, il y a des milliers d'hyacinthes émaillant de blanc et de lilas les rives de la Margaree. Elles sont aussi jolies et aussi odorantes que celles qui ornent nos jardins des villes, et aussi richement parées que Salomon dans toute sa gloire.

C'est ainsi que, petit à petit, j'apprends à connaître mieux et à admirer davantage la nature, " la Grande Amie "; et, jour par jour, s'accroît en moi l'amour envers le Père céleste qui créa pour nous toutes ces merveilles.

Un soir, il nous est même donné de contempler une aurore boréale, pas très brillante, mais très distincte. Silencieux et ravis nous regardons

.....Courir ces météores,
Fantômes lumineux, esprits nés des éclairs,
Qui dansent dans la nue, étalant dans les airs
Leurs manteaux de phosphore.....

A nos pieds, la capricieuse rivière scintille comme un ruban d'argent dans la vallée demi-obscure que semblent protéger les montagnes toutes sombres. Au-dessus de nos têtes, vers le nord, le firmament s'illumine d'une clarté plus douce que celle de la pleine lune. De cette lumière sortent des colonnes ardentes se divisant en mille faisceaux radieux, qui courent dans le ciel avec une incroyable rapidité,s'amoindrissent, se rallongent et finissent par se fondre en une lumineuse draperie de gaze flottant dans le ciel au gré des vents. Cependant, sur terre, rien n'est remué par la brise qui agite dans le ciel ces draperies incandescentes, et nos oreilles n'entendent point le crépitement qui semble accompagner la flambée céleste. Il n'y a que nos yeux qui perçoivent l'enchantement de cette féerie magnétique.

La population écossaise, qui est ici en majorité, est demeurée fidèle à sa langue, et on dit qu'à l'église le curé—car tous sont catholiques — prêche le sermon en gaélique une fois par mois. Mais le dimanche, c'est à l'église des Acadiens, à deux lieues d'ici, que nous allons à la messe, mon frère et moi. Il fait doux et chaud. Nous suivons les méandres de la rivière, jouissant du paysage à satiété, car notre cheval, gros et gras, refuse tout bonnement d'aller plus vite qu'au pas. Je présume qu'il s'oppose autant par tempérament que par principe à cette invention américaine, qui a nom la vie intense et que ni les gens ni les bêtes ne pratiquent ici, encore moins le dimanche que la semaine? Nous suivons donc placidement la file des fidèles se rendant à l'église à pied, à cheval, ou en voiture. L'église ressemble à toute autre petite église de campagne. Je

m'intéresse plutôt aux paroissiens. Tous sont du type gaulois et ressemblent en tous points aux Canadiens, avec cette différence pourtant qu'ils semblent beaucoup plus réservés. En général les hommes sont grands, robustes, indépendants et très courtois — ne sont-ils pas de sang français ?

Pendant que mon frère attache son cheval et échange quelques mots avec les fermiers, je regarde les Acadiennes. Les plus jeunes sont habillées de mousseline, et coiffées le mieux qu'elles peuvent de chapeaux garnis de fleurs et de rubans multicolores. Les plus âgées sont presque toutes vêtues de l'invariable robe de cachemire noire et coiffées d'un petit châle de même étoffe. Sans doute, chez elles, la quenouille et le rouet sont encore en honneur. Peut-être, dans les longues veillées d'hiver, racontent-elles à leurs petits-enfants quelque magnifique et terrible histoire de loup-garou ou de chasse-galerie! Ou bien encore, sans doute, elles redisent les souvenirs de l'exil de leurs ancêtres, alors que, arrachés de leurs foyers, dispersés sur la côte jusqu'en Louisiane, séparés les uns des autres, les Acadiens errèrent pendant de longues années, pour se réunir enfin par petites bandes et réintégrer la patrie dévastée mais toujours chère.

Je ne cherche pas à suivre le sermon. Il me semble entendre le Divin Prédicateur disant, comme autrefois sur la montagne: " Heureux les simples d'esprit! " Et je me fais petite avec les petits, humble parmi les humbles, espérant avoir une part au royaume qui leur est promis.

A la sortie de la grand'messe, nous allons saluer le curé, puis nous retournons à la ferme. En route, nous écoutons attentivement les gens que nous rencontrons. Mon frère leur adresse quelques mots de temps en temps, pour le seul plaisir d'entendre le doux parler acadien.—"Comme ça sonne vieux!" dit-il. En effet, ceux qui s'y connaissent assurent que c'est le français tel qu'on le parlait du temps de Louis XIV. C'est un

bon français, mais un vieux français, avec les tournures, les expressions et la prononciation d'il y a trois siècles, alors que la bannière fleurdelisée flottait sur la Nouvelle-France. Bien des événements se sont passés depuis, et le régime anglais a remplacé celui de l'ancienne mère-patrie. Mais toujours la douce langue maternelle subsiste.

A propos de ce régime anglais, remarquons que les injustices et les cruautés qui ternirent les commencements de la domination anglaise ont depuis longtemps cessé, et que le gouvernement se montre juste et même paternel. Un jour, par exemple, nous voyons arriver à Margaree Forks une grande charrette couverte, sur laquelle se lit en toutes lettres l'inscription suivante : *Government of Nova Scotia Traveling Dairy School.* En effet, c'est une école ambulante. Deux gradués d'un collège d'agriculture voyagent de village en village, enseignant les procédés les plus parfaits et expliquant les avantages des différentes machines agricoles. Le soir, nous assistons, avec les jeunes fermiers et fermières, à une démonstration des méthodes les plus approuvées pour la fabrication du beurre et du fromage. La leçon se donne dans la petite école blanche en bas du côteau.

Notre hôte a deux charmantes filles d'une vingtaine d'années, jolies, aimables, instruites. Elles montent quelquefois à ma chambre, le soir, m'apporter un sorbet s'il fait chaud, ou faire un brin de causette. Je leur demande si elles ne vont pas à cheval. Ma question semble les surprendre, et elles m'assurent que jamais elles ne font pareille chose. Je trouve cela inouï. Avoir tant de chevaux et ne pas faire une seule petite course ! Je persiste dans mes questions. — " Et pas une femme autour d'ici qui aille à cheval? Vous êtes bien sûres que je ne pourrai pas me procurer une selle? " — " Bien sû-

res. Il n'y a que les hommes qui vont à cheval ici. " — " Alors ", dis-je résolument, " je ferai comme les hommes!"— Kate et Margaret se récrient. Kate me dit que ça n'est pas amusant, que je ne pourrai me maintenir en l'air, que je tomberai, que je me ferai mal... toute la litanie. Et Margaret, sans rien dire du tout, semble m'accuser d'avoir manqué de bon sens, d'avoir renié mon sexe, d'être sortie de *ma sphère* enfin !

Mais je tiens ferme et fais si bien qu'on finit, " pour avoir la paix ", par me donner ce que je réclame, un cheval ! M'y voici perchée comme sur un trône, et plus heureuse que bien des reines. Ma chevauchée dure une heure, durant laquelle je réussis tant bien que mal à me tenir sur le dos de mon coursier, précairement maintenue en l'air par le bout d'un pied, glissant de mon siège chaque fois que je mets mon cheval au trot, et le reste du temps essayant à persuader cet animal têtu qu'il n'a absolument rien à faire dans le champ d'avoine *à droite,* quand je veux traverser le pont *à gauche.*

Le lendemain, je change de monture, et après m'être assise solidement, je pars pour une course de deux heures sur les routes désertes, car tout le monde est à faire les foins. Je ne rencontre qu'un petit garçon et un colporteur, qui font comme le garçon de ferme dans *Mon oncle et mon curé* : " Ils ouvrent les yeux, ils ouvrent la bouche, ils ouvriraient le nez pour prouver leur étonnement. " C'est que j'ai sans doute une drôle de mine, habillée comme nulle amazone ne fut jamais : une blouse de gymnastique, une jupe de rue, des bottines fines, et un chapeau de feutre mou me tombant sur la nuque au lieu de rester sur ma tête, laquelle est toute décoiffée. Et comme ça je suis hissée sur un immense cheval, que j'envoie, bien malgré lui, au galop dans la campagne.

Mon triomphe n'est pas de longue durée. En retournant à la ferme nous arrivons à une clôture très basse. Ma bête ne

veut pas la sauter; quoi que je fasse. Comme si je descends pour ouvrir la barrière je ne pourrai plus remonter à cheval, je suis obligée de faire un grand détour à travers les champs. Nous voici à quelques étroits fossés. Je lance mon cheval au galop. Arrivé au premier fossé, il s'arrête net, comme en présence d'un précipice, et marche délicatement *dedans* au lieu de sauter *par-dessus!* — " Va! " lui dis-je entre les dents, "tu n'es qu'un âne! quelque beau jour j'aurai un cheval qui sera un cheval, et alors nous verrons bien ! "

Le matin de notre dernière journée à Margaree Forks, mon frère s'en va pêcher comme d'habitude, et revient dans la jubilation, traînant un saumon de vingt-cinq livres. — " Hein? " fait-il orgueilleusement; "comme nous allons épater les gens de chez nous! " — " Mais tu ne pourras jamais le conserver jusqu'à notre arrivée à Worcester. Comment le garder quatre ou cinq jours? " — " Il y a ici de la glace, de la paille, une grande caisse de bois ", répond Oscar, qui n'est jamais embarrassé, " et je te dis que je vais épater les amis!" Là-dessus il s'en va empaqueter son saumon. Dorénavant et jusqu'à notre arrivée à la maison, il n'aura d'yeux, de soins et d'anxiété que pour le dit saumon, lequel devient de par droit l'*ancêtre* de plus d'une mirobolante histoire de poisson.

Enfin, il faut dire adieu à la charmante vallée de la Margaree. Nous parcourons encore, mais en plein jour cette fois, la longue route jusqu'à Inverness, où nous sommes contraints de passer la nuit. Le lendemain soir, nous nous embarquons, à Port Hawkesbury, sur le steamer *Halifax,* pour Boston.

A peine suis-je montée sur le pont que j'aperçois deux autres fervents de la ligne et de l'hameçon, l'Allemand et le Yankee revenant de l'Ile-du-Prince-Edouard. Ils sont tout

curieux de savoir si mon frère a fait bonne pêche, et moi de leur répondre d'un air dégagé: " Ah oui! passable la pêche. Voyez mon frère sur le quai. Il est à faire transporter dans la cale un petit échantillon de sa capture."—Alors il faut voir le respect et la convoitise qui se jouent sur leurs figures, à la vue de l'immense caisse contenant le susdit échantillon de nos exploits. Ils ont la douleur de m'avouer qu'ils n'ont pris que de la truite, mais je devine à leur air déterminé que le nombre va se multiplier d'une manière miraculeuse pour contrebalancer le poids de l'échantillon en question.

Le lendemain, notre paquebot stationne à Halifax toute la journée. Mon frère et ses deux amis trottent par la ville. Je refuse de les y accompagner, ayant encore un arrière-goût de ma visite d'il y a dix jours. Je ne débarque donc qu'une heure, pour magasiner un peu.

Impossible de se perdre à Halifax. Les rues sont bâties en échelons. Si vous êtes en bas de la ville, vous levez les yeux et vous voyez toutes les bâtisses, les églises et les magasins, sur des degrés superposés les uns aux autres. Si vous êtes en haut, vous baissez la tête, et tous les toits, toutes les tours, tous les clochers sont à vos pieds... Vous voyez jusqu'aux petits soldats rouges de mon amie Clara, qui ponctuent tous les coins de rues.

Je passe le reste de la journée à bord, intéressée par l'animation qui règne dans la rade, et par l'équipage d'une goélette qui décharge sa cargaison dans la cale de notre navire. Presque tout l'équipage est en train de siffler ou de chanter quelque chose, excepté un gros rougeaud, anglais ou écossais, qui travaille tranquillement en fumant comme une cheminée. Le refrain terminé, un autre gaillard se met à fredonner seul, plus loin. Qu'est-ce donc qu'il chante, ce charbonnier-là ? *Par derrière chez ma tante,* à Halifax !

Par derrière chez ma tante
Luy a t'un bois joli....

Et la grosse voix enrouée continue, *crescendo* :

Luy a longtemps que j't'aime
Jamais je n't'oublierai !

Et cela avec un accompagnement de pelle qui envoie le charbon dans la cale de notre vaisseau, où il s'engouffre avec un roulement de tambour. Mon gai luron est bientôt remplacé par un nègre qui rit et se dandine, mais qui n'a pas de chanson sur les lèvres. Cela ne fait pas mon affaire. Attirant son attention je lui jette une pièce blanche en lui disant : *The Swance River*. Cela suffit, car le voilà qui commence :

Way down upon de Swanee ribber...

en roulant de gros yeux noirs et en montrant deux rangées de dents éblouissantes.

Nous sommes au crépuscule. Je ne distingue que des ombres allant et venant. On se prépare à lever l'ancre une dernière fois. Là-bas, il y a des fanaux qui font des courbettes fantastiques, attachés qu'ils sont aux mats de misaine ou d'artimon des bateaux à voiles et dansant avec eux dans la rade. Tout près de moi, il y a un tout petit point rouge qui brille dans les ténèbres. C'est le cigare de mon frère, devisant avec ses deux amis sur l'éternel sujet de la pêche à la ligne.

Je ne parle pas, moi ! Je rêve à mon coin de terre et à mon foyer que je reverrai dans deux jours. Je veux bien aller de par le monde chercher des horizons nouveaux, faire la chasse à l'histoire, voire même faire de la *copie,* mais que Dieu me garde d'aller chercher mon bonheur autre part que chez moi !

Corinne ROCHELEAU.

Les Sandales

(NOUVELLE ORIENTALE)

(SUITE ET FIN)

AU loin, du côté de Jérusalem, se profilait nettement la tour des Russes, cette tour Eiffel de la Palestine, moins majestueuse et plus prétentieuse encore que l'autre. Je crois que le père Cléopas ne l'avait jamais vue. Aussi bien, elle ne rentrait guère dans le cadre de son rêve byzantin. Par contre, il me nommait tous les anciens monastères grecs qui couvrirent jadis les sommets du désert. Je les connaissais presque tous et j'en avais souvent visité les ruines. Mais le père Cléopas les voyait encore vivants et je lui enviais la puissance de sa vision.

Il me décrivait l'église de Martyrius avec ses deux nefs, avec sa crypte étrange où j'étais entré en rampant. Il me parlait des vastes citernes dallées du monastère d'Euthyme, des immenses murailles de la Grande-Laure, dont le pied touchait au Cédron, des tours antiques de Castellum. Puis, son regard aigu, fouillant l'horizon, rencontra au loin, du côté de la mer Morte, les coupoles blanches de Neby-Mouça, lieu de pèlerinage musulman, où la tradition arabe place le tombeau de Moïse.

" Là-bas, dit-il, où tu vois briller ces tours blanches, c'est *le monastère des pèlerins.* Quand les moines partent pour le pèlerinage de Sinaï, c'est là qu'ils se réunissent. Ils chargent leur besace de figues, d'amandes et de pain desséché. C'est encore là, mon fils, que, trop humble pour mériter la grâce d'un si beau pèlerinage, je suis allé souvent baiser les pieds de ceux qui partaient et de ceux qui revenaient. "

Bientôt les pentes de la montagne cachèrent à nos yeux les horizons du désert. Le père Cléopas devint pensif. Nous marchâmes en silence jusqu'à l'Heptastome.

" Cette heure est douce, dit-il alors, et infiniment aimable. Les moindres coins de la vallée sont souriants. C'est l'heure du lucernaire, c'est l'heure où dans la belle lumière s'épanouissent la beauté et la sainteté de la solitude. A cette beauté, à cette sainteté, j'ai voué tous les jours de ma vie et toutes deux, sache-le, mon fils, se sont un jour incarnées à mes yeux.

" Maintenant, mes jours s'en vont, et le soir tombe moins vite du haut des montagnes que les ombres de la mort sur mon front. C'est pourquoi il est temps que je te révèle le secret de tant de jours passés dans le silence et dans l'attente. "

Comme pour mieux évoquer le passé, le père Cléopas se tourna vers l'Occident et, de son bâton, il me montrait le chemin qui vient de Jérusalem : " J'étais encore dans ma cellule près de la Tour de David, quand la pieuse Eudocie vint en pèlerinage aux Lieux Saints... "

J'écoutais le père Cléopas. Il avait le même accent si calme, si incolore en apparence, si ému et si enthousiaste en réalité, que j'avais trouvé dans les récits des écrivains grecs byzantins. Je me souvenais maintenant. Je comprenais avec quel ravissement ils s'abandonnaient à décrire les rues de Jérusalem, toutes fleuries et toutes parfumées de dépouilles arrachées aux sources voisines et jusqu'aux rives du Jourdain, pour recevoir la noble Eudocie, la sainte exilée qui avait quitté la majesté de Constantinople pour la simplicité du désert.

Les plus riches tapis de Damas et ceux que l'on tissait dans les régions lointaines de l'Egypte avaient à peine semblé dignes de garder l'empreinte de ses pas. Jamais ses pieds n'avaient touché le sol pourtant béni de la terre du Christ. Depuis les temps fabuleux où la reine de Saba avait apporté à Jérusalem toutes les séductions de l'Arabie, rien de si

gracieux n'était apparu en Orient. Les juifs eux-mêmes quittaient leurs boutiques et venaient timidement contempler toute la gloire de Byzance, toute la majesté de l'empire, confondues dans cet être de grâce et de bonté. On eût dit une éternelle fête des Palmes.

Eblouis et émus par tant de beauté et de jeunesse, ces pauvres chroniqueurs retrouvaient les plus fines délicatesses de la langue grecque, ils imposaient au syriaque les plus étonnantes subtilités, pour décrire l'impératrice elle-même, quand elle parcourait, radieuse, les rues de Jérusalem, et pour dire comment elle souriait au peuple, aux enfants, aux malades, et comment son sourire très doux et un peu fier — car elle était hellène de naissance — transformait l'austère cité de David mieux que les lauriers-roses de Pharan, mieux que les tamaris et les genêts des plaines du Jourdain.

Mais aucun enthousiasme, aucun ravissement n'égalait le sentiment du père Cléopas quand il parlait de son idole. Son rêve évoquait plus de vérité que n'en exprimaient les témoignages des contemporains. Toute son âme en était possédée.

" Quand je quittai la ville sainte, disait-il de sa voix lente et rythmée comme une psalmodie, j'emportai jusqu'au désert l'image de l'aimable impératrice. Mais, ne crois pas, mon fils, que son image mortelle ait possédé les yeux de ma chair.

" Non, je ne l'ai vue avec les yeux de ma chair que quand ces pauvres yeux étaient ceux d'un vieillard, trop longtemps éblouis, d'ailleurs, par l'éclatante beauté de la solitude pour se laisser séduire à quelque autre beauté.

" Pourtant, mon fils, je le confesse humblement, j'ai aimé son regard, et son front, et la majesté de sa démarche. Je ne sais les comparer à rien. Mais, écoute! Je pensais à elle, un jour, auprès de la source de Pharan, et j'ai vu venir à moi craintivement une gazelle qui me regardait de son long regard

mouillé; je pensais à elle, un jour, en traversant la vallée de Jéricho, et je voyais se dresser devant moi le front éblouissant des montagnes de Moab; je pensais à elle encore, quand je découvris, pour la première fois, des hauteurs de Thécoah, la grande mer et le sourire mystérieux de ses vagues.

" Ne me condamne pas, mon fils, j'ai confessé mon âme au grand Euthyme, et lui, qui savait le fond des coeurs, m'a dit: " Cesse d'être inquiet, cette pensée vient de Dieu! "

Des événements merveilleux qui avaient fait de la belle Athénaïs, fille d'un rhéteur grec, la femme de Valentinien le jeune, l'auguste Eudocie, impératrice d'Orient, puis, à la suite d'intrigues de cour restées mystérieuses, une noble exilée, devenue les délices de la Palestine, enfin une hérétique, trompée par son zèle et abusée par des ambitieux, objet de la tristesse et des angoisses de tout le monde chrétien, le père Cléopas ne savait presque rien.

" Tous ses malheurs lui vinrent, disait-il, de ce qu'elle n'avait pas encore rencontré le grand Euthyme. Car, ajoutait-il avec une entente parfaite de cette âme sincère mais indomptable, elle était trop fière pour céder à d'autres qu'à Dieu, et Dieu la conduisit, par le chemin de l'épreuve, et, tu le sais, mon fils, car c'est peut-être pour cela que je t'ai rencontré, le chemin de l'épreuve mène au désert! "

Le père Cléopas se recueillit. Des troupeaux qui passaient de l'autre côté du ravin soulevaient une légère poussière et ce nuage les suivait lentement, prolongeant de son ombre dorée leur marche incertaine. Un à un les longs rayons du couchant se retiraient de la vallée et tout d'un coup réapparaissaient plus roses sur les sommets voisins.

Heure des sereines illusions !

" Un jour, continua le vieillard, les chemins du désert tressaillirent et toute la solitude fut dans l'allégresse: l'Augusta venait au coenobium. — C'était un soir de grande sy-

naxe, et j'étais au coenobium avec les autres solitaires. — Et, pour la première fois, je vis celle que j'avais attendue si longtemps, dans les larmes et dans la prière. — Elle était vêtue d'une longue tunique de laine blanche aux plis amples et nobles. Elle ne portait ni colliers, ni ceintures, ni agrafes de pierreries. Un cercle d'or sur son front indiquait seul sa dignité. Elle montait une jument ardente, couleur de feu, née au désert de Pétra, où les rochers ont l'éclat de la flamme. Des diacres de Sainte-Anastasie et des moines de Saint-Etienne l'accompagnaient.

" Nous nous prosternâmes à son approche. Car, mon fils, elle était l'Augusta et la dignité impériale n'est pas de celles que l'on peut contempler sans adoration. Mais elle, descendue en hâte de sa monture, vint vers nous et nous pria de nous relever, demandant au contraire qu'il lui fût permis, à elle, de se prosterner sur le seuil du coenobium.

" Mes pères et mes frères, dit-elle humblement, me voici devant vous coupable, mais pénitente. Au pied de cette montagne sacrée, j'ai laissé mon fidèle Gabrielos, l'higoumène de la maison de Saint-Etienne, pour qu'il attende le grand Euthyme et qu'il le supplie de se rendre à ma prière et de m'enseigner la volonté de Dieu. Car j'ai erré dans la vie où l'on ne trouve point la paix et je veux retrouver les sentiers du Seigneur.

" Elle entra et vint au martyrium. Elle me demanda où se tenait le bienheureux Euthyme lorsqu'il assistait à la liturgie. Je lui montrai la troisième colonne à partir du narthex. C'est là qu'elle demeura, priant et attendant, elle qui avait commandé au monde en souveraine, la volonté d'Euthyme.

" L'higoumène Gabrielos revint seul. Euthyme avait refusé de voir l'Augusta. Mais il lui faisait dire ces belles paroles : "Désormais, ma fille, prends garde à toi. J'estime que

tu retourneras vers ton Seigneur et le mien avant l'hiver. Alors pourquoi te laisses-tu distraire par tant de choses ? N'espère pas me voir dans la chair. Ne pense plus à moi, avant que tu ne sois auprès du Seigneur de toutes choses.... L'impératrice ne répondit rien ; elle baissa les yeux et je la vis pleurer ces larmes lentes que l'on a pour les adieux définitifs.

" Quand elle se releva—nous étions tous restés en silence autour d'elle — elle dénoua elle-même ses sandales, disant : " Voici mon dernier pèlerinage sur la terre, il ne convient pas que je le fasse dans la mollesse et le luxe.

" Alors, elle voulut encore une fois contempler le désert. Elle s'avança sur le bord de la colline et regarda longtemps cette immensité tourmentée, déchirée de ravins et de précipices, cette tempête de rochers apaisée dans son plein déchaînement et devenue le refuge assuré des amants du silence. Comme des écueils que la mer ne peut pas atteindre et qui dominent tous ses emportements, les monastères brillaient radieux au sommet de chaque colline. Dans les plaines, on voyait se disperser au hasard des vallonnements les petites huttes des solitaires. Un léger duvet de verdure montait des vallées humides et se dissipait comme un brouillard au flanc des ravins. Quelques champs de lentilles coupaient d'une ligne plus foncée la monotonie des teintes pâles où dominaient ces roses profondes qu'on voit aux tapis d'Arabie. Enfin, mon fils, elle voyait la gloire incomparable, la gloire suave et subtile, l'adorable épiphanie du printemps au désert ! Toujours silencieuse, elle leva les mains vers le ciel, puis les tint suspendues au-dessus de la solitude, comme si elle avait voulu en embrasser les horizons. Enfin, elle se détourna, et, pieds nus, s'en alla vers Jérusalem. Je ne l'ai plus jamais revue !

" Sur le pavé de l'église, à la place où se tient le grand

Euthyme quand il vient à la liturgie, au pied de la troisième colonne à partir du narthex, rayonnantes dans leur simplicité, les deux sandales de l'Augusta sont demeurées, en témoignage de son repentir, de sa sainteté et, tu peux le dire, mon fils, toi qui es encore dans le siècle, de sa beauté... "

Le père Cléopas se tut. L'odeur des feuillages qui frissonnaient autour de la source se faisait plus intense. Je remplis moi-même la cruche du pauvre caloyer et je la mis sur mon épaule pour lui faire comprendre que je l'accompagnerais jusqu'au coenobium. Il me regarda avec son bon sourire ému et, plus lentement, plus lourdement que les autres soirs, il monta à mes côtés le rude sentier de la montagne.

* * *

Quelques jours après, je vis accourir à l'hôtel où je demeurais, en face de la porte d'Hébron, le petit arabe d'Aba-Dis qui me servait de guide dans mes excursions au désert. " Viens, Khawadja, me dit-il, vite, le Père Cléopas est bien malade, il t'appelle, il faut venir tout de suite, tout de suite!" —L'enfant était accouru en hâte sur la jument de son père, le sheik d'Aba-Dis.— " Prends-la, dit-il, en me jetant le licou, elle attraperait une gazelle à la course. "

Il était l'heure de none quand j'arrivai au coenobium. Je trouvai le vieillard couché sur des nattes, au milieu des ruines qu'il avait tant aimées. Quelques moines grecs s'empressaient autour de lui. En me voyant, il eut le beau sourire heureux que je lui connaissais bien. Mais il hocha la tête quand, pour flatter sa faiblesse, je lui parlai des grands coenobiarques Euthyme et Sabas. " Non, mon fils, fit-il d'une voix faible, où je ne retrouvais plus l'écho de son rêve. Non! Ils sont morts. Et je mourrai sans les avoir jamais vus.

L'église du bienheureux Théodose est en ruines. Tous les couvents du désert sont en ruines. Il n'y a pas d'Heptastome! Il n'y a dans la vallée qu'un puits arabe qu'on appelle Ain-Djindjis.—Tu m'as accompagné dans mon rêve. Sois béni,mon enfant, car, comme moi, tu as aimé la solitude d'un incroyable amour. Maintenant, je m'en vais au milieu de mes frères. Ce ne sont pas des athlètes comme Euthyme, comme Sabas, comme Théodose, comme Cyriaque, comme Jean le Silenciaire. Ils ont permis, pourtant, que mon dernier repos soit dans ces ruines où ont vécu toutes mes illusions...

" Mes illusions ", répéta-t-il tristement. Puis il se redressa un peu, prit ma main et me montra la pierre où étaient sculptées les sandales : " Regarde cette empreinte mystérieuse. J'en avais autrefois pénétré le secret. Maintenant, je ne sais plus y voir que la trace de mes illusions envolées. Désormais, mon fils, quand tu viendras sur la montagne, d'où l'on contemple tous les royaumes de la terre, tu sauras que toute beauté, toute sainteté, n'est que l'empreinte laissée par nos rêves. "

Le père Cléopas laissa doucement retomber sa tête fatiguée, et ses yeux se perdirent pour toujours dans l'immuable sérénité du ciel.

Au loin, on entendait résonner faiblement la simandre de Mar-Saba, et de toute la nature, exaltée par la splendeur de la lumière, un immense Trisagion s'élevait à la gloire de la Puissance, de la Beauté et de l'Amour.

Jean VERNAY.

Les " Cageux " de l'Abord-à-Plouffe

C'EST tout simplement une page d'histoire locale que nous voulons ici signaler à nos lecteurs pour leur recommander un modeste petit livre, qui est actuellement sous presse (chez Perrault, à Joliette) et qui va paraître prochainement. Ce livre, c'est l'*Histoire de Saint-Martin.* Son auteur, c'est M. l'abbé J.-A. Froment, vicaire à Saint-Martin depuis trois ou quatre ans. L'occasion de sa publication, ce fut, l'an dernier, au mois de mai, la célébration du jubilé d'or sacerdotal du vénéré curé de l'endroit, M. l'abbé Maxime Leblanc. Et c'est pourquoi le livre est en deux parties. Après l'histoire de la paroisse, l'auteur nous donne le compte rendu des noces d'or de son curé.

M. l'abbé Froment, qui s'est donné beaucoup de peine, d'abord pour organiser les fêtes de mai dernier,et ensuite pour rassembler les matériaux de son livre, nous a fait la confiance de nous communiquer, pour le reviser, le manuscrit de son travail. Dans une lettre que nous lui adressions le 20 octobre 1914, et que M. l'abbé nous fait l'honneur de publier en tête de son volume, nous lui disions, entre autres choses :

" Pour ce qui est de l'*Histoire de Saint-Martin*, vous avez dû vous imposer des recherches assez longues à travers les documents, et aussi à travers les souvenirs des anciens. Très honoré de votre confiance et étant moi-même un " enfant du comté Laval ", je me suis permis, dans l'intérêt de votre oeuvre, de compléter, ici ou là, certaines données — par exemple, dans le chapitre où il est question des *Cageux* de l'Abord-à-Plouffe. Dans mon enfance, à Saint-Vincent-de-Paul, j'ai vu

moi aussi, plus d'une fois, aborder les *Cageux*. Il y a là, je le crois, une page d'histoire des plus savoureuses. Avec votre permission, je la servirai peut-être, un de ces jours, à nos lecteurs de la *Revue Canadienne*. — Je me suis de même autorisé de votre amitié pour vous suggérer quelques changements dans l'ordre de vos chapitres. J'ai cru — et je tiens à noter que vous l'avez admis avec moi — que la clarté du récit y gagnerait, si, en première ligne, il se précisait autour de la vie de chaque curé, pour revenir ensuite, dans les derniers chapitres, sur les souvenirs et anecdotes qui auraient alourdi sa marche autrement. — J'ai peut-être arrondi quelques périodes par-ci par-là, retranché quelques notes qui venaient moins au sujet et ajouté quelques transitions. Les secrétaires de rédaction ont de ces manies qu'il faut un peu leur passer. Mais, soyez bien tranquille, foi de reviseur, votre *Histoire* est bien à vous, et, comme le volume qui la contient ne sera ni bien gros ni bien grand, vous gardez le droit de redire avec le poète :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre !

" Quant à la deuxième partie, je veux dire le *Compte Rendu des Noces d'or*, j'ai cru qu'il valait mieux ne pas y citer *in extenso* tous les discours et toutes les lettres que vous aviez en mains, à cause des répétitions inévitables que cela entraînait. De plus, quelques-uns de ces discours prononcés au banquet du 28 mai — et que j'ai entendus avec vous — n'avaient pu être conservés au complet, et j'en ai conclu que, même pour ceux dont les auteurs avaient eu la bienveillance de vous faire tenir une copie, comme pour les autres, il valait mieux rechercher une marche uniforme dans une analyse de tous et de chacun. Je ne parle pas là, bien entendu, des discours du vénéré jubilaire lui-même, qu'il convenait de laisser à l'histoire, ni

de la forte adresse que présenta l'honorable P.-E. Leblanc, ni non plus du discours qu'au banquet l'ancien maire de Saint-Martin, M. le Dr Plouffe, fit en répondant au *toste* " à la paroisse ". — Je crois bien que ce sont là tous les changements et modifications que j'ai eus à vous proposer. Que votre conscience d'écrivain un peu novice ne s'alarme donc pas. Votre oeuvre, encore une fois, reste bien à vous.

" C'est pourquoi je suis à l'aise pour vous en féliciter le plus cordialement du monde. Je me rappelle — que vos lecteurs me pardonnent ce souvenir trop personnel — qu'un jour, ayant à donner une conférence à Saint-Vincent-de-Paul, pour l'oeuvre du couvent, j'avais eu, comme vous, l'idée de relire les *Relations* des Jésuites et de compulser les vieux registres et les papiers jaunis. Je refis ainsi l'histoire du village de mon enfance, que presque personne ne connaissait plus. Comme on était content et comme c'était sincère ! Quand en 1637, par exemple, le Père Lejeune, ainsi que vous le rappelez dans votre première page, vint probablement dire la messe dans l'*île Montmagny,* il admira beaucoup " le côteau où se trouve une riche pinière ". C'était Saint-Vincent, aux pieds des rapides du Sault. Et nous, qui n'avions jamais su pourquoi le ruisseau qui coule sur l'autre versant du beau village s'appelle " le ruisseau de la pinière " ! — Oui, ces pages d'histoire locale plaisent à tous et elles font du bien à l'âme. Vous avez été heureusement inspiré en vous imposant la tâche, toujours assez lourde, d'écrire cette *Histoire* et ce *Compte Rendu.* Combien d'autres confrères, il me semble, devraient faire comme vous, pour la paroisse où ils exercent le saint ministère. Plus tard, pour bien des choses, il sera trop tard. Les gens de Saint-Martin, surtout les enfants, vous seront reconnaissants, j'en suis sûr, de leur avoir fait ce beau don d'une histoire de leur belle et florissante paroisse. Les jeunes s'en nourriront comme d'un " froment " substantiel et doux. Tous vous loueront et vous béniront. "

* * *

Pour bien faire connaître le volume de M. l'abbé Froment, et avant de reproduire la jolie page qu'il consacre aux *Cageux* de l'Abord-à-Plouffe, je ne saurais mieux faire que de donner les sommaires de chacun des sept chapitres de l'*Histoire de Saint-Martin*. Les voici :

CHAPITRE I

DES ORIGINES A 1782

Les origines. — L'érection de la paroisse. — La première chapelle. — La première église. — Les premiers marguillers. — Le premier curé : son oeuvre.

CHAPITRE II

DE 1782 A 1851

Les successeurs du curé Payette. — MM. Lemaire, Brunet, Mercier, Caron et Bourassa. — Les progrès de Saint-Martin. — Visite de Mgr Plessis en 1808. — Ce qu'il règle pour la bonne gouverne de la paroisse.— Le décret canonique de l'érection de la paroisse en 1842.

CHAPITRE III

DE 1851 A 1881

La nomination du curé Dubé. — Difficultés pour la construction de la nouvelle église. — Bénédiction de l'église, 27 décembre 1874. — Nouvelle paroisse de Sainte-Dorothée, 16 août 1872. — Le comté Laval. — Contemporains du curé Dubé. — Mort du curé, 15 décembre 1880. — Témoignages de reconnaissance. — Le curé Archambault. — Progrès de Saint-Martin. — Arrivée de M. le curé Leblanc.

CHAPITRE IV

DE 1881 A 1914

Nomination de M. le curé Leblanc, 14 mars 1881. — La carrière de M. Leblanc. — A Sainte-Agathe et à Saint-Félix. — A Saint-Martin. — Difficultés. — Succès de son administration. — L'église. — Les écoles. — Les progrès de la paroisse. — Prospérité morale. — Culture des vocations. — Régularité et amour du sol.

CHAPITRE V

A TRAVERS LES REGISTRES ET LES TRESORS DE L'EGLISE

Ce qu'on trouve dans les registres. — La lampe du sanctuaire. — Les tableaux. — Les autels. — Autres souvenirs. — La vieille cloche. — La statue de la Vierge. — La statue de saint Martin. — L'indulgence de la Saint-Martin. — Reliques de la vraie croix. — Chemin de la croix : ses donateurs. — Autres dons. — Le cimetière de Saint-Martin.

CHAPITRE VI

TRADITIONS, MOEURS ET FIGURES POPULAIRES

Traditions et évocations d'autrefois. — Les *Cageux* de l'Abord-à-Plouffe. — Figures populaires : notaire Filiatrault ; A.-B. Papineau ; colonel Bélanger ; notaire Sauriol ; L.-A. Lahaie ; Louis Lavoie ; Venance Lemay ; docteur Gaboury, etc., etc. — Parmi les vivants : Mgr Lorrain ; l'hon. P.-E. Leblanc ; Eustache Lemay ; Ed. Gohier. — Reliques profanes du bon vieux temps.

CHAPITRE VII

LE SAINT-MARTIN ACTUEL

Le site de Saint-Martin. — Les députés de Laval. — Le maire et les conseillers. — Les anciens maires. — Les écoles. — Les hommes de profession. — Les bureaux de poste. — Les banques. — Les voies de communication. — Les assurances. — Les sociétés mutuelles. — La culture maraîchère. — Les carrières. — Manufactures, magasins, boutiques, métiers. — Les dernières améliorations. — A l'Abord-à-Plouffe et à Laval-des-Rapides. — Vers l'avenir. — Conclusion.

Cette rapide et sèche énumération nous suffira pour donner une idée de la documentation et de la valeur de ce substantiel volume. Et je ne dis rien des tableaux que l'auteur a mis en appendice, ni non plus de toute la seconde partie qui donne le compte rendu des noces d'or du curé Leblanc avec le texte des discours les plus importants et l'analyse des autres. L'on aperçoit déjà, il me semble, que M. l'abbé Froment a traité son sujet en homme sérieux et renseigné.

Maintenant, et cela achèvera de faire connaître la manière de l'auteur, voici la première partie du chapitre sixième de l'*Histoire de Saint-Martin.*

" L'on comprend qu'il se conserve à Saint-Martin, qui a déjà presque un siècle et demi d'existence, comme du reste dans toutes les vieilles paroisses canadiennes-françaises, non seulement des souvenirs pieux et religieux, ainsi que nous venons de le rappeler dans cette petite incursion à travers les registres et les trésors de l'église paroissiale, mais encore des traditions et souvenirs de moeurs d'autrefois qui ont leurs charmes, comme aussi des évocations de figures longtemps populaires qu'on ne se lasse pas de refaire. Traditions ou évocations se racontent ou se répètent, au coin du feu, dans la grande salle, les soirs d'automne ou d'hiver. Les mêmes faits, les mêmes noms reviennent sans cesse sur les lèvres des vieux. Et c'est une joie de les entendre! On dirait qu'ils font partie intégrante de la vie paroissiale. Telle coutume fut longtemps en vogue, tel citoyen fut presque illustre, tel autre marqua par son originalité, et ainsi de suite. Nous avons cru qu'il convenait absolument, pour être moins incomplet, de rapporter dans ces pages, en un chapitre spécial, ce que raconte ainsi l'histoire locale de Saint-Martin.

" L'Abord-à-Plouffe, l'un des rangs de la paroisse, celui qui se trouve sur les bords de la Rivière-des-Prairies, a connu, par exemple, l'époque fameuse de la gent non moins fameuse des *Cageux*. Il est impossible de ne pas en dire un mot. Cette époque des *Cageux* embrasse une soixantaine d'années. Elle va de 1815 à 1885 environ. Voici ce qui la caractérise. En ce temps-là, le commerce du bois par la voie des rivières avait pris un très large essor. Les chemins de fer ne faisaient pas encore aux voies fluviales la concurrence qui est venue plus tard. Tous les ans, dès le printemps, et durant toute la sai-

son favorable, c'est-à-dire tant que les eaux étaient assez hautes, du lointain Mississipi à la Madawaska, puis, par le lac Chat, à la Gatineau, et enfin, par le lac des Deux-Montagnes, à la Rivière-des-Prairies — et par conséquent à l'extrémité sud de Saint-Martin — d'énormes radeaux flottants, chargés de billots, de bois équarri et de madriers, descendaient le cours des eaux, pour aller jusqu'à Montréal, Trois-Rivières ou Québec. Ces radeaux s'appelaient des *cages,* et ceux qui les montaient, de solides équipes d'hommes, des *Cageux.* Or les susdits *Cageux,* avant de franchir la passe toujours tourmentée des rapides, devaient *stopper* pour s'y préparer. C'est ce qu'il leur fallait faire notamment avant de *sauter* le bruyant rapide du *moulin du crochet,* et, comme ils abordaient sur des terres appartenant à une certaine famille Plouffe, l'endroit fut vite connu sous le nom de l'*Abord-à-Plouffe.*

" Hélas! si l'on menait joyeuse vie à l'Abord-à-Plouffe, on n'y menait pas toujours une vie bien innocente, et la tradition s'accorde à donner aux *Cageux* une réputation plutôt légère. C'étaient de solides gars, sans doute, des forts-à-bras pour la plupart, qui avaient le mot vif et la chanson sonore quand ils battaient leurs rames en cadence; mais c'étaient aussi, le plus souvent, des sacreurs, des buveurs, des voleurs et des batailleurs. A certains jours, les *cages* étaient si nombreuses, en face du *moulin du crochet,* sur la Rivière-des-Prairies, qu'elles formaient comme un pont d'une rive à l'autre. Il fallait, voyez-vous, diviser les radeaux avant de sauter le rapide, en faire de nouveaux plus petits, décharger, recharger, et tout cela prenait du temps. On débarquait entre temps, on bâtissait des cabanes, des chantiers, on y mangeait, on y couchait, on y buvait aussi et on y dansait. En deux mots, ces lurons-là n'étaient jamais bien édifiants.

" Aujourd'hui, les *Cageux* sont disparus. Il y a trente ans que le commerce du bois se fait par les " chars " de nos

grandes voies ferrées. Mais ces types de voyageurs ont laissé maintes histoires qui se racontent dans les veillées, celle de *Joe Montferrant,* par exemple, ou celles des *chasse-galerie.* Et puis, il convient de le faire remarquer, ces braves à la vie rude et pleine de dangers n'étaient pas, au fond, des incroyants ni des impies. Ils subirent à la longue l'influence de leurs bons curés. Les moeurs s'adoucirent. Les ripailles d'antan se fixèrent dans la légende. Est-ce que le saint curé d'Ars n'a pas changé son village par le seul spectacle de sa piété et de son zèle ? C'est égal, on garde en somme un gai souvenir à Saint-Martin de ces *Cageux* d'autrefois. Ça n'avait peur de rien, ni du vent, ni de la tempête, ni des hommes, ni de la bataille. Ça travaillait dur pour gagner le pain des enfants! " Le métier n'était pas rose, nous confiait avant de mourir un vieux *Cageux* de 85 ans. On couchait sur la paille, même sur nos bancs à la belle étoile; on ne mangeait que de la soupe aux pois, des fèves et du lard; et, pour faire passer ça, on prenait de l'eau à la rivière avec des gobelets de bouleau. " — " L'eau, ajoutait-il avec un sourire significatif, l'eau ne manquait jamais! " — On gagnait dix à douze piastres par mois. — "A chaque voyage, nous racontait un autre *Cageux* (M. Beauchamp) qui vit encore, j'allais à pieds jusqu'à Sainte-Thérèse (une quinzaine de milles) dire bonjour aux amis! "

" Vous verrez que la légende, dans quelques années, aura fait de nos *Cageux* des sortes de héros ! Ce qui est encore plus heureux, c'est que nos bons curés en ont fait, à la fin, de braves chrétiens. Quand le coeur est bon, avec la grâce de Dieu, il y a toujours moyen de faire quelque chose!"

* * *

Cette page d'histoire locale nous paraît bien intéressante.

Elle est naturelle et vraie. Au fond, tout le petit volume — qui aura bien 110 ou 120 pages et qui sera illustré de quelques portraits — est ainsi fait, sans prétention, avec aisance, plein de choses et, pour ainsi dire, très vivant.

Nous avons confiance que l'*Histoire de Saint-Martin* aura du succès, et nous le souhaitons à son actif et laborieux auteur.

Nous permettra-t-on d'exprimer ici un espoir ? C'est que de plus en plus on s'occupe de conserver aux générations de demain les menus faits de notre histoire. Sans doute, ces petites histoires, ou ces monographies, n'ont pas l'importance de la grande histoire. Mais comme elles aident à comprendre l'esprit et la mentalité des gens! Que de confrères, curés ou vicaires, quand ils ont quelques loisirs, pourraient ainsi, en compulsant les vieux registres et en rédigeant de courtes mais substantielles notices, faire oeuvre de patriotes ! Plusieurs le font déjà. Beaucoup plus le pourraient et — disons-le courageusement — le devraient faire.

Elie-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la Rédaction.

En Pays de Missions

(1641 — 1647)

LA guerre était continuelle aux environs du lac Simcoe. Lorsque des Iroquois tombaient aux mains des Hurons, leur supplice donnait lieu à des fêtes publiques. Au cours de l'hiver de 1641-1642, une armée iroquoise répandit la terreur jusqu'à la baie Georgienne, aux portes d'Ossossané, après avoir parcouru, du sud au nord, tout le territoire huron. Les Pères Daniel et Chaumonot demeuraient à Ossossané en 1642. On voit les noms de Charles Isondatsaa, Joseph Iaondechoren, René Iondihsannen cités comme étant ceux de chrétiens modèles de la mission. En 1645-46 La Conception, Saint-Joseph, Saint-Ignace, Saint-Michel et Saint-Jean-Baptiste deviennent des résidences, où vivent jusqu'à dix prêtres. En tout, on compte quinze Pères chez les Hurons. Paul Ragueneau est le supérieur. Sainte-Marie est le centre du pays et le coeur de toutes les missions. La Conception est la plus remarquable pour le nombre de chrétiens et le zèle qu'ils manifestent ; elle s'appelle, dans les *Relations,* le bourg croyant. Il y avait une chapelle dédiée à saint Joseph. Hélas! la tourmente de 1649 détruisit et la bourgade et la mission.

Au mois de juin 1643, le Père Jérôme Lalemant avait écrit du pays des Hurons : " Le peu de nombre que nous sommes étant à peine suffisant pour cultiver les bourgades qui nous sont voisines, nous n'avons pu continuer l'instruction de la nation Neutre où, il y a deux ans, nous jettâmes les premières semences de l'Evangile. Quelques chrétiens Hurons y ont été en notre place, y ont fait le devoir d'apôtres, et peut-

être avec plus de succès, pour le présent, que nous n'eussions fait par nous-mêmes... Sur la fin de l'hiver, une bande d'environ cent personnes de la nation Neutre sont venues nous visiter... Ce peuple est toujours en guerre avec ceux de la nation du Feu, encore plus éloignée de nous. Ils y allèrent, l'été dernier, en nombre de deux mille, y attaquèrent un bourg bien muni d'une palissade et qui fut fortement défendu par neuf cents guerriers qui soutinrent l'assaut. Enfin, ils le forcèrent, après un siège de dix jours, en tuèrent bon nombre sur place, prirent huit cents captifs, tant hommes que femmes et enfants, après avoir brûlé soixante et dix des plus guerriers, crevé les yeux et cerné tout le tour de la bouche aux vieillards, que par après ils abandonnèrent à leur conduite afin qu'ils traînent ainsi une vie misérable. Voilà le fléau qui dépeuple tous ces pays : car leur guerre n'est que de s'exterminer. Cette nation du Feu est plus peuplée, elle seule, que tous ensemble ceux de la nation Neutre, tous les Hurons et les Iroquois ennemis des Hurons. Elle contient grand nombre de villages qui parlent la langue algonquine, qui règne encore plus avant (*Relation,* 1644, p. 97-8) ".

Les Jésuites s'efforçaient de créer sur les bords du Saint-Laurent, à Québec ou aux Trois-Rivières, un *séminaire de néophytes* autour duquel se seraient groupés les Sauvages disposés à embrasser la foi et à la répandre chez les nations éloignées. En 1637, ce commencement d'école avait été détruit, aux Trois-Rivières ; les Iroquois amenèrent les élèves prisonniers dans leurs cantons. En novembre 1643, le Père de Brébeuf eut la joie de voir arriver aux Trois-Rivières six Hurons qu'il avait autrefois connus dans leur pays. Ils venaient à lui dans l'espoir de se faire instruire et de recevoir le baptême. Ils passèrent la saison des neiges sous sa direction. On espérait tirer de grands fruits de cette nouvelle tentative de civilisation. On connaît les noms

de ces nouveaux chrétiens, baptisés par le Père François-Joseph Bressani, le 24 décembre 1643 et le 7 janvier 1644. Il semble que, par le choix des parrains et marraines, on ait voulu traiter avec une distinction inaccoutumée ces pauvres enfants des bois. Ce sont : 1o Bertrand Sotrioskon (le bataillon) du pays de Taenhatentaron (Saint-Ignace), âgé de vingt-six ans; parrain et marraine, François de Champflour, commandant de la place, Jeanne Le Marchand, veuve Le Neuf — 2o Michel Otokwandoron, du pays Kiondateacm, trente ans; parrain et marraine, Michel Le Neuf du Hérisson, Marie Marguerite, femme de Jacques Hertel—3o Jeanne Aentrakon, du pays Taenhatentaron, dix-huit ans; parrain et marraine, Jean Godefroy, interprète et colon, Marie-Marguerite, femme de Jacques Hertel — 4o Claude Otronhiort (le nuage fixe), du pays d'Arahouha, vingt-deux ans; parrain et marraine, François Marguerie, interprète, Marie Le Neuf, femme de Jean Godefroy—5o Henri Strontrats; parrains, Dalon et le chirurgien André Crosnier; marraine, Marie-Marguerite, femme de Jacques Hertel. L'acte de baptême du sixième Huron n'est pas au registre de l'église, quoique la *Relation* donne à entendre qu'ils furent tous baptisés.

En 1644, les Iroquois, voulant à tout prix isoler les Français de leurs alliés, formèrent dix bandes de guerriers qui se partagèrent le champ des opérations. Les deux premières occupaient les portages de la Chaudière et du Rideau, où est la ville d'Ottawa, la troisième surveillait le Long Sault, vingt lieues plus bas, la quatrième se tenait dans les lacs des Deux-Montagnes et Saint-Louis, la cinquième rôdait dans l'île de Montréal, la sixième interceptait le passage nord de l'Ottawa ou Rivière des Prairies, trois autres se tenaient sur le Richelieu, le lac Saint-Pierre et à la banlieue des Trois-Rivières, enfin, la dixième, colonne volante, plus considérable, se réservait pour l'attaque du pays des Hurons. Le grand nombre

de ces ennemis, l'habileté de leurs chefs, les armes à feu dont ils étaient munis, la terreur que leurs courses passées avaient répandue partout, leur assuraient la prépondérance. Le danger des embuscades était continuel. A Trois-Rivières, à Montréal, toute sortie en dehors des palissades se faisait dans l'ordre militaire, avec mille précautions.

Comme les Hurons des Trois-Rivières devaient retourner chez eux, il fut jugé convenable de les armer de fusils, contre l'usage ordinaire. Le Père Bressani s'embarqua sur trois canots avec eux et un jeune Français, le 27 avril 1644, pour profiter du premier éclairci des glaces du fleuve. Le 29, par le travers des deux rivières Machiche, ils furent surpris et capturés, à part quelques-uns assommés sur place, comme Bertrand Sotrioskon. Seul Henri Strontrats réussit à s'échapper, après avoir eu un doigt coupé, et il apporta ces nouvelles aux Trois-Rivières. Dans la troupe qui venait d'exécuter ce coup, il y avait six Hurons et trois Mohicans naturalisés iroquois. Pendant un demi-siècle au moins on rencontra dans les rangs des Cinq-Nations des mélanges de ce genre provenant des peuples conquis. Au mois de septembre suivant, M. William Kieft, gouverneur de la Nouvelle-Belgique, tira le Père Bressani des mains de ses bourreaux et le fit passer en Hollande.

Sur le Saint-Laurent, la consternation devint plus grande que jamais. Depuis trois ans, rien n'arrêtait les Iroquois. Leur puissance prenait des proportions effrayantes. Sillery fut déserté par les Sauvages établis. Noël Tekwerimath, chef de ce lieu, se retira sous les canons du fort des Trois-Rivières avec quelques fidèles, en prévision de l'urgence où ils allaient se trouver de faire face de toutes parts et tous ensemble, Français et Sauvages, pour préserver les habitations d'une ruine complète.

Peu après, soixante Hurons arrivèrent aux Trois-Rivièr-

res avec le dessein de combattre jusqu'à la dernière extrémité. Cent vingt hommes se tenaient prêts à partir pour la guerre. On venait d'apprendre que des soldats étaient débarqués à Québec. Il y eut des festins, des danses, des orgies, à la manière des Sauvages, que le Père Brébeuf et M. de Champflour, malgré tous leurs efforts, ne purent empêcher. Ceux qui avaient pris part à la fête furent chassés du fort par le gouverneur et de la chapelle par le missionnaire. L'expédition partit cependant et, contre l'habitude, fut heureuse dans toutes ses entreprises.

Une autre bande de Hurons et quelques Algonquins des Trois-Rivières passèrent inaperçus à travers les avant-gardes du lac Saint-Pierre et se rendirent à la rivière Richelieu. Puis, à la faveur de la nuit, ils tombèrent sur un poste de dix Iroquois qu'ils défirent. Ils reparurent, le 26 juillet, avec trois prisonniers, dont un, Totiakencharon, capitaine important, fut donné aux Algonquins ou plutôt aux Algonquines, qui se mirent à le torturer.

Le Père Buteux, qui était descendu dans leurs canots, venant de Montréal, le Père Brébeuf et M. de Champflour voulurent s'opposer à ces atrocités. Mais l'insurbordination de ces gens, déjà si forte avant leur départ, s'était accrue par l'enthousiasme de la victoire. Ils devenaient incontrôlables. Tout ce que l'on put obtenir fut de baptiser le malheureux, comme le montre l'acte suivant tiré du registre de la paroisse : " Anno Domini 1644, die 30 Julii, Ego Joannes de Brebeuf baptizavi sine ceremoniis Totiakencharon, Iroquensis, in periculo mortis, hinc Ignatii nomen destinatum est. "

Pour nous servir ici d'une expression qui fait image, nous dirons que ce pauvre captif devint le clou de la situation des affaires du pays, ou, si l'on veut, le pivot sur lequel les événements tournèrent tout à coup, à la surprise de chacun. La scène changea devant les yeux des spectateurs, comme dans un théâtre.

On avait envoyé un exprès à Québec avertir M. de Montmagny, qui se hâta d'accourir avec les soldats nouvellement arrivés sous les ordres d'un capitaine du nom de La Barre. On devait ce secours inespéré à la reine Anne d'Autriche, devenue régente du royaume. Elle avait accordé 100,000 francs pour l'entretien d'une compagnie de soixante hommes levés en France. L'argent ici mentionné paraît avoir été confié non pas au gouverneur-général mais au baron de Renty, tout dévoué à la compagnie de Montréal dont il fut un certain temps le directeur, de sorte qu'il s'en suivit des difficultés. La reine avait donné pour Montréal deux petites pièces de fonte abandonnées depuis longtemps dans les rues de La Rochelle. Montréal à peine commencé, et par des gens qui n'entendaient rien au pays, occasionnait des misères aux autres établissements.

Les Algonquins voulaient absolument brûler leur prisonnier ; quant aux Hurons, ils paraissaient disposés à accepter des présents en échange des leurs. Le gouverneur-général convoqua les principaux des deux nations en séance solennelle sur le plateau dominé par le fort des Trois-Rivières, où il eut le soin de faire étaler trois grands présents, composés de haches, de couteaux, de couvertures de laine, de chaudières, de fers de flèches, et autres choses semblables. Lorsque chacun eut pris place, il proposa aux Sauvages de se charger de leurs prisonniers, comptant, disait-il, s'en servir pour conclure une paix durable entre eux et les Iroquois. Pendant ce discours d'ouverture, la pauvre victime des Algonquines, qui ne pouvait plus marcher, mais qu'on avait apportée devant le conseil, dévorait des yeux le gouverneur-général et répétait ce nom que les peuples de la Nouvelle-France lui avaient donné: *Ononthio! Ononthio!* (1). Il manifestait ainsi ses angoisses et

(1) Ou *Onontio*, la grande montagne, traduction iroquoise de Montmagny. Les Algonquins disaient *Kitchi Okima*, du mot *Kitchi* qui signifie grand, et de *okima* qui veut dire capitaine (La Hontan, édition de 1728, I, 405).

sa reconnaissance par un seul mot qui en valait mille dans sa bouche. Passant à l'examen des présents, M. de Montmagny leur montra qu'il comptait bien payer leur complaisance, et il ajouta que, pour ne pas s'exposer à être trompé par les Iroquois, il expédierait d'abord à ceux-ci l'un des captifs. Celui-ci les avertirait que, pour sauver la vie des deux autres, il fallait qu'ils envoyassent, au plus tôt, des députés chargés de pleins pouvoirs pour traiter d'un accommodement qui rétablît la tranquillité partout. La conférence fut longue et délicate à cause des passions soulevées parmi les Sauvages. Les Algonquins ne croyaient pas à la paix, même au cas où les Iroquois accepteraient toutes leurs conditions.

Les Hurons repartirent avec leurs prisonniers. Comme les Pères de Brébeuf, Chabanel et Garreau désiraient retourner dans leur pays, le gouverneur les mit sous la protection de vingt-deux soldats, tirés du nombre de ceux que la reine venait d'envoyer. La flottille comprenait soixante canots hurons; elle arriva au terme de son voyage le 7 septembre.

Le sieur Gendron, docteur en médecine, natif de Voue en Beauce, écrivait du pays des Hurons, en 1644 et 1645, des lettres dans lesquelles il mentionne un grand saut sur la rivière qui joint les lacs Erié et Ontario. Le nom de Niagara n'était pas encore adopté. Gendron retourna en Normandie l'été de 1650 et, deux ans plus tard, il se fit prêtre à Rouen. On parle de lui comme ayant soigné Anne d'Autriche.

En 1644, douze missionnaires se réunissent à Sainte-Marie-des-Hurons. Les Pères François Le Mercier et Pierre Châtelain y résidaient. L'établissement se développait par " un aport continuel de toutes les nations voisines ". Le Père Daniel continuait ses travaux à Saint-Jean-Baptiste (Orillia) et les étendait à Saint-Ignace et Saint-Joachim, six lieues au nord.

La Mère de l'Incarnation écrivait de Québec, le 26 août

1644 : " Je vous ai mandé, dans ma précédente, que la foi prend de profondes racines dans les nations du nord, surtout aux Hurons, d'où je viens de recevoir une lettre du Révérend Père Chaumonot. Voici ce qu'il mande. On a bâti de nouvelles chapelles dans cinq principaux bourgs des Hurons où il y a toujours de nos Pères. Si, ces deux hivers prochains, les conversions continuent comme aux deux précédents, nous espérons que les chrétiens deviendront les plus forts dans ces cinq bourgs et, qu'en peu de temps, ils attireront après eux, non-seulement leurs concitoyens, mais encore le reste du pays, et même la nation des Hurons... Ce grand progrès n'a pas empêché que les Iroquois n'aient encore pris un de nos Pères, avec six Français, dont trois ont été tués, deux desquels ont été brûlés tout vifs et hachés en pièces. Et ces barbares, non contents de manger leur chair à mesure qu'elle brûlait, en prenaient des morceaux et contraignaient les patients d'en manger comme eux. Ils ont encore pris et tué plusieurs chrétiens, tant Hurons qu'Algonquins. On a aussi pris trois de leurs gens, par le moyen desquels on tâche de retirer le Père (Bressani) au cas qu'il soit encore en vie, car on dit qu'il était destiné au feu. "

En mars 1644, une centaine de personnes de la nation Neutre se rendirent à Saint-Joseph II, église naissante des Hurons, et s'en retournèrent satisfaites de ce qu'elles avaient vu et entendu. Ces Sauvages étaient en pleine guerre contre les Mascoutins. Après la visite de 1640, les missionnaires n'étaient pas retournés chez les Neutres, mais Etienne Totiri, de Saint-Joseph II, Barnabé Otsinonanhout, de Saint-Michel des Hurons, et d'autres chrétiens de cette frontière y allaient répandre l'enseignement de la foi qui se propageait par leur influence de manière à faire présager de bons et grands résultats.

Le Père Jérôme Lalemant, qui venait d'être appelé à

Québec en qualité de supérieur, écrivait avant que de partir du pays des Hurons, l'été de 1645 : " Si nous n'avions que les Hurons à convertir, encore pourrait-on peut-être penser que dix et vingt mille âmes ne sont pas une conquête si considérable qu'il faille s'exposer à tant de hazards et essuyer tant de périls pour les gagner à Dieu. Mais nous ne sommes qu'à l'entrée d'une terre qui, du côté de l'occident jusqu'à la Chine, est remplie de nations plus nombreuses que les Hurons. Vers le midi, nous voyons d'autres peuples innombrables, où on ne peut avoir accès que par cette porte où nous sommes... Des sept églises que nous avons ici, il y en a six à demeure, la première en notre maison de Sainte-Marie, les cinq autres dans les cinq principales bourgades des Hurons,de La Conception, de Saint-Joseph, de Saint-Michel, de Saint-Ignace et de Saint-Jean-Baptiste. La septième, dite du Saint-Esprit, est composée d'Algonquins, qui ont hiverné, cette année, plusieurs nations ensemble, sur le grand lac de nos Hurons, environ à vingt-cinq lieues de nous (*Relation,* 1645, pp. 44, 51) ".

Toujours et partout, dans les lettres des Jésuites, le fait géographique se dessine. Les grandes découvertes de 1635 à 1650 leur sont dues uniquement.

En 1646, il y avait quinze missionnaires. Deux ans plus tard, on comptait chez les Hurons quarante-deux Français, dont dix-huit de la Compagnie de Jésus, tous adonnés aux missions. Sainte-Marie avait sous sa direction douze ou treize bourgades visitées par un seul prêtre. La mission de Saint-Joseph II devint résidence au cours de cette même année. On planta une croix au cimetière des chrétiens. Les infidèles l'outragèrent, mais Etienne Totiri s'interposa et rétablit la paix.

Les Pétuneux n'avaient pas revu les missionnaires depuis 1641. Cinq ou six années plus tard, ils manifestèrent des dispositions plus amicales et on leur envoya, en 1647, deux

religieux, un pour chaque clan, car cette nation était formée de deux groupes. Le clan des Loups eut pour patron saint Jean l'Evangéliste; celui des Cerfs, saint Mathias. Saint-Pierre et Saint-Paul, sur le lac Huron, était le principal bourg des neuf missions des Petuns. Saint-Thomas était placé entre Saint-Jean-l'Evangéliste et Ossossané (en pays huron). Saint-Simon et Saint-Jude était à l'extrémité est du comté de Bruce. La carte de Ducreux place Saint-Jacques au nord du lac Erié. Pour revenir à Saint-Jean-l'Evangéliste disons que ce lieu se nommait Etharita, était " le plus frontier à l'ennemi " et renfermait de cinq à six cents familles. Ce lieu devait être situé à environ douze milles au sud, ou un peu au sud-ouest,de Saint-Mathias ou Ekarenniondi—la pointe de roche située au nord-ouest du township de Nottawassaga, sur les confins du village actuel de Stayner. De Saint-Mathias à Saint-Jean-l'Evangéliste il y avait quatre lieues. On comptait aussi les missions de Saint-André, Saint-Jacques, Saint-Philippe, Saint-Barthélemy et Saint-François, cette dernière approchant du lac Sainte-Claire.

L'apathie des Cent-Associés causait un malaise général dans la population du Canada, qui ne dépassait pas 500 âmes. Une dizaine de familles d'un certain rang formèrent un projet pour relever le commerce, sans toutefois se procurer les secours militaires faute desquels rien de stable n'était possible. Les Le Gardeur, Godefroy, Le Neuf, Robineau, Chavigny, Juchereau, Tardif, Tronquet, Bourdon, Giffard, associés sous le nom de Compagnie-des-Habitants, sollicitèrent une part de la traite dont les Cent-Associés avaient le monopole et l'obtinrent vers le printemps de 1645. Cinq ans plus tard, cette compagnie était en faillite. Dès 1644, les colons de Montréal se voyaient abandonnés, sans renforts ni secours de France.

Les Iroquois régnaient en maîtres par tout le Canada.

Comprenant que la chance des armes tournerait contre eux, si les troupes françaises entraient en lutte, ils firent entrevoir des propositions de paix, pour gagner du temps ou même pour prévenir une catastrophe si la France augmentait ses forces militaires, auquel cas ils se seraient empressés de conclure une alliance solide. Ce stratagème leur réussissait toujours, parce que les Français n'étaient point en mesure d'agir autrement. Battu ou battant, l'Iroquois était maître de la situation.

Au mois d'avril 1645, un célèbre chef algonquin âgé de 55 ans, du nom de Ketimagiaisitis (il se rend malheureux)—mieux connu sous la forme quasi française de Piescaret, baptisé Simon, aux Trois-Rivières, en 1641, et qui demeurait le plus communément dans ce poste avec sa famille, quoique sa patrie fût l'île des Allumettes—partit à la tête de six guerriers pour aller couper les chemins aux Iroquois un genre de prouesses dans lequel il excellait. Bernard Wepamangek, autre Algonquin de réputation, l'accompagnait. Ils eurent connaissance, au lac Champlain, de deux canots iroquois, et, sans tarder, Piescaret commanda le feu. Six des sept guerriers que portait l'un des canots ennemis tombèrent. Le second canot tenta de gagner le rivage, mais cinq des huit Iroquois qui le montaient furent tués, deux capturés et le huitième seul s'échappa. Piescaret passa aux Trois-Rivières et arriva triomphant à Sillery, le 16 mai, avec ses prises. Il y fut reçu par Jean-Baptiste Etinechkaouat. Deux jours après, il eut occasion d'offrir ses prisonniers au gouverneur-général qui débarquait en ce lieu. Les mémoires du temps parlent avec éloge et étonnement de la conduite chrétienne de Piescaret envers ces malheureux qu'il ne maltraita pas: " on ne leur arracha point les ongles, on ne leur coupa aucun doigt, qui sont les premières caresses que les Sauvages font à leurs prisonniers ". M. de Montmagny envoya ces deux Iroquois

aux Trois-Rivières et, en même temps, donna instruction à M. de Champflour, qui y commandait, d'équiper le chef capturé l'année précédente, lequel était guéri de ses blessures vu les bons soins des Français, et de l'envoyer dans son pays. Il y annoncerait qu'Ononthio voulait leur rendre à tous trois la liberté, ainsi qu'il l'avait déjà fait pour le Sokokiois, leur allié, dont la situation avait entraîné la mort de Nicolet, trois années auparavant, et que les deux nouvellement pris, qui restaient en otage, leur seraient rendus, comme ils avaient fait eux-mêmes à l'égard de Godefroy et de Marguerie en 1641. Le prisonnier libéré partit le 21 mai, mais seul, parce que l'on n'osait point hasarder la vie des Français dans cette démarche assez peu sûre, vu le caractère des Sauvages, particulièrement celui des Iroquois. Le gouverneur combla Piescaret de témoignages d'amitié et de présents pour le récompenser de sa bravoure aussi bien que de sa conduite honorable.

Au commencement de juillet 1645, un prisonnier iroquois, envoyé chez lui avec une mission de paix, revint et s'arrêta au fort Richelieu, accompagné de deux Agniers notables et de Guillaume Couture. Ils ramenaient celui-ci comme gage de leur désir de faire cesser la guerre. M. de Senneterre, commandant du fort,fournit une chaloupe pour les conduire aux Trois-Rivières, tandis que le brave Couture les précédait en canot d'écorce. Il arriva le 5 juillet au milieu des transports de joie du village. Les délégués suivirent de près. On trouve dans la relation des Pères Jésuites les curieux détails des conférences qui se terminèrent, le 15 juillet, par une paix entre toutes les nations. Le Père Jogues était présent, mais ne se montra pas aux Iroquois qui disaient de lui : " Il s'est échappé de chez-nous et a péri dans les bois ". Le Père Bressani, également témoin de ce congrès, avait fui à peu près de la même façon et " on ne savait ce qu'il était devenu ", disaient les Iroquois.

On n'était pas sans inquiétude sur la manière dont les Sauvages des diverses nations garderaient la parole donnée, car leur humeur capricieuse n'était pas rassurante. Un instant même, on crut que les Iroquois avaient assailli la flottille attendue du pays des Hurons, qui tardait plus que jamais à se montrer. Enfin, le 10 septembre, elle arriva comptant soixante canots chargés de fourrures, portant quelques Français et les vingt-deux soldats partis l'année précédente. Ceux-ci rapportaient pour leur compte la valeur de trente à quarante mille francs de peaux de castor (30 à 40,000 piastres). Le Père Jérôme Lalemant, missionnaire chez les Hurons depuis 1638, revenait avec eux.

Ils ramenaient aussi l'un des deux Iroquois pris l'année précédente et disaient que leur nation voulait se conformer au désir d'Ononthio à l'égard de la paix. Les Montagnais et les Attikamègues étaient arrivés à la fin d'août et les Algonguins de l'île des Allumettes, les 7 et 8 septembre. Lorsque M. de Montmagny débarqua à son tour aux Trois-Rivières, le 12 septembre, plus de quatre cents Sauvages s'y trouvaient réunis. Les députés iroquois, qui avaient promis de revenir au milieu de ce mois, furent présents, le 15, au nombre de cinq. Le 17, un dimanche, il en arriva quatre autres.

Après trois journées de délibération, la paix générale fut proclamée. Mais ceux qui connaissaient la diplomatie iroquoise comprirent, à certains petits faits ou indices inaperçus du vulgaire, que le danger pouvait renaître bientôt. Ces inquiétudes n'étaient que trop fondées. En 1624, lorsque la paix entre toutes les nations avait été conclue en ce même endroit, on s'était cru tout à fait délivré de la guerre et cependant on n'en avait jamais été plus proche !

La traite étant terminée, le Père Bressani s'embarqua avec les Hurons.

Du côté de la Nouvelle-Angleterre une paix générale

venait aussi d'être conclue. Celle-ci dura vingt-sept ans. Elle engageait les Massajosets de la baie de ce nom, les Pekweanokets au sud-est de Boston, à Plymouth, les Naragensets du voisinage du Rhode-Island, les Pekweatsaks ou Pequots sur la rivière Connecticut, les Kinnipiaks à New-Haven, les Abénakis dans le Maine et sur les bords de la mer jusqu'à la province du Connecticut.

Les hostilités dataient de 1628, où les capitaines Weymouth et Hunt avaient enlevé une soixantaine d'Abénakis et de Pekweanokets. La crainte des armes à feu empêcha d'abord ces tribus de recourir aux représailles; mais, un nommé Morton ayant vendu des " tonnerres " aux Pekweatsaks, ceux-ci les trafiquèrent à la ronde.

De 1636 à 1638, les Pequots firent une guerre d'enragés, qui se termina par leur extermination. A leur tour, les Narangansets et les Nibenets, de 1639 à 1644, résistèrent aux blancs, mais ils finirent par succomber sous les coups du major Edward Gibbons.

Les Pekweatsaks, Narangansets, Nibenets et ce qui restait des Pequots étaient, pour la Nouvelle-Angleterre, ce que les Agniers, les Goyogouins, les Onnontagués, les Onneyouts et plus tard les Tsonnontouans étaient pour la Nouvelle-France. Seulement, les ressources de toute nature abondaient chez nos voisins, tandis que la toute petite colonie française restait sans secours d'aucune sorte. Les Hollandais, Suédois et Anglais, délivrés de la guerre sauvage, allaient pouvoir aider les Iroquois contre nous. Pour attirer à eux le commerce des fourrures, les marchands comprirent qu'il fallait employer les ennemis des Français, en mêlant la haine de race importée d'Europe à la haine que les peuples situés à l'est du lac Ontario entretenaient contre ceux du nord et de l'ouest.

On est toujours surpris de voir l'avance prise par les Fran-

çais dans les profondeurs du continent,malgré les périls qu'ils y couraient. Quelques centaines d'hommes établis dans le futur Bas-Canada fournissaient assez de découvreurs pour se tenir en rapport avec les tribus lointaines qui voyaient des Européens pour la première fois. Médard Chouart, dès cette époque, figure dans l'histoire des grands lacs. D'après son rapport, la paix générale proclamée aux Trois-Rivières avait été annoncée jusqu'à la baie Verte, de sorte que les Français se proposaient de pénétrer chez les Puants ou Gens de Mer pour découvrir le chemin du Pacifique. Le voyage de Jean Nicolet, exécuté en 1634, avait donné à croire que la rivière Wisconsin tombait dans l'océan de l'ouest et qu'il suffirait de fonder un fort à la baie Verte pour servir de base à ceux qui voudraient se rendre aux extrémités de la terre en quelques jours. Le fleuve des "grandes eaux"—le Mississipi —, mentionné par Nicolet, n'était qu'à soixante lieues de la baie Verte. La paix générale ouvrait la porte aux rêves et à l'esprit d'aventure.

Benjamin SULTE.

A travers les Faits et les Oeuvres

Après cinq mois de guerre. — Les belligérants se tiennent en échec. — Une entrevue du ministre de la guerre allemand. — Affectation d'optimisme. — Les succès des Allemands et leurs mécomptes. — Le rapport du général Joffre. — Sur la mer et dans les airs. — Le bombardement de Cuxhaven. — Un raid de zeppelins. — Victoire navale anglaise dans la mer du Nord. — Le chancelier allemand et son " chiffon de papier ". — Le parlement français. — Un discours de M. Paul Deschanel. — La déclaration du gouvernement. — Huit milliards de crédits. — Une session de deux jours. — Le tremblement de terre italien. — Une controverse diplomatique entre les Etats-Unis et l'Angleterre. — Au Canada.

AU moment de venir entretenir nos lecteurs des événements européens, nous sentons une fois de plus, très péniblement, combien peu décisifs sont ces derniers, au gré de nos impatiences. Eh oui, après plus de cinq mois de guerre, la France est encore envahie, la Belgique est presque tout entière sous la domination teutonne, la Pologne sert de champ de bataille aux armées austro-allemandes!

Durant le mois qui vient de s'écouler, les opérations n'ont eu rien de saillant, dans l'ensemble. Sur le théâtre occidental de la guerre, le seul fait très important a été la suite de combats acharnés, dans la région de Soissons, qui ont donné l'avantage aux Allemands, par suite de la crue de l'Aisne, et leur ont fait gagner peut-être un mille de terrain, avance qui a été subséquemment enrayée et pratiquement annulée par les contre-attaques énergiques des Français. Sur tout le reste du front, de la mer du Nord à la Suisse, c'est la guerre de siège qui s'est poursuivie: tranchées prises et reprises, duels d'artillerie suivis de sorties meurtrières, résistance acharnée

à des attaques non moins acharnées. Du côté oriental, les Russes tiennent en échec le maréchal Von Hindenburg, dont l'objectif est toujours Varsovie. La bataille des quatre rivières, Bzoura, Rawka, Pilitza et Nida, a mis aux prises plusieurs centaines de mille hommes. En Galicie, Przemysl tient toujours et Cracovie est toujours menacée. Vers la Hongrie, on annonce un mouvement offensif des Russes. Enfin, au nord de la Vistule, ceux-ci ont commencé un ensemble d'opérations qui pourraient mettre en danger l'armée de Von Hindenburg, et faire tomber entre leurs mains la place forte de Thorn, le plus redoutable boulevard des Allemands sur les frontières de la Prusse orientale.

Dans tout cela, il n'y a matière à jubilation enthousiaste ni pour un côté ni pour l'autre. Les Allemands, toutefois, ne perdent pas une occasion de chanter victoire. Soit par tactique, soit par infatuation, ils professent le plus extraordinaire optimisme. Récemment encore, les dépêches nous apportaient les déclarations du général Von Falkenhayn, le ministre de la guerre du Kaiser et le chef d'état-major des armées allemandes. Elles semblaient inspirées par une confiance absolue et une inébranlable assurance de victoire. " Notre présente situation est excellente, a dit le général allemand. Nous n'avons aucune raison de nous plaindre. Nous avons porté la guerre chez l'ennemi à l'est comme à l'ouest, et nous y sommes encore après cinq mois de guerre. Nos lignes sont actuellement très fortes, l'avantage jusqu'ici est tout de notre côté." A première vue, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a du vrai dans ces propos. Les Allemands ont remporté d'incontestables succès. Ils ont pris Liège, Namur, Maubeuge, Anvers; ils sont à Bruxelles, à Lille, à Valenciennes, à Cambrai, à Mézières, à Lodz. Ils combattent sur les territoires belge, russe et français ! Ils ont ravagé la Belgique et dévasté dix des plus riches départements de la France. Ils ont

pillé, volé, détruit, entassé les rapines, levé de lourdes contributions de guerre. Pendant ce temps leur pays est resté intact et indemne. Assurément, ce sont là d'immenses avantages. Et cependant nous nous demandons si les chefs de la nation et des armées allemandes sont aussi satisfaits qu'ils veulent bien le paraître. Cette guerre qu'ils ont voulue, et qu'ils avaient rêvée foudroyante et triomphante, elle est longue, elle est rude, elle est ruineuse,elle leur a apporté de cruels mécomptes et elle a amoindri leur prestige. Elle leur a fait constater avec un cruel dépit que l'armée française est égale à la leur, que l'armée russe peut leur tenir tête, et qu'ils ne sont plus invincibles. Leurs plans ont échoué sur toute la ligne. Leur attaque brusquée, sur laquelle ils comptaient tant, a raté d'une façon lamentable. Leur écrasement de la France en trois semaines a pitoyablement avorté. Leur course sur Paris à failli se transformer en désastre. Ils ont été battus sur la Marne. Ils ont été battus sur l'Yser. Ils ont été battus dans les régions du Niémen et de la Vistule. Leur commerce agonise. Leur industrie est paralysée. Les mers leur sont fermées. Leurs colonies leur sont enlevées. Leur marine marchande est décimée et inerte. Leur marine de guerre, en dépit de quelques coups heureux, est bloquée ou se fait démolir en détail. Et enfin, l'opinion du monde, ameutée par leurs excès, voue aux gémonies la prétendue culture allemande, au nom de laquelle se commettent tant d'atrocités.

Nous citions plus haut les déclarations du général Von Falkenhayn — qui devait donner sa démission comme ministre de la guerre, quelques jours plus tard. Il n'est pas sans intérêt de mettre ici en regard une partie du rapport, publié par les ordres du général Joffre, sur l'ensemble des opérations du 2 août au 2 décembre. Nous en donnons la conclusion :

" Tels sont les faits essentiels de la campagne dans leur

enchaînement véridique. On sait de quels actes héroïques ils ont été l'occasion pour nos troupes. Nous nous bornerons, en concluant, à préciser, au début de décembre, la situation de nos armées. Quant au nombre, l'armée française est aujourd'hui égale à ce qu'elle était au 2 août, toutes les unités ayant été recomplétées. La qualité de la troupe s'est infiniment améliorée. Nos hommes font aujourd'hui la guerre en vieux soldats. Ils sont tous profondément imbus de leur supériorité et ont une foi absolue dans la victoire. Le commandement, renouvelé par des sanctions nécessaires, n'a commis, dans les trois derniers mois, aucune des erreurs constatées et frappées en août. Notre approvisionnement en munitions d'artillerie s'est largement augmenté. L'artillerie lourde qui nous manquait a été constituée et jugée à l'oeuvre. L'armée anglaise a reçu en novembre de très nombreux renforts. Elle est plus forte numériquement qu'à son entrée en campagne. Les divisions de l'Inde ont achevé leur apprentissage de la guerre européenne. L'armée belge est reconstituée à six divisions,prête et résolue à reconquérir le sol national. Le plan allemand a enregistré sept échecs d'une haute portée: échec de l'attaque brusquée projetée sur Nancy; échec de la marche rapide sur Paris; échec de l'enveloppement de notre gauche en août; échec de ce même développement en novembre; échec de la percée de notre centre en septembre; échec de l'attaque par la côte sur Dunkerque et Calais; échec de l'attaque sur Ypres. Dans cet effort stérile, l'Allemagne a épuisé ses réserves. Les troupes qu'elle forme aujourd'hui sont mal encadrées et mal instruites. Or, de plus en plus, la Russie affirme sa supériorité, aussi bien contre l'Allemagne que contre l'Autriche. L'arrêt des armées allemandes est donc fatalement condamné à se changer en retraite. Voilà l'oeuvre des quatre derniers mois. Il était opportun de la présenter dans son ensemble, en laissant à la presse européenne le soin de la commenter et de la répandre. "

Nous avons parlé tout à l'heure des opérations à l'est et à l'ouest. Mais il ne faut pas perdre de vue la mer et les airs; car, à l'heure actuelle, tous les éléments semblent mis à contribution pour rendre la guerre plus terrible. Le 24 décembre, une flottille d'hydroplanes anglais, appuyés par une escadre de croiseurs légers, a attaqué Cuxhaven, une des bases navales allemandes, à l'embouchure de l'Elbe. L'attaque a eu lieu en plein jour. Sept hydroplanes ont fait leur envolée au-dessus de Cuxhaven et ont bombardé la ville et le port. Pendant ce temps des zeppelins, des hydroplanes et des sous-marins allemands essayèrent de couler les navires anglais, en vue de la côte. Mais les manoeuvres habiles de ceux-ci les préservèrent. Les sous-marins ennemis ne purent toucher un seul vaisseau anglais, et les zeppelins furent forcés de s'éloigner par le tir des croiseurs, dont les projectiles, croit-on, blessèrent l'un de ces grands oiseaux destructeurs. L'escadre britannique, après avoir manoeuvré trois heures dans les eaux allemandes, a pu recueillir six des aviateurs anglais et trois de leurs machines. Le septième, le commandant Hewlett, a péri dans ce raid audacieux. Il est difficile de savoir quels dommages ont été infligés. Ce qui est sûr, c'est que l'effet moral en Angleterre a été excellent.

Mais les Teutons ont voulu rendre aux Anglais leur visite. Le 19 janvier, une escadrille aérienne, composée, paraît-il, de six zeppelins allemands, a survolé la mer du Nord, et est allée lancer des bombes sur des villes du comté de Norfolk, Yarmouth, Kings Lynn, Sandringham, Cromer, Sherringham et Beeston. Leur principal objectif semblait être le palais de Sandringham, où résidaient Leurs Majestés britanniques, en ces derniers temps. Mais la famille royale était partie pour Londres, le matin même. Les bombes lancées par les aéronautes ont fait assez de dommages aux édifices, à Yarmouth et aux autres endroits, mais n'ont causé que quatre per-

tes de vie : elles ont tué un garçon de dix-sept ans, une veuve, un artisan et une vieille femme. Le palais de Sandringham n'a pas été touché. Les Allemands ont fait beaucoup de bruit autour de cet exploit, tandis qu'en Angelterre, il a plutôt rassuré l'opinion sur l'efficacité des zeppelins. Les pertes de vie sont toujours à déplorer. Mais enfin les ravages causés par ces aérostats ont été assez limités pour faire croire que l'Angleterre n'a pas beaucoup à craindre des incursions de ce genre.

Les réjouissances allemandes à propos de ce raid ont été bientôt interrompues par les nouvelles du combat naval qui a eu lieu le 24 janvier dans la mer du Nord. Une escadre anglaise, composée de croiseurs de première classe et de croiseurs de seconde classe, et commandée par le vice-amiral Sir David Beatty, le héros d'Héligoland, a découvert, sur le matin, quatre croiseurs allemands qui essayaient de gagner la côte anglaise. Les ennemis prirent chasse aussitôt, mais ils furent rejoints par les vaisseaux anglais et durent livrer bataille. Après un chaud engagement,le *Blucher,* croiseur allemand de 15,500 tonnes et de 885 hommes, fut coulé ; 223 de ses marins furent sauvés. Le vice-amiral rapporte que deux autres croiseurs ont été sérieusement endommagés ; ils ont cependant pu continuer leur fuite. Deux navires anglais ont subi des avaries facilement réparables. L'escadre britannique n'a eu qu'une dizaine d'hommes tués et une trentaine blessés. L'engagement a duré une heure. L'Amirauté a félicité chaleureusement Sir David Beatty.

Ce sont là des épisodes de la grande guerre qui se poursuit depuis près de six mois. Ils ont leur importance, mais ils modifient peu la situation. Tout semble en suspens. Nous commençons à nous dire que, d'ici à la fin de la saison rigoureuse, il ne se fera guère de besogne très décisive. Au printemps, sans doute, de nouvelles armées entreront en scè-

ne, et l'on peut s'attendre à d'épouvantables corps à corps. De nombreux indices nous portent à croire que Joffre aura 2,000,000 de soldats nouveaux, parfaitement équipés et disciplinés, à mettre en ligne. Kitchener en aura 1,000,000. Ce sera 3,000,000 de troupes fraiches que le généralissime pourra jeter sur les positions allemandes de l'Yser à la Moselle. Ces dernières pourront-elles résister à cette avalanche, même avec les renforts dont l'Allemagne elle-même devra assurément disposer? Il ne faut pas oublier que, sur sa frontière orientale, celle-ci verra surgir en même temps 3,000,000 de nouveaux soldats russes. Quels chocs effroyables ne peut-on pas prévoir, pour le mois de mai prochain! Le printemps de 1915 apportera à l'Europe un sanglant renouveau.

* * *

Le chancelier allemand, Von Bethmann-Hollweg, a cru bon d'essayer d'atténuer l'impression lamentable produite par son mot *chiffon de papier,* au sujet d'un traité solennel, signé par la Prusse elle-même. C'est dans une conversation avec un représentant de la presse associée qu'il a fait cette tentative. Mais ses explications sont déplorablement boîteuses. Suivant lui, il n'a jamais dit que le traité garantissant la neutralité de la Belgique était un *chiffon de papier,* dans l'estimation de l'Allemagne. Non, c'est dans l'estimation de l'Angleterre que cet instrument diplomatique tient une place si peu importante; et c'est là ce qu'il a voulu faire entendre, dans sa conversation suprême avec l'ambassadeur anglais. Il a voulu montrer qu'il n'était pas dupe de l'indignation manifestée par la Grande-Bretagne contre la violation de la neutralité belge. Ce n'est pas pour cette raison qu'elle a déclaré la guerre à l'Allemagne. C'est parce qu'elle a cru ses intérêts menacés. C'est l'intérêt qui a déterminé son action. Et, com-

paré à cet intérêt, le traité de neutralité n'avait pas plus de valeur qu'un *chiffon de papier.*

Il sera généralement considéré, croyons-nous, que cette explication est fortement entortillée et que le chancelier allemand est trop généreux quand il prête à l'Angleterre ses sentiments. On continuera à penser que Sir Edward Goschen, l'ambassadeur anglais, a compris ce que parler veut dire, quand M. de Bethmann-Hollweg l'a interpellé avec tant de nervosité, dans la soirée du 4 août, et lui a tenu ce langage : " Son Excellence a commencé tout de suite une harangue qui a duré vingt minutes. Elle m'a dit que le gouvernement de Sa Majesté prenait une terrible décision ; pour un simple mot, *neutralité,* mot si souvent écarté en temps de guerre, pour un *chiffon de papier,* la Grande-Bretagne allait faire la guerre à une nation de même origine qui ne désirait rien tant que de rester en amitié avec elle." Ceci est très clair. C'est bien M. de Bethmann-Hollweg qui dit que la neutralité n'est qu'un mot, et le traité un *chiffon de papier.*

Le chancelier allemand n'est pas plus véridique, quand il affirme que la Belgique avait forfait elle-même à sa neutralité. Où sont ses preuves ? Ce qui est établi au contraire, c'est que le gouvernement belge était prêt à défendre son territoire contre tout agresseur, qu'il fût français ou allemand.

En somme, il nous paraît que M. de Bethmann-Hollweg a perdu là une excellente occasion de se taire.

* * *

Les chambres françaises se sont réunies en session extraordinaire le 2 décembre. Leurs séances ont été caractérisées par la même union patriotique que celles du mois d'août dernier. Le gouvernement a fait une déclaration énergique et éloquente. A la Chambre des députés comme au Sénat, les

présidents ont lu d'abord le décret de convocation, et ont prononcé ensuite des allocutions, qui empruntaient aux circonstances une solennité spéciale. Le discours de M. Paul Deschanel, surtout, est une magnifique page oratoire. Nos lecteurs nous sauront gré de leur en citer quelques passages. "Représentants de la France, s'est écrié le président de la Chambre, élevons nos âmes vers les héros qui combattent pour elle. Depuis cinq mois, ils luttent pied à pied, offrant leur vie gaiement, à la française, pour tout sauver. Jamais la France ne fut plus grande, jamais l'humanité ne monta plus haut... Il semble qu'en cette heure divine, la patrie ait réuni toutes les grandeurs de son histoire... La France ne défend pas seulement sa terre, ses foyers, les tombeaux des aïeux,les souvenirs sacrés, les oeuvres idéales de l'art et de la foi, et tout ce que son génie répand de grâce, de justice et de beauté. Elle défend autre chose encore : le respect des traités, l'indépendance de l'Europe et la liberté humaine. Oui, il s'agit de savoir si tout l'effort de la conscience pendant des siècles aboutira à son esclavage, si des millions d'hommes pourront être pris, livrés, parqués, de l'autre côté d'une frontière, et condamnés à se battre pour leurs conquérants et leurs maîtres, contre leur patrie, contre leur famille et contre leurs frères. Il s'agit de savoir si la matière asservira l'esprit et si le monde sera la proie sanglante de la violence.

" Mais non ! La politique, elle aussi, a ses lois immuables : chaque fois qu'une hégémonie a menacé l'Europe, une coalition s'est formée contre elle et a fini par la réduire. Or l'empire allemand, qui s'est constitué au nom du principe des nationalités, l'a violé partout, en Pologne, en Danemark, en Alsace-Lorraine, et nos provinces immolées sont devenues le gage de ses conquêtes.

" Et voici que l'Angleterre, visée au coeur, affronte les nécessités nouvelles de son destin et, avec le Canada, l'Aus-

tralie et les Indes, poursuit, à nos côtés, dans le plus vaste drame de l'histoire, sa glorieuse mission civilisatrice. Voici que l'empire russe, à la voix de l'héroïque Serbie, se dresse, vengeur des opprimés, vainqueur prédestiné des ambitions germaines. Voici que la Belgique, miracle d'énergie, foyer d'honneur, offre à l'univers, sur ses ruines fumantes, l'exemple souverain de la grandeur morale. Voici que le Japon, réparant les injustices commises envers les peuples d'Extrême-Orient, nous envoie l'heureux présage des délivrances nécessaires.

" Le monde veut vivre enfin. L'Europe veut respirer. Les peuples entendent disposer librement d'eux-mêmes. Demain, après-demain, je ne sais! Mais ce qui est sûr — j'atteste nos morts! — c'est que tous, jusqu'au bout, nous ferons tout notre devoir pour réaliser la pensée de notre race: le droit prime la force! "

M. Deschanel a fait ensuite la revue des députés disparus depuis le mois d'août, les uns tombés sur le champ de bataille, les autres frappés par la mort dans l'exercice de leurs devoirs civiques. Son hommage à la mémoire du comte de Mun a été particulièrement émouvant: " Au commencement d'octobre, a-t-il dit, lorsque, après ce sombre été, la victoire venait enfin de nous sourire, nous eûmes la douleur d'apprendre la mort d'Albert de Mun. Il tombait, lui aussi, on peut le dire, en plein combat, face à l'ennemi. A Bordeaux, sur le cercueil, nous avons salué le soldat, l'orateur magnifique, l'apôtre inspiré, nous avons célébré à la fois l'homme public, qui honora le Parlement et la patrie, et l'homme intime, dont l'élégante séduction avait aussi tant de prestige. Oui, nous admirions tous cette noblesse native, ce coeur ardemment épris de la France, cette âme toute remplie du ciel. " Cette âme toute remplie du ciel! Nous aimons cette parole sur les lèvres de Paul Deschanel.

Le discours du président de la Chambre a produit une impression profonde; et, d'acclamation, on en a voté l'affichage. Pour nous cette belle page d'éloquence française a un intérêt tout particulier; nous y voyons briller le nom de notre cher pays, de notre Canada, à côté de celui des nations héroïques qui jouent un si noble rôle dans le grand drame historique dont l'Europe est le théâtre. Et, nous le confessons, cela émeut notre fierté patriotique.

Après le discours de M. Deschanel, le premier ministre, M. Viviani, a lu la déclaration gouvernementale, très noble de ton, très fière, très réconfortante, et qui serait complètement digne du gouvernement de la France, si elle n'accusait cette douloureuse lacune religieuse, à laquelle suppléent, nous en avons l'espoir, les actes ardents de foi nationale multipliés par la France croyante. Signalons les passages saillants de cette déclaration. Le chef du cabinet a proclamé l'inflexible résolution qui anime la nation entière: " Puisque, malgré leur attachement à la paix, la France et ses alliés ont dû subir la guerre, ils la feront jusqu'au bout. Fidèle à la signature qu'elle a attachée au traité du 4 septembre dernier, et où elle a engagé son honneur, c'est-à-dire sa vie, la France, d'accord avec ses alliés, n'abaissera ses armes qu'après avoir vengé le droit outragé, soudé pour toujours à la patrie française les provinces qui lui furent ravies par la force, restauré l'héroïque Belgique dans la plénitude de sa vie matérielle et de son indépendance politique, brisé le militarisme prussien, afin de pouvoir reconstruire sur la justice une Europe enfin régénérée. "

M. Viviani a affirmé une fois de plus sa certitude du succès final. Il a rendu hommage au généralissime, " qui est à la fois un grand soldat et un noble citoyen ". Il a mis en lumière les prodigieuses ressources financières de la France, et rappelé que l'émisson des bons du Trésor et les avances de

la Banque nationale lui ont permis de supporter les dépenses de la guerre sans recourir à l'emprunt. Il a signalé le billet de banque qui fait prime partout, l'escompte des billets de commerce qui s'accroît chaque jour, le relèvement du produit des impôts, autant de preuves de la force économique du pays, " qui s'est adapté avec aisance aux difficultés nées d'un trouble profond et qui affirme ainsi devant tous que l'état de ses finances lui permet de continuer la guerre jusqu'au jour où les réparations nécessaires seront obtenues. " Le premier ministre a terminé par un vibrant appel à l'union, condition nécessaire de la victoire. " Pour vaincre, s'est-il écrié, il ne suffit pas de l'héroïsme à la frontière, il faut l'union au dedans. Continuons à préserver de toute atteinte cette union sacrée. Aujourd'hui, comme hier, comme demain, n'ayons qu'un cri : la victoire, qu'une vision : la patrie ; qu'un idéal : le droit. C'est pour lui que nous luttons, que luttent encore la Belgique, qui a donné à cet idéal tout le sang de ses veines, l'inébranlable Angleterre, la Russie fidèle, l'intrépide Serbie, l'audacieuse marine japonaise. Si cette guerre est la plus gigantesque que l'histoire ait enregistrée, ce n'est pas parce que des peuples se heurtent pour conquérir des territoires, des débouchés, un agrandissement de la vie matérielle, des avantages politiques et économiques ; c'est parce qu'ils se heurtent pour régler le sort du monde.

" Rien de plus grand n'est apparu au regard des hommes : contre la barbarie et le despotisme, contre le système de provocations et de menaces méthodiques que l'Allemagne appelait la paix, contre le système de meurtres et de pillages collectifs que l'Allemagne appelle la guerre, contre l'hégémonie insolente d'une caste militaire qui a déchaîné le fléau, avec ses alliés, la France émancipatrice et vengeresse, d'un seul élan, s'est dressée. Voilà l'enjeu. Il dépasse notre vie. Continuons donc à n'avoir qu'une seule âme, et demain, dans la

paix de la victoire, restitués à la liberté aujourd'hui volontairement enchaînée de nos opinions, nous nous rappellerons avec fierté ces jours tragiques — car ils nous auront faits plus vaillants et meilleurs." La déclaration du gouvernement français a produit une profonde impression en France et chez les nations alliées.

Cette session extraordinaire n'a duré que deux jours. A l'unanimité, les Chambres ont voté les demandes de crédits présentées par M. Ribot, le ministre des finances; ils s'élevaient à un chiffre de huit milliards et demi. Des projets de loi, relatifs à la naturalisation et à l'interdiction des relations commerciales avec les sujets des puissances ennemies, ont été adoptés de la même manière. Détail significatif, des enquêtes parlementaires instituées contre les élections de députés catholiques, MM. Groussau et de Castelnau, ont été abandonnées spontanément par leurs concurrents, et ces élections ont été validées aux applaudissements de toute la Chambre. A l'unanimité, toujours, le parlement a décrété l'ajournement, jusqu'à la fin des hostilités, des élections législatives, départementales et communales. Le 24 janvier au soir, tout était terminé, et le premier ministre lisait le décret de clôture de la deuxième session extraordinaire de 1914.

Le 12 janvier courant, le parlement s'est réuni de droit en session ordinaire, pour élire son bureau et fixer son ordre du jour.

* * *

Sans entrer dans les détails, que la presse quotidienne a fournis surabondamment au public, nous devons signaler ici le terrible tremblement de terre qui s'est fait sentir en Italie, et qui a causé tant de ravages. La zône spécialement éprouvée est celle qui s'étend de Naples à Ferrare à travers la pé-

ninsule, entre la mer Tyrrhénéenne et l'Adriatique. La province romaine et celle des Abruzzes sont couvertes de ruines. Des villes de plusieurs mille âmes, comme Avezzano, Sora, Capello, et beaucoup d'autres, ont été presque complètement détruites. A Avezzano, la population, d'environ 12,000, a presque entièrement péri. On évalue le nombre des tués et blessés à 40,000 ou 50,000 âmes, et les pertes à une soixantaine de millions. Le secousse a duré quarante secondes; elle a été sentie fortement sur une étendue de trois cents milles. A Rome, quoique le tremblement du sol ait été très accentué, on n'a pas rapporté de pertes de vie; mais beaucoup de dommages ont été causés aux édifices et aux monuments. La fameuse colonnade qui décore la place publique de Saint-Pierre s'est enfoncée, paraît-il, de quatre pieds dans le sol. A l'heure où le choc s'est fait sentir, le pape Benoit XV était à faire son action de grâces après sa messe. Il a demandé qu'on lui transmît le rapport des dommages, afin de pouvoir secourir les survivants du désastre, dans la mesure de ses ressources. Le roi Victor-Emmanuel s'est rendu sur les lieux du sinistre. Trente mille soldats ont été distribués sur les points les plus ravagés, pour travailler au sauvetage des blessés ensevelis sous les décombres. Ce tremblement de terre est certainement l'un des plus désastreux qui se soient produits depuis un siècle.

* * *

Nous ne saurions omettre, parmi les événements importants du dernier mois, la controverse diplomatique qui s'est élevée entre les Etats-Unis et l'Angleterre au sujet de la contrebande de guerre et du droit de visite. Le 26 décembre, le gouvernement américain a adressé au gouvernement anglais une note dans laquelle il exprimait ses griefs. Il s'est plaint

qu'un grand nombre de navires chargés de marchandises américaines, à destination de ports neutres de l'Europe, ont été saisis en haute mer, conduits dans des ports britanniques, et détenus, quelquefois durant plusieurs semaines, par les autorités britanniques. " Il est profondément regrettable, dit la note, que, bien que près de cinq mois se soient écoulés depuis le début de la guerre, le gouvernement britannique n'ait pas sensiblement modifié son attitude et qu'il ait continué à traiter avec la même rigueur les vaisseaux et les cargaisons qui font, entre les ports neutres, un commerce légitime, que les belligérants devraient protéger au lieu de l'interrompre. Bien qu'on ait substitué des consignations personnelles aux consignations " à ordre ", l'on est encore à attendre une liberté plus grande et une diminution des saisies et des détentions."

Après avoir parlé des distinctions que l'on fait entre les articles de contrebande absolue et ceux de contrebande conditionnelle, la note américaine s'efforce d'établir que l'Angleterre ne suit pas une ligne de conduite uniforme, et viole dans certains cas les règles qu'elle a posées dans d'autres. Ceci demande des éclaircissements. Dans l'opinion du gouvernement de Washington, l'attitude de la Grande-Bretagne relative à la contrebande conditionnelle s'écarte des règles établies de la pratique internationale.

Le gouvernement des Etats-Unis déclare qu'il a encore confiance dans le profond sentiment de justice qui anime la nation britannique, et qui s'est si souvent manifesté dans les relations que les deux pays ont entretenues durant de si longues années d'une amitié ininterrompue. Il exprime donc en toute confiance l'espoir que le gouvernement de Sa Majesté va se rendre compte des obstacles et des difficultés que son attitude actuelle suscite au commerce établi entre les Etats-Unis et les nations neutres de l'Europe. Il espère que les autorités britanniques vont donner instruction à leurs fonctionnaires

de s'abstenir de toute intervention inutile dans la liberté des relations commerciales entre les nations qui, étrangères au conflit actuel, en subissent les inconvénients. Il espère que les autorités britanniques, dans leur traitement des navires et des cargaisons neutres, se conformeront plus rigoureusement aux règles qui déterminent les rapports maritimes entre belligérants et neutres, — règles qui ont reçu la sanction du monde civilisé et que la Grande-Bretagne, dans d'autres guerres, a soutenues avec tant de vigueur et de succès.

Il est à observer que, d'un bout à l'autre, le ton de cette note est très amical.

Le cabinet britannique, après plusieurs jours de délibération et d'étude, a adressé, par l'intermédiaire de Sir Edward Grey, une première réponse, d'une portée générale, au gouvernement de Washington. Sur plusieurs points cette réponse nous semble péremptoire. Ainsi le gouvernement des Etats-Unis se plaint que l'attitude de l'Angleterre cause un notable détriment au commerce américain. Mais Sir Edward Grey cite des chiffres qui indiquent comparativement quelles ont été les exportations du port de New York aux pays neutres, en novembre 1913 et en novembre 1914 : exportations au Danemark,pour 1913, $558,000, en 1914, $7,101,000 ; en Suède, pour 1913,$377,000,pour 1914,$2,858,000 ; en Italie,pour 1913, $2,971,000, pour 1914, $4,781,000 ; en Norvège, pour 1913, $477,000, pour 1914, $2,318,000 ; en Hollande, pour 1913, $4,389,000, pour 1914, $3,986,000. En somme, les exportations de New York aux pays neutres accusent une forte augmenmentation en 1914.

Au sujet de l'exportation du cuivre, Sir Edward Grey donne aussi des chiffres très éloquents. Les tableaux officiels du commerce fournissent les éléments d'une comparaison significative. Pour l'exportation du cuivre des Etats-Unis en Italie, les cinq premiers mois de guerre, comparés aux cinq

mois correspondants de l'année précédente, donnent les chiffres suivants : 15,202,000 livres, en 1913 ; 36,285,000 livres, en 1914. Pour la Norvège, le Danemark, la Suède et la Suisse, les chiffres sont : 7,271,000 en 1913, 35,347,000 en 1914. Cette augmentation démesurée indique clairement que la plus forte partie de ce cuivre est destiné réellement, non pas à l'Italie et aux autres pays neutres, mais à l'Allemagne, qui ne peut l'importer directement. Or le cuivre est incontestablement un article qui tombe sous la classification de contrebande de guerre.

La note anglaise est très forte, et en même temps très modérée et très conciliante. Nous ne croyons vraiment pas qu'une conversation engagée de cette manière, par des hommes comme M. Wilson et Sir Edward Grey, puisse aboutir à un conflit.

* * *

Au Canada, on annonce la session du parlement fédéral pour le 4 février. Celle de la législature de Québec est commencée depuis le 7 janvier. Le programme de ses travaux ne paraît pas très chargé et ne renferme rien de saillant.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 28 janvier 1915.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA MUSIQUE. *Textes choisis et commentés*, par Henri de Curzon. 1 vol. in-8, écu. *Bibliothèque française*. Prix: 1 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

La musique avait sa place indiquée dans une collection qui tendait à résumer en traits sobres et définitifs toute l'intellectualité de la race française, en évoquant la personnalité de ses grands écrivains et l'essence de leurs oeuvres. M. de Curzon a donc réuni et rapproché, en suivant l'ordre chronologique, les textes littéraires, lyriques ou même symphoniques, qui ont marqué l'union intime de cet art avec la poésie ou le théâtre. Puis il a rappelé les discussions, les critiques que ces essais ont inspirées. Nous voyons ainsi se succéder, dans cet exposé vivant et documentaire, la comédie lyrique, inventée par Molière, la tragédie lyrique, portée du premier coup à sa perfection par l'alliance de Quinault et de Lulli. Le texte d'*Armide*, deux fois consacré par la musique, est donné intégralement. Le dix-huitième siècle est représenté, dans cette reconstitution fidèle, par des extraits suggestifs, qui montrent le chemin parcouru par la critique depuis les récits anecdotiques de Maugars et les boutades de Saint-Evremond. La " Querelle des Bouffons " vient ensuite avec l'intervention curieuse de Grimm et de Rousseau. Le filon découvert par Molière est exploité, on le verra, avec succès. Ici, l'auteur a cru devoir citer le texte du *Castor et Pollux* de Rameau dû à Gentil-Bernard et parler longuement de Favart et de Sedaine. Enfin, précurseurs de la critique et de la musique modernes ferment ce défilé instructif: Gluck, Grétry, Corancez, Guillard, Marmontel.

* * *

LES CATHOLIQUES EN FACE DE LA DEMOCRATIE ET DU DROIT COMMUN, par Gaston Sortais. 1 vol. in-18 jésus, de VIII-309 pages. Prix: 3 fr. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Cet ouvrage, d'une évidente actualité, est divisé en trois parties.

Parmi les faits qui sollicitent impérieusement l'attention publique, au XXe siècle, deux surtout ont paru à l'auteur, non sans raison, mériter une étude particulière. D'abord, les progrès continus du mouvement démocratique, qui a gagné de proche en proche les divers pays de la vieille Europe et vient d'atteindre l'Extrême-Orient. Ensuite, la rupture brusque du Concordat de 1801, qui a complètement modifié en France les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Quelle attitude prendre devant la Démocratie tumultueuse et envahissante? Quelle contenance garder en face du Droit commun, qui régit présentement l'Eglise de France? A ces graves questions les deux premières partie de l'ouvrage répondent avec une sûreté de principes, une netteté d'expressions et un entrain vraiment remarquables.

Au cours de ce travail ont surgi des questions incidentes, que l'auteur n'a fait qu'effleurer en passant. Pour un examen approfondi il a jugé préférable de les renvoyer à une troisième partie, complémentaire des deux autres, afin de ne pas distraire l'esprit du sujet principal. A ces questions subsidiaires se trouvent annexées quelques notes justificatives, que leur longueur empêchait de placer au bas des pages.

* * *

VIE DE MGR D'HULST. *Tome II*, par Mgr Alfred Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. In-8 écu, de 664 pages. Prix: 5 fr. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Le second et dernier volume de la *Vie de Mgr d'Hulst* se partage en trois livres : *L'apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst ; son intervention dans les controverses contemporaines ; — Le rôle politique de Mgr d'Hulst; l'Eglise et l'Etat ; — L'homme d'oeuvres et le prêtre.* — Par la nature des questions qu'il traite, ce volume est d'un intérêt général encore supérieur au précédent. Tous les problèmes qu'ont agités les catholiques de 1875 à 1900 y sont passés en revue: le libéralisme, la philosophie, l'exégèse et la critique, les origines du modernisme; le mouvement social et politique, le ralliement, les rapports de l'Eglise et de l'Etat; et, au milieu de toutes ces grandes questions, se détache la belle figure du prêtre qui non seulement les a traitées lui-même, mais qui demeura toujours l'homme des oeuvres catholiques, de la prédication, de la direction des âmes, de la vie intérieure, de la charité. Beaucoup de documents inédits, en particulier d'admirables lettres du comte de Paris, un certain nombre de souvenirs personnels enrichissent ce livre et font qu'il tient le milieu — comme on l'a remarqué du premier volume, — entre les *Mémoires* et la biographie proprement dite (L'*index* alphabétique ne contient pas moins de quinze cents noms). C'est un *livre-source* que l'on devra toujours consulter pour connaître et pénétrer l'histoire de l'Eglise catholique dans le dernier quart du XIXe siècle.

* * *

Vues féministes

AU nombre des questions qui, de nos jours, agitent les esprits, il en est une qui rend singulièrement perplexes les penseurs, tellement elle est délicate et complexe. En effet, de sa solution dépendent en grande partie le sort de la femme et, naturellement aussi, la place que l'homme doit occuper dans la société. C'est, disons-le tout de suite, de la question féministe qu'il s'agit.

Tout d'abord, admettons franchement que le mouvement féministe, dont l'objet, dans l'esprit de ses promoteurs, est l'émancipation de la femme, compte un peu partout, sous la calotte des cieux, de fervents adeptes et de zélés propagateurs. Légitime en soi, il s'impose d'ailleurs à l'attention de tous ceux pour qui les progrès de la civilisation ne sont pas un vain mot. N'est-il pas, dans son acception la plus haute, alors qu'il s'inspire du plan divin, l'épanouissement de la justice et de la charité ? Etre personnel, douée de raison, la femme ici-bas n'a-t-elle pas droit, au même titre que l'homme, à sa part de soleil ? Comme lui, " convive d'un jour au banquet de la vie ", ne doit-elle pas avoir sa place à la table de la famille humaine, dans la liberté, dans l'égalité et dans la fraternité ?

Sans doute, le féminisme doit se garder de verser dans l'exagération. Si la femme a des droits, elle a aussi des devoirs. Le rôle qui lui est dévolu, de par sa constitution physique et les responsabilités qui en découlent dans l'ordre moral, économique, social et politique, constitue pour elle la limite de ses droits, de même que, en un certain sens, les droits de l'homme et ses privilèges de chef de famille mar-

quent pour lui l'étendue de ses devoirs. C'est pourquoi les destinées propres de l'homme et de la femme, leurs aptitudes particulières, ce par quoi, en un mot, se trouvent déterminés les droits et les devoirs de l'un et de l'autre, comme aussi les nécessités des temps, sont avant tout à considérer, quand il s'agit d'étudier le mouvement féministe et de lui donner la direction qui convient.

La nature des êtres nous révèle, en effet, l'existence et le caractère de la loi qui les régit. Or, qu'est-ce que la femme et qu'est-ce que l'homme, sinon deux êtres faits pour se comprendre et s'aimer, qui se complètent naturellement et forment la première unité sociale ; deux êtres composés l'un et l'autre et d'un corps et d'une âme, qui ont chacun une destinée propre, que différencient leur constitution physique, leurs fonctions physiologiques, leurs aptitudes spéciales, mais qui ont aussi une destinée commune que leur assure et qu'exige l'immortalité à laquelle Dieu les appelle? De là découlent des droits inaliénables chez l'un et chez l'autre, des devoirs mutuels tout aussi impérieux pour l'un que pour l'autre.

Cependant, que de tergiversations dans l'application de la loi qui les régit! Que de fois l'égoïsme masculin ou l'esprit de domination impose ses vues, au mépris de la plus élémentaire justice ! Que de fois la souplesse féminine et l'artifice de la ruse tendent à asservir l'homme au lieu de lui venir en aide! Et pourtant l'homme et la femme, en toute sécurité et en toute liberté, ont également le droit d'user et de jouir de la vie que Dieu leur a donnée en vue de leur double destinée. Ils ont également droit au libre exercice de leurs facultés, et ils sont tenus tous les deux de rendre à César ce qui est à César, comme à Dieu ce qui est à Dieu.

Or, c'est précisément cet égoïsme de l'homme qui a fait naître en l'âme de la femme ce désir d'émancipation, souvent désordonné, qui préoccupe les sociétés modernes. Eh! quoi,

dit-on, ne faut-il pas que la valeur personnelle de la femme, maintes fois mise en relief par ses succès, soit proclamée aux quatre coins de la terre ? N'est-il pas dans l'ordre que la conscience de sa personnalité morale, hélas! trop méconnue par l'autorité de son mari, devienne enfin l'objet du respect de ce dernier? N'est-il pas opportun de démontrer que notre sens moral n'est pas à ce point perverti que nous ne voyons dans la femme, à l'exemple de Proud'hon, "qu'une réceptivité qui, recevant de l'homme l'embryon, en reçoit également l'esprit et le devoir", que nous croyons qu'elle n'est qu'un " diminutif d'homme, une sorte de moyen terme entre lui et le reste du règne animal" ? Ne convient-il pas plutôt à l'homme lui-même de rendre justice à la compagne de ses joies et de ses douleurs, en lui accordant enfin le rang qui lui appartient dans l'éducation, dans le mariage, au foyer, et, hors du foyer. dans le travail et dans l'action sociale ? Que la femme jouisse donc de la plénitude de ses droits ! Qu'elle s'enivre du bonheur de se sentir vivre ! Et qu'ainsi la justice et la charité soient glorifiées ! L'oeil de Dieu y verra l'accomplissement de ses volontés.

D'ailleurs, les nécessités de la vie économique, si largement modifiées par l'industrie au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, ne constituent-elles pas les principaux facteurs du mouvement féministe actuel, et ne nous pressent-elles pas de le satisfaire bon gré mal gré au profit de la communauté de l'homme et de la femme ?

Mais, dira-t-on, quelle doit être la marche de ce mouvement qui, légitime sans doute à plus d'un titre, menace parfois cependant, par ses prétentions outrées, de nous jeter aux fondrières, ou plutôt, de plonger le monde dans un individualisme outrancier et d'armer ainsi les uns contre les autres des êtres que la nature n'a évidemment pas faits pour se haïr ? C'est, en effet, ce qu'il importe de préciser, si l'on

veut atteindre une fin équitable et rationnelle, parfaitement en harmonie avec l'ordre même de la nature.

En cette matière, comme en toutes celles où les destinées de l'homme sont en jeu, la direction doit être, croyons-nous, conforme à l'esprit du christianisme, vrai rayon de lumière divine, vibrante expression du vrai, du bon et du beau.

* * *

Que la femme doive tendre à l'activité supérieure vers laquelle semble la pousser sa destinée particulière, c'est là, nous semble-t-il, un principe qui s'impose à tous les esprits. Aussi bien, sans réticence, nous concédons à la femme le droit à la mise en action des moyens propres à atteindre cet idéal qui, ne pouvant être la réalité d'aujourd'hui, pourrait bien être celle de demain. Former l'esprit, le coeur et le corps de l'enfant auquel elle a donné le jour, voilà le premier devoir, et donc le premier souci, de la femme qui a vraiment conscience de ses responsabilités naturelles. Malheureusement, la femme d'aujourd'hui est loin d'être toujours à la hauteur de cette mission. Manier et façonner l'esprit, imprimer dans le coeur de solides principes et donner au corps la culture physique convenable, c'est là un art trop souvent ignoré. Pourtant, si nous voulons que la femme possède et applique cet art difficile, enseignons à nos filles qu'il existe un Dieu, qu'il faut adorer, aimer et servir; rappelons-leur qu'elles ne sont pas ici-bas pour vivre dans l'oisiveté et pour boire à la coupe du plaisir, mais plutôt pour accomplir les volontés de Dieu et de la nature ; démontrons-leur que le vrai bonheur en ce monde réside dans la satisfaction du devoir accompli, que la quiétude parfaite des âmes ne s'acquiert qu'à ce prix ; en trois mots, impré-

gnons-les de sentiments nobles et élevés, développons les facultés intellectuelles qui sont inhérentes à leur nature, donnons-leur, sans fausse honte, une sérieuse formation pratique. Oui,de grâce,faisons de nos filles des femmes renseignées. Car si, comme le disait Montaigne, " notre avenir est aux mains de nos nourrices ", la femme ne doit pas ignorer que cet enfant qu'elle a conçu et mis au monde, qu'elle tient dans ses bras et qu'elle nourrit de son lait, qui croît et grandit sous ses yeux, doit, en vue de sa double destinée terrestre et céleste, toujours se développer en science et en sagesse, pour le plus grand bien de la patrie et pour la plus grande gloire de Dieu. De grâce, faisons de nos filles des éducatrices qui, remplies de sens et de savoir, sachent inspirer à leurs enfants l'amour de la vérité, de la bonté et de la beauté, lui apprennent à bien penser et à bien vouloir et, par cela même, à agir par raison et par devoir, et non pas seulement par crainte ou par affection. De grâce, faisons de nos filles des éducatrices qui, comprenant l'importance d'une formation ménagère pratique, aient pour elles-mêmes, et pour celles qui naîtront d'elles, ce savoir-faire dont tant de femmes de nos jours sont dépourvues et qui s'appelle la science de l'économie domestique.

Rien, en effet, de plus propre à éloigner l'homme de son foyer qu'une épouse qui ne l'entend point et ignore tout de ce qu'elle doit savoir. Rien qui le décourage davantage, dans les efforts à faire pour subvenir aux besoins de la famille, que la maladresse d'une épouse qui ne sait pas administrer et gérer ce qu'il a parfois si laborieusement gagné. Que de ménages, hélas ! malheureux, goûteraient peut-être les charmes et les douceurs d'une vie aisée, si l'insignifiance ou l'ignorance de l'épouse ne les avaient à jamais désunis ! Faisons donc de nos filles des femmes qui, au lieu d'être le désespoir du mari, en soient plutôt l'espoir ; des femmes qui, après avoir mis en

leurs enfants le meilleur de leur âme, de leur intelligence et de leur savoir, déversent jusque dans leurs petits enfants les fruits de leur longue expérience et soient, au déclin de l'âge, la providence vénérée des nouveaux foyers !

En plus de cette éducation, qui dotera la femme de demain d'une haute force morale dont la religion sera l'appui, n'hésitons pas à donner également à nos filles une forte culture intellectuelle, une formation d'esprit supérieure, en rapport avec les exigences et les progrès du siècle où nous vivons. Car, ainsi que l'écrivait Mgr Dupanloup, " c'est un grand malheur quand le mari baîlle en écoutant sa femme ", puisque, ajoutait-il ailleurs, " Dieu n'a pas plus fait les âmes de femmes que les âmes d'hommes pour être des terres légères, stériles et malsaines ". A l'exemple du Clitandre des *Femmes savantes* de Molière, donnons-leur des *clartés de tout,* au moyen d'un programme où, suivant l'expression d'un écrivain distingué, " l'encyclopédie moderne se refléterait comme dans un lac se reflètent les grandes lignes d'un paysage". Bref, apprenons surtout à la femme la moëlle des choses. Armons-la du flambeau de la philosophie! A la lumière de cette science des sciences, fortifions ses attraits religieux si souvent en butte à l'ironie et mettons-la en état de réagir contre l'influence parfois néfaste du milieu où elle se meut.

* * *

En vertu de cette formation intellectuelle et morale, la femme de demain, à l'exemple de celle d'hier, acceptera, de meilleure grâce que celle d'aujourd'hui, cette autorité maritale que les fins du mariage et les nécessités de la famille lui imposent de par la nature et de par Dieu. A la vérité, la femme d'aujourd'hui, à peu d'exceptions près, tend à une éman-

cipation subversive de l'ordre établi. Egarée par le sophisme, elle sacrifie d'un coeur léger à l'esprit d'insubordination. Elle ignore volontiers le mot de saint Paul : " Comme l'Eglise est soumise au Christ, ainsi les femmes doivent l'être à leurs maris en toutes choses ". Imbue d'un individualisme outrancier, elle oublie que, tirée de l'homme auquel Dieu la donna comme un *aide semblable à lui,* elle lui est subordonnée.

De fait, sans être l'esclave ni la servante de l'homme, la femme doit lui obéir. Destinée, comme lui, à la procréation et à l'éducation des enfants, elle a, par cela même, droit à son respect et à sa protection, puisque, à ce double titre, elle est son complément et sa compagne. Mais, elle doit lui rester soumise. Après tout, l'autorité n'est-elle pas le lien essentiel qui maintient la solidité du foyer? La briser, cette autorité,ne serait-ce pas briser l'unité du groupe familial? "Sans l'autorité, dit Sertillanges, vous empêchez la finalité sociale de s'exprimer dans une volonté, de se réaliser dans les faits, de diriger l'application des forces et de vaincre les résistances." Il nous faut donc une autorité. Ne vous en déplaise, mesdames, ainsi que le dit le poète,

Du côté de la barbe est la toute-puissance !

Remarquons cependant avec Sertillanges que, " en raison et en sagesse supérieure, celui des deux qui se rend compte que l'autre est au-dessus de lui en quelque objet doit se rendre ". En réalité, tout gouvernement un peu complexe comporte un partage d'attributions. Si, à vrai dire, la complexité de la vie familiale fait que la femme est amenée à prendre des responsabilités, il est naturel, comme le dit encore ce sympathique féministe, " qu'à ces responsabilités corresponde une part d'autorité ". D'ailleurs, en fait, la vie a

bientôt fait de plier le code à ses exigences, et le véritable amour, de rendre ses hommages à qui de droit. Quiconque, au reste, se marie, doit accepter volontiers du mariage les charges et les contraintes, aussi bien que les joies et les douceurs intimes. Quiconque se marie ne doit pas perdre de vue que " du mariage l'assistance dévouée est le charme et la vie, la fidélité le gage, l'amour mutuel la base ". Quiconque se marie ne doit pas moins, en toute sagesse, " voir d'abord, ainsi que le dit encore Sertillanges, dans chaque candidat au mariage, une personne, une âme et une chair, une vie et une postérité, et pour tout dire l'humanité et Dieu ". Le reste lui sera donné par surcroît! Au contraire, quiconque se marie en croyant pouvoir établir la stabilité de son foyer sur un sac d'écus, sur une fragile chair, ou même sur une froide raison, oublie, hélas! que si " on meurt seul, comme a dit Pascal, on se marie à deux ", et que ce sont là des fondements bien éphémères. Que de destinées se fixent pourtant, à ce grave et redoutable moment, avec une légèreté incroyable! " Hors la mort, a écrit Tolstoï, il n'y a rien de plus important ni de plus irrémédiable que le mariage ". L'une et l'autre, en effet, fixent la destinée: la mort, aux âmes pour l'éternité, le mariage, aux époux pour toute la vie. Il faut savoir y réfléchir.

Union indissoluble d'un seul homme et d'une seule femme, le mariage est une institution naturelle, sociale et religieuse. Respectons-en l'intégrité! Repoussons avec indignation les revendications injustifiées de ces âmes dévouées et de ces coeurs corrompus qui, au mépris des lois les plus sacrées, voudraient y substituer l'*union libre,* ou tout au moins le *divorce,* comme si la sécurité des époux, l'avenir des enfants, le bonheur de la famille, la stabilité du foyer ne dépendaient pas en grande partie de l'indissolubilité du mariage, comme si, en cas de conflit entre eux, les époux n'avaient pas la faculté de recourir à la séparation, laquelle — sans compro-

mettre, comme le divorce, de nouveaux intérêts—ménage du moins l'avenir en permettant la reprise de l'union à la suite d'un retour d'affection. Donc, que tous et chacun, dans l'intérêt de la communauté et de l'humanité, respectent l'intégrité de cette union bénie du ciel! Car, ainsi que le dit Tertullien : " L'Eglise en forme le noeud, l'offrande de l'auguste sacrifice la confirme, la bénédiction du prêtre y met le sceau, les anges en sont les témoins et le Père céleste la ratifie. "

Que les pères et mères, également, n'abusent jamais du droit de conseil que leur confère la nature, au point d'imposer à leurs enfants, en une chose aussi grave de conséquence, des volontés arbitraires ! Qu'ils aient, au contraire, toujours présent à l'esprit que, si leurs enfants leur doivent déférence et respect, eu égard à leur expérience de la vie, d'autre part, ils sont en définitive les vrais maîtres de leurs destinées.

Que la femme, compagne et collaboratrice de l'homme,n'oublie pas non plus qu'il lui appartient, à titre de gardienne naturelle du foyer, d'en assurer la stabilité, d'en entretenir la vie et d'en sauvegarder l'honneur. A elle, en vérité, incombe la noble tâche d'endiguer cette vague dévastatrice de l'individualisme, cet esprit d'égoïsme qui tend de plus en plus à supprimer la vie de famille, à désorganiser les ménages, en faisant de la femme, par suite du développement pris par le travail féminin, comme la rivale et l'émule de l'homme dans une sphère qui n'est pas la sienne.

N'est-il pas vraiment déplorable, en effet, de voir tant de femmes de nos jours oublier qu'elles ont tout à gagner en s'efforçant de personnifier la vraie femme et tout à perdre en s'évertuant à exercer des fonctions qui ne conviennent guère qu'à l'homme ? Par exemple, les carrières libérales ne sont pas faites pour elles. Elles tendent trop à les éloigner du foyer familial, voire même à les en détacher tout à fait,

outre qu'elles sont pratiquement à peu près incompatibles avec le rôle et la mission que la nature leur impose. Les arts d'agrément entrent beaucoup plus dans les attributions de la femme. Ils conviennent davantage aux aptitudes de son sexe. Etant des plus propres à occuper profitablement ses loisirs, ils devraient être davantage l'objet de son exubérance et de son activité.

L'on comprend, cependant, que les nécessités primordiales de la vie économique obligent, à notre époque, nombre de femmes à s'éloigner du foyer et à chercher au dehors dans un travail rémunérateur le pain qui leur manque. Mais celles-là *subissent* leur destinée. La plupart du temps, elles attendent, pour réintégrer le foyer, le jour où le chef de la famille pourra subvenir aux besoins de tous et garder sous son toit sa femme et ses filles pour les tâches féminines. L'ambition des hommes épris de justes réformes sociales devrait être de relever le salaire de l'homme, " de répartir équitablement le travail humain et de soustraire ainsi heureusement la femme aux influences pernicieuses du dehors, en la rendant au foyer qui la réclame et qui souffre de son absence ".

* * *

N'est-il pas surtout regrettable de voir la reine du foyer se répandre en revendications tapageuses, réclamer hautement l'égalité politique des sexes, sans plus se préoccuper du désarroi moral et social que cette égalité produirait infailliblement? Quelle erreur! Si je ne sais quelle justice idéale semble prêcher l'égalité politique des sexes, les réalités, quoi qu'on en pense et quoi qu'on en dise, la réprouvent de toutes façons. A vrai dire, l'éligibilité et le droit aux urnes électorales ne devraient jamais hanter le cerveau de la fem-

me, devenir l'objet de ses rêves. Maintenir le regard de l'homme sur les grands intérêts moraux et, par ailleurs, sur les réalités positives — comme l'a dit avec tant de sens un moraliste — devrait suffire à ses ambitions et la tenir éloignée de la politique militante, si propre à lui faire oublier ces grandes causes pour des intrigues auxquelles certains aspects de son tempérament n'offrent que trop de prise. Pour ma part, je ne crois pas que la femme doive descendre dans l'arène politique et y hasarder, en plus de sa personne, de sa moralité et de son honneur, l'intérêt et le bonheur de ses enfants, la paix et la prospérité de son foyer. La destinée particulière de la femme restreint naturellement d'ailleurs le champ de son activité en politique et la contraint à consacrer de préférence ses énergies au service de la famille et à la sauvegarde du foyer.

Voilà, à mon sens, le rang qui revient à la femme, dans l'éducation, dans le mariage, au foyer et, hors du foyer, dans le travail et dans l'action sociale. Ne vous en déplaise, mesdames, votre place est au foyer. Souffrez qu'on vous le dise et gardez-vous d'oublier que, si l'homme ne peut, sans le premier en être malheureux, se passer de femme, vous ne pouvez, vous, sans en souffrir vous-mêmes, trahir les devoirs naturels à votre sexe. Toujours, en effet, l'homme et la femme, comme leurs premiers parents, éprouveront le besoin de se donner l'un à l'autre et de parcourir l'un à côté de l'autre le chemin de la vie.

Magdelger MERCIER.

Etude sur notre Langage usuel

I

No	CE QU'ON DIT :	CE QU'ON DEVRAIT DIRE:
1.	*Roulette de porte*	Galet.
2.	*Can-opener*	Ouvre-boîte.
3.	*Bouvette*	Bouvet.
4.	*Dent-de-vieille*	Tarabiscot.
5.	*Passe-partout*	Scie à guichet.
6.	*Lime à bois*	Râpe.
7.	*Boîte d'onglettes*	Boîte à onglets.
8.	*Rack à chapeaux*	Penderie.
9.	*Jack*	Cric.
10.	*Jack-screw* ou *avisse* . . .	Vérin.
11.	*Couplets* ou *petite penture* .	Charnière.
12.	*Couplets* ou *petite penture* .	Paumelle.
13.	*Poulie*	Moufle.
14.	*Poignée pliée* ou *poignée croche*	Bec-de-cane.
15.	*Poignées à ressort*	Crispateurs.
16.	*Balai roulant*	Balai automatique.
17.	*Pads* ou *gaiters*	Jambières.
18.	*Couteau à orange*	Couteau à zester.
19.	*Clippeur*	Tondeuse.
20.	*Set à pain*	Service à pain.
21.	*Suit-case*	Porte-habits.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21

OBSERVATIONS

— Les portes à coulisse (portes *roulantes*) sont ordinaiment supportées par une roulette, disposée de la façon indiquée (fig. 1). Cette roue s'appelle GALET. C'est le nom de toute petite roue, placée entre deux surfaces pour diminuer le frottement. On devrait donc dire " galet " au lieu de " roulette " de table, de fauteuil, de lit, de chiffonnier, etc.

Dans la porte à coulisse, le galet roule sur une bande de bois ou de fer, qui s'appelle " lisse ", du moins au Canada. C'est la ressemblance entre cette " lisse " et les longues bandes de fer ou d'acier qui s'appuient sur les longuerines (*ties*) d'une voie ferrée, qui a porté nos ancêtres à donner le nom de " lisses " aux rails d'un chemin de fer.

A propos du mot *lisse,* qu'on me permette de citer ici une observation très curieuse, extraite du livre de Justin Améro, reprochant aux fils de la France d'accepter trop facilement, dans leur vocabulaire, les mots d'outre-Manche.

Voici ce qu'on lit dans cet ouvrage ayant pour titre : *De l'anglomanie dans le français.*

Relativement au mot *rail*, que les Anglais prononcent *reil*, et dont nous avons fait de si jolis dérivés, je me bornerai à dire que nous en avons l'équivalent dans notre langue. Cet équivalent est *lisse.* Des Français qui vivent à l'ombre du drapeau britannique s'en souviennent, de ce mot, et l'emploient de préférence à " rail ". Ampère a trouvé ce mot de " lisse " en usage parmi les Français du Canada, plus français dans leur langage que ceux de France ! Si on eût conservé " lisse ", nous aurions *délisser*, *délissement*, etc., au lieu de *dérailler*, *déraillement*, relevés par l'horrible sonorité que nous avons attachée à ces mots, et qu'ils n'ont pas en anglais.

— On trouve pratique, aujourd'hui, d'acheter les comestibles, viandes, fruits, légumes, en conserve (*canned goods*).

La difficulté d'ouvrir ces boîtes en ferblanc a provoqué l'invention d'un outil très commode à l'usage des cuisinières (fig. 2). Cet instrument est appelé ici *can-opener*. Ne serait-il pas opportun de lui substituer OUVRE-BOÎTE, que l'on trouve dans le tarif-album (catalogue) de la Manufacture d'Armes et Cycles de Saint-Etienne ?

— C'est sous le nom général de varlopes que nous désignons les outils à dresser, replanir, polir le bois. Ces outils portent différents noms, selon leur forme et leur but. Il y a le racloir, le grattoir, le rabot, le rabot plat, le rabot à semelle, le rabot à dents, le rabot cintré, le bouvet, le bouvet à embrever, à approfondir, le bouvet à rainure, le bouvet à queue, le guillaume, le feuilleret, la mouchette simple, la mouchette à joue, le quart-de-rond, le congé, la noix de menuisier, le prestum simple, le prestum à feuillure, le jet d'eau, la gueule-de-loup, la plate-bande, la doucine ordinaire, la doucine à baguette.

C'est à tort que nous donnons le nom de " doucine " au cuir rigide à rasoir.

La doucine est aussi une sorte de moulure.

Les outils indiqués dans la vignette ci-contre s'appellent : BOUVET (fig. 3) et TARABISCOT (fig. 4).

Le tarabiscot est aussi connu sous le nom de " dent-de-vieille ", traduction littérale du nom anglais : *old woman's tooth.*

— Un passe-partout est une clef avec laquelle on peut ouvrir toute une série de serrures. Il ne faut donc pas appeler ainsi l'espèce de scie, indiquée fig. 5, que les menuisiers de France désignent sous le nom de SCIE A GUICHET (*key-hole saw*).

— Cette plaque hérissée d'aspérités s'appelle RÂPE (fig 6). Les maréchaux-ferrants s'en servent pour limer la corne des chevaux, les menuisiers, pour user le bois, et les ménagères emploient un ustensile semblable pour réduire en poudre le sucre, le fromage, la muscade, etc.

— Les encadreurs, pour couper les baguettes dorées, les menuisiers, pour couper à un angle de 45 degrés l'extrémité des planches et des moulures, se servent d'une boîte *d'onglettes* (fig. 7). Le nom véritable est BOÎTE A ONGLETS.

— Ces crochets ornementés, destinés à suspendre les chapeaux, les vêtements, etc., se nomment pantères. Une réunion de ces crochets (fig.8) ne doit pas être désignée sous le nom de "*rack* à chapeaux", mais de PENDERIE.

— La machine à crémaillère (fig. 9), qu'on emploie pour soulever de lourds fardeaux, porte le nom de CRIC (prononcez *cri*). Les chauffeurs d'automobile se servent d'un levier semblable pour lever ce lourd véhicule, afin de changer les pneus; ils l'appellent *auto-jack*. Le nom français en est : LÈVE-AUTO.

— La fig. 10 représente un VÉRIN, que nos charpentiers nomment *jack-screw* ou *avisse*.

— Une CHARNIÈRE (fig. 11), que l'on appelle vulgairement "des couplets", prend le nom de PAUMELLE, quand elle a la forme indiquée dans la fig. 12.

— Quand une poulie est double, triple ou quadruple (fig. 13), c'est une MOUFLE.

— Cette serrure particulière (fig. 14) se nomme BEC-DE-CANE, à cause de la poignée qui a souvent la forme d'un *bec de cane*. *Poignée pliée* est le nom employé au Canada pour désigner le bec-de-cane.

— Parmi les différents instruments à l'usage des gymnastes, pour le développement du corps, des membres et des muscles, il y a les exerciseurs, les extenseurs et les CRISPATEURS (fig. 15). On fait usage de ces derniers pour assouplir les muscles, les ligaments et les articulations de la main, et leur donner de la vigueur. Le mot *crispateur*, indiquant la crispation de la main dans ce genre d'exercice, est très bien trouvé.

— Le BALAI AUTOMATIQUE est appelé "balai roulant" par nos ménagères (fig. 16). Si le balai est électrique et aspire par vide, on l'appelle aspirateur, balayeuse mécanique ou balayeuse par vide (*vacuum cleaner*).

— Ces sortes de guêtres (fig. 17) sont des JAMBIÈRES. Quand, au lieu d'être rigides, elles sont formées d'une étroite bande de drap qu'on enroule autour de la jambe comme le font les militaires, ce sont des molletières. Les amateurs de jeux athlétiques emploient aussi des genouillères et des cuissières. Les longues bottes en caoutchouc, dont la tige couvre jusqu'au haut de la cuisse de celui qui en est chaussé, se nomment bottes cuissières.

— Beaucoup ignorent que l'enveloppe extérieure d'une orange ou d'un citron s'appelle zeste. Ce mot, qui est une onomatopée, nous vient, dit le dictionnaire Bescherelle, du petit bruit qui se fait lorsqu'on glisse vivement, contre l'écorce d'un de ces fruits, le tranchant d'un couteau. Il faut

donc dire des zestes, et non des " pelures " d'orange, de citron; zester, et non " éplucher " une orange. L'ustensile désigné par la figure 18 est un COUTEAU À ZESTER.

— Quand dira-t-on TONDEUSE, au lieu de *clippeur* (fig. 19)? On dit aussi *clipp*-er, alors qu'il faudrait dire : tondre, raser (la tête), raser à la Titus. En France, dans le langage argotique, on dit: se faire " caillouter ", être " caillouté ".

— LE SERVICE A PAIN (fig. 20) sert à recueillir les miettes qui parsèment la nappe, après un repas. Il se compose d'un plateau à miettes, d'une pelle à miettes, et d'un ramasse-miettes (brosse courbée).

— Parmi les différentes variétés de valises à main, il y a la sacoche (*satchel*), la trousse de voyage, la valise bombée, la valise jumelle, la valise à soufflet, le portemanteau, le fourre-tout et le PORTE-HABITS (fig. 21). Ce mot remplacera avantageusement *suit-case*. Ainsi, au lieu de dire :

— J'ai mis mon *suit-case* à la *parcel office*,

disons :

— J'ai consigné mon porte-habits.

Abbé Etienne BLANCHARD,

331, Sainte-Catherine-Est, Montréal.

P. S. — Notre collaborateur publiera bientôt, outre un *Catalogue de lexicologie*, un *Dictionnaire du bon langage* (320 pp., Vic et Amat, Paris, 35 sous). Ce sera un excellent livre de prix pour nos maisons d'enseignement secondaire et primaire. L'auteur y travaille, à corriger, à préciser et à enrichir notre vocabulaire canadien. Nous ne saurions trop le recommander. — *La Rédaction.*

" Choses vues "

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

III

C'EST la troisième série de ces " Choses vues " — par les yeux de nos amis, le chanoine Desgranges, l'abbé Thellier de Poncheville et l'abbé Ardant — que nous donnons aujourd'hui. La première, on s'en souvient, allait du 1er août au 2 octobre, la deuxième, du 10 octobre au 19 novembre, et celle-ci va du 20 novembre au 28 décembre. Nos distingués collaborateurs continueront... si Dieu leur prête vie ! Et la *Revue Canadienne,* elle aussi, continuera à enregistrer ces récits si simples, si naturels, si vrais, qui nous font comme toucher du doigt, me semble-t-il, les horreurs de la guerre. Les journaux d'Europe sont tous pleins sans doute de ces récits de la terrible mêlée, et nos quotidiens à nous, avec à propos, nous en servent de copieuses citations. Nos " Choses vues " ont pour nous cette valeur spéciale qu'elles l'ont été, vues, par des gens qui pensent à nous et qui nous aiment, que nous aimons surtout et à qui nous pensons devant Dieu. " J'ai maintenant la certitude, nous écrit M. le chanoine Desgranges à la date du 10 janvier, que vous aurez, par cette guerre, raison d'être plus fiers de vos frères de France ! " Et c'est vrai profondément. Il ajoute : " Le sang canadien va se mêler au sang français sur le sol de la vieille mère-patrie. " Et nous songeons qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, en effet, nos soldats canadiens, dont

plusieurs sont de nos amis très chers — tel M. le chanoine Sylvestre, l'administrateur de la *Revue* et notre confrère à l'archevêché depuis huit ans—, doivent être rendus, si nous en croyons les dépêches, sur la ligne de feu ! Oh! l'horrible chose que la guerre! Mais aussi comme elle trempe les âmes! Même de loin, et tout en ne faisant de l'héroïsme qu'en chambre, comme il a été dit, on le sent très vivement ! Et maintenant, passons la plume aux vrais héros, à ceux qui sont là-bas, dans les tranchées... — E.-J. A.

En wagon. — *20 novembre.* — Dans le wagon qui va me conduire de Paris à Limoges s'installent deux soldats convalescents qui retournent à leur dépôt. L'un est cafetier Place de la République, l'autre, mécanicien, également domicilié à Paris. Ils ont été soignés à Toul et à Besançon. Un professeur du lycée Chaptal va rejoindre à Sarlat son régiment territorial. Un chef de gare de la région du nord se rend à Rodez, au chevet de ses deux fils blessés. Le professeur a longuement embrassé sa vieille mère qui lui a fait la conduite d'Austerlitz à Orsay. " Aie du courage ", lui dit-il en la quittant. — " J'en aurai ", répond-elle en étouffant ses larmes. Au bout de quelques minutes, nous causons tous comme des amis.

Le cafetier entame l'éloge des bonnes Soeurs qui l'ont soigné. Il montre, le long de sa capote et de son pantalon rouge, les savantes reprises par lesquelles leurs mains adroites ont aveuglé les trous des schrapnels. Il explique la joie qu'il éprouvait à .être soigné par ces femmes très bonnes, très douces..., " qui ne faisaient pas de manières..., qui ne vous donnaient pas l'impression du grand dévouement que vous les forciez à déployer..., avec lesquelles on n'était pas gêné..., qui savaient si bien faire..., qui ne manquaient pas

l'heure..., qui n'oubliaient rien et ne vous laissaient pas en plan pour se consacrer à un préféré. " Je tâche de faire comprendre que toutes ces qualités ne s'improvisent pas et qu'elles fleurissent précisément par cette culture intensive que produisent les noviciats, les règles monastiques et les voeux.

Le professeur renchérit. Il a un beau-frère instituteur, qui était soigné à Arras pour une blessure de guerre, lorsque la ville fut bombardée. Le personnel hospitalier s'éclipsa, comme un seul homme. Deux vieilles Soeurs transportèrent les blessés à la cave. Elles allaient et venaient, essoufflées et infatigables. L'une ne s'arrêta que lorsqu'un obus l'eut écrasée contre le mur !

Les enfants du chef de gare, chargés de protéger une batterie de 75, furent atteints par les grosses marmites allemandes auxquelles nos pièces, trop courtes de tir, ne pouvaient répliquer. " Les députés, disait le pauvre père avec amertume, préféraient chasser les Soeurs que d'augmenter notre artillerie lourde. "

Eh ! oui, reprit le professeur, on disait qu'il ne fallait pas consacrer notre argent au " budget de mort ". Des milliers de Français mourront de ce sophisme. Oh ! les politiciens !

Messieurs, me suis-je permis de dire, je ne veux certes pas prendre leur défense, mais il faut admettre l'excuse des intentions généreuses et des brillantes illusions. La guerre va déchirer bien des préjugés et montrer au peuple qu'il a été injuste envers d'incomparables amis : le prêtre et la Soeur de charité. Plutôt que de maudire le passé, travaillons à rendre durable et féconde la réconciliation nationale.

Nous causâmes ainsi longtemps, dans un grand esprit de patriotisme et de concorde. Le prêtre, le professeur, le cafetier, le mécanicien, le cheminot, venus de tous les points de

l'horizon politique et social, n'avaient plus qu'un coeur et qu'une âme et représentaient, j'aime à le croire, un raccourci de notre France régénérée !

Office funèbre. — *24 novembre.* — Dans la cathédrale revêtue de tentures et de drapeaux, un peu sombre par cette matinée d'hiver, s'entassent des soldats de toute arme et de tout grade. Il a paru au rapport que la garnison aurait quartier libre ce matin afin que tous pussent venir prier pour les camarades morts au champ d'honneur.

La vue des masses sombres que forment le long des nefs les capotes de nos troupiers me rappelle une messe militaire à laquelle j'assistais à Metz. Trois régiments bavarois occupaient le vaste édifice qui offre le même aspect aérien et recueilli que celui de notre belle cathédrale (1). Ces soldats avaient été conduits en rang. Ils priaient entre une bordure de sous-officiers. Chefs et drapeaux étaient rangés dans le chœur. La plupart des hommes lisaient dans un livre de messe qui paraissait être, lui aussi, d'ordonnance. Ainsi s'exécutent, en Allemagne, les obligations religieuses. Il en résulte un ordre extérieur et rectiligne, qui paralyse peut-être la spontanéité du sentiment, mais qui maintient les masses, protège l'individu contre sa propre faiblesse, assure à la nation un certain degré de moralité chrétienne.

Ce matin, généraux, officiers et soldats étaient confondus sous les voûtes de la cathédrale. Chefs et fonctionnaires s'étaient rendus à l'office à titre individuel. Les soldats avaient profité à leur gré de la faveur du quartier libre. Dans l'église, aucun service d'ordre. J'avoue avoir admiré cette multitude de cinq ou six mille soldats, silencieux, recueillis unanimement dans une haute pensée de patriotisme et de foi.

(1) Celle de Limoges.

Cette grande manifestation collective sortait spontanément de chaque conscience.

Les cérémonies de Metz et de Limoges m'ont édifié et ému, la première en me montrant comment un peuple dure, la seconde en me faisant voir comment il renaît !

La vie de l'aumônier sur le front. — *2 décembre.* — Pour un citadin renforcé, l'impression est étrange que donne la vie à la campagne en plein mois de décembre. Ce sont, à chaque jour, des découvertes. La sensation de l'obscurité, par exemple. Jamais je n'avais vu nuits si noires, ombres si épaisses, ténèbres si absolues. Puis des aspects du paysage : des contrastes entre un couchant tout empourpré et la lune qui se lève en face si pâle. Et les oseraies qui dressent leurs tiges comme des baïonnettes sanglantes ! L'on ne s'arrête pas en effet à des contemplations bucoliques et l'image de la guerre ne cesse d'obséder l'esprit. Il n'est pas de route si solitaire que ne parcoure quelque convoi, quelque cycliste ou motocycliste "agent de liaison". Il n'est pas de vallon si paisible où ne parviennent les échos du canon. Dans les villages, la population civile disparaît entièrement. On regarde presque avec étonnement un vieux paysan portant le gilet à manches et les sabots de bois — tant on est habitué à ne voir que des soldats.

Ce sont les soldats qui remplissent nos églises, à peine un ou deux bancs sont-ils réservés à la " population civile ". Quant aux enfants, ils s'entassent où ils peuvent : ils comblent les interstices. Toutes nos cérémonies sont très fréquentées. En ce moment nous prêchons l'Avent, l'Avent du soldat, à P... Chaque soir à 6 heures, chant de cantiques, prière, chapelet, fervorino de dix minutes, sur les grandes vérités religieuses et salut du Saint-Sacrement. Dimanche

dernier, nous avons eu quatre belles réunions à R..., à B... et à P..., avec sermons pour inviter à la prière nationale.

En général l'église est pleine une grande demi-heure avant le moment annoncé pour la cérémonie. Je veux bien que l'attrait des chants y soit pour quelque chose. Mais beaucoup de nos hommes viennent vraiment pour prier. Il suffit de les voir prostrés dans un banc ou agenouillés devant l'autel de la Vierge. On sent que leur piété est sincère. Elle est simple. Ils font brûler des cierges et réclament des médailles, et aussi des chapelets et des livres de prières.

Nous avions fait coucher dans la paille, sous le clocher, les hommes de garde. — As-tu bien dormi ? demandai-je à l'un d'eux. — Oui, me répondit-il, mais tout de même l'église, ce n'est pas une maison comme une autre, on ne devrait pas y coucher.

On parle beaucoup de la fête de Noël. Un provençal a calculé qu'il serait aux tranchées pendant la sainte nuit. Il a fait venir de chez lui des *santous*. pour installer dans son trou aux avant-postes une crèche minuscule. Nous avons dû bénir, à sa demande, les statuettes traditionnelles.

A la sortie de nos offices, nous sommes toujours abordés. — Monsieur l'aumônier, il y a ma soeur qui est institutrice libre. Elle m'a écrit de me confesser. Je viendrai demain matin avant votre messe. — Monsieur l'aumônier, je viens vous parler parce que je veux me convertir. — Monsieur l'aumônier, j'ai pensé à ce que vous avez dit dans votre sermon. Ça m'a fait quelque chose...

La prière sur le front. — Qu'elle est émouvante cette prière dans l'église demi-obscure (nous ménageons nos bougies) ! Le tambour avait invité, au nom des aumôniers, les hommes cantonnés à P... à venir prier en commun. Dès 5

heures 30, tous les bancs sont occupés. Il faut tasser les nouveaux arrivants jusque sur les degrés du maître-autel. On chante l'*Ave Maria* de Lourdes et on récite le chapelet. Pas de discours. Un aumônier indique seulement les intentions, mais elles sont si précises, si actuelles, qu'un frisson passe quand elles sont énoncées : — " La première dizaine sera pour les soldats, spécialement pour ceux de notre division, de tel régiment, de tel bataillon, qui viennent de prendre la relève aux tranchées. Il y aura probablement une attaque cette nuit. Qu'ils soient braves ! Que le bon Dieu les protège et écarte d'eux les coups mortels. — Nous prierons ensuite pour les blessés de notre régiment, spécialement pour ceux que nous avons relevés à tels et tels combats. Puissent-ils guérir et revenir bientôt ! — Et pour ceux qui sont morts au champ d'honneur, particulièrement pour les orphelins, les sans famille, les oubliés, ceux que personne ne pleure,pour qui personne ne prie. La grande famille du régiment doit porter leur souvenir devant Dieu. — La quatrième dizaine sera pour les mères et les veuves, pour les plus affligées d'entre elles, pour les mères des fils uniques, pour les jeunes veuves de vingt ans dont la vie est brisée, pour toutes les femmes de France, si courageuses, si secourables, si bienfaisantes,qui, à cette heure, l'heure du chapelet, prient pour leurs chers absents. — Et la cinquième, pour la France, pour celle qui est plus vénérée que toutes les mères, plus aimée que toutes les femmes ; pour la plus grande France, pour la France immortelle, qui sera victorieuse demain et qui jouira d'une glorieuse paix. "

Les voix de sept cents hommes répondent aux *Ave,* puis invoquent avec ardeur Jeanne d'Arc :

Prends de nouveau ta place
Au front des régiments.....

Ce refrain éclate comme un tonnerre qui va *crescendo* jusqu'à la fin du cantique.

Le moral de nos soldats. — *15 décembre.* — Demandons au Maître de tirer tout le bien qui est en sa puissance de ce mal épouvantable qu'est la guerre. Je ne vous en décrirai pas les horreurs. Depuis trois mois que j'y vis, je n'en suis pas blasé! Que d'abominations et de deuils !... Encore une fois, que Dieu veuille faire sortir de tous ces holocaustes une ère nouvelle, une Europe nouvelle, une France nouvelle, où son règne soit affermi! Il faut à un monde en décomposition de ces sacrifices et de ces catastrophes pour retremper les âmes. Cette guerre est déjà féconde en héroïsmes de tout genre. Je ne vois autour de moi qu'abnégations et enthousiasmes. La guerre a ses côtés de gloire et ses rayons de beauté !

La foi de nos blessés. — *20 décembre.* — L'aumônier d'un grand hôpital de Paris m'entretient de ses blessés. Comme il les aime! Et qu'il doit en être aimé! Si bons enfants, raconte-t-il avec joie, si généreux, partageant tout ce qu'on leur donne! Quand j'apporte à l'un une orange, il faut que chacun en ait un quartier, à moins qu'il ne se trouve un camarade plus malade auquel on la passera tout entière. La quête se faisait ce matin dans les églises de la capitale au profit des régions envahies. Ils l'ont su et m'ont remis leur offrande: " De pauvres gens meurent de misère, là-bas, pendant qu'ici nous sommes gâtés de douceurs ! Tenez, voilà pour eux. " Et chacun apporte ce qu'il a, un sou, deux sous —une fortune pour un troupier!—Il y eut même, dans le tas, une pièce de quarante sous! Son propriétaire avait reçu de sa femme un mandat de cinq francs pour son mois. Il calcule: à dix centimes par jour, trois francs lui suffiront. "Prenez les deux autres, Monsieur l'aumônier, ce sera pour les malheureux que la guerre a ruinés ! "

Ils ont autant de foi que de charité. N'est-ce pas leur charité qui a ranimé leur foi ? Pour l'Immaculée-Conception tous se sont approchés des sacrements. Je n'en avais cependant rien dit à plusieurs. D'eux-mêmes, ils sont venus m'en parler : " Vous avez été trop gentil pour moi. Je veux vous faire plaisir demain. Je veux communier avec la chambrée. " Le brave garçon qui me montrait tant de coeur ne s'était agenouillé à la sainte table qu'une fois dans sa vie, quatorze ans plus tôt ! Il y revenait pour sa seconde communion, avec une vraie ferveur d'enfant. " Sais-tu au moins ton acte de contrition, depuis si longtemps ? — Oh ! ce n'est pas le plus difficile... L'espérance, je me rappelle que j'avais beaucoup de mal à l'apprendre. Je n'ai jamais pu la retenir jusqu'au bout. Mais la contrition, tenez... " Pendant qu'il s'applique à retrouver dans sa tête sa leçon de catéchisme, un autre survient. C'est un gamin de Paris. — " Et toi, seras-tu aussi de la fête ? " — " Je voudrais bien, mais je ne suis qu'un... saligaud. " — " Affaire à régler entre nous, fait l'aumônier, paternel et rassurant. Va m'attendre à la chapelle, petit. Le bon Dieu t'y refera une belle âme toute propre. " — Et les glorieux éclopés de l'hôpital reçurent tous le pain des forts, en l'honneur de la Vierge très pure ! C'était le 13 décembre. A Noël ils recommenceront. La communion, dont ils s'effrayaient dans leur vie civile, leur devient une joie, une chère habitude qu'ils contractent facilement.

Aucun de ceux qui meurent à l'hôpital ne s'en va sans emporter le divin viatique dans son éternité. Depuis le début de la guerre, un seul fit exception : un instituteur de la Creuse. Encore y mit-il de la délicatesse, expliquant son refus avec une loyauté attristée : " A quoi bon me confesser ? Ce serait, de ma part, une comédie : je n'ai pas la foi. " Mais il tint à faire savoir qu'avant son départ, il avait recommandé à sa femme d'élever sa fille en chrétienne. Hésitation, con-

tradiction... Il trépassa avec le regret à demi conscient de ce qui manquait à sa mort et qui avait déjà tant manqué à sa vie ! Pauvres yeux, créés pour la pleine lumière et qu'on a tellement plongés dans les ténèbres qu'ils ne peuvent plus s'en dégager, même à l'heure où l'aurore éternelle se lève devant eux! Pauvre maître d'école, qu'on a bourré de science athée et de préjugés antireligieux ! Avec toutes ses formules laïques, en dépit de son bagage universitaire, il quitte ce monde plus ignorant et plus malheureux que les enfants de sa classe, auxquels trois pages de catéchisme ont appris l'unique nécessaire, la science de leur âme et de Dieu. Victime du même aveuglement anticlérical, un paysan de la Sarthe agonisait, le mois dernier, dans une autre ambulance parisienne où il refusait de voir le prêtre. — " Non, je n'en veux pas ! Je suis un électeur de M. Caillaux. C'est mon député, mon ami. Quand il venait chez nous, il me serrait la main. " Et le moribond repoussa la main de l'aumônier, la seule qui se tendît vers lui à cette minute de l'adieu décisif, lui offrant la richesse qui vaut éternellement. On le mit en terre le jour même où son illustre protecteur politique s'installait en sa cabine de luxe sur un paquebot américain. Le journal du bord n'informa sans doute point l'ex-ministre de ce décès de l'obscur Manceau. Qu'un pauvre diable de troupier ait attrapé son affaire sur le champ de bataille, en quoi ce détail ridicule de la guerre intéresse-t-il la pensée d'un si haut personnage accaparée par de vastes entreprises à exécuter dans les deux mondes? Et qu'une âme soit exposée à se perdre, qu'est-ce que cela dans les calculs d'un financier pour qui pertes et gains ne se traduisent qu'en pièces d'or risquées dans les jeux de la Bourse? " Un électeur de moins ", eût-il conclu dans un regret rapide—et, délicieusement installé sur le pont de son transatlantique, bercé dans un rocking-chair par le balancement de la vaste mer ensoleillée, son esprit se

fût aussitôt laissé distraire, aux mille agréments du voyage, de cette mesquine et réparable infortune...

Le récit d'une récente offensive des régiments de Limoges. — *28 décembre.* — A 10 heures du soir, le signal du départ fut donné. Dans la nuit froide les hommes silencieux s'en vont. Doucement, chacun fait à son camarade une suprême recommandation qu'il renouvellera du reste demain au moment de l'attaque. Nous sommes bientôt arrivés à la première partie de notre étape et, par un trou d'obus, nous pénétrons dans une grange déserte où nous déposons nos sacs, car, étant désignés par le sort pour sortir les premiers de la tranchée, il faut que nous ayons toute notre vigueur, toute notre souplesse, et le sac ne serait qu'un fardeau embarrassant.

Nous repartons aussitôt et nous voilà en plein champ de bataille dans une boue épaisse. Nous avançons sans un mot, car nous sommes près maintenant de l'ennemi et ses fusées lumineuses éclairent la plaine morne où demain le jour verra un affreux carnage. Il est 2 heures du matin, il pleut et un vent violent nous fouette le visage. Des ombres nous croisent. Qui est-ce? J'arrête un des passants mystérieux et je l'interroge. C'est un artilleur. Lui et ses camarades ont pour mission d'apporter près des pièces les obus qui demain répandront la terreur et la mort chez l'ennemi. Il ne faut pas songer, en effet, à engager dans ce terrain détrempé et gluant les caissons, car ils n'en sortiraient pas et ils seraient un but trop facile pour l'artillerie ennemie. Enfin, ça y est, nous sommes en première ligne. Les sentinelles vont et viennent et parfois glissent un oeil vers l'ennemi dont la présence est proche (150 mètres à peine). Nous cherchons quelque endroit où nous puissions, à l'abri du mauvais temps, passer les quelques heures qui nous séparent du moment dont nous souhaitons et redoutons la venue.

Voici le jour! Un jour sombre et froid lentement se révèle et déjà, dans la tranchée, les hommes, dans une marche fébrile, cherchent un peu de mouvement pour dégourdir leurs membres. Ce n'est pourtant pas une promenade que de circuler dans la tranchée ! Par endroits, en effet, des flaques d'eau ou de boue arrêtent les plus intrépides et sous peine de se tremper les pieds il faut renoncer à aller plus loin. Je fais moi-même une petite ronde pour m'assurer que chacun des hommes de mon escouade est présent et je les trouve les uns accroupis dans la boue où ils sommeillent encore, les autres qui, d'un oeil hardi, regardent par-dessus le parapet où bientôt ils vont bondir. Une chose pourtant retient douloureusement le regard. Ce sont les cadavres de nos camarades qui quelques jours plus tôt ont essayé de réussir l'attaque que nous venons tenter et qui, tombés entre les lignes allemandes et françaises, sont là, sans sépulture, dans l'attitude où la mort les a frappés. Mais, anxieux et décidé, chacun est prêt, tout le monde attend. Satisfait de ma promenade,je vais manger un peu, car, contrairement aux Romains qui n'allaient au combat qu'à demi-affamés, j'aime à me sentir un fond solide. Je venais d'achever cette opération qui n'a rien d'esthétique lorsqu'un obus allemand tombe à quelques mètres de moi. J'interroge. Pas grave, rien à signaler. Mais, par mesure de prudence, je venais de donner l'ordre d'évacuer notre abri, lorsqu'un autre projectile mieux expédié tombe juste sur notre refuge. A signaler deux blessés, dont votre serviteur. Et je continue.

Maintenant les Boches arrosent méthodiquement nos tranchées. Sont-ils renseignés sur nos intentions agressives ? C'est probable, ou alors ils s'en doutent. Mais derrière nous, là-bas, une détonation sèche, puis, sur nos têtes, un sifflement terrible. Qu'est-ce? C'est le 75 qui va parler. Et, pendant une heure, *Rince-Boches*, aidé par notre artillerie lourde, va tra-

vailler l'ennemi et préparer l'attaque de notre infanterie qui s'apprête à bondir.

Tout à coup un commandement retentit : " Il est 9.20 heures; dans dix minutes, nous allons partir. Baïonnette au canon! " Un moment le claquement du poussoir des terribles *Rosalies* accompagne le tintamare, puis le silence redevient plus poignant et les hommes ne se parlent plus qu'à voix basse.

— " Allons, mes amis, en avant, à la baïonnette! " En avant! c'était le signal attendu par ces braves, et, à ce cri cent fois répété, les voilà dans la plaine. Le canon s'est tu. Seules, dans le lointain, les batteries lourdes tonnent encore et pour longtemps sans doute. Mais la fusillade qu'accompagne le crépitement meurtrier des mitrailleuses emplit de nouveau la plaine de son tumulte. La mort fait des vides effroyables, mais pour un qui tombe dix sont là qui avancent.

J'en ai assez vu. Les premiers blessés reviennent du combat, et je reviens avec eux, car ma blessure saigne abondamment. Dans le boyau qui nous conduit en arrière nous croisons des compagnies, des bataillons qui vont pousser plus avant l'attaque. Ils sont inquiets ces braves et la vue du sang qui coule n'est pas faite pour les rassurer. Beaucoup, comme leurs camarades tout à l'heure, murmurent la prière que tout petits, leur maman leur a apprise. Ils crânaient peut-être avant la guerre, ceux-là mêmes qui sont si émus devant le grand drame qui s'accomplit, et leur âme de pécheur implore le Dieu qu'ils ont blasphémé peut-être mais qui leur pardonnera parce qu'ils se seront souvenus de lui à leur heure dernière.

Dans la tranchée de deuxième ligne, je trouve le Père de Brem, l'aumônier de notre régiment. Le chapelet aux doigts, il prie. Il m'a reconnu, il me serre la main et veut me faire un pansement. Mais d'autres blessés sont là plus fortement

atteints, moi j'attendrai. Quelques minutes plus tard, avec un blessé gravement atteint que m'a confié un major, je m'achemine vers l'ambulance de campagne installée dans une grange. Les obus tombent là tout près et viennent augmenter l'angoisse des malheureux qui viennent de sortir de la fournaise meurtris ou mutilés. Le brave Robert est là qui se prodigue, il accourt vers moi. Mais je le rassure. Un pansement rapide, un billet d'hôpital et en route ! Ceux qui peuvent marcher partent jusqu'à la gare. Au loin là-bas la bataille continue, terrible, sans merci. Mais le silence se fait autour de nous et au tournant de la route nous ne voyons plus rien.

Le chanoine DESGRANGES,

L'abbé Thellier de PONCHEVILLE,

L'abbé ARDANT et autres.

Une Nuit dans les Tranchées

POUR faire suite aux " Choses vues " que nous communiquent à propos de la guerre d'Europe nos excellents amis de Limoges, voici des " Impressions " d'un journaliste de France, et des mieux connus, M. Ch. Tardieu, qui sont bien émouvantes. Nous n'avons pas l'habitude, à la REVUE, excepté dans nos *Chroniques des Revues,* de reproduire *in-extenso.* Mais, pour cette fois, nous nous permettons de le faire. Cet article de M. Tardieu a paru dans *Le Figaro.* — *La Croix* (de Paris) et plusieurs autres grands journaux l'ont cité avec force éloges. " Ce sont, disait *La Croix* (13 janvier 1915), des pages vivantes, émues, et qui comptent parmi les plus émouvantes qui aient été écrites, depuis le début de la guerre, sur le combat dans les tranchées." Comme nous n'avons pas *Le Figaro* sous la main et que l'auteur, dans le récit que nous avons sous les yeux, ne le précise pas, nous ne pouvons savoir où s'est passée cette *action* terrible, ni de quelle *nuit* il s'agit. Ce fut évidemment sur la ligne de feu, et vraisemblablement dans les environs de Reims, l'une des premières nuits de janvier 1915. — E.-J. A.

6 heures du soir. — La nuit est venue. Une lune ronde, " une lune grosse comme une fortune ", rit tout rouge derrière les fûts minces des pins dont elle escalade les cimes. Elle est le personnage muet et tient l'un des grands rôles de nos tragédies nocturnes. Tant qu'elle inonde les bois et la campagne de sa clarté laiteuse, pas de danger que l'ennemi quitte ses tranchées! Mais, dès qu'elle décline à l'horizon ou qu'un brouillard s'élève, il faut s'attendre à tout.

6.30 heures. — Toute conversation cesse. On dort ou on veille. Ce n'est plus l'énervement du début, où le moindre coup de feu, comme une traînée de poudre, mettait sur pied la ligne entière. La lune, maintenant, au-dessus des sapins et des bouleaux, berce dans la tranchée des formes blanches étendues, caresse d'autres formes accoudées au talus vigilantes, joue avec les baïonnettes effilées toujours au clair durant la nuit. De temps en temps quelqu'un tousse; quelqu'un se lève, allume une pipe; quelqu'un grogne en rêvant; quelqu'un que l'insomnie tracasse s'en va rôder à l'arrière.

11 heures. — On me secoue rudement. C'est mon tour de surveiller les relèves et les sentinelles. Je me dresse grelottant, claquant des dents, les pieds gelés, les mains gourdes, les membres raidis par l'ankylose, les yeux bouffis de sommeil, la moustache en berne glacée de givre sans aucune bonne grâce. Encapuchonné dans ma toile de tente, je veille... à ce qu'on veille! Car l'exemple n'est pas rare de compagnies surprises en plein sommeil. — Et je songe,

Car que faire en ces trous à moins que l'on ne songe !

Au milieu des sentinelles qui se dandinent en silence d'un pied sur l'autre pour s'échauffer, je suis plus seul que dans un désert. Un brouillard d'un bleu diaphane flotte à ras de terre et suspend à chaque feuille une perle qui scintille aux rayons lunaires. Une bise légère remue les rameaux par instants. Nul bruit dans l'air que des salves lointaines, ouatées de brume, le roulement d'un charriot de ravitaillement sur la voie romaine là-haut, les coups sourds d'une hachette, le craquement d'un arbre abattu, ou le hululement étrangement modulé d'un oiseau nocturne. Un signal peut-être, tous les soirs, à la même heure ! Puis de longs intervalles de silence glacé, le rythme lent des heures qui s'écoulent.

1 heure du matin. — La lune saute de cime en cime. L'heure s'égoutte avec lenteur. Je vais feutrant mes pas, au long de la tranchée. C'est l'heure de la relève. Des silhouettes blanches se couchent, d'autres se lèvent en maugréant et les remplacent. Que la nuit est longue !

2 heures. — La lune disparaît derrière des sapins. L'ombre enveloppe toutes choses. Le brouillard monte, épaissi. C'est le moment propice aux attaques. L'oeil ne distingue plus rien à dix pas, où commencent les broussailles. Chaque nuit, ce moment nous ramène, avec l'obscurité totale, la même gêne, la même inquiétude nerveuse. On lutte avec joie contre des forces précises, mais on combat malaisément les mystères de l'ombre. Qu'on se figure les angoisses d'un aveugle subitement transporté au milieu d'une émeute ! La lune couchée, nous restons des heures durant devant un mur d'obscurité et de silence, qui se dresse à quelques pas de nous et d'où peuvent subitement jaillir les hordes sauvages et la mitraille. Tout est ombre sournoise, inconnu, menaçant ! L'ouïe s'exaspère, se suggestionne, s'hallucine à force de tension. Le regard qui se heurte à l'obscurité veut quand même percer les ténèbres et ne tarde pas à créer des mirages. Une branche qui remue, une feuille qui tombe, une touffe qui bouge au vent crispe les doigts sur la gachette, pince les nerfs, précipite le coeur. Il faut lutter, et l'on est si seul contre tant de choses : le sommeil, le froid, le silence, la nuit, la fatigue, l'isolement, l'imagination, les souvenirs, le mystère !

Subitement, le silence semble s'agrandir encore. Que se passe-t-il dans ces ténèbres ? Plus d'éclats de voix là-bas, plus de cahotement, plus de coups sourds. Un souffle court sur le bois, comme un halètement de bête énorme ! Les yeux s'écarquillent en vain, tout l'être se concentre pour écouter, on se retient de respirer pour mieux entendre, et le bruit du

sang dans les artères devient celui d'une troupe en marche dans le brouillard et dans la nuit.

Une sentinelle se penche vers moi et chuchote : — "Caporal? — Chut! — Mais... — Chut! — Mais j'ai entendu siffler... — Hein? Où ça?—Là, devant! — Tiens et ça ? " ajoute l'homme.

En effet, au même instant nous parvient un bruit de ferraille heurtée. Toute la ligne de veilleurs s'agite. Nos yeux scrutent les taillis. Chaque touffe, chaque buisson, chaque épaisseur de branchages nous est suspecte. Il nous semble que tout bouge dans le bois. Piétinement confus, murmure sourd... et, à l'improviste, un coup de fusil part d'on ne sait où !

Alors, c'est le déchaînement. Toutes les sentinelles lâchent leur coup dans les ténèbres. Une volée de balles sifflent sur nos têtes. Déjà les dormeurs sont debout dans un brouhaha d'exclamations et de jurons. — Les culasses durement manoeuvrées, la fusillade, de seconde en seconde plus nourrie, déchirent les échos. On tire au jugé, devant soi et bas, car on suppose qu'*ils* rampent.

C'est bien une attaque. Ils se sont avancés, sans être éventés, assez près de nous. Ils sont à vingt mètres à peine, peut-être à quinze mètres. — Leurs coups de fusil semblent partir tout près de nos oreilles. Leurs balles sifflent nombreuses, pressées, rageuses. Voilà leur 77 qui se met de la partie. Immédiatement notre 75 répond. Ça devient sérieux : la grande musique! On entend le glissement soyeux des petits obus dans l'air et leur éclatement sec, décidé. — " Tirez! tirez! Feu à volonté! crie le capitaine en courant le long de notre ligne. A mon commandement seulement le feu à répétition!" Nous chargeons, nous tirons! Nous chargeons, nous tirons!

L'adjudant P..., dont je partage le trou, me tend une à une les cartouches et je tire deux fois plus vite. Que vont-ils

faire? Avancer? Reculer? Heureusement nos fils de fer sont là et solides! Ils hésitent sans doute, car on entend les commandements furieux de leurs sous-officiers, où se distingue le " vorwaerts! " familier.

Mon voisin de droite ne décolère pas. Sa baïonnette s'est détachée, est tombée sur le revers de la tranchée, où arrive une grêle de balles. Il est fou de rage et sa fureur s'épanche en termes si drus que nous éclatons de rire. Le canon du fusil commence à nous brûler les mains et nos bras déjà se fatiguent. Mais il faut tirer, tirer sans repos. Les bougres, ils avancent encore. Leur pétarade se rapproche. Les arrêterons-nous ? Que faire ?

Tout à coup, leur fusillade cesse. Dans une clameur sauvage et confuse de mille hurlements divers, où dominent à notre surprise quelques " En avant! " brefs, ils se ruent sur nous. Nous les voyons enfin, comme des ombres dans l'ombre.

" Feu à répétition! " clament le capitaine, l'adjudant, les sergents, dans le vacarme. Un feu terrible les accueille et les plus avancés, pris par leur base dans les fils de fer, font des plongeons brusques et grotesques. D'autres vont plus avant, s'empêtrent, font deux ou trois mètres dans le réseau en bondissant et s'abattent comme des masses inertes. Nous tirons dans le tas avec une exaltation joyeuse qui nous monte des entrailles au cerveau. Tout ce qui rampe s'affaisse. Tout ce qui bondit voit son élan brisé net. Tout ce qui se rue tombe, criblé. Les hurlements de douleur dominent la bataille, les commandements s'arrêtent. Nous redoublons de vitesse, sentant leur élan coupé. Et subitement, en effet, c'est un sauve-qui-peut général. Ils tournent bride et se renfoncent à toutes jambes dans la nuit, où nos balles les accompagnent.

" Cessez le feu! " Ouf! Alors seulement nous sentons la fatigue, la gorge sèche, la sueur qui nous inonde, les mains

brûlées, les doigts meurtris, les yeux piquants. Assis, nous buvons avidement l'eau douteuse de nos bidons. Je tire ma montre.

2.25 heures. — Un ordre passe: "Les caporaux aux munitions ! " Comment donc? Avec joie! Nous avons brûlé plus de cent cartouches chacun. Notre " parc de réserve " est un trou en arrière, à vingt mètres. Nous revenons chargés de paquets. — Chacun garnit ses cartouchières, prend ses dispositions, nettoie son fusil, assure sa baïonnette. Mon voisin a retrouvé la sienne. Une heure se passe dans un silence à peine troublé par des salves intermittentes et les plaintes des blessés et des mourants devant nous. Quelques-uns appellent: " Kamerades, kamerades! " " Boire, boire! " Nous verrons ça quand il fera jour.

3.30 heures. — Ça n'a pas manqué ! Les voilà qui reviennent, les balles recommencent de bourdonner à nos oreilles. Oh! cette fois, nous sommes parés. Ordre de ne riposter que quand ils seront tout près et, s'ils arrivent au réseau, feu d'enfer. Compris! Nous rions joyeusement et les lazzis courent de bouche en bouche. Notre succès de tout à l'heure nous a rendu la gaieté, de la confiance et de la certitude.

Ils ne prennent plus cette fois la peine d'éviter le bruit, ils savent qu'ils ne nous surprendront pas. Ils avancent en tirant sans cesse; de minute en minute, les détonations se rapprochent. Silencieux et graves, maintenant, nous attendons derrière nos créneaux, risquant un oeil de temps en temps. Pas très larges, en effet, nos créneaux, 15 à 20 centimètres. Mais, si une balle y arrive, c'est le crâne traversé, la mort instantanée! Et dame! Que ces minutes sont longues, angoissantes! Tandis que la menace approche, irrésistible et nombreuse, il faut ne point bouger, dompter ses nerfs, maîtriser

le coeur qui bondit, résister aux suggestions du cerveau surexcité. Point d'enivrement ici, point d'élan irréfléchi, comme dans la marche en avant et l'attaque fiévreuse. Nous attendons les dents serrées.

Des fusées lumineuses partent droit au-dessus de nos têtes et durant quelques secondes un fanal éblouissant à 50 mètres en l'air éclaire nos lignes d'une lueur aveuglante. Nous nous collons au talus. Immédiatement après, une fusillade enragée éclate et le 77, mieux réglé que tout à l'heure, mais encore trop long, envoie sa ferraille à 100 mètres derrière nous. L'attaque doit être générale, car la fusillade crépite au loin, à droite et à gauche. Tout à coup, nous tressaillons malgré nous. Le son rauque des courts clairons allemands trouble la nuit: quatre notes lugubres sur un ton mineur, funèbre, lamentable. C'est leur charge! Aussitôt des vociférations, des clameurs éclatent dans le bois.

" Feu par salves! " commande le capitaine qui veut nous garder en main. " Joue! Feu! " Rrrann! " Ils ont dû sentir passer quelque chose! " gouaille quelqu'un. " Joue! Feu! " Rrrann! Toutes les culasses font leur chanson métallique et précise: cric! crac! " Joue! Feu! " Rrrann! Quel plaisir! " Tirez bas! Joue! Feu! " Les salves se succèdent, et il nous semble que chacune d'elles couche des lignes entières de Boches. Leur élan est sûrement arrêté! Leur tir est moins nourri, et nous entendons jurer leurs officiers. Une exaltation joyeuse nous enfièvre. " Joue! Feu! " Rrrann! Pourtant les officiers boches ont réussi à les pousser encore, car un nouveau bond les porte jusqu'à nos fils de fer.

" Feu à volonté! Feu à répétition! " Nous bondissons sur place d'impatience. Jamais nous ne tirerons assez vite ! On ne nous tiendra pas longtemps ainsi ! Les Boches tombent comme des marionnettes! Leur masse flotte, indécise, incapable d'avancer au-delà des fils, cible énorme et mouvan-

te, où tout coup porte sûrement. Déjà quelques-uns des nôtres, ivres de bataille, se dressent sur la tranchée.

" En avant! A la baïonnette! " crie le capitaine. Un hurlement sort de nos poitrines et nous surgissons de nos trous, baïonnette en avant, tandis que l'unique clairon de la compagnie martèle les notes ardentes de la charge. Alors, c'est la débandade! Jetant leurs armes et leurs sacs, affolés, les Boches déguerpissent à toutes jambes sans nous attendre et disparaissent sous bois. — " Halte ! " Nous nous couchons et nous poursuivons les fuyards d'un feu soutenu pendant quelques minutes. — " Dans la tranchée ! " Nous regagnons notre terrier, sourds aux lamentations et aux plaintes. Et nous continuons à tirer dans le bois, haletants, mais heureux comme des rois ! " Cessez le feu! Approvisionnez! Reposez-vous! " Nous respirons enfin et nous veillons, prêts à toute éventualité. Mais tout se tait bientôt. Ils ne reviendront pas. Nous apprenons qu'ils ont échoué partout. Leurs pertes doivent être énormes. Il nous tarde que le jour paraisse pour voir.

5 heures. — L'aube indécise et grise se lève derrière les pins. Bientôt nous distinguons le carnage! C'est une boucherie! Pas une place où ne soient étendus plusieurs cadavres enchevêtrés, couverts de sang, terreux, hideux, aux visages convulsés de rictus effroyables. De ce charnier, des plaintes incessantes et lamentables s'élèvent. Plus de trois cents Boches sont là devant notre seule tranchée, morts ou blessés ! — Nos cuisiniers, marmites en mains, quittent leur trou et s'en vont tranquillement vers l'arrière préparer aux cuisines un café bien gagné. Le capitaine se frotte les mains et rit de contentement. Une forte patrouille " sort " pour sonder le bois en avant. S'il faisait un beau soleil, on pourrait peut-être dormir un peu maintenant !

Le Troupier à l'Hôpital

L'HEURE est sans doute opportune de publier les strophes suivantes que je retrouve dans mes cartons. Elles y dorment depuis mon temps de collège, alors que j'en pris copie sur un manuscrit qui fait — ou du moins faisait — partie des archives de la famille Cartier, de Saint-Antoine-sur-Richelieu; j'y ai seulement rétabli la forme syncopée qu'exige la mesure.

Ces vers sont-ils vraiment les naïfs adieux d'un pauvre soldat sans lettres ? Ne sont-ils pas plutôt l'oeuvre purement académique d'un lettré ? Un Français, de Paris, très connaisseur, à qui je les ai communiqués, est d'avis que ces vers sortent d'un cabaret de Montmartre et qu'ils datent au plus d'une trentaine d'années — d'une vingtaine plutôt. " Le second Empire, me dit-il, a vu fleurir une littérature semblable. Mais le troupier aurait, dans ce temps-là, demandé une prière : on n'y songe plus en troisième République. " Or, il me semble que le troupier, dans la cinquième strophe, souhaite assez que l'on prie pour lui après son trépas. D'ailleurs ma copie elle-même a vingt ans, et le manuscrit que j'eus en main avait beaucoup plus d'âge; le papier en était tout jauni et fané par les ans.

Mais ce point a peu d'importance. Comme il nous serait beaucoup plus agréable de penser que ces couplets, quelle qu'en soit la date, furent réellement écrits par un troupier se mourant à l'hôpital de " deux ball' dans l'dos " ! Berçons-nous de cette illusion, si ç'en est une; elle fera notre coeur s'émouvoir à la lecture de ces strophes naïves et tristes.

P. HUGOLIN, o. f. m.

LE TROUPIER A L'HOPITAL

I

Rose, l'intention d'la présente
Est de t'informer d'ma santé.
L'armée français' est triomphante,
Et moi j'ai l'bras gauche emporté.
Nous avons eu d'grands avantages.
La mitraille a brisé mes os.
Nous avons pris arm's et bagages.
Pour ma part j'ai deux ball' dans l'dos.

II

Je suis à l'hôpital d'où j'pense
Partir bientôt pour chez les morts.
J'tenvoie dix francs qu'celui qui m'panse
M'a donnés pour avoir mon corps.
J'me suis dit : Puisqu'il faut que j'file
Et qu'ma Ros' perd son épouseur,
Ça fait que j'mourrai plus tranquille
D'savoir que j'lui laiss' ma valeur.

III

Lorsque j'ai quitté ma vieill' mère
Elle s'périssait sensiblement.
A l'arrivé' d'ma lettr' j'espère
Qu'ell' sera mort' entièrement.
Car si la pauvr' femm' est guérite,
Elle est si bonn' qu'elle est dans l'cas
De s'faire mourir de mort subite
A la nouvell' de mon trépas.

IV

Surtout j'te recommand', ma p'tite Rose,
Mon bon chien. Ne l'abandonn' pas.
— Et puis, ne lui dis pas la chose
Qui fait qu'il n'me reverra pas.
Lui qui, j'suis sûr, s'faisait un' fête
De m'voir revenir caporal,
Il va pleurer comme une bête
En apprenant mon sort fatal.

V

Il-y'a un' seul' chos' qui m'enrage,
C'est de mourir loin du pays.
Au moins, quand on meurt au village,
On peut dir' bonsoir aux amis,
On a sa plac' derrièr' l'église,
On a son nom sur un' croix d'bois,
Puis on espèr' que la païse
Viendra pour prier quelque fois.

VI

Adieu, Rose, allons, du courage !
A nous r'voir il n' faut plus songer,
Car dans l'régiment où j'mengage,
On n'peut plus r'cevoir de congé.
V'là tout qui m'tourne, oh ! j'n'y vois goutte,
Ah ! c'est fini, j'sens que j'm'en vas...
J'viens de r'cevoir ma feuill' de route,
Adieu Rose, adieu... n'moubli' pas !

A travers les Faits et les Oeuvres

La guerre. — La tâche des Alliés. — Victoires allemandes en Prusse orientale. — Le recul des Russes. — Pronostics trop optimistes.—L'armée française. — La guerre navale. — Le blocus allemand. — L'attitude de l'Angleterre. — Saisie des denrées alimentaires. — La session anglaise. — Tout pour la guerre. — Déclarations de M. Asquith. — L'exposé de M. Lloyd-George. — Les ressources financières des Alliés. — Une formidable coopérative. — M. Winston Churchill et la situation navale. — La session française. — Un discours de M. Viviani. — Au Canada. — La session fédérale. — Le discours du trône. — Le budget et la guerre.

LE mois qui s'achève a montré plus clairement que jamais quelle tâche immense les Alliés doivent accomplir pour vaincre définitivement et complètement l'Allemagne et l'Autriche. Les opérations dans l'est de l'Europe ont été depuis quelque temps défavorables aux Russes. Le maréchal Von Hindenburg, tout en livrant à ceux-ci des combats acharnés pour s'ouvrir un chemin vers Varsovie, a dirigé sur la Prusse orientale des renforts puissants. Et, dans une série d'engagements heureux, dont la région des lacs mazuriens a été le théâtre, il a battu les armées moscovites, leur a fait plusieurs milliers de prisonniers, leur a enlevé du canon et du matériel de guerre et les a repoussés jusqu'au-delà du Niemen. Les Allemands menacent maintenant Kovno et Grodno et, par conséquent, la ligne de communication entre Varsovie et Saint-Petersbourg. Vers la frontière hongroise, les Austro-Allemands ont forcé les Russes à évacuer la Bukovine et ont repris Czernowitz. Des combats

sanglants ont été livrés dans les Carpathes, où les corps d'armée du grand duc Nicolas ont subi aussi de lourdes pertes. En somme, Berlin a eu quelque raison de pavoiser en l'honneur des nouvelles reçues du théâtre oriental de la guerre.

Sans doute, on peut s'attendre à un retour offensif des Russes. Les Allemands n'iront pas loin sur le territoire ennemi. En s'éloignant de leur réseau stratégique de chemins de fer, ils perdent l'avantage dont ils savent tirer un si merveilleux parti pour le déplacement et la concentration rapides de leurs corps. Il est fort possible que, d'ici à quelques jours, nous apprenions une nouvelle revanche du grand-duc, un nouveau recul austro-allemand, une nouvelle série de succès pour les armées du tsar. Mais, en ce moment, il faut admettre que Von Hindenburg a bien mérité du kaiser et de l'Allemagne. Le propos courant du mois d'octobre, que le facteur par excellence de cette effroyable guerre allait être pour les Alliés l'immense armée moscovite, n'est guère de mise à l'heure actuelle. La Russie demeure un élément puissant et nécessaire; elle jouera, nous en avons le ferme espoir, un rôle capital dans les opérations prochaines. La pression des millions d'hommes qu'elle va continuer de mettre en ligne finira par devenir irrésistible. Mais c'était une erreur de trop attendre d'elle, et de croire qu'elle était de taille à étouffer l'Allemagne dès ses premières étreintes.

A nos yeux, après six mois d'hostilités, la nation et l'armée qui ont paru le plus en état de tenir tête à l'Allemagne, de la mater et de la vaincre, ce sont la nation et l'armée françaises. Dans la retraite de Charleroi à Paris, sur la Marne, sur l'Aisne, sur l'Yser, cette dernière a fait preuve d'une fermeté, d'une intrépidité, d'une endurance, d'une discipline, d'une valeur offensive et défensive vraiment admirables. Avec le concours effectif de l'armée anglaise, elle a brisé l'offensive allemande et, depuis deux mois, lentement, graduelle-

ment, elle brise la défensive des armées teutonnes. Sur le théâtre occidental de la guerre, les Alliés ont avancé presque partout, de la mer à la frontière suisse. Sauf à Soissons, par suite d'un accident qui a été promptement réparé, les Allemands n'ont pas remporté de succès signalé, et ils ont subi plusieurs échecs. Ils n'ont pas réussi à percer sur un seul point le mur d'acier qui leur fait face. Au contraire, ce mur se déplace lentement, il s'avance, il les repousse vers la frontière. Mètre par mètre, kilomètre par kilomètre, la terre française s'affranchit du contact abhorré. Espérons qu'au printemps l'entrée en scène des nouvelles armées anglaises et françaises sera le signal du coup décisif qui bousculera l'Allemand au-delà de la Meuse, de la Moselle et du Rhin.

Laissant de côté les champs de bataille du continent, jetons un coup d'oeil sur la mer, où les hostilités prennent une nouvelle tournure. Depuis le 18 février, l'Allemagne a inauguré ce qu'elle appelle le blocus des Iles britanniques, au moyen de sa flottille de sous-marins. Voici en quels termes l'amirauté allemande a annoncé l'extraordinaire mode d'opération auquel elle s'est décidée à recourir : " Les eaux qui entourent la Grande-Bretagne et l'Irlande, de même que la Manche, seront désormais zône de guerre, après le 18 février 1915. Tout navire marchand ennemi qui sera surpris dans ces eaux sera détruit, même au risque de mettre en péril la vie de l'équipage et des passagers. En outre, il y a péril même pour les navires neutres dans la zône en question, parce qu'à cause des mesures adoptées le 31 janvier par le gouvernement britannique à l'égard des vaisseaux battant pavillon neutre et des dangers des opérations navales, on ne peut pas toujours éviter de mettre en péril les navires neutres par les attaques destinées aux navires ennemis. Le commerce par eau, dans le voisinage est de la mer du Nord et dans une lisière d'au moins trente milles de large le long de la côte hollandaise, court les mêmes dangers. "

Quelles sont ces " mesures adoptées par le gouvernement britannique à l'égard des vaisseaux battant pavillon neutre", dont parlent ici les Allemands? Pour en comprendre la nature, il faut remonter au décret rendu par le Conseil fédéral de l'empire germanique à la fin de janvier, relativement à la conservation et à l'épargne de certaines denrées alimentaires. Ce décret comporte les dispositions suivantes. On donne l'ordre de saisir dès et après le 1er février, tous les approvisionnements de grain, de blé et de farine. Défense est faite de vendre aucun de ces produits à partir du 26 janvier. On charge toutes les municipalités de mettre de côté la quantité convenable de viandes en conserve. On enjoint à tous ceux qui possèdent du grain d'en faire part. Sinon on confisquera immédiatement leur produit, en leur donnant un prix fixé. Le gouvernement établira une commission chargée de réglementer la consommation, et la distribution se fera suivant le nombre des habitants.

Devant cette main-mise du gouvernement allemand sur les grains et les farines, le gouvernement anglais a immédiatement déclaré qu'il allait traiter le transport de ces denrées en Allemagne comme contrebande de guerre. Il a pris cette détermination en vertu du raisonnement suivant. Puisque les grains et les farines dans l'empire germanique deviennent la propriété du gouvernement impérial, toutes les cargaisons de ces denrées doivent être considérées comme ayant la même destination ultérieure. Et alors, on peut en inférer qu'elles serviront au soutien des armées allemandes. On a donc le droit de les assimiler à des articles de contrebande militaire et de les saisir sur les vaisseaux qui les transporteront vers des ports allemands. C'est en réponse à cette attitude que le gouvernement du kaiser a annoncé le blocus des Iles britanniques,au moyen de ses sous-marins et de ses mines. Il prétend, de cette façon, affamer l'Angleterre par voie de représailles.

Le gouvernement anglais semble ne pas s'émouvoir de cette menace. Il est difficile de dire jusqu'à quel point cette tentative de blocus peut être efficace. Elle aura certainement pour effet de gêner les transports maritimes, de hausser les taux d'assurances, d'entraver le mouvement des importations et des exportations, d'ici à ce que l'amirauté anglaise ait démontré qu'elle est en état de réduire à l'impuissance les sous-marins allemands. Depuis le commencement du blocus, plusieurs vaisseaux norvégiens, américains, anglais et français, ont été coulés. Nous sommes convaincu que les autorités maritimes anglaises préparent une contre-manoeuvre pour conjurer ce péril sous-marin, qui ne sera pas l'un des aspects les moins étonnants de cette guerre effroyable, devant laquelle pâlissent toutes les guerres anciennes et modernes.

* * *

Le Parlement anglais a repris ses séances au commencement de ce mois, et dès le premier jour le gouvernement a annoncé que la présente session ne serait encore qu'une session de guerre. Le premier ministre a présenté une résolution en vertu de laquelle la Chambre des communes ne sera saisie que des mesures du gouvernement: " Ceci est sans précédent, a dit M. Asquith. Mais toutes nos énergies nationales sont concentrées dans la guerre, et tous les intérêts doivent être subordonnés à cette fin suprême. Voilà pourquoi le gouvernement propose de suspendre le droit qu'ont les députés individuels de présenter des projets de loi, et, pour la même raison, lui-même ne soumettra que des mesures de guerre. Aussi longtemps que la guerre continuera et jusqu'à ce qu'elle se termine par notre victoire, à une date qui, j'en ai le ferme espoir, ne sera pas trop lointaine, nous devons ajourner la discussion sur le vote plural

et sur toute autre législation d'ordre intérieur, afin de n'avoir en vue que la cause nationale. " M. Bonar Law, le chef de l'opposition, a approuvé sans réserve cette attitude et promis son concours.

Depuis le commencement de cette session, deux discours ministériels ont surtout captivé l'attention de la Chambre : l'exposé financier de M. Lloyd George et l'exposé naval de M. Winston Churchill. On sait que les trois ministres des finances de Russie, de France et d'Angleterre, ont eu récemment une conférence à Paris, afin d'aviser à l'adoption en commun des mesures les plus propres à assurer le succès des Alliés, par la mise en oeuvre la plus efficace de leurs ressources mutuelles. Le chancelier de l'échiquier a donné un aperçu des résolutions prises alors, et il a fait une revue de la situation financière des nations de la Triple Entente et de leurs moyens de continuer avec succès les opérations contre l'ennemi commun. Jamais, a-t-il dit, une guerre n'a consommé autant d'hommes, de matériel et d'argent. Pour l'année qui se terminera le 31 décembre prochain, les dépenses combinées des Alliés ne devront pas être loin de dix mille millions (dix milliards) de piastres. L'empire britannique devra dépenser beaucoup plus que la France et la Russie, probablement 500 ou 700 millions de plus que l'une ou l'autre. La Grande-Bretagne doit recruter une nouvelle armée et maintenir une puissante marine. Elle doit faire venir des troupes des extrémités de la terre, et elle doit guerroyer non seulement en Europe, mais en Asie, au nord, à l'est et au sud de l'Afrique. La Grande-Bretagne et la France sont les deux pays les plus riches de l'univers. Ce sont les banquiers du monde ! L'Angleterre peut soutenir les dépenses d'une guerre de cinq ans, même en tenant compte de la dépréciation à même les produits de ses placements à l'étranger. La France peut en faire autant pendant trois ans au moins, de la même manière. Et

ces deux nations pourront en outre faire des avances à leurs alliés. Au moment actuel l'Angleterre, la France et la Russie combattent contre toute la force mobilisée de l'Allemagne, avec peut-être moins qu'un tiers de leur propre force. Pour les Alliés le problème est de mettre en action les autres deux tiers le plus promptement possible. Ceci est principalement une question d'argent.

Au sujet des ressources de la Russie, M. Lloyd George a mentionné les prodigieuses richesses et les produits naturels de ce pays, peuplé par une population féconde, virile et industrieuse. Depuis le commencement de la guerre, la Russie a énormément augmenté ses ressources par la suppression du commerce de l'alcool. Par ce seul acte elle a accru de 30 à 50 pour cent la productivité de son travail. C'est comme si elle avait ajouté des millions de travailleurs à sa réserve de travail, sans même augmenter les dépenses de maintien. Mais jusqu'ici elle n'a pas disposé chez elle du capital nécessaire au développement de ses ressources.

Le chancelier de l'échiquier a ensuite rendu à la France un magnifique hommage. On ne comprend pas vraiment, a-t-il dit, la grandeur de l'effort qu'elle fait en ce moment. Proportionnellement à ses ressources, cet effort est insurpassable. C'est elle qui a la plus grande proportion d'hommes sous les armes. L'ennemi occupe quelques-unes des plus riches parties de son territoire. Et, il y a quelques mois à peine, les banquiers de Paris pouvaient entendre de leurs comptoirs la voix du canon allemand. Cependant la vieille nation française est animée d'une confiance merveilleuse. Quiconque visite Paris est frappé du courage calme et serein qui s'y manifeste, et que l'on supposait incompatible avec le tempérament celte. De toutes parts s'affirme la conviction que la vague allemande a épuisé sa force et que les armes teutonnes n'ont pas plus de chance d'écraser la France que d'atteindre la planète

Mars. Toutes les classes de la nation sont pénétrées de cette assurance, qui se reflète sur le marché monétaire, où les difficultés s'aplanissent.

Revenant à la Russie, M. Lloyd George a informé la Chambre que les premiers 250 millions requis actuellement pour les achats faits par cet empire seraient prélevés en parts égales sur les marchés de Paris et de Londres. Le gouvernement russe, en plaçant ses commandes, n'a pas à craindre le manque d'argent pour les payer. Les billets du trésor russes émis à Londres il y a quelques jours ont été souscrits au-delà de leur chiffre total, qui était de $50,000,000. La Grande-Bretagne a avancé $160,000,000 pour les achats russes en Angleterre et ailleurs, et la Russie a un crédit de $200,000,000 à Londres. La France a aussi fait des avances à la Russie pour des fins de même nature.

Le chancelier de l'échiquier a rappelé de plus qu'en dehors des grandes puissances belligérantes il y a les petits Etats, qui ont un absolu besoin d'être aidés financièrement. La Belgique, pays riche et prospère au mois d'août dernier, est maintenant un pays dévasté, ruiné, et il faut le soutenir jusqu'à ce que vienne l'heure de la restauration et des compensations. La Serbie, avec une population égale à celle de l'Irlande, en est à sa troisième guerre en deux ans. Elle n'a pas de richesse, pas d'exportations, presque pas d'industries, et elle se bat avec le plus brillant courage. Elle aussi a besoin d'aide. Il y a d'autres Etats qui se préparent à la guerre, et, dans l'intérêt commun, il importe de veiller à ce qu'ils soient bien outillés militairement.

M. Lloyd George a fait, en terminant, cette déclaration : " Dans une grande guerre tous les alliés doivent mettre en commun leurs ressources. Le pays qui a le plus de soldats prêts à combattre avec le plus de canons, de fusils et de munitions, doit les mettre en ligne contre l'ennemi commun, quoi-

que les autres ne soient pas en état d'en faire autant. Et il en est de même pour le pays qui a la plus forte marine ou les capitaux les plus abondants. Tel est le principe qui a été adopté à la conférence de Paris. Nous avons décidé que chaque pays devrait prélever, sur ses propres marchés autant que possible, l'argent requis par lui. Mais si l'un d'eux a besoin d'aide pour ses achats extérieurs, il pourra compter sur ceux qui sont en meilleure situation. Enfin, il a été convenu que la France, la Grande-Bretagne et la Russie contribueraient également à chaque prêt consenti aux petits Etats. "

Cette union étroite de la Russie, de la Grande-Bretagne et de la France, non seulement dans la guerre, mais dans la mise en commun de leurs ressources financières et économiques, de leurs capitaux, de leurs richesses et de leur crédit, est bien de nature à inspirer confiance dans leur triomphe final. Quelle coalition, quelle combinaison puissante, quelle formidable coopérative! Quand on songe aux milliards, aux milliers de millions dont elle peut disposer, pour appuyer, maintenir et accroître graduellement l'effort des millions de soldats qu'elle a mis en action, on se dit que l'Allemagne pourra difficilement résister jusqu'au bout à tant d'énergie économique mise au service de tant de force militaire.

Le discours de M. Winston Churchill n'a pas été écouté avec moins d'intérêt que celui de M. Lloyd George. Il a abordé, dès le début, le sujet dont se préoccupent tous les esprits, la situation navale créée par la menace allemande. " Nous n'avons pas encore arrêté les importations de denrées alimentaires en Allemagne, a-t-il dit, mais le temps est maintenant arrivé de reconsidérer cette question. Les gouvernements alliés vont probablement faire une déclaration, après laquelle l'empire germanique sentira tout le poids de notre pression navale, dont l'action paralysante pourra décider par elle-même l'issue de la guerre. "

Le premier lord de l'amirauté a déclaré que les pertes de vaisseaux marchands britanniques ne se sont élevées qu'au chiffre de soixante-trois dans les premiers six mois de la guerre, et que dix-neuf seulement ont été perdus au cours des derniers trois mois. La flotte anglaise a perdu 5,500 hommes, dont la plus grande partie ont été victimes des sous-marins allemands, et l'ennemi en a perdu un nombre à peu près égal. Depuis le milieu de novembre 8,000 navires britanniques ont sillonné les mers.

M. Churchill a rappelé à la Chambre que deux petits croiseurs et deux paquebots armés allemands sont tout ce qui reste à l'ennemi pour attaquer les routes commerciales britanniques. Et ces vaisseaux se cachent actuellement! "Les océans, s'est écrié le ministre, offrent une triste perspective aux croiseurs allemands. L'Angleterre est maintenant capable de faire face à tout nouvel effort et à toute ressource nouvelle avec une force infiniment supérieure à celle dont elle pouvait disposer au commencement de la guerre. Sa supériorité maritime lui a permis de transporter à travers le monde environ 1,000,000 d'hommes. Si c'est là de l'incapacité, j'espère que nous en aurons un approvisionnement inépuisable. "

Ce discours de M. Winston Churchill avait eu comme préface une entrevue qu'il avait donnée, quelques jours auparavant, à un correspondant du *Matin* de Paris. Il lui avait dit, entre autres choses: "La mer est libre. Pour la première fois de son histoire, l'Angleterre peut dire que la mer est libre. Aux jours où la France était en guerre avec nous, aucune victoire, quelqu'importante qu'elle ait été, ne nous a apporté la sécurité dont nous jouissons aujourd'hui. Même après Trafalgar, nous n'avons jamais rien connu de tel." Se tournant de nouveau vers la carte appendue au mur, M. Churchill continua: "Considérez cette carte. Vu notre maîtrise des mers, l'Asie presque entière nous est ouverte de même qu'à nos alliés. Nous

pouvons dire la même chose de l'Afrique et de l'Australie, soit les quatre-cinquièmes du monde. Pour ce qui est des Allemands, à supposer même que quelques pays de l'Amérique du Sud leur soient sympathiques, comment des provisions envoyées de là pourraient-elles les atteindre ? Il ne reste que les Etats-Unis. Peut-être l'opinion publique hésita-t-elle quelque peu dans ses sympathies au début, mais actuellement tout le monde est en notre faveur. Nous saurons prendre les précautions qui sont compatibles avec les droits des neutres et ceux des belligérants. En même temps, je n'ai pas d'illusions. Je sais que tant qu'il y aura des pays neutres un blocus sans coulage est impossible. L'Allemagne continuera à recevoir en secret une petite partie de tout ce dont elle a si grand besoin. Mais tandis que, vous et nous, nous pouvons respirer librement à cause de la mer que nous avons libérée et que nous maintiendrons libre, voilà comment l'Allemagne peut maintenir son souffle — et M. Churchill pose sa main sur sa bouche —! Hé bien, vous savez l'effet produit par un bâillon quand un individu est obligé de se démener par ailleurs ? Ça use le coeur, et l'Allemagne le sait. Cette pression sur l'Allemagne ne se relâchera jamais jusqu'à ce qu'elle se rende sans conditions, car même si nos alliées la France et la Russie devaient abandonner la lutte, ce qui est inconcevable, nous, les Anglais, nous la continuerions jusqu'à la fin suprême. "

Ni cette entrevue ni le discours de M. Winston Churchill à la Chambre des communes ne sauraient être considérés comme de la forfanterie. Les déclarations du premier lord de l'amirauté sont corroborées par les faits. Et elles sont de nature à rassurer ceux que les menaces allemandes pourraient émouvoir.

En France, la session ouverte le 12 janvier dernier se poursuit sans incidents très saillants. Les grandes commissions parlementaires se sont entendues avec le gouvernement pour que la besogne soit expédiée rapidement et sans heurt. Là aussi c'est la guerre qui concentre toutes les sollicitudes et toutes les préoccupations. Les mesures financières soumises par le gouvernement ont été votées à l'unanimité. Le seul débat digne d'être signalé a été provoqué par la présence de deux ministres, MM. Jules Guesde et Marcel Sembat, à la conférence socialiste internationale, tenue récemment à Londres. M. Chaumet, de la gauche républicaine, a interpellé le cabinet à ce propos. Il a soutenu que des membres de l'administration ne pouvaient, dans les circonstances, prendre part à une réunion de ce genre avec des délégués étrangers sans mettre en doute l'union du gouvernement français. M. Viviani a répondu en atténuant la portée de l'assistance des deux ministres à cette conférence. Et il a profité de l'occasion pour affirmer de nouveau la détermination de poursuivre la guerre jusqu'à ce que les Alliés aient remporté la victoire, cette victoire qui devra avoir pour couronnement la restauration de la Belgique et la récupération de l'Alsace-Lorraine. Ces paroles ont été saluées d'acclamations enthousiastes.

* * *

La session du parlement fédéral canadien s'est ouverte le 4 février, à Ottawa. Le discours du trône a été bref. Il n'y est question que de la guerre et de la part que le Canada a dû y prendre. On y mentionne l'expédition du corps de 30,000 soldats canadiens, " envoyé sain et sauf au-delà de l'Atlantique, et qui, après son arrivée dans les Iles britanniques, s'est occupé à compléter son instruction militaire nécessaire, avant

de se rendre à la ligne de feu ". Après avoir déclaré que cette instruction a marché d'une façon satisfaisante et que nos soldats vont prendre prochainement leur place sur le champ de bataille, le discours officiel poursuit en ces termes : " L'esprit de patriotisme ardent et déterminé qui anime tout le Canada a provoqué une superbe réponse à l'appel au service militaire au-delà des mers. De nombreux et importants nouveaux corps ont été organisés et de ceux-ci on a détaché d'autres contingents, prêts à partir dès que les arrangements nécessaires pour les recevoir et compléter leur instruction auront été terminés. Malgré la perturbation inévitable du commerce causée par la déclaration de guerre sur une aussi vaste échelle, l'état financier et commercial du Canada a fait preuve d'une grande stabilité, et, dans l'ensemble, le pays s'est adapté aux conditions nouvelles d'une façon très effective. Mes conseillers soumettront à votre étude des mesures rendues nécessaires par la participation du Canada à la grande tâche que notre empire a entreprise dans cette guerre."

Le discours du trône se termine en mentionnant la puissante unanimité de sentiments qui inspire les possessions de Sa Majesté et en exprimant l'espoir que cette guerre aura un résultat heureux et honorable.

L'adresse en réponse au discours de la couronne a été proposée par MM. Weichel et Achim. Détail intéressant, le premier est un Allemand d'origine. Il a fait allusion à cette particularité et s'est fait l'écho des sentiments de nos concitoyens qui appartiennent à la race germanique. " Les Allemands du Canada, a-t-il dit, sont fiers de leur race, des progrès qu'a faits leur pays dans les sciences, les arts, la musique, la littérature, la philosophie, la chimie, etc. ; ils ont voué un culte pieux à l'oeuvre splendide de Schiller et de Goethe, et ils s'enorgueillissent des merveilleuses compositions de Mendelssohn, de Mozart, de Haydn, de Bach, de Liszt et de Wa-

gner. Mais, monsieur le Président, ils pensent autrement de la violation de la neutralité de la Belgique, de l'incendie de Louvain, de la destruction de la cathédrale de Reims. La science et l'art allemands sont choses qu'il ne faut pas confondre avec le militarisme prussien. C'est pour échapper à ce régime militaire que tant d'Allemands ont quitté le pays de leurs aïeux, et aujourd'hui ils désirent tout autant que vous la disparition de ce fléau qui pèse si lourdement sur l'Europe depuis tant d'années. " Le débat sur l'adresse a été bref. Sir Wilfrid Laurier et Sir Robert Borden ont parlé en termes élevés de la formidable crise que traversent en ce moment l'Europe et le monde. MM. Clark (de Red Deer), McLean (de York), McDonald (de Pictou) ont tour à tour pris la parole et l'adresse a été adoptée sans amendement.

Le débat budgétaire n'était pas destiné à autant de calme et de modération. C'est le 11 février que l'honorable M. White, ministre des finances, a prononcé son exposé qui, en l'absence presque complète de toute législation importante, est plus que jamais le morceau capital de la session. On attendait avec anxiété les déclarations du gouvernement, dont on pressentait la gravité dans les circonstances difficiles que le pays traverse. Le ministre des finances a mis le Parlement au courant de la situation avec une absolue franchise. Il a déclaré que le fléchissement énorme de nos importations, dû principalement à la guerre européenne, nous a fait subir une diminution proportionnelle de revenu. Nos recettes ordinaires, l'an dernier, s'étaient élevées à $163,000,000; cette année, à l'expiration de l'exercice en cours, le 31 mars, on estime qu'elles ne seront que de $130,000,000, soit une différence de $33,000,000. Les dépenses courantes seront d'environ $140,000,000. Nous aurons donc un déficit de $10,000,000 dans notre budget ordinaire. Restent les dépenses imputables au capital, auxquelles il faudra pourvoir par voie d'emprunt ; elles s'élèvent à

$50,000,000. A ces chiffres il faut ajouter l'emprunt de guerre de $50,000,000 voté par le Parlement à la session du mois d'août. Voilà pour l'exercice courant.

Pour le prochain, qui commencera le 1er avril, le ministre des finances prévoit que les revenus, eu égard à la paralysie du commerce, ne dépasseront pas $120,000,000, si l'on n'a pas recours à des mesures spéciales pour en augmenter le rendement. Les dépenses ordinaires seront d'environ $140,000,000. Quant aux dépenses imputables au capital, elles seront de $40,000,000. Et enfin, il faudra faire face aux dépenses de la guerre, pour lesquelles le gouvernement devra demander un crédit de $100,000,000, jugé suffisant pour couvrir tous les déboursés requis de ce chef jusqu'au 31 mars 1916.

En présence de cette situation, il est clair que des mesures spéciales s'imposent. L'honorable M. White a conséquemment annoncé que le gouvernement a résolu de recourir aux moyens suivants. D'abord on va demander au Parlement de voter ce que l'on appellera " les impôts de guerre, 1915 ". Voici brièvement en quoi ils consisteront : un pour cent imposé aux banques sur la circulation de leurs billets ; un pour cent sur les bénéfices bruts de toutes les compagnies fiduciaires et de prêt ; un pour cent sur toutes les polices acquittées, reçues au Canada par les compagnies d'assurance et les sociétés, associations, maisons, faisant le commerce d'assurance autre que celui de l'assurance sur la vie et de l'assurance fraternelle de bénéfice et de marine ; un droit d'un sou sur toute dépêche payant quinze sous ou plus, expédiée par toute compagnie de télégraphe et de câble sous-marin, opérant au Canada ; un droit de cinq sous sur tout billet de chemin de fer ou de bateau à vapeur dont le prix dépasse une piastre mais n'excède pas cinq piastres, et de cinq sous pour chaque cinq piastres ou pour chaque fraction de cinq piastres additionnelles ; un droit de dix sous pour chaque lit et de cinq sous pour chaque fau-

teuil, prélevé sur les voyageurs dans les wagons-dortoirs ou les wagons-salons ;un droit d'une piastre sur tout billet de passage émis pour le transport des passagers par vaisseaux, vers des endroits autres que les ports du Canada, de Terre-Neuve, des Antilles et des Etats-Unis, si le prix de ce billet excède dix piastres, de trois piastres, si le prix excède trente piastres, et de cinq piastres, si le prix excède soixante piastres. Il faut ajouter à cela les frais de timbre : deux sous sur tous les chèques émis à une banque et sur toutes les lettres de change ; un sou sur tous les mandats de messageries et de poste ; un sou sur chaque lettre et carte postale ; deux sous sur chaque connaissement. Il est encore imposé un droit d'un sou par bouteille ou fiole de médicaments brevetés, ou de spécialités pharmaceutiques, ou de parfums, dont le prix est de dix sous au moins, et d'un sou en plus pour chaque dix sous additionnels ; un droit de cinq sous par pinte de vin non mousseux, et de cinq sous de plus pour chaque pinte ou fraction de pinte additionnelles ; un droit de vingt-cinq sous sur chaque chopine de vin de Champagne et de vingt-cinq sous sur chaque chopine ou fraction de chopine additionnelles. Tous ces impôts spéciaux devront rapporter huit millions. De plus, M. White a annoncé que les droits de douane seront relevés de sept et demi pour cent, pour le tarif général et intermédiaire, et de cinq pour cent pour le tarif de faveur à l'Angleterre. Ce relèvement de droits rapportera environ vingt-cinq millions de piastres. En tout, l'augmentation du revenu devra être de trente à trente-trois millions de piastres.

Ces propositions ne sont pas acceptées sans récriminations par l'opposition libérale. Un débat très vif s'est engagé et des discours très agressifs ont été prononcés. Cependant, comme les mesures budgétaires sont à peu près les seules à l'ordre du jour, on ne croit pas que la session soit longue.

A Québec, la législature va être prorogée dans quelques

jours. La session n'a pas été très mouvementée. M. Tellier, le chef de l'opposition, s'est démis du commandement de la gauche et a annoncé en même temps sa retraite prochaine de la vie politique. Sa disparition sera vue avec regret, car le député de Joliette est un de ces hommes qui honorent une législature. Son talent et son caractère commandent l'admiration et le respect universels. Il est remplacé, à la tête de l'opposition, par M. Cousineau, représentant de Jacques-Cartier, qui est un avocat distingué, un parlementaire intelligent et combatif.

Durant le mois qui s'achève, la province de Québec a perdu son lieutenant-gouverneur, Sir François Langelier, décédé à Spencer Wood, le 8 février, à l'âge de soixante-seize ans. L'honorable M. Langelier était un homme de valeur. Doué de talents brillants, ils les avait cultivés par un labeur incessant. Sa carrière a été des plus remarquables. Professeur, homme politique, magistrat, il a occupé les charges les plus hautes et rempli les fonctions les plus importantes. On a pu parfois discuter les idées et les vues de l'homme public. Mais tout le monde s'est toujours plu à louer les vertus et le caractère de l'homme privé, qui ne laisse que de nobles exemples.

Son successeur est l'honorable P.-E. Leblanc, ancien représentant du comté de Laval à l'Assemblée législative. On s'accorde à proclamer que ce choix est des plus heureux. Le nouveau lieutenant-gouverneur est un homme d'un mérite reconnu. Il a derrière lui une belle et honorable carrière. Sa nomination a été accueillie avec une faveur universelle.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 27 février 1915.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — VOEUX POUR 1915 (Article de M. René Bazin, de l'Académie française—*L'Echo de Paris*, janvier 1915). — L'ACCORD NÉCESSAIRE (*Interview* de Mgr Touchet, à son retour de Rome, par un rédacteur du *Gaulois*—26 décembre 1914). — L'ANNÉE SUBLIME, LE RÉVEIL DE LA FRANCE (Extraits des discours de M. Etienne Lamy et de M. Maurice Donnay, à la séance publique annuelle de l'Académie française—18 décembre 1914). — LE RETOUR AUX TRADITIONS CHRÉTIENNES ET À LA CROIX (D'une brochure de M. le chanoine Desgranges : *La religion et la guerre*—Limoges, janvier 1915). — CE QUE DOIT ÊTRE LA REVANCHE (Extrait d'une allocution de Mgr l'évêque d'Orléans—*La Croix*, 16 décembre 1914). — LE CENTENAIRE DU TRAITÉ DE GAND (Lettre de Son Eminence le cardinal Bégin—*L'Action Sociale*, 8 février 1915).— LA QUESTION DES ÉCOLES D'ONTARIO (Lettre de Mgr Gosselin, recteur de l'Université Laval—16 janvier 1915. — Discours de Sir Lomer Gouin—11 janvier 1915. — Motion Bullock-Finnie—13 janvier 1915. —Notes du *Star* (13 janvier) et du *Casket* (2 février). — Conclusion.

VOEUX POUR 1915 (Article de M. René Bazin, de l'Académie française—*L'Echo de Paris*, janvier 1915). — Il est incontestable, cela revient sous toutes les plumes et se lit dans tous les journaux, que la guerre aura suscité, en France surtout, un réveil religieux bien marqué. Nos amis de Limoges, dans les "Choses vues" qu'ils nous donnent régulièrement, nous le font très bien entendre. C'est d'ailleurs naturel. Nous sommes hélas! tous, plus ou moins inconstants. Mais c'est un fait d'expérience que le malheur, la peine et le deuil rapprochent de Dieu. Or quels malheurs, quelles peines et quels deuils sont ceux qui désolent actuellement les pays de France et de Belgique! M. René Bazin, de l'Académie française, dont on garde au Canada un souvenir si vivant, et dont on connaît le beau talent littéraire et l'esprit si chrétien, écrivait dans l'*Echo de Paris* au commencement

de janvier ses *voeux pour l'année* 1915. C'est une page admirablement chrétienne et bien digne de lui. On ne la lira pas sans émotion.

Le voeu que forment en ce moment des millions d'hommes et de femmes est celui-ci : que l'année 1915 soit l'année de la justice ! Qu'elle mette fin à deux guerres, à celle qui a commencé voilà cinq mois, et à l'autre qui est déjà longue dans le passé !

Nous ne pouvons plus vivre, nous chrétiens, comme nous avons vécu en France dans les trente dernières années : car nous avons souffert dans tout ce que nous aimons, dans la foi, dans nos prêtres et nos religieuses, dans les enfants, dans les malades, dans les pauvres, dans la patrie affaiblie, dans tout le Christ dont la passion se prolonge. J'ai vu tant de douleurs vraies, et pendant si longtemps, que, pour ne pas désespérer, j'ai dû me dire que ce n'était pas la France qui les avait causées. Ma peine, comme celle de tant de Français, a été faite d'abord de la peine commune, puis d'une épreuve personnelle, non pas plus dure que l'autre, mais plus vive et plus mordante. Depuis dix ans, une de mes filles est exilée, parce qu'elle enseignait à des jeunes filles à aimer Dieu. Ils prétendent, je le sais bien, n'avoir exilé personne. Mais ce sont là les plaisanteries et les jeux de mots de la force. A cette enfant, qui ne cherchait qu'une vie humble et dévouée, ils ont interdit d'enseigner, c'est-à-dire d'être, puisqu'elle suivait une vocation ; il lui ont défendu d'habiter avec ses compagnes, tandis que c'était là, pour elles toutes,la consolation et la force ; pour finir, ils ont pris son couvent et l'ont vendu. Que pouvait-elle faire, sinon retrouver ailleurs la liberté, la règle et l'abri, qui lui étaient refusés chez elle, dans son pays, dans le mien, dans le vôtre? Pas un seul jour le visage de cette enfant et la pensée de cette injustice n'ont cessé de m'être présents. Je regardais de loin, du milieu de la foule dont je fais partie, les ministres monter et descendre. Ils parlaient et ils agissaient comme s'il n'y avait rien à changer et à réparer. Et cependant, combien d'autres torts s'ajoutaient à ceux-là dont je souffrais le plus et auraient dû émouvoir des coeurs droits, même parmi ceux qui ne croient pas, même parmi ceux qui ne peuvent comprendre toutes les conséquences de ce qui est fait contre la foi ! Je songeais : " Comment se peut-il que des hommes doués de raison, et qui font preuve, dans l'ordinaire de la vie, d'une certaine sensibilité, supportent, étant au pouvoir, que l'équité naturelle soit bles-

sée, que des consciences soient opprimées, que toute une profonde France continue d'être si malheureuse et traitée en ennemie? " J'apercevais toutes les diminutions, celle des berceaux, celle de l'idéal, celle de la joie, et tout un parti qui vivait d'antireligion, comme un mauvais médecin vit d'une plaie qu'il a faite. Que de forces ont été perdues! C'était hier.

Aujourd'hui, la guerre a réuni tous les Français. Personne n'a voulu se souvenir. Les prêtres spoliés ont donné l'exemple immédiat du courage et de la charité; les religieux sont revenus des pays lointains; d'autres Français, par centaines de mille, qui avaient droit de se plaindre, se sont jetés dans la bataille, magnifiquement, sans compter, sans rien dire, si ce n'est: " Vive la France! " Des hommes, qui s'étaient combattus dans la vie civile, se sont rencontrés devant l'ennemi véritable, et ils se sont reconnus à ce signe qu'ils étaient braves tous les deux. Ils ont éprouvé un étonnement de l'aide mutuelle et bientôt une douceur; ils ont dormi dans la même tranchée, mangé la même soupe froide, apportée le soir du bois voisin, obéi au même commandement pour un bien immortel, échappé à la mort qui les cherchait également; ils ont compris que leurs forces unies n'étaient pas trop fortes pour le salut commun, et qu'elles devraient rester unies après la guerre, pour réparer et reconstruire ce pays, où tant de choses et tant de Français manqueront. Et s'il y avait l'un des deux qui eût de l'inimitié contre l'autre, il a pensé qu'il y aurait une manière plus généreuse, plus juste et plus utile de vivre, et que la paix dans la nation serait bonne à tous et à tout. En arrière, dans la France non envahie et protégée par le barrage avançant, bien des bonnes volontés aussi se sont trouvées unies. Une grande charité, une promptitude à donner, une allégresse de se dépouiller ont rendu éclatante la parenté des âmes, même des plus éloignées, même des plus ignorantes de l'origine commune. On a vu ce que pouvait une nation unanime. Ça été une surprise pour plusieurs, et une grande joie pour d'autres que la souffrance la plus aiguë n'avait point fait désespérer.

Depuis le commencement de la guerre, de nombreux journaux ont exprimé des sentiments et des idées semblables. Est-ce un signe du changement des temps? Le voeu profond de ce pays va-t-il être enfin compris? Il faut l'espérer, et il faut le vouloir. Récemment, à la veille de la réunion du Parlement, le *Matin* publiait, en tête de ses colonnes, un article dont je veux citer des passages, à cause de la nouveauté de l'accent. Il y a là des mots qui n'avaient pas servi depuis longtemps, que, du moins, je n'avais pas entendus. " Cette guerre nous a révélé la douceur de l'entente

entre Français. Il nous semble que, si cette harmonie cessait, cela ne vaudrait pas la peine de combattre, ni la peine de vivre. Après des années de division et d'insultes mutuelles, nous avons découvert la France. Nous savons maintenant que, malgré la diversité des doctrines, nous sommes pareils. Nos inimitiés se sont fondues au feu; nous avons reconnu, en nos prétendus adversaires politiques, des amis que nous n'avions pas compris. L'union sacrée : nulle formule ne pouvait mieux résumer le devoir que ce mot d'ordre donné à tous les Français par M. Viviani. Que cette union s'exprime à nouveau dans la séance du Parlement. Qu'on ne puisse pas dire en Europe: il y a deux Frances, la France des assemblées et la France des batailles, celle qui se tait et celle qui parle, celle qui combat l'ennemi et celle qui se déchire elle-même. Mais que nos ennemis aux écoutes soient demain un peu plus pénétrés qu'aujourd'hui de cette vérité: il n'y a qu'une France, celle qui a fait accepter par tous l'abandon des haines civiles et qui, jurant d'immoler ses passions à la victoire, depuis, par la force de ses soldats, rejette peu à peu l'envahisseur, retrouve ses provinces perdues, ses fils séparés, reprend son rang, reconquiert la gloire, et refait, avec sa pensée et avec son sang, la plus belle unité nationale qu'il y ait dans l'univers. "

Nul ne peut s'empêcher de dire: ainsi soit-il! Car les termes sont de ceux qui supposent la liberté rendue et la justice rétablie. On ne propose pas une sujétion, une déchéance acceptée, une trahison de ce qui vaut mieux que la vie. On parle d'amitié, d'entente et d'unité nationale. Soit! N'entrons pas dans le détail des clauses, attendons, cela vaut mieux sans doute, que les hommes victorieux, ayant vécu ensemble et vu qu'on pouvait vivre ensemble, soient de retour dans leurs foyers. Prenons acte seulement, comme d'un présage heureux, de ces dispositions et de ces promesses. Que chacun s'efforce d'assurer et de hâter ce bien suprême: la paix entre Français! Que chacun s'y emploie! Vous demandez: " Comment ferai-je? Quelle influence puis-je avoir, moi, lecteur de l'*Echo de Paris*, employé modeste, ouvrier, femme d'ouvrier, cultivateur, dans une affaire où la France entière est juge et partie?" Précisément: la France entière! Usez donc de votre droit, et faites votre devoir. Dites à votre voisin et dites à votre voisine qu'il faut que la persécution des Français par les Français soit à jamais finie, qu'il faut la paix chez nous comme au dehors, que tout le monde la demande et que cela sera. Dites-le nettement et répétez-le. Faites-en écrire à son journal, par votre ami, qui est abonné à une feuille attardée, encore engagée dans la vieille ornière anticléri-

cale. Cela n'est point inutile d'écrire aux directeurs de journaux. N'hésitez pas à avertir en toute courtoisie votre conseiller général, votre député, qui doivent aimer à connaître la véritable opinion publique, qu'après la guerre on ne pourra plus vivre dans la désunion, comme on vivait auparavant, et que la France, après expérience, s'est décidée à être heureuse.

Et puis, quand vous priez, demandez cette grande grâce. Et que Dieu nous donne, en 1915, la paix dans la victoire sur les Allemands et la paix dans la justice entre fils de la France.

L'ACCORD NÉCESSAIRE (*Interview* de Mgr Touchet, à son retour de Rome. par un rédacteur du *Gaulois*—26 décembre 1914).—Ainsi donc, il faut que l'on sache bien, estime M. René Bazin,"qu'après la guerre on ne pourra plus vivre dans la désunion, comme on vivait auparavant, et que la France, après expérience, s'est décidée à être heureuse". Et pour cela, du point de vue chrétien, il y a évidemment un accord qui s'impose. L'Etat doit renouer des relations avec l'Eglise. On a remarqué que, pour la première fois, depuis la *séparation* de 1905, le président Poincaré, dans l'affaire de l'échange des prisonniers entre belligérants qu'avait amorcée l'initiative du Saint-Père, s'est adressé directement *à Sa Sainteté le pape Benoît XV*. Est-ce un indice d'esprit nouveau ? Il est permis de l'espérer. Sans doute, le gouvernement français n'est pas encore à Canossa. Mais Dieu est le maître de toutes choses et le sens catholique des vieux Francs, qui s'est si heureusement manifesté un peu partout dans les rangs des armées de France,vaudra peut-être cette miséricorde au cher pays de nos aïeux et de nos pères. D'ailleurs, est-ce que le véritable intérêt, même temporel, de la France n'exige pas cet accord nécessaire ?

Mgr Touchet, l'éloquent évêque d'Orléans, que nous avons connu à Montréal, au Congrès Eucharistique de 1910, l'exposait à la fin de décembre, lors d'un retour de Rome, en des termes bien précis et bien significatifs. M. de Latour, rédacteur au *Gaulois,* étant allé *interviewer* Sa Grandeur, a donné

de cette entrevue un récit bien intéressant. Après avoir dit quelles consolations il rapportait de Rome comme évêque catholique, et quelle confiance il mettait en Benoit XV, " l'homme venu à son heure et pour son heure ", Mgr Touchet a résumé ainsi ses impressions comme Français.

Mes impressions, je vais vous les dire franchement. Vous savez qu'à Rome il y a deux mondes: le noir, celui des hommes de l'Eglise, et le blanc, celui des hommes du royaume. Je me sers des termes courants. Car il ne faut pas s'imaginer — et ceci est capital — que nous soyons au temps de Mazzini, de Victor-Emmanuel, de Pie IX, où le fossé entre ces deux mondes était si profond qu'il était fort difficile de passer de l'un à l'autre. Non! des infiltrations se sont produites. Le temps, les intérêts, les sentiments ont fait leur oeuvre. Les principes sont demeurés et ont dû demeurer. Les adaptations se sont faites non par le sacrifice des principes, mais par suite des inéluctables nécessités de la vie quotidienne. Nos hommes d'Etat français commettraient une erreur s'ils estimaient faire à l'Italie une cour indispensable en gardant des attitudes de guerre contre la papauté. On compterait les coups avec quelque scepticisme; on tâcherait de profiter des conflits, ce serait tout. De même, M. de Bulow se trompe, s'il estime, comme des journaux l'ont donné à entendre, épouvanter la *Consulta* en lui exposant que la France songe à reprendre— supposé qu'elle soit victorieuse — les idées de Thiers à l'égard de l'Italie. Quelque jugement qu'il faille porter sur les idées de Thiers, nos hommes politiques en sont éloignés autant qu'un pôle l'est de l'autre et l'Italie serait trop réfractaire à leur application pour que nul y puisse revenir. Tout cela signifie et explique que la compénétration des mondes italiens n'est nullement une chimère.

C'est pourquoi les gouvernements réalistes ne manqueront jamais, ne fût-ce qu'à ce point de vue—M. Hanotaux dans le *Figaro* et M. P. Bourget dans l'*Echo de Paris* en ont, avec la plus haute autorité, développé d'autres et je pourrais en développer d'autres moi-même, mais ils toucheraient moins à ces impressions de voyage à Rome sur lesquelles vous m'interrogez — c'est pourquoi, dis-je, les gouvernements réalistes, en concordat ou non, ne manqueront jamais d'avoir des représentants près du pape et près du roi d'Italie. Ces représentants s'appuient et se complètent en s'appuyant. A Rome, un diplomate qui ne pénètre que dans le

monde blanc, si autorisé soit-il, est voué à une besogne insuffisante. En tout temps cela est vrai, mais présentement cela est deux fois vrai. Ceux qui voient, qui savent avec quelle ardeur l'ambassadeur d'Autriche, le ministre de Bavière, le ministre de Prusse près le Siège Apostolique font leur subtil métier ; de quelles attentions ils entourent la Curie à tous ses degrés ; quels frais ils font pour le moindre prélat, pour les chanoines des basiliques, pour les couvents de religieux et de religieuses ; à quelle propagande ils s'adonnent par le journal, le livre, l'image, la caricature, les tracts, afin de relever " la grande Allemagne " et de rabaisser la Triple-Entente et plus spécialement, m'a-t-il paru, l'Angleterre, peuvent et doivent regretter que nous n'ayons, nous Français, aucun représentant de même condition pour leur faire contrepoids. La guerre à Rome (et la colonie catholique française en souffre cruellement) est une guerre d'idées, une furieuse guerre d'idées. Dans les guerres d'idées comme dans les autres, il est bon d'avoir des bataillons au moins égaux. Nos ennemis ont le gros bataillon déjà. Quelle force directe, ou indirecte, va-t-il recevoir du remplacement du baron de Flotow par le prince de Bulow près du roi? Qui calculerait exactement ce nouvel et assez imprévu élément ?

— Mais, Monseigneur, a demandé le journaliste, l'Angleterre va envoyer un chef de mission extraordinaire près du pape pour la période de la guerre. Ne pourra-t-il pas nous servir ?

— Nous servir?... Est-ce qu'un grand pays comme la France peut se servir d'un représentant étranger?... Sa dignité le lui permet-elle? Et nos intérêts?... Voyons, monsieur, nos intérêts seront-ils toujours, soit maintenant, soit lors du règlement de comptes, absolument ceux de l'Angleterre?... Non, sans doute. Et quels intérêts défendra, pensez-vous, le représentant de nos très chers alliés? Les nôtres ou les leurs?... Il faut que l'exemple de l'Angleterre nous serve bien mieux. Ce qu'elle a fait, faisons-le... Nous sentons que l'Italie peut jouer un rôle important dans les événements qui clôtureront la guerre. Comprenons donc qu'il faut agir près d'elle toute : Italie noire aussi bien qu'Italie blanche. C'est le voeu ardent de la colonie française catholique romaine, je vous le répète ; fort probablement, si j'ajoutais : même non catholique, je ne me tromperais pas. Qu'on l'interroge. Elle veut le bien national, comme moi-même ; elle le dira comme moi-même !

— Il me semble, Monseigneur, que dans votre argumentation, vous passez sous silence le point de vue religieux.

— Je n'ignore pas les enseignements, spécialement de Léon XIII, sur

la matière. Mais, outre que nous n'avons pas le temps et la place de tout dire, il faut maintenant aller au plus pressé. Le plus pressé, c'est la vision des intérêts de notre pays saisie par tous, intérêts dans le présent, intérêts dans l'avenir. Il faudrait ne pas connaître la situation pour faire de la représentation de la France près du pape une question cléricale. Ah! il s'agit bien de cléricalisme ou d'anticléricalisme dans l'état de tension où est l'Europe, quand nul ne néglige aucun atout, quand de la négligence d'un atout dépend la fortune de la patrie ! Est-ce que nos adversaires, eux, se préoccupent de protestantisme ou de non protestantisme, quand ils maintiennent M. de Müelberg près du pape ? Est-ce que le Tsar se préoccupe du schisme grec quand il maintient M. de Nélidow? Est-ce que le libéral et anglican Asquith se préoccupe d'anglicanisme et de libéralisme quand il envoie Sir Howard? Et puis, ne faudra-t-il pas reprendre la politique " de la plus grande France " après avoir trop fait celle " de la France effacée "? Il faudra la reprendre sur la Méditerranée, sans offusquer les puissances qui ont le droit de n'être pas offusquées; sur le Rhin, en gardant à l'Alsace-Lorraine ces traditions, ces convictions dont a noblement parlé Joffre. Réalisera-t-on, bien mieux peut-on réaliser ces belles choses sans voir le pape? Non. On doit convenir que non. Alors, est-ce du cléricalisme d'aller parler au pape ?... C'est du patriotisme; de ce patriotisme dont notre Parlement vient, Dieu merci, d'entendre une fois encore les plus fiers et les plus purs accents.

— Une dernière question, Monseigneur. Quelle serait, pensez-vous, l'attitude du pape à l'égard d'un représentant de la France ?

— Le pape?... Qui a qualité pour parler en son nom? Pas moi, bien sûr. Cependant, voici ce qui apparaît, à première vue, au commun dont je suis. Nul ne fera prendre le change à Benoît XV: c'est nous qui avons besoin de lui. Du reste, cette appréciation doit être portée sur toute ambassade. Par vocation, l'accrédité sert plus à celui qui l'envoie qu'à celui près duquel il est envoyé. Toutefois, je me persuade d'une persuasion toute personnelle qu'à la main qui se tendrait vers lui Benoît XV ne refuserait pas la sienne, volontairement oublieux d'un passé auquel il ne fut du reste pas mêlé.

L'ANNÉE SUBLIME, LE RÉVEIL DE LA FRANCE (Extraits des discours de M. Etienne Lamy et de M. Maurice Donnay—à la séance publique annuelle de l'Académie française, au palais

Mazarin—18 décembre 1914). — Ce réveil du véritable esprit français, dont la générosité, disions-nous, permet plus qu'un espoir du point de vue qui nous est cher, Mgr Touchet remarque qu'on en venait d'entendre quelque chose au Parlement de France, où la fibre patriotique avait si noblement vibré. De même, à quelques jours de là, je veux dire à la séance publique annuelle de l'Académie française (18 décembre 1914), cette note d'ardent patriotisme avait magnifiquement résonné sur les lèvres de M. Etienne Lamy, dans son discours sur l'évolution littéraire, et sur celles de M. Maurice Donnay, dans son rapport sur les prix de vertu.

Au lieu d'énumérer, dans un rapport conforme à la tradition, les livres récompensés par l'Académie française, M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel, a résumé l'évolution de la littérature française jusqu'à nos jours en des pages très attachantes, dont voici un trop court extrait :

Il y a cinq mois, dit M. Lamy, les pessimistes gardaient quelque droit de définir la France : trente-huit millions d'isolés, ceux-ci dans leurs plaisirs, ceux-là dans leurs gains, ces autres dans leur repos, chacun tout à lui-même et au bonheur de son choix; une race qui laissait les énergies morales s'enliser dans les vases molles des jouissances matérielles. Depuis, ce peuple dont on interprétait les sentiments les a fait connaître lui-même. Les plus secrètes profondeurs de son être ont été illuminées d'un si puissant éclair que toute la beauté cachée de notre France a soudain resplendi. L'agresseur croyait, trompé par son propre mensonge, attaquer des Français qui tous auraient quelque chose à préférer à la France. Or, c'est tout le reste qui n'a plus compté, dès l'instant où la France était en péril. Jamais ne fut plus spontané, plus universel, plus magnanime, le sentiment du devoir envers la patrie. Au premier appel de la mère, tous n'ont plus été que des fils. Les intérêts particuliers sous lesquels disparaissait la grande oubliée se sont évanouis, et, sans qu'il semblât en coûter à personne, chacun lui a offert ce à quoi il tenait le plus. Elle est devenue pour les hommes de pensée l'unique pensée, pour les hommes d'affaires l'unique affaire. Les plus paresseux ont trouvé pour elle de

l'activité, les plus sceptiques, de l'enthousiasme. Ceux qui avaient contre le régime les griefs les plus légitimes ont oublié leurs répugnances, et les dépositaires du pouvoir, quels qu'ils fussent, ont été couverts par le drapeau. Le pacifiste, interrompant l'article où il condamnait la guerre, et l'anarchiste, le discours où il conseillait la désertion, ont grossi l'armée. Cette armée, qu'on avait appelée l'ennemie du peuple, et qui était le peuple lui-même, est devenue du premier jour la sollicitude, l'angoisse, la fierté, la gloire de tous. En même temps qu'elle faisait la force commune, elle faisait la paix commune...

Quand, après un silence plus beau que toute parole, la France recommencera à dire par des mots ses volontés exprimées à l'heure présente par des actes, il y a des provocations qu'elle ne tolérera plus. A un patriotisme consacré par de telles épreuves, toute tiédeur envers la France aura cessé de paraître une liberté pour devenir une faute. Les attaques à l'armée et les insultes au drapeau ne trouveront plus de complices dans cette France qui pour le drapeau aura répandu son sang et qui ne saurait renier l'armée sans se renier elle-même. Les haines sociales n'auront ni la même prise sur les âmes rapprochées par des affections et des souffrances communes, ni le même butin dans un pays où la richesse sera moins à partager qu'à refaire...

Ce tremblement de toute la terre, ce cataclysme consenti pour l'édification d'un avenir meilleur, cette victoire du bien général payée par les sacrifices de chacun ne sauraient transformer le monde sans transfigurer notre littérature. Pour vivre dans la plénitude du grand, elle n'a plus besoin d'inventer, il lui suffit de se souvenir. Pour atteindre aux sommets du beau, elle n'a plus à monter isolée au-dessus des pensées et des actes habituels, il lui suffit de rester unie à ce qui a été voulu et fait par tous. Déjà, l'influence inspiratrice visite, en leur obscurité présente, des poètes, des historiens, des penseurs encore silencieux, qui seront les voix de demain. Et longtemps restera bienfaisante à l'âme française l'année qui n'est pas seulement l'année terrible, mais aussi l'année sublime.

De son côté, M. Maurice Donnay, dans son rapport sur les prix de vertu, après avoir fait remarquer que l'Académie française, comme si elle avait prévu l'aventure tragique qui bouleverse l'Europe et qui changera sans doute la face du monde, a voulu spécialement reconnaître et encourager les

efforts de nos religieux en Orient en décernant ses plus importantes récompenses aux Filles de Saint-Vincent-de-Paul à Salonique (10,000 francs), au père Gervais, directeur du collège Saint-Augustin, à Philippopolis, aux Soeurs oblates de l'Assomption à Andrinople (6,000 francs), à Mgr Haggear, directeur des oeuvres de Galilée à Caïffa (8,000 francs), a mentionné quelques-unes des oeuvres couronnées en France et représentant les vertus familiales, filiales, ancillaires, la vertu toute pure, la charité commune et l'amour du prochain, et il a continué en ces termes :

Elle n'est donc pas qu'un nom, cette vertu : elle existe, avant la grande guerre, au fond des campagnes et dans les villes, à Paris même. L'abbé Galiani écrivait en 1772 : " Il y a encore bien des moeurs, des vertus, de l'héroïsme dans votre Paris ; il y en a plus qu'ailleurs, croyez-moi. " Oui, l'année du tango, du luxe effréné, de l'extravagance dans les modes et dans les arts, des spectacles grossiers, des revues toutes nues, pis que toutes nues, aux neuf dixièmes nues, l'année d'un procès scandaleux qui se termine par un acquittement cynique (*Tonnerre d'applaudissements, qui se prolonge pendant cinq minutes*), toutes ces choses qui font croire à notre décadence, cette année-là, il y a dans notre pays de la vertu ! La corruption n'est que superficielle : corruption d'une caste de politiciens, de parvenus et de cosmopolites, qui n'atteint pas les couches profondes de la nation. Tous ces actes que vous récompensez une fois par an, ce sont des cristaux de vertu. Survienne la guerre vitale, et toute la France cristallise ! Un souffle généreux régénère le pays : les théories déprimantes et les sophismes haineux sont dispersés ; l'ironie, le scepticisme, le dilettantisme sont dissipés ; les nuées sont balayées,le ciel redevient pur. Honneur, patrie, foi, devoir, courage, espoir, revanche, tous ces mots dont quelques-uns avaient inventé le ridicule, tous ces mots éclatent dans l'air. Cela se fait soudain, du jour au lendemain. L'avis de mobilisation est affiché ; ce n'est pas chez nous le caporalisme qui ordonne, c'est le droit, la justice, la liberté qui appellent, et chacun répond : on y va ! Nos soldats s'en vont, l'éclair aux yeux, le sourire aux lèvres, des roses au fusil ; ils s'en vont, dans la lumière du bel été, sans cris, sans bravades ; ils n'ont que l'ambition d'être des héros anonymes ; ils savent qu'ils n'emportent

pas le bâton de maréchal dans leur sac, mais ils savent que la médaille militaire récompense le simple soldat et le généralissime. Vertu : force, courage ; ils se battent, et l'Alsace au large ruban noir frémit d'espérance ; ils vont au secours de la Belgique violée, et, contre un ennemi supérieur en nombre, ils se battent avec un courage qui va jusqu'à la témérité, une témérité, qui va jusqu'à la folie, avec cette furie française qui ne s'est pas perdue. Cependant, plus d'un homme que l'âge a réformé réclame un poste, et, selon ses capacités, veut servir. Albert de Mun écrit des articles qui sont des appels de trompettes et de cloches ; il porte la main à son coeur, pour le contenir prêt d'éclater, et il meurt de son coeur. Vertu : dévouement, consolation, douceur, charité ; des femmes se mobilisent pour les ambulances ; elles renoncent au monde, prennent le voile et les vêtements blancs ; elles ont une croix rouge au front, comme une étoile, et une croix rouge au sein, comme une fleur.... Et le pays s'adapte aussi à cette guerre, à ses conditions, à sa durée ; il a une foi inébranlable. Vertu : patience, espérance ; si la misère monte, la charité monte avec elle, et, comme la mort est héroïque, le deuil que l'on en porte est héroïque aussi. Les pensées s'élèvent, les églises s'emplissent, la grande voix des poètes est écoutée ; on a besoin d'idéal : les uns le cherchent au ciel et les autres sur la terre, et tous le rencontrent dans l'amour de la patrie. Quelle France nouvelle tout cela nous prépare ! N'écoutons pas ceux qui prétendent que rien ne sera changé après ; non, rien ne pourra désunir ce que la patrie a uni. Et ce discours sur la vertu qui prend aujourd'hui un sens singulier, puis-je mieux le terminer, messieurs, que par ces mots que crie le soldat qui tombe au champ d'honneur, que répète, plus bas et dans les larmes, la femme, mère, épouse, fille, soeur, douloureuse mais fière que l'homme soit mort glorieusement, ces trois mots qui résument, en ce moment, toutes les vertus : Vive la France !

LE RETOUR AUX TRADITIONS CHRÉTIENNES ET À LA CROIX (D'une brochure de M. le chanoine Desgranges *La religion et la guerre*—Limoges, janvier 1915). — Ces hautes pensées patriotiques, que nous venons de voir s'affirmer si généreusement sur les lèvres d'un Etienne Lamy et d'un Maurice Donnay — d'un Maurice Donnay surtout, chantant la vertu et l'abnégation des religieuses et des prêtres !—il va de soi qu'on les retrouve sous la plume des prêtres-écrivains de France.

On n'a pas oublié à Montréal la fierté des revendications patriotiques et si catholiques que, l'an dernier, le chanoine Desgranges faisait entendre à nos auditoires d'ouvriers. Il publie actuellement là-bas des brochurettes, qui s'enlèvent comme des petits pains et se lisent dans les tranchées. Ce que ce chanoine est original et vivant ! En voici une démonstration topique, que je trouve dans l'un de ses opuscules *La religion et la guerre*. On s'était flatté dans un certain monde d'avoir laïcisé la morale. On ne voulait plus de la vieille doctrine du renoncement, de l'abnégation et du sacrifice. On avait relégué la croix aux oubliettes. Du moins, on l'affirmait très haut. Ecoutez, ou plutôt lisez l'écrasante riposte de M. Desgranges :

Pour sauver la patrie bien-aimée, ô vous, les adversaires de la croix, des couvents et des voeux, qu'avez-vous fait du peuple de France ? Etrange retour des choses ! Vous l'avez incorporé dans cette immense communauté, mortifiée et austère à l'égal des plus rudes couvents, qu'est une armée en campagne ! Tout homme valide a revêtu le froc de drap bleu et vit, à cette heure, dans la froide cellule des tranchées. Il est assujetti à la règle d'acier de la discipline militaire et doit pratiquer, jusqu'à la fin des hostilités, les voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. — Voeu de pauvreté ! Même s'il est millionnaire et dispose d'ordinaire d'un palais, il couche sur la dure, comme le Trappiste, subit de longs jeûnes, veille des nuits entières, comme les moines à l'office, endure le froid, la chaleur, la pluie, les fatigues, est soumis aux plus redoutables mortifications que lui imposent ses ennemis pour l'épuiser et ses chefs pour l'aguerrir. — Voeu de chasteté ! Il a dû s'arracher, en quelques heures, à la douce intimité du foyer ; de rigoureux services d'ordre ont empêché sa femme et ses enfants de venir l'embrasser à la gare ; il ne peut recevoir de visites sur les lignes de feu ; même s'il est blessé, on le soignera loin de sa famille dont on juge l'atmosphère amollissante. — Voeu d'obéissance ! Il était hier encore ministre, patron, riche bourgeois, accoutumé aux égards et au bien-être ; devenu aujourd'hui simple territorial, soldat de deuxième classe, il accomplira, sans mot dire, les plus humiliantes corvées comme les missions les plus périlleuses. S'il a commis un oubli ou esquissé

un geste d'impatience, à plus forte raison s'il a été indocile ou négligent, il sera châtié sans pitié; il devra se soumettre en silence à des pénitences cruelles; pour les fautes de quelque importance, il sera même puni de mort! — Jésus demandait leur consentement à ceux qu'il désirait engager à sa suite dans la voie du sacrifice, les portes du cloître ne s'ouvraient qu'aux volontaires; c'est à tous que vous avez dit: " Quittez votre père, votre mère, votre épouse, votre soeur, faites abnégation de tout et portez votre croix ! "

Ainsi chargés, nous ne pouvons plus détacher nos regards du Calvaire! Pauvres petits soldats morts au champ d'honneur, héros obscurs et sublimes, vous êtes tombés en si grand nombre qu'on a dû vous enterrer en hâte dans les tranchées, au bord des routes, sur la lisière des bois. Il a été le plus souvent impossible de vous rendre les honneurs funèbres et même de vous redire, avant de recouvrir de terre votre corps sanglant, un suprême adieu. Mais tout de même, sur vos humbles tombes, on a dressé une croix... avec quelques planches, quelques rameaux de feuillage, les tronçons d'une épée, peu importe ! Peut-être a-t-on rapporté sur quelques tertres nus de vieux Christs relégués dans les combles de nos écoles publiques. Ah! je songe avec émotion à toutes ces croix qu'on avait exilées de partout et qui, revenues par milliers, étendent sur nos chers morts leurs grands bras miséricordieux! Elles leur parlent doucement : " Non, vous n'avez pas été dupes et ce ne sont pas les embusqués qui ont eu raison contre vous. Ce qu'il y a de beau pour l'homme, ce n'est point d'épanouir son égoïsme, de " vivre sa vie ", comme on vous disait, mais de se sacrifier pour les autres à l'exemple de Jésus. Comme lui, vous avez été des rédempteurs. Par votre immolation, vous avez sauvé vos foyers, le sol de France, son prestige qui commençait à s'avilir. Quelques rayons de la gloire divine qui a jailli du Calvaire brilleront à jamais sur vos restes et les rendront sacrés. Et puis nous ne sommes pas seulement l'honneur de vos tombes, mais le signe certain de votre victoire. Le Christ est mort pour vous, comme vous êtes morts pour la France. Il vous a sauvés, comme vous avez sauvé votre pays. Par lui, vous entrez dans l'éternelle gloire !"

Voilà les mots essentiels que murmurent les croix à l'oreille de nos morts. Je vous défie de nous empêcher aujourd'hui de les entendre. Nous ne pouvons nous contenter de votre gloire humaine, de vos cérémonies commémoratives et de vos monuments. Si le Christ ne nous a pas conquis l'immortalité, à quoi peuvent servir à nos héros, dans les charniers où la pourriture les ronge, ces tristes vanités? Elles sont bonnes tout au

plus à flatter l'orgueil des survivants. Renan aurait raison : les morts seraient les véritables vaincus, victimes lamentables de leur sottise tragique, privés à jamais du seul paradis auquel il voulait croire, celui des voluptés terrestres !

Ce que doit être la revanche (Extrait d'une allocution de Mgr Touchet—*La Croix,* 16 décembre 1914). — La guerre qui sévit, si cruelle et si désolante, aura donc eu ce bon effet de tourner les esprits et les coeurs vers Dieu. Cela paraît incontestable, bien qu'il ne faille pas en conclure hâtivement que tous les ennemis de la religion se soient convertis. Mais enfin, il est permis d'espérer, en France surtout, des jours meilleurs. Apportera-t-elle, cette terrible guerre, à la France la revanche après laquelle soupiraient depuis quarante-cinq ans bientôt tant de bons Français ? On voudrait en être absolument certain. Il semble bien, à tout le moins, qu'on y compte, au pays de nos aïeux,avec une patriotique et inébranlable confiance. Mais cette revanche, que doit-elle être ? Dans une allocution, qu'il prononçait naguère en faveur de l'aide aux soldats, Mgr Touchet l'a admirablement exposé :

Considérez ce qu'ils [1] nous promettent : la revanche ! La revanche, je suis porté à penser que ceux-là seuls sentiront tout le mordant, tout le poignant de ce mot, qui ont passé par les écroulements de 1870. La revanche, qu'est-ce ? Serait-ce un rendu pour un prêté ? Un oeil pour un oeil ? Une dent pour une dent ? Serait-ce la réédition, par *nous*, des exécrables attentats perpétrés par *eux !* Si c'est cela, pas de revanche possible !

Allez donc trouver un officier français qui commandera de brûler les cinq nefs de Cologne, ou le porche de Saint-Sébal de Nuremberg, sans raison de guerre, pour le plaisir, par besoin de détruire, par rage de faire pleurer la beauté d'un pays, la beauté de la terre en la mutilant. Même, par désir de venger Louvain, Malines, Reims, allez trouver, chez nous, cet officier-là ! Est-ce que son cerveau le lui permettrait ? Allez donc trouver

---

[1] Les soldats qu'il s'agit de secourir.

un officier français qui place, en avant de son régiment ou de sa compagnie, des vieillards, des enfants, des femmes, des mères avec leurs petits dans les bras, de vieux prêtres, des mineurs sortant noirs de leurs puits, afin que l'ennemi n'ose pas tirer, ou que, s'il tire, lui-même soit protégé d'autant !

Allez donc décider un officier français à cambrioler une collection privée, dans un château abandonné ! Il regardera ses mains, qui sont nettes ; ses épaulettes d'argent ou d'or, qui sont claires ; la lame de son épée, qui luit ; la croix, qui lui scintille du côté du coeur. Et il vous répondra : " Je ne salirai ni mes mains, ni mes épaulettes, ni ma lame ! Je ne tacherai pas la pourpre de mon ruban du sang des vieillards, des femmes, des petits enfants, des vieux prêtres ! Laissons ces monstruosités aux barbares, et qu'elles retombent sur leur front, maudit par les hommes et Dieu, en pluie de feu et en torrents de honte. Ni moi ni mes hommes ne faisons ces choses-là ! "

Et vous, comme moi, quelle que soit notre horreur des forfaits de ces Vandales, nous crierons " bravo ! " à l'officier français. La revanche, voyez-vous, ne se ramasse pas dans la boue infecte. La revanche se cueille dans l'azur, l'azur lumineux et très pur. La revanche ! C'est la victoire retraversant sur ses larges ailes embrasées nos horizons désertés par elle depuis Coulmiers ! La revanche ! Ce sont les peuples de l'univers nous reprenant en respect et proclamant que la France, déclarée finie, pourrie, par des plumes tudesques et autres, est une fière nation ! La revanche ! Ce sont nos drapeaux troués de balles, rouges de sang, se soulevant sur les souffles d'épopée de Bouvines et d'Austerlitz ! La revanche ! Ce sont les bâtons de nos vieux maréchaux retrouvés par Joffre et quelque autre, par delà le Rhin, où ils furent un temps perdu, indiquant de leur pointe d'or à nos armées, qui les savent au surplus bien, les routes de Dresde, de Munich, de Vienne et de Berlin ! La revanche ! C'est — mes lèvres, en vérité, tremblent à l'expression de cet espoir — la revanche, c'est l'Alsace-Lorraine reconquise, Strasbourg et Metz pavoisées des couleurs de France, la servitude de quarante ans et plus volant en éclats, le Rhin de nouveau dans notre verre et la cocarde noire des Alsaciennes changée en cocarde tricolore ! La voilà, la revanche auguste, celle que nous voulons, celle que nous aurons, par la justice de Dieu, la grâce de Marie, la protection de Jeanne et la bravoure de notre armée !

LE CENTENAIRE DU TRAITÉ DE GAND (Lettre de Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec—*Action So-*

ciale, 8 février 1915).—Or, pendant qu'on se bat ainsi en Europe, en Amérique, et notamment en Canada, nous jouissons du bienfait de la paix. Non pas certes que nous ne subissions, dans une part assez large, les contre-coups de ce fléau de la guerre qui décime et accable les nations du vieux monde. Mais encore est-il que nous sommes loin d'être éprouvés comme on l'est là-bas. Un anniversaire, qui vient de se célébrer, nous a permis d'en remercier Dieu d'une façon publique et solennelle. Il y a eu cent ans le 15 février qu'arrivait à Washington l'annonce officielle du traité de Gand, signé le 24 décembre 1814, qui mettait fin à la guerre de1812 entre les Etats-Unis et l'empire britannique. Un comité s'est formé il y a quelques mois pour célébrer, le 15 février 1915, ce centenaire de la paix. On avait demandé à toutes les églises de rendre grâce à Dieu. Nos évêques ont volontiers commandé des prières publiques, pour cet objet, pour le dimanche 14 février. Ce qui a été fait. A la cathédrale de Montréal, par exemple, Mgr Gauthier, évêque auxiliaire et curé, a lu au prône une lettre de Mgr l'archevêque Bruchési sur le sujet, et, à la fin de la messe, Sa Grandeur Mgr l'archevêque a lui-même entonné le *Te Deum* et chanté l'oraison de l'action de grâce. De la belle lettre que notre vénéré cardinal canadien, Mgr Bégin, archevêque de Québec, a adressée à son peuple à cette occasion, voici la partie substantielle :

Grâce à notre éloignement du théâtre de l'affreuse guerre qui, depuis bientôt six mois, ensanglante et ruine la vieille Europe, et dont pourtant l'écho douloureux retentit chez nous et nous remplit de tristesse et d'alarmes, nous jouissons au Canada d'une tranquillité et d'une prospérité relatives. Cette faveur inestimable, nous la devons avant tout à la miséricorde divine qui nous a préservés jusqu'ici, et continuera, nous l'espérons, à nous préserver de tout conflit à main armée avec le seul pays qui avoisine le nôtre, la florissante République Américaine.

Le traité de paix qui fut signé à Gand en Belgique, la veille de Noël

1814, mais ne put être communiqué à Washington que le 15 février suivant (1815), pour obtenir le surlendemain sa ratification définitive, mettait fin, comme vous le savez, à deux années d'hostilités, dont le Canada fut le principal théâtre, entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Nos compatriotes franco-canadiens, prêtant main forte aux troupes régulières, s'y étaient signalés par des faits d'armes glorieux, notamment la brillante victoire de Châteauguay.

Depuis cette date mémorable, il s'est écoulé tout un siècle, durant lequel, malgré des insurrections intestines dont nos pays respectifs ont été, de part et d'autre, les victimes et les témoins attristés, nous avons continuellement vécu en paix avec nos voisins. Ce n'est pas que, dans le cours de ce long siècle, les occasions de conflit, suscitées par l'opposition des intérêts et la délimitation de nos territoires, aient fait défaut. Mais, grâce à Dieu, et quoi qu'on doive penser de la répartition des compensations, on a toujours, pourvu que l'honneur fût sauf, préféré la conciliation à l'arbitrage des armes. Et, chose remarquable, cet heureux résultat n'est pas dû au militarisme. Ce ne sont ni les soldats ni les forteresses qui ont gardé notre frontière interminable de 3,840 milles qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique. L'ancien axiome latin *si vis pacem, para bellum* trouve donc ici un salutaire démenti, car la paix dont nous allons célébrer le centenaire n'est pas ce qu'on est convenu d'appeler une "paix armée", paix trompeuse presque aussi ruineuse que l'état de guerre, qui en est le plus souvent, comme nous le voyons aujourd'hui, le fatal aboutissement.

Qu'est-ce donc qui nous a ainsi préservés des affres et des misères de la guerre ? C'est l'esprit de Dieu qui inspire aux âmes de bonne volonté le respect du bien d'autrui, la déférence pour les droits réciproques, et cette commune charité qui doit animer les peuples qui jouissent des bienfaits de la civilisation chrétienne. Nous avons donc raison de chanter avec le psalmiste: *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam* (Ps. 126). C'est à ce Dieu tout puissant qui tient dans ses mains les coeurs des hommes et les dirige, au gré de sa sagesse, vers les fins déterminées par sa volonté suprême, c'est à lui que nous devons le tribut de notre louange et de notre reconnaissance.

Mais nous ne saurions nous borner à une manifestation tout extérieure et passagère. Le bienfait de la paix dont nous jouissons est tellement précieux qu'il mérite de notre part autre chose que l'expression d'une stérile reconnaissance. Le Divin Rédempteur, qui se glorifie du titre de prince de la paix, s'appelle aussi le souverain juge qui récompense

les bons et punit les méchants. La guerre! voilà le plus terrible des fléaux dont il châtie les peuples prévaricateurs. Or, une nation comme telle n'ayant qu'une existence terrestre doit recevoir ici-bas, et non dans une autre vie qu'elle ne connaîtra pas, le prix de ses mérites ou le châtiment de sa perversité. Gardons-nous donc d'encourir la colère du juste juge. Faisons notre examen de conscience et demandons-nous si, comme peuple, nous sommes fidèles à nos devoirs envers Dieu, envers l'Eglise et envers nos frères. Et comme les fautes individuelles, en se multipliant, affectent et corrompent la société dont les hommes sont les éléments constitutifs, veillons à l'intégrité et à la sainteté de la famille, qui est la société primordiale, le germe de la nation. Que les devoirs réciproques des parents et des enfants y soient fidèlement observés; que l'inviolabilité de l'union conjugale y soit religieusement respectée; que le fléau de l'intempérance soit réprimé parmi nous, de crainte qu'il ne devienne un vice national qui nous entraîne à la dégénérescence et à la ruine; que le repos du dimanche soit rigoureusement gardé, surtout par ceux qui disposent du travail des classes laborieuses! Comment, en effet, pourrions-nous attendre du Seigneur le bienfait d'une paix et d'une prospérité durables, si nous refusions au Souverain Maître l'hommage qui lui est dû? Et surtout, que les saints noms de Dieu, de la bienheureuse Vierge et des Saints soient toujours et en tout lieu l'objet de notre vénération; car le plus sûr moyen d'attirer sur notre pays la vengeance divine, c'est d'outrager par le blasphème, qui est une injure directe et personnelle, le nom du Dieu trois fois saint, de Marie, sa mère, et des serviteurs qu'il a honorés de la gloire du ciel.

La question des écoles en Ontario (Lettre de Mgr Gosselin, recteur de l'Université Laval, à M. A.-A. Charron, président de l'Association canadienne-française de l'Ontario — 16 janvier 1915. — Discours de l'honorable Sir Lomer Gouin, à la Chambre de Québec—11 janvier 1915. — Motion Bullock-Finnie, à la Chambre de Québec—13 janvier 1915. — Notes du *Star* et du *Casket*). — Si nous sommes en paix avec nos voisins d'outre quarante-cinquième depuis cent ans et s'il convient de s'en réjouir et d'en remercier Dieu, la question se pourrait poser d'autre part de savoir si nous ne sommes pas

sur le pied de guerre avec les Ontariens de langue anglaise. D'après le ton de quelques-uns de leurs journaux,on dirait que nous sommes à la veille d'une guerre civile. Et pourtant, que leur demandons-nous pour nos frères ontariens de langue française autre chose que la reconnaissance de nos droits naturels, les droits de notre langue et de notre parler? Nous citions, dans notre dernière chronique, l'allocution si courte, si nette et si digne, de Mgr Bruchési, au Monument National, et la très belle lettre de Son Eminence le cardinal Bégin. Voici quelques autres documents que nous tenons à conserver dans nos pages pour l'histoire.

C'est d'abord la lettre de Mgr le recteur de notre Université Laval au président de l'Association canadienne-francaise de l'éducation en Ontario.

Monsieur le président,

La lettre, tout à la fois si forte et si pondérée, que Son Eminence le cardinal Bégin vient d'adresser à Mgr l'archevêque de Montréal, au sujet de la question des écoles dans l'Ontario, a été accueillie dans tout le Canada français avec une satisfaction et une fierté bien légitimes.

Ces nobles paroles sont une revendication calme et juste des droits imprescriptibles que nous garantissent non seulement la nature et le bon sens, mais encore l'usage et la constitution interprétée dans l'esprit même qui l'a dictée. C'est aussi, pour nos compatriotes de là-bas, avec une approbation sans équivoque, un appui et un encouragement dans cette lutte suprême, où ils cherchent non pas seulement à défendre leur langue, mais encore à protéger leur foi dont cette langue est le véhicule, l'interprète et la gardienne.

Avec tous ceux que les lois de la justice et du *fair play* ne laissent pas indifférents, avec tous les vrais Canadiens, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise, l'Université Laval a éprouvé une joie sincère à l'apparition de ce document qui restera comme l'une des plus belles pages de notre histoire.

Chancelier de notre université, l'Eminentissime cardinal-archevêque de Québec a exprimé, d'une façon magistrale, des idées et des sentiments

qui sont, nous sommes heureux de le déclarer ici, les idées et les sentiments de l'Université Laval elle-même ; et celle-ci reste dans son rôle et croit même remplir un devoir en faisant publiquement siennes ces paroles d'or qui viennent de tomber des lèvres de son chef vénéré.

Par son âge et par sa position, par sa charte comme par ses fonctions, l'Université Laval se trouve à la tête de l'enseignement français au Canada. Fille du séminaire de Québec, auquel, dès les premiers temps, les gouverneurs anglais laissèrent toute liberté, cette institution a été créée pour maintenir sans doute et sauvegarder en ce pays la religion catholique, mais aussi pour perpétuer parmi nous les lettres françaises et pour étendre sur toute la race le rayonnement de leur influence.

Sa Majesté la reine Victoria, de très illustre mémoire, par l'octroi d'une charte généreuse, a constitué notre Université la première et l'officielle gardienne de cette culture française où tout Canadien de sang français trouve l'aliment de sa vie morale, culture à laquelle nous tenons par tous les liens de notre pensée et par toutes les fibres de notre coeur. De par sa charte, l'Université Laval n'est pas même obligée de faire, dans ses leçons, une part à la langue anglaise. Et pourtant, avec une largeur d'esprit et un sens pratique qu'on nous permettra de rappeler ici, elle a voulu, d'accord avec tous ses collèges classiques affiliés, que ces mêmes institutions fussent bilingues, et qu'aucun élève ne pût être admis aux honneurs du baccalauréat sans justifier d'une connaissance suffisante de l'anglais.

C'est le propre des peuples civilisés de rechercher, dans le contact des autres races et dans une certaine réciprocité de langage, un échange de connaissances utiles et de lumières bienfaisantes. Notre Université française n'a pas cru s'amoindrir en favorisant chez elle l'étude de l'anglais ; et les races de langue anglaise n'ont rien, croyons-nous, à redouter du voisinage et des progrès d'une langue que parle leur propre souverain et que les esprits les plus cultivés du monde se font gloire de connaître.

Au reste, les directeurs de l'Université Laval, conformément aux règles d'une saine pédagogie, veulent que l'enfant apprenne d'abord sa langue maternelle, et que la formation de son esprit s'accomplisse par des méthodes et avec des maîtres qui soient ceux de sa race et de sa langue. Toute autre façon d'agir serait, à leurs yeux, non seulement une injustice, vis-à-vis des familles, mais encore une discipline scolaire infructueuse et erronée.

C'est pourquoi, avec tous les esprits impartiaux, l'Université Laval regrette la situation déplorable faite, depuis quelques années, aux écoles canadiennes-françaises d'Ontario. Et c'est pourquoi aussi, elle ose joindre

sa voix à celles qui s'élèvent de toutes parts en faveur de la minorité ontarienne opprimée.

Dans cette lutte pour le droit et pour la langue, l'Université Laval tient à assurer les vaillants champions d'une si belle et si noble cause de ses profondes sympathies. Et à ce témoignage d'approbation et d'encouragement elle joint l'expression de ses voeux les plus sincères pour qu'un nouveau règlement, basé sur la justice et l'équité, vienne au plus tôt rétablir l'harmonie entre des races diverses, faites pour s'entendre et destinées à jouir des mêmes droits et de la même liberté.

L'Université Laval,

Par le recteur,

Québec, 16 janvier 1915. Amédée Gosselin, ptre, p. a.

Ces voix autorisées sont bien éloquentes. D'autres encore, non moins autorisées et non moins éloquentes, se sont fait entendre récemment, celle de l'honorable Sir Lomer Gouin, premier ministre de Québec, par exemple, qui a su trouver, elle aussi, des accents aussi touchants que pondérés et mesurés. C'est le 11 janvier 1915, à l'ouverture de la session, que l'honorable ministre s'est ainsi exprimé :

Cette terrible guerre (²) aura eu pour nous, par certains côtés, d'heureux résultats en ce qu'elle a fait la population du Canada plus une que jamais. Me sera-t-il cependant permis de dire ici combien nous regrettons qu'une malheureuse division chez nos frères de la province voisine empêche que cette union soit parfaite ? Pendant qu'en Europe, Anglais et Français luttent à l'envi pour le triomphe de la justice, pendant que sur les champs de bataille, Français et Anglais versent généreusement leur sang pour qu'il n'y ait plus autour d'eux d'opprimés et que la paix soit assurée aux générations de demain,pourquoi faut-il que leurs frères de l'Ontario se divisent sur l'opportunité d'enseigner aux enfants d'une minorité la langue des découvreurs de ce pays et qui est aussi celle d'un peuple pour lequel l'Empire joue en ce moment le sort de ses flottes, de ses ar-

(²) La guerre d'Europe.

mées, de ses colonies, de sa vie nationale ! Loin de moi la pensée de m'interposer entre le gouvernement et la minorité de la province voisine, et Dieu me garde de prononcer une seule parole qui pourrait ajouter à la division que nous déplorons ; mais je ne puis oublier que ce sont les Canadiens anglais de l'Ontario et les Canadiens français de Québec qui ont d'accord fondé l'édifice puissant qu'est le Dominion. Qui voudrait prétendre qu'il n'a pas été dans leur esprit " de donner aux deux races des droits égaux en matière de langue, de religion, de propriété et relativement à la personne ", ainsi que le disait Sir John A. MacDonald en 1890, et qui pourrait prétendre que ce ne soit pas en s'inspirant de tels sentiments que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a été rédigé par les Pères de la Confédération? Grâce à Dieu, nous avons toujours vécu ici dans l'harmonie et dans la paix. Il n'y a jamais eu dans la province de Québec d'oppresseurs ni d'opprimés, et je connais assez le coeur de notre population pour déclarer qu'il n'y en aura jamais. Mais, s'il arrivait un jour que la minorité eût à se plaindre des traitements de la majorité, qui pourrait s'étonner que l'Ontario fit entendre sa voix pour demander justice à l'égard des siens? C'est animé de ce sentiment, monsieur l'orateur,que je veux, avant de reprendre mon siège, adresser, au nom de toute la population de Québec, des Canadiens anglais, écossais et irlandais, comme des Canadiens français, un appel au gouvernement et à la majorité de la province d'Ontario. Au nom de la justice et de la générosité dont l'Angleterre a donné tant de preuves et qui ne peuvent manquer d'animer tout citoyen véritablement britannique, comme au nom des luttes qu'ont soutenues nos pères pour ouvrir à la civilisation les riches domaines qui sont notre patrimoine commun, je demande qu'on fasse justice à la minorité française de l'Ontario et même qu'on soit généreux envers elle ! Au nom des sublimes expressions qu'il a données à la pensée humaine, je demande, pour le verbe français, le droit de résonner aux lèvres des écoliers d'Ontario qui veulent l'apprendre et le parler !

A deux jours de là, deux députés de langue anglaise et de religion protestante, M. Bullock, député de Shefford, et M. Finnie, député de Montréal-St-Laurent, proposaient au Parlement la motion suivante, qui fut adoptée à l'unanimité par la Chambre :

Sans déroger aux principes de l'autonomie provinciale, et sans vouloir en aucune façon intervenir dans les affaires des autres provinces de la Confédération, cette Chambre constate avec regret les divisions qui semblent exister parmi la population de la province de l'Ontario au sujet de la question des écoles bilingues, et croit qu'il est de l'intérêt du Dominion en général que toutes les questions de ce genre soient envisagées à un point de vue large, généreux et patriotique, se rappelant toujours que l'un des principes fondamentaux dans tout l'empire est le respect des droits et des privilèges des minorités.

Et, puisque nous sommes en voie d'enregistrer des documents que l'historien de l'avenir aimera à retrouver facilement, citons encore cette note du *Star* de Montréal (13 janvier), et cette autre du Dr Phelan, dans le *Casket* d'Antigonish (*Action Sociale,* 2 février), qui sont pleines de sens et prouvent que les bons Anglais ne sont pas tous des fanatiques et des esprits étroits.

Du *Star* :

Lorsque le premier ministre de Québec, prenant la parole aux applaudissements de toute la législature, et se faisant l'écho du vigoureux et touchant appel du cardinal Bégin, prie la majorité anglaise de l'Ontario d'agir avec plus de bienveillance envers ses frères d'origine française, il se produit un état de choses sur lequel nos compatriotes de l'Ontario ne peuvent fermer les yeux. Nous avons fréquemment insisté, dans ces colonnes, auprès de la population d'Ontario, sur la sagesse hautement patriotique — sans parler de la politique historique de conciliation et de tolérance de l'Angleterre — de faire preuve d'un esprit de générosité et de bon vouloir envers les Canadiens français qui leur ont fait l'honneur de venir s'établir dans cette section du Dominion. Nous avons toujours été convaincu que le moindre effort pour écarter la gracieuse et riche langue de la France comme l'un des idiomes nationaux de ce Dominion bilingue était une faute politique, un coup porté à la confraternité et *une violation flagrante du pacte sur lequel ce pays a été fondé.*

On ne nie pas, concédons-le, que le peuple d'Ontario possède légalement le droit de limitér l'enseignement du français dans ses écoles, mais

on peut se demander s'il a moralement le droit d'agir ainsi. Les clauses de l'Acte de l'Amérique du Nord relatives à l'éducation ont été établies pour servir de compromis entre *les majorités* du Haut et du Bas-Canada, afin que *les minorités* qui les représentaient dans les autres provinces pussent jouir de l'autonomie de l'enseignement. En deux mots, la minorité catholique de l'Ontario et la minorité protestante du Québec devaient avoir, pour l'instruction de leurs enfants, le genre d'écoles qu'elles pourraient désirer.

C'était là l'esprit qui dominait l'arrangement. Il n'était pas fait une mention spéciale de la langue parce que, dans le temps, cette question était d'importance secondaire. Il n'y avait que peu de Canadiens français dans l'Ontario, et la majorité française de Québec ne rêvait pas et n'avait jamais rêvé un instant d'intervenir en aucune façon dans l'administration des écoles de la minorité anglaise. Mais le marché établi par l'Acte de l'Amérique du Nord était, sans contredit, un pacte entre les Français de Québec et les Anglais de l'Ontario, et l'*on peut l'interpréter comme s'appliquant aussi bien à la langue qu'à la religion.*

Toutefois, nous avons maintenant dépassé ce point. Aujourd'hui, dans l'Ontario, on impose à une langue des entraves dont on n'oserait pas charger une religion. Le but que nous nous proposons, en écrivant cet article, est de représenter à nos compatriotes canadiens-anglais des provinces dans lesquelles ils forment une majorité combien la situation est grave lorsque la majorité française de Québec, par la bouche de ses chefs politiques et religieux, s'empare ainsi de la question. Le temps est mal choisi pour introduire la zizanie parmi notre population. Aujourd'hui, nos soldats volontaires obéissent aux commandements qui leur sont donnés dans les deux langues. *Les Canadiens français se sont loyalement enrôlés pour la défense du drapeau*, tout-à-fait en proportion du chiffre de leur population, car, si l'on veut être juste, on ne doit tenir compte que des Canadiens de naissance enrôlés. Rien ne prouve d'une façon plus évidente que le français appris sur les genoux d'une mère n'engendre pas la déloyauté au drapeau à l'ombre duquel nous vivons tous et qui flotte aujourd'hui sur les tranchées d'où nos troupes repoussent énergiquement les insolents violateurs du sol de France.

Ce qu'il nous faut surtout en ce pays, c'est l'harmonie, la confiance partagée et une respectueuse admiration mutuelle pour nos traditions, les dieux de nos foyers et nos chers privilèges. L'Ontario vient de choisir un premier ministre. Comment pourrait-il plus dignement inaugurer son ré-

gime qu'en abandonnant cette politique d'oppression, si directement en contradiction avec les principes britanniques et si nuisible au maintien de cette parfaite entente entre les deux sections principales de notre population, de laquelle dépendent la paix et la tranquillité futures de notre Dominion ?

Du *Casket* :

Le récent discours de Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et la lettre, approbative de ce discours, de Son Eminence le cardinal Bégin, ont attiré grandement l'attention sur le traitement déloyal infligé à la minorité franco-canadienne dans les écoles de l'Ontario. Nous voyons avec plaisir qu'à l'unanimité l'Assemblée Législative, à Québec, a adopté une résolution, de ton très modéré et courtois, et qui ressemble plutôt à une pétition, sur le même sujet. Cette résolution, présentée par un député anglais, M. Bullock, a été secondée par un député anglais, M. le docteur Finnie. Ce fait est très intéressant, car il montre que les députés anglais à la Législature de Québec ont compris que la minorité anglophone de Québec n'a aucun sujet de se plaindre, alors que le cas est tout différent pour la minorité francophone de l'Ontario. Nous remarquons aussi que le *Daily Star*, de Montréal, a publié un remarquable article éditorial, où il prie le gouvernement ontarien de réexaminer les règlements restrictifs et injustes qu'il a promulgués récemment.

Elle grossit comme la marée montante, la foule de ceux qui, épris de civilisation, de sens commun et d'une conception équitable des vrais principes de gouvernement, sont avec la minorité ontarienne. Cette minorité devra attendre et lutter, mais l'issue n'est pas douteuse. L'injuste règlement 17 ne peut subsister longtemps, non seulement parce qu'il est injuste, mais aussi parce que la politique dont il s'inspire a été rejetée, devant le développement de la science du gouvernement, partout ailleurs dans l'empire britannique, en Angleterre, au Pays de Galles, en Irlande, en Ecosse, dans l'Union du Sud-Africain, dans l'Ile de Malte et aux Indes. Ceux qui ont le plus à faire, et ceux qui ont le plus fait, pour le développement des institutions libres dans cet empire, ne croient plus à la nécessité d'une langue unique et commune pour tous les sujets britanniques. Instruits par les folles erreurs du passé, les hommes d'Etat, non seulement de l'empire, mais des autres pays, s'aperçoivent que c'est chimère de vouloir im-

poser l'unité de langage, même si cette unité était désirable en soi, par une législation coercitive. Par malheur pour la minorité ontarienne, l'Ontario ne veut pas démordre d'une coutume désuète et mauvaise. Evidemment, il existe dans cette province un élément très puissant qui, à cause de ses préjugés trop tenaces, est inaccessible à tous les arguments. Mais si de tels éléments, dans les Etats modernes, peuvent encore lutter à rebours, qu'ils ne comptent pas plus longtemps sur une période indéfinie de succès pour leur opposition au progrès des idées saines qui président à un bon gouvernement et aux droits des bons citoyens. La minorité ontarienne saura bien l'emporter.

C'est avec bonheur, vraiment, que nous enregistrons, à la suite des protestations de nos chefs les plus autorisés, les déclarations de ceux de nos compatriotes de langue anglaise et de religion protestante qui ont le bon sens de se mettre au vrai point de vue. Il n'est pas question pour nous, personne ne le prétend ni ne le désire, d'imposer le français à qui que ce soit, en Ontario ou ailleurs. Nous voulons simplement qu'on n'étouffe pas sur les lèvres de nos enfants les mots de France. Comme l'a dit si éloquemment et si fièrement Sir Lomer Gouin : " Au nom des sublimes expressions qu'il a données à la pensée humaine, nous demandons, pour le verbe français, le droit de résonner aux lèvres des écoliers d'Ontario qui veulent l'apprendre et le parler. " C'est tout. Rien de plus, mais rien de moins ! D'ailleurs, la lutte que l'on fait au français sera vaine. Nous avons pour nous la force du sang et des maternités fécondes, contre laquelle rien ne saurait prévaloir. D'un point de vue spécial, on peut même dire que cette lutte nous sera profitable ; car on aime davantage les causes pour lesquelles on souffre. L'histoire dira que la lutte nous aura retrempés dans l'amour de notre langue comme dans celui de notre foi.

Elie-J. AUCLAIR,
Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA NORMALIENNE EN PHILOSOPHIE ET AUX SOURCES DE LA PEDAGOGIE, par M. l'abbé Silvio Corbeil, principal de l'Ecole Normale de Hull. — Chez les Sourds-Muets, à Montréal, 1914.

Depuis quelques années on écrivait en France des *Eléments de psychologie pédagogique;* on publiait des *Leçons de psychologie appliquée à l'éducation*, et que sais-je ? Bref, on voulait donner aux instituteurs et aux institutrices une culture plus générale. Dans ce but, on mit en honneur les études philosophiques élémentaires, parce qu'elles sont particulièrement propres à élever l'esprit, et surtout parce qu'elles fournissent les connaissances théoriques solides dont on a besoin pour mieux comprendre la raison des règles pratiques en éducation.

M. l'abbé Corbeil, qui a pris à coeur la formation de ses *normaliennes*, ne se contente pas de les conduire en *Belles-Lettres*, il entend les faire remonter jusqu'aux sources vives de la *Pédagogie*.

C'est pourquoi il a cru bon, non seulement de leur donner un cours de psychologie, mais encore de les initier à la philosophie générale. Et nous croyons qu'il a eu raison. Appartenant au personnel même des écoles normales, il sait mieux que bien d'autres ce qui manque à son auditoire et comment on peut atteindre l'esprit de ces jeunes filles qui ont besoin de connaître les lois de la logique et les principes généraux de la métaphysique, tout comme elles ont besoin de pénétrer le jeu de nos facultés intellectuelles et morales, et de tendre à l'idéal vers lequel est ordonnée toute éducation véritable.

Personne n'accusera M. l'abbé Corbeil de manquer d'originalité dans l'exposition, la disposition et l'ordonnance des leçons qu'il publie. Il a divisé toute sa matière en cinq chapitres dont voici les titres : *La logique, Notions d'ontologie, Notions de cosmologie, Notions de théologie naturelle, Notions de psychologie.* Ne vous alarmez pas trop si vous ne trouvez rien dans cette nomenclature qui vous indique que l'auteur s'est préoccupé de la morale. Le chapitre de la psychologie se sous-divise en huit questions où il fait entrer la discussion des principaux problêmes de

philosophie morale dont la solution importe le plus aux futurs instituteurs et institutrices.

Mais c'est surtout dans l'exposition que le caractère personnel de l'auteur apparaît. On reconnaît le professeur original qui donne son cours et le public. Il s'efforce d'être clair toujours et il y réussit généralement. Au fur et à mesure que se présentent les applications pédagogiques, il les tire des lois de la philosophie qu'il a exposées. Ainsi, par exemple, M. l'abbé Corbeil vient-il à parler de la théorie des idées claires, immédiatement il fait remarquer (page 18) que c'est par l'attention que l'esprit humain parvient à se faire des idées claires, que la maîtresse doit éveiller au plus tôt chez ses élèves l'attention volontaire et intense, et il donne les règles pour atteindre ce but. Puissent tous les maîtres les mettre en pratique, et développer chez les élèves le sens de l'observation. Il y en a tant qui passent dans la vie les yeux ouverts, et qui ne voient rien !

M. l'abbé Corbeil suit toujours le même procédé. Après l'énoncé des principes philosophiques, il indique, chemin faisant, les préceptes de la pédagogie technique, qui s'appuient sur tel ou tel principe. D'aucuns auraient voulu peut-être trouver ensemble les données pédagogiques, afin de pouvoir les consulter plus facilement. Qu'ils ne murmurent pas trop vite contre l'auteur. Il a tout prévu ; et, dans un premier appendice, ils verront dans un beau tableau synoptique toutes les notions de pédagogie contenues dans le manuel.

Le livre de M. l'abbé Corbeil se présente comme un type à part auquel on doit faire bon accueil. C'est un cours composé tout exprès pour les écoles normales. Les élèves y trouveront un enseignement véritable et de la philosophie et de la pédagogie. Ajoutons que ni l'une ni l'autre ne font abstraction de la religion, comme il arrive hélas ! dans de bons livres analogues, publiés au-delà des mers. M. l'abbé Corbeil reconnaît que le flambeau de la saine philosophie — qui est sans contredit la raison — a besoin de " s'assurer contre le vacillement et la débilité de ses lumières naturelles en interrogeant docilement la foi " (page 9). Il n'oublie pas surtout que la morale est inséparable de la religion, qu'elle a son fondement dans la religion et que la religion elle-même a ses racines dans la nature de l'âme et dans la nature de Dieu. P. P.

* * *

PIERRE DE RONSARD, par Pierre Villey. In-12, de 313 pp. Prix: 1 fr. 50. — Paris, Plon, 1913. — *Bibliothèque française, XVIe siècle.*

" Depuis 1630, pendant deux siècles, pas une édition n'a été donnée des oeuvres de Ronsard, tandis que dix-sept éditions s'étaient succédé de 1560 à 1630... Ainsi s'explique ce déconcertant paradoxe que le promoteur du classicisme en France a été honni de tous les grands écrivains classiques (Cf. Boileau et La Bruyère)... Chose singulière, c'est par les ennemis du classicisme que Ronsard a été vengé de ce long mépris (Cf. Sainte-Beuve)... Ronsard a eu cette destinée étrange d'être totalement oublié tant que sa doctrine littéraire a triomphé, pour reparaître à la gloire précisément le jour où elle était définitivement rejetée. "

A lire ces lignes, qui terminent la compilation de M. Villey, on croirait que Ronsard a été un vrai et pur classique, qu' " il n'était pas du tout un romantique avant la lettre ". Mais alors comment expliquer à son égard ce mépris des classiques, cet engouement des romantiques ? Ne serait-ce pas parce que, si la doctrine de Ronsard le rapproche du XVIIe siècle, sa pratique ressemble beaucoup à celle des poètes de notre XIXe? Là, nous semble-t-il, est la solution de l'apparente antinomie. De fait, s'il y a beaucoup d'esprit classique dans les *Discours* de Ronsard et dans ses oeuvres en prose, ses *Odes* et ses *Hymnes* sont saturés d'esprit romantique.

Nous aurions aimé que M. Villey discutât cette solution. Il se borne trop à nous faire suivre l'évolution de l'art de Ronsard, sans en apprécier la valeur ni la portée. Comment même peut-il laisser paraître la moindre sympathie pour le personnage à double face qui lutte contre les protestants et en même temps publie ses poésies les plus lascives? Pourquoi citer les vers impudents de la page 253? Comment soutenir avec sérieux que "ses raisons sont des sentiments, les sentiments qui ont fait rejeter le protestantisme par les Français d'alors (242-3)"? Comment enfin oser dire, à propos des sonnets à Marie, que "si la morale y a perdu, les lettres françaises y ont gagné (124) ", comme si le dommage de la morale ne retentissait pas sur la littérature elle-même ?

De pareils jugements gâtent une oeuvre où la suite des efforts de Ronsard est si bien mise en relief. Et les fadeurs qu'on y cite du poète ne sont pas de nature à corriger l'impression. E. C.

* * *

MADAME DE SEVIGNE, par Madame Duclaux. 1 vol. in-8. *Bibliothèque française.* Prix: 1 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

En laissant, comme elle le disait, *trotter sa plume la bride sur le cou,* Mme de Sévigné s'est placée au premier rang des écrivains français. Ce jugement de Sainte-Beuve s'accorde avec le sentiment de Michelet, qui considère les lettres de la " divine marquise " comme une des manifestations les plus caractéristiques de la langue fluide et lumineuse qui succéda à la langue un peu lourde et pédante du seizième siècle. Ces constatations intéressantes apparaissent avec évidence dans la belle monographie que Madame Duclaux a consacrée à Madame de Sévigné, dans la collection de la *Bibliothèque française.* Les textes, mis en lumière avec un discernement parfait, sont très représentatifs des diverses phases de la vie de l'illustre épistolière. Eclairés d'un commentaire précis, contrôlés aux sources les plus pures de la critique, entourés de détails et d'anecdotes qui ne laissent aucun point obscur, ils forment un tout vivant, une reconstitution suggestive à souhait.

* * *

LE CRIME RITUEL CHEZ LES JUIFS, par Albert Monniot. *Préface d'Edouard Drumont.* 1 vol. in-12 de 360 pages. Prix: 3 fr. 50. — Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

Voilà un livre qui va soulever de violentes colères et provoquer d'âpres discussions, car il pose et résout un problème dont il semble que la discussion soit interdite.

Dans toute l'Europe, depuis cinquante ans, de rudes combats de plume se sont livrés autour de cette question, débats toujours plus ardents au fur et à mesure que se renouvellent ces crimes rituels dont l'atrocité et et la sauvagerie révoltent la conscience humaine. Mais souvent les livres sur la matière ont été étouffés mystérieusement dès leur apparition, et il en résulte de l'hésitation dans l'appréciation des mieux intentionnés.

Albert Monniot a voulu dégager une certitude de l'enseignement des textes et des faits, et c'est une documentation formidable, au service d'une implacable dialectique, qu'il offre aujourd'hui aux hommes de bonne foi dans sa nouvelle oeuvre *Le crime rituel chez les Juifs.*

La combativité connue du polémiste, si elle ne s'est pas complètement effacée, a du moins cédé le pas ici à la sagacité et à la précision de l'historien. Si les "avocats d'Israël" sont durement malmenés, c'est à coups d'arguments ; si les conclusions sont terribles, elles sont imposées par d'irréfutables démonstrations.

Bourré de faits et de preuves touchant une question sur laquelle aujourd'hui chacun doit se faire une opinion, ce livre consciencieux ne saurait s'analyser. On ne peut que répéter ce que dit Edouard Drumont dans la préface : " *Le crime rituel chez les Juifs* s'intercalera dans toutes les bibliothèques, comme un complément nécessaire, entre les volumes de *La France Juive*. Je lui souhaite le même retentissement. "

* * *

SAINT FRANÇOIS REGIS, apôtre du Vivarais et du Velay (1597-1640), par M. Joseph Vianey, auteur du *Bienheureux Curé d'Ars*. 1 vol. in-12 de XI-217 pages de la Collection *Les Saints*. Prix: 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris (6e).

" Nous avons écrit ce volume parce qu'il nous a semblé que le bienheureux Curé d'Ars demandait à son historien d'être aussi l'historien du grand missionnaire dont l'intercession l'avait aidé à devenir un prêtre et dont l'exemple l'avait aidé à devenir un saint. " Telle est la noble pensée qui a inspiré l'auteur de *Saint François Régis*. Connaissant intimement la région où vécut le vaillant apôtre du Vivarais et du Velay, documenté par les sources, M. Joseph Vianney donne de son héros un portrait des plus fidèles et des plus attachants.

* * *

LOURDES. — LES GUERISONS, par le comte Jean de Beaucorps. 1 vol. in-16 broché. Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Cet ouvrage est le dernier des trois volumes que l'auteur a consacrés au miracle de Lourdes: *Les Pèlerinages, Les Apparitions, Les Guérisons.* Trilogie dont le volume qui vient de paraître n'est certes pas le moins éloquent ni le moins convaincant.

M. de Beaucorps a ajouté à la " littérature " de Lourdes un ouvrage original, instructif et édifiant, qui satisfera à la fois les âmes pieuses et les esprits distingués.

* * *

MÉLANGES AMÉRICAINS, par Henri Cordier, membre de l'Institut, professeur à l'école des Langues Orientales vivantes. 1 vol. in-8 raisin, broché. Prix: 10 frs.—Le même ouvrage sur papier Hollande: 25 frs.—Le même ouvrage sur papier Japon: 35 frs. — Jean Maisonneuve & Fils, éditeurs, 3, rue du Sabot, Paris (6e).

En dehors de ses grands travaux, la *Bibliotheca Sinica, la Bibliotheca Indo-Sinica*, la *Bibliotheca Japonica*, M. Henri Cordier, de l'Institut, professeur à l'école des Langues Orientales vivantes, a publié une quantité de mémoires qui, dispersés dans un grand nombre de revues périodiques, sont difficiles à trouver. Sous le titre de *Mélanges Américains*, les éditeurs donnent un premier volume qui comprend des articles tirés du *Journal des Américanistes de Paris*, dont M. Cordier a été le premier secrétaire-général, de la *Revue Critique d'histoire et de littérature*, de la *Géographie*, du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, de la *Revue des Traditions Populaires*, de la *Revue hebdomadaire*, du *Correspondant*, du *Bulletin du Bibliophile*, du *Journal des Savants*, des *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, etc. Il s'étend sur une période de près de vingt-cinq ans. On trouvera dans ce volume aussi bien des notices biographiques que des comptes rendus critiques, des récits de voyage et des rapports sur les Congrès des Américanistes, etc. Nous ne doutons pas que le public savant et en particulier les Américanistes des deux mondes ne fassent bon accueil à ce recueil.

* * *

PETIT TRAITE DES PASSIONS. *L'Orgueil, La Luxure, L'Avarice*, par un aumônier de Lycée. 4 vols. in-18. Prix de chaque vol.: 0 fr. 60. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'auteur du Petit Traité des Passions, après avoir, dans un premier volume, étudié le sujet d'ensemble, se propose d'examiner, dans une série d'opuscules, chacun de sept *péchés capitaux*. Les trois premiers sont consacrés à l'*Orgueil*, à l'*Avarice*, à la *Luxure*. Les causes, les effets, les remèdes de chacune de ces néfastes passions sont étudiés tour à tour.

* * *

PANEGYRIQUES DE SAINTE CLOTILDE, par G. Gastambide, vicaire à Sainte-Clotilde. 1 vol. in-8. Prix: 4 frs. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Vicaire à Sainte-Clotilde depuis 1899, M. l'abbé Gastambide a voué à la basilique le plus grand attachement, et une partie de son activité s'est dépensé à recueillir des documents sur sainte Clotilde, reine de France et patronne de la basilique. C'est ainsi qu'il édite aujourd'hui des panégyriques prononcés en l'honneur de la sainte. Tour à tour, Mgr Freppel, l'abbé Perreyve, le chanoine Perdrau, Mgr d'Hulst, le R. Père Terrade, Mgr Demimuid et Mgr Rumeau pour le cinquantenaire, ont célébré sainte Clotilde, et avec quelle éloquence variée, le lecteur pourra s'en rendre compte.

* * *

L'ADOLESCENT, par Paul Gaultier, 1 vol. in-16 de la Collection *Science et Religion*. No 695. Prix: 0 fr. 60.— Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Quel âge plus complexe, plus indécis et plus important pour l'avenir que l'adolescence, période pendant laquelle la personnalité s'ébauche en essais de toutes sortes qui contribueront à la formation future? M. Paul Gaultier a analysé cet âge terrible et charmant avec une précision de psychologue et son expérience d'éducateur.

* * *

HENRI POINCARE, par le Vicomte d'Adhémar. 1 vol. in-16. Collection *Science et Religion*, No 696. Prix:0 fr. 60. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, (6e).

Henri Poincaré a été l'une des plus grandes figures de la science contemporaine: mathématicien génial — physicien brillant — philosophe, à ses heures.

Il est impossible, aujourd'hui, de faire la théorie de la science, de parler de la valeur de la science, sans tenir compte des jugements, parfois lapidaires, de Poincaré.

Le livre de M. d'Adhémar renseignera rapidement, clairement, les esprits philosophiques qui veulent connaître la vision de l'univers qui fut celle d'Henri Poincaré.

* * *

LES GRANDS CONCILES DE LATRAN, par Paul Deslandres, 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, No 682. Prix: 0 fr. 60 — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, (6e).

Dans la basilique du Latran, voisine de l'église, furent réunis au XIIe siècle, sous les yeux des souverains pontifes, les premiers conciles oecuméniques de l'Occident. Parmi les décrets qui y furent portés, certains, comme ceux de la communion pascale et des bans de mariage, sont encore observés de nos jours. Au début du XVIe siècle, un cinquième concile fut réuni au Latran, mais il ne put prévenir la révolte de Luther. M. Deslandres a résumé avec concision l'histoire peu connue de ces grands conciles.

* * *

LE COUVENT DES CARMES (1613-1913), par André Hallays, 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, No 683. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Cet opuscule est le développement d'une conférence faite par l'auteur à l'Institut Catholique de Paris. C'est, rigoureusement documentée et présentée avec ce charme très personnel qui distingue les productions du délicieux écrivain qu'est André Hallays, toute l'histoire du célèbre *couvent* qui vit les trop fameux massacres du 2 septembre.

* * *

LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE, par H. Jolly, de l'Institut. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, No 686. Prix: 0 fr. 60 — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, (6e).

La Compagnie de Saint-Sulpice n'a jamais cherché à faire beaucoup parler d'elle, ni à faire montre aux yeux du public de ses succès solides, continus et silencieux. Aussi l'exposé discret de son histoire et de ses méthodes, tel que l'a conçu M. Joly, convient-il parfaitement au sujet et sera-t-il sans doute jugé préférable à tout éloge. M. Joly a étudié l'illustre Compagnie dans ses trois représentants les plus connus: M. Olier, M. Tronson, M. Emery.

* * *

LES FINS SOCIALES, par E. Thouverez, professeur à la faculté des lettres de Toulouse. 1 vol. in-16 de la série: *Questions sociologiques*, No 693. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, (6e).

L'auteur examine successivement les solutions proposées par les sociologues de l'école organiciste, de l'école historique, de l'école psychologique et morale.

* * *

LA NOTION DE PROSPERITE ET DE SUPERIORITE SOCIALES, par Gabriel Melin, chargé de cours de Science sociale à l'Université de Nancy. 1 vol. de la collection *Science et Religion*, No 687. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, (6e)

Qu'est-ce que la *prospérité* sociale, à quels signes la reconnaît-on et comment peut-on la réaliser? Pour répondre à ces questions, l'auteur prend comme exemple *la famille*, montre à quelles conditions une famille peut être dite prospère et par quels moyens on peut lui assurer le *bien-être* et *l'harmonie*, fondements de sa prospérité.

* * *

L'honorable P.-E. Leblanc

GOUVERNEUR DE QUEBEC

Nous donnions récemment, dans les pages de notre *Revue Canadienne* (livraison de février), un chapitre de l'*Histoire de Saint-Martin*, qui vient de paraître, chez Perrault, à Joliette, sous la signature de notre confrère et ami, M. l'abbé J.-Ad. Froment. Au moment où nous terminions la correction des épreuves de ce modeste volume d'histoire locale, l'un des enfants de la paroisse de Saint-Martin précisément, l'honorable P.-E. Leblanc, devenait gouverneur de Québec, succédant à feu l'honorable François Langelier, de regrettée mémoire. L'auteur de l'*Histoire de Saint-Martin* nous ayant demandé d'ajouter à l'honneur du nouveau gouverneur quelques pages à son volume, nous avons écrit la courte notice que nous publions ici. On voudra bien ne pas perdre de vue que ces simples notes, écrites sans prétention et sans recherches savantes, devaient faire suite à une monographie de la paroisse du nouveau gouverneur, qu'elles devaient par conséquent s'y rapporter et ne pas dépasser les limites du cadre qui convient à cette sorte d'histoire. — 7 avril 1915. (E.-J. A.)

CE modeste volume ([1]) était déjà sous presse et nous en corrigions presque les dernières épreuves, quand, le 9 février 1915, est arrivée, à Saint-Martin, l'heureuse nouvelle de la nomination de l'honorable P.-E. Leblanc, un enfant de la paroisse, à la haute position de lieutenant-gouverneur de la province. La joie a été grande partout au village natal, dans la paroisse et dans tout le comté que M. Leblanc a représenté si longtemps à la Chambre locale. Il a

---

([1]) L'*Histoire de Saint-Martin*, par M. l'abbé J.-Ad. Froment.

semblé que la distinction si élevée, dont l'un des enfants de Saint-Martin était l'objet, faisait un devoir à l'auteur et au reviseur de l'*Histoire de Saint-Martin* de lui consacrer au moins quelques pages dans cette monographie de la paroisse et du village de son enfance. Le nouveau gouverneur de Québec avait d'ailleurs pris une large part, ainsi qu'on l'a pu constater dans le compte rendu qui précède, aux fêtes du 28 mai 1914 ([2]). Et cela était déjà un titre suffisant à l'hommage particulier que nous voulons ici lui rendre. Mais maintenant qu'il est appelé aux fonctions de représentant du roi dans notre province, et que son nom plus que jamais appartient à l'histoire, nous estimons, répétons-le, que ce nous est un devoir, et un devoir bien agréable, de raconter succinctement sa vie aux générations qui viendront après la nôtre. Que Son Honneur veuille bien voir en ce récit trop modeste l'hommage de la plus sincère et de la plus respectueuse admiration.

Le nouveau gouverneur de Québec est donc né à Saint-Martin, le 10 août 1853. Voici son acte de baptême, tel qu'il se lit dans les registres de la paroisse : " Le dix août mil huit cent cinquante-trois, par nous, prêtre, curé de Sainte-Rose, a été baptisé Pierre-Laurent-Damase-Evariste, né ce jour, du légitime mariage de Joseph Leblanc, forgeron, et de Adèle Bélanger, de cette paroisse. Parrain : Pierre Bélanger ; marraine : Emélie Limoges. (signé) P. Brunet, ptre. "

Les Leblanc, de Saint-Martin, comme sans doute tous ceux du même nom qui habitent le pays, sont de descendance acadienne et bretonne (*Legueu* en breton). Sans remonter plus loin, notons que les Leblanc vinrent presque directement de la Nouvelle-Ecosse à Montréal et dans l'île Jésus, lors du *grand dérangement*, en 1755. Jeté comme tant d'autres sur

([2]) Allusion au compte rendu des noces d'or de M. le curé Leblanc, de Saint-Martin.

les côtes de Boston, l'ancêtre de nos Leblanc ne tarda pas à passer au Canada et à se fixer dans notre région. La famille se multiplia très vite à l'exemple de celles des anciens patriarches. Elle compte aujourd'hui des centaines et des centaines de membres, et elle a toujours joui à Saint-Martin de la plus parfaite considération de la part de tous.

Le père du jeune Evariste, qui habitait tout près de l'église, à l'endroit où demeure aujourd'hui le bedeau ou sacristain, était forgeron de son métier. Sa bonne humeur et son savoir-faire étaient connus au loin. Et l'on venait joyeux à la forge de *José Leblanc,* ainsi que tout le monde disait, se faire une pinte de bon sang pendant que les fers à cheval rougissaient au feu sous l'action du soufflet bruyant ou que le marteau les battait en rude cadence sur la grosse enclume. On était d'ailleurs bon chrétien sous le toit de José Leblanc, et l'on ne voisinait pas pour rien avec la maison du bon Dieu et celle de M. le curé.

En même temps qu'il se faisait remarquer par son assiduité à l'école paroissiale, Evariste servait la messe à l'église et sans doute montait souvent au jubé de l'orgue, où il mêlait sa voix à celles des vieux chantres. Que de fois, dans la suite, devenu professeur, avocat et député, M. Leblanc, dans les occasions solennelles, est revenu chanter de sa forte et belle voix de basse-taille dans l'église de son village! Aux funérailles des parents et des amis, par exemple,qui ne se souvient pas à Saint-Martin l'avoir entendu chanter avec âme et avec émotion la prose du *Dies irae, dies illa?* Et si le défunt M. Dubé, ou encore le défunt M. Lemonde, qui logea à Saint-Martin, avant de devenir le premier curé de Sainte-Dorothée, pouvaient un instant nous revenir, que ne nous raconteraient-ils pas de la serviabilité et de la ponctualité de leur ancien répondant de messe ?

Le jeune Leblanc, dès ce temps-là, aimait l'étude et vou-

lait s'instruire et réussir. Comme tous ceux qui savent vouloir, il a su également pouvoir. Sa constance et son énergie dans l'action méritent d'être citées en exemple. Mais ce n'était là qu'un prélude. A 15 ans, il partait pour l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal. Il y passa quatre ans, sous la direction de ce savant éclairé et modeste que fut l'abbé Verreau, à qui, nous le savons, il a gardé un souvenir reconnaissant et fidèle.

Devenu instituteur, il enseigna pendant quelques années, de 1872 à 1876, croyons-nous. " Je faisais l'école le jour, a-t-il dit lui-même, et la nuit je travaillais à m'instruire; car je voulais devenir avocat. " Avocat, il l'était déjà dans l'âme ! Il ne pouvait tarder à gagner brillamment sa propre cause. En 1876, il commençait l'étude du droit et courtisait en même temps la politique, cette capricieuse dame qui devait le mener si haut et si loin. En 1879, il était admis à l'exercice du droit, et, en 1882, il était élu député de Laval au local. Nous avons dit qu'il avait du vouloir, il montait vite.

Il a raconté lui-même au journaliste qui l'*interviewait*, le soir de sa nomination au poste de gouverneur, qu'il avait toujours été un homme de parti. Il le fut en effet avec loyauté, avec enthousiasme et avec brio. Pendant près de trente ans, ce fut l'un des plus vaillants lutteurs du parti conservateur. Elu député à 28 ans, il ne fut battu qu'une fois, en 1883, par un autre citoyen de Saint-Martin, M. le Dr Gaboury. Mais il reprit bien vite le comté et le représenta à Québec jusqu'en 1908 sans interruption. Excellent orateur, ayant le verbe sonore et la parole parfois très rude, aimable et jovial avec les électeurs, imperturbable sous l'attaque et très heureux dans les reparties, avocat habile, pourrions-nous dire, à la tribune comme au Palais, il plaisait aux braves gens. Dans le comté, on l'appelait Evariste, tout bonnement. Il connaissait tout le monde, et tout le monde le connaissait.

D'une extrême endurance, il savait, pour visiter toutes les paroisses et tous les rangs, voire presque toutes les maisons de son comté, s'imposer, après les luttes du *husting*, d'écrasantes corvées. C'était, essentiellement, un candidat populaire. Plus d'un bon rouge votait pour lui et j'en sais qui n'ont voté contre lui qu'après plus d'une hésitation. On a pu dire très justement que, s'il eut des adversaires, il n'eut jamais d'ennemis.

Au parlement, le député de Laval était un redoutable opposant. Studieux, très au courant des questions débattues, vibrant dans la riposte comme dans l'attaque, il harcelait l'adversaire avec un remarquable entrain. Feu l'honorable Honoré Mercier, qui fut certes un homme de haute valeur et un admirable patriote, en connut, paraît-il, quelque chose ! On a souvent répété que le député de Laval avait le don de l'exaspérer, ce qui n'est pas un mauvais signe.

Devenu président de la Chambre—et il le fut cinq ou six ans—l'honorable Leblanc, très versé dans la science des procédures parlementaires, eut l'art et le talent de se tenir parfaitement à la hauteur de sa position. Tous les journaux libéraux, au lendemain de sa nomination au poste de gouverneur de Québec, ont rendu hommage à son impartialité et à sa dignité comme ancien " orateur ". C'est là un hommage qui a bien son prix.

En 1908 pourtant, devenu chef de l'opposition, et malgré son prestige et ses incontestables mérites, M. Leblanc, qui ne s'était peut-être pas assez occupé, cette fois, de faire *le siège* de ses électeurs — il était si certain d'eux! — et qui avait fait la campagne, un peu partout dans la province,plutôt pour les amis, fut battu par M. le notaire Lévesque, de Saint-Vincent-de-Paul. La première surprise passée, et après une résistance qui eut du retentissement jusque devant les tribunaux, le vote des électeurs de Laval s'étant réaffirmé en fa-

veur de M. Lévesque, M. Leblanc s'inclina et prit la chose en philosophe. " On m'a rendu un fameux service, quand on m'a défait en 1908 ", disait-il, l'autre soir, à un journaliste. C'est, ma foi, vrai ! La vie a de singuliers retours ! Peut-être, sans cette défaite, l'honorable Leblanc ne serait-il jamais monté sur le trône du gouverneur de Québec. Ce qui est sûr, c'est qu'il a pu se reposer un peu et qu'il arrive aujourd'hui frais et dispos à la haute charge qu'il assume.

Notons ici, pour l'histoire, ce trait qui est tout à l'honneur des moeurs politiques du comté Laval. Le premier télégramme de félicitations que le nouveau gouverneur a reçu lui est venu de ses anciens électeurs et amis de Laval et il était signé par son adversaire d'il y a cinq ans — qui est resté son ami comme tout le monde — M. le député Lévesque.

En 1886,M. Leblanc a épousé Melle Hermine Beaudry, fille de feu Théodore Beaudry, qui sera à Spencerwood, disent tous ceux qui la connaissent, une excellente maîtresse de maison. Trois enfants, un garçon et deux filles, nés de cette union, ont l'avantage de voir leur père devenir gouverneur de la province.

Que dirons-nous encore ? Que Son Honneur le nouveau gouverneur est resté fidèle aux souvenirs et aux amitiés de son enfance? On n'a qu'à revoir, pour s'en convaincre, au chapitre du compte rendu des Noces d'or de M. le curé Leblanc, la part qu'il a prise à nos fêtes du 28 mai 1914. Chaque fois qu'il revient à Saint-Martin, c'est une joie pour la vieille paroisse, dont il sera plus que jamais désormais, avec le pieux et saint Mgr Lorrain, l'honneur et la gloire. Peut-être ne l'entendra-t-on plus chanter au jubé de l'orgue, sa nouvelle dignité ne le lui permettant sans doute pas. Mais, sûrement,on le reverra, dans le cimetière du village, tête nue, à genoux, prier sur la tombe de ses ancêtres. Si grand qu'il soit et si haut qu'il ait monté, Son Honneur M. Leblanc restera, nous

en sommes certain, le chrétien convaincu et l'homme de coeur qu'il fut toujours.

Dans ce modeste volume, qui a été écrit à l'honneur de Saint-Martin et de son vénérable curé, il nous plaît profondément d'avoir l'occasion de dire à l'un de ses plus illustres fils, au moment même où il gravit les marches du trône de notre province, comme représentant du roi et successeur des Champlain et des Frontenac, aussi bien que des Belleau, des Angers, des Chapleau et des Langelier: " Monsieur le gouverneur, que ce soit pour de très heureuses années — *Ad faustissimos annos !* "

Elie-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval.

10 février 1915.

Au Palais

NOTES DE Me FORTUNAT BOURBONNIERE, c. r.

(1er ARTICLE)

SOMMAIRE. — Ce que sont ces notes. — Conseils généraux. — Laissons parler le client. — Prenons des notes. — Interrogeons plusieurs fois. — Les qualités d'une bonne plaidoirie, d'après l'*Art poétique*. — La correction du langage au Palais. — Du tact et de la courtoisie. — Des convenances du langage par rapport à la cause. — L'importance du début dans une plaidoirie. — Il convient d'étudier son juge. — Le rôle de l'avocat-conseil. — Il convient qu'il parle le premier. — Les devoirs du juge, d'après le chancelier Bacon.—A suivre.

SOUS ce titre général *Au Palais,* M. l'avocat Fortunat Bourbonnière, du barreau de Montréal, nous fait, à la *Revue Canadienne,* l'honneur de nous communiquer une série de réflexions, aussi suggestives qu'intéressantes, qui sont le fruit de ses recherches et de ses études sur les difficultés et l'art de plaider. Elles nous ont paru devoir intéresser non seulement les disciples de Thémis que nous avons l'avantage de compter au nombre de nos lecteurs, mais encore tous ceux qui ont à traiter avec le public et surtout à faire des discours. M. Bourbonnière, en homme pratique et pressé, ne s'est guère mis en peine de donner à ses notes une rédaction définitive. Il ne nous en voudra pas de le faire pour lui. Il nous accordera bien que le ton d'un article de revue le demande impérieusement.

Voici d'abord quelques conseils généraux et une évocation de l'*Art poétique* de Boileau que les plaideurs de tous les genres, les avocats et les autres — car il n'y a pas que les avocats qui plaident de par le monde !—, feront bien de ne jamais perdre de vue.

Donnons avant tout, écrit M. Bourbonnière, pleine liberté aux plaideurs qui nous consultent. Laissons-les nous exposer, dans un récit improvisé, toute leur affaire aussi verbeusement et d'aussi haut qu'ils le voudront. Il y a moins d'inconvénient à écouter ce qui est superflu qu'à ignorer ce qui est nécessaire, et, souvent, l'avocat trouvera et le mal et le remède là où le plaideur ne voyait que choses indifférentes.

Autre conseil important : que l'avocat ne néglige pas de prendre des notes sur ce que son client lui raconte. On ne doit pas trop se fier à sa mémoire. C'est souvent, comme disait un homme d'esprit, une faculté qui oublie. Pour cela, il sera bon d'amener le client à recommencer son récit plus d'une fois. Il a pu, en effet, lui échapper quelque chose dans une première narration, surtout si c'est un homme sans expérience comme il s'en rencontre beaucoup. Et puis il convient de s'assurer si le client sait se montrer d'accord avec lui-même. La plupart du temps les plaideurs mentent et trompent plus ou moins consciemment. Ils parlent à leur avocat comme ils parleraient à leur juge. C'est pourquoi il ne faut pas trop les croire de prime abord, mais au contraire les tourner et les retourner en tous sens et, par des questions habiles, les dérouter sans qu'ils s'en doutent, les faire sortir en quelque manière de leur retranchement. Il en est de l'avocat comme du médecin. Il doit chercher à voir plus de choses qu'on ne lui en montre.

De même, après avoir écouté son client avec toute la patience désirable, l'avocat qui veut savoir devra passer à un autre personnage. Prenant le rôle de la partie adverse, il fera

au plaideur toutes les objections imaginables contre sa prétention. Il le pressera, le harcèlera à outrance. C'est en cherchant bien qu'on trouve la vérité, justement, parfois, là où l'on s'y attendait le moins. En un mot, pour bien étudier une cause, il faut d'abord se montrer incrédule. A entendre un plaideur,il commence par répondre de tout : il produira des témoins, il apportera des *écrits,* son adversaire lui-même ne saurait lui contester tel ou tel point, bref, la cause est sûre ! C'est une raison de plus pour examiner avec soin toutes les pièces du procès. Une rapide audition des faits ou un simple coup d'oeil sur les *écrits* ne suffisent pas. Très souvent les pièces qu'on vous apporte ne contiennent rien de ce qu'on promettait, ou même il s'y trouve mêlé quelque chose de nuisible.

Ces préliminaires posés, notre collaborateur énumère les qualités d'une bonne plaidoirie, et tout simplement il nous cite Boileau et son *Art poétique.* Comment d'abord faut-il entrer en matière ?

> Que dès les premiers mots l'action préparée
> Sans peine du sujet aplanisse l'entrée.
> Je me ris d'un acteur (1) qui, lent à s'exprimer,
> De ce qu'il veut, d'abord, ne sait pas m'informer....
> J'aimerais mieux encor qu'il déclinât son nom
> Et dît : " Je suis Oreste, ou bien Agamennon "
> Que d'aller, par un tas de confuses merveilles,
> Sans rien dire à l'esprit, étourdir les oreilles.
> Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué...

De même, le récit des faits de la cause doit être un, vraisemblable, bref, clair...

> Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu,
> Que le début, la fin répondent au milieu ;

(1) Lisez *parleur.*

Que d'un art délicat les pièces assorties
N'y forment qu'un seul tout de diverses parties...
Jamais au spectateur [2] n'offrent rien d'incroyable,
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
Une merveille absurde est pour moi sans appas,
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas...
Soyez vif et pressé dans vos narrations.

Il est certains esprits dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées ;
Le jour de la raison ne le saurait percer.
Avant donc que d'écrire apprenez à penser.
Selon que votre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire arrivent aisément...

De la même façon, pour la correction du langage, sur l'importance de se relire et au sujet de l'utilité d'un censeur, Me Bourbonnière en revient à l'auteur de l'*Art poétique*.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre, ou le tour vicieux.
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse.
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.
Hâtez-vous lentement et, sans perdre courage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez,
Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

---

(2) Lisez *juge*.

Un poème excellent, où tout marche et se suit,
N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit.
Il veut du temps, des soins; et ce pénible ouvrage
Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.

Craignez-vous pour vos vers la censure publique ?
Soyez-vous à vous-même un sévère critique.
L'ignorance toujours est prête à s'admirer.
Faites-vous des amis prompts à vous censurer :
Qu'ils soient de vos écrits les confidents sincères
Et de tous vos défauts les zélés adversaires.
Dépouillez devant eux l'arrogance d'auteur ;
Mais sachez de l'ami discerner le flatteur.
Tel vous semble applaudir qui vous raille et vous joue.
Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.
Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible,
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible ;
Il ne pardonne point les endroits négligés,
Il renvoie en leur lieu les vers mal arrangés ;
Il réprime d'un mot l'ambitieuse emphase ;
Ici le sens le choque et, plus loin, c'est la phrase ;
Votre construction semble un peu s'obscurcir ;
Ce terme est équivoque, il le faut éclaicir...
C'est ainsi que vous parle un ami véritable.

Partout où il y a " poème " et " vers ", mettez "discours" et " périodes ", et il va de soi que, dans le palais de Thémis comme au Parnasse, les conseils du vieux Boileau rendront service.

Notre érudit collaborateur insiste avec raison sur la correction du langage. Une des caractéristiques de l'administration de la justice dans notre pays, écrit-il, c'est l'emploi alternatif du français et de l'anglais.

De là découle la nécessité, pour un avocat, de bien connaître—plus chez nous peut-être que dans toute autre partie de l'empire — l'une et l'autre langues. Nos écrits et nos mé-

moires peuvent être éventuellement soumis à la considération de lecteurs — comme les lords du Conseil privé — très renseignés sur les subtilités de notre parler. En effet, la copie des dossiers, même lorsqu'ils comprennent des documents français ou latins, est envoyée telle quelle aux cours supérieures et jusqu'au Conseil privé. Les traductions ne sont pas admises, parce que leurs imperfections possibles pourraient trahir le texte original. C'est pourquoi les greffiers de nos cours canadiennes sont tenus de certifier par leurs initiales, à chaque huitième page du dossier, la fidélité de la copie, sans en pouvoir rien omettre, ni cacher,sous le voile d'une traduction. Or, d'autre part, l'atmosphère d'anglicismes qui nous imprègne, impliquant la crainte chez les avocats et chez les juges de n'être pas compris, par exemple des témoins, fait trop souvent que la langue du Palais fourmille d'inexactitudes et de locutions vicieuses ou impropres. Les canadianismes, d'après M. le Dr N.-E. Dionne, conservateur de la bibliothèque à la législature de Québec, s'élèveraient au nombre de quinze mille ! Il est vrai qu'il ajoute qu'ils ne sont pas tous incorrects. Ce sont là des difficultés réelles dans la pratique. Mais un avocat soucieux de la dignité de sa toge et de la pureté de sa langue doit s'efforcer de les tourner.

A cet appel à la correction du langage M. Bourbonnière joint des conseils utiles et précieux sur le tact et la courtoisie dont il convient d'user au Palais. La modération et l'urbanité romaines, explique-t-il comme pour se réclamer d'un patronage des plus vénérables, étaient absolument remarquables. On adoucit ce que les choses ont de trop dur et de trop âpre, estimaient les maîtres du Forum, par la modération des termes. Si un homme est dur, on dira qu'il est trop sévère ; s'il est opiniâtre, qu'il tient trop aux principes; s'il est injuste, qu'il pose des actes quasi-délictueux. En un mot, on fera en sorte de vaincre son adversaire plutôt par le raisonnement

que par la violence des termes employés, ce qui est une façon très courtoise de l'emporter. Ainsi, il ne convient pas d'attaquer des personnes hautement qualifiées et respectées du tribunal sans y mettre quelques ménagements, pas plus qu'il n'est habile de vanter ses propres clients sans user de précautions spéciales. Il convient d'employer la figure de langage dite *diminution*. L'avocat en argumentant préférera la forme active à la forme passive, et surtout sans doute la conditionnelle. Trop d'assurance est l'indice d'une fatuité qui est toujours de mauvais aloi. En feignant de ne pas croire sans quelque hésitation à la version de son client ou de ses témoins, le procureur éveille l'attention du juge et l'amène, quand la preuve sera faite, à être d'autant plus convaincu qu'il pressentait des faits plutôt douteux. La parenthèse, à qui sait bien s'en servir, est aussi très utile pour les renvois aux pièces justificatives, pour l'indication des dates, pour des explications et des réflexions qui ont leur importance, mais auxquelles on paraît n'accorder, par une négligence de style réelle ou simulée, qu'un intérêt secondaire, comptant bien que le juge saura apprécier les faits à leur valeur. Rien n'empêche, dans une cause où il y a plus d'un défendeur, d'insinuer au profit du demandeur que la responsabilité de tel fait est due alternativement à l'un ou l'autre des défendeurs. Rien n'empêche, non plus, d'expliquer un accident qu'on nous reproche en l'imputant alternativement à telle ou telle cause (plutôt qu'à telle ou telle autre). Enfin, tout ce qui, dans les figures de langage, peut être utile au client, il ne faut pas le négliger et, si l'on doit sans doute toujours ne dire que la vérité, on n'est pas tenu de dire toute la vérité. La courtoisie, la délicatesse et le tact, dans le parler de l'avocat, sont toujours appréciés par le tribunal. Et M. Bourbonnière cite le cas de Linguet, le grand avocat, qui, en plaidant une nullité de mariage pour *bigamie*, n'appelait la demanderesse,

l'épouse no 1, sa cliente — comme aussi du reste l'épouse no 2 —, que Mademoiselle. Et les deux épouses restèrent par lui ainsi désignées de leur nom de jeune fille jusqu'au jugement, qui fut obtenu par la demanderesse — laquelle d'ailleurs agissait comme tutrice d'un fils !

Il faut remarquer, continue notre collaborateur, à propos de la manière de parler qui convient au Palais, qu'on est beaucoup plus à l'aise quand il s'agit uniquement de plaire dans un discours d'apparat que quand il est question de plaider au contentieux. Il y a des causes dont la nature ne supporte guère les beautés et les artifices du grand art oratoire. Certaines situations tragiques n'admettent pas les fleurs de rhétorique. Il convient alors d'aller droit au but. Un accusé, en danger d'être condamné à mort, a autre chose à faire — et son défenseur aussi — qu'à prodiguer les métaphores et les périodes brillantes. Il s'exposerait à perdre, aux yeux du juge, par son manque de sérieux, les chances qu'il a d'attirer au moins sa pitié. Eût-il l'innocence d'un cardinal de Rohan ou le rang d'un Louis XVI, un prévenu doit toujours manifester quelque anxiété. Il doit paraître n'envisager qu'avec effroi, dans une question où il va de sa vie, de son honneur ou de sa fortune, le danger qu'il court. Et le juge sera flatté toujours qu'on ait quelque respect pour son pouvoir, qu'on reconnaisse qu'il est l'arbitre auquel on s'en remet avec appréhension en même temps qu'avec confiance.

Que l'avocat surveille aussi, et qu'il prépare, ses débuts et ses exordes. C'est un point très important. "J'ai souvent remarqué, disait Cicéron, que même les grands orateurs n'étaient pas sans émotion en commençant à parler." Et même, plus un orateur a de talent, plus il ressent d'inquiétude. Pourquoi donc? On en voit deux raisons. La première, c'est que de pareils hommes savent d'instinct, et aussi quelquefois par expérience, qu'on ne réussit pas toujours à parler aussi bien

qu'on l'avait espéré. La deuxième, c'est qu'on ne pardonne aucune faiblesse à un orateur. Il semble qu'il n'y a pas de raison de fatigue ou de santé qui tienne. Autant de fois l'on parle en public, autant de fois l'on est jugé. Et, le plus souvent, l'on est jugé sur les premières paroles. Voilà pourquoi il convient de s'observer doublement en commençant sa plaidoirie.

S'il est utile de s'observer soi-même, il ne l'est pas moins d'observer son ou ses juges, qu'il s'agisse du magistrat ou des jurés. " Il est à désirer pour l'avocat, disait Cicéron, qu'il plaide devant des juges qui soient bien disposés ; car il est plus facile de hâter celui qui est en train de courir que de donner la première impulsion à qui s'y refuse. Quand je ne sais pas ce que le magistrat a dans l'âme, continuait-il, et que j'ignore ses dispositions relativement à la cause, j'imite le médecin prudent. Celui-ci avant de traiter un malade, étudie, outre son mal actuel, son tempérament et ses habitudes quand il était en santé. Ainsi, lorsque j'entreprends une cause douteuse, où il me serait difficile de m'emparer de l'esprit du juge, je commence par tâcher à le pénétrer, à deviner ce qu'il pense, ce qu'il sent, ce qu'il attend, de quel côté enfin il sera plus aisé de le faire pencher par mes discours. " C'est parler d'or ! Supposons qu'un juge veuille se récuser, ajoute M. Bourbonnière, il sera habile et souvent profitable, pour la partie en faveur de laquelle le juge se récuse ainsi, de protester respectueusement qu'on n'a pas d'objection à lui soumettre le débat, qu'on a toute confiance en la droiture et en l'impartialité du tribunal.

Le rôle de l'avocat-conseil est aussi très important et doit être bien compris. A la cour suprême du Canada et au Conseil privé, c'est lui qui porte le premier la parole. Et cela, estime notre collaborateur, paraît sage. Sans doute, on peut objecter que le premier avocat,le procureur en titre, celui qui a conduit la cause devant les tribunaux inférieurs, connaît

mieux les faits et assez fréquemment les points de droit qui régissent son affaire. C'est possible. Son assistance sera certainement très utile à l'avocat-conseil. Mais il est excellent que celui-ci parle le premier. Cicéron, qui n'aimait pas la pluralité des défenseurs, parce qu'elle peut nuire à l'unité de la marche des plaidoiries, soit pour la narration des faits, soit pour la discussion des griefs, estimait cependant, une fois admise la faculté de laisser discuter une cause par plusieurs avocats ([3]), que le plus habile, le plus connu, le plus fort en un mot des plaideurs devait parler le premier. " Je désapprouve, écrivait-il, ceux qui placent au commencement du discours ce qu'ils regardent comme faible et devant produire moins d'effet. C'est une erreur semblable qui a engendré la coutume, quand il y a plusieurs avocats —cette pluralité des défenseurs n'a jamais d'ailleurs été de mon goût —, de faire parler le premier celui qu'on croit le moins habile. Il est de l'intérêt de la cause de commencer par répondre à l'attente des auditeurs. Si, dès l'abord, vous ne les satisfaites pas, vous rendez la suite de votre tâche plus difficile. L'orateur est dans une mauvaise position s'il ne réussit pas, dès le début de sa plaidoirie, à faire regarder sa cause comme excellente. Faites donc parler le premier l'orateur habile. Placez en tête du discours quelque chose de très fort, en réservant toutefois le meilleur pour la fin, c'est-à-dire pour la péroraison. Quant aux choses médiocres — de mauvaises il n'en faut nulle part ! — on les jettera au milieu, dans la foule, et on les fera passer à la faveur du nombre. Ce n'est qu'après avoir pris mon parti sur ces points, ajoutait finement le grand orateur romain, que je m'occupe de trouver mon exorde. Lorsqu'il m'est arrivé quelquefois d'en faire l'objet de mon premier

---

([3]) Quand il y a plusieurs avocats, ils plaident l'ensemble de la cause ; sur les incidents, un seul procureur est admis à parler pour chaque plaideur sur une motion ou requête. — Note de M. Bourbonnière.

travail, je n'ai jamais rien trouvé que de puéril, de commun et de vulgaire. "

Tout cela, on le voit, concerne les préliminaires d'une plaidoirie. Avant de traiter de l'interrogatoire des témoins et de la discussion de la cause, notre collaborateur du barreau montréalais s'arrête, non sans une arrière-pensée un brin malicieuse il nous semble, à rappeler,d'après le chancelier Bacon, quels sont, dans tout procès, les devoirs du juge. Il est évident que, si un avocat n'a pas à les rappeler au tribunal devant lequel il plaide, ce qui serait une impertinence doublée d'un manque de tact, il lui est utile de les bien connaître pour se diriger lui-même en conséquence. D'abord le juge se doit et doit aux autres d'être patient et grave. S'il interrompt trop souvent les avocats, il n'est qu'une cymbale étourdissante. " Je ne saurais, dit le chancelier Bacon, approuver un juge qui, dès qu'il croit avoir trouvé le noeud d'une cause, s'en empare aussitôt et se prive ainsi de ce que les avocats auraient pu y ajouter d'utile en son lieu, s'il eut consenti à les écouter. Je n'approuve pas non plus que, pour faire preuve d'une conception vive et prompte, on interrompe trop tôt les avocats dans l'exposition et le développement de leurs moyens, ni qu'on anticipe sur l'instruction par des questions prématurées, quand même elles rentreraient dans la cause. Le juge, à l'audience, a quatre choses à faire. Il doit: 1o ordonner la série des moyens des parties, modérer la prolixité des témoins et des avocats; 2o prévenir les répétitions et ne rien permettre qui sorte de la cause; 3o récapituler, trier et comparer, en substance, les allégations respectives les plus importantes ; 4o enfin, rédiger la sentence.—Tout ce que le juge fait de plus est de trop. et a pour cause une sotte gloriole, la démangeaison de parler, l'impatience à écouter, le défaut de mémoire, ou l'inaptitude à fixer et à soutenir son attention.— Le juge doit des encouragements et quelques éloges à l'avocat

qui a bien plaidé sa cause, surtout lorsqu'il la perd. Cette méthode a le double mérite de conserver à l'avocat la confiance de son client et de pénétrer celui-ci de la défectuosité de sa cause. — L'intérêt public exige également que le juge réprimande avec ménagement les avocats lorsqu'ils apportent dans la défense une imprudence ou une ardeur exagérée. Mais il faut que l'avocat ne puisse pas attribuer cette réprimande à d'autres qu'au juge, de peur qu'il n'en murmure ou que, sous prétexte d'y répondre, il ne rentre adroitement dans la cause, après le prononcé du jugement. De son côté, le juge ne doit pas l'interrompre et l'arrêter au milieu de sa plaidoirie. Il doit l'écouter jusqu'à la fin, s'il ne veut pas donner occasion à la partie de se plaindre que sa cause et son avocat n'ont pas été entendus jusqu'au bout. "

Il n'y a pas à le contester, ce sont là des conseils précieux, dont la raison d'être gît au plus profond de la nature humaine. Il ne nous reste qu'à souhaiter que notre estimé collaborateur et ses collègues trouvent chez tous leurs juges les qualités qu'indique le chancelier Bacon. Mais, s'ils se donnent le souci d'observer toutes les précautions dont on nous a parlé précédemment, il y a neuf chances contre une à parier qu'ils obtiendront la faveur du tribunal. Aujourd'hui, comme au temps de Cicéron, les hommes demeurent des hommes.

Nous continuerons, avec M. l'avocat Bourbonnière, cette intéressante étude des choses du Palais.

(À SUIVRE)

Le Secrétaire de la Rédaction.

Un Conseil de Guerre à Montréal

EN MIL-SEPT-CENT-CINQUANTE-SEPT

Procès de huit soldats allemands accusés du crime de désertion et exécutés à Montréal, le 13 septembre 1757

LA pièce inédite que nous avons l'honneur d'offrir aux amateurs d'histoire du Canada aura peut-être pour plusieurs, outre son mérite historique, un intérêt d'actualité. Ces feuillets jaunis nous font connaître, en effet, le procès de huit Allemands arrêtés, condamnés et pendus, à la même potence et le même jour, à Montréal, il y a déjà plus d'un siècle et demi.

En 1756, un certain nombre de jeunes Allemands se laissaient embaucher par les recruteurs de l'armée française. Les pauvres gars qui ne parlaient ni ne comprenaient le français avaient cru s'engager dans les Hussards et on les avait incorporés dans les troupes du détachement de la marine destinées à servir dans la Nouvelle-France.

Ici, on les envoya en garnison au fort Frontenac. Les conseils intéressés de quelques traitants anglais les décidèrent bientôt à déserter pour gagner la Nouvelle-Angleterre. Pris quelques jours plus tard, ils furent conduits à Montréal et passés en conseil de guerre pour crime de désertion.

C'est l'*information* de ce conseil de guerre que nous mettons au jour.

Un mot de chacun des personnages mentionnés dans cette *information*.

Pierre-Jacques Payen de Noyan

Né à Montréal, le 3 novembre 1695, du mariage de Pierre Payen de Noyan et de Catherine-Jeanne Le Moyne. Enseigne en 1712. Il commande au fort Cataracouy en 1721. L'année suivante, il est fait lieutenant. Le 2 mai 1729, il obtient la compagnie devenue vacante par la mort de M. de Tonty. En 1734, M. de Beauharnois lui donne le poste de la Pointe à la Chevelure. Son état de santé le contraint d'abandonner ce poste l'année suivante. En 1738, il est nommé commandant de Détroit, mais ne s'y rend qu'en 1741. Il y séjourne un an. En 1749, major de Montréal. En 1756, promu lieutenant du roi aux Trois-Rivières. En mai 1757, M. de Noyan relève M. de La Valtrie dans le commandement du fort Frontenac. En août 1758, attaqué par Bradstreet à la tête de trois mille hommes, M. de Noyan, qui n'a que trente soldats et quelques volontaires sous ses ordres, est obligé de capituler. En 1759, il prend sa retraite. Après la perte du Canada, M. de Noyan passe en France. Avec Bigot et plusieurs autres il est jeté à la Bastille. Le 10 décembre 1763, il est condamné à être admonesté et à six livres d'aumône. M. de Noyan passe ensuite à Saint-Domingue où il s'achète une habitation. Il meurt en cet endroit en 1778 ou peu avant.

François Duplessis-Faber

Né à Champlain, le 11 novembre 1689, du mariage de François Duplessis-Faber et de Madeleine Chorel. En avril 1727, il obtient le commandement d'une compagnie dans les troupes de la marine. Le 27 avril 1742, le roi lui donne la croix de Saint-Louis. En mars 1756, M. Duplessis-Faber remplace M. de Noyan comme major de Montréal. Pendant

les dernières années du régime français, il se prodigue. On le voit un peu partout. A la conquête, il passe en France et obtient une pension. Nous ignorons la date de sa mort.

Charles-Joseph d'Ailleboust

Né à Montréal, le 5 décembre 1688, du mariage de Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil et de Marie-Louise Denis. Sert à l'île Royale en 1725. En juin 1730, il obtient une compagnie. En 1745, à cause de sa belle conduite au siège de Louisbourg, le roi lui accorde la croix de Saint-Louis. Le 1er mars 1749, il est choisi comme lieutenant du roi en l'île Royale. En mai 1754, il est promu lieutenant du roi aux Trois-Rivières. En avril 1756, il passe à Montréal en la même qualité. En 1759, il aurait dû avoir le gouvernement des Trois-Rivières, mais M. de Longueuil, plus influent, emporte le morceau. M. d'Ailleboust passe en France après la conquête.

Louis-Luc de La Corne de Saint-Luc

Né à Montréal, le 6 juin 1703, du mariage de Jean-Louis de La Corne, sieur de Chapt, et de Marie Pécody de Contrecoeur. En avril 1744, il obtient le commandement d'une compagnie du détachement des troupes de la marine. En 1746 et 1747, il se distingue en Acadie. En mai 1749, reçoit la croix de Saint-Louis. En 1759, il est chargé de défendre avec douze cents hommes le lac Ontario. En 1760, lorsque les armées ennemies veulent faire leur jonction pour s'emparer de Montréal, le chevalier de La Corne reçoit ordre de garder le passage des Rapides. N'ayant que huit cents hommes pour repousser six mille adversaires,il est contraint de se retirer. Le chevalier de La Corne périt dans le naufrage de l'*Auguste* sur l'île Royale en novembre 1761.

Claude-Pierre Pécody de Contrecoeur

Né à Contrecoeur, le 28 octobre 1705, du mariage de François-Antoine Pécody de Contrecoeur et de Jeanne de Saint-Ours. Enseigne en 1734, lieutenant en 1742 et capitaine en 1745. C'est lui qui est envoyé dans l'Ohio en 1749 pour signifier aux Anglais d'avoir à évacuer le territoire français. En 1754, il a une mission à peu près semblable et s'en acquitte encore très bien. La croix de Saint-Louis récompense sa bravoure et son habileté. Après la conquête, il demeure au pays. Il meurt à Montréal le 13 décembre 1775.

Christophe Sabrevoy de Sermonville

Né à Montréal, le 8 mars 1701, du mariage de Jacques-Charles Sabrevoy de Bleury et de Jeanne Boucher. Lors de son mariage, en 1731, il est lieutenant dans les troupes du détachement de la marine. En 1745, il obtient une promotion : le roi le crée aide-major à Montréal. On lui donne une compagnie en février 1748. Après la conquête, il passe en France. Le 28 mars 1779, le roi, ayant égard à la situation et au grand âge de M. de Sermonville, lui accorde une gratification de 150 livres. Nous ignorons l'endroit et la date de sa mort.

Louis DeBonne de Misèle

D'abord capitaine au régiment de Condé. Neveu du gouverneur de la Jonquière, il vient le rejoindre dans la Nouvelle-France en 1749. Il est fait capitaine de ses gardes,puis obtient le commandement d'une compagnie des troupes de la marine. En 1751, M. de la Jonquière essaye de lui faire donner le majorat des Trois-Rivières, mais le ministre se refuse à le faire

passer par-dessus la tête de plus méritants. Il obtient la croix de Saint-Louis en janvier 1759. Le capitaine de Bonne est tué par une bombe, en même temps que le capitaine Vassal, pendant le siège de Québec, en 1759. Père du célèbre juge de Bonne.

Pierre-Paul Marganne de La Valtrie

La *Gazette de Québec* du 20 septembre 1810 lui consacre les lignes suivantes : " Digne fils d'un père respectable, mort à l'âge de 84 ans, décoré de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et qui servit avec distinction dans la guerre de l'Amérique, ayant à peine atteint l'âge de 13 ans, il suivit ses traces dans la carrière militaire, et servit avec distinction dans les dernières années qui ont précédé la conquête de cette colonie, et passa en France l'année 1760, où il servit bien des années toujours avec la même distinction. De retour dans son pays natal après la paix de 1763 et la cession qui en fut faite par la France au roi de la Grande-Bretagne, il eut de nouvelles occasions de faire connaître l'élévation de ses sentiments et la noblesse de son caractère. En 1775, il prouva par son exemple, par son zèle et son dévouement envers son nouveau souverain, le caractère du vrai gentilhomme. Il mourut le 10 septembre 1810 en sa maison seigneuriale de Lavaltrie, regretté de tous. Ses obsèques furent faites le 13 septembre dans l'église de Lavaltrie au milieu d'un concours immense. Colonel d'une des divisions de milice de cette province, il en reçut les honneurs bien mérités et dûs au rang qu'il occupait."

Jean-Baptiste de Vassan

Originaire de la vieille France. En 1748, il obtient le

commandement d'une compagnie des troupes de la marine. En 1752, M. de la Jonquière le propose pour la croix de Saint-Louis. Il l'obtient l'année suivante. En 1759, il commande au fort de Niagara. Après la conquête, il repasse en France. Il est jeté à la Bastille avec Bigot et ses complices. Le 10 décembre 1763, il est déclaré coupable d'avoir visé inconsidérément et sans examen les inventaires des vivres dans le fort où il commandait et il lui est fait défense de récidiver. En 1774, il demande au roi de lui accorder une pension ou une récompense pour ses trente-quatre années de service. En 1775, M. de Vassan vit encore et réside à Blois.

François Le Gardeur de Courtemanche

Fils de Charles Le Gardeur de Croizille et de Marie-Anne Robineau. En mars 1756, il obtient le commandement d'une compagnie du détachement de la marine. Pendant les dernières années de la domination française, M. de Courtemanche rend de grands services. Il est de toutes les expéditions. Sa connaissance des langues sauvages lui permet de communiquer avec tous les alliés des Français. Après la conquête, se retire en France. Il vit en Touraine. On ignore la date de sa mort.

Jean-Baptiste des Bergères de Rigauville

Né à Berthier-en-bas, le 28 octobre 1720, du mariage de Nicolas-Blaise des Bergères de Rigauville et de Marie-Françoise Pachot. Entre dans les troupes de la marine. Est lieutenant en 1757. Se bat à Sainte-Foy. En 1764, est mis à la tête du petit corps d'armée levé par Murray dans les districts de Québec et de Montréal pour aller combattre Pontiac. Nom-

mé conseiller législatif en 1775. La même année, il est un des défenseurs du fort Saint-Jean. Envoyé à Verchères pour induire les miliciens et les habitants à se porter à la défense de Montréal, il est fait prisonnier par les *Bastonnais* et amené aux Etats-Unis. Il meurt prisonnier de guerre à Bristol, Etats-Unis, le 30 octobre 1776.

Pierre-Méru Panet

Né à Paris en 1731, du mariage de Jean-Nicolas Panet et de Marie-Françoise Foucher. Vient rejoindre son frère Jean-Claude Panet, à Québec, en 1746. Notaire royal à Montréal, le 15 décembre 1754. Après la conquête, il devient greffier du "Conseil des Capitaines de Montréal". En 1768, il obtient une commission d'avocat, puis un peu plus tard une commission de notaire. Le 25 avril 1778, nommé juge de la Cour des Plaidoyers Communs pour le district de Québec. En 1784, M. Panet se démet de ses fonctions de juge. Conseiller exécutif de la province de Québec le 16 septembre 1791. Décédé à Montréal le 15 juin 1804.

P.-G. R.

Plainte,

A Monsieur de Noyan, chevalier de l'ordre Royal et militaire de St-Louis, Lieutenant de Roy aux trois rivières, Commandant pour le Roy au fort frontenac.

Monsieur,

Demuy faisant les fonctions de major en ce fort a L'honneur de vous donner avis qu'aujourd'huy vingt et un du mois

d'aoust en faisant ouvrir la porte à cinq heures du matin, il auroit eu connoissance de la désertion de huit soldats de votre garnison tous allemands conduits par deux Anglais, que tous ensemble avaient emportés leurs armes, leurs hardes et des vivres et qu'ils seroient partis hier sur les dix heures du soir dans un mauvais batteau anglais; sur quoi, Monsieur, il vous demande vos ordres pour la poursuite.

(Signé) DEMUY

* * *

Soit fait ainsi qu'il est requis à frontenac, le 21 aoust 1757.

* * *

NOMS DES DÉSERTEURS

Jean Conquel dit couquel.....de Vassan,
Joseph Oder dit Celesta.....de Boucherville,
Dominique Maher dit maher.....de St-Vincent,
Jean Logon dit Logon.....de Vergors,
Philippe foug dit mayence.....de Dumas,
Martin Letuilier dit Letuiler....de Villemonde,
Gaspard tilipe dit tilipe.....de St-Luc,
Michel fourtre dit St-Michel.....de la Colombière.

* * *

Il est ordonné au Sieur Demuy Lieutenant faisant les fonctions de major en ce poste de partir sur le champ avec le détachement que nous lui donnons de treize français au nombre desquels est l'interprète iroquois qui prendra en passant cinq iroquois qui sont à lisle aux cochons et de poursuivre

avec deux batteaux les huit déserteurs cy nommés, Jean Conquel dit couquel de la compagnie de Vassan, Joseph Oder dit Celesta de Boucherville, Dominique Maher dit Maher de St-Vincent, Jean Logon dit Logon de Vergors, Philippe foug dit Mayence de Dumas, Martin Letuiler dit Letuiler de Villemonde, Michel Fourtre dit St-Michel de la Colombiere et Gaspard tilipe dit tilipe de St-Luc la corne ainsi qu'ils sont écrits au dos de la plainte du Sieur Demuy et de les ramener en cette garnison si faire se peut de quoi nous lui donnons ordre et pouvoir, avec commandement de la part du Roy,signé de nous,

NOYAN

* * *

PROCÈS VERBAL DE RECHERCHES ET REQUISITOIRE.

En conséquence de L'ordre de monsr. de Noyan commandant au fort frontenac, je passai le vingt un du présent mois à l'isle aux cochons ou je pris cinq iroquois et de la je continué ma route lorsque j'entendis le bruit d'un coup de fusil qui m'obligea de mêtre à terre dans ce qu'on appelle La grande Isle et après y avoir marché environ trois ou quatre arpents on découvrit un homme qui se cachait dans le bois, il se rencontra que c'étoit un déserteur abandonné des autres par ce qu'il ne pouvait les suivre; il m'aprit que ses camarades étoient tous débarqués dans cette isle et alloient en avant. j'envoyai les meilleures jambes de mon détachement avec les sauvages à leur poursuite ils furent bientôt attrapés et sur le point d'être pris par mon détachement il parut un parti de la présentation qui fit feu sur les anglais dont il y en eut un de tué et l'autre emmené à la présentation par un canot que le chef du parti envoya ce qui m'a été rapporté par mon détache-

ment qui vint me rejoindre le vingt deux sur les dix heures du matin avec les sept allemands dont il y en a un de blessé, lequel j'ai fait conduire à l'infirmerie et les sept autres es prison de ce fort, pourquoi, Monsieur, j'ai L'honneur de vous donner mon réquisitoire joint à mon rapport afin qu'il vous plaise prendre les moyens que vous jugerez à propos pour les faire punir suivant la rigueur des ordonnances du Roy, à frontenac le 22 aoust 1757.

(Signé) DEMUY.

* * *

A MONSIEUR,

Monsieur le Marquis de Vaudreuil, Commandeur de l'ordre Royal et militaire de St-Louis, Capitaine des vaisseaux de Sa Majesté, Gouverneur et Lieutenant-général pour le Roy des provinces de Canada et Louisiane.

Monsieur,

Duplessis Faber Major de Montréal a L'honneur de vous représenter qu'il aurait été informé par le sieur Dumuy officier chargé du détail des troupes à frontenac de la désertion de huit soldats la nuit du vingt au vingt un du mois d'aoust, la plainte du dit Sieur à Mr. de Noyan Commandt. au dit lieu du vingt un du dit mois signée Dumuy au bas de laquelle est écrit soit fait ainsi qu'il est requis, du même jour sans être signé, L'ordre de mon dit sieur de Noyan au dit Sieur Dumuy pour aller à la poursuite des dits déserteurs et les ramener à la Garnison si faire se peut; de quoi il lui donne ordre et pouvoir avec commandement de la part du Roy signé Noyan sans date; le procès-verbal sur requisitoire du dit sieur Dumuy à mon dit sieur de Noyan sur la capture faite des dits huit déserteurs cy après-nommés savoir.

Joseph Kouket dit Kouket.....de la Compagnie de Vassan.
Joseph Oder dit Célesta.....de Boucherville.
Dominique Mayer dit Mayer.....de St-Vincent,
Jean Logon dit Logon.....de Vergor.
Philippe fougue dit Mayence.....de Dumas,
Martin Leteulier dit Leteulier....de Villemonde.
Michel fourtre dit St-Michel.....De la colombière.
Gaspard Hirt dit la tulippe.....de St-Luc Lacorne.

En date du vingt deux aoust Mil sept cent cinquante sept signé Dumuy et non répondu, les susdits dénommés accusés de crime de désertion étant arrivés en cette ville et détenus dans les prisons d'y celle; pour quoi ils vous demandent, Monsieur, qu'il en soit informé et que justice en soit faite suivant la rigueur des ordonnances du Roy. ils vous demandent encore qu'il soit nommé d'office un greffier celui qui est des conseils de guerre étant à Québec.

Montréal le 10 septembre 1757.

(Signé) DUPLESSIS FABER.

Soit fait ainsi qu'il est Requis, ordonnons que le procès sera instruit par Mr. de Sermonville capitaine aide-major, pour être remis au major, faisant en cette partie les fonctions de procureur du Roy, nommons d'office Le sieur Panet pour faire les fonctions de greffier du conseil de guerre, le jour et an susdit.

(Signé) VAUDREUIL

(À SUIVRE)

Pour copie conforme,

Pierre-Georges ROY.

" Choses vues "

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

IV

NOUS continuons la publication des pages, toujours si émouvantes, que MM. Desgranges, De Poncheville et Ardant nous adressent à propos de la guerre et des " choses " qu'ils y voient. Nous en sommes à la quatrième série. Nous avions eu déjà les " choses vues " de septembre-octobre, puis celles d'octobre-novembre, et enfin celles de novembre-décembre. Cette fois nous donnons la série de janvier; elle va du 1er janvier au 24 janvier. En nous l'adressant, M. le chanoine Desgranges nous écrit: " Vous ai-je dit qu'un de mes amis très chers, Martial Tricaud, blessé très cruellement, ne devait la vie qu'à l'installation tout-à-fait scientifique de l'hôpital canadien de Paris installé dans la clinique du Dr Bonnet ? Mes amis médecins m'ont souvent répété: " Si Martial n'avait eu que des soins ordinaires, il serait mort! " Et M. le chanoine ajoute: " J'ai visité cet hôpital avec le plus vif intérêt. J'ai même assisté à une conférence-concert du meilleur goût, donnée aux blessés dans la salle principale. " En remerciant M. Desgranges et ses amis de leur collaboration, qui se continue pour nous si active et si touchante, nous pouvons les assurer que rien ne nous est plus cher que de contribuer à guérir et à consoler leurs héroïques blessés, comme ce nous est un pieux devoir aussi de prier pour leurs non moins héroïques tués. Avec nos frères de France, nous prions pour la paix et la victoire. Puisse Dieu nous entendre ! — E.-J. A.

Souhaits de nouvel an. — *1er janvier 1915.* — Chers tous, il m'était doux les années passées, d'aller, au matin du nouvel an, vous porter mes voeux au milieu de mes baisers les plus tendres. Aujourd'hui, le soldat s'est réveillé sur la paille, l'oeil fixé sur ses armes, et la réalité l'a frappé dans sa sublime horreur. Nous sommes en guerre !

Il n'y aura pas dans les maisons les promenades à pas feutrés pour réveiller le père ou la mère endormis; mais c'est notre mère à tous qui, ce matin, nous réveille au son assourdissant du canon. Pour notre France, nous sommes là, nous peinons, nous souffrons et, au début de la nouvelle année, elle fait appel à de nouveaux efforts. Il faut tout donner à la patrie chérie et tous dans un cri enthousiaste, rageur, nous l'assurons du don de tout notre être.

Oui, sans faiblesse et sans crainte, courbés un peu sous le fardeau qui pèse, nous nous sommes laissé ouvrir les yeux le 1er janvier 1915. Nous avons entendu ta voix et nos coeurs ont répondu : "Oh ! France aimée, vers laquelle en ce moment toutes les mères tendent, en frémissant, leurs fils adolescents, France du passé, de demain, de toujours, prends-nous tous pour ta vie, pour ta gloire. Il n'est pas un seul de tes fils, en ce moment, qui ne se donne sans compter. Sans arrière-pensée, sans crainte, avec bonheur, tous, en bataillons fidèles, nous travaillons à l'édification d'un univers régénéré. Accepte nos souhaits ! Sois la clef de voûte du monde de demain ! Par la vaillance de nos armes, ton sol sacré demeurera le nôtre; par la noblesse de ton coeur, sois le guide des nations ! "

Ces réflexions ont bouleversé ma tête ce matin et je n'ai pas cru mieux traduire mes sentiments qu'en adressant à Dieu une fervente prière.

Comment ! moi, j'ai prié avec ferveur, alors que l'an passé je m'amusais en libertin ? Allons donc ! cela fera rire du monde. Laissez-les rire, mes chéris, ceux-là ne savent pas

l'émotion profonde qui nous étreint quand les balles sifflent; ils ne savent pas les réflexions amères qu'on se fait, quand autour de soi on sent le mal, difficile à réparer, causé par ses mauvais exemples. Pour ma part, je me sens meilleur, plus grand, parce que je veux me redonner un coeur d'enfant, parce que je veux être une source où les faibles s'abreuveront. J'ai peut-être fait le mal autour de moi, directement parmi vous, pardonnez-moi, je vous en demande pardon.

Pauvres parents, qui avez subi mon humeur maussade, pauvres frères et soeurs, qui avez vu ma mauvaise conduite, oubliez les désordres d'une nature en liesse. Puisse le sacrifice que nous ménage cette guerre être suffisant pour me faire pardonner mes fautes.

Chrétien résolu, soldat au coeur solide, je ne veux faire penser à moi que par l'exemple d'une morale saine et élevée.

Je me ris des sarcasmes; ici on ne plaisante pas. Je suis le soldat de la France et de Dieu: à mon drapeau je demeurerai fidèle.

Conseillez à ceux qui se moqueront de venir avec nous goûter à l'émotion d'une prière en commun. Il ne faut pas se disputer, il faut se battre; il ne faut pas railler, il faut agir, que diable! Il n'est pas impossible d'être un homme d'action. A chacun ses idées, moi je garde les miennes et je suis infiniment heureux d'asseoir mes convictions.

Je disserte et vous ennuie peut-être, mais je vous ai vidé mon coeur. Laissez-moi redevenir petit enfant, me reposer auprès de vous, là, blotti sur votre coeur. Donnez-moi vos tendresses, car en ce jour j'ai senti plus que jamais le besoin de toute votre affection. J'en fais l'aveu, j'étais un peu triste parce qu'il me manquait vos baisers. Comme tous ici, car chacun de nous a un coeur qui va vers les siens irrésistiblement, j'étais ému, car je vous voyais près de moi et vous êtes ce que j'ai de plus cher au monde. Bah! ne nous attendrissons pas et

laissez-moi vous dire ce que fut notre 1er janvier dans les gourbis.

Gâtés par la sollicitude de tous les Français, nous avons eu quelques douceurs: tabac, cigares, cigarettes, champagne (Roederer, s. v. p.) ; ce fut charmant. Quelques sous mis en commun dans notre petit cénacle avaient aidé à améliorer le menu, et les bonbons et chocolats reçus par mes amis ont mis le comble au bonheur du soldat en campagne. Entre camarades les effusions étaient touchantes, parce que le bon esprit règne et aussi le besoin de se dévouer chacun pour tous.

Maintenant je suis seul à veiller à la lueur de deux bougies vacillantes: il est une heure du matin, mais je suis heureux de passer de longs moments avec vous; il me semble que c'est la veillée classique, avant que vous m'accompagniez à la gare, au train de Paris.

Je suis bavard, pensez-vous ? Non, c'est le bon gosse qui vous cause avec son coeur. Il est à vous tout entier.

De toutes mes forces je vous embrasse avant d'aller dormir. Au revoir et bonne nuit. R.

P. S. — Cinq semaines sans se déshabiller ! Avez-vous pensé à ce que c'est? La paille sous le gilet, dans les caleçons et les chaussettes! Ah! quelle drôle de chose! Et pourtant on rit, on chante, parce qu'on se porte bien.

Vous savez, entre nous, la paille! ce n'est pas très engageant. — Allons, bonsoir !

Le véritable humanitarisme. — *2 janvier.* — Ici je suis occupé comme aumônier en deux hôpitaux militaires, dont l'un est pour nos blessés et l'autre pour les blessés allemands!

J'ai confessé un grand nombre de ces derniers. Et l'on sent ce qu'est le prêtre quand on voit à genoux devant soi

ceux qui, il y a quelques jours, étaient vos ennemis et qui, blessés, ne sont plus, devant votre foi, que des enfants de la même Eglise catholique.

Il m'est arrivé parfois de dire à une heure d'intervalle la messe dans mes deux ambulances : la première m'était servie par un sous-officier allemand, et la seconde par un chasseur d'Afrique. Et à tous deux je donnais le même corps du Christ.

Ah ! si les pensées de la foi catholique remplissaient les esprits et les coeurs, comme s'évanouiraient les faux rêves de l'humanitarisme athée pour faire place à l'admirable réalité du christianisme ! L'avenir est dans le retour à ces pensées. Heureux êtes-vous de vous préparer à être des ouvriers de la prochaine renaissance !

ENDURANCE. — *5 janvier.* — Merci de tes prières. Je t'en supplie, prie pour moi de tout ton coeur. Donne-moi tes prières comme une aumône. Je n'ai jamais de ma vie tant senti le besoin d'une aide surnaturelle que maintenant. Ma belle assurance des débuts faite d'orgueil et de confiance en moi est partie. Il a fallu pour retrouver mon équilibre que je m'humilie profondément. J'ai senti la vérité de cette parole : " Qui s'élève sera abaissé et qui s'abaisse sera élevé. " Le frôlement de la mort m'enlève toute force et seul un acte de foi et d'espérance me remet d'aplomb.

Mais aussi quelle vie ! Toujours dans les tranchées, tout près des Allemands avec la vermine, le froid, les privations, avec le sifflement perpétuel des balles et le grondement des obus.

Cela ne ressemble guère aux batailles de jadis. Autrefois, on se battait un jour ou deux, on marchait ferme un jour ou deux, quelquefois on recommençait... Mais il y avait des

accalmies, des repos, des détentes. Ici, de jour, de nuit, toujours la mort rôde. On marche dans les flaques de sang. Chaque matin on se demande: de qui sera-ce le tour aujourd'hui ?

Pourtant le moral est bon. Mes compagnons sont admirables de sang-froid, de ténacité, de calme, de courage. Il est vrai qu'ils sont de plus vieux troupiers que moi. C'est égal, je ne m'attendais pas à recevoir des exemples moi qui étais parti pour en donner. La guerre est vraiment la pierre de touche des caractères. Combien j'ai à faire encore pour être à la hauteur de ma tâche!...

Si seulement je pouvais communier de temps en temps ! Stupidité de nos gouvernants qui demandent aux soldats de l'héroïsme et qui leur marchandent des aumôniers ! Je n'ai pas vu un prêtre depuis un mois ([1]). Heureusement que j'ai le chapelet que m'a donné ma chère femme. Le moment où je le dis est le plus heureux de ma journée.

Merci de ta petite notice de Goyau (sur le rosaire). Tu me l'avais déjà donnée et j'avais l'intention de te la redemander de nouveau. Je vais l'envoyer à un de mes amis que j'ai décidé à dire son chapelet. C'est un croyant, mais qui regimbe encore...

Que te dire de notre existence ici ? Nous sommes terrés au fond de nos tranchées, face aux Boches, qui se trouvent, selon les endroits, à 20, 30, 50 mètres de nous. Jour et nuit nous sommes aux aguets, le doigt sur la détente. Les créneaux nous protègent des balles, mais pas suffisamment, car, telle est la multitude des projectiles envoyés que les blessures à la tête, mortelles pour la plupart, ne sont pas rares. Les journaux parlent de facéties de tranchées! Mais ici nous n'a-

---

([1]) L'aumônier de la division a été fait prisonnier presqu'au début de la guerre.

vous pas le temps de rire. Les obus et les grenades ne nous laissent pas ce temps. Nous sommes exposés même au tir de nos propres pièces. Quand celles-ci tirent sur les ennemis, les éclats arrivent jusqu'à nous. Avant hier, quatre sapeurs ont été tués par nos 75 et, hier, huit fantassins blessés dans les mêmes conditions.

Tu seras heureux d'apprendre que la guerre a un effet des plus bienfaisants sur le moral des soldats. La guerre est une grande retraite qui met l'homme en face de sa misère. Les méditations sur l'instabilité de la fortune humaine et la brièveté de la vie nous sont coutumières. Les jurons ont disparu, et les plaisanteries grossières et les refrains orduriers. Quand nous chantons, car malgré tout nous chantons — et la moindre accalmie dans le grondement des obus est pour nous une fête —, ce sont des refrains berrichons.

Tout le monde a sur soi une médaille, beaucoup un chapelet, et il n'est pas, j'en suis sûr, un soldat sur dix qui n'ait repris l'habitude de la prière.

Au revoir, mon vieux frère, en ce monde et plus probablement dans l'autre. Si je meurs, fais-moi la charité de quelques messes...

Une attaque. — *9 janvier.* — J'ai assisté ces jours derniers à une vraie bataille, marche d'approche et charge. Les effectifs en présence n'étaient pas nombreux : quelques centaines, mais pour nous, acteurs du drame, ce n'en était pas moins une bataille...

...Au premier jour de l'attaque nous étions une soixantaine en ligne. Or, je suis revenu seul ; tous les autres tués, blessés ou prisonniers.

Le second jour fut plus terrible encore et, si les revenants furent plus nombreux, c'est que les combattants étaient plusieurs centaines.

Quelle journée ! une charge à plat ventre, à travers les ronces et les broussailles, sous une fusillade infernale. A chaque rampée il fallait contourner un cadavre ou passer par dessus. Rien pour secouer les nerfs, rien pour faire diversion : pas de sonneries de clairon, pas de course comme dans les charges ordinaires, pas de ces cris par lesquels on s'excite en montant à l'assaut : rien que la pétarade des balles et les râles des mourants.

Ce fut atroce.

J'allais de trous d'obus à trous d'obus, gagnant à chaque fois quelques mètres. Ma carcasse regimbait toute à l'idée de la mort menaçante. Il me fallait fouetter mon énergie à coups d'actes de foi : " Dieu n'aime pas les lâches. " Un nouveau bond : "Mon Dieu, je vous offre ma vie en expiation de mes péchés. " Quatre mètres encore : " Sainte Vierge, enveloppez-moi dans votre manteau et présentez mon âme à Jésus... "

Je ne demandais pas à Dieu la vie : j'étais persuadé de ma fin imminente ; je n'implorais que la grâce de bien mourir.

Et j'en suis revenu.

En y réfléchissant maintenant et en voyant que les meilleurs d'entre nous sont partis, j'ai peur de n'avoir pas été frappé à cause de mon indignité...

La relève des morts. — *14 janvier.* — Ce soir-là, notre médecin principal arrive à la " popote ", avec une note du général lui confiant une corvée pénible, autant que belle.

Depuis le dernier combat, qui remontait à six jours, vingt chasseurs alpins, tués à l'ennemi, étaient encore sans sépulture. Le bataillon, appelé sur un autre secteur du front, était parti sans avoir pu rendre les derniers devoirs à ses héros. L'état-major comptait sur nous pour y suppléer. Mais c'était la nuit seulement que pouvait se faire le transfert des corps, car le champ de bataille, très en vue, était encore, chaque jour,

" arrosé " par l'artillerie allemande. Le médecin principal commanda, pour le soir même, le jeune major de service et son groupe.

Les aumôniers décidèrent aussitôt de les accompagner. Bien qu'un service religieux dût se faire le lendemain par leurs soins, il leur parut bon de rendre hommage par leur présence aux nobles victimes de la guerre et d'encourager, en les y aidant, les brancardiers, un peu émus d'avoir à s'improviser fossoyeurs.

Nous partîmes vers 8.30 heures du soir avec trois voitures attelées de nos chevaux. En prévision des mauvais chemins, six chevaux haut-le-pied suivaient, conduits par des tringlots. Il avait plu les jours précédents, mais cette nuit s'annonçait claire et la lune n'était voilée que de temps à autre par les nuages. On marchait à bonne allure. Le village de C.... fut bientôt franchi, non sans qu'il fallût donner des explications aux factionnaires, qui s'étonnaient de voir cette troupe sans armes marcher dans la direction de l'ennemi. Autres postes,autres pourparlers,quand nous approchâmes des tranchées de première ligne. Déjà se présentaient les pentes de la colline sanglante. Elle donnait, sous la clarté lunaire, une impression de vaste solitude. Nous avancions avec précaution. Les ordres étaient sévères: silence absolu, défense de fumer, les lanternes éteintes. Le grincement des roues, le bruit sourd de nos pas troublaient seuls le silence impressionnant. Un conducteur se laissa maladroitement blesser par son cheval; il fallut s'arrêter pour le panser.

Sans autre incident nous arrivâmes à la crête où se trouvaient les premiers cadavres. On les avait hâtivement rangés dans le fossé et recouverts de paille. Hélas! déjà les pauvres corps sanglants se décomposaient. Il fallait écarter avec précaution les gerbes, saisir fortement les manteaux bleus transformés en linceuls, et hisser cette douloureuse moisson sur les chars qui portent d'ordinaire les javelles d'or. Comme ils

sont lourds les petits alpins quand la mort a raidi leurs membres agiles! Les brancardiers, par quatre, s'acquittaient de la lugubre besogne avec un respect religieux, une fraternelle pitié, dont j'étais ému. Deux voitures furent ainsi chargées. Mais le plus difficile restait à faire. Il fallait chercher, à travers les champs, les autres morts qu'on avait dû laisser à la place où ils étaient tombés.

J'admirai alors le savoir-faire, la netteté de commandement du médecin auxiliaire — un tout jeune santard — qui dirigeait le groupe. Il fit placer ses hommes en éventail sur une ligne parallèle à la route, distants de dix mètres environ l'un de l'autre. La consigne était de marcher en avant, dans la direction indiquée, en examinant le terrain, dans ses moindres détails, et en annonçant à voix basse, de proche en proche, les funèbres découvertes. C'était un champ d'avoine. Par endroits, la moisson était commencée et mise en bottes, qui formaient de petites meules. Sur d'autres points, la paille encore sur pied avait été foulée par les combattants. Ici la terre était profondément labourée par la mitraille. Là des obus avaient creusé d'énormes cavités déjà transformées par la pluie en mares où se reflétait la lune.

Notre funèbre battue se poursuivait. Parfois des perdreaux se levaient sous nos pieds! Mais c'était une autre chasse qui nous préoccupait et nous nous demandions avec inquiétude si nous étions bien dans la bonne direction. Enfin, à l'extrémité gauche de la ligne, le premier corps fut signalé. On le chargea sur un brancard et quatre hommes le portèrent vers la voiture, qui était restée sur la route. Un autre isolé fut découvert un peu plus loin, puis deux ensemble.

Vous devinez l'émotion de ces trouvailles. Dix fois on a cru apercevoir, dans le creux d'un sillon, à l'abri d'une meule, sous un buisson, la forme du corps qu'on cherche. Non, c'est un jeu de lumière et d'ombre, c'est une erreur de l'attention

surexcitée. Mais, cette fois, il n'y a pas à douter. Le petit soldat est bien là, couché sur le sol, entre deux gerbes : il semble se reposer comme un moissonneur fatigué après une rude journée de travail.

Encore quelques pas et nous voici devant un spectacle plus émouvant encore. La lutte fut-elle plus acharnée en cet endroit, ou bien l'explosion d'un obus fit-elle toutes ces victimes? Nous comptons, sur un espace de quelques mètres, sept cadavres. Les uns sont tombés la tête en avant et leur visage est souillé de terre. D'autres sont étendus sur le dos. Ceux-ci semblent enlacés comme dans un embrassement suprême. Un sergent est étendu, la tête découverte, les traits reposés et sereins. A la clarté de la lune qui rayonne en ce moment, son visage a les tons d'ivoire d'un beau crucifix. Autour des morts je ramasse des lettres de mères et de femmes sans doute, de pauvres lettres qui devaient demander des nouvelles et qui ne recevront jamais de réponse. Peut-être voulurent-ils les relire en mourant. Peut-être les vampires allemands du champ de bataille ont-ils dispersé ces précieux souvenirs, en vidant les sacs pour chercher de l'argent.

Oh ! la lugubre trouvaille ! En plaçant sur les brancards ces cadavres, dont les blessures ne sont guère apparentes,nous trouvons un pied humain sectionné à la cheville. C'est sans doute celui du pauvre mutilé que nous avons vu à l'ambulance le jour du combat et que nous avions tant de peine à réchauffer.

Tous les corps sont enlevés. Je m'occupe, avec le major, de ramasser les armes éparses et nous les mettons en faisceaux, n'osant en charger les voitures, à peine suffisantes pour nos morts. Nous avertirons l'état-major, qui les enverra chercher la nuit prochaine, fusils, baïonnettes et cartouchières. Et nous voilà repartis, escortant nos chars qui grincent et semblent pleurer sous leur triste et glorieux fardeau.

A l'arrivée au cimetière de C..., où la fosse n'est pas encore creusée, les cadavres sont déchargés, rangés contre le mur et recouverts de manteaux. Puis, je récite une prière, à laquelle les brancardiers, tête nue, répondent pieusement. Vous devinez l'émotion qui accompagne cet hommage religieux rendu, dans le silence de la nuit, à ces vingt fils de la France, morts pour elle.

Il était près de 2 heures du matin quand nous regagnâmes le cantonnement.

Le lendemain, la fosse n'était pas encore prête à l'heure fixée pour l'office funèbre. Nous nous contentâmes de chanter un office dans la petite église de C..., devant un modeste catafalque que recouvrait un drapeau tricolore prêté par une pieuse femme. Elle l'avait arboré à sa fenêtre pour la fête de Jeanne d'Arc; il servait une seconde fois pour honorer les conquérants de la Lorraine.

L'aumônier n'eut pas de peine à trouver des accents émouvants. Il remercia le service de santé d'avoir relevé, pour qu'une sépulture chrétienne leur soit donnée, les corps de vingt braves. Leurs familles sauront où plier le genou quand elles viendront visiter leur tombe. Il félicita les brancardiers, dont le rôle rappelle d'ordinaire celui du bon Samaritain, d'avoir imité, pour une fois, Joseph d'Arimathie descendant le Christ de sa croix et le portant au tombeau. Il rendit hommage aux vaillants alpins tombés au champ d'honneur :"Nous ne les verrons plus passer, ces petits chasseurs agiles, au son entraînant de leur fanfare. Ils ne graviront plus, dans leurs manoeuvres d'été, les cimes neigeuses des Alpes. Mais, au plus haut des cieux, tandis que chanteront les anges, le bon Dieu les recevra, comme il accueille, pour les récompenser, les bons chrétiens et les vaillants soldats. "

Le cantique de Jean Vézère *Pour les morts au champ d'honneur,* entonné par une voix pénétrante, porta à son comble l'émotion de l'assistance: tout le monde pleurait.

A 1 heure de l'après-midi se fit l'inhumation. Dans la large fosse, tapissée de paille, les vingt corps furent descendus, pliés dans leurs manteaux militaires. Les trois généraux et leurs états-majors, beaucoup d'officiers et de soldats défilèrent lentement, jetant l'eau bénite. Pas un discours ne fut prononcé. On estima sans doute que la cérémonie était assez parlante et émouvante par elle-même.

Nous quittâmes le cimetière après avoir prononcé les dernières formules liturgiques. Un prêtre-soldat portait devant nous la croix d'argent des funérailles. A sa hampe, nous avions fixé le drapeau français qui, à la cérémonie du matin, avait couvert le catafalque. Et nous étions heureux de voir la croix et le drapeau salués du même geste par le piquet qui rendait les honneurs, par les officiers et par les soldats.

Prédicateurs soldats. — *24 janvier.* — J'ai clôturé aujourd'hui, à l'église Saint-Barthélemy-de-Confolens, un *triduum* eucharistique prêché par les abbés Papeghin et Decocq et par le Père Guénin, tous les trois sous-officiers blessés à la bataille de la Marne.

Ils se battirent comme des lions. A chaque instant, ils accouraient auprès des blessés qui les suppliaient de les absoudre, puis, reprenant leur Lebel, ils faisaient crépiter la fusillade avec une fougue ardente.

Le Père Guénin, dominicain, est un ancien journaliste de la région parisienne qui perdit coup sur coup sa femme et sa petite fille. Il entra dans les ordres et célébra sa première messe au Saulchoir, en Belgique, dans le monastère que dirige, en qualité de prieur, notre éloquent compatriote, le Père Delor, le jour même de la mobilisation.

Après avoir été soignés dans diverses ambulances, les trois vaillants prêtres-soldats ont regagné leur dépôt, étant à peine

remis sur pied. Le jour, ils instruisent les recrues, le soir et le dimanche, ils exhortent et confessent, à l'église, soldats et civils. Leur *triduum* a été très suivi. Ils montaient en chaire en capote bleue, avec leurs galons d'or, portant encore les traces glorieuses de leurs blessures. De très nombreuses communions d'hommes offrirent aux Confolentais, dimanche matin, un spectacle inaccoutumé. J'ai prêché le soir devant un auditoire compact. Je songeais à ma controverse aux Halles, avec M. Aulard, en 1910. Je ne pensais guère, à cette date, que la foule agitée par l'émouvant débat prendrait aussi vite le chemin de l'église et qu'elle y serait attirée par des sergents.

Le chanoine DESGRANGES,

L'abbé Thellier de PONCHEVILLE,

L'abbé ARDANT et autres.

Evolution de la Littérature Française

RAPPORT DE M. ETIENNE LAMY

LE bruit du canon a fait pousser bien des cris. Il a étouffé aussi bien des voix. L'une au moins de celles-ci, pour nous être plus sympathique, méritait que nous l'entendions.

Pendant que la vaillance française, incitée par l'héroïsme belge et secondée par la ténacité anglaise,ressuscitait,dans la Gaule antique envahie par la nouvelle Germanie, le fantôme encore vibrant de la Grande Armée, la pensée française, la vraie, la saine pensée française, s'exprimait sous la coupole du Palais Mazarin par la bouche de M. Etienne Lamy.

Dans son rapport sur le concours de l'année 1914, le secrétaire perpétuel de l'Académie s'est consacré, une fois de plus, *Au service des idées et des lettres.* Est-ce lui-même, ou le directeur du journal auquel nous en empruntons le texte, qui l'a intitulé : *Défense et illustration de la littérature française ?* Le détail importe peu.

Ce qui importe, c'est que ce rapport est bien l'une des oeuvres les plus fouillées de ces dernières années. Il forme, avec le discours sur *La langue française* prononcé à Québec en 1912, un diptyque profondément attachant.

Brunetière eût aimé cette histoire abrégée de l'évolution de la littérature française. Il s'en serait voulu de ne pas l'avoir écrite lui-même. Comme il eût goûté cette promenade à vol d'oiseau! De quel oeil brillant il eût contemplé l'art français partant des hauteurs de la foi pour descendre presque aux abîmes de la corruption morale, puis remontant, sur la grande paire d'ailes de la raison assainie et du sentiment national, jusqu'aux croyances religieuses qui en bercèrent l'enfance ! Ce " bouclement de la boucle ", accompli avec le seul mécanisme de l'esprit, l'eût ravi d'admiration.

Il n'y aurait pas mis cependant cette clarté lumineuse que sembleraient devoir atténuer le perpétuel retour à des doctrines philosophiques et l'emploi constant d'une langue abstraite. L'ironie eût été chez lui plus incisive, la phrase plus complexe, l'allure plus combative. Il eût tourné d'un doigt moins léger les feuillets de trois siècles d'histoire. La chute momentanée de l'esprit français lui eût inspiré, malgré son prompt ressaut, une colère plus passionnée.

M. Lamy, spectateur armé d'une puissante lorgnette, délaisse le rôle de combattant. Dans le vacarme de la lutte entre vivants, il trouve des paroles de paix pour les morts. La sérénité de la pensée, comme de son expression, n'est pas le trait le moins utile à signaler dans son discours. Il enseigne encore à quelles hauteurs atteint la critique lorsqu'elle éclaire l'étude des faits par celle des idées, lorsqu'elle dédaigne la personne des auteurs pour s'occuper seulement des qualités de leurs oeuvres. Les pessimistes ont à cueillir chez lui une autre leçon : il n'est pas permis de désespérer de la pensée française, quand on la voit se redresser si vite après s'être traînée si longtemps.

Cri de confiance, tableau d'histoire, étude philosophique: dans ces trois mots tient tout le discours de M. Lamy. Cela

nous justifie d'en détacher, pour les esprits auxquels la guerre les eût dérobées, les pages les plus saillantes ([1]).

* * *

Au début de sa démonstration historico-philosophique, le penseur, délimitant le domaine de l'activité littéraire, pose cette paraphrase restrictive de l'axiome connu, " la littérature est l'expression de la société ":

([1]) D'après la tradition, le rapport annuel de l'Académie analyse les principales oeuvres soumises à ses jugements. Avant d'entrer en matière, M. Lamy explique pourquoi il a rompu avec la coutume: " Ce n'est point par le détail qu'il importe surtout d'honorer notre littérature contemporaine. Contre elle du dehors se mène dans le monde une campagne systématique, obstinée, perfide. On respecte les lettres françaises un peu comme un tombeau et pour ensevelir les vivants sous les morts. Entre ce que fut notre intellect et ce qu'il est on dénonce une rupture, on déplore qu'elle soit irréparable, on ne se console pas qu'une influence naguère si gardienne de l'ordre propage la futilité dans le goût, l'anarchie dans les doctrines et la corruption dans les moeurs. Cette guerre a précédé l'autre, toutes deux servant le même dessein: ne plus nous laisser de place parmi les grandes puissances des armes et de la pensée.

" Le moment où la France résiste à l'invasion de son sol convient pour repousser les attaques à son génie. Cette malveillance nous sert. En nous provoquant à dire quand notre littérature modifia sa tradition et à reconnaître quel péril apportaient les nouveautés, elle nous justifie de mettre en lumière un fait digne d'une attention qu'il n'a pas encore obtenue. Ce que des ennemis appellent un commencement de déclin a été une maladie de croissance. Et le mouvement contemporain des esprits est une des évolutions les plus imprévues, les plus profondes, les plus efficaces, qui aient assaini, renouvelé, étendu la culture française." Il avait dit, immédiatement auparavant : " Cette année-ci ne ressemble point aux autres. Ce qui est particulier, travaux, mérites, personnes, ne semble plus valoir que par son union à ce qui est général, ne survit qu'absorbé dans le grand tout, la France; à elle vont tous nos désirs de justice et d'hommage. Je suis sûr d'offrir aux écrivains la plus haute louange si, au lieu d'isoler leurs mérites en des examens de détail, je montre, dans la diversité de leurs efforts, l'oeuvre commune et française. "

La littérature dispose de deux univers, celui des réalités et celui des fictions. Elle observe et elle imagine. Mémoire du monde et fondatrice de durée, elle fixe les choses vraies qui, sans elles, s'évanouiraient comme des songes; ou, plus créatrice encore, elle rend les songes mêmes aussi existants que les faits. Mais la littérature ne donne de vie qu'à son intelligence de la vie. A cette intelligence les mêmes choses n'apparaissent pas toujours de même. Chaque génération d'écrivains et de lecteurs, par le choix de ses sujets favoris et par sa façon de les comprendre, fournit moins de certitudes sur eux que sur elle, et ses jugements la jugent à son tour.

Partant de ce principe général, l'auteur raconte l'évolution de la littérature française, en un double tableau dont nous ne retiendrons que les traits essentiels.

I. — Mouvement descendant

Voici d'abord la physionomie du XVIIe siècle brossée en quelques rapides coups de pinceau. Cette esquisse nous rappelle instinctivement le dessin, bref et si plein, de Lamartine:

> Et l'espoir, près de toi rêvant sur un tombeau,
> Appuyé sur la foi, t'ouvre un monde plus beau.

Dès le premier pas nous montons aux sphères éternelles.

Pendant la plus longue période de notre histoire nationale, le caractère essentiel de notre pensée fut la foi. On partait de cette idée première que des dépendances innées, des solidarités indestructibles, tiennent tous les hommes unis les uns aux autres et chacun à des forces antérieures et survivantes, la famille, la race, l'Etat, l'Eglise. Une société qui imposait à tous des sacrifices constants, douloureux et inégaux, semblait bonne parce que tous croyaient obéir à une volonté surhumaine et, par cette obéissance, s'assurer des compensations immortelles. L'esprit vivait de respect. L'intelligence consacrait ses oeuvres les plus importantes au service de Dieu, puis ses vastes études des origines, de la vie et des

gloires nationales, au service de la race, et pourvoyait ainsi au service de l'individu, pour qui l'essentiel était connaître son passé et son maître. Les oeuvres d'imagination n'étaient que pour le repos et le sourire de cette existence grave, la détendaient sans la relâcher; les plus légères n'ébranlaient ni l'Etat, ni les moeurs publiques, et même restaient, par leur fidélité fervente à toutes les disciplines sociales, les collaboratrices de la stabilité universelle.

* * *

Le XVIIIe siècle fournit à l'écrivain l'occasion de buriner, au lieu d'une simple toile, une grande fresque à panneaux. Dans l'un se dessine la doctrine philosophique où se fonde l'ordre nouveau; dans l'autre, les caractères qu'imprime à la littérature du temps cette modification de la pensée française. Caractères et doctrine sont en opposition flagrante avec la théorie des " disciplines sociales ".

Au XVIIIe siècle, ces réserves de respect se trouvèrent épuisées. Dans les institutions où les pères s'étaient sentis défendus, les fils se jugèrent captifs. Pour se délivrer, ils opposèrent au droit de la société le droit de l'homme. C'est à la prééminence de l'intérêt général qu'avait été subordonnée la volonté individuelle; eux découvrirent dans la volonté de chacun l'unique juge des intérêts généraux. Pour discerner ce qui lui est utile, tout homme a la raison. Il ne saurait donc être l'esclave-né de forces supérieures à lui: c'est lui qui, par son consentement, crée le droit des autorités auxquelles il se soumet, et toute dépendance qui cesse de lui sembler nécessaire cesse d'être légitime. Aussitôt la critique de tout ce qui existait devint la joie et la fierté des intelligences.

Ce changement transforma la littérature et les méthodes de persuader. Jusque-là la concorde d'une tradition continue semblait la preuve la plus certaine de la vérité. Désormais on cherche la vérité dans le témoignage solitaire de chaque homme, et l'intérêt de ce témoignage est de ne pas répéter ce qui a été déjà dit. Jusque-là l'exacte connaissance du passé semblait le plus grand service à rendre au présent; ce passé semble d'avance inférieur à l'avenir que la sagesse novatrice porte en elle.

La recherche scrupuleuse de ce qui fut exigeait une compétence lente à acquérir et développait une consciencieuse timidité à conclure. Désormais il s'agit moins de savoir que d'argumenter. Pour dire, à coups de syllogismes et de dilemmes, son fait à ce qui existe, pour ferrailler sur des doctrines et pousser les coups droits des conclusions absolues, il suffit d'une vivacité qui s'accommode avec le parti pris. Ainsi, les longs traités que l'érudition grossissait sans hâte se changent en thèses courtes, claires, impérieuses, absolues, et les plus brèves, le plus répandues et les plus passionnées, vont être les feuilles quotidiennes. A l'avènement du préjugé théorique s'ajoute l'invasion du rire dans les affaires sérieuses. Non pas qu'on ait davantage d'esprit; mais il était un jeu et il devient une arme. Formuler ou suivre des idées ne va pas sans fatigue, le comique des choses donne un plaisir sans peine, et les moins accessibles au raisonnement le sont aux plaisanteries. Rien donc de plus efficace et de plus expéditif que discréditer par le ridicule les institutions et les croyances gênantes. Enfin la même stratégie, inattendue et profonde, confia la défense des idées les plus importantes au plus frivole des genres littéraires et fit la fortune soudaine et extraordinaire du roman. Créer des êtres à son gré, leur faire une vie artificielle comme eux, les soustraire à toutes les influences dont on souhaite la fin, conduire librement des fictions favorables aux théories dont on veut le succès, retenir par l'attrait d'une aventure les lecteurs que rebuterait l'aridité d'une dissertation, les gagner malgré eux aux doctrines inséparables du récit qui les attache,telle devient la force cachée et redoutable du roman. Ainsi, contre le vieil ordre se liguèrent les puissances de la dialectique, de l'ironie et du rêve.

* * *

Les fruits d'une pareille semence ne pouvaient être différents de l'arbre lui-même. Appréciant les conséquences, tirées au XIXe siècle (1795-1870) de l'individualisme prôné par les encyclopédistes, M. Lamy décrit les trois échelons de la descente, la chute de l'aristocratie dans la bourgeoisie, de la bourgeoisie dans la démocratie. Et toujours, parallèlement à la graduelle désorganisation sociale, se produit une pareille dégradation de l'art littéraire.

La première autorité dont s'émancipèrent les philosophes fut celle de Dieu. Ils enseignèrent le scepticisme à une aristocratie pourvue de tous les avantages sociaux et à laquelle manquait seulement plus de licence dans la plus élégante distraction de son oisiveté, la galanterie. C'est pourquoi la littérature devint libertine en même temps qu'impie. Encore fut-elle l'une et l'autre avec mesure. L'élite laissait au peuple Dieu comme le gardien d'un ordre avantageux pour elle, revendiquait les libertés de l'amour sans nier les droits de la famille et n'avait pas besoin que le mariage fût dissous pourvu que les maris fussent trompés. Elle tenait à la stabilité des conditions puisqu'elle possédait les meilleures. Elle trouvait à la gloire de l'Etat un avantage personnel et dans les victoires des armées sa meilleure chance de fortune. Elle formait un groupe restreint et clos où chaque membre veillait jalousement sur le prestige commun, devait sa considération propre à l'estime de ses pairs et ne la conservait que par les élégances du courage, les délicatesses de la dignité, certains scrupules sur les moyens de parvenir. Les vertus publiques étaient maintenues en elle par la conscience de l'honneur.

Mais ce privilège héréditaire d'une caste ne pouvait longtemps la défendre contre l'esprit de conséquence qui réclamait toute la primauté pour l'intelligence individuelle et, par la Révolution française, prépara l'avènement de la bourgeoisie. Les intérêts généraux ne semblèrent pas souffrir d'être remis à plus de mains; la bourgeoisie ajoutait même aux principes d'ordre sa vertu propre, l'amour du travail. Ses profits l'attachaient fortement à la propriété. Sa vie ordonnée avait peu de loisirs pour les mauvaises moeurs et goûtait les joies reposantes du foyer. Elle gardait son dévouement aux intérêts nationaux, qu'elle était fière de gouverner, et sa sollicitude à l'armée, dont le poids portait surtout sur les pauvres. Gardienne de toutes les traditions qui ne la gênaient pas, elle s'abstenait de répandre en propagande son seul scepticisme, son indifférence religieuse. Pourtant, voici une nouveauté menaçante. Le bourgeois, s'il ne trouve pas en lui-même la loi de son devoir social, n'a pas pour la remplacer, comme le noble, la discipline d'une opinion ambiante. Membre d'une classe trop vaste et trop mobile pour acquérir de la solidarité et des traditions, il n'est plus qu'un atome dans une foule. Son sens du gain révèle à ce laborieux, surtout occupé d'accroître sa fortune, moins l'union que la discorde des intérêts humains, le fait l'architecte solitaire de sa destinée, l'accoutume à croire qu'un bonheur conquis sur les autres ne leur doit rien. La littérature suivit et précipita cette métamorphose. Sans

ébranler ce qu'elle appelait toujours les bases de l'ordre social, elle commença à traiter de vertus attardées, puis de manies douces, le désintéressement, la générosité, tout ce qui gêne le succès, à présenter la vie comme la lutte de tous contre tous, à changer en idolâtrie le culte de l'argent.

Le gouvernement de la bourgeoisie n'était encore qu'une transaction et une transition. Contre la minorité la logique du droit individuel prévalut et arma du suffrage universel la démocratie. La démocratie inaugurait la souveraineté des simples. Les simples sont rectilignes et vont droit à l'absolu. Alors, tous les fruits de l'arbre planté au XVIIIe siècle mûrirent à la fois; la littérature les cueillit et les distribua partout. Et ce fut l'ivresse frénétique du droit individuel... Psychologues, physiologues, réformateurs, dramaturges, romanciers, nouvellistes s'abattirent sur l'amour comme sur leur proie, au nom du droit individuel attaquèrent le mariage, conclurent au divorce, poussèrent à l'union libre, légitimèrent la stérilité de cette union. Et comme, pour retenir la foule, ses amuseurs et favoris doivent enchérir les uns sur les autres et se dépasser eux-mêmes, on ne se borna pas à dégager de toutes gênes la sensualité, on la surexcita par un racolage qui employait l'indécence des peintures et l'ignominie des mots à provoquer la saleté des actes; sous prétexte que l'art purifie tout, on abaissa l'art à ne s'inspirer que de ce qui est impur, et une littérature se fit éducatrice de corruption et de mort.

Cette immoralité du roman surtout, succédant à une littérature éducatrice d'impiété, de lâcheté, de cupidité et de haine—nous omettons ces trois paragraphes—, M. Lamy reprend, pour l'expliquer, les motifs qu'il invoquait déjà au congrès de Québec en 1912. Mais il admet qu'elle légitimait la croyance à la décadence de l'esprit français.

Certes, les maîtres d'immoralité n'étaient ni les seuls, ni les plus nombreux, ni les plus illustres représentants des lettres françaises. Certes encore, les pires pornographes nous ont compromis par des oeuvres ignorées de nous, car ils travaillent pour l'exportation; et tout n'est pas vertu dans les censeurs cosmopolites qui goûtent à ces lectures le double plaisir de s'y plaire et de s'en scandaliser et, après s'être jetés sur la marchandise, nous accusent de leurs goûts. Certes, surtout les audaces contre l'ordre entier de la société ont été une autre débauche, celle de l'esprit

emporté par sa logique, et décelaient plus de bravade intellectuelle que de perversion morale. Il n'en est pas moins vrai que trop d'écrivains, même célèbres, ont accordé à la licence des moeurs ou à l'anarchie des doctrines droit de cité dans nos lettres. Que l'invasion eût gagné, elle préparait cette décadence où la joie impatiente de nos adversaires nous déclare déjà tombés.

* * *

Mais non! La France n'y est pas tombée. Dans un deuxième tableau, M. Lamy raconte la réaction inaugurée par la guerre de 1870.

II. — Mouvement d'ascension

Il en fait cependant précéder le récit d'une transition *à la française*. En annonçant le retour aux traditions anciennes, elle résume les étapes de la prétendue course à l'abîme.

Ils ont trop tôt désespéré de nous. Le mal a atteint sa limite quand il a laissé voir son étendue. Il la dissimulait tant qu'apparaissaient seulement les conséquences émoussées d'une formule séductrice. Mais, quand le droit de l'individu a poussé son cri de guerre contre le droit social et a présenté ensemble toutes ses conséquences indissolublement unies, toutes les destructions entraînées par une destruction première, il n'a plus été permis de se méprendre sur l'importance des intérêts et des doctrines en conflit. Oui, faute d'un législateur surhumain, le droit de l'individu ne peut être fait que par la volonté de l'individu : sa loi est ce qui lui plaît ; il ne lui plaît jamais de souffrir ; et, pour ne pas souffrir, il devient l'adversaire naturel et le destructeur légitime de toutes les institutions sociales qui exigent de lui un sacrifice. Mais si, occupé de lui seul et étranger aux intérêts généraux, il préfère l'atome à la masse, l'éphémère au durable, plus il se préfère, plus il s'amoindrit et se dégrade ; car sa destinée, réduite à de trop médiocres bonheurs, perd toute noblesse et tout sens. Le témoignage universel affirme le droit social, car l'estime,

la gratitude et l'admiration publiques, voix profondes et spontanées de notre nature, n'ont jamais cessé d'adopter les héroïques et les désintéressés généreux, et elles ne demeurent fidèles qu'à eux. Pourtant, prétendre qu'un être, instinctivement obsédé de son intérêt propre et immédiat, tout d'indifférence pour les autres et pour les heures où il sera retourné au néant, gêne sa vie ou l'expose au profit des autres et de l'avenir, c'est fonder l'ordre du monde sur l'inconséquence de l'homme. Pour que les générosités nécessaires de l'individu envers les intérêts généraux soient obtenues et durent, il faut qu'il ne les accorde pas par un consentement libre de se refuser et de se lasser, il faut qu'elles s'imposent à lui, malgré les révoltes de sa volonté, comme des devoirs absolus : c'est admettre que l'homme a un maître et que ce maître est un législateur surhumain. Et, pour que le sacrifice continu des intérêts particuliers pour l'ordre général n'impose pas une duperie à l'individu, force est d'admettre une autre existence où tout s'ordonne en justice. L'idolâtrie de l'individu aboutissait, sans une fêlure de syllogismes, à la ruine des moeurs, de l'Etat, de la société. Chaque preuve fut un avertissement, fixa l'attention sur le principe générateur de toute anarchie, rappela que le vrai ne peut créer le mal. L'évidence des périls rendit plus chères les institutions vieilles comme le genre humain et qui se trouvaient menacées. A mesure que se déployaient les puissances de dissolution, elles suscitaient les forces de relèvement. La revanche des vérités traditionnelles sur les abstractions anarchistes, voilà l'effort le plus évident de notre pensée et le caractère essentiel de la littérature contemporaine.

* * *

De ce retour ainsi affirmé quelles sont, dans la littérature contemporaine, les manifestations ? M. Lamy les recherche dans les oeuvres des poètes, des philosophes, des historiens et des romanciers. Pour ce qui est de la poésie nouvelle, contentons-nous de noter, après lui, qu'elle atteste "la force d'une génération en qui ressuscite le divin ".

Dans le domaine de la philosophie, la résurrection a pour caractère la reconnaissance d'un " préjugé scientifique " plus dangereux encore que le " préjugé religieux ".

Les penseurs suivent la route que les inspirés survolent. Non seulement une ferveur encyclopédique a renouvelé la science religieuse, pour mieux rapprocher de la raison ce qui la dépasse, mais les croyants de la raison seule ne l'entendent pas comme autrefois. Ceux qui se sont eux-mêmes donné le nom de philosophes au XVIIIe siècle se souciaient uniquement d'exercer en ce monde, et à leur profit, la primauté intellectuelle et se moquaient du reste ; s'enquérir d'où l'homme vient et où il va leur semblait la plus vaine des indiscrétions. Cette indifférence suffirait pour qu'ils ne parussent pas philosophes aux philosophes d'aujourd'hui. Des peut-être ne suffisent pas quand il s'agit de la destinée humaine, et c'est avec un sérieux passionné que les philosophes, poursuivant le voyage de la vieille sagesse, redeviennent les explorateurs de l'invisible. Si des argumentateurs continuent à prétendre que l'hypothèse du surnaturel est éliminée par l'étude, d'autres, parmi les moins prêts à accepter pour certitude une vérité révélée, répondent qu'entre la science, maîtresse de la matière, des dimensions et des nombres, et la conscience de l'immatériel et de l'infini il n'y a pas de rapports, donc pas de contradictions. Tandis que naguère présumer une faiblesse de l'esprit dans tout " le préjugé religieux" était de mode, une dialectique meilleure a convaincu de " préjugé scientifique " le postulat des chimistes et des mathématiciens contre la foi. Si ces philosophes ne conviennent pas que l'Eglise ait résolu le problème, ils consentent qu'elle l'a bien posé, que les doctrines d'immortalité et de Providence apportent à la vie une explication, à l'homme une plénitude de noblesse. Ils aspirent au droit de conclure, par la raison, à la vérité de cette espérance. Or, dans ce conflit des doctrines, lesquelles surtout attirent les disciples? Est-il nécessaire de nommer ici, devant eux, les maîtres de cette sagesse renouvelée? Et pourquoi leur autorité croissante et cette ferveur où il y a à la fois de l'enthousiasme et de la gratitude, sinon parce qu'ils sont des annonciateurs d'idéal ? Et n'est-ce pas un signe des temps que les gros traités de philosophie et de religion reprennent, dans la production intellectuelle et dans l'intérêt général, la place demeurée vide depuis la fin du XVIIe siècle ?

* * *

La littérature spéculative ayant gagné ce terrain, peut-on dire que la littérature appliquée, pratique, par exemple

l'histoire et le roman, l'a suivie dans son mouvement de restauration ? M. Lamy attribue à ces deux genres un progrès qui se reconnaît à deux traits communs.

La littérature qui borne son regard aux choses de ce monde échappe de plus en plus aux deux influences importées du XVIIIe siècle. L'abus de l'*a priori* a mis partout en suspicion les systèmes théoriques et rendu crédit à l'étude attentive des réalités. Par une coïncidence qui est une harmonie, les malices, les finesses, les pointes, légèretés de l'intelligence que le XVIIIe siècle appelait l'esprit comme si elles le fussent tout entier, perdent sur la raison le pouvoir usurpé par elles. Les meilleurs plaisants ne dissolvent plus par le rire la gravité des questions. L'esprit continue à plaire, mais cesse de duper, et pour le bon sens plus exigeant un bon mot n'a plus le dernier mot.

Ce retour à l'ordre dans les méthodes de persuader et dans l'estime de leurs valeurs favorisa les revanches sur les sophismes. Si les serviteurs de l'anarchie et de la haine ont menacé de subversion totale la société, que pèsent leurs thèses, mises en balance avec les efforts salutaires qui défendent la société en la réformant ?

Cette substitution du sens des réalités à l'esprit léger comme à l'*apriorisme,* M. Lamy en voit la preuve d'abord dans la passion pour les travaux d'histoire. Au cours des cinquante dernières années, l'histoire s'est acharnée aux souvenirs de la défaite (1870), pendant que les explorateurs travaillaient à la constitution d'un empire colonial.

Si quelques-uns ont tenté d'ériger en doctrine l'indifférence à la race et à la patrie, quel est le travail préféré de notre temps ? L'histoire de la France à toutes les époques. Rien ne subsiste du dédain un instant voué au passé, rien ne nous est devenu étranger de ce qui fut nôtre. Nos plus anciennes origines nous sont proches, nous en interrogeons les vestiges comme on consulte des papiers de famille, et la succession des siècles sonne les moments d'une vie toujours une et qui se prolonge en nous. De moins en moins se surprennent l'artifice de chercher dans les faits d'autrefois des arguments pour les idées d'aujourd'hui ou l'inintelligence de ne

reconnaître dans la demeure de toujours et de tous que l'oeuvre d'une heure et d'une faction.

Dans ce labeur immense, deux fécondités sont significatives. Depuis quarante-trois ans s'empresse autour de notre défaite le concours des historiens. Non seulement la grande douleur a eu des fidèles pour l'accompagner toute, mais les moindres champs de rencontre et de mort ont été visités; pas une des tombes obscures n'est restée sans fleurs. Piété plus profonde et plus touchante que le culte offert aux victoires: car le souvenir gardé à nos malheurs entretenait la mémoire de nos fautes et la volonté de la préparation d'un autre avenir. Comme l'occasion tardait trop de rendre à la France ses frontières d'Europe, des impatients, officiers et explorateurs, ont trompé leur attente en faisant à la France, hors d'Europe, un empire. Vers ces donateurs de territoires s'élança aussitôt la faveur générale, et le succès de la bibliothèque énorme qui raconte la gloire de nos Africains est à l'honneur de tous. Qui attire et retient notre attention trop rebelle aux intérêts coloniaux ? Est-ce l'étendue des prises et le calcul du gain ? C'est surtout la joie de retrouver notre race, d'admirer avec quels minuscules moyens elle accomplit les grandes choses, de connaître notre richesse en hommes sur lesquels peut compter la France.

La tristesse de ce chant d'une vivante épopée, atténuée par ce conquérant épilogue, n'a pas seule attiré les historiens. La légende napoléonienne en est le chant joyeux. M. Lamy considère le retour au Héros corse comme l'une des manifestations les plus significatives de l'ascension accomplie par l'esprit français. L'éloge qu'il fait du premier empereur, en même temps qu'il révèle peut-être l'une des " religions " de M. Lamy, éclaire d'un jour nouveau sa démonstration générale.

Qui nous prétendrait uniquement attachés aux intérêts particuliers, et défiants de la gloire, devra expliquer pourquoi dans toute notre histoire un temps et un homme concentrent l'attention privilégiée des écrivains et des multitudes. La Révolution et l'Empire comptent parmi les époques où les fortunes furent le plus instables, où l'industrie souffrit le plus, où la

vie compta le moins, mais où les hommes eurent la foi de se dévouer à des idées générales et la fierté de sentir sur les plus humbles fronts le rayon d'une splendeur commune. La France a gardé un souvenir préféré au temps où elle goûta le mieux sa gloire, aux sacrifices qui la lui méritèrent, au chef qui la lui donna. Voilà pourquoi cet homme règne encore, toujours vivant, plus maître aujourd'hui du souvenir qu'il y a cent ans de l'obéissance, et pourquoi s'élève toujours plus haut celui de tous les noms qui rappelle le plus aux hommes le génie de la guerre et l'art du gouvernement.

Ce grand envahisseur, qui ne cessa de fondre les peuples et de franchir les frontières, bouleverse encore et mêle les genres de littérature. Elle a des oeuvres de vérité et des oeuvres d'imagination : celles-ci plus populaires, car, pour le plus grand nombre des hommes, vivre n'est pas savoir, vivre est être ému. Mais l'homme est, par sa sensibilité même, distrait des fictions si les événements vrais se succèdent plus variés, plus superbes, plus immenses, que ne seraient des rêves. Durant l'époque révolutionnaire, l'histoire fut le plus pathétique des romans et leur fit tort. Plus Napoléon ressuscite, plus resplendit l'évidence que nul songe n'égalerait cette destinée. C'est pourquoi sa vie et les mémoires si nombreux sur son temps ont remplacé des lectures plus frivoles dans la préférence des oisifs mêmes qui veulent seulement distraire leurs heures. Et, grâce au héros de l'histoire, il s'écrit moins de romans.

* * *

Le rapport vient de mentionner le genre romanesque. Poètes et penseurs ont supprimé la prétention scientifique ; les historiens, ceux surtout qui ont raconté la guerre de 1870-71 et reconstitué l'époque napoléonienne,ont tué le faux esprit et l'esprit de système. Les romans seraient-ils donc seuls demeurés à la remorque du mouvement ? Non pas ! Le soi-disant droit à l'amour, le droit de " vivre sa vie ", a cédé lui aussi à la pression évolutive.

Ils ne sont pas encore près de manquer, mais eux-mêmes se transforment. Non que beaucoup ne soient faits encore à la mode d'hier, mais

comme de toute mode qui retarde on en discerne mieux les laideurs et les non-sens. L'indécence, pour avoir tout montré, a perdu ses propriétés excitantes et n'inspire surtout que la lassitude du trop vu. Le droit illimité de la passion n'est plus le dogme intangible. Même, des écrivains fidèles à l'ancien concept du genre et résolus à ne faire du roman que le livre de l'amour, beaucoup ont cessé de considérer l'amour comme le privilège exclusif d'un seul, de voir dans l'amant le surhomme auquel tout doit être soumis. Celui qui se veut garder sa femme a cessé de paraître évidemment inférieur à celui qui veut la lui prendre. Or, à peine reconnue entre les adversaires d'amour l'égalité du droit individuel, force était d'admettre qu'il y a un amour respectueux et un amour destructeur des droits fondés sur l'amour même, un amour qui perpétue et un amour qui dégrade la dignité de la femme, un amour qui fonde la famille et un amour qui la détruit; force était de songer aux victimes que le caprice d'un jour peut faire en brisant un foyer. Alors, on a découvert dans le divorce des barbaries, des injustices, des dommages irréparables, et le héros du roman est devenu parfois le mari. Dès que messieurs les peintres ordinaires de l'amour consentaient à l'étudier d'après nature au lieu de recopier un type uniforme et faux, ils ont reconnu les concordances et les conflits entre les attraits spontanés de chaque coeur et les intérêts multiples et permanents d'autres coeurs; ils ont vu dans l'amour, au lieu du conquérant supérieur à toute loi, le fidèle ou l'ennemi d'un ordre qu'il doit servir. En même temps que le roman était ainsi ramené à la morale, il l'était à la loi première de son art qui est l'observation, et elle lui assurait un accroissement de variété et de vie.

Et ce n'était que le début d'une intelligence plus complète et plus rénovatrice. Si puissant que soit l'amour, il n'est pas le seul maître qui agisse sur les hommes et par eux sur la société. Nombreuses sont les forces qui, étrangères à lui, la gouvernent, se la disputent et luttent les unes contre les autres, et auxquelles il se mesure. Etudier l'ensemble des passions humaines, parmi elles faire à l'amour sa place, mais non toute la place, dans leur mêlée mesurer leurs énergies, suivre les solidarités et les conflits de toutes ces puissances directrices, en chaque être et dans le corps social, est multiplier dans le roman lui-même les puissances d'intérêt, de variété, d'art et d'éducation. Voilà ce qu'une étude plus complète a révélé aux maîtres du genre. Evoquez les oeuvres les plus récentes par lesquelles ils ont renouvelé leur manière, et les mieux accueillies du public, et de ces romans si divers définissez le caractère commun. C'est l'a-

moindrissement de la toute-puissance reconnue à l'amour. Non seulement il ne supprime plus, force élémentaire et irrésistible, tout ce qui n'est pas lui, mais il subit la compagnie des sentiments étrangers à lui, quelquefois plus forts que lui et souvent plus légitimes. Cet esprit nouveau a surtout conquis à son visible empire la jeunesse, pour laquelle accueillir une doctrine est l'outrer. Reconnaissez à leur récent éclat les romans où depuis quelques années une faveur attentive accueille les tendances des générations nouvelles : dans tous, le sentiment qui occupe la moindre place est l'amour, dans plusieurs il n'en a aucune. Et quelles forces apparaissent là, supérieures à lui, plus nécessaires, plus maîtresses des coeurs, triomphent de lui, consolent de lui, l'annulent ? Le devoir envers la famille, la vocation de la science ou de l'art, le goût de l'action et des armes, le culte de la patrie, le dévouement à la souffrance, l'attrait vers Dieu. Sous toutes ces formes est glorifié le sacrifice de l'amour humain à des amours plus généreux, plus vastes, plus féconds, et sont préférés à l'égoïsme les renoncements qui perpétuent l'ordre social. Ainsi le roman,qui semblait le propagateur le plus redoutable de l'anarchie morale, devient lui-même le gardien des vieilles disciplines.

* * *

De cette enquête, menée avec cette claire vue des faits et des hommes, M. Lamy a le droit de tirer la conclusion : partie de très haut pour descendre assez bas, la littérature française est remontée, il faut le reconnaître, assez haut, jusqu'à ses hauteurs originelles.

Il n'y a point là quelques caprices inexpliqués et partiels de la fantaisie française, mais un mouvement régulier et continu de notre pensée nationale. Notre littérature, sous l'influence du XVIIIe siècle, a d'abord servi les droits de l'homme jusqu'à favoriser parfois, contre les intérêts de tous, les égoïsmes de chacun. Mais, de moins en moins obstinée en ses erreurs, elle a fini par revenir contre elles à sa tradition.

Le rapporteur tient cependant, avant de conclure, à préciser le caractère de ce mouvement de la pensée française. Ce

progrès accompli par l'époque actuelle ne comporte ni regret, ni inconséquence ni révolution; la transformation a été simplement l'évolution normale d'un peuple de penseurs. Reconnaissant les déviations de son esprit, de son coeur et de sa conduite, il revient logiquement boire de nouveau aux sources pures auxquelles il abreuva sa jeunesse, sans se départir cependant de la conquête qu'il croit avoir faite en assurant davantage la sauvegarde des " droits de l'individu ". Le paragraphe exprime discrètement les tendances républicaines de l'auteur et les divergences qui le séparent de *L'Action française.*

Est-ce à dire que la conscience française fasse amende honorable d'avoir cru aux droits de l'homme, revienne avec les repentirs de l'enfant prodigue à la demeure paternelle et abdique devant l'autorité rétablie, intacte et immuable, de l'ordre ancien ? Quelques-uns l'affirment et, sous la ruine de l'idolâtrie démocratique, n'exhument que l'idolâtrie du passé, seule survivante et seule rédemptrice. C'est, je crois, ne comprendre ni la logique ni la beauté de ce retour. L'histoire de la pensée est pleine de ces repentirs, par lesquels l'intelligence publique se lasse d'attentes déçues ou se rattache à des fidélités oubliées. Mais rien de ce qui fut ne s'évanouit complètement, et rien de ce qui a disparu ne renaît tout entier. L'esprit humain par ses variations ne se désavoue jamais: il garde une part de ce qu'il délaisse, il ne reprend pas tout ce à quoi il revient; et le passé et le présent, même lorsqu'ils semblent les plus dissemblables, se mêlent pour préparer l'avenir. L'intellect contemporain ne conteste plus que l'ancienne France possédait des traditions nécessaires à toute société; mais il n'a pas cessé de croire qu'elle leur sacrifiait au-delà du nécessaire les droits de l'individu. Il tient à l'émancipation accomplie comme à une réforme légitime, bienfaisante, définitive. Loin que, pour s'asservir à l'ancien dogme des institutions indiscutables et imposées d'autorité, il renie son long espoir en l'indépendance de l'homme, c'est par elle qu'il a délibéré, voulu et accompli, ce retour aux vérités sociales. Loin que ce progrès soit un brusque saut en arrière et la grande inconséquence d'une génération, il est le complément d'une réforme. Par lui elle ne se contredit pas, elle s'applique, elle se complète. Elle n'est pas un recul, mais une évolution. Changement plus vaste et plus sûr qu'une simple restauration du passé.

* * *

L'histoire de la pensée française semble complète; M. Lamy y ajoute une page. On pourrait penser que la transformation s'est opérée seulement dans l'élite intellectuelle. Le rapporteur note qu'elle a aussi affecté la masse, la multitude. Et il le démontre en racontant la reviviscence du sentiment du devoir national et la restauration des croyances religieuses, provoquées l'une et l'autre par la guerre actuelle.

Nous ne le suivrons pas sur ce terrain, qui est celui de l'actualité. Il nous suffit, comme il suffira à nos lecteurs, d'avoir refait avec lui le double pèlerinage accompli par l'esprit français à la recherche des saines idées sociales et de la beauté littéraire. Nous souhaitons seulement, avec M. Lamy, que l'intellectualisme français, revenu enfin aux sommets d'où il n'aurait jamais dû descendre, trouve, dans les renoncements et les sacrifices de " cette année terrible, qui est aussi l'année sublime ", la force de s'y maintenir pour l'honneur de la pensée, la gloire de la France et la joie de toutes les nations vraiment civilisées.

Emile CHARTIER,
Professeur à l'Université Laval.

La Colonie du Rapatriement

(SUITE)

VIII. — Le Canton de Chesham

PARLANT de Chesham, dont la colonisation de Ditton, avait détourné l'attention, Madame C. M. Day écrivait, en 1869 : " Cette étendue de terre n'est pas encore érigée en canton ; et, bien que son extérieur soit défini sur la carte, son intérieur est bien peu connu. Elle est bornée au nord par Marston, à l'est par Clinton et Woburn, au sud par la ligne provinciale et à l'ouest par Ditton. Parmi les petits cours d'eau qui l'arrosent, les uns se déversent, à l'est, dans la rivière Arnold ; les autres, coulant vers l'ouest, aident à former la source de la rivière au Saumon. Le mont La Selle (*Saddle Mountain*) se trouve dans la partie sud-est [1]."

En réalité, le relevé des limites et la subdivision du sol arable avaient été faits, dès 1863, par W.W. O'Dwyer, en vertu d'instructions données par la direction du Domaine public le 2 juin 1862 ; seulement, les lettres patentes qui érigeaient Chesham en canton ne furent signées que le 16 août 1869. De même, ici comme à Ditton, une fois l'arpentage terminé, la soif de l'or qu'on y trouvait avait attiré plusieurs aventuriers. Mais cette fièvre tomba bientôt. Aussi, à l'époque des Sociétés, le gouvernement revendit à des colons de bonne foi les *lots* que ceux-là avaient acquis sur les rives des cours d'eau.

---

[1] *History of the Eastern Townships* (John Lovell, Montréal, 1869).

* * *

C'est donc de 1869 que date la colonisation véritable du canton de Chesham. La Société de Saint-Hyacinthe fit des démarches auprès de M. Boucher de La Bruère pour solliciter une concession de terrains. Comme il semblait qu'il ne dût y avoir là aucune voie de communication avant deux ans, les directeurs se tournèrent bientôt vers Emberton. Au contraire, la Société de Bagot obtenait, le 6 juin 1870, à titre de réserve, les *lots* 29-39 du *rang* IV, 23-28 et 38-42 du *rang* V, 28-44 du *rang* VI. Mais, quatre mois plus tard, sur un rapport de MM. Dubreuil et Brousseau, elle s'en désistait et acceptait en échange la troisième réserve du canton de Ditton.

Or, on se le rappelle, en ce même mois de juin, l'abbé J.-B. Chartier s'employait à attirer dans les Cantons de l'Est, en même temps que les *habitants* des vieilles paroisses, les compatriotes rapatriés des Etats-Unis. En août, il reçut la visite de trois de ces derniers, F.-X. Dufresne, de River Point, P.-U. Vaillant et L. Dumaine, de Natick. Renseignements pris, ils achetèrent, du capitaine Farewell, agent du domaine, le dernier les *lots* 17-18 du *rang* IV, Vaillant les *lots* 13-14 du *rang* VI, Dufresne les *lots* 15-16 du même *rang*.

Aucun des acquéreurs pourtant ne visita sa propriété. Il ne comptait même s'y établir et en opérer le défrichement que le jour où un chemin serait tracé à travers le canton. Aussi, dans son rapport de la fin de 1870, le missionnaire-colonisateur disait-il : " J'ai reçu des lettres d'au moins 60 personnes, me manifestant l'intention d'acheter des terres dans ce canton et de venir y résider dans le courant de l'année prochaine. J'ai promis de recommander fortement un octroi suffisant pour ouvrir une voie de communication à travers ce canton ". Que ce soit en vertu ou non de cette

recommandation, la route fut entreprise dans l'automne de 1871, sous la direction de C.-A. Bailey. A la fin de 1874 elle s'étendait jusqu'au *lot* 22.

M. Dufresne n'en avait pas attendu l'achèvement pour s'établir sur son domaine; en avril 1871, il en avait commencé le défrichement. A cet acte, comme à tant d'autres posés dans la colonie, la religion avait présidé. Quand il abattit le premier sapin dans cette forêt vierge, le colon avait à ses côtés le curé de Cookshire, l'abbé P.-E. Gendreau. Celui-ci bénit l'oeuvre du pionnier qui *abattit* trois âcres sur sa propriété et s'y construisit une chaumière. Mais, bientôt reparti pour les Etats-Unis, il n'en revint qu'en 1875 pour trouver installé sur ce *lot* 16, en vertu de l'*Acte du Rapatriement,* un autre colon. Sur le *lot* 15, où il dut se fixer, il éleva une boutique de forge, tout en se livrant à l'exploitation du sol.

Dans cette période également, le colon P.-U. Vaillant, à l'aide d'un octroi de deux cents piastres que lui procura le gouvernement en 1875, établit une scierie. Il jeta en terre la première semence, aidé en cela d'un immigrant venu des Vosges en 1873. Enfin, le 6 février 1874, naquit la première enfant du canton, issue de François Luc, un Belge, et de Delphine Bastien, une Canadienne française.

Comme on le voit, avant la promulgation de l'*Acte du Rapatriement* (1875), il y eut dans Chesham peu d'établissements stables. Ce fut là, comme à Ditton, un perpétuel va et vient de colons canadiens-français, d'immigrants français et belges. A cette date même, trois colons seulement sont fixés sur le sol de cette seconde section de la colonie: P.-U. Vaillant (*rang* VI, *lots* 12-14); A. André (même *rang*, *lot* 1); Edmond Fontaine, de Roxton Falls, avec sa femme et quatre enfants (*rang* IV, *lots* 1-2).

* * *

Comme à Ditton, où il avait été appliqué le 16 avril 1875, l'*Acte du Rapatriement* commença pour Chesham l'ère du développement.

La clause dixième de ce document décrétait la construction, aux frais de l'Etat, d'un abri temporaire pour les nouveaux venus. Dans le texte, cet abri portait le nom pompeux d' " hôtel ". Pour établir celui de Chesham on choisit, dans le *rang* VI, le *lot* 18, celui-là même que l'autorité ecclésiastique devait désigner plus tard comme le site de l'église.

Les colons se mirent à l'oeuvre. Presque subitement la colline se trouva déboisée; en une journée, on avait déblayé l'emplacement, converti une partie des arbres en bois de charpente, transporté les matériaux et livré le reste au bûcher. Ce zèle rappelait celui des Iroquois de l'Etat de New York, quand ils érigèrent à Syracuse la première chapelle.

Sous ce toit, qui abrita les pionniers jusqu'au printemps de 1877, l'on compta, à certaines époques, cent cinquante personnes. L'espace réservé à chacune des familles étant assez restreint, on imagine que l'air finit souvent par s'y raréfier plus qu'il n'eût fallu. L'hygiène à cette date n'était guère respectée et les " chétifs insectes " trouvaient, dans ces agglomérations, de quoi se sustenter abondamment. Aussi, à part un malaise général, eut-on à déplorer, dans l'hiver surtout de 1876, des maladies nombreuses. Un incendie, qui éclata en mai, mit le comble à l'horreur de la situation. Les colons parvinrent à protéger " la maison "; mais trois d'entre eux furent complètement ruinés et les autres subirent ce martyre de voir leurs femmes, leurs enfants et leur maigre avoir, le tout enfermé dans un espace de douze à quinze pieds carrés pour chacun, exposés à devenir la proie des flammes.

Les malheureux étaient prêts cependant à supporter leur détresse. Comme toujours, la religion avait consacré les prémices de l'établissement; l' "hôtel" n'avait pas tardé à devenir chapelle. Le soir du jour où l'on avait mis la dernière main aux travaux d'érection, pendant que les hommes faisaient " la veillée au village ", ils virent tout à coup, à leur joyeuse surprise, tomber au milieu d'eux l'abbé Alfred Desnoyers, l'un des directeurs de la Société de Bagot. Le lendemain matin 17 juin, après une nuit qui évoquait celle dont nous avons rappelé le souvenir à propos d'Emberton, sur un rocher transformé en autel, le missionnaire célébrait la première messe dite dans le canton et en prenait ainsi possession au nom de Dieu et de la foi.

Pour marquer davantage cette prise de possession, l'on résolut de dédier la desserte nouvelle à l'Immaculée-Conception et d'élever à celle-ci, sur le rocher, une statue à frais communs. M. Desnoyers n'eut pas la peine de continuer la souscription commencée. Neuf ans plus tôt, M. J.-A. Chicoyne avait fait voeu d'organiser un pèlerinage en l'honneur de la Sainte-Vierge, si elle lui obtenait une grâce. Il profita de cette occasion pour remercier sa Reine de la faveur concédée. La statue qu'il offrit fut solennellement installée, le 15 juin 1876, par l'abbé Victor Chartier, alors curé de La Patrie ([2]). La madone fut décorée du titre de Notre-Dame des Bois et le nom passa à tout le village de Chesham. Celui-ci devint un lieu de pèlerinage annuel pour toute la *Colonie du Rapatriement*.

([2]) Pour cette circonstance sans doute fut composé le cantique suivant. La piété, pour s'y exprimer en strophes tautologiques et plus ou moins régulières, n'y apparaît pas moins vive et sincère.

A NOTRE-DAME DES BOIS.

I

L'onde pure de la fontaine
Mêle son murmure à nos voix
Pour saluer l'Auguste Reine.
Salut, Notre-Dame-des-Bois !

(*Refrain.*)

Toujours (*bis*) tu seras notre mère,
Toujours (*bis*) tu seras notre amour.
Tu nous vois tous à tes genoux,
Mère si chère.
Tu nous vois tous à tes genoux;
Veille sur nous, protège-nous.
Toujours (*bis*) tu seras notre mère,
Toujours (*bis*) tu seras notre amour.

II

Salut à toi, sainte colline,
Colline de myrthe et d'encens !
A ton aspect mon coeur s'incline
Et s'ouvre aux pieux sentiments.

III

Bénis cette chère vallée
Où tu règnes par ton amour !
Gloire à toi, Mère Immaculée !
Amour en tous lieux et toujours !

IV

A l'ombre de ton sanctuaire,
Offre-nous au coeur de Jésus,
Et, sous ton aile tutélaire,
Fais fleurir en nous les vertus !

V

Oui, de cet autel, notre asile
Et le trône de tes grandeurs,
Sur ce peuple heureux et docile
Répands tes plus douces faveurs !

VI

Eloigne de nous les tempêtes
Où les vertus trouvent la mort ;
Que ton coeur sourie à nos fêtes
Et que ta main nous guide au port !

VII

Puisque par toi de l'indulgence
Nous gagnons l'insigne faveur,
Qu'aussi notre reconnaissance
Par toi remonte au Rédempteur.

VIII

Près de cette pierre bénie,
Tombe à genoux, peuple chrétien !
Et que ta bannière chérie
S'incline en ce lieu trois fois saint !

IX

De notre patronne fidèle
Restons soumis aux douces lois ;
Tous recourons à sa tutelle ;
Aimons Notre-Dame-des-Bois !

L' "hôtel", première chapelle (1875-1906).

* * *

Jusqu'à la date de 1877 où nous sommes arrivés, l' "hôtel" avait servi de chapelle provisoire. Maintenant les colons possèdent presque tous leur chaumière rangée autour de " la maison ". Il était temps de transformer le premier abri en une chapelle permanente. Tous les pionniers s'y employèrent par *corvées,* c'est-à-dire gratuitement. Seuls les plus pauvres reçurent leur subsistance en échange de leur labeur. Moins le sanctuaire, tout, balustrade, plancher, y fut l'oeuvre du dévouement. Les bancs, dont la première vente eut lieu en juillet 1877, furent confiés à un entrepreneur. Le deuxième temple se trouvait ainsi construit dans la colonie. Le 4 décembre 1878, Mgr Antoine Racine transforma la desserte en paroisse, sous le vocable de Notre-Dame des Bois de Chesham ([3]). Il décida en même temps d'y établir un prêtre pour remplacer l'abbé Victor Chartier, curé de La Patrie, qui jusque-là avait simultanément fait la mission à Emberton et à Chesham.

Ici comme à Ditton, ce missionnaire avait conduit son oeuvre à bonne fin. Relevant avec persévérance le courage souvent abattu des colons, il avait travaillé au développement de l'entreprise par des relations étroites avec le gouvernement et la Société de Bagot. Dans leurs épreuves surtout, les colons avaient trouvé en lui un véritable soutien. Ainsi, lorsque, dans l'automne de 1877, un ouragan terrible eut ébranlé le toit et brisé les portes de l' " hôtel " transformé, le brave curé se mit à la tête d'une escouade qui construisit un vestibule pour protéger celles-ci et dressa des colonnes pour supporter l'autre. Le 15 juin 1878, il accomplissait à Chesham un dernier acte. Venu en pèlerinage avec ses paroissiens de

([3]) La reconnaissance civile ne fut toutefois accordée que le 30 septembre 1890.

La Patrie, il bénissait la statue qu'il y avait déjà installée deux ans auparavant, le 15 juin 1876 (¹).

* * *

La tâche du premier missionnaire était terminée dès le premier mars de cette même année. Mgr Racine lui avait écrit, ce jour-là: " L'arrivée immédiate d'un curé résident pour Chesham vous permettra de vous dépenser davantage pour votre paroisse et la mission d'Emberton. Chesham y gagnera d'avoir un prêtre résident pour encourager les colons qui y sont déjà et en attirer de nouveaux ". Et, la semaine suivante, l'abbé Georges Talbot venait s'y installer.

Il s'occupa surtout de l'organisation scolaire. Le 13 juillet 1878, la *Gazette Officielle* publiait la demande, faite au gouverneur de la province et à ses conseillers, d'ériger le territoire de la paroisse en une circonscription scolaire distincte de Ditton et d'Emberton. Le 26 octobre suivant, on y lisait l'arrêté ainsi conçu: "Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en Conseil en date du 21 octobre courant et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, faire les nominations suivantes, savoir: *Compton, Notre-Dame des Bois, municipalité nouvelle. Commissaires d'école*: MM. Eusèbe Charbonneau, Cyrille St-Cyr, Pierre Robert, Damase Goulet et Joseph Turcotte. "

L'oeuvre fut continuée avec activité pendant l'administration des successeurs du curé Talbot, les abbés E. Dussault (1878-79), Ferdinand Corrivault (1879-87), J.-Denis Bellemare (1887-1898) et J.-A. Rousseau, curé actuel.

(¹) Elle fut remplacée une première fois, le 21 juillet 1901, à la suite d'une retraite prêchée par le Père Poirier, C. S. S. R.; puis, une deuxième fois, le 11 juillet 1909, après une autre retraite présidée par le Père Fisette, de la même congrégation. Cette dernière statue, faite de ciment comme les deux autres, mesure six pieds de hauteur.

C'est sous la direction de ce dernier qu'en 1906 la chapelle de 1875, devenue trop étroite, fut remplacée par la superbe église rurale dont nous reproduisons la photographie. Elle a coûté $25,000.

La première église de Chesham (1906).

* * *

Combien l'oeuvre avait pris d'ampleur depuis l'époque où les *Sociétés de colonisation* s'y étaient implantées !

En 1875, la population comptait six habitants originaires du Québec et un rapatrié des Etats-Unis. Le 31 octobre 1876, le recensement indiquait 636 colons, dont 320 du Québec, 289 rapatriés et 27 Européens, soit, pour une année et demie, une augmentation de 629. En 1908, le nombre s'était accru à 801 âmes; en 1914, il s'élève à 959.

Dans ce centre tout prospère à la fois, l'agriculture, le commerce du bois, l'industrie laitière. Que la foi n'y ait pas diminué appert à l'évidence par le fait de la construction du nouveau temple, par la double restauration de la statue de Notre-Dame des Bois et par l'érection d'une chapelle en l'honneur de Saint-Joseph sur le flanc de la montagne ([5]).

La bonne entente du pasteur et du troupeau, la fidélité de celui-ci à ses croyances ont fait à Chesham ce qu'elles avaient produit à Ditton. Décidément, ce sont là, pour nos compatriotes qui se livrent à la colonisation, les deux gages les plus certains de la persévérance et du succès !

(À SUIVRE)

C.-Edmond CHARTIER,

Professeur au Séminaire de Sherbrooke.

([5]) Elle semble avoir été construite pendant l'administration du curé Corrivault. On voulait obtenir par là la protection du saint contre les ravages du vent, toujours si violent dans ces parages élevés. La raideur de la pente, à cet endroit de la montagne, atteste ce qu'il a fallu de courage et de zèle religieux pour y transporter à bras d'hommes les matériaux nécessaires.

A travers les Faits et les Oeuvres

Après sept mois de guerre. — Quelques succès des Alliés. — Les Anglais à Neuve-Chapelle. — Sur le front oriental. — Victoires russes. — La chute de Przemyls. — Un siège mémorable. — Dans les Dardanelles. — La route de Constantinople. — Importance de ces opérations. — La guerre des blocus. — Les sous-marins allemands. — Echec de la tentative allemande. — Les représailles anglo-françaises. — Le blocus de l'Allemagne. — Un discours de M. Asquith. — L'opinion d'un professeur français. — Au parlement britannique. — Le gouvernement assume la direction des fabriques d'armes. — Déclarations de M. Lloyd George. — Lord Kitchener. — Une réponse de Sir Edward Grey. — Evolution diplomatique. — Au parlement français. — Benoît XV et la paix. — Au Canada.

VOICI que s'achève le septième mois de la guerre. Et à l'ouest aussi bien qu'à l'est, les belligérants continuent à se tenir en échec, avec les habituelles alternances de succès et de revers.

En ces derniers temps, toutefois, il a semblé que les Alliés accentuaient leur effort et prenaient un ascendant appréciable. Dans les Flandres, les Anglais ont infligé aux Allemands une défaite indéniable, après un engagement meurtrier. Leur offensive s'est produite entre la Lys et le canal de la Bassée. L'infanterie britannique, appuyée par la grosse artillerie française, s'est emparée du village de Neuve-Chapelle, et s'est avancée au nord-est de ce village, dans la direction d'Aubers, et au sud-est vers le Bois de Riez. Les tranchées allemandes capturées etaient encombrées de cadavres. Un millier de soldats teutons et plusieurs officiers ont été

faits prisonniers. Ce succès est considéré comme très important pour la suite des opérations. Quelques jours auparavant les Français avaient remporté, de leur côté, dans l'Argonne, un avantage marqué. Ils s'étaient emparé de haute lutte du plateau et du village de Vauquois. Cette position avait été l'objet, depuis le 28 février, d'attaques et de contre-attaques furieuses. Malgré tous leurs efforts, les ennemis n'ont pu la reconquérir.

En somme, dans les Flandres, dans l'Argonne, sur les frontières de la Lorraine, les Alliés semblent avoir l'avantage et gagner graduellement du terrain. Et il paraît certain qu'en arrière des troupes engagées des armées nouvelles se préparent à entrer en scène. On prétend que les Anglais ont dès maintenant en France 750,000 soldats, et que Joffre a sous la main 1,250,000 hommes de troupes fraîches à lancer sur l'ennemi. D'ici à un mois les Allemands vont subir un assaut formidable, qui pourrait bien les forcer à évacuer la Belgique et à se replier sur le Rhin.

Passons au théâtre oriental de la guerre. Le mois dernier, en présence des succès remportés par le maréchal Von Hindenburg, nous écrivions: "Sans doute on peut s'attendre à un retour offensif des Russes. Les Allemands n'iront pas loin sur le territoire ennemi. En s'éloignant de leur réseau stratégique de chemins de fer, ils perdent l'avantage dont ils savent tirer un si merveilleux parti pour le déplacement et la concentration rapide de leurs corps. Il est fort possible que, d'ici à quelques jours, nous apprenions une nouvelle revanche du grand-duc, un nouveau recul austro-allemand, une nouvelle série de succès pour les armées du Tsar." Nous sommes heureux de pouvoir enregistrer aujourd'hui la vérification de ces pronostics. Les Russes ont repris l'offensive. En Bukovine ils ont refoulé les Austro-Hongrois jusqu'à Czernowitz. Dans

la Pologne septentrionale ils ont battu les Allemands à Przasnysz et les ont mis en pleine déroute. Vers le Niémen ils ont fait échouer le plan stratégique de Von Hindenburg et repoussé ses corps d'armée. Une de leurs divisions s'est même emparé de Memel, port allemand de la Baltique, sur l'extrême frontière de la Prusse orientale. Les dernières dépêches annoncent cependant que les ennemis ont occupé de nouveau cette ville. Enfin, en Galicie, la place forte de Przemyls est tombée entre les mains des Russes, après un mémorable siège de plus de six mois. Ce grand succès éclipse tous les autres, et a provoqué un vif enthousiasme à Saint-Pétersbourg. Le rapport officiel des autorités russes indique que 117,000 soldats, 2,500 officiers, 9 généraux et 93 membres de l'état-major général ont été faits prisonniers. Une quantité considérable de matériel de guerre est tombée entre les mains des vainqueurs.

Avec le retour de la belle saison, on peut s'attendre à une recrudescence d'activité dans les opérations, sur le front oriental comme sur le front occidental. Sur ce dernier surtout, les Alliés se préparent évidemment à un effort gigantesque. Mais, avant que la Belgique soit libérée et que le sol français soit purgé du Teuton, que de flots de sang vont couler, que de milliers de vies humaines vont être immolées !

Notre revue rapide des événements militaires doit maintenant s'étendre à un nouveau champ d'action. Les Alliés ont résolu de frapper un coup mortel à la nouvelle Triplice, Allemagne, Autriche et Turquie, en forçant le passage des Dardanelles et en allant abattre le croissant sur les minarets de Constantinople. Durant toutes ces dernières semaines, une flotte, composée de plusieurs des plus redoutables unités navales anglaises et françaises, a bombardé les forts qui défendent ce détroit. Nos lecteurs savent qu'il fait communiquer la mer Egée avec la mer de Marmara, au fond de laquelle s'é-

lève Constantinople, à l'entrée du Bosphore, autre bras de mer qui relie la mer de Marmara à la mer Noire. Les Dardanelles ont environ trente-trois milles de longueur et elles sont bordées de fortifications qui ont été considérablement accrues par des ingénieurs allemands, en ces dernières années. Plusieurs forts ont déjà été détruits par le feu terrible de la flotte anglo-française. Plusieurs batteries ont été réduites au silence. Mais les progrès des Alliés ne sont pas sans leur coûter bien cher. Trois vaisseaux de guerre, l'*Irrésistible*, l'*Océan* et le *Bouvet*, les deux premiers anglais, le dernier français, ont été coulés par des mines flottantes. Ces pertes douloureuses n'ont cependant pas arrêté les opérations. D'autres vaisseaux vont aller prendre la place de ceux qui ont péri, et la destruction systématique des forts turcs, protecteurs de Constantinople, va être poursuivie. C'est qu'il y a là pour les Alliés un intérêt majeur. Une fois les Dardanelles forcées, la capitale de la Turquie d'Europe peut être difficilement défendue, le Bosphore devient libre, et les vaisseaux russes peuvent sortir de la Mer Noire, où ils ont été jusqu'ici parqués en vertu des traités internationaux. Du coup la Russie peut recevoir facilement et sans entraves toutes les munitions et le matériel de guerre dont elle a besoin. Et les immenses réserves de blé de la Mer Noire peuvent venir alimenter la France et l'Angleterre. En même temps le coup porté à l'empire turc peut déterminer la Roumanie, la Bulgarie et la Grèce, à faire cause commune avec l'alliance anglo-franco-russe. Ces grands résultats valent bien les efforts que font en ce moment les escadres anglaise et française pour réduire les forts des Dardanelles.

Pendant que se passent ces importants événements dans les mers orientales, la guerre des blocus se poursuit dans la Manche, dans la mer du Nord, dans la mer d'Irlande et dans le détroit de Saint-George. On se rappelle que les Allemands

ont proclamé le blocus des îles britanniques, par leur flotte de sous-marins, à partir du 18 février dernier. Depuis cette date, ils ont effectivement coulé un certain nombre de vaisseaux avec leurs cargaisons. Une dépêche du 22 mars annonçait que, jusqu'à ce moment, trente-deux navires avaient été victimes de ces corsaires, soit moins qu'un par jour. C'est encore trop. Mais on considère que la proportion est très faible, eu égard au nombre de bâtiments marchands en destination de l'Angleterre ou sortant de ses ports. Ainsi une statistique établit que le nombre de ces vaisseaux a été de 1,513 et de 1,342, soit un total de 2,855, durant quinze jours seulement, du 18 février au 3 mars. Doublons ce chiffre pour un mois et nous avons plus de 5,000 navires. Qu'une trentaine seulement aient péri, cela ne permet pas aux Allemands d'entretenir l'espoir qu'ils vont paralyser le commerce britannique. La démonstration de leur impuissance est faite. Ils peuvent faire un peu de mal, mais ils sont incapables d'atteindre l'objet visé, c'est-à-dire l'interruption du ravitaillement de la Grande-Bretagne.

De son côté celle-ci s'est déterminée à châtier d'une manière efficace la tentative germanique. Le 1er mars, M. Asquith a fait dans la Chambre des communes une déclaration très catégorique. Après avoir signalé la tactique adoptée par l'Amirauté allemande, il a continué en ces termes: " Les adversaires de l'Allemagne sont donc forcés de recourir à des mesures de représailles, pour empêcher toutes denrées d'atteindre ou de quitter ce pays. Ces mesures, cependant, seront appliquées par les gouvernements anglais et français sans danger pour les vaisseaux neutres,ou pour la vie des non-combattants, et conformément aux lois de l'humanité. Ces gouvernements se considèrent donc autorisés à détenir et à conduire dans des ports tout vaisseau portant des marchan-

dises appartenant à l'ennemi, produites par lui ou à lui destinées. ".

Le décret annoncé par ce discours a été rendu public au commencement de mars. Il se compose de huit articles. Par le premier il est déclaré qu'aucun vaisseau parti de son port d'attache après le 1er mars 1915 ne pourra se rendre à un port germanique. A moins que tel vaisseau ne reçoive un laissez-passer qui lui permette de se rendre à un port neutre ou ami, désigné dans ce document, ses marchandises devront être déchargées dans un port britannique et placées sous la garde du commissaire des prises. Si elles ne sont pas contrebande de guerre, non plus que requises pour l'usage de Sa Majesté, elles seront remises par ordre de la cour, et suivant telles conditions jugées équitables, à la personne qui sera reconnue comme y ayant droit. Le deuxième article décrète qu'aucun vaisseau, parti d'un port allemand après le 1er mars 1915, n'aura la faculté de continuer son voyage avec une cargaison prise dans ce port. Cette cargaison devra être déchargée dans un port d'Angleterre ou d'un pays allié. Ces marchandises, ainsi déchargées dans un port anglais, seront placées sous la garde du commissaire des prises et, si elles ne sont pas requises pour l'usage de Sa Majesté, elle seront détenues ou vendues sous la direction de la cour des prises. Le produit de cette vente sera payé en cour, et il en sera disposé de la manière que la cour jugera équitable, avec cette réserve que ce produit ne pourra être payé hors de cour avant la conclusion de la paix, si ce n'est sur la demande d'un officier de la Couronne dûment autorisé, à moins qu'il ne soit démontré que les marchandises étaient devenues propriétés neutres avant l'émission de ce décret, pourvu toujours que rien de ce qui précède n'empêche la libération des marchandises appartenant à des neutres, et chargées dans un port ennemi, sur la demande d'un officier de la Couronne dûment autorisé. Les autres articles s'ap-

pliquent aux cas de vaisseaux faisant voile pour d'autres ports que les ports allemands, mais portant des marchandises destinées à l'ennemi, et de vaisseaux partis d'autres ports que des ports allemands, mais chargés de marchandises appartenant à l'ennemi; aux cas des propriétaires qui auraient à faire quelques réclamations relativement aux marchandises saisies ; aux cas des navires qui, ayant eu un laissez-passer pour un port neutre, se dirigeraient vers un port ennemi, etc.

Ce décret a rendu plus complexe la situation diplomatique entre les Alliés et les pays neutres, particulièrement les Etats-Unis. Il y avait déjà eu échange de notes entre les chancelleries de Londres et de Washington au sujet de la contrebande de guerre, et des entraves au commerce des non-belligérants. Les conversations diplomatiques se continuent. L'Angleterre a proclamé son intention de faire tout en son pouvoir pour ne pas nuire au commerce des neutres. Elle a cependant repoussé une proposition du gouvernement américain, en vertu de laquelle elle aurait permis aux cargaisons de denrées, destinées aux populations civiles, d'atteindre les ports allemands, pourvu que l'Allemagne consentît à abandonner son blocus de sous-marins.

Cette question d'interruption des approvisionnements de l'ennemi est d'une grande importance à l'heure actuelle. Elle soulève de sérieux problèmes. Les Allemands, on le conçoit, poussent les hauts cris et dénoncent avec indignation la tentative d'affamer les deux empires alliés, à laquelle ont recours l'Angleterre et la France. Ces protestations inspirent à un professeur français, M. Charles Richet, membre de l'Institut, la réponse suivante :

" Quoi! nous pourrions couper les vivres à l'Allemagne, cette immense forteresse assiégée, et nous laisserions librement les vivres entrer dans cette place forte austro-

allemande qui contient 120 millions d'habitants! Que signifierait cette sotte générosité, inconnue jusqu'à présent dans les annales de toutes les guerres! Nous serions assez bêtes pour ne pas profiter de la puissante supériorité que nous donne la maîtrise des mers !

" Certes, Bismarck et de Moltke auraient colossalement ri, si, en 1870-1871,on avait voulu leur persuader qu'ils étaient des criminels pour ne pas laisser entrer des convois de vivres et de munitions dans Metz ou dans Paris que leurs troupes encerclaient.

" Supposons que les Allemands aient pu, en août 1914, comme ils l'ont un moment espéré, faire l'investissement de Paris. Auraient-ils autorisé les Américains et les Hollandais à nous envoyer d'abondantes victuailles ? Est-ce vraisemblable? Vraiment nous n'en sommes pas arrivés encore à ce degré de ridicule crédulité.

" En Europe, en Asie, en Amérique, dans toutes les guerres sans exception, le blocus qui affame fut un des éléments essentiels de l'action militaire. Et aujourd'hui, dans ce grandiose conflit, malgré les ravitaillements hypocrites et sournois qui se font à travers les frontières neutres, voici que le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les pommes de terre commencent à faire défaut à nos ennemis. Ils nous disent naïvement que nous n'avons pas le droit de profiter de cet avantage. Et cette affirmation est — nous le répétons — prodigieusement comique. "

C'est là un des aspects de la question. Il y en a d'autres, celui-ci, par exemple : si la famine vient à désoler l'Allemagne, quel sera le sort des centaines de mille prisonniers qui y sont détenus et dont le nombre, vraisemblablement, va s'accroître bientôt ?

* * *

Nous avons mentionné plus haut un discours de M. Asquith. Il n'y parlait pas seulement du blocus. Il communiquait aussi à la Chambre quelques chiffres relativement aux frais de la guerre. Ces frais sont énormes. Le premier ministre évaluait à $7,500,000 les dépenses quotidiennes des alliés; et au mois d'avril ce chiffre s'élèvera probablement à $10,000,000 ou plus. Ces informations étaient données à l'appui d'un vote de crédits supplémentaires portant à un total de $1,810,000,000 la somme nécessaire pour la guerre jusqu'au 31 mars 1915. Tout le long conflit avec Napoléon ne coûta à l'Angleterre que $1,831,000,000; et la campagne sud-africaine ne lui coûta que $211,000,000.

C'est la guerre qui fait à peu près l'unique objet des délibérations du parlement britannique. M. Lloyd George a soumis une proposition extraordinaire, ayant pour but de mettre sous la direction et sous l'autorité du gouvernement toutes les manufactures où sont fabriqués des engins de guerre et tous les travaux qui peuvent être appliqués à cette fin. Le chancelier de l'échiquier a rappelé la nécessité qu'il y a d'accroître et d'accélérer la production des armes et des munitions. Non seulement le succès, mais la durée des opérations en dépendent. Dorénavant les ouvriers occupés à ces industries seront assimilés à des employés publics. A tout prix il faut que les armées soient surabondamment pourvues d'engins et de munitions. " Cette mesure est une des plus extrêmes qui aient jamais été soumises au parlement ", a fait observer M. Bonar Law, le chef de l'opposition. Et cependant elle a été adoptée à l'unanimité. Le gouvernement a été induit à cette détermination par les difficultés qui se sont produites en certaines villes entre les manufacturiers et les ouvriers, au sujet des

salaires, des heures de travail, etc., difficultés qui ont eu pour résultat de ralentir la production nécessaire aux armées. Dans une conférence, à laquelle prenaient part les chefs ouvriers, les représentants des diverses industries et la commission de défense impériale, M. Lloyd George a déclaré ce qui suit: " Les récentes batailles ont montré que la formidable concentration du feu de l'artillerie — la plus intense qui se soit produite sur un point particulier durant cette guerre — a non seulement assuré la victoire, mais a sauvé la vie d'une multitude de soldats engagés dans les attaques. Conséquemment, si les ouvriers et les propriétaires d'usines désirent voir leur pays triompher et la vie de leurs compatriotes épargnée, ils doivent accélérer la fabrication des munitions. Pour atteindre ce but, le gouvernement a décidé de prendre les travaux sous sa direction et sa responsabilité. Il a l'intention, en ce faisant, de diminuer les profits, de prier les hommes de renoncer temporairement aux restrictions des *trade unions* et de consacrer toute leur énergie au travail de production." Le chancelier a aussi parlé du fléau de l'alcool, qui est à la base de toutes les difficultés, et il a demandé aux chefs ouvriers de l'aider à supprimer ce mal.

Lord Kitchener a tenu un langage analogue dans la Chambre des lords. " Notre progrès dans l'équipement des armées nouvelles, a-t-il dit, a été sérieusement retardé par un déficit dans la main d'oeuvre et l'outillage nécessaires pour la fabrication du matériel de guerre." Le grand organisateur militaire a dénoncé l'alcool comme l'une des principales causes de cette situation. " Malgré les plus grands efforts, a-t-il ajouté, nous avons malheureusement constaté que la production des munitions de guerre n'est pas égale à nos nécessités et ne correspond pas à notre attente. Beaucoup de commandes n'ont pas été exécutées aux dates promises. La fourniture du matériel, pour les deux ou trois mois prochains, me

cause une sérieuse anxiété. L'énorme production dont nous avons besoin, pour mettre nos troupes engagées devant l'ennemi dans un état d'équipement complet et pour leur fournir toutes les munitions requises, est une chose assurément réalisable et ne peut être obtenue que par une organisation parfaite." C'est dans ce même discours que lord Kitchener a rendu incidemment à nos soldats cet hommage : " Les Canadiens ont montré leur valeur et ils ont reçu les chaudes félicitations du maréchal French pour la bravoure et l'élan avec lesquels ils se sont acquittés de leur devoir. "

Pendant que nous en sommes aux déclarations parlementaires, nous ne saurions passer sous silence celle de Sir Edward Grey, relativement à l'ouverture des Dardanelles devant les flottes russes. Un député, M. Frédéric Jowett, avait demandé au gouvernement s'il connaissait et approuvait la parole attribuée à M. Sazanoff, ministre des Affaires étrangères russe, qui aurait dit devant la Douma "que la Russie entendait occuper permanemment Constantinople ". A cela Sir Edward Grey a répondu : " Je ne sache pas que M. Sazanoff ait tenu ce langage. D'après ce que j'ai lu, il aurait dit que les événements faisaient entrevoir à la Russie la solution prochaine du problème politique et économique si étroitement connexe avec son accès à la mer. L'Angleterre sympathise avec ces aspirations. Les conditions de la paix détermineront sans aucun doute quelle forme pourra prendre leur satisfaction. " Cette déclaration est d'une importance que l'on ne saurait méconnaître. Elle n'a peut-être pas toute la signification que la presse en général a cru y découvrir. Mais elle marque quand même une évolution profonde de la politique anglaise. Jusqu'ici, c'est surtout l'Angleterre qui a tenu la Russie éloignée des Dardanelles. C'est elle qui a tenu fermée devant ses flottes cette porte d'accès à la Méditerranée. En 1878, lorsque les armées russes étaient arrivées à

San-Stefano, à quelques milles de Constantinople, c'est le cabinet de Londres qui est intervenu pour provoquer une intervention européenne, déterminer le congrès de Berlin. et faire reculer une fois de plus l'ambition moscovite. Les temps sont changés, les sphères d'influence se déplacent, les intérêts se modifient, les orientations diplomatiques se transforment. " L'homme malade " de Constantinople agonise et la question d'Orient, vieille d'un siècle, semble bien près de recevoir une solution que rien n'aurait pu faire prévoir il y a vingt-cinq ans.

* * *

La session du parlement français se poursuit sans incidents remarquables. Là aussi, c'est la guerre qui est l'intérêt suprême. La Chambre des députés a adopté le 12 mars une loi qui appelle sous les drapeaux la classe des recrues de 1916. Ces troupiers ne seront pas envoyés au feu cependant, tant que tous ceux des classes précédentes n'auront pas donné. L'instruction des recrues de la classe de 1915 a fait des progrès suffisants pour qu'on les incorpore à l'armée active, et M. Millerand, le ministre de la guerre, a présenté un projet de loi par lequel le gouvernement est autorisé à les faire marcher à l'ennemi, si cela est jugé nécessaire. La France, évidemment, veut mettre en ligne toute la force dont elle peut disposer.

Le parlement français continue aussi à s'occuper du nerf de la guerre. Le ministre des finances, M. Ribot, a demandé au nom du cabinet l'autorisation d'étendre la limite d'émission des bons du trésor de 3,500,000,000 de francs ($700,000,000) à 4,000,000,000 de francs ($900,000,000). En soumettant ce projet, il a fait les déclarations suivantes: " La manière dont le peuple français a absorbé ces bons surpasse toute at-

tente. Au commencement de la guerre de grandes difficultés se dressaient devant nous. Nous les surmontons maintenant. A la fin de l'année nos dépenses mensuelles étaient de 1,000,000,000 de francs ($220,000,000). Durant les premiers mois de 1915, ces dépenses ont été de 1,250,000,000 à 1,300,000,000 de francs. Elles vont en augmentant à cause des nécessités nouvelles, par exemple l'expédition des Dardanelles, que personne ne songera à nous reprocher. Nous aurons à fabriquer une plus grande quantité de munitions de guerre, à acheter plus de matériel et plus d'approvisionnements. Et enfin nous devrons faire face à un accroissement de dépenses le jour où nous reprendrons possession de nos départements envahis. Nous ne pouvons refuser de secourir ceux de nos concitoyens dont les foyers ont été détruits. Heureusement, à côté de cette perspective d'augmentation dans les dépenses, nous avons des indices encourageants de la reprise des affaires. Les accroissements de taxes directes ont été payés avec empressement par ceux qui le pouvaient. Les recettes des impôts indirects sont à la hausse, tandis que le déficit des douanes diminue. Nous sommes en droit d'espérer qu'au rétablissement de la paix nous verrons une recrudescence d'activité dans le développement des richesses de notre pays qui nous permettront de vaincre toutes les difficultés!"

Analysant les opérations du Trésor pour 1914, le ministre des finances a montré que le gouvernement avait demandé 3,600,000,000 de francs ($720,000,000) à la Banque de France et 1,200,000,000 ($240,000,000) à la souscription publique. En 1915 la Banque de France a avancé environ 1,000,000,000 ($200,000,000) et le pays 2,500,000,000 ($500,000,000). Les bons de la défense nationale ont rapporté, jusqu'au 12 mars, 3,862,000,000 ($772,400,000).

M. Ribot a fait contraster les finances françaises avec les

finances allemandes, lesquelles consistent, a-t-il dit, en un échange de papier contre du papier, sous la sanction du code pénal. Il a terminé son discours au milieu des acclamations de la Chambre, qui, à mains levées, a adopté unanimement le projet de loi pour étendre la limite d'émission des bons de la défense nationale.

* * *

Pendant que les parlements accomplissent leur devoir national en votant les lois nécessaires à l'issue victorieuse de la guerre, le Pape, incarnation du plus auguste pouvoir moral qu'il y ait ici-bas, joue son rôle sublime en priant pour la paix. La paix ! Jamais on n'a mieux compris la grandeur et la beauté de ce mot, et de tout ce qu'il exprime, qu'en ce moment où toutes les âmes sont angoissées par les indicibles horreurs, par les visions sanglantes et par les sinistres clameurs de la plus effroyable guerre qui ait jamais désolé et décimé l'humanité. La voix du pape, de celui qui représente sur terre le prince de la paix, s'est élevée au-dessus des cris de la détresse humaine,des râles de l'agonie, des gémissements de la douleur, des hurlements de la furie guerrière, du tonnerre incessant des artilleries foudroyantes,au-dessus de toute cette rumeur tragique qui ébranle les échos du monde. Et il a demandé à la catholicité, à l'univers croyant, de faire monter vers Dieu la supplication pacifique qui puisse mettre un terme à tant de désastres et de maux. La voici, cette supplication, dont nous tenons à consigner le texte admirable dans les feuillets de cette humble chronique et dans les pages de notre *Revue Canadienne* :

" Attristés par les horreurs d'une guerre qui entraîne dans son tourbillon les nations et les peuples, nous nous réfugions, ô Jésus, dans Votre Coeur très aimant comme dans

un suprême asile. De Vous, Dieu des miséricordes, nos gémissements implorent la cessation de l'épouvantable fléau; de Vous, roi pacifique, nos voeux sollicitent le retour si désiré de la paix. De Votre Coeur divin vous fîtes rayonner dans le monde la charité, afin que, toute discorde cessant, l'amour seul régnât entre les hommes. Durant votre vie mortelle, ici-bas, Votre Coeur palpita d'une très tendre compassion pour les disgrâces humaines. Oh! que ce Coeur s'émeuve donc encore en cette heure-ci, chargée, pour nous, de haines si funestes et de si horribles carnages! Prenez pitié de tant de mères, angoissées pour le sort de leurs fils! Prenez pitié de tant de familles, orphelines de leur chef! Prenez pitié enfin de la malheureuse Europe que menace une si vaste ruine ! Inspirez vous-même aux gouvernements et aux peuples des conseils de douceur, résolvez les conflits qui déchirent des nations, faites que les hommes se donnent de nouveau le baiser de la paix, vous qui, au prix de Votre Sang les avez rendus frères. Et, comme un jour, au cri suppliant de l'apôtre Pierre *sauvez-nous, ô Seigneur, nous périssons,* vous répondîtes avec pitié en calmant la tempête de la mer; de même, aujourd'hui, à nos confiantes prières répondez par le pardon en rétablissant dans le monde bouleversé la tranquillité et la paix. Vous aussi, ô Vierge Très Sainte,comme vous le fîtes en d'autres temps de terribles épreuves, aidez-nous, protégez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il. "

Puisse cette émouvante invocation, sortie du coeur de Benoît XV et répercutée à travers toute l'Eglise, amener bientôt le dénouement du grand drame qui se joue en Europe, au milieu du sang et des larmes, depuis bientôt sept mois!

* * *

Au Canada, on parle aussi de guerre et, au milieu de plus d'une escarmouche parlementaire, c'est elle encore qui fait le fond de la législation et des débats de notre parlement fédéral. Nous avons indiqué, le mois dernier, quelles étaient les propositions financières et fiscales du ministre des finances, pour faire face à la situation difficile créée par les événements européens. L'opposition n'a pas voulu laisser passer sans protêt les impôts jugés nécessaires par le gouvernement, pour combler le déficit courant occasionné par la baisse des revenus et pour solder l'accroissement d'intérêts inévitables par suite des emprunts de guerre. Mais ce n'est pas aux taxes spéciales sur les lettres, sur les billets de chemins de fer, etc., qu'elle a surtout appliqué sa critique ; c'est au relèvement général des droits tarifaires, et plus particulièrement à l'augmentation du tarif applicable à l'Angleterre. Sir Wilfrid Laurier, après un discours où il a contesté l'à-propos des mesures ministérielles, a proposé l'amendement suivant: " Cette Chambre est prête à faire face aux exigences de la situation actuelle et à voter tous les crédits nécessaires, mais elle regrette que, dans la mesure mise à l'étude, on impose des droits trop lourds pour le peuple, tout en ne rapportant que peu ou pas de revenus; et que la dite mesure soit surtout dangereuse par le fait que, au lieu de favoriser le commerce entre la Grande-Bretagne et le Canada, elle se trouve à y mettre un obstacle et cela dans un moment où la Mère-Patrie traverse une crise sans exemple dans son histoire. "

Là-dessus un nouveau débat s'est engagé. Le ministre des finances, M. White, le docteur Clark (de Red Deer), Sir Robert Borden, Sir George Foster, M. Graham, M. Carvell, etc., ont pris la parole. Les orateurs ministériels se sont attachés à établir que le relèvement du tarif a simplement pour objet, non pas de protéger davantage l'industrie, mais de pourvoir à une augmentation nécessaire du revenu, et que la

préférence anglaise n'est pas diminuée, au contraire, puisque le tarif général est élevé de 7½ pour cent, tandis que le tarif de faveur n'est élevé que de 5 pour cent.

Tout ce long débat s'est terminé par un vote qui a donné le résultat suivant : pour l'amendement de Sir Wilfrid Laurier, 59 ; contre, 104 ; soit une majorité de 45 voix pour le ministère. Depuis la clôture de cette discussion le travail sessionnel a été expédié plus rapidement. et l'on pense que la prorogation maintenant ne se fera pas attendre bien longtemps.

Québec, 27 mars 1915.

Thomas CHAPAIS.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

BALZAC, par Charles Défossez. 1 vol. in-12, 406 pages. Prix : 3.50 fr. — Tourcoing, Duvivier, 1912. — Collection : *Les meilleures pages.*

Une collection qui se présente garantie par Mgr Delamaire, son patron, M. Duthoit, son censeur, l'abbé Evrard, son directeur, se passe facilement de recommandation.

Une tapisserie, faite à même les meilleures oeuvres de Balzac par des ouvriers comme ceux-là, n'en a pas besoin non plus. Sans doute, c'est avec raison que l'Index a proscrit tous les romans d'amour fabriqués par sa furibonde imagination. Sans doute aussi, il condamne, dans les oeuvres d'observation sociale, tout ce qui est description trop crue. Brunetière s'est trompé là-dessus : quand même les tableaux du romancier n'auraient que l'immoralité de la vie elle-même, autre chose est qu'il les présente à tous enjolivés dans ses livres, autre chose que l'on soit exposé à les voir vivants sur la rue. Mais, ce départ fait, il reste une foule de pages exquises de naturel et de sentiment vrai, une foule de croquis capables d'inspirer le désir du bien et l'horreur du mal. Ce sont ces textes, habilement choisis et empruntés à tous les ordres d'idées, qui constituent le volume de M. Défossez. Ils fournissent une notion amplement suffisante des théories et des observations sociales de Balzac. Ils offrent une galerie de peintures et de portraits qui sont de nature à développer le goût des élèves.

Toute cette collection des *Meilleures pages* figurerait avantageusement dans les bibliothèques de nos maisons d'enseignement secondaire.

E. C.

* * *

LA BRUYERE. *Textes choisis et commentés*, par Emile Magne. 1 vol. in-12, 302 pages. Prix : 1.50 fr. — Paris, Plon, 1914. — *Bibliothèque française.*

C'est l'avantage de cette collection que de présenter la biographie des auteurs et le commentaire de leurs écrits non pas en regard, à côté ou en dessous l'un de l'autre, mais fondus ensemble de façon à s'éclairer l'un par l'autre.

Le moraliste confié à M. Magne aura bénéficié, plus que les autres écrivains peut-être, de cette instructive méthode. La Bruyère attire par sa variété ; il déconcerte un peu par l'abstraction de certaines maximes, la généralité apparente de certains portraits. Enchâssés dans l'histoire du maître, ces textes prennent une vie intense et l'on constate qu'ils sont eux-mêmes de l'histoire, de l'histoire vécue par des personnages réels et racontée par un psychologue qui a saisi leurs motifs plus encore que l'observateur n'a vu leurs gestes. La reproduction des textes différents d'un même chapitre permet aussi de suivre le travail de perfection accompli par le styliste. Il y a là une illustration de ce que M. Albalat appelait *Le travail du style enseigné par les corrections manuscrites.* Avec La Bruyère d'ailleurs il n'y a pas à craindre : la morale la plus rigide ne saurait avoir à se plaindre de celui qui fut moraliste dans tous les sens du terme.

Il n'en est pas absolument de même de son biographe. M. Magne a-t-il une dent contre les Jésuites ? Il leur assène (p. 53) un coup qui ne les atteint même pas. Le portrait du grand Condé (p. 50 surtout) ne cadre guère avec celui de Bossuet. Et si la citation sur la notion de liberté (p. 49) est heureuse, il n'en va plus ainsi de celle (p. 46) où Le Double déclare que Descartes " fonda sa psychologie sur l'observation de l'homme, *innovation contraire à la dialectique scolastique* ". M. Magne l'oublie : ni la scolastique ne se borne à la dialectique, ni sa psychologie n'est étrangère à l'observation de l'homme. Elle y mêlait seulement, et la science du temps ne lui permettait pas davantage, moins de physiologie que d'introspection.

E. C.

* * *

DE ENTE ET ESSENTIA DIVI THOMAE, par E. Bruneteau. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, No 688-89. Prix : 1 fr. 20. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, (6).

M. Bruneteau, directeur au grand séminaire de Poitiers, à qui dix années d'étude et d'enseignement ont acquis une réelle compétence en philosophie, a voulu faciliter l'intelligence du plus célèbre et peut-être du plus ardu des opuscules de saint Thomas.

* * *

LES JARDINS D'ENFANTS ET LE PROBLEME DE L'EDUCATION, par E. Beaupin. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, No 690. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6).

Cette étude consciencieuse et documentée, développement d'une conférence sur les *Jardins d'Enfants*, faite à Fribourg par M. le chanoine Beaupin, en 1913, est complétée par l'exposition des principes pédagogiques en usage au *Jardin d'Enfants* qui ont heureusement influencé une foule d'institutions scolaires ou postscolaires.

* * *

LE SACREMENT DE PENITENCE, par E. Tixeront, 1 vol. de la collection *Science et Religion*, No 691. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, (6e).

Peu de dogmes chrétiens ont été aussi attaqués que celui de la Pénitence et de la Confession. Pour répondre à ces attaques, l'auteur de ce petit volume a prouvé, dans son premier chapitre, que le sacrement de Pénitence a toujours été pratiqué dans l'Eglise dès la plus haute antiquité et, dans un second, a exposé la manière dont les chrétiens des premiers siècles recevaient ce sacrement.

* * *

LUTHER (1483-1546). — *De la liberté du chrétien* (1520), traduction française avec une introduction historique et des notes, de M. l'abbé L. Cristiani, docteur en théologie, docteur ès lettres. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, No 692. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, (6e).

Le petit ouvrage de Luther, dont M. Cristiani publie la première traduction française (avec l'autorisation spéciale de l'*Index*) est l'un des trois *grands écrits réformateurs* du fameux moine de Wittenberg. Quiconque veut se faire une idée précise de la théologie luthérienne doit avoir lu ce petit opuscule, que les notes et l'introduction de M. l'abbé Cristiani aident à mieux comprendre.

* * *

POESIES SACREES DE RACINE, par Camille Couillault. No 694 de la collection *Science et Religion*, Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, (6e).

En publiant les *Hymnes* que Racine traduisit du bréviaire romain, son *Ode tirée du Psaume XVII et les Cantiques spirituels* qu'il composa pour la maison de Saint-Cyr. M. Camille Couillaut a fait oeuvre utile: on lira avec plaisir et avec fruit l'étude documentée qu'il a placée en tête de cette édition.

* * *

HISTOIRE GENERALE, par Mgr Baudrillart, Recteur de l'Institut Catholique de Paris, avec la collaboration de J. Martin. 1 vol. in-8. Prix: 5 francs. Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Depuis longtemps attendue, l'*Histoire générale*, de Mgr Baudrillart, vient de paraître. Très complet, très clair, illustré d'une manière originale et vivante, ce volume présente, en 725 pages, tout ce qu'il est essentiel de savoir sur l'histoire ancienne et sur l'histoire de France depuis leurs plus lointaines origines jusqu'aux événements les plus contemporains. Bien qu'à la portée des écoliers, on y sent une connaissance approfondie des questions, on y retrouve la trace de quantité de lectures et les événements sont jugés avec sagesse.

* * *

HISTOIRE CONTEMPORAINE,(1815-1913), par Paul Feyel, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Collège Stanislas. 1 vol. in-8 écu, richement illustré, orné de 32 gravures hors texte et d'un frontispice en héliogravure, relié, 6 francs. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Dans cet ouvrage, M. Paul Feyel a rassemblé et groupé les faits politiques et économiques qui composent depuis 1815 l'histoire du XIXe siècle. Ces faits s'ordonnent d'eux-mêmes autour de quelques grandes questions que l'auteur a eu soin de tirer en pleine lumière: politique française en antagonisme avec la Sainte Alliance, affaires d'Orient et d'Amérique, progrès des nationalités en Europe centrale, constitution de l'Em-

pire allemand, formation et crises des alliances, expansion coloniale des peuples européens dans les nouveaux continents. — Le volume, qui s'offre au public instruit comme une somme des connaissances qu'il convient de posséder sur les événements contemporains, s'adresse plus spécialement *aux élèves de l'enseignement secondaire.*

* * *

PREMIER LIVRE DE LECTURE. *Cours élémentaire*, par A. Prévost, instituteur, et J. Laurent, licencié ès lettres. 1 vol. in-16, cartonné. Prix: 0 fr. 80. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Ce " Premier Livre de lecture " est divisé en trois parties : 34 pages en gros caractères, 52 en caractères moyens, 25 en petits caractères.

Dans la première et la seconde partie, sauf trois exceptions, chaque sujet occupe deux pages en regard l'une de l'autre : il n'y a pas de page à tourner pendant la lecture du morceau.

En tête des pages de gauche figurent quelques lignes en caractères gras dont la lecture doit faciliter celle du morceau qui suit, et, en même temps, faire entrer sans effort dans l'esprit des enfants l'idée de la conjugaison et celles des familles de mots.

Aucun questionnaire n'a été mis au bas des pages; mais les mots les plus difficiles à comprendre sont en caractères gras dans chaque morceau. D'excellents praticiens encouragent cette disposition qui pousse les élèves à solliciter eux-mêmes les éclaircissements dont ils ont besoin.

Du point de vue proprement éducatif, le plan suivi dans ce " Premier Livre " est le suivant. Par des lectures faciles, faire passer l'enfant du senti au pensé ouvrir son jeune coeur à d'autres préoccupations qu'au souci égoïste de sa petite personne; *faire pénétrer dans son âme l'idée et le sentiment religieux.*

* * *

LES FRANCISCAINS ET LE CANADA, par le R. P. Jouve. Vol. I; grand in-8. — Québec, Couvent des SS. Stigmates, 1915.

Il y a trois siècles, après de longues négociations, Samuel Champlain amenait au pays quatre Récollets, les premiers missionnaires de la colo-

nie naissante. Le Père Jouve a cru bon de raconter les travaux de ces pionniers et de leurs successeurs. Dans cette première partie qui couvre la période de 1615 à 1629, il a été amené à élargir le cadre de son sujet et à étudier l'établissement de la foi au pays en s'appuyant sur de nouveaux documents. Son travail est une contribution sérieuse à l'histoire religieuse du Canada. Nous lui souhaitons le meilleur accueil et attendons avec impatience la suite.

* * *

FIGURES DE PERES ET MERES CHRETIENS, par M. l'abbé H. Bels, aumônier. Beau vol. in-12 de 248 pages. Prix: 2 fr. — Paris, Téqui, 82, rue Bonaparte. Dépôt à Montréal: Librairie Notre-Dame.

Ce livre contient une série de lectures, tirées d'auteurs divers, et donnant en exemples les plus belles figures de pères, de mères, d'épouses qui ont illustré le genre humain depuis le 1er siècle de notre ère jusqu'à nos jours. C'est une série de médaillons bien frappés, qui défilent sous nos yeux, charment notre esprit par leur diversité et touchent notre coeur par leur beauté morale et leurs actes souvent héroïques. Le premier est celui de sainte Anne, mère de la très sainte Vierge; il précède celui du centurion de Capharnaüm. Parmi tant d'autres visages, signalons sainte Solange et ses parents, sainte Elisabeth de Hongrie, sainte Rose de Viterbe, la mère de Bayard, sainte Thérèse, le général Drouot, Elisabeth Seton, les parents du B. Jean-Baptiste Vianney.

* * *

LA DERNIERE COMMUNION DE JEANNE D'ARC, par Elie Maire. Un joli petit volume in-32 allongé, texte avec encadrement, de 110 pages. Prix: 0.60 fr. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

L'auteur, après avoir recherché la part d'influence eucharistique dans la formation de la sainte, essaye d'attribuer à l'hostie son rôle sublime dans l'*éducation de la martyre*.

* * *

La législation matrimoniale de l'Eglise [1]

GARDIENNE autorisée de la loi naturelle et de la loi divine, l'Eglise n'a rien négligé pour inculquer et maintenir, dans le régime chrétien du mariage, le respect de ce double droit.

Elle a fait davantage. Et, dès les premiers âges, par des décrets issus de son propre pouvoir et dictés par les motifs les plus graves, elle s'est employée à élever autour de l'union conjugale un rempart assez ferme et assez sûr pour la garantir de l'erreur, de l'intérêt et de la passion. Nous ne pouvons, en quelques pages, reproduire dans sa complexité le vaste tableau historique des lois matrimoniales religieuses. Il sera cependant utile d'indiquer en raccourci comment, par cette législation éclairée et opportune, l'Eglise a su sauvegarder la liberté et la sainteté, les effets et l'authenticité du mariage.

Le mariage impose aux époux les obligations les plus sérieuses et lie leurs destinées par d'inviolables et d'irrévocables serments. C'est dire qu'un tel pacte doit être absolument libre [2].

Par égard pour cette liberté, il ne faut ni écarter systé-

---

(1) Les lecteurs de la *Revue Canadienne* connaissent l'ouvrage de Mgr L.-A. Paquet sur le *Droit public de l'Eglise*, dont trois volumes ont déjà paru et que notre revue a eu plusieurs fois l'occasion de recommander aux classes instruites de notre société. Le quatrième et dernier volume de cette publication paraîtra très prochainement, sous le titre : *Droit public de l'Eglise — L'Action religieuse et la Loi civile.* Nous sommes heureux de publier aujourd'hui, en primeur, un chapitre de ce volume, que l'auteur veut bien offrir à notre revue. — *La Rédaction.*

(2) Conc. de Trente, sess. XXIV, ch. 9.

matiquement de la vie conjugale certaines classes de personnes, ni contraindre de s'y engager ceux et celles que leurs goûts et leurs inclinations en éloignent.

Sous l'empire des lois païennes, l'esclave " ne pouvait être ni mari ni père; les enfants qui naissaient des unions passagères qu'il contractait, sous le bon plaisir du maître, avec ses compagnes d'esclavage, ne lui appartenaient pas: ce n'étaient que les petits d'un troupeau " ([3]). C'est au christianisme ([4]) que revient l'honneur d'avoir rétabli l'esclave dans la jouissance de son droit au mariage, et de lui avoir créé une famille. Et si, d'après le droit chrétien, l'esclavage, ignoré, constitue, à raison même de cette erreur de fait, un empêchement matrimonial dirimant, cet empêchement s'efface dès qu'il s'agit de contractants dont la condition servile est connue ([5]).

D'autre part, certaines lois anciennes poussaient illégitimement au mariage, soit en exerçant contre les célibataires d'injustes contraintes, soit en faisant miroiter aux yeux des futurs époux de riches appâts. " Ces lois, dit Troplong ([6]), faisaient du mariage une spéculation, un trafic. On se mariait et l'on avait des enfants, non pour avoir des héritiers, mais pour avoir des héritages. "

Une réforme était nécessaire. L'Eglise catholique, avec ce sens d'équité et ce souci d'opportunité qui caractérisent son action, prit pour tâche d'accorder en un juste et suffisant équilibre les droits individuels et les exigences sociales. Elle s'abstint donc de décourager les coeurs généreux qu'un motif de dévouement, ou un désir d'une perfection plus haute et

---

([3]) Paul Allard, *Esclaves, serfs et mainmortables*, nouv. éd., p. 23.

([4]) Id., *ibid.*, pp. 79-80.

([5]) S. Thomas, *Som. théol.*, Suppl., Q. LII, art. 1.

([6]) *De l'influence du Christianisme sur le droit civil des Romains*, p. 175.

plus sûre, attache au célibat. Mieux que cela : elle prit intérêt à leur sort, et c'est en leur faveur qu'elle voulut promulguer cette loi par laquelle la profession religieuse solennelle rompt le lien d'un mariage antérieur non encore consommé ([7]). Et c'est aussi pour préserver de toute atteinte, avec l'honneur de la religion, l'honneur et l'avenir de la vie célibataire,qu'elle a statué que l'ordre et le voeu solennel de chasteté seraient, pour tout mariage projeté, des empêchements non seulement prohibitifs, mais dirimants ([8]).

Au reste, si l'Eglise, dans son zèle pour les âmes amoureuses de solitude et soucieuses de spiritualité, célèbre volontiers les bienfaits du célibat ecclésiastique et monastique, elle ne perd jamais de vue ni les prérogatives de la personnalité humaine ni les nécessités de la perpétuation des races. Un de ses théologiens, le plus grand de tous, a formulé ce principe dont elle se fait un devoir d'exiger l'application : " En ce qui concerne les besoins du corps et la procréation des enfants, tous les hommes sont égaux. C'est pourquoi, ni les serviteurs ne doivent obéissance à leurs maîtres, ni les fils de famille à leurs parents, lorsqu'il s'agit soit de contracter mariage soit de garder la virginité. " ([9])

Ce principe, nous le savons, n'est pas sans contradicteurs, et on a blâmé l'Eglise de reconnaître comme valides ([10]), contrairement aux lois en vigueur dans plusieurs pays, les mariages des enfants contractés sans l'assentiment des parents. " On en juge autrement lorsqu'on connaît par l'histoire les discussions animées qui eurent lieu, à ce sujet, pendant le concile de Trente, les raisons prépondérantes qu'on fit valoir

---

([7]) Conc. de Trente, Sess. XXIV, can. 6.

([8]) *Ibid.*, can. 9.

([9]) S. Thomas, *Som. théol.*, II-IIae, Q. CIV, art. 5.

([10]) Conc. de Trente, Sess. XXIV, ch. 1.

et qui déterminèrent les Pères à ne pas porter le décret de nullité que réclamaient instamment les orateurs de la cour de France. L'Eglise ne veut pas, en principe, abandonner complètement le sort d'un fils aux caprices des parents, ni sacrifier à leurs visées sa liberté individuelle, lorsqu'il s'agit du choix d'un état de vie,c'est-à-dire d'un fait qui a une connexion immédiate avec la conscience, avec la morale, avec la raison et la félicité individuelle, d'un fait d'où dépend même parfois le salut spirituel d'une âme. " ([11])

De ce noble et grave souci de la liberté personnelle l'Eglise s'est encore inspirée dans sa législation touchant la crainte et le rapt. La crainte grave et injustement causée, d'après une loi canonique fondée sur le droit naturel, constitue un empêchement dirimant. De même, le rapt de violence, qui jette et retient la femme sous l'empire de son ravisseur. Sur ce point, certaines lois civiles outrèrent les prescriptions du droit,et le concile de Trente([12]),dans son décret sur l'empêchement du rapt, fixa les justes limites hors desquelles rien ne s'oppose à ce que le mariage soit validement contracté. Dès lors en effet que la personne ravie est rendue à la liberté, pourquoi, si c'est là son désir, ne lui serait-il pas permis d'épouser l'homme qui l'a enlevée mais au pouvoir de qui elle n'est plus ?

C'est par un consentement libre que l'union conjugale doit s'effectuer, et c'est aussi dans des conditions propres à ne pas compromettre l'accord religieux des personnes, ni le caractère et la sainteté du sacrement, qu'elle doit être établie.

L'Eglise, dans sa haute sagesse, y a pourvu. Et voilà

([11]) *Oeuvres pastorales* du card. Pecci, t. II, p. 37. Cependant l'Eglise, sans l'invalider, réprouve le mariage des fils de famille qui ne tiennent nul compte de l'opposition sagement motivée de leurs parents.

([12]) Sess. XXIV, ch. 6.

pourquoi elle a fait de la disparité du culte, c'est-à-dire de la différence totale et radicale des sentiments vis-à-vis de Dieu, un obstacle qui rend le mariage invalide. De droit ecclésiastique donc, l'union nuptiale entre chrétiens et infidèles est nulle ([13]) ; trop distantes sont les opinions et les attitudes religieuses de ces deux classes de conjoints; trop grand aussi pour la partie chrétienne et baptisée, et trop fréquemment funeste, apparaît le danger de perversion.

Quant aux unions contractées entre catholiques et non-catholiques baptisés, on sait que l'Eglise ne peut se défendre d'y voir un péril très sérieux pour les siens; qu'elle les interdit aux fidèles par des formules précises et des prescriptions prohibitives ([14]) ; mais que cette interdiction en soi ne va pas jusqu'à rendre le contrat matrimonial nul. Tempérées par d'utiles dispenses, ces règles et ces sévérités canoniques n'ont rien que de légitime. Elles prennent leur source dans une pensée de respect pour la foi des uns, dans un sentiment d'appréhension pour la faiblesse des autres, dans un juste et pieux désir de solidarité religieuse et d'harmonie conjugale qu'aucun pouvoir humain et qu'aucune organisation confessionnelle ne sauraient raisonnablement blâmer.

Soucieuse d'écarter du mariage tout ce qui peut en ternir l'éclat, l'Eglise catholique va plus loin. Elle envisage le cas où deux personnes, dont l'une par état n'est pas libre, cher-

---

([13]) "Le mariage avec les infidèles paraît, dans les anciens décrets des conciles, comme illicite, mais non comme invalide. Il n'en fut plus de même lorsque le christianisme devint la religion dominante, et que peu à peu les motifs qu'avait l'Eglise de tolérer ces unions et les excuses qu'avaient les fidèles dans beaucoup de circonstances tombèrent d'eux-mêmes. L'Eglise se montra plus sévère d'abord à l'égard des Juifs, minorité toujours hostile aux chrétiens, comme on le voit dans les lois des empereurs Valentinien, Théodose et Arcade (*Dict. encycl. de théol. cath.*, trad. Goschler, t. XIV, p. 264)."

([14]) *Acta et decr. Conc. Plen. Queb. prim.*, nn. 526 et suiv.

chent à unir leur sort par le moyen du crime, crime d'adultère et crime d'homicide, et, leur opposant, sous certaines conditions fixées par le droit, un empêchement dirimant tripartite, elle ferme à ces misérables l'accès du sacrement dont ils se flattaient, dans un fol espoir et d'une façon par trop audacieuse, de pouvoir forcer les portes. Il y a là une question de prévoyance morale, et en même temps une question de convenance juridique. Ces convenances s'imposent aux regards du législateur.

Par sa nature complexe, le mariage fait surgir de multiples aspects. Il est sacrement et contrat. Il regarde la religion et il intéresse la nation. Et, s'il importe de respecter en lui le caractère qu'il revêt par sa fonction sacrée, il n'est pas moins important que cette union soit réglée par des lois qui en assurent toute la décence dans les relations des familles, toute l'utilité pour le corps social, toute l'efficacité du point de vue de l'espèce. De ce principe est sortie la législation religieuse relative aux empêchements de parenté.

Certaines unions entre parents sont telles que la loi naturelle elle-même y répugne. Il y en a d'autres qui ne sont atteintes et défendues que par le droit positif. Et, si les dispositions de ce droit ont varié selon les temps et selon les pays, toutes cependant semblent nées d'une même inspiration et d'une même préoccupation. " Tous les peuples, dit un auteur ([15]), ont interdit et condamné le mariage entre de proches parents, dans une plus ou moins grande proportion, avec plus ou moins de rigueur logique, suivant le degré de pureté morale auquel ils étaient parvenus. Les Romains se distinguèrent aussi sous ce rapport, et leur législation sur les mariages défendus pour cause de parenté est en majeure partie d'accord avec la loi mosaïque. "

([15]) *Dict. encycl. de théol. cath.*, t. cit., p. 265.

Sous l'ancienne loi, où la vocation spéciale et providentielle des Hébreux dressait comme une barrière entre cette nation et les autres peuples, et où la continuité des familles et de la race jouait un très grand rôle dans la transmission des vérités religieuses, le mariage n'était prohibé qu'entre les parents les plus proches ([16]). La loi de grâce, qui s'étend indistinctement à toutes les nations, favorise davantage, dans son code matrimonial, l'extension des rapports sociaux. Aussi non seulement interdit-elle le mariage entre ascendants et descendants en ligne directe de façon indéfinie; elle le proscrit de plus entre parents en ligne collatérale jusqu'au quatrième degré inclusivement. ([17]) De graves raisons, que fait ressortir l'angélique Docteur ([18]), ont motivé cette législation.

Il y a d'abord le respect mutuel que se doivent les personnes d'un même sang. " D'après une règle commune à presque toutes les nations policées, la famille, dit Troplong ([19]), ne doit pas trouver dans son propre sein les éléments d'une famille nouvelle. Le sang a horreur de lui-même dans le rapport des sexes; c'est par un sang étranger qu'il veut se perpétuer. "

En outre, là où règnent des liens de parenté, il arrive spontanément qu'une sympathie plus vive crée des relations plus familières et plus assidues. Ce commerce d'amitié, s'il n'était circonscrit et dominé par une loi exclusive de l'amour conjugal, conduirait aisément à des actes repréhensibles et à des privautés coupables. " Souvent l'espoir du mariage en-

---

([16]) S. Thomas, *Som. théol.*, Suppl., Q. LIV, art. 4.

([17]) Avant le IVe concile de Latran, cette interdiction alla même jusqu'au septième degré (Saint Thomas, *ibid.*).

([18]) *Som. théol.*, II-IIae, Q. CLIV, art. 9.

([19]) *De l'influence du Christianisme sur le droit civil des Romains*, p. 191.

hardit la passion et fascine la faiblesse. " ([20]) L'impossibilité de l'union met au contraire un frein à la fougue de l'instinct et détourne vers d'autres objets l'impulsion des désirs.

Saint Thomas voit encore dans les lois de l'Eglise sur l'empêchement de parenté un moyen d'éteindre ou d'affaiblir parmi les peuples l'esprit de clan ou de caste et de substituer à cet esprit une pratique plus largement ouverte aux sentiments de fraternité et de solidarité. " Saint Augustin ([21]) a insisté avec force et éloquence sur cette considération. Il faut en tenir grand compte, quand on veut pénétrer dans le système chrétien sur les empêchements. C'était une vue éminemment sage et d'intérêt social que d'empêcher les mariages de se concentrer dans la famille, elle qui peut s'en passer pour se gouverner sous l'influence de la bienveillance ; de les favoriser au contraire au dehors de la famille, afin de cimenter le lien de la société par les alliances d'où découlent une charité plus vive, une concorde plus durable. " ([22])

Ajoutons une dernière raison tirée de l'hygiène du mariage et fondée sur une loi naturelle dont la science et l'expérience démontrent toute la vérité ([23]). " Quelle loi dans la nature entière, dit Joseph de Maistre ([24]), est plus évidente que celle qui a statué que tout ce qui germe dans l'univers désire un sol étranger ? La graine se développe à regret sur ce même sol qui porta la tige dont elle descend. Il faut semer sur la montagne le blé de la plaine, et dans la plaine celui de la montagne. De tous côtés, on appelle la semence lointaine. La loi dans le règne animal devient plus frappante. Aussi tous les

---

([20]) Id., *ibid.*, p. 194.

([21]) *De civit. Dei*, l. XV, ch. 16.

([22]) Troplong, *ouv. cit.*, p. 195.

([23]) Cf. *The Catholic Encyclopedia*, vol. IV, pp. 265-266.

([24]) *Du Pape*, l. II, ch. 7, art. 1.

législateurs lui rendirent hommage par des prohibitions plus ou moins étendues " C'est qu'en effet, comme le témoignent nombre d'hommes compétents, les mariages consanguins sont fréquemment frappés de stérilité et que, quand ils sont féconds, cette fécondité elle-même est souvent marquée de tares diverses, d'infirmités, de maladies, d'anomalies.

Ce n'est donc pas sans raisons sérieuses que l'Eglise oppose aux unions nuptiales consanguines l'obstacle d'une législation irritante.

Ces raisons, pour la plupart, débordent les cadres de la parenté naturelle. Par un effet d'analogie, et quoique à un degré moindre, elles trouvent aussi leur application dans les cas de parenté spirituelle et légale et dans les cas d'affinité résultant soit d'une conjonction charnelle soit d'une alliance simplement morale. C'est ce qui explique divers empêchements ajoutés, dans la loi canonique, à l'empêchement de parenté physique, et qui en sont, sous des vocables analogues, comme l'extension et le prolongement.

Ce droit matrimonial, fixé depuis quelques siècles, fut d'abord sujet, selon les circonstances, à d'inévitables fluctuations; et ce n'est que par degrés qu'il prit dans les statuts de l'Eglise, et dans ceux des Etats chrétiens, une forme plus constante ([25]). Les règlements ecclésiastiques protestants et les lois civiles modernes y ont, depuis, apporté, en ligne collatérale, de nombreuses dérogations ([26]). On nous dispensera d'entrer dans les détails.

Ce conflit entre le droit civil et le droit canonique s'accuse, en plusieurs pays, non moins nettement au sujet de la célébration du mariage.

([25]) Cf. Walter, *Manuel du droit ecclésiastique de toutes les confessions chrétiennes*, pp. 405 et suiv.

([26]) Id., *ibid.*, p. 407 ; — cf. Giobbio, *Lez. di dipl. eccl.*, vol. III, pp. 161 et suiv.

" Dans les premiers siècles, où, auprès de l'Eglise, existait un droit matrimonial civil inconciliable en beaucoup de points avec les principes du christianisme, l'Eglise devait, pour le maintien de sa discipline, tenir à ce que les fidèles annonçassent leurs mariages à l'évêque : après quoi, si celui-ci n'y apportait pas d'obstacles, le mariage était reconnu par elle. Régulièrement, elle le consacrait aussi par une bénédiction. Plus tard, où sa situation changea, elle agit plus librement. D'après le principe, tiré de la nature du mariage, qu'il existe à proprement parler par la simple intention des deux parties, elle déclara reconnaître comme complètement valable l'union contractée avec cette intention entre chrétiens, même en l'absence de toute formalité. Il est vrai que, pour prévenir les abus, les lois ecclésiastiques et civiles continuèrent à prescrire la publication du mariage devant la commune, et la bénédiction du prêtre ; mais l'omission de ces injonctions n'était pas une cause de nullité. " ([27])

Telle fut la pratique suivie par les peuples chrétiens jusqu'au seizième siècle. De suffisants motifs justifiaient sans doute cette manière de faire. Toutefois, par suite de la malice croissante des hommes, elle n'était ni sans inconvénients graves pour certains mariages clandestinement contractés et, partant, d'authenticité douteuse, ni sans ennuis très fréquents pour l'Eglise. C'est alors que " cédant aux sollicitations de quelques cours catholiques, et pour faire cesser l'abus des mariages clandestins " ([28]), les Pères du Concile de Trente promulguèrent sur la célébration du mariage une législation nouvelle. Ce fut l'objet du décret *Tametsi* où il était dit ([29]) :

([27]) Walter, *ouv. cit.*, pp. 387-388.

([28]) *Oeuvres pastorales* du card. Pecci, t. II, p. 43.

([29]) Sess. XXIV, *de Reform.*, c. 1.

Ceux qui tenteront de contracter mariage autrement qu'en présence de leur propre curé, ou d'un autre prêtre autorisé soit par le curé lui-même soit par l'Ordinaire, et de deux ou trois témoins, le saint concile les rend absolument inhabiles à contracter de cette sorte et décrète que de tels contrats sont nuls et sans effet.

Cette législation entra dans le droit public des nations catholiques, et elle s'y maintint à peu près sans changement jusqu'au siècle dernier où la forme civile, établie par le droit nouveau, fut juxtaposée, pour ne pas dire substituée, au mariage religieux. ([30])

D'autre part, dans les pays protestants, si hostiles aux lois de l'Eglise, et où les mariages mixtes sont si nombreux, il semblait inopportun que le décret *Tametsi* fût publié, au moins universellement. Là donc où la promulgation n'avait pas eu lieu, les mariages clandestins restaient valides au for religieux. Et ce dualisme juridique (sans parler d'autres défectuosités) créait vis-à-vis de l'Etat,et en face des ennemis du catholicisme ([31]), d'étranges et gênantes situations.

L'Eglise le comprenait, et c'est pourquoi son regretté chef Pie X crut le moment venu d'opérer dans le droit matrimonial une retouche justement désirée. Il publia à cette fin le décret *Ne temere* ([32]), dont voici les dispositions les plus importantes et qu'il convient de signaler ici.

La première concerne la juridiction du prêtre devant qui l'union nuptiale doit être célébrée. Cette juridiction, de personnelle qu'elle était, devient territoriale, et par là se trouvent supprimées certaines incertitudes de droit et de compétence,

---

([30]) *Cf.* Giobbio, *ouv.* et *vol. cit.*, pp. 254 et suiv.

([31]) *Cf.* id., *ibid.*, pp. 283-85.

([32]) *Décret sur les Fiançailles et le Mariage*, 2 août 1907 (*Quest. act.*, t. XCIII, pp. 99 et suiv.) : — voir, sur ce décret, les commentaires de M. l'abbé Boudinhon (*Le Canoniste contemporain*, vol. XXXI).

lesquelles, précédemment, pouvaient rendre plusieurs mariages nuls.

Le second changement se rapporte à la manière dont le prêtre doit assister au mariage. Il ne suffit plus, en effet, que cet ecclésiastique soit présent d'une façon quelconque, par crainte ou par contrainte, mais il faut que, librement et sur l'invitation qu'on lui aura faite, il reçoive, après s'en être enquis, le consentement des époux.

Le troisième changement regarde ceux que la loi oblige. Sous l'ancienne discipline, promulguée dans plusieurs contrées, mais non dans toutes, le mélange des catholiques et des protestants était cause,nous l'avons dit, de situations anormales et de cas très embarrassants auxquels le Saint-Siège, par diverses déclarations, n'avait pu que partiellement porter remède. Le décret nouveau, par un texte plus tranché, y remédie plus efficacement :

Les lois ci-dessus établies, est-il dit ([33]), obligent, chaque fois qu'ils contractent entre eux un mariage, tous ceux qui ont été baptisés dans l'Eglise catholique et tous ceux qui du schisme ou de l'hérésie se sont convertis à elle, même si les uns et les autres par la suite avaient apostasié.— Elles sont également obligatoires pour ces mêmes catholiques s'ils contractent mariage avec des non-catholiques, baptisés ou non baptisés, même après avoir obtenu la dispense d'empêchement de religion mixte ou de disparité de culte, à moins qu'il n'ait été statué autrement par le Saint-Siège pour un lieu particulier ou pour une région ([34]). — Les non-catholiques, qu'ils soient ou non baptisés, contractant entre eux, ne sont nulle part tenus d'observer la forme catholique du mariage.

On a fait en quelques endroits grand tapage et on a mené

([33]) Décret *Ne temere*, n. XI.

([34]) Par une dérogation tout exceptionnelle, les mariages mixtes sont en effet valables en Allemagne et en Hongrie (*Le Canoniste contemporain*, vol. XXXII, pp. 580-581).

toute une campagne autour du décret *Ne temere*. Ces agissements et ces clameurs ne sont que l'effervescence d'esprits outrés, prévenus et mal inspirés.

Lorsqu'on admet, avec l'opinion commune, le caractère sacré du mariage, par conséquent le droit qu'a l'Eglise d'en régler les formes essentielles, il est impossible de ne pas voir en cet acte pontifical nouveau une intervention absolument juridique. L'Eglise, il y a quatre siècles, était justifiable d'opposer au flot montant d'une clandestinité scandaleuse la digue de sa discipline et de ses lois. Pourquoi la blâmerait-on de rénover, en l'adaptant aux nécessités actuelles, cette législation restrictive ? Le décret *Ne temere* n'est qu'une refonte et une mise à jour du décret *Tametsi*.

Et cet acte de Pie X, comme l'acte du Concile de Trente, procède des motifs les plus purs. Il vise à l'idéal le plus élevé. Son but est de protéger contre les unions furtives, plus passionnelles que réfléchies, l'honneur et la paix des familles, et en même temps de maintenir sur ses bases religieuses, par des règles nettement définies, l'institution du mariage. On n'en peut contester ni la grande utilité morale, ni la parfaite légitimité sociale.

Pour dissiper toute équivoque, et par une sage et prudente tolérance, le Pape a soin de soustraire formellement à son décret les mariages contractés par les non-catholiques entre eux. On entend ici les non-catholiques de naissance et toujours demeurés tels, et non pas ceux qui, soit à raison du baptême reçu dans l'Eglise de Rome, soit par suite d'une conversion subséquente, se trouvent inscrits dans les registres de cette Eglise. L'apostasie, qui est une révolte, n'est pas un titre valable d'exemption.

Quant aux mariages mixtes, c'est-à-dire contractés entre catholiques et non-catholiques, Pie X, en les réglementant, n'a pas cru devoir se montrer indulgent. Et, contrairement à

ce que concédait la constitution bénédictine ([35]), il les a soumis aux communes exigences du droit. Peut-on lui en faire un grief ? Et n'est-il pas plutôt très naturel et très raisonnable que l'Eglise, de plus en plus convaincue du danger des unions mixtes, et de plus en plus soucieuse d'en diminuer le nombre, au lieu de faire fléchir la loi en leur faveur, la leur applique intégralement ? Ce n'est certes pas sa faute s'il existe, mêlées aux fidèles, des âmes dissidentes. Et ce n'est pas non plus à ses conseils que sont dues tant de relations et tant de fréquentations d'où naissent des projets d'union entre catholiques et non-catholiques.

Et s'il arrive qu'en plusieurs pays, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, les lois séculières s'écartent de la loi ecclésiastique, l'Eglise sans doute regrettera ce désaccord. Elle fera, s'il en est besoin, quelques dérogations provisoires. Elle se résignera toutefois, d'un coeur courageux, à heurter les législations humaines plutôt que de trahir les intérêts de Dieu et de la conscience.

Sur la pente où sont engagées les sociétés moralement indifférentes ou carrément antichrétiennes, le mariage, comme beaucoup d'institutions vénérables, glisse vers une ruine fatale. Seule l'Eglise du Christ, par la force de sa parole et la vigueur de ses décrets, peut lui garder sa physionomie première et le sauver du péril et de la honte de l'union libre ou purement civile.

L.-A. PAQUET, ptre,
Professeur à l'Université Laval.

([35]) " Benoît XIV, par sa constitution *Matrimonia* du 4 nov. 1741, avait déclaré et statué que les mariages des catholiques avec des hérétiques et ceux des hérétiques entre eux, dans les Etats alors unis de la Hollande et de la Belgique, ne devraient pas être regardés comme nuls, quand même ils avaient été ou seraient célébrés sans la présence du propre curé, exigée par le décret *Tamesti*, pourvu, bien entendu, qu'il n'y eût pas d'autres empêchements dirimants. Cette constitution fut étendue à plusieurs autres régions, et des indults du même genre avaient été concédés à d'autres pays (Choupin, *Les Fiançailles et le Mariage*, p. 123). "

Cinq mois prisonnier de guerre

EN ALLEMAGNE [1]

MERCREDI 26 août.—Il est 6 ou 7 heures du soir. — Enfin le long train de wagons à bestiaux, dans lesquels nous sommes entassés depuis le matin, vieillards et enfants, hommes et femmes, de toutes les conditions sociales, s'ébranle lentement et m'arrache à la torturante vision d'enfer qui m'obsède depuis des heures : Louvain, dévorée par les flammes, ne formant plus qu'un immense brasier; des malheureux qu'on emmène pour être fusillés; le crépitement des coups de fusil recommençant à tout instant; des groupes de femmes et d'enfants chassés par les soldats comme un troupeau de moutons à travers les rues embrasées, menacés continuellement d'être ensevelis sous une façade croulante ou sous les débris de corniches en flammes qui s'abîment sur le pavé! Ajoutez à cela les vociférations et les menaces de mort de la soldatesque en furie, ou encore des hommes ivres qui enfoncent à coups de crosse les vitres des longues galeries en verre de la gare, et vous comprendrez quel véritable soulagement j'éprouve à m'éloigner de ce lieu d'horreur.

---

[1] M. H.-M. Nagant, professeur à l'Institut Agricole d'Oka depuis trois ans, se trouvait à Louvain au début de la guerre. Fait prisonnier le 26 août, il n'a pu être libre que le 13 janvier. Le 24 février, il nous revenait à Oka. M. Nagant est belge. Il a bien voulu nous communiquer ses *impressions* de prisonnier. Son récit, très simple et sans prétention, constitue un vrai document. Nous le publions, ce mois-ci, à la place des " Choses vues " de nos amis de Limoges, dont nous donnerons la suite dans notre prochaine livraison. — *Note de la Rédaction.*

Lentement le train s'avance à travers la campagne déserte. De-ci de-là, un château brûle comme une torche ; la lueur en devient plus éclatante au fur et à mesure que le soleil d'août disparaît à l'horizon. J'ai la sensation d'être figé sur place, anéanti, insensible à la faim ou à la soif.—J'ai l'esprit absorbé seulement par les inquiétudes au sujet des miens. Qu'est devenue ma mère après la brutale séparation en gare de Louvain? Où l'a-t-on menée? Où s'est-elle dirigée au milieu du brasier qu'était Louvain, des coups de feu tirés partout ? Où sont allés ma soeur avec son mari et leurs trois jeunes enfants,qui habitent la quatrième ou cinquième maison à côté de la nôtre ? Peut-être ont-ils tous péri dans les flammes ou sont-ils étouffés dans leur cave ? — Dieu merci, je suis bientôt rassuré quant à ce dernier point. Un soldat complaisant me transmet la carte de mon beau-frère, qui nous cherche aussi, mon frère et moi, nous apprenant que lui et toute sa famille sont vivants et prisonniers sur le même train que nous.

Nous passons la nuit arrêtés en gare de Tirlemont, à quatre lieues de Louvain. A l'aube le convoi se remet en marche passant par Liège, Verviers, etc., dont les gares désertes ne sont gardées que par de petits détachements de Prussiens. Dans la vallée de la Vesdre, ils ont rapidement réparé les ponts de chemin de fer, détruits par les Belges, et débouché les tunnels qui avaient été obstrués au moyen de locomotives lancées à toute vapeur les unes sur les autres. Les *engins* broyés et tordus sont rangés à la sortie.

Le jeudi, 27 août, dans la soirée, nous pénétrons en Allemagne. Le train s'arrête à Aix-la-Chapelle, première grande ville frontière. De toutes parts la population accourt. Les casques à pointe qui nous escortent racontent la tragédie de Louvain à leur manière. La population leur a tiré dessus, disent-ils! Alors ils ont dû brûler et bombarder tout ce nid de bandits ; et, montrant leur glorieux trophée de guerre, ils

ajoutent bonassement que nous ne sommes pas tous des coupables, ceux qui ont été pris en flagrant délit ayant déjà reçu leur châtiment; mais ils nous emmènent en Allemagne, afin que nous ne crevions pas de faim... Oh! tendresse de coeur du Prussien! Les gens s'approchent, écarquillent les yeux pour bien considérer ces fameux bandits de francs-tireurs belges, que les journaux allemands leur dépeignent comme plus horribles, plus sauvages et plus féroces, que les cannibales de l'Afrique centrale. Ils doivent éprouver une déception en apercevant des vieillards, des femmes et des enfants, même des estropiés et des infirmes, l'air abattu, pitoyables. Mais c'est égal, si nous ne payons pas de mine pour la besogne qu'on nous attribue, c'est que nous sommes des coquins raffinés. Ils se demandent sans doute si nous n'avons pas les poches remplies de doigts boches ornés de bagues. Ce sont peut-être ces enfants qui offraient des bonbons empoisonnés à leurs valeureux soldats, ces femmes qui tenaient un revolver caché sous la tartine ou le bouquet qu'elles présentaient à un jeune officier prussien gagné par une si perfide galanterie ?

Aussi, il fallait voir les poings tendus, les mains faisant le geste de scier la gorge, entendre les *schweinhunde* (chien à cochon) et autres amabilités dont on nous enguirlandait, écouter les menaces verbales proférées par cette tourbe. Nous ne valions pas le pruneau qui nous était destiné! Il aurait fallu nous couper le cou, nous pendre, nous réduire en hachis. D'autres, en ricanant,se montraient du doigt les prêtres qui se trouvaient parmi les redoutables prisonniers. Ah! ces maudits *pfaffen* (papistes), ce sont les pires de tous, ce sont eux qui soulèvent les populations contre nos braves troupes ! J'entends dire à un officier : " Oui, ce sont les cléricaux, c'est le gouvernement clérical de la Belgique qui a excité le pays à faire la guerre à l'Allemagne. "

Les mêmes scènes écoeurantes se renouvellent à chaque station où notre train fait arrêt. Partout nous devons écouter les mêmes ritournelles, les mêmes réflexions stupides ou féroces, ponctuées de menaces. Parfois même, un officier montait dans un wagon et distribuait des gifles ou des coups de plat de sabre à un prisonnier sans défense.

Vers minuit nous passons la grande gare de Cologne. Ma soeur demande du lait à une dame de la Croix-Rouge,pour son plus jeune enfant âgé de 14 mois. L'aimable matrone refuse cet aliment qui doit conserver la vie à un rejeton de la race belge. Je dois reconnaître que les soldats de l'escorte se montrèrent au contraire très compatissants, cherchant à procurer du lait, portant des bottes de paille dans le wagon afin que les enfants pussent se coucher. L'un d'eux donna même son manteau pour les couvrir : c'était un grand honneur, fit-il remarquer, que d'avoir pu dormir sous un manteau de la garde prussienne. Aussi les pauvres mioches étaient-ils devenus leurs meilleurs amis.

Le vendredi, à midi, on nous servit le premier repas depuis notre embarquement du mercredi matin ; on fit descendre les prisonniers à Minden et chacun reçut un bol de soupe au riz contenant un peu de viande. Jusqu'ici nous avions subsisté de quelques croûtons de pain de munition, que nos gardiens demandaient à des camarades postés le long de la voie. Me trouvant en face de ma gamelle, j'eus pour la première fois l'impression d'être réellement prisonnier de guerre. Car, jusque-là, je n'avais pu m'imaginer qu'on allait emmener captifs des civils, y compris des femmes et des enfants, n'ayant pris aucune part à une action militaire quelconque. Je croyais qu'on nous éloignait de Louvain, la ville étant livrée à la destruction, mais que nous ne tarderions pas à être renvoyés en Belgique, lorsqu'une enquête sommaire aurait prouvé qu'il y avait un malentendu, des ordres mal interprétés.

Remontés dans nos peu confortables wagons, nous dépassâmes la ville de Hanovre dans l'après-midi. Puis, notre convoi roula, des heures encore, à travers une plaine sablonneuse, couverte de bruyères ou de bois de pins, connue en géographie sous le nom de *Luneburgerheide,* où sont établis plusieurs camps militaires et enfin, le vendredi, 28 août, vers 10 heures du soir, nous débarquions à la gare du camp de *Munsterlager,* dont le nom restera à jamais fameux en Belgique.

Après une demi-heure de marche dans l'obscurité profonde nous atteignons le camp, tandis que les femmes et les enfants sont menés au village. Notre première nuit se passe dans une grande grange où sont déjà étendus des centaines de soldats belges, artilleurs faits prisonniers après la destruction des forts de Liège. Beaucoup dorment à poings fermés, enroulés dans leur couverture qui semble leur former un linceul; on dirait une vaste nécropole jonchée de momies. Mais quelle sensation de réconfort de se retrouver au milieu de ces braves gens qui ont vaillamment combattu les Prussiens! Je me sens moins isolé, il me semble avoir un appui dans ma misère. Je cherche une petite place dans la paille déjà bien encombrée. J'y parviens en croisant mes jambes avec celles d'un soldat déjà endormi. Pendant longtemps, j'entends la voix — je l'entends encore ! — d'un brave adjudant d'artillerie qui cherche à placer les malheureux civils fourbus entre les dormeurs. Il réveille l'un, fait reculer l'autre, les apostrophant: " Allons! toi qui es couché comme un prince, un peu de bonne volonté, fais donc place à un de ces pauvres civils de Louvain. Ils ont été trois jours dans des wagons sans dormir. " A la fin je m'endors comme un plomb. Le lendemain matin les braves soldats, oubliant leur propre misère, nous donnent du café froid qu'ils ont dans leur gourde, des morceaux de pain avec un peu de saucisse qu'ils ont pu se procurer; ils nous encouragent, sont très optimistes et croient la fin de la guerre

prochaine; ils disent qu'on fera bien vite payer aux sales Boches tous leurs crimes, que la délivrance est proche.

Notre séjour dans cette grange ne fut que passager ; le même jour tout le contingent de civils de Louvain, environ 350 hommes, est installé dans la *stallbaracke* (baraque-écurie), hangar servant d'abri aux chevaux, à parois formées d'une seule couche de planches disjointes, laissant passer le vent et l'humidité. Sur la terre un peu de paille en couches parcimonieusement distribuées—elle devient un article précieux en Allemagne—qui nous servent de litière. Celle-ci ne fut renouvelée que dans le courant du mois de novembre, la paille étant alors remplacée par des sacs de copeaux de bois.

Le soir nous nous y trouvons comme des harengs en boîte, J'ai peine à m'étendre sur le dos, tant la place est restreinte. Les journées de septembre sont chaudes, mais les nuits déjà très fraîches. Aussi, le matin, on se réveille le bas du corps tout raidi de froid, de sorte que la nuit n'apporte guère de délassement à la misère du jour. Quel réveil dans cette affreuse paille, qui vous pique dans les oreilles, vous entre dans les cheveux, pénètre par le col et les manches entre la chemise et la peau, avec l'ignoble poussière qu'y ont déposée les pieds et les crachats! Un ouvrier à côté de moi éclate en imprécations et s'écrie : " C'est un véritable enfer ici; au moins, ajoute-t-il, en enfer il ne ferait pas si froid! "

A quelques pas de là se trouve l'abbé T... aumônier de la prison de Louvain, qui a la figure encore toute tuméfiée des coups de crosse et des coups de poings qu'il reçut à la gare avant l'embarquement. Je lui dis: "Monsieur l'aumônier, je crois que nous nous estimerions des princes si nous étions soumis au même régime que vos pensionnaires de là-bas.—Monsieur,me répondit-il,pour ma part je signerais volontiers pour avoir ce traitement-là durant le reste de ma vie, car, après avoir été ruiné comme il l'a été par les Prussiens, notre pauvre pays n'aura plus le moyen de nous nourrir comme l'étaient nos prisonniers ".

On passe les journées à nous faire mettre en rangs. Nous demeurons ainsi des heures entières ! Une fois, c'est pour nous compter, une autre, c'est pour prendre nos noms ou encore pour nous distribuer notre ration de pain. Nous sommes là, par rangs de quatre, des heures et des heures, attendant notre écuelle de soupe au milieu du jour, notre café ou notre thé le matin et le soir, munis chacun du même récipient, devant la grande douche qui sert tour à tour de soupière, de théière et de cafetière.

Pendant ce temps, des sous-officiers ou des soldats qui passent nous injurient et nous menacent. Ils nous criblent de *schweinhunde,* disent que la moitié d'entre nous devra être mise au mur, qu'au moins un sur dix sera fusillé. Parfois arrivent une couple d'officiers posant des questions à l'un ou à l'autre. Je vois encore un grand lieutenant prussien à cheveux déjà gris se courber presque en deux pour s'adresser à un pauvre petit Père du couvent des conventuels de Louvain, affligé d'une double hernie, pouvant à peine avancer avec l'aide d'une canne, et lui demander gravement combien de fusils étaient cachés dans son couvent.

On nous a pris nos canifs, nos couteaux, nos clefs, etc. Aussi nous n'avons rien pour débiter le gros pain noir qu'on nous distribue à raison de un pain par trois personnes pour deux jours. On s'arrange comme on peut ! A côté de nous se trouvent quatre cents étudiants russes, faits prisonniers à Liège. Je leur emprunte un couteau confectionné avec une barre de fer qu'ils ont patiemment martelée entre deux cailloux. Ces mêmes étudiants jouent aux échecs avec des jeux qu'ils ont habilement façonnés en pain mastiqué. On aurait pu d'ailleurs constituer un musée intéressant de toutes les choses utiles ou curieuses que l'ingéniosité des prisonniers est parvenue à faire avec des riens et sans autres outils qu'un clou pour graver et un caillou pour marteler !

Nous étions ainsi depuis quelques jours, lorsque fut amené au camp un nouveau contingent de malheureux. C'était des paysans, razziés dans la banlieue de Louvain, dont les villages furent pour la plupart également mis à feu et à sang par l'armée prussienne. Transportés comme nous, sans nourriture pendant plusieurs jours, dans des wagons à bestiaux, ces pauvres gens durent monter un véritable calvaire au début de leur captivité. Je les vois encore là, dans leurs habits de travail, tels qu'ils avaient été surpris, rester debout, en rangs, toute une journée, sous la garde de sentinelles brutales, les frappant à coup de crosse sans raison.

Jeunes garçons de douze ans, hommes faits, vieillards courbés par le dur travail du sol, ils ont l'air hagard et sont tout défaits : abrutis de terreur, de faim et de sommeil, ils paraissent insensibles à toutes les tortures qu'ils subissent. Plusieurs sont devenus fous ! Le spectacle est si pénible que je dois me détourner. C'était un dimanche après-midi. L'un de ces malheureux, au cerveau ébranlé, se mit soudainement à courir droit devant lui. Aussitôt les sentinelles ouvrent le feu et l'on nous fait rentrer dans nos baraques. Un sous-officier belge court au-devant du pauvre déséquilibré pour empêcher qu'il ne lui arrive malheur. Le brave militaire est frappé d'une balle dans la tête et tombe sans vie. Un autre est blessé à la jambe. La seule réflexion que l'incident suggéra à un officier allemand posté près de notre baraque fut la suivante : " Quels mauvais tireurs ! tirer vingt-cinq cartouches pour tuer un homme ! "

Peu de jours après, le régiment qui nous gardait dût partir pour la ligne de feu. La veille au soir, un sous-officier avisa l'un d'entre nous de recommander la plus grande tranquillité à nos compagnons de chambrée. " Car, expliqua-t-il, demain les hommes partent pour le front ; ce soir ils fêtent le départ, il y aura des beuveries et cela pourrait avoir des suites fâcheuses. " Je fis part de cet avis à ma section de bara-

que. Nous étions étendus depuis quelque temps sur la paille, lorsque nous entendîmes des vociférations, des menaces de mort. On tira même à la cliche de la porte d'entrée. — D'autres voix crièrent : " Ne tirez pas! ne tirez pas! " — On conçoit que nous n'étions pas à notre aise sur notre pauvre litière et que le coeur battait un peu plus qu'à l'ordinaire. Malgré la recommandation de rester tranquillement couché à plat, un commencement de panique se produisit. Heureusement la tourmente ne tarda pas à s'éloigner. Mais nous entendîmes des coups de feu à quelque distance... Plus tard, nous apprîmes que la soldatesque avait assouvi sa rage d'ivrogne contre les malheureux campagnards parqués dans une baraque située à quelques centaines de pieds de la nôtre. Que s'était-il produit exactement, je ne puis le rapporter avec certitude. Des soldats belges, voisins immédiats de ces pauvres martyrs, avaient reçu, ce soir-là, le même avis que nous. Ils m'ont affirmé que, durant la nuit, les paysans furent canardés du dehors en dedans, à travers les fenêtres. En tout cas on m'a montré le petit bosquet, où, le matin, on étendit sept à huit cadavres des pauvres victimes.

L'une de ces tristes journées, nous vîmes passer un lamentable cortège. Quatre hommes, gardés par des sentinelles, portaient quelque chose renfermé dans un sac grossier. Peu de minutes après, le même cortège revint avec le même sac vide. Ce sinistre linceul était trop précieux pour être abandonné à la dépouille d'un prisonnier civil belge. Il pouvait encore servir à d'autres ! Je dois cependant reconnaître qu'au camp de Celle, où je passai mon dernier mois de captivité, les inhumations se firent d'une manière plus décente. J'y fus témoin de l'enterrement d'un soldat russe. Il se fit avec accompagnement de musique militaire. Même des officiers allemands suivaient le cortège. Il en fut de même, lors du décès,pour cause de maladie, d'un prisonnier civil de Louvain.

Une délégation composée de cent camarades du défunt fut autorisée à suivre le cercueil. On permit de prononcer un discours, et même les soldats allemands eurent l'attention d'offrir une couronne.

Pour expliquer quelque peu le traitement inhumain subi par les villageois des environs de Louvain, au début de la captivité à *Munsterlager,* il faut savoir quelles rumeurs on avait fait circuler parmi les soldats concernant ce pauvre troupeau humain. C'étaient, leur avait-on dit, des forçats de Louvain, auxquels les autorités belges avaient ouvert les portes de la prison, afin qu'ils massacrent les soldats prussiens; on avait trouvé dans les poches de ces bandits des doigts qu'ils avaient coupés aux morts et aux blessés pour s'emparer de leurs bagues. Le fait que quelques-uns de ces malheureux, devenus fous à la suite des souffrances endurées, s'étaient mis à courir dans le camp fut qualifié de révolte et ordre fut donné de tirer sans pitié dans le tas si quelqu'un osait bouger.

Je vis aussi quatre prêtres arrachés à des paroisses rurales en même temps que leurs ouailles et que le massacre avait épargnés. Je les vis passer à côté de moi, entourés de soldats l'arme chargée au poing, comme s'ils menaient des scélérats dix fois plus redoutables que ceux de la bande de Bonnot. On les disait soupçonnés des faits les plus graves. Je me découvris, plein d'émotion, devant cette infortune stupidement calomniée et outragée. Ils marchaient le regard planté en terre, les traits altérés sous l'action des tortures physiques et morales. L'un d'eux, le vicaire de Hérent, paroisse dont le vieux pasteur âgé de 71 ans fut lâchement assassiné à la gare de Louvain, portait un bandage recouvrant une large blessure allant du front sur la joue et traversant l'oeil. C'est au camp même qu'il avait reçu un coup de sabre d'une brute prussienne. Il ne dut la conservation de son oeil qu'à la protection de

ses lunettes. Saisi alors qu'il portait le Saint-Sacrement en sûreté, les soldats le ligottèrent et le jetèrent dans une maison en feu, infâme simulacre souvent répété par les tortionnaires teutons et bien des fois mis réellement à exécution.

Après quelques jours, un nouveau général, qui commandait le camp, vint faire lui-même une tournée au milieu des prisonniers. Je fus un des premiers à parler avec lui. Il me fit l'impression d'être un officier humain et, malgré les rapports tissés de mensonges et de calomnies odieuses qu'il avait reçus au sujet des tragiques événements de Louvain, il ne tarda pas à se convaincre que nous n'étions pas tous des bandits et des assassins. Cette impression dut se fortifier davantage en lui, lorsqu'il eut l'occasion de voir au village une centaine de femmes et d'enfants de toutes les conditions sociales et de l'âge le plus varié. Le plus jeune de ces prisonniers de guerre avait neuf mois. Mon petit neveu, agé de quatorze mois, venait bon second. A côté de ceux-là, il y avait une vieille femme de 86 ans, puis une vieille demoiselle, personne de famille fort distinguée, habitant à Louvain une maison luxueuse remplie d'objets d'art, qui comptait 82 printemps. Tout ce monde fut d'abord logé dans une grange infecte, presque sans air ni lumière, et couché sur un peu de paille sans couvertures. Quelques jours après, les dames de meilleure condition et qui disposaient de ressources pécuniaires immédiates, au nombre de dix-huit, y compris les enfants, furent transférées dans un petit local servant en temps ordinaire de lieu de réunion aux enfants du village. Pour dormir elles n'eurent toujours que de la paille. Mais elles avaient l'autorisation de circuler dans le village pour acheter des provisions et de faire la cuisine à leurs frais sur un petit fourneau. Ce fut une grande amélioration pour celles qui jouirent de ce privilège. Mais la honteuse injustice subsistait pour les femmes peu aisées.

Le commandant du camp eut aussi l'occasion de connaître de plus près un professeur de médecine de l'Université de Louvain, le docteur M..., un de mes voisins, fait prisonnier comme moi. Il faut remarquer que les Allemands ont un grand respect pour les universitaires et les titres académiques. C'est à la suite de cet entretien que le général proposa à M. M... de le loger à part avec un certain nombre d'autres prisonniers civils à désigner sur une liste de gens de condition sociale à peu près égale ou ayant fait des études supérieures. Dans cette liste, le commandant fit choix d'une douzaine de personnes de Louvain et y ajouta quelques civils anglais et français arrêtés en Allemagne lors de la déclaration de guerre. Je me trouvai parmi les trente privilégiés qui furent logés dans un pavillon en maçonnerie, où nous disposions chacun d'une paillasse mise sur un lit de camp.

C'était une amélioration énorme de notre sort; outre que nous menions notre vie intime de prisonniers en commun, entre compagnons d'éducation plus égale, nous nous trouvions maintenant à l'abri des intempéries, et le personnel de surveillance, dans cette partie du camp, était beaucoup plus poli et avait des égards particuliers pour nous. Mais nous eûmes plus d'une fois mal au coeur en songeant à tant de pauvres compagnons qui n'eurent pas la même chance.

Comme voisins immédiats de campement dans notre nouveau logis,nous avions des soldats de toutes les nations alliées. Devant nous logeaient des Anglais faits prisonniers lors des premiers combats du général French à la frontière belge. Derrière nous, c'étaient des Français tombés aux mains des Allemands à la suite des batailles de Charleroi, Lagarde, etc. A côté, il y avait des baraquements abritant des soldats belges. Ces derniers, pris surtout à Liège et à Namur, formaient d'ailleurs la majorité des vingt à vingt-cinq mille prisonniers enfermés au camp de *Munsterlager*.

Ici nous étions noyés dans l'élément militaire. Cela nous procurait plus de variété. Il faut dire que l'aspect des prisonniers militaire s produit une impression beaucoup moins triste que celui de prisonniers civils comprenant des vieux et des jeunes, des boîteux et des infirmes,habillés de toutes façons, souvent en guenilles, et ayant toujours l'air lamentables avec leur tête hirsute, leur face poilue. Le soldat, lui,est plus gai, car il connaît son sort qui est normal et sait qu'une fois prisonnier il lui faut en prendre son parti et attendre patiemment la fin de la guerre. Mais, les premiers temps surtout, cela faisait peine à voir combien les soldats de Sa Majesté Britannique étaient affamés ! Habitués qu'ils étaient à une nourriture substantielle et abondante dans leur patrie, les pauvres diables ne parvenaient guère à apaiser les tortures qu'endurait leur robuste estomac avec la maigre soupe de midi et leur tiers de pain pour deux jours. Aussi ils donnaient tout ce qu'ils avaient ou portaient sur le corps pour un morceau de pain ou un peu de monnaie. Le soir c'était grand marché de troc autour du chalet de nécessité, qui séparait les baraques anglaises des françaises. On appelait cela la *Bourse de Londres !* Les petits Français, eux, d'appétit plus modeste, étant moins tourmentés par leurs entrailles, songeaient plutôt à se garantir des intempéries. Aussi, moyennant un morceau de pain, ils endossaient les bonnes vestes de laine des Anglais ! Chez quelques Tommies la passion de la cigarette l'emportait encore sur la faim. Ainsi, j'en vis courir un, un caleçon sous le bras, offrant cet utile vêtement de dessous pour cinq bouffardes ! Mais, les fumeurs français n'étant pas moins passionnés, son offre eut peu de succès. Lorsque le marché était bien en train et que les grappes humaines se resserraient, à mesure que s'animaient les marchandages qui souvent semblaient se faire en langage de sourds et muets, soudain éclatait un hurlement rauque. On aurait dit

le cri d'un fauve qui, à la tombée de la nuit, s'élance de la jungle pour fondre sur sa proie. Aussitôt se produisait une déroute affolée et un sauve-qui-peut général. Les " sauterelles "—nom pittoresque par lequel un civil français désignait les Anglais en uniforme khaki — allongeaient les pattes en bonds formidables, se culbutant les unes les autres, pour chercher un abri dans leurs baraques. Ce qui motivait cette terreur était bien plus redoutable encore qu'une bande de hyènes assoiffées de sang ! C'était le *feldwebel* (adjudant sous-officier prussien), avec ses acolytes et ses chiens, accourant, sabre au clair, frappant dans le tas, expectorant tous les *schweinhunde* qui obstruent constamment le gosier d'un militaire allemand qui se respecte. Aussi malheur à celui qui, n'étant pas bien servi par l'agilité de ses jambes, restait en arrière ! Les coups de sabre et les coups de bâton s'abattaient sur son dos comme une grêle !

Moi-même je fus assez heureux pour me procurer un gilet de laine d'un Tommy au modeste prix de deux schillings plus un morceau de pain. Un autre m'offrit, pour la même somme, son manteau. Poussé par l'instinct de la conservation et la crainte du froid, je cédai à la tentation. Mais j'en eus des remords et le soir, à la chambrée, nous eûmes une discussion théologique à ce sujet. Mon frère, qui est prêtre, fut d'avis que, ce manteau appartenant au gouvernement britannique, on pouvait présumer avec certitude que le dit gouvernement, s'il avait connaissance de notre dénûment, n'aurait pas d'objection à me le céder,même pour rien, et que conséquemment je ne commettais pas d'injustice en le payant un prix dérisoire. Moi, j'étais parfaitement d'accord avec lui sur cet aspect de la question. Mais il y en avait un autre à envisager. Je craignais de manquer à la charité chrétienne en abusant de l'imprévoyance du pauvre Tommy qui, lui aussi, avait l'hiver à passer et une captivité à subir peut-être encore plus longue que la mienne. Aussi, le lendemain matin, je lui

rendis son manteau contre ma monnaie. De la sorte l'affaire se termina pour mon Anglais par un bénéfice de quelques tranches de pain.

Le commerce et le troc eurent bien vite fait d'internationaliser les uniformes et de transformer les soldats en véritables arlequins. Ainsi on voyait des Français accoutrés d'un manteau bleu foncé d'artilleur belge. Là-dessous paraissait un gilet de laine khaki anglais, et, bien souvent, des jambières de même couleur s'enroulaient autour du pantalon rouge garance. Parfois celui-ci était plongé dans des bottes russes. Quant aux Anglais, leur équipement avait une tendance à se réduire à sa plus simple expression. Gilets et manteaux une fois partis, les vestons ne tardèrent pas à devenir veufs de leurs boutons, dissipés en fumée. Ainsi, désirant avoir un souvenir de ma captivité, je tendis un jour une couple de cigarettes à un soldat britannique lui demandant un bouton en échange. Je n'eus pas plus tôt esquissé le geste qu'une grêle de boutons en cuivre s'abattit dans la paume de ma main tendue. Tous les camarades du groupe de mon Tommy s'étaient mis à faire la cueillette.

Ainsi le temps se passait plus vite qu'on n'aurait osé l'espérer. Heureusement pour eux, les prisonniers ne se faisaient guère une idée du temps que durerait la guerre. Au début, la plupart étaient persuadés qu'on aurait la paix avant la fin d'octobre ou dans le courant du mois de novembre. Plus tard, les Anglais voulaient bien reculer le terme jusqu'aux environs de Noël. Mais aucun n'eût admis qu'ils ne mangeraient pas le *christmas pudding* dans la *old England.* Aussi, il eût été trop cruel de leur ôter cette illusion qui les soutenait d'étape en étape.

Au bout de quelques semaines, nous eûmes plus de liberté de mouvements à l'intérieur du camp, et nous pûmes nous donner plus d'exercice. Pour passer le temps, on en revint aux

jeux des collégiens. Lorsque les soldats n'étaient pas de corvée, il s'organisait des parties de barres qui eurent vite fait de dérouiller les articulations. Je pense que rarement on vit camps de joueurs plus bigarrés. A côté d'un dragon ou d'un hussard français, en uniforme bleu ou bleu clair, se trouvait un khaki anglais voisinant avec un Belge à tunique bleu foncé sur pantalon rayé de rouge. Ces vives couleurs du lignard français contrastaient fortement avec l'abillement terne d'un civil.

Parfois, le soir, on se réunissait en plein air, ou à l'intérieur d'une baraque, pour écouter quelques amateurs ou artistes de profession, rappelés sous les drapeaux, qui offraient à leurs compagnons de captivité la distraction d'un air d'opéra, le réconfort d'un chant évoquant cette patrie absente qui faisait l'objet des pensées et des rêves de chacun. Parmi ces chants, l'un de ceux qui avaient le plus de succès était la chanson du *petit drapeau,* de Paul Déroulède, appliquée à la Belgique. Alors, bien souvent, des larmes silencieuses coulaient le long des joues des auditeurs recueillis. Ceci fut le cas notamment,dans notre chambrée, à la date du 15 novembre 1914, jour de la fête du roi des Belges, lorsqu'un de nos camarades évoqua en termes touchants la fête de notre souverain, le noble roi Albert, le gardien et la plus haute incarnation de notre existence, de notre liberté et de notre honneur national! Nous bûmes à sa santé, avec une tasse, l'ignoble café des prisonniers, nous promettant tous de nous retrouver à Bruxelles le jour à jamais glorieux—dont la perspective seule suffisait à nous faire pleurer comme des enfants!—où le roi martyr de l'honneur, à la tête de son armée, rentrerait dans sa capitale reconquise, expurgée du dernier des casques à pointes qui la souillent et l'outragent dans ses rues, ses palais et ses musées!

Une camaraderie, qui bien souvent prit le caractère d'une véritable amitié, ne tarda pas s'établir entre compa-

gnons de détention et de misères, au fur et à mesure que les figures devenaient plus connues, que le contact journalier se prolongeait et devenait plus fréquent. Aussi, lorsque le 13 décembre arriva brusquement l'ordre d'évacuer le camp de *Munsterlager* pour un autre, les militaires étant dirigés sur le camp de Soltau et tous les prisonniers civils sur un nouveau camp établi à Celle plus près du Hanovre, ce fut une peine très sensible, pour moi et pour d'autres, de nous séparer de plusieurs bons camarades, que nous avions appris à connaître parmi les militaires. On s'en allait de nouveau, chacun de son côté, supporter sa misère, pour, probablement, ne plus jamais se revoir en cette vie !

Déjà, parmi les civils faits prisonniers au mépris du droit des gens et de toutes les conventions internationales, un certain nombre avaient été libérés. Mon frère, prêtre, né en Hollande comme moi, étant de plus citoyen néerlandais et appartenant au diocèse hollandais de Ruremonde, reçut son passeport au bout d'un mois de détention et après bien des démarches et des protestations infructueuses. Dans les derniers jours de septembre, il reparut inopinément au collège de Rolduc où il est professeur, alors que tout le monde là-bas le croyait enseveli, comme tant d'autres, sous les ruines de Louvain. Les femmes et les petits enfants, dont la détention constituait pour les Prussiens une gêne et un embarras autant qu'une criante infamie, furent renvoyées dans leurs foyers ou plutôt dans leurs ruines, vers la même époque. Après deux mois, on rendit la liberté aux vieillards âgés de plus de soixante-dix ans et aux gamins de douze à treize ans ou moins.

Dans les derniers jours de novembre, en vertu d'un arrangement entre les nations belligérantes, ce fut le tour de quelques médecins se trouvant parmi les civils. Heureux de le voir partir, mais tristes de nous en séparer, nous dîmes adieu au docteur M..., professeur à l'université de Louvain, qui,

pendant toute la durée de sa captivité, se dépensa sans compter en soins dévoués pour les malades. Régulièrement, chaque matin, il allait faire une visite au lazaret et un tour dans les baraquements des prisonniers civils. Jamais, non plus, il ne manqua de répondre à l'appel lorsque le soir, ou même la nuit, on venait le quérir pour un soldat tombé malade, alors que le médecin du camp n'aurait eu garde de se déranger. Aussi son dévoûment désintéressé et sa manière si digne de se comporter lui acquirent l'estime des autorités du camp, si prévenues à notre endroit, au début, à cause des rapports fantastiques et calomnieux que l'état-major et la presse des Allemands avaient répandus sur le compte de la population de l'infortunée ville de Louvain.

Le petit trait suivant montrera comment notre réputation de bandits ou d'assassins finit par s'user petit à petit. Tant qu'il y eut des femmes et des enfants détenus au village, le professeur M... avait l'autorisation de s'y rendre l'après-midi, accompagné d'une sentinelle, pour y donner ses soins aux malades. Quand le soldat remplissant l'office de géolier était un inconnu, il ne manquait pas d'emporter son fusil chargé, prêt à toutes les éventualités. Mais en cours de route la conversation s'engageait, des explications étaient données, des préjugés écartés. La vue de ces malheureuses femmes et de ces pauvres petits enfants, étendus sur un peu de litière, dans la grange, achevait d'ébranler l'opinion faussée de l'Allemand. Aussi, au retour, le gardien, ressentant une sorte de honte d'avoir considéré comme un malfaiteur un homme qui se montrait incapable de l'être et qui ne s'occupait que de soulager les maux de gens injustement persécutés comme lui, terminait le plus souvent la conversation par une phrase comme celle-ci : " Monsieur, lorsque vous retournerez au village, je veux encore vous accompagner ; mais à l'avenir je n'emporterai plus mon fusil. "

Ce qui frappa en premier lieu notre vue, lors de l'arrivée à notre nouveau camp de concentration à Celle, ville située à une dizaine de lieues de Munsterlager, fut un contingent de prisonniers russes, logés dans des tentes à double versant, mais tellement basses que le faîte ne dépassait pas le sol de plus de trois pieds. Ces abris creusés dans la terre, pour qu'ils eussent un peu plus d'élévation, ressemblaient à des silos dans lesquels les hommes couchaient pêle-mêle sur un peu de paille au nombre de cent par tente. Au dire de ceux qui les habitaient, il faisait bien vite une température suffocante dans ces sortes de taupinières, parce que la chaleur animale dégagée ne pouvait guère s'élever. Et alors quel air et quelle puanteur dans ces réduits, véritables nids d'incubation de vermine et de poux, dont les soldats moscovites étaient couverts !

Nous remarquions tous l'air profondément malheureux qu'avaient ces pauvres enfants de la steppe. Ces soldats du Tsar appartenaient à des régiments sibériens. Ils souffraient cruellement de l'insuffisance de nourriture. Car la plupart n'avaient pas un sou sur eux et ne pouvaient donc se procurer de supplément alimentaire, ce qui était indispensable pour des hommes astreints à des corvées telles que la construction des chemins, le défrichement des landes. Ils se dépouillaient de tout ce qu'ils avaient, encore plus que les Anglais à Munsterlager. Ainsi, il y avait parmi eux beaucoup de vétérans de la guerre russo-japonaise qui vendaient pour dix ou douze sous la médaille qu'ils avaient reçue comme décoration. Un matin un soldat russe vint, en pleurant de faim, mendier un petit morceau de pain à notre baraque; c'était à fendre l'âme !

D'ailleurs, plus le temps avançait, plus la quantité et la qualité des rations diminuaient. Le *K* brot (désigné ainsi à cause de sa composition en farine de pomme de terre, appelée *kartoffel* en Allemand) était devenu un double *K*, ne se tenant

plus, tant il contenait de fécule. La soupe devenait de plus en plus maigre et des rutabagas y remplaçaient les pommes de terre absentes. Une invention du commandant de ce camp, ayant pour but d'épargner les vivres en Allemagne, consistait à priver tous les prisonniers de pain pendant une journée pour la moindre infraction qu'un homme osait se permettre au règlement. Ainsi la veille de Noël nous fûmes témoins de ce triste spectacle : six hommes attachés à des poteaux, pendant deux heures, exposés au froid, ligottés comme des saucisses au moyen d'une corde enroulée depuis les pieds jusqu'au cou. Cela évoquait absolument l'image des martyrs chrétiens, prêts à être brûlés vifs par Néron. Pour compléter l'expiation du crime de ces malheureux, qui consistait à avoir fumé, nous fûmes tous privés de pain cette veille de la Nativité. L'ignomineuse peine du poteau était journalière. A cela venaient souvent s'ajouter les coups de roseau dans la figure, qui s'appliquaient de préférence aux Russes.

Pour le reste, nous fûmes logés assez bien dans des baraques en bois à doubles parois, nouvellement construites et chauffées au charbon. Les égards dont notre groupe de 30 avait joui à Munsterlager nous furent continués dans une certaine mesure à Celle. Nous fûmes notamment dispensés de subir l'odieux marquage,qui consiste à peindre en grandes lettres rouges ou blanches sur les habits des civils, au dos et au ventre, le mot " prisonnier de guerre ", auquel est ajouté le nom du camp où l'on est interné.

Les Allemands n'ont pas manqué d'affirmer que les secours religieux étaient organisés d'une façon parfaite pour leurs prisonniers de guerre. Ici encore il faut en rabattre et on peut dire qu'il y avait beaucoup de négligence à accorder ces consolations, pourtant si légitimes, aux prisonniers catholiques. A Munsterlager il y avait un seul aumônier pour 20 à 25,000 catholiques, de sorte que dans les différentes parties

du camp on n'avait la messe que tous les 10 ou 15 jours. Ce prêtre était plein de zèle et de bonne volonté. Mais comment aurait-il pu suffire au ministère de 25,000 hommes ? Un jour, à l'instruction donnée après la messe, je l'entendis faire la recommandation aux soldats, qui étaient venus se confesser à lui, de ne plus revenir afin de donner aux autres l'occasion de se confesser une fois dans le courant de l'hiver. De plus, cet aumônier était très jeune et peu expérimenté, de sorte qu'il lui arrivait, dans ses prônes, de heurter les sentiments nationaux, en représentant par exemple l'Allemagne comme étant le bras vengeur de Dieu, frappant la France en punition de son irréligion et de son immoralité. Des soldats s'éloignèrent, en signe de protestation.

Quand on songe au bien moral immense que quelques prêtres, d'âge mûr et possédant le tact et l'expérience nécessaires, auraient pu produire dans un milieu et dans des circonstances aussi favorables, on peut bien regretter que l'on n'ait pas pu ou voulu mieux organiser les secours religieux aux prisonniers. Au camp de Celle, je ne vis pas un prêtre durant le mois que j'y ai séjourné.

Quoiqu'il en fût des secours religieux qui nous furent accordés, j'ai pu constater que l'épreuve avait provoqué spontanément un vif réveil des sentiments religieux chez la grande masse des hommes. Ainsi, dans toutes les baraques, il y avait des groupes d'hommes, soldats ou civils, qui se réunissaient à heure fixe pour dire le chapelet ou même le rosaire suivi d'une litanie, et jamais je n'entendis une parole moqueuse ou une plaisanterie, à ce sujet, de la part de ceux qui s'abstenaient de manifester des sentiments religieux.

L'année 1914 se termina et à son crépuscule sanglant fit suite l'aurore d'une nouvelle année plus meurtrière et plus dure encore peut-être. La fin de la guerre et la délivrance semblaient s'éloigner davantage. Mais au moins, nous avions

la persuasion que 1915 verrait la victoire finale des Alliés, notre liberté et notre retour au foyer.

Je n'osais guère espérer sortir des mains des Prussiens avant la décision finale, lorsque le samedi, 9 janvier, je fus appelé avec mon beau-frère au bureau de la *kommandatur* du camp. L'officier y faisant fonction de secrétaire, et qui entre parenthèse était le plus noble coeur que j'aie rencontré, durant mon séjour en Allemagne, nous félicita et nous montra une pièce officielle où deux questions étaient posées : 1o Si nous avions une photographie pour confectionner un passeport 2o Si nous avions l'argent nécessaire pour payer notre transport jusqu'en Belgique. Ces deux questions ayant pu recevoir une réponse affirmative de notre part, sur ordre du ministère de la guerre nous étions libérés.

En allant serrer la main et dire adieu à quelques Anglais, qui avaient été nos compagnons d'infortune, je rencontrai le premier prisonnier Canadien, qu'on venait d'amener au camp. C'était un jeune homme d'Halifax, étudiant à l'Université de Göttingen. Apprenant que j'habitais le Canada et que je comptais y retourner, il me pria de saluer sa chère patrie de sa part.

Partis de Celle le 13 janvier, nous débarquions à Louvain le 14 janvier au soir, sur cette même place de la station où nous avions passé de si terribles moments, cinq mois auparavant.

Je ne pus m'empêcher d'éprouver un frisson. L'endroit est maintenant méconnaissable. Toutes les rues y aboutissant ont été rasées. Il ne reste plus que la grande statue de bronze, au centre, témoin muet et impassible de tant d'horreurs ! Autour du socle, des rangées de cercueils sont disposées. L'odeur de créoline me prend au nez... On procède justement à l'exhumation et à l'identification des 29 cadavres de civils massacrés et enfouis au même endroit, il y a six mois.

Un officier allemand présidant à cette lugubre opération ne put s'empêcher de dire : " Je bénis le ciel de n'avoir pas été là lorsque ces choses se sont passées! " La svelte silhouette de l'hôtel-de-ville de Louvain, semblable à une immense châsse gothique sous la dentelle de pierre qui la garnit du haut en bas, s'impose maintenant directement aux regards. Car, de tout le quartier de la ville qui s'étendait de la gare à la grande place, il ne reste même plus une muraille calcinée ! Nous nous avançons, comme dans un rêve, au milieu de ces ruines. La topographie de la vieille cité semble entièrement bouleversée. On a bien de la peine à deviner l'emplacement des rues les plus familières.

Après un quart d'heure, les deux heureux revenants allaient surprendre les chers parents—ma soeur et ses trois enfants, puis les parents de mon beau-frère—à leur logis... Successivement j'eus la joie de revoir en bonne santé ma mère et tous mes frères et soeurs. Embarqué à Rotterdam le 13 février, le 24 du même mois j'éprouvai une bien douce joie en saluant la terre canadienne, cette seconde patrie, plus unie que jamais par les sentiments du coeur et la charité généreuse à la Belgique souffrante !

H.-M. NAGANT,

Professeur à l'Institut Agricole d'Oka.

L'esthétique des batailles [1]

LORSQU'ON parcourt les musées et les galeries de peintures, on demeure frappé de la part que les artistes de toutes les époques ont faite à la guerre, soit pour en montrer les grandeurs, soit pour en raconter les horreurs et la profonde misère. C'est qu'en effet la guerre est un sujet vaste comme l'histoire elle-même, puisque la moitié, sinon les trois-quarts, de l'histoire est consacrée au récit des grandes batailles qui ont mis en jeu les destinées des peuples et changé plus d'une fois la face de la terre. Il n'est donc pas étonnant que cette chose horrible et pourtant malheureusement nécessaire ait exalté l'imagination des artistes et que, pour obéir aux exigences de leur mission sociale, ils aient voulu proposer à l'admiration du présent et de l'avenir les nobles exemples de sacrifice, de courage et d'héroïsme, donnés par les hommes de leur nation et de leur sang.

Mon intention n'est pas de passer en revue toutes les oeuvres où sont fixés pour jamais les exploits des peuples, pris de la folie de la conquête ou soulevés par la vague du patriotisme; mais bien plutôt d'essayer de montrer, en m'inspirant largement de M. de la Sizeranne, qui a si savamment traité ce sujet dans son beau livre *Le miroir de la vie,* par quelle évolution matérielle a passé la guerre, au cours des siècles, pour saisir ensuite, dans l'oeuvre artistique, l'évolution qui s'est opérée dans l'idéal que les maîtres se sont fait du champ de bataille.

Dans une première partie, nous allons voir, aussi rapidement que possible, ce qu'a été la guerre dans le passé et com-

---

(1) Dernière conférence du cours sur l'*Histoire de l'art français au XIXe siècle*, prononcée le 3 mars 1915, à l'Université Laval (Montréal).

ment les artistes en ont tracé le tableau; puis, dans une seconde partie, nous dirons ce qu'elle est devenue de nos jours, quel sentiment ont éprouvé les peintres modernes en cherchant dans leurs oeuvres vivantes à en évoquer l'image grandiose ou sinistre et, par suite, quels éléments nouveaux ils ont introduits dans la représentation d'un thème tant de fois traité, depuis les temps lointains où d'inhabiles sculpteurs couvraient de bas-reliefs les murailles de Karnac jusqu'à l'époque relativement récente où toute bataille devait être une apothéose.

* * *

Posons d'abord en principe que ce que les artistes des siècles passés, depuis les origines de l'art jusqu'au XIXe siècle, ont surtout, sinon uniquement, vu dans la guerre, ça été son aspect esthétique, autrement dit, sa beauté.

Sans remonter aux Egyptiens, aux Assyriens et aux Perses, dont tant de bas-reliefs, échappés à la destruction, racontent les exploits accomplis sous les Pharaons et les cruels tyrans de Ninive ou de Persépolis, nous pouvons, en nous en tenant aux seules oeuvres grecques, nous faire une parfaite idée de ce que fut la guerre dans l'antiquité, du moins dans ce qu'elle eut de beauté vraie et de généreuse grandeur.

Ce que les frises du temple de la Victoire Aptère et les métopes du Parthénon nous montrent invariablement, c'est la lutte d'homme à homme, le duel. Ces scènes toutes pareilles et cependant toujours nouvelles,les artistes les ont multipliées sans jamais se répéter, sur les frontons des temples, sur les frises qui les ceignaient, sur les arcs de triomphe, jusque sur les mosaïques des parquets et l'émail des amphores.

Nous trouvons là la preuve que les artistes grecs, pour être parvenus à cette virtuosité, avaient dû prendre part aux luttes sanglantes qui avaient bouleversé leur patrie, qu'ils

avaient manié la courte épée ou la lance, comme les guerriers dont ils traçaient l'image sur l'azur des métopes ou la sanguine des vases gracieux, et qu'en relatant les exploits des héros ils faisaient oeuvre de civisme, puisqu'ils donnaient aux héritiers de tant de gloire, avec l'exemple du courage, une leçon de beauté. Car le Grec ne pouvait concevoir la bravoure sans cette autre qualité qui lui paraissait essentielle à toute vertu, la beauté. C'était la raison d'être de l'artiste que d'en multiplier les exemplaires. Au reste, son éducation l'avait depuis longtemps préparé à ce noble rôle. A aucune époque, en effet, les artistes ne connurent mieux les harmonies du corps humain. Ils en connaissaient toutes les énergies et toutes les perfections, ils avaient appris à l'étudier dans l'action comme au repos, et le moindre de ses gestes était révélateur d'une pensée ou d'une passion. Aussi le guerrier qu'ils ont dressé sous l'ombre des portiques, c'est celui-là même qu'ils ont vu courir dans les jeux olympiques, lancer le disque ou le javelot, ou bien encore descendre dans le bain, s'oindre d'huile et user du strigile sous les frais péristyles des gymnases. " Le vainqueur de Salamine, comme on l'a dit, n'est autre que l'athlète du Vatican qui a fini de jouer. "

Ce que nous venons de dire des Grecs, nous pourrions, avec quelques réserves, le répéter des Romains, qui avaient tout appris des Grecs, même l'art de les vaincre. Seulement, les Romains ont élargi le tableau et, sur la colonne Trajane et les sarcophages innombrables recueillis par les musées, nous découvrons une façon nouvelle de représenter la guerre. Au lieu des traditionnels duels grecs, ils nous offrent le spectacle d'une vraie mêlée. En cela, les artistes romains s'étaient inspirés des sculptures égyptiennes et assyriennes qui font voir, à côté d'un Menephtah ou d'un Ramsès III, le pêle-mêle indescriptible des hordes qu'ils commandaient ou la procession désordonnée de leurs archers escortant leur triomphe.

En général, cependant, on peut dire qu'à l'époque classique c'est le type qui domine et que la foule des combattants disparaît sur le fond des bas-reliefs, comme elle se perd trop souvent dans la pénombre des tableaux que trace l'historien attentif à mettre en vedette, cachant tout le reste, l'orgueilleuse stature de celui qui a recueilli tous les fruits du combat et tous les lauriers de la victoire.

Nous devons ajouter cependant que l'art grec en magnifiant l'individu a su en faire non seulement un type de beauté, mais encore un type de grandeur morale. Quand on songe à ce qu'étaient alors les hommes, on peut à peine se faire une idée de la cruauté et de la bestialité qui devaient se donner cours dans ces luttes corps à corps et des horreurs qui devaient suivre toute victoire. Il suffit d'ouvrir l'histoire pour l'apprendre. A défaut d'histoire, les monuments artistiques suffiraient à nous en instruire.

Ainsi, dans un bas-relief d'Isamboul, on voit les soldats jeter aux pieds des vainqueurs les mains coupées des ennemis et un scribe égyptien en dresser l'inventaire avec la joie féroce d'un soudard aviné de l'an de grâce 1915, civilisé, contemplant sa précieuse collection de blanches menottes de fillettes tranchées d'un coup de sabre, là-bas, là-bas, sur le seuil profané des chaumières belges. Dans un autre bas-relief, nous voyons Assourbanipal entrant triomphalement dans une ville conquise, cependant que sur son passage on jette les têtes de ses ennemis vaincus en guise de roses et de lauriers. Qui sait, n'eût été le Dieu des Francs, qui barra la route aux hordes sanguinaires qui marchaient sur Paris, si l'avenue des Champs-Elysées n'aurait pas été témoin d'un semblable triomphe ? Des mains d'enfants, qu'est cela à côté des têtes si fines et si spirituelles des Parisiennes ?...

Les artistes grecs, qui n'avaient pas été formés aux pratiques et aux habitudes de la " kultur " assyrienne, avaient

trop de goût, et le peuple trop de noblesse, pour s'abaisser à de tels spectacles. Comme pris de respect devant cette chose auguste qu'est la défense du foyer, ils ne voulurent garder de la lutte que ce qui pouvait exciter l'admiration et écartèrent tout ce qui pouvait en inspirer le dégoût. Au-dessus des corps qui s'étreignent ils ont fait planer je ne sais quelle sérénité, quelle calme majesté, qui ennoblissent l'acte brutal et le transfigurent. Ce sont bien moins des humains,la haine à la bouche, la colère aux yeux, la rage au coeur, que de jeunes dieux qui combattent, semble-t-il, sans passion comme sans crainte, laissant au destin le soin de décider de l'excellence de leur querelle.

Cette conception élevée du guerrier ne pouvait manquer d'inspirer, au peuple et à l'artiste grecs, sinon la pitié, du moins le respect du vaincu. Pour eux le vaincu, c'était le barbare sans poésie et sans philosophie, mais c'était quand même un homme qui combattait pour défendre sa vie et celle de ses petits. Cela leur apparut si beau qu'ils voulurent, dans le marbre, en immortaliser la pensée généreuse ; et il se trouva un sculpteur qui, du même ciseau qui avait taillé les vainqueurs de Salamine, tailla dans le marbre le plus pur l'image du Gladiateur ou Barbare expirant.

Cette oeuvre admirable est aujourd'hui au Capitole de Rome. Au centre d'une vaste salle, on aperçoit le guerrier affaissé sur son bouclier oval et mourant sans savoir le pourquoi de sa défaite et de sa douleur, tandis que le long des murs, sur des piédestaux qui l'environnent comme d'une guirlande de marbre, des dieux, des prêtresses, des déesses, des satyres et des philosophes contemplent son éternelle agonie.

Tel a été, dans ce qu'il a de plus élevé, de plus beau et de plus humain, l'idéal que se fit l'antiquité de l'affreuse guerre qui ne parvient à séduire les esprits et à exalter les imaginations que parce que la gloire jette sur la souffrance

son manteau de pourpre pour ne laisser apparaître que les gestes sublimes, étouffant les cris de rage ou de douleur sous les éclats des fanfares qui sonnent la victoire.

* * *

La lutte corps à corps a subsisté, en dépit de l'habileté des hommes à se fabriquer des armes nouvelles, jusqu'à l'époque de l'invention et de l'apparition de l'arquebuse, " cet artifice du diable ", comme disait Montluc. Cet engin de destruction eut le double effet de changer entièrement la tactique des combattants et d'enlever à la bataille l'intérêt et la beauté que les sculpteurs y avaient trouvés jusque-là.

On conçoit, en effet, que le premier souci des combattants, exposés aux balles d'un ennemi éloigné et souvent caché, ce fut de chercher à se mettre à couvert, profitant pour cela de tous les accidents de terrain. S'exposer le moins possible et avancer par bonds, tel fut dès lors l'objet poursuivi par les meilleurs tacticiens,par ceux du moins qui ont quelque humanité et qui ne considèrent pas les soldats placés sous leur commandement comme des bêtes de somme que l'on peut vouer sans scrupule à la mitraille et au carnage. Cette disposition des armées en présence, en masses profondes ou en petits groupes semés çà et là dans les creux ou les ondulations du terrain, ouvre nécessairement entre elles de larges vides traversés par les balles sifflantes et les boulets fumants... Or ces trous, comment la sculpture arriverait-elle à les combler ? De plus, les scènes qu'elle reproduit semblent toujours se dérouler comme devant un rideau baissé; elle n'a pas la ressource de la profondeur et, au reste, les actions compliquées deviennent confuses, incohérentes dans un bas-relief. Il n'en est pas ainsi pour la peinture qui peut, à l'aide de la perspective et du clair-obscur, donner l'impression de

l'étendue et des distances et développer tout à son aise une vaste scène où des milliers d'acteurs jouent le drame sanglant. Dans ces spectacles, à grand renfort de mousqueterie et de grondements de tonnerre, elle devait trouver aussi l'occasion de dérouler de larges paysages et de les associer à la grandeur ou à l'horreur de la tragique histoire. Il n'y a pas jusqu'aux superbes et sinistres nuages,amoncelés au-dessus du champ de bataille, dont elle ne tire parti pour augmenter l'impression qu'elle veut produire de l'approche de la tourmente ou de la subite illumination d'un ciel d'apothéose.

Mais il y a autre chose. Dans les combats antiques, les combattants, qui finissaient toujours par se joindre, répétaient dans les corps à corps à peu près toujours les mêmes mouvements d'attaque ou de défense, tandis que, dans les batailles modernes, les fonctions des combattants sont aussi variées que diverses sont les armes auxquelles ils appartiennent. On ne saurait représenter de la même façon un essaim de tirailleurs faisant le coup de feu et un peloton de servants empressés autour d'une pièce d'artillerie qui vomit la mitraille. Et puis, il faut aussi montrer, en arrière des éclaireurs et sous la protection des canons, les troupes de ligne qui sont, pour ainsi dire, l'âme du combat et qui ne peuvent se déployer que dans de vastes espaces. — L'intérêt se dispersant de plus en plus sur une multitude d'actions qui s'accomplissent simultanément dans un cadre et sur une étendue immenses, les sculpteurs sentirent que ce sujet, en prenant de telles proportions, devenait plastiquement irréalisable et qu'il appartenait désormais à la peinture qui dispose du merveilleux moyen de la couleur pour la représentation de tels spectacles.

Aussi voit-on au moyen-âge les enlumineurs, les miniaturistes, suivis bientôt des primitifs, raconter en des pages naïves toutes les péripéties des batailles livrées de leurs temps. Sans doute, en raison de leur ignorance des lois de la

perspective, du clair-obscur et de l'anatomie du corps humain, ils n'arrivent pas à donner de la profondeur et de la vie à leurs compositions, pas plus qu'à varier les attitudes et les expressions. Jamais, à plus forte raison, l'on ne sent, au-dessus des scènes qu'ils évoquent, passer le grand souffle de l'enthousiasme, ni l'on ne voit se traîner l'ombre sinistre de la mort glanant de la vie. C'est encore l'enfance de l'art.

Ainsi dans un tableau célèbre de Paolo Uccello, du XVe siècle, on assiste au choc de deux troupes de chevaliers bardés de fer, brandissant des lances longues comme des mâts de navires; mais cavaliers et montures sont si pesants qu'on se demande comment ils peuvent se mouvoir. — Ailleurs, à Sienne par exemple, Memmi et Luca de Tommé ont représenté sur les murs du palais public des scènes de batailles siennoises et florentines; mais, comme ils veulent être bien compris, ils poussent le souci de l'exactitude jusqu'à écrire le nom de la ville sous les murs de laquelle se livre l'assaut.

Pour trouver des tableaux de bataille qui méritent véritablement ce nom, il faut descendre jusqu'au XVIe siècle, et ce sont Léonard de Vinci, Michel-Ange et Raphaël qui en sont les auteurs. Du carton exécuté par Vinci pour commémorer la bataille de Cascine, destiné à la décoration de la salle du Conseil de la Seigneurie, nous ne connaissons que ce qu'en racontent les contemporains. Michel-Ange qui avait reçu la même commande — la Seigneurie s'étant donné le dangereux plaisir d'opposer ces deux grands génies — conçut le sujet bien plus en sculpteur qu'en peintre. Au reste, tous deux étaient tombés d'accord "pour substituer au charme de la vie, au fait réel et imprévu, l'autorité des types et des actions nécessaires ".

Raphaël fut mieux inspiré dans la bataille de Constantin contre Maxence qui décore la quatrième chambre du Vatican. Au centre de la vaste fresque, apparaît la haute stature de

Constantin, montant un cheval fougueux, protégé de loin par le vol de trois anges qui traversent l'espace; autour de lui, c'est une cohue, un enchevêtrement de cavaliers et de guerriers qui se menacent, se percent de coups, roulent sous les sabots des chevaux ou dans les calmes flots du fleuve voisin ; aussi loin que porte la vue, ce n'est que mêlée furieuse et poursuite éperdue; le désordre y est si grand qu'on n'a pas craint de dire en parlant de cette fresque admirable que c'était l' "apothéose de la confusion ".

Aussi les peintres de l'époque ne furent pas lents à comprendre ce que le spectacle de la bataille gagnerait en intérêt s'il se rapprochait davantage de la réalité. Ils se mirent donc à se renseigner auprès des tacticiens professionnel. Mais, pour éviter un excès, ils donnèrent dans un autre. Pour faire vrai, ils remplirent leurs tableaux de choses encombrantes. S'agit-il du siège d'une ville, aussitôt ils nous montrent les travaux d'approche, les batteries installées en bonne place, les béliers destinés à saper la base des murailles, les tours roulantes... Ils ne nous font grâce d'aucun détail.

Cette façon de concevoir le tableau guerrier condamnait l'artiste au rôle de chroniqueur. C'était fort intéressant, mais ce n'était plus impressionnant; c'était du Froissart en peinture. Une réaction se produisit qui ramena les artistes à la vision tourmentée de Raphaël. Et c'est Salvator Rosa qui, dans son célèbre tableau du Louvre, nous fait assister à la chevauchée d'une troupe de cavaliers qui passe en tourbillon dans un nuage de poussière et de fumée.

Avec Van der Meulen, une nouvelle évolution se fait dans le genre. La guerre est devenue un art. Ce n'est plus la ruée barbare,la mêlée désordonnée; c'est maintenant une action qui se déroule selon un plan savamment conçu et exécuté avec sang-froid. Van der Meulen, à l'exemple des tacticiens de son temps, introduisit la discipline dans ses tableaux et fit sentir

dans la bataille, comme Malherbe dans les vers, " une juste cadence ". Il réédita, avec toutes les ressources d'un art arrivé à la maturité, le thème des peintres siennois. Dès lors, ce ne fut plus que le panorama d'armées qui évoluent dans un vaste paysage et qui, dans ce cadre démesuré, n'apparaissent plus que comme les petits carrés multicolores d'un immense damier : les troupiers font l'effet de petits soldats de plomb, habilement alignés par un général en herbe. L'éloignement et leurs masses pressées les condamnent à l'immobilité apparente. On dirait plutôt d'une revue que d'une vraie bataille, si ce n'était la fumée qui emplit le ciel et les généraux qui caracolent au premier plan, donnant tous les signes de l'agitation la plus fiévreuse.

Au XVIIe et au XVIIIe siècle, le peintre veut donc embrasser trop de choses ; à vouloir faire oeuvre d'historien véridique, il oublie qu'il se doit avant tout de faire oeuvre d'artiste, qu'il se doit non pas tant d'instruire que de frapper vivement l'imagination.

* * *

Avec Napoléon, la bataille change entièrement d'aspect. C'en est fait des batailles en dentelles et des représentations théâtrales. De même qu'il pliait ses armées à l'obéissance passive, ainsi il disciplina les artistes chargés du soin de raconter ses exploits. Gros, le premier, déchaîne dans ses oeuvres si pleines de vie l'élan ordonné mais irrésistible des masses électrisées par la gloire. Il nous place au milieu de l'action. Nous sommes en quelque sorte enveloppés par le courant qui entraîne les bataillons. Ceux-ci, sans souci de la mitraille qui les déchire, s'avancent en ordre pour jeter dans la mer, comme dans l'*Aboukir,* la masse turque rompue et disloquée.

A venir jusqu'à nos jours, on ne conçut pas autrement l'ordonnance d'un tableau de bataille. Girodet, Gérard, Carle

Vernet, Charlet, Horace Vernet, et de plus modernes encore, Philippoteaux, De Neuville et Detaille, dans leurs impressionnants panoramas qui procurent toutes les émotions d'un vrai combat, ont partagé la vision de Gros et adopté son esthétique.

Cette idée du mouvement et de la vie, qui avait fini par s'imposer, n'a pas été abandonnée par nos peintres militaires de la dernière moitié du siècle. Seulement, ils ne se contentèrent pas, comme leurs devanciers, de montrer le côté pictural et romantique de la lutte, de faire défiler sous le regard sévère du maître les jeunes conscrits enthousiastes ou les vieux grognards indifférents à la mort qui les guette; ils ne mirent pas leur coquetterie à détailler le clinquant des épaulettes et l'envolée des panaches, à faire étinceler l'éclair des épées et des baïonnettes, à ne figurer que l'appareil pompeux des apothéoses! Ils se souvinrent que ces combattants qu'anime une sainte ardeur sont des hommes et non des machines, et que sous la tunique chamarrée d'étoiles ou simplement maculée de sang battent des coeurs de pères, de fils ou de fiancés, et que cela mérite aussi d'être raconté. Et c'est à écrire, en des pages d'où toute déclamation est proscrite, l'histoire véridique et véritable de la guerre, avec ses beautés et ses horreurs, que se sont consacrés un De Neuville, un Raffet, un Meissonnier, un Pils, un Detaille, un Morot, un Boutigny, un Lionel Royer, un Scott et une foule d'autres dont les noms m'échappent, tous guidés, dans le choix des épisodes évocateurs de grandeur morale, par la noble pensée d'assurer non plus la gloire d'un seul, mais la gloire de tous ceux qui, depuis " le petit tambour " de Raffet jusqu'au " Lannes " de Boutigny, ont également droit à l'immortalité pour avoir été égaux dans le devoir et le sacrifice, comme ils l'étaient devant la mort qui fauchait aveuglément dans les épis d'or de l'humanité.

A contempler d'aussi près la réalité macabre du champ de bataille, les peintres modernes ne pouvaient ne pas voir avant et par-dessus tout, dans le rayon restreint embrassé par leur regard, ce détail dont s'étaient détournés leurs devanciers, Callot et Brughel exceptés : la grande misère des blessés, la résignation stoïque ou le sombre désespoir des mourants. Non pas que je veuille dire que les blessures et les agonies n'aient jamais été représentées avant eux. Mais,en le faisant, les peintres du passé n'avaient eu en vue que de faire éclater l'énergie surhumaine des victimes, qui oubliaient leurs maux pour apercevoir une dernière fois, avant d'expirer, celui pour lequel elles donnaient leur vie, ou pour mêler dans un suprême effort leurs acclamations à celles qui saluaient la victoire. On dirait que, de même qu'à cette époque on courait au combat comme à une fête, de même on mourait enivré de gloire. En face de ces tableaux,on reçoit l'impression d'une joie immense, d'un universel délire; de toutes les bouches ouvertes semble sortir la même exclamation, celle-là même qui s'échappait des lèvres livides de Wolf apprenant que la fortune lui était favorable : " Je meurs content ! "

C'est que, pour les hommes d'alors, la patrie était symbolisée dans la personne du roi, et, de le savoir vainqueur, cela suffisait à extasier leur agonie. Au reste,c'était lui qui était le point de mire de tous les regards; comme dans les bas-reliefs égyptiens ou assyriens, il représente à lui seul toute la bataille. Parcourez la série des tableaux de bataille du XVIIe et du XVIIIe siècle, ceux encore de l'Empire : l'oeil a beau être distrait un moment par la vague mouvante des armées qui se roule et se tord, il est contraint de se fixer sur la figure auguste qui domine l'orage, semble d'un geste en apaiser la violence et commander à la victoire qui souffle dans ses étendards.

Mais ce culte de la Majesté s'évanouit avec Napoléon. Lui disparu du champ de bataille européen, on comprit que per-

sonne plus ne pourrait accaparer à son profit tout l'intérêt d'un combat, qui n'est jamais gagné par un seul, mais par la volonté, l'endurance et la ténacité de milliers de héros qui défendent non plus un trône ou une couronne, mais la parcelle de patrie que chaque homme porte dans son coeur. Aussi vit-on graduellement la royale effigie du chef de la nation tenir une moindre place dans la représentation du drame sanglant. Avec Meissonnier, Napoléon III n'est plus à Solferino qu'une tâche baignée de lumière. Avec De Neuville et Detaille, non seulement il n'apparaît plus, mais ses généraux mêmes se sont éclipsés à sa suite. C'est que les peintres, cessant d'être des courtisans serviles, se sont détournés des conquérants ambitieux, qui entendaient confisquer toute gloire à leur profit pour ne regarder que les petits et les humbles qui ne se battent pas pour laisser un nom dans l'histoire, mais pour que la patrie n'ait pas à rougir d'eux en face de l'histoire. Ainsi donc, au lieu de considérer la guerre du côté du roi ou de l'empereur, les artistes ne la virent plus que du côté du peuple.

Dès qu'ils eurent échappé à la fascination de celui qui incarnait l'image du commandement suprême, ils ne purent s'empêcher de voir au prix de quels sacrifices s'achète toute victoire ou se paye toute défaite. Ils eurent la claire perception de ce que l'on nomme de la " chair à canon " et ils entreprirent d'en réhabiliter la dignité méprisée. Pour cela, ils n'eurent qu'à faire défiler, dans de sombres décors, l'armée des héros anonymes, hâves, harassés, maigris, couverts de givre ou de boue, s'avançant par des routes défoncées, traversant des villages en ruines, butant à chaque pas contre des cadavres, laissant derrière eux comme une longue traînée de sang. Plus de ces gestes sculpturaux à l'antique, de ces poses superbes sur le ciel de pourpre! Plus de ces déploiements de troupes qui semblaient ne former qu'une seule âme! Plus de drapeaux qui claquent au vent, de fanfares insolentes qui in-

sultent à l'agonie des mourants ! Non, rien de la majesté hellénique, ni de la pompe napoléonienne ! Seulement tous les héroïsmes obscurs et toutes les souffrances ignorées, toutes les lamentables grandeurs de la victoire et toutes les inénarrables laideurs de la déroute ! Et cela est assurément plus véridique et plus humain. Car ne croyez pas ceux qui disent que la bataille est une ivresse. Elle est au contraire—et encore seulement lorsqu'elle est livrée pour une juste cause—une sainte folie, la folie du don ou du sacrifice de soi, et toute folie ne va pas sans une amère tristesse.

* * *

Pour donner à leurs tableaux tous les accents de la vérité, les artistes modernes se devaient de reconstituer le cadre exact qui renferma l'action dont ils voulaient raviver le souvenir et c'est ainsi qu'ils introduisirent le pittoresque dans leurs compositions. Rappelez-vous, par exemple, le joli décor de l'*Alerte* de Détaille, et, du même auteur, la gracieuse enfilade de maisons à pignons alsaciens, crépitants de fusillade, entre lesquelles le torrent du 9e cuirassiers, avec d'affreux remous, vient s'abattre et s'écraser contre un barrage de charrettes, ou encore le sinistre cimetière où se livre le combat de Saint-Privat, que le pinceau de De Neuville a détaillé avec un art si parfait.

Mais la lutte ne se fait pas que dans les villages, les petites villes de province ou dans les cimetières. Elle se livre le plus souvent en rase campagne. Alors, entre les colonnes de fumée, silonnées de la poudre, apparaissent des bois touffus, des champs couverts de moissons piétinées, des côteaux verdoyants, les rubans d'argent des cours d'eau, jusqu'aux brises légères du matin ou aux voiles d'or et de pourpre dont le soir enveloppe les bleus lointains. Dans ces radieux paysages que traverse la mort s'épanouis-

sent toute la poésie et toute la splendeur de la vie. Les peintres modernes, formés à l'école de Corot, ne pouvaient manquer de rendre à la nature son grand rôle de spectatrice muette et impassible de nos joies et de nos souffrances. " La grande enchanteresse de l'âme moderne" jeta donc sur les horreurs de la tuerie le voile de sa douce mélancolie et de sa souriante bonté. Et c'est ainsi qu'à la fin du siècle le tableau de bataille devient une variété de paysage, en quelque sorte un paysage animé.

* * *

Et si maintenant nous nous demandons ce qu'il sera demain, la réponse est assez difficile à donner.

Il faut reconnaître que la manière dont se fait aujourd'hui la guerre achève de lui enlever ce qu'il lui restait encore de grandeur et de majesté. Detaille l'a dit excellemment : " De Moltke et Bismarck ont égorgé la beauté de la guerre." Leurs héritiers ont complété leur oeuvre, en la rendant odieuse, en en faisant un attentat contre la civilisation.

Vous avez lu trop de pages éloquentes sur ce sujet pour que je songe un seul instant à le traiter avec une moindre autorité. Mais, si nous nous en tenons au seul point de vue artistique, où trouver vraiment de la beauté dans l'horrible boucherie qui ensanglante l'Europe à l'heure actuelle ? On ne saurait, au témoignage de ceux qui reviennent du front, se faire une idée de ce qui se passe dans la tourmente déchaînée.

C'est un vacarme, un fracas qui ressemble à un roulement de tonnerre continu ! Le ciel, les bois et les champs disparaissent sous un rideau sanglant; la pluie des balles hache les feuillages; les boulets fauchent les arbres des forêts comme la faucille les épis; la terre labourée par les obus tremble comme secouée de frissons; et le petit soldat couché dans l'ignoble tranchée attend que la rafale s'apaise pour se hausser sur les

genoux et décharger son arme. Avec les ténèbres qui se répandent sur le champ de carnage, la lutte, au lieu de diminuer d'intensité pour permettre à la pitié, sous les traits des brancardiers, de ramasser les blessés et d'enterrer les morts, redouble de fureur et s'augmente de toutes les traîtrises des ombres, des surprises au bord des fossés et des guet-apens à la lisière des forêts.

Ce n'est plus la bataille de jadis, livrée dans la pleine lumière, à poitrine découverte, où sous les balles et la mitraille on se dressait fièrement avant de prendre son élan et de courir sus à l'ennemi. Alors, on voyait clair. Le devoir comme le danger étaient devant soi, et c'était debout qu'on accomplissait l'un et qu'on affrontait l'autre. C'est au contraire la guerre de nuit, sournoise, hypocrite, à l'affût, avec un ennemi que la rage a rendu fourbe et à qui tous les moyens sont bons pour accomplir son odieux forfait. Guerre horrible, dépourvue de la vieille gloire militaire, éclatante et claironnante ! Le défenseur du sol ne se dresse plus dessus comme une vivante muraille, mais il s'y cramponne, s'y accroche, s'y enfonce, s'y ensevelit, fait corps avec lui pour le mieux défendre et le mieux posséder. Et la mort n'est plus en face, elle guette ses victimes de tous les côtés à la fois, elle se précipite du nuage, elle rampe au ras du sol, elle est au fond des tombeaux où se terre de la vie, elle glisse à la surface de l'eau, elle monte du fond de l'abîme. Il semblerait que le ciel, la terre et l'enfer se soient ligués pour détruire l'humanité.

Où donc trouver, je vous le demande, de la beauté dans ce déchaînement de cruautés sans nom et de misères sans fond ?

Eh ! bien, il reste peut-être encore aux artistes la ressource de raconter comment des héros obscurs savent mourir.

Puisque c'en est fait des batailles loyales, sous le grand soleil de Dieu, des charges héroïques, des éclats des cuirasses,

des vives couleurs des uniformes, en un mot, de toute la magie et de toute la griserie des nobles spectacles, il faut bien que tout au moins l'artiste, qui est le témoin de son époque, apprenne à l'avenir comment,en une heure tragique entre toutes, un peuple entier se lève pour défendre ses foyers ou même les exposer à la rage d'un ennemi sans entrailles plutôt que de forfaire à l'honneur. Et voilà précisément ce qui donne à cette guerre, en dépit de sa laideur caractéristique, je ne sais quelle majesté, quelle sublimité, qui fait que le plus ignorant de l'histoire, le plus étranger à la philosophie, sent et comprend que tout ce noble sang n'est pas versé inutilement et que l'humanité va sortir de cette cruelle épreuve purifiée et sanctifiée, assoiffée de la vérité qui éclaire et de l'amour qui console. C'est une âme nouvelle que les événements actuels — les souffrances, les sacrifices et les deuils—lui forgent et lui trempent: " une âme apaisée, assagie, régénérée, indomptable danss on désir de paix et de liberté ". Revenue de son " erreur antihumaine ", elle ne souffrira plus l'hégémonie d'un peuple puissant sur d'autres peuples plus faibles et moins aguerris. Elle veillera à maintenir les nations en concurrence et en émulation pacifique et, s'il en est besoin, elle abattra sans pitié les arbres géants qui tenteraient d'étendre trop au loin leurs branches chargées d'ombres, afin de garder et d'assurer aux champs couverts de moissons, comme aux simples prés émaillés de pâquerettes ou de pensées, la part de soleil à laquelle ils ont droit.

Lorsque les gouvernements se seront bien convaincus de l'impuissance et de l'inanité des ambitions contraires à la nature et au droit,on pourra espérer,comme l'écrivait M. Faguet, que " la bonne volonté, qui n'est que la volonté de vivre libre, remplacera la volonté mauvaise, qui est la volonté de domination et de conquête ". De ce jour, la paix ne sera plus une trève employée à multiplier les engins destructeurs ou à pré-

parer de terribles revanches, mais le règne véritable de la réconciliation universelle dans l'oubli des rivalités passées — le règne de la paix annoncé, il y a vingt siècles, aux hommes de bonne volonté.

Pour tourner uniquement leurs énergies vers le progrès industriel et social, vers la recherche des jouissances du coeur et de l'esprit, vers l'art d'augmenter le bien-être des petits et des humbles, vers l'établissement de la justice et le triomphe de la vérité, les peuples seront-ils moins valeureux et leur mission moins glorieuse ? Utopie, disent les uns; chimère, disent les autres. Eh ! bien, oui, chimère, utopie, je le sais et je ne le sens que trop ! Mais, que voulez-vous, je suis de ceux qui poursuivent dans leurs rêves d'inaccessibles et d'impossibles idéals. Et c'est peut-être parce que mon esprit se complaît dans les sereines régions où règnent l'harmonie et la beauté que je trouve si lamentable, si profondément lugubre, tout tableau de bataille où l'on voit de nobles peuples s'entredéchirer, le plus souvent sans savoir le pourquoi de leur querelle, empêchant ainsi, sans le vouloir, pour des mobiles inavouables d'ambition, de convoitise, de cupidité ou de vanité, l'arbre de la vie de produire toutes ses fleurs et de donner tous ses fruits.

Mais espérons, cependant, qu'une heure viendra où tous les hommes comprendront enfin que ce n'est pas dans la haine ni par la violence, mais dans la paix et par l'amour, que s'élabore le grand oeuvre de la civilisation. Voilà pourquoi, pris d'une immense pitié pour l'humanité, tant de fois crucifiée et torturée sur le Golgotha de l'orgueil ou de l'ambition, avec le poète, je saluerais à genoux l'aube du jour

> Où le dernier tronçon de la dernière épée
> ...Servira de soc dans les sillons ouverts.

* * *

Mais c'est bien plutôt à la littérature qu'à l'art qu'il appartient de dégager ces salutaires leçons et de montrer toute la sublimité de ces lumineux horizons nettoyés des sinistres nuages de la passion et de l'ignorance. Les écrivains de demain ne faudront point à leur tâche.

Le rôle de l'art étant d'extraire de la réalité ce qu'elle recèle de beauté,les peintres,ne trouvant dans la guerre qu'une image décolorée, une loque sanglante, s'en détourneront de plus en plus, j'en suis convaincu, pour se livrer tout entiers à la joie de célébrer la beauté de la vie dans le matin radieux de l'ère nouvelle que nous rêvons pour l'humanité.

L'esthétique des batailles, déjà en décadence au commencement du siècle, achèvera de dépérir faute de poésie et de beauté. Ce sera une chose à laquelle on pensera toujours, mais dont on cessera d'évoquer le spectre odieux et maudit.

J.-B. LAGACE,

Professeur à l'Université Laval.

Au Palais

NOTES DE Me FORTUNAT BOURBONNIERE, c. r.

(2ème ARTICLE)

SOMMAIRE. — Analyse de l'article I, énoncé de l'article II. — L'interrogatoire des témoins. — Il faut protéger son témoin, en le préparant bien. — Examen de ses motifs. — Quand on sait le témoin disposé à nuire à son client. — Quand, au contraire, il est favorable. — Si on ignore les dispositions du témoin. — On suppose que vous êtes l'avocat de la défense. — Comment affaiblir un témoignage. — Il convient de se servir de termes usuels, connus.—Pas de moyens inavouables. — Quand les témoins et les informations écrites ne concordent pas. — Ce qu'en pensait Cicéron.—L'emploi ou la citation des arrêts. — Règles à suivre. — De l'exorde. — Il faut en être maître. — Prendre garde de déplaire au tribunal. — Que l'exorde sorte du sujet.— Insister sur l'importance de l'arrêt à rendre. — Conseil de Cicéron. — Origine de " l'épigraphe " du Conseil Privé. — De l'exorde par insinuation. — Que votre exorde ne soit ni trivial, ni commun, ni commutable, ni trop long, ni étranger, ni déplacé, ni contraire aux règles.—Exemples d'exordes fameux : 1o Jules Favre pour Mme de la Rochefoucauld. 2o Maître Mathieu contre Jules Favre. 3o Mémoire de l'horloger Beaumarchais. — Conclusion.

DANS un premier article, nous avions étudié, en collaboration avec M. l'avocat Bourbonnière, les premiers principes de l'art de bien plaider. Nous avions vu notamment comment l'avocat doit traiter le client qui vient le consulter, ce qu'il faut entendre par une bonne plaidoirie, de quelle correction de langage il convient de toujours user au Palais. Puis, nous avions parlé de l'importance du

début dans un plaidoyer, de la nécessité de connaître son ou ses juges, et de la convenance qu'il y a à s'efforcer de se le rendre ou de se les rendre favorables. Enfin, en suivant toujours les notes de notre collaborateur, nous avions rappelé, d'après le chancelier Bacon, quels sont les devoirs du magistrat envers ceux qui plaident devant lui. Nous allons traiter aujourd'hui de l'interrogatoire des témoins, de l'emploi des arrêts et de l'exorde dans les plaidoiries. Inutile de faire observer que c'est toujours à M. l'avocat Bourbonnière que nous empruntons la matière de ces considérations. Il n'est que juste que nous lui laissions le mérite de son travail et de ses recherches. Nous n'avons, nous, à la rédaction, que celui de faire passer ses notes, riches d'érudition, dans le moule d'un article de revue.

C'est à l'école des Romains, qui furent, on le sait, de grands plaideurs et de grands juristes, que notre estimé collaborateur entend nous mettre pour nous instruire de tout ce qui concerne l'interrogatoire des témoins. D'après les Romains, explique-t-il, si vous produisez un témoin volontaire, il vous est facile de savoir d'avance ce qu'il dira, et, par conséquent, d'établir à loisir votre plan pour l'interroger. Même en ce cas, usez pourtant de prudence et d'attention. Veillez à ce que votre témoin ne se montre pas trop timide, ni inconséquent, ni peu avisé. Le meilleur témoin, en effet, se trouble facilement. Il peut tomber dans les pièges que lui tend l'avocat de la partie adverse. Il faut y prendre garde. Une fois enveloppé,il peut être plus nuisible qu'il n'aurait été utile s'il fût resté ferme. Donc, éprouvez vos témoins avant de les produire. Par des questions habiles, celles-là même que l'adversaire pourrait vraisemblablement poser, tournez-les et retournez-les dans le sujet, pour qu'ils s'y tiennent. Ainsi bien préparés, ils seront moins exposés à se perdre ou à se contredire. Au besoin, une question faite à propos les ramènera au point, les empêchera

de chanceler et les tiendra sur pieds. Et notez bien que, même avec les témoins qui paraissent les plus assurés, il convient ainsi d'user de prudence. Ils peuvent toujours vous échapper, se laisser convaincre ou suborner par l'avocat adverse et alors dire le contraire de ce qu'ils avaient promis. Ce serait d'autant plus dangereux qu'avouant, au lieu de réfuter par exemple, ils n'en auraient peut-être aux yeux du juge que plus d'autorité. Examinez donc leurs motifs d'avance. Pourquoi sont-ils contre la partie adverse ? S'ils ont été ses ennemis, n'ont-ils pas cessé de l'être ? Ne se seraient-ils pas réconciliés à vos dépens? Le repentir ne les aurait-il pas gagnés ? Surtout, ne se seraient-ils pas laissé corrompre ? Les Romains ajoutaient qu'il convient en particulier de se défier d'un témoin qui s'est engagé à dire ce qui est peut-être faux; car de tels témoins sont plus accessibles au repentir et plus suspects dans leurs promesses, ou encore, s'ils tiennent parole, il est relativement facile à l'adversaire de les réfuter. Mais il va sans dire que nous ne supposons pas ici qu'un avocat chrétien, qui a le sens de sa dignité, veuille se servir de témoins qui ne disent pas la vérité, ou qui promettent de donner comme certain ce qui est douteux.

Toujours à l'école des Romains, allons plus avant dans la question. Les témoins cités en justice sont favorables à l'accusé que vous poursuivez, ou bien ils lui sont contraires. Avocat, vous connaissez leurs dispositions ou vous les ignorez. Comment devez-vous procéder dans l'un et l'autre cas? Il est certain qu'il faut du tact et du doigté dans les deux. Procédons par ordre.

Vous connaissez le témoin et vous le savez disposé à nuire à l'accusé que vous voulez faire condamner. Que ferez-vous? Vous prendrez garde d'abord que sa malveillance ne se trahisse trop, ce qui pourrait indisposer le juge. Pour cela, vous éviterez de l'interroger en première ligne sur le point princi-

pal et tâcherez de n'y arriver que par de longs détours, de façon à paraître lui arracher ce qu'il a le plus envie de dire. Vous ne le presserez pas trop de questions, vous contentant de lui demander ce qu'on peut raisonnablement attendre de lui dans la cause. Un témoin qui répond à tout se rend vite suspect. Supposons au contraire que, connaissant le témoin, vous le sachiez favorable à l'accusé que vous poursuivez. Quel sera votre mode de procéder ? Vous tâcherez de lui extorquer ce qu'il ne veut pas dire. Vous prendrez les choses de loin. Il fera des réponses qu'il croit sans importance, dans lesquelles vous obtiendrez peut-être quelques aveux indirects. Et qui sait, d'aveu en aveu, si vous ne l'amènerez pas à nier justement ce qu'il voulait affirmer ? Cela s'est vu. De même que, dans un plaidoyer, on sème d'abord ça et là plusieurs arguments, lesquels pris isolément n'ont pas beaucoup de force, mais dont on forme ensuite un faisceau qui a du poids et établit la conviction dans les esprits, ainsi, dans un interrogatoire, il convient de faire maintes questions à un témoin qui est contraire, sur les faits antérieurs ou postérieurs à la cause, sur le lieu, le temps, les personnes, de manière à lui soutirer quelque réponse après laquelle, ou bien il devra avouer ce que nous voulons, ou bien il lui faudra se contredire. Si on ne réussit pas, c'est qu'il ne veut pas parler. Pressons-le alors davantage. Son affectation à excuser le défendeur même sur des points étrangers à la cause le rendra suspect et lui nuira auprès du juge. Que si vous ignorez absolument les dispositions du témoin, il faudra, naturellement, redoubler d'attention. Dans ce cas, on sondera le témoin en y mettant le plus d'art possible. On l'interrogera petit à petit. On tâchera de l'amener pied à pied, comme on dit, à déclarer ce qu'il sait. Surtout, vous insisterez sur les détails qui semblent favoriser votre prétention et condamner l'accusé. Enfin, comme c'est quelquefois par artifice qu'un

témoin répond d'abord au gré de celui qui l'interroge pour ensuite le mieux contredire, il est d'un avocat habile de savoir laisser son témoin en plan avant qu'il ait rien dit de nuisible à la prétention qu'on soutient.

Tout ce que nous venons de dire est pour la gouverne de l'avocat de la demande ou de la poursuite. Supposons maintenant que vous êtes le procureur de la défense. Les rôles changent évidemment. D'avance, vous ne pouvez guère savoir ce que diront les témoins à charge contre votre client, et c'est un désavantage. Mais, au moment où vous interrogez, vous connaissez ce que ces témoins viennent de dire en réponse à l'avocat de la poursuite, et cela, au contraire, c'est un avantage. Dans l'incertitude où vous êtes tout d'abord, pour mieux préparer votre interrogatoire, procédez à une petite enquête. Qui est celui qui accable l'accusé? Pour quel motif vient-il témoigner contre lui ? N'est-il pas d'avance son ennemi et pourquoi? Cherchez à pénétrer s'il n'a pas au préalable quelque désir de haine ou de vengeance, quelque motif d'intérêt ou d'argent. Et puis, agissez en conséquence. Il est rare que cette petite enquête ne soit pas profitable. Si l'accusation a peu de témoins, signalez sa faiblesse relative. Si elle en a beaucoup, criez à la collusion. Dans les deux cas, il vous est loisible, si les circonstances le permettent, de discréditer les témoins et d'affaiblir leur témoignage, en les faisant convenir par exemple de tels ou tels motifs qui ont pu influer sur leur mentalité. Mais, bien entendu, il faut ici beaucoup de discrétion et d'habileté. A des lieux communs on peut répondre par d'autres lieux communs. S'il y a peu de témoins, on vous dira que c'est parce qu'on se contente de ceux qui savent; s'ils sont peu connus, on affirmera que c'est parce que de bonne foi on les prend tels qu'ils sont; s'ils sont des personnes considérables, on estimera que leur témoignage suffit sans plus. Il convient de prévoir tous ces arguments et, le cas

échéant, de ne pas s'y exposer trop de front. Vraiment, l'art d'interroger est un art difficile.

Avocat de l'accusé, vous avez là, devant vous, le témoin à charge, dont il faut affaiblir sinon détruire le témoignage. En premier lieu, sachez le bien connaître. Ne négligez pour cela aucune démarche. Connaissant votre homme, vous le prendrez par son " faible ". Il paraît que tout le monde a son " faible " ! Votre témoin est timide ? Effrayez-le. Il est irascible ? Excitez-le. Il est vaniteux? Flattez-le. Il aime à parler ? Faites-le causer en dehors du sujet. C'est un sot ? Amenez-le à montrer sa sottise. Au contraire, le témoin est sérieux, avisé, ferme dans son accusation? Traitez-le d'opiniâtre, hâtez-vous de l'abandonner, prêtez-lui des intentions hostiles; au lieu de l'interroger dans les formes, réfutez-le. En résumé, décontenancez-le par un bon mot, ou même, si c'est possible, à cause de ses moeurs bien connues par exemple, détruisez son autorité en le décriant. Et M. Bourbonnière indique ici en marge les articles 328 et 329 du code canadien de procédure. Il semble donc que tous les moyens soient bons, pourvu qu'ils ne s'appuient pas sur l'injustice, pour affaiblir un témoignage qu'on a porté contre l'accusé que vous défendez. Dans les causes graves, dans les causes criminelles surtout, cela se comprend et se doit admettre, croyons-nous. Menacé dans votre honneur, ou même dans votre vie, vous avez le droit de peser la valeur morale de celui qui vous accuse. Charité bien ordonnée commence par soi-même! D'ailleurs,en procédant à l'interrogatoire pour défendre l'accusé, ou bien vos questions se limitent à la cause, ou bien vous les poussez au-delà. Dans le premier cas, partez d'un point non suspect et prenez les choses de haut. De question en question, amenez votre témoin à telle ou telle déclaration, dont vous pourrez tirer avantage. C'est le dernier mot de l'art. Un témoin peut ne pas s'accorder avec lui-même, ou au moins avec les autres té-

moins. Efforcez-vous d'en profiter. On trouve de beaux exemples d'interrogatoire habile dans les dialogues de Platon et dans les écrits des philosophes qui ont suivi Socrate. Savoir enchaîner ses questions de manière à provoquer la conclusion ou la déclaration dont on a besoin, voilà ce qu'à leur école on peut et doit apprendre. Il n'en va pas autrement,si les circonstances vous suggèrent d'interroger quelque peu en dehors de la cause. Il s'agit alors de questionner le témoin sur sa conduite, sur les relations avec l'accusé, sur la raison qui le tourne contre votre client. Il est souvent facile de le presser de manière à obtenir quelques données favorables à votre cause. Il faut se défier toutefois et empêcher le témoin de sortir d 'embarras par quelque réponse spirituelle, qui vous désarme et contribue à lui assurer la faveur du juge ou des jurés.

De toutes façons et dans tous les cas, n'employez en interrogeant vos témoins que des termes usuels, faciles à comprendre, afin que le moins érudit vous entende sans peine et ne prétexte pas qu'il ne vous entend point. Inutile, par exemple, de parler " lods et ventes " à un quidam qui s'obstine à ne s'occuper que de " limites à bois ". Ce procédé conduit à des désappointements qui ne servent à rien pour l'interrogateur.

Quant aux moyens plus ou moins avouables de suborner un témoin, comme, par exemple, de le faire asseoir sur les bancs de la partie adverse, pour que, se levant de là, il lui nuise davantage en déposant contre elle, il convient de s'en abstenir.

Il y a encore matière à débats, si les témoins et les informations écrites ne concordent pas. Les témoins sont sous serment, les informations sont signées. Les témoins vous favorisent-ils ? Soutenez qu'il faut les préférer aux informations écrites; qu'ils ont pour eux la connaissance des faits et la garantie du serment; que les arguments qu'on veut tirer des in-

formations écrites ne sont que des inductions de l'esprit ; bref, que les témoins doivent l'emporter. Au contraire, ce sont les informations écrites qui vous sont favorables? Faites remarquer qu'elles expriment la nature des choses ; que les écrits d'ordinaire sont plus mesurés que les paroles; que souvent la colère, la haine, la crainte ou l'argent, l'amitié, l'ambition ou la faveur influencent les témoins; qu'un juge qui se détermine d'après les témoignages en négligeant les écrits s'expose à errer. En deux mots, dès votre interrogatoire, appuyez sur ce qui vous est favorable et écartez ce qui vous serait nuisible. C'est la sagesse même. Le conseil est facile à donner. Il est plus difficile à suivre !

Nous avons dit que tout cet enseignement sur l'art d'interroger, M. Bourbonnière l'emprunte aux Romains. Voici, en effet, ce que disait Cicéron sur le sujet: " Il y a dans toute cause et dans toute partie d'une défense beaucoup de points à considérer avec une grande attention, pour ne pas donner contre des écueils... Souvent un témoin ne vous est pas contraire, ou l'est fort peu, à moins que vous ne l'attaquiez vous-même. L'accusé, je suppose, me conjure et les autres avocats me pressent de maltraiter ce témoin, d'invectiver contre lui, de lui faire subir un dur interrogatoire. Mais je ne m'émeus pas, je ne leur cède point, et j'ai raison. Sans doute, je ne reçois aucun éloge d'eux. Il est plus aisé de critiquer un mauvais discours que d'approuver un silence prudent. Seulement, si je blesse un témoin qui jouisse de quelque considération, ou qui ne soit pas un sot, quel mal je me fais à moi-même et à ma cause, surtout s'il se fâche! Sa colère lui donnera la volonté de me nuire, cependant que la considération dont il jouit et sa valeur intellectuelle lui en fourniront les moyens. Un avocat vraiment capable ne commet pas un tel impair. D'autres le commettent, même très souvent. Or je ne sais rien de plus inhabile pour l'orateur qu'un mot, une repartie, une

réflexion de sa part donnent lieu à quelqu'un des auditeurs de s'écrier : " Ah ! le pauvre homme, il est mort ! — Qui, son adversaire ? — Non, lui-même, ou plutôt celui qu'il défend ! "

Un point de grande importance dans la préparation d'une cause, c'est l'emploi ou la citation des arrêts, c'est-à-dire des décisions rendues précédemment par les cours sur les sujets analogues à celui qu'on traite. Notre collaborateur donne là-dessus de sages conseils. Les recueils d'arrêtistes — c'est ainsi qu'on les appelle — sont très utiles à consulter. Les arrêts forment la jurisprudence et la jurisprudence dirige toujours les magistrats dans l'interprétation des lois. Mais encore est-il qu'il est nécessaire d'user avec sagesse de la jurisprudence, des arrêtistes et des arrêts. M. Bourbonnière rappelle les règles données par Dupin ainé. Les voici, dans l'ordre où il nous les indique. 1o Il ne convient de citer des arrêts qu'à défaut de loi précise. 2o Avant de citer un arrêt, il est prudent de compulser tous ceux qui ont quelque rapport avec le sujet dont il s'agit. 3o Pour cela, il est utile de consulter non pas un seul recueil d'arrêtiste, mais tous ceux que l'on connaît, afin de les éclairer les uns par les autres. Quelquefois même il est nécessaire, à cause de l'importance de la vérification d'un arrêt, de ne pas se contenter du recueil ou des recueils, mais d'aller jusqu'à consulter les registres de la cour qui a rendu l'arrêt. 4o Si les arrêtistes ne concordent pas, il faut faire attention si l'un ou l'autre n'aurait pas été avocat ou juge dans la cause, et si quelque raison ne décide pas de la préférence à donner à l'un ou à l'autre. 5o Entre plusieurs arrêts, il convient de préférer ceux des tribunaux les plus élevés, à moins qu'il n'apparaisse clairement que la cour s'est trompée ou que la jurisprudence n'est pas fixée. 6o Au Canada, ajoute M. Bourbonnière, à défaut d'arrêts du Conseil Privé, on invoque successivement ceux de la cour suprême, puis ceux de la cour d'appel ou de révision, puis

ceux de la cour supérieure, et enfin ceux de la cour de *circuit*. 7o Il ne suffit pas de citer un seul arrêt pour invoquer jurisprudence établie. 8o Celui qui cite un arrêt doit prouver qu'il s'applique à son cas; son opposant, au contraire, tâchera de montrer les différences de temps, de lieux, de personnes, de motifs, entre le cas jugé par l'arrêt et celui dont il s'agit présentement. Un arrêt rendu d'après le code de 1866, par exemple, n'est pas toujours applicable à un cas à juger d'après le code de 1897. De même, un arrêt rendu dans un cas de mineur ne s'applique pas à un cas de majeur non capable. 9o Etant donné que l'arrêt puisse s'appliquer au cas dont il s'agit, il est encore possible d'en augmenter la valeur en appuyant sur les circonstances dans lesquelles il a été rendu, par quelle cour, par quel juge, etc. 10o Si plusieurs arrêts se contredisent, on tâche de les concilier, ou encore on montre que celui qui favorise sa cause est celui qui a le plus de poids. En somme, un bon avocat se sert des arrêts qu'il cite, aussi bien que des témoins qu'il assigne, au meilleur de son habileté, pour servir la cause qu'il défend. Il n'est pas avocat et il ne plaide pas pour autre chose.

Avant d'aborder l'étude du plaidoyer proprement dit, et après avoir ainsi exposé toutes les délicatesses de l'interrogatoire des témoins et de la citation des arrêts, M. Bourbonnière s'arrête avec raison sur l'art difficile de bâtir un exorde qui fasse bien venir l'avocat et ait de la portée sur l'esprit des juges ou des jurés. D'abord, dit-il, pour l'exorde, comme d'ailleurs pour le reste du discours, mais surtout pour l'exorde, il faut le bien posséder, en être maître. C'est un défaut de continuellement jeter les yeux sur les notes par exemple que l'on tient en mains. Cela manque de grâce et de spontanéité. La fidélité de la mémoire fait croire à la vivacité de l'esprit et les paroles qui paraissent improvisées ont plus de naturel. Elles servent singulièrement l'avocat et sa cause. Le juge craint moins d'être surpris par une préparation embrouillée, et il

s'intéresse davantage au débat. N'allez pas, non plus, surtout, dès le début, employer des expressions déplaisantes pour celui qui préside la cour, comme celles-ci : " Si Son Honneur veut prendre la peine de lire tel témoignage ou tel article du code. " Le juge pourrait bien répondre avec humeur : " Pour une fois du moins, je l'ai lu ", ou encore : " Nous connaissons la loi, venez au fait ", ce qui, certainement, n'indiquerait rien de trop rassurant pour le plaideur. Un bon moyen d'être écouté, c'est de promettre qu'on ne sera pas trop long et qu'on ne sortira pas de la cause. On n'a plus ensuite qu'à tenir sa promesse, autant que possible. Faites donc sortir votre exorde des entrailles mêmes de la cause et ne l'allez pas chercher dans des circonstances étrangères. Pour cela, étudiez bien votre cause. Tâtez-la de tous les côtés. Ayez soin d'en bien ordonner toutes les parties. Vous trouverez aisément ce qu'il faut dire, pour peu que vous ne cherchiez pas, comme on dit, midi à quatorze heures ! Un pareil début fera d'autant plus d'impression qu'il se rapportera mieux à la cause. On verra qu'il n'est pas banal, qu'il ne s'applique pas à n'importe quelle question, mais qu'au contraire il sort du sujet qu'on va traiter comme une fleur de sa tige. Et ce sera un bon point que vous aurez gagné dans l'esprit de vos juges. Tirant donc vos premiers considérants de la nature même des personnes ou des choses en cause, vous montrerez de quelle importance doit être l'arrêt qu'on va rendre, de quelle attente il est l'objet de la part de tous. Cela flatte toujours le juge d'avoir à faire quelque chose d'important et il ne déteste pas qu'on le lui dise. Si la question débattue est nouvelle — et toute question l'est toujours par quelque côté — il convient d'y insister, de montrer que toute une classe de citoyens, le pays même tout entier, s'y intéresse, qu'il faudra peut-être (le cas échéant) aller jusqu'au Conseil Privé. Cela pique l'attention. Mais il faudra, pour cela, s'efforcer de bien mettre en lumière

le point ou les points à débattre. Cicéron disait qu'on peut, avec profit, débuter en citant une loi, un écrit, une circonstance qui offre un solide appui à la cause. C'est peut-être de là que vient, à notre Conseil Privé, la coutume de " l'épigraphe " que l'on met en relief avant l'exposé des faits. Ajoutons que l'exorde doit être grave, intéressant et piquant autant que possible. D'autre part, qu'il ne soit pas trop éclatant, visant à l'élégance et à la recherche. Des ornements affectés laissent voir trop d'apprêts, ce qui enlève de la sincérité au discours et de l'autorité à l'orateur. Qu'on n'oublie pas qu'il s'agit avant tout de donner aux juges ou aux jurés le désir d'écouter ce qu'on va leur dire.

Outre l'exorde direct, le seul qui soit de mise dans les " mémoires " ou les " précis ", il y a aussi l'exorde indirect, où l'on procède par insinuation, ce qui a lieu dans les plaidoiries orales, quand on a lieu de croire les juges ou les jurés mal disposés: par exemple, si la cause elle-même a quelque chose de honteux qui la fasse mal venir, ou si le ou les juges paraissent avoir une conviction adverse arrêtée d'avance, ou encore, ce qui n'est pas rare, si les juges ou les jurés ont l'oreille fatiguée et l'attention distraite. On a dit avec esprit qu'il est inhabile de réveiller son juge trop brusquement s'il venait à s'endormir. Tous les avocats d'expérience le savent et s'en défient.

Qu'il s'agisse d'exorde direct ou d'exorde insinuant, explique encore M. Bourbonnière, il convient d'éviter qu'il soit trivial, commun, commutable, trop long, étranger, déplacé ou contraire aux règles. Il sera trivial, s'il manque de dignité ; commun, s'il s'adapte à n'importe quelle cause; commutable, si avec peu de changement votre adversaire le retourne contre vous; trop long, s'il renferme plus de pensées et de mots qu'il n'est nécessaire; étranger, s'il ne sort pas de la cause même ; déplacé, s'il tend à produire un effet autre que celui qu'on

doit chercher; contraire aux règles enfin,n s'il ne vise pas à rendre le juge attentif et bienveillant.

Evidemment, tous ces conseils ont leur valeur. Répéterons-nous que le difficile n'est pas de les donner, mais bien de les suivre ? En tout cas, quiconque veut plaider avec succès devra chercher à s'en pénétrer. Un bon exorde est presque déjà un bon plaidoyer. Nous verrons dans un article subséquent que le bon plaidoyer a toutefois ses exigences spéciales. Pour cette fois, terminons notre article en citant, toujours d'après les notes de M. Bourbonnière, quelques exemples d'exordes fameux.

1o *Jules Favre, plaidant pour Mme la duchesse de la Rochefoucault contre les frères Pereire.*

En réclamant aujourd'hui la propriété exclusive du nom d'Armainvilliers, Mme la duchesse de la Rochefoucault-Doudeauville n'entend pas engager ici une lutte ardente. Le procès qui vous est déféré ne touche pas aux personnes. C'est à l'occasion d'une terre qu'il est soulevé. Le nom par lequel tel château est connu constitue-t-il une propriété, ou bien appartient-il à tous? Telle est la question que vous avez à juger. Elle est sans précédent. J'ajoute qu'elle n'est pas sans gravité. Elle est d'un intérêt considérable au moins pour Mme la duchesse de la Rochefoucault, par la même raison peut-être qui, aux yeux de MM. Pereire, peut la faire paraître vaine et subtile. Tout dépend, en effet, du point de vue où l'on se place. Or, sans vouloir rien dire de désagréable pour personne, il est certain que les deux adversaires ne sont pas du même monde, qu'ils ne parlent pas le même langage et que, entre eux, il n'y a rien de commun que le voisinage. Quant aux faits qui sont devenus l'occasion du procès, en voici le récit succinct...

2o *Maître Mathieu, plaidant pour les MM. Pereire contre Mme la duchesse de la Rochefoucault.*

La plaidoirie que vous venez d'entendre a permis à mon honorable

contradicteur de prouver une fois de plus qu'il sait embellir tout ce qu'il touche et charmer ceux qu'il ne peut convaincre. Il y a plus. Elle nous a fait entendre une glorification, aussi poétique et aussi éloquente qu'elle était inutile, du droit de propriété. Je n'y applaudis pas moins. Il est toujours bon, dans ces temps de trouble et de désordre moral, de proclamer et d'affirmer ces grands principes trop souvent attaqués et ébranlés sur lesquels la société repose. Mais, malgré les ingénieux efforts tentés à cette barre, il m'est impossible de prendre ce procès au sérieux. S'il faut en croire mon adversaire, la question qu'il soulève, en même temps qu'elle serait pour ses clients d'un intérêt considérable, serait futile pour les miens. Et pourquoi cela? Parce que Mme veuve de La Rochefoucault-Doudeauville et MM. Pereire ne vivraient pas dans le même monde, parce qu'ils ne parleraient pas le même langage et qu'il n'y aurait de commun entre les plaideurs que le voisinage. Mon adversaire se trompe. Mes clients savent parfaitement bien ce que valent les grands noms et les grands souvenirs. Ils savent les respecter partout, même lorsqu'ils ne sont que des ombres et des grandeurs déchues. S'ils avaient touché à quelque chose qui appartînt aux La Rochefoucault, qui rappelât leur illustration personnelle, une semblable usurpation, ils sont les premiers à en convenir, mériterait d'être réprimée. Mais il n'y a rien de pareil. Les souvenirs de famille, le nom de La Rochefoucault ne sont pas ici en question. Il n'y a que deux acquéreurs qui plaident tout simplement pour le nom d'un château. Permettez-moi, à mon tour, de reprendre sommairement les faits...

Il est bien évident, sans même qu'on connaisse autre chose que l'énoncé de la question débattue, que ces deux exordes naissent des profondeurs du sujet et ont dû intéresser le tribunal. Ajoutons que le deuxième constitue une fine repartie au premier. M. Bourbonnière cite encore, comme exemple classique, le début du fameux " mémoire " de l'horloger Beaumarchais dans le procès Goësman ; le voici.

3o *Mémoire de l'horloger Beaumarchais.*

Pendant que le public s'entretient d'un procès dont le fond et les détails excitent sa curiosité, pendant que les gazetiers, vendus aux intérêts

de différents partis, les défigurent de toutes les manières, pendant que les méchants accumulent sur moi les plus absurdes calomnies et ne disputent que sur le choix des atrocités, enfin pendant que les honnêtes gens consternés gémissent sur la foule de maux dont un seul homme peut être à la fois assailli, laissons jaser l'oisiveté, dédaignons les libelles, plaignons les méchants, rendons grâces aux honnêtes gens et présentons ce mémoire à mes juges, comme un hommage public de mon respect pour leurs lumières et de ma confiance en leur intégrité. Si c'est un malheur d'être engagé dans un procès dont le plus grand bien possible est qu'il n'en résulte aucun mal, au moins est-ce un avantage de justifier ses actions devant un tribunal jaloux de l'estime de la nation qui a les yeux ouverts sur son jugement, devant des magistrats trop généreux pour prendre parti contre un citoyen parce que son adversaire est leur confrère et trop éclairés sur leur véritable dignité pour confondre une querelle particulière dont ils sont juges avec ces grands démêlés où le corps entier de la magistrature aurait ses droits à soutenir ou son honneur à venger. La question qui occupe aujourd'hui les chambres assemblées est de savoir si la nécessité de répandre l'or autour d'un juge, pour en obtenir une audience indispensable et qu'on n'a pu se procurer autrement, est un genre de corruption punissable ou seulement un malheur digne de compassion. Forcé d'employer ma faible plume au défaut de toute autre dans une affaire où la terreur écarte loin de moi tous les défenseurs, où il faut des injonctions réitérées des magistrats pour qu'on me signe au Palais la plus juste requête, détruisons toute idée de corruption par le simple exposé des faits et ne craignons point qu'on m'accuse de tomber dans le défaut trop commun de les altérer devant la justice. Ils sont déjà connus des magistrats par la vue des charges et informations. Je ne fais ici que rétablir dans l'ordre chronologique les dépositions partielles que la forme des interrogatoires leur a nécessairement ôté. Uniquement destiné à soulager l'attention de mes juges, ce mémoire sera l'historique exact et pur de tout ce qui tient à la question agitée. Je n'y dirai rien qui ne soit constant au procès.

Les notes que nous a remises M. l'avocat Bourbonnière sont vraiment bien intéressantes à étudier. La plaidoirie est, en somme, une forme plus solennelle des relations entre les hommes. Toutes ces précautions que les maîtres du barreau conseillent sont au fond très humaines. De même, elles ne

changent guère d'un siècle à un autre. Il n'y a pas à être surpris si l'on nous ramène, en plein vingtième siècle, à l'école des Romains. Dans tous les temps et dans tous les pays, avec quelques variantes sans doute, il n'y a rien qui ressemble plus à un homme qu'un autre homme. Dans un prochain article, nous aborderons le plaidoyer proprement dit, sa division, la narration qui le précède, les bienséances à observer et tout ce qui concourt à la facture d'une solide et utile plaidoirie.

Le Secrétaire de la Rédaction.

A travers les Faits et les Oeuvres

Les opérations militaires. — Peu de modifications dans la situation. — Succès russes dans les Carpathes. — La Hongrie est menacée. — Le plan probable du grand-duc Nicolas. — Dans l'Argonne et la Woëvre. — Victoires françaises. — Désappointement allemand. — Un article significatif. — L'état d'esprit des troupes allemandes. — L'opinion d'un témoin oculaire. — La supériorité de l'armée française. — Le système allemand et le système français. — Les opérations navales. — Rumeurs de paix. — Pourquoi les Alliés sont peu enclins à déposer les armes. — La session britannique. — La question alcoolique. — La prohibition à l'ordre du jour. — Un *pledge* royal. — Y aura-t-il une loi prohibitive ? — Un discours de M. Lloyd George. — La question de la conférence impériale. — Au parlement français. — L'entente patriotique. — Encourageants pronostics. — Au Canada.

JUSQU'ICI, contrairement à l'attente générale, le printemps ne nous a pas fait assister aux mouvements décisifs dont les écrivains militaires nous avaient entretenus d'avance. On a continué à se battre, mais les grandes opérations pronostiquées n'ont pas encore eu lieu. Cependant, à l'est comme à l'ouest, il y a eu des combats acharnés et sanglants.

Sur le front oriental, ce sont les Carpathes qui ont été le théâtre des engagements les plus prolongés et les plus meurtriers. Les Russes y ont concentré des corps d'armée puissants et, malgré les obstacles naturels et la défense opiniâtre des Austro-allemands, ils ont conquis une partie des défilés et gagné les sommets de la chaîne montagneuse qui leur barrait la route vers les plaines hongroises. Les ennemis opposent une résistance désespérée à l'avance russe du côté de la passe

Uszok, et ce point stratégique a été l'objet d'attaques et de contre-attaques incessantes, durant ces dernières semaines. Le plan du grand-duc Nicolas semble être actuellement de forcer le passage des Carpathes, d'envahir la Hongrie, de pousser jusqu'à Buda-Pesth, capitale de ce royaume, et de marcher de là sur Vienne. Le succès de cette manoeuvre contraindrait l'Allemagne à retirer de la Pologne et de la Prusse orientale une partie considérable de ses forces, pour aller secourir l'Autriche et protéger ses propres frontières méridionales.

Pendant ce temps, sur le front occidental, les Français ont remporté d'importants succès du côté de l'Argonne et de la Woëvre. Dès le début de la guerre, les Allemands avaient lancé des corps d'armée puissants vers la région de la Meuse méridionale et occupé Saint-Mihiel, poste stratégique important, au sud-est de Verdun. Ils tiennent encore cette position avancée, qui protège la route de Metz et s'enfonce comme un coin dans la ligne française. En ces derniers temps, le général Joffre a semblé se proposer d'accentuer la pression sur ce point et de resserrer l'étreinte sur les deux côtés de cet angle, afin de menacer les communications allemandes et de forcer l'ennemi à évacuer cette position, ce qui permettrait aux Français de s'avancer dans la direction de Metz et les rapprocherait de la frontière germanique. Une série d'engagements heureux leur a donné la possession du plateau d'Eparges, qui domine la plaine de la Woëvre. Ils ont arraché aux Allemands 1,600 verges de tranchées. Quelques jours auparavant ils avaient pris Jussainville et les côteaux qui commandent le cours de l'Orne. Ce sont là des avantages considérables. Les Allemands tenaient les Eparges depuis le 21 septembre. C'est une hauteur d'environ 1350 pieds d'altitude et de 1500 verges de longueur, qui commande la plaine de la Woëvre et les hauteurs de la Meuse. Les ennemis avaient for-

tifié cette position, qui était défendue par seize batteries de gros canons. Pendant dix jours les troupes françaises l'ont assaillie avec une obstination et une intrépidité extraordinaires. Marchant sous la pluie et dans la boue, ils ont enlevé tranchée après tranchée, soutenus par une puissante artillerie. Le 9 avril ils étaient maîtres de la position, d'où ils avaient chassé les Allemands. En même temps, vers le sud-est de l'angle dont nous avons parlé plus haut, ils ont gagné du terrain à travers les forêts d'Ailly, de Bois-Brûlé et de Bois-le-Prêtre, et la position de Saint-Mihiel devient de plus en plus périlleuse pour les ennemis. En Alsace, les Français ont aussi fait preuve récemment d'une grande activité. Ils ont emporté plusieurs postes dans la direction de Colmar et de Mulhouse, et ont forcé les Allemands à battre en retraite devant eux.

Ce sont là des succès indéniables. Cependant il nous paraît qu'on ne saurait y reconnaître encore cette offensive formidable que l'on espérait voir se produire au printemps. Evidemment il est bien difficile de pénétrer les plans du généralissime. Ce qui est certain, c'est que les opérations n'ont, en ces dernières semaines, apporté aux Allemands aucune raison de se réjouir. Au contraire, ceux qui, parmi eux, savent voir et discerner doivent éprouver une anxiété profonde et un désenchantement cruel. Ils constatent que les plans de leur état-major général ont été frustrés désastreusement. Après huit mois de guerre, ils sont en face d'un résultat négatif. La France n'est pas écrasée; au contraire, elle paraît plus forte, plus redoutable, qu'au début des hostilités; ses drapeaux ont reconquis leur prestige, sa vieille gloire militaire a reçu un nouveau baptême de sang. L'Allemagne a envahi la Belgique; mais ce n'est pas là un exploit, c'est un attentat qui lui a valu l'animadversion de l'univers civilisé; et,à l'heure actuelle, les généraux du Kaiser se demandent combien de temps

ils vont pouvoir conserver leur domination exécrée sur cette conquête déshonorante.

Un article, publié par un écrivain allemand connu, dans le *Berliner Tageblatt,* jette un jour nouveau sur la mentalité qui commence à se manifester là-bas. Voici ce que M. Paul Michaels écrit dans cet organe si foncièrement germanique : " Nous ne faisons qu'entrevoir quelles terribles difficultés nous avons à surmonter pour protéger notre liberté et notre unité nationale. Plusieurs d'entre nous avaient rêvé une victoire trop facile sur nos ennemis. On se flattait de moissonner, lorsqu'en réalité il fallait encore déblayer le terrain, avant de songer à obtenir le résultat final. Dans l'intervalle nous sommes devenus plus modestes, et il nous paraît évident que, même au prix des plus grands sacrifices, il nous sera difficile de vaincre l'hostilité de tout un monde d'ennemis. Nous avons tous abandonné depuis longtemps l'espoir qu'entre aujourd'hui et demain le monde pourra être pénétré par l'esprit germanique. Nous avons dû, malgré nous et sous la pression des durs événements, nous convaincre que, dans cette guerre, il ne saurait être question de faire triompher une chimérique politique mondiale, mais qu'il s'agit de protéger notre maison, notre foyer. La guerre n'a pas été commencée pour imposer un nouveau joug au monde. Elle devra certainement être soutenue pour la préservation de l'empire germanique. Il serait futile d'essayer de déterminer les détails de ce que devra être la paix finale, mais en tout cas notre ambition devra être d'assurer notre existence nationale aussi longtemps que possible. " Et, pour ne pas laisser ses lecteurs sous une impression trop déprimante, l'écrivain teuton termine par ce petit effort d'optimisme factice: " Nous avons l'espoir que notre hiver de déceptions sera suivi d'un glorieux été. " Tout cela n'est-il pas significatif et ne démontre-t-il pas clairement qu'en Allemagne, dans certaines sphères au moins, on est inquiet et désillusionné ?

Dans les armées allemandes elles-mêmes, l'assurance des premiers mois a fait place à l'anxiété et à l'incertitude. Les généraux et les soldats du Kaiser sentent décroître leur puissance d'offensive, et leur défensive même semble perdre de sa ténacité. A ce sujet, le " témoin oculaire ", qui est attaché à l'état-major britannique dans les Flandres, écrit dans ses commentaires sur les résultats de la bataille de Neuve-Chapelle : " En jetant un coupd'oeil rétrospectif sur les derniers quatre mois, il est instructif de remarquer l'affaiblissement graduel de la résistance allemande sur notre front. Auparavant toute offensive de notre part était suivie d'une contre-offensive des ennemis. C'est la première fois que celle-ci fait défaut. Ceci ne signifie pas, sans doute, que leur résistance soit rendue à son terme ; mais les Allemands n'en ont pas moins admis qu'avec les troupes dont ils disposent sur ce front ils sont incapables de venger leur défaite... Dans leurs rangs, officiers et soldats expriment ouvertement leur inquiétude. Apparemment un changement marqué s'est produit chez eux quelque temps après Noël. Jusque là ils avaient été absolument confiants et joyeux; mais en ces dernières semaines cet état d'esprit a rapidement disparu. Des soldats allemands ont dit à des Français non combattants qu'ils s'attendaient à être accablés par les masses de soldats que l'Angleterre allait jeter sur les champs de bataille, et ils ont essayé de leur faire croire que les Anglais, eux aussi, étaient acharnés à dépouiller la France et se préparaient à tout accaparer. "

S'il est vrai que la situation des armées allemandes est moins bonne qu'avant le 12 janvier 1915 — et nous inclinons à le croire—, il nous paraît établi que celle des armées alliées est meilleure. Nous lisons à ce propos, dans la douzième série de la revue officielle de la guerre par l'état-major français, les lignes suivantes : " L'usure de l'armée allemande est sous tous les rapports plus grande que celle de l'armée fran-

çaise. La principale cause de cette différence est la supériorité de notre artillerie, et la tactique de l'infanterie ennemie qui se porte à l'attaque en formation plus compacte que la nôtre. Il est maintenant constaté que les pertes de nos adversaires sont deux fois plus considérables que celles de nos troupes. La force efficace de l'armée allemande va aller en décroissant. La population de l'empire germanique, capable de porter les armes, est dans la proportion de trois à deux avec la population de la France. A l'heure actuelle, l'Allemagne maintient en ligne sur le front français, la Landsturm comprise, un nombre d'hommes qui représente les deux-tiers de ses ressources, contre un tiers qui combat sur le front russe. Par suite des défaites autrichiennes, l'Allemagne sera obligée de renforcer de plus en plus ses corps d'armée dirigés contre les forces de la Russie. Et, conséquence inévitable, le nombre de ses troupes opposées aux nôtres va décroître continuellement. Notre situation sera donc améliorée par cette circonstance, de même que par l'énormité des pertes allemandes, qui vont demeurer plus considérables que les nôtres, et aussi par les puissants renforts que les Anglais vont envoyer sur le continent, d'ici au mois de juillet. Tous ces éléments contribuent à la force offensive de l'armée française et de ses chefs. Nous sommes en présence de deux systèmes. L'un, le système allemand, exigeait un succès rapide au début de la campagne, — un succès contre la France, avant que la Russie pût entrer en scène, avant que les réserves anglaises pussent intervenir, avant que les embarras économiques se fissent sentir. De là la formation en toute hâte de nouveaux corps, sans se préoccuper du problème de leur maintien pour une longue campagne. Par prédétermination, la victoire devait être immédiate. Eh bien! cette victoire immédiate, l'Allemagne ne l'a pas obtenue. L'autre système, le système français, consistait — avec l'avantage de la liberté des mers — dans le

maintien sur un pied d'efficacité satisfaisante d'un nombre suffisant de formations, et dans la création de corps nouveaux au fur et à mesure qu'on pourrait les maintenir dans un état parfait d'équipement et d'efficacité, avec leur complète organisation régimentaire. Ce système suppose une guerre prolongée. De ces deux systèmes, après six mois d'épreuve, lequel va triompher ? Poser la question c'est la résoudre. Les Allemands ne peuvent plus désormais nous opposer de forces supérieures. Ils ne sauraient donc à l'avenir faire ce qu'ils ont été incapables de faire dans le passé, lorsqu'ils étaient d'un tiers plus nombreux que nous. Conséquemment notre victoire finale doit être un résultat nécessaire de la concordance des faits et des chiffres. "

D'après des informations qui semblent assez exactes, les armées françaises compteraient à l'heure actuelle 2, 500,000 hommes sur la ligne de bataille, et 1,250,000 à l'intérieur. Leurs effectifs sont complets et en parfait état d'équipement et d'armement. L'armée belge, de son côté, est efficacement réorganisée et forme un appoint précieux. L'armée anglaise dépasse maintenant ses trois-quarts de million. Les Alliés, sur le théâtre occidental de la guerre, doivent avoir en ce moment une force supérieure à celle des Allemands.

On a calculé que, tant à l'est qu'à l'ouest, les fronts de bataille couvrent 1,668 milles partagés comme suit : les Russes se battent sur un front de 856 milles, les Français sur un front de 544 milles, les Serbes et les Monténégrins sur un front de 220 milles, les Anglais sur un front de 32 milles, les Belges sur un front de 16 milles.

Maintenant, si nous jetons un coup d'oeil vers les Dardanelles, nous constatons que les opérations des flottes anglaise et française ont été dernièrement moins actives. Mais, depuis quelques jours, il semble que le bombardement des forts du détroit ait recommencé. On annonce qu'un grand convoi de

transports amène des troupes de débarquement. D'autre part les Russes paraissent avoir actuellement la maîtrise absolue de la mer Noire.

Dans la mer du Nord, et dans tous les passages qui avoisinent les côtes anglaises, les sous-marins allemands ont continué leurs courses et ont coulé bas plusieurs navires. Mais ces pertes, fâcheuses sans contredit, ne constituent vraiment pas une situation qui puisse justifier les vantardises germaniques. Cet effort même de l'Allemagne démontre combien il lui est impossible d'établir un blocus véritable autour des îles britanniques.

Pendant que la guerre fait rage de tous côtés, on entend murmurer ça et là des paroles de paix. Tantôt c'est l'Autriche qui, découragée par ses échecs en Serbie et en Galicie, effrayée par l'invasion imminente de la Hongrie, serait prête à traiter séparément et à sortir du conflit qu'elle-même a déchaîné. Tantôt c'est l'Allemagne qui, persuadée qu'elle ne peut vaincre, serait disposée à mettre fin à la guerre, sans qu'aucune puissance pût réclamer la victoire et en laissant l'Europe exactement au point où elle était au mois de juillet 1914. Mais il ne semble pas que les Alliés soient disposés à accepter une solution de cette nature. Ils paraissent, au contraire, déterminés à ne poser les armes qu'après avoir obtenu des résultats satisfaisants, du point de vue de l'équilibre européen et de la paix future. Un correspondant militaire énumère les raisons qui, d'après lui, empêcheront les Alliés de consentir à la cessation des hostilités. Elles sont au nombre de quatre : 1o Les armées anglaise et française atteindront leur plus haut degré d'efficacité offensive durant le prochain mois, au moment même où l'affaiblissement de la grande machine de guerre allemande va devenir plus manifeste. 2o La tactique de destruction sur terre, sur mer et dans les airs, adoptée par l'Allemagne, suffit à détourner les Alliés de

toute inclination pacifique. 3o Depuis l'épisode de Soissons, l'ennemi n'a pu faire aucun sérieux effort d'offensive sur le front occidental, tandis que la force des coups de massue, assénés sur le front oriental par le maréchal Von Hindenburg, s'est épuisée avant d'avoir produit les résultats stratégiques désirés; ce qui dénote un affaiblissement dans l'attaque, inconnu aux armées du Kaiser dans les premiers mois de la guerre. 4o Les Alliés ne pourraient tolérer aucune paix qui permettrait au Kaiser de dire : " Mes armées ont préservé l'inviolabilité de mon territoire. Nous avons combattu sur les champs de bataille choisis par mon état-major et, si mon empire n'est pas agrandi, sa force n'est pas diminuée. " Dans le même sens, on affirme qu'un envoyé du président Wilson, chargé de pressentir les dispositions des belligérants, aurait reçu du gouvernement français une réponse très courtoise, mais très énergique, indiquant que la France ne prêtera l'oreille à aucune proposition, tant qu'il y aura un soldat allemand sur son territoire et sur celui de la Belgique.

* * *

La session du parlement anglais s'est rouverte le 14 avril. D'avance on s'est demandé quelle allait être l'attitude des Chambres au sujet de la question alcoolique. Car c'est là un des problèmes qui préoccupent le plus vivement l'opinion publique, en Angleterre, dans le moment actuel. Beaucoup d'hommes politiques sont convaincus que les ravages causés par les boissons enivrantes sont l'une des grandes causes de l'insuffisance, que l'on déplore, dans la production des munitions et des engins de guerre. Le chancelier de l'échiquier n'a pas dissimulé sa pensée à ce propos. Le 29 mars, s'adressant à

une députation des constructeurs de navires, il s'est écrié : " Nous avons à combattre l'Allemagne, l'Autriche et la boisson, et je crois pouvoir affirmer que, des trois, c'est la boisson qui est notre pire ennemie. " Les membres de la députation venaient demander la prohibition totale de la vente des boissons alcooliques, pendant la durée de la guerre, et cela non seulement dans les restaurants et les auberges, mais aussi dans les clubs. Au cours de sa réponse, M. Lloyd George a déclaré que le gouvernement n'avait pas encore pris une action plus énergique dans cette question de l'alcool, parce qu'il voulait s'assurer s'il pouvait compter sur l'opinion publique, car autrement il pourrait résulter plus de mal que de bien. Le gouvernement a besoin de sentir qu'il a derrière lui toutes les classes de la société, pour adopter des mesures qui restreignent les libertés individuelles. Personnellement, le chancelier est d'avis qu'un remède radical seul peut enrayer le mal. Si l'on veut supprimer le militarisme germanique, il faut en finir d'abord avec l'alcoolisme. M. Lloyd George a ajouté qu'il avait eu une entrevue le matin même avec le roi, qui s'était montré profondément préoccupé de cette grave question.

Pour faire suite à ces déclarations, M. Lloyd George a, paraît-il, soumis au cabinet un projet prohibant la vente de toute boisson alcoolique pendant la guerre. Le même jour, le roi lui a adressé une lettre dans laquelle il déclarait qu'à l'abus des liqueurs alcooliques doit être attribuée,dans une large mesure, l'insuffisance de production des munitions de guerre. Sa Majesté ajoutait qu'elle était prête à donner l'exemple en supprimant pour elle-même, et dans ses palais, l'usage de ces boissons, afin qu'il n'y ait aucune différence entre le souverain et ses sujets. Cette démarche royale a produit un grand effet. De toutes parts on a pris l'engagement de ne pas boire de liqueurs alcooliques pendant toute la durée de la guerre.

Lord Kitchener, tous les ministres, un grand nombre de lords, de hauts fonctionnaires, de magistrats, de chefs d'industrie ont adhéré à ce *pledge* national. Le mouvement a pris une telle ampleur que des journaux ont exprimé l'avis qu'une loi de prohibition ne serait pas nécessaire.

Naturellement les fabricants de boissons alcooliques se sont émus de ce courant, si menaçant pour leur industrie. L'association des brasseurs a publié une circulaire, dans laquelle elle jette un cri d'alarme et rappelle que les brasseries et les distilleries du Royaume-Uni représentent cent millions de capital et emploient plus d'un million de travailleurs. On mentionne aussi le fait que le commerce de l'alcool donne au trésor, sous forme d'impôts, $200,000,000 annuellement. Cependant, cette objection ne saurait valoir lorsqu'il s'agit d'une question de salut public.

Au moment où la session s'est ouverte, on ignorait encore à quelle décision en était venu le cabinet. Mais, le jour même de la réunion des Chambres, le gouvernement a fait connaître sa politique. En réponse à une interpellation, le premier ministre a déclaré que le ministère avait décidé de remettre à la Chambre des Communes la décision de cette question d'une si vitale importance pour le peuple anglais. Plutôt que d'en faire une question de parti, il laissera la porte ouverte à un bill présenté par n'importe quel membre, et sur lequel chacun votera suivant son opinion. Que sortira-t-il de là ? Sera-ce la prohibition totale pour la durée de la guerre, ou bien une mesure restrictive par laquelle on ne permettrait de vendre que les vins légers et la bière? Si l'on s'en tenait à la restriction, on croit qu'elle prendrait la forme suivante: Prohibition de manufacturer et de vendre toutes liqueurs alcooliques ; réduction du degré alcoolique de la bière; heures plus courtes pour la vente (probablement cinq heures au plus) ; fermeture des débits de boissons dans le voisinage immédiat des usines

et manufactures où l'on fabrique des fournitures de guerre ; indemnité pour les intérêts affectés par cette législation. A l'heure où nous écrivons, la Chambre des Communes n'est pas encore saisie de la législation projetée.

Les rapports du trésor, pour l'année fiscale qui vient de se terminer, démontrent que la Grande-Bretagne est amplement capable de faire face aux énormes obligations financières que lui impose la guerre européenne. Les recettes ont atteint le chiffre de $1,133,470,400, soit une augmentation de près de $142,500,000 sur le revenu de l'année précédente. Les dépenses ont atteint le chiffre de $2,802,500,000. On a contracté des emprunts de guerre pour une somme de $1,480,000,000. Le gouvernement a décidé d'émettre des billets du Trésor comme émission courante, sans annonces et sans demandes de soumissions, par l'intermédiaire de la Banque d'Angleterre : ces billets porteront un intérêt fixe et seront à trois, six ou neuf mois, au gré du preneur. Le 14 avril, une émission de ces billets à six mois, pour un chiffre de $75,000,000, a été couverte au-delà de trois fois, les offres s'étant élevées à $225,000,000. L'Angleterre possède évidemment le nerf de la guerre.

Elle possède aussi la ténacité, la continuité et l'énergie de l'action. Le discours que vient de prononcer M. Lloyd George devant la Chambre des Communes en est une nouvelle démonstration. Voici quelques-uns des renseignements qu'il a donnés au parlement. Au commencement des hostilités, l'armée expéditionnaire envoyée par l'Angleterre au secours de la Belgique ne comprenait que six divisions, soit 125,000 hommes. Aujourd'hui, elle compte trente-six divisions, soit 750,000 hommes. Le chancelier de l'échiquier a ajouté que tous ces soldats sont parfaitement équipés et armés, et que chaque homme qui tombe est remplacé. Il a aussi parlé de la production des munitions de guerre. Jusqu'ici les trou-

pes en ont été surabondamment pourvues. Mais la consommation en est énorme. Il y actuellement en Angleterre de 2,500 à 3,000 usines qui sont employées à cette fabrication. Depuis sept mois elle s'est accrue dans une proportion prodigieuse. Pour en donner une idée, le ministre a pris comme point de départ le chiffre 20, qui serait censé représenter la production, le rendement des fabriques de munitions, durant le mois de septembre 1914. Voici quelle serait la progression : octobre, 90; novembre, 93; décembre, 156; janvier, 186 ; février, 256; mars, 388. L'augmentation est extraordinaire; mais il faut qu'elle s'accentue encore, car d'ici à quelques semaines la consommation va devenir de plus en plus considérable. Songez que, durant les combats de Neuve-Chapelle, durant les quinze jours de cette série d'engagements, on a consommé plus de projectiles que durant les deux ans et trois quarts de la guerre sud-africaine.

M. Lloyd George a naturellement parlé aussi de la question alcoolique. Il a répété ses déclarations antérieures. Suivant lui une petite minorité d'ouvriers ivrognes peut désorganiser toute une fabrique. Voilà pourquoi il estime qu'il faut adopter des mesures extrêmes pour remédier à un péril extrême. Le discours du chancelier de l'échiquier a produit une vive sensation.

Un autre exposé très important, spécialement du point de vue colonial, a été celui du secrétaire d'Etat pour les colonies, M. Lewis Harcourt. Il a mis la Chambre au courant des pourparlers qui ont eu lieu relativement à la Conférence impériale. Après le commencement des hostilités, le gouvernement britannique a compris qu'il serait bien difficile de tenir cette conférence à sa date normale, c'est-à-dire au mois de mai 1915. Mais il n'y eut pas alors de communication avec les Dominions. Au début du mois de décembre, le premier ministre de l'Australie fit connaître, non officiellement, qu'il

serait favorable à une réunion de la Conférence en dépit de la guerre. Le secrétaire des colonies communiqua privément cette information aux premiers ministres des autres Dominions. Ils furent unanimement d'opinion que la tenue régulière de la conférence, cette année, durant la guerre, serait difficile, sinon impraticable. Dans deux cas, au moins, la présence des ministres d'outre-mer serait impossible. Le secrétaire colonial informa alors le premier ministre australien de cette quasi unanimité d'opinion. A cette communication l'honorable M. Fisher s'empressa de répondre : " J'adhère volontiers à la décision de ne pas tenir de conférence impériale cette année, quoique je ne puisse me convaincre de la suffisance des raisons invoquées. Toutefois, dans ces occasions, nous avons une politique qui supprime toutes les difficultés : quand la conduite des affaires du Roi ne concorde pas avec nos idées, nous n'insistons pas pour les faire accepter. "

Dans tous ces pourparlers, il n'était question que de la conférence " normale ", régulière, c'est-à-dire de la conférence coloniale plénière, avec tous ses corollaires de résolutions diverses, de rapports sténographiques et de livres bleus ultérieurs. C'est cette sorte de conférence que l'on a jugée incompatible avec la présente situation. Mais, au mois de janvier, le secrétaire colonial a télégraphié ce qui suit à chacun des gouverneurs généraux : " Voulez-vous maintenant informer votre premier ministre que c'est l'intention du gouvernement impérial d'avoir avec lui une consultation sérieuse et, si possible, personnelle, lorsque viendra le moment de discuter les conditions éventuelles de la paix?" M. Lewis Harcourt, après avoir lu cette dépêche, a fait la déclaration suivante : " Je n'ai pas besoin d'ajouter que le gouvernement impérial entend observer l'esprit aussi bien que la lettre de cet engagement, qui, je le crois, a donné une satisfaction complète aux gouvernements des Dominions. "

La présente session du parlement britannique va, sans aucun doute, se poursuivre sans encombre et sans friction. L'esprit de parti a abdiqué devant la guerre. On parle même de surseoir, par une loi d'exception, aux élections générales, qui, en vertu de la constitution, devraient nécessairement avoir lieu en 1915.

* * *

Dieu merci, la France donne, en ce moment, le même spectacle. Là aussi le Parlement travaille uniquement, dans la concorde et dans l'apaisement, à rendre plus efficace la défense nationale. On avait eu des craintes, cependant, à l'ouverture de la session ordinaire de 1915. On se demandait si les parlementaires français allaient pouvoir se maintenir longtemps dans les dispositions de sagesse et d'entente patriotique, dont ils avaient donné un si bel exemple à la session du mois de décembre. On se disait, avec un certain pessimisme, que les ambitions malsaines, que les rivalités de groupes, que les intrigues de coteries, allaient peut-être se faire jour, maintenant que le péril le plus imminent était passé et que les Allemands étaient lentement mais graduellement repoussés vers la frontière. A propos de telle ou telle mesure gouvernementale, ne verrait-on pas se produire quelque combinaison perfide, capable de provoquer une crise ministérielle désastreuse, en ce moment où des armées teutonnes occupent encore le sol français? Ou bien, quelque projet de loi, conçu dans un esprit de haine et d'intolérance, ne viendrait-il pas rompre la trève sacrée proclamée en présence de l'invasion germaine? Grâce à Dieu, ces appréhensions, trop explicables, hélas ! ne se sont pas vérifiées. Et la session du parlement français a

été ajournée pour les vacances de Pâques, sans qu'aucun incident regrettable se fût produit.

Il y avait une mesure que l'on considérait surtout comme une pierre d'achoppement. C'était le projet de recensement et de recrutement de la classe de 1917. Depuis le commencement de la guerre, on a incorporé dans l'armée active la classe des conscrits de 1914, en avançant de trois mois la date régulière de son appel sous les drapeaux, puis la classe de 1915 avec anticipation de onze mois, et la classe de 1916 avec anticipation de vingt mois. A l'heure actuelle, la classe de 1915, après avoir terminé sa période d'instruction, part pour le front de bataille, et celle de 1916 lui succède à la caserne pour subir à son tour son entraînement. Le gouvernement avait décidé de pourvoir tout de suite au recensement et à la revision de la classe de 1917. On affirmait que cette proposition ne passerait pas sans grabuge. On prétendait que les socialistes, unis à une forte proportion des radicaux, allaient s'opposer avec acharnement à ce projet de loi, provoquer un débat acrimonieux, peut-être renverser le ministère, sur une question de défense nationale. Quelle impression désastreuse un pareil événement n'aurait-il pas produit sur l'armée, sur la France, sur le monde! Heureusement ces craintes étaient sans fondement. Le projet de loi n'a pas même soulevé une escarmouche. Il a été adopté à l'unanimité et sans débat ! Cette sagesse du Parlement français inspire à l'ancien directeur de l'*Univers*, M. François Veuillot, dans l'une de ses si intéressantes lettres à l'*Action Sociale*, des observations dont je tiens à donner ici de larges extraits: " Il se trouve, à l'étranger surtout, des esprits pessimistes et méfiants pour mettre en doute le changement profond qui s'est opéré dans la mentalité française. Il n'y a guère de réponse plus topique à leur opposer que l'attitude de la Chambre et du Sénat, de la Chambre surtout. Qu'on se souvienne des coutumes et de

l'état d'esprit de nos députés, de leurs disputes incessantes et mesquines, de leur bavardage intarissable, agressif et malfaisant, des luttes auxquelles ils se livraient sans interruption pour l'assouvissement de rancunes sectaires ou d'ambitions effrénées... Et qu'on rapproche, enfin, de ces souvenirs tout récents, le spectacle auquel ils nous permettent d'assister aujourd'hui. C'est une transformation presque miraculeuse ! Il y a quelque chose de changé dans l'âme française ! Et il est impossible que ce changement, brisant de vieilles habitudes et leur faisant subir une interruption si prolongée, ne pousse pas, dans l'esprit national, des racines assez fortes pour lui garantir une durée sérieuse. On ne pourra pas, au lendemain de la guerre, se retrouver ni se comporter comme si rien ne s'était passé d'extraordinaire en France depuis le mois de juillet 1914. On se sera trop longtemps, trop profondément accoutumé à sentir le mal que les divisions intestines infligent à la patrie, pour se replonger instantanément, à l'heure où il faudra reconstituer la nation meurtrie et lassée par de longs mois de guerre, au sein de ces divisions mêmes. La France nouvelle ne sera pas une France mort-née ! "

M. François Veuillot signale ensuite l'unanimité qui s'est affirmée dans la question de la classe de 1917, dont nous avons parlé plus haut; puis l'énergique résolution avec laquelle les députés ont abordé le problème alcoolique, prohibé la fabrication et la vente de l'absinthe, et indiqué leur volonté de limiter le nombre des débits de boissons. On sait ce que cela signifie, et quel renoncement d'influence cela implique, dans un pays où le monopole de l'alcool tient une telle place dans l'économie électorale. Tous ces symptômes dictent à M. François Veuillot cette conclusion consolante : " Somme toute, on peut résumer ce chapitre de notre existence intérieure, en temps de guerre, par cette formule : Il y a moins d'un an, avant l'explosion du mois d'août dernier, l'on ne

pouvait porter les yeux du côté du Parlement, sans y découvrir des motifs de crainte et de découragement sur l'avenir de la France et des symptômes de décadence et de dissolution dans la mentalité française; aujourd'hui, le Parlement lui-même, après huit mois de guerre, dont trois mois de session ininterrompue, ne présente à nos regards que des indices d'espoir et de relèvement! "

Dieu veuille que ces encourageants pronostics soient suivies de réalisations heureuses !

* * *

Au Canada, la session de notre parlement fédéral s'est terminée le 15 avril, après une durée d'un peu plus de deux mois, ce qui est presque un minimum pour une session régulière. On parle maintenant beaucoup d'élections générales, qui auraient lieu dans le cours du mois de juin.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 24 avril 1915.

Etude sur notre Langage usuel

II

LÉGENDE

1. Perforateur.
2. Presse à copier.
3. Taille-crayon.
4. Timbre.
5. Caisse automatique.
6. Ecritoire.
7. Plumier.
8. Pose-plumes.
9. Etagère à plumes.
10. Pèse-lettres.
11. Album à découpures.
12. Gomme deux usages.

13A. Bague-agrafe.

13B. Plume-réservoir, stylo.

14. Buvard-tampon.
15. Sous-main.
16. Appui-livres.
17. Garde-manches.
18. Gaîne (à stylo).
19. Porte-ficelle.
20. Serre-notes.
21. Brocheuse automatique.
22. Vitrine.

23A. Manche (de porte-plume).

23B. Fourreau ou *douille* (de porte-plume).

1
2
THE BEERLESS
3
4
5
6
PLUMIER
7
8
9
10
11
POUR L'ENCRE
POUR LE CRAYON
POUR LE PINCEAU
12
13a
13b
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23a
23b

OBSERVATIONS

— Pour percer les fiches destinées aux classeurs, ainsi que les feuilles des registres et des grands livres perpétuels (*loose leaf records*), on se sert d'un perforateur (*punch, perçoir,* fig. 1).

— La PRESSE À COPIER (fig. 2) est aujourd'hui d'un usage moins fréquent à cause de l'emploi de la machine à écrire qui permet d'imprimer à la fois plusieurs exemplaires d'une lettre ou d'un document à l'aide de papier copiant.

— Il y a une centaine d'années, quand on se servait d'une plume d'oie pour écrire, on disait : tailler une plume. L'expression ancienne, malgré l'usage des plumes métalliques, existe encore de nos jours et on l'emploie lorsqu'on dit d'un écrivain qui s'est préparé avec soin à écrire un chef-d'oeuvre : " Il tailla sa plus belle plume et débuta ainsi... "

Il semble donc qu'il soit de meilleur goût de dire : " tailler un crayon ", plutôt que *affiler, aiguiser, appointer, appointir* un crayon. Disons donc TAILLE-CRAYON (fig. 3), de préférence à affiloir, aiguisoir ou affile-crayon.

— Si l'objet indiqué par la figure 4 sert à imprimer le nom d'une maison de commerce, d'une firme, d'une société, etc., il prend le nom de TIMBRE ; s'il sert à dater, à numéroter ou à paginer, c'est un DATEUR, un NUMÉROTEUR ou un PAGINEUR.

— L'espèce de coffre-fort, d'invention américaine, qu'on appelle ici un *registre* ou *un cash register,* est une CAISSE AUTOMATIQUE (fig. 5).

— Si dans le plateau joint aux deux encriers (fig. 6) vous mettez des plumes, des crayons, un coupe-papier, une gomme à effacer, un grattoir (ne pas confondre avec un *gratte-papier* qui est un copiste ou un mauvais écrivain), vous avez UNE ÉCRITOIRE.

— Il ne faut pas être bien malin pour lire sur la figure 7 que cette petite boîte, que nos écoliers appellent soit un *coffre,* soit une *boîte à plumes,* soit une *boîte à crayons,* est un PLUMIER.

— Il serait difficile de trouver un mot plus approprié que POSE-PLUMES (fig. 8), pour indiquer ce qui est communément connu sous le nom de *support à crayons* ou de *porte-plume,* mot qui nous fait confondre cet accessoire de bureau avec le véritable PORTE-PLUME (fig. 23).

— Les deux *racks à plumes* de la fig. 9 sont des ÉTAGÈRES À PLUMES.

— Il n'y a rien d'une balance dans la figure 10. Ne disons donc pas une *balance à lettres,* mais un PÈSE-LETTRES.

— ALBUM À DÉCOUPURES remplacerait avec avantage les mots *scrap book* de la figure 11.

— Souvent les écoliers distraits font des *barbots* (pâtés d'encre). D'autres fois, ils font des fautes d'orthographe en écrivant au crayon de plombagine. Voilà pourquoi, afin de garder leurs devoirs dans un état de propreté irréprochable, les élèves soigneux tiennent toujours à portée de leur main une GOMME DEUX USAGES (fig. 12).

— La BAGUE-AGRAFE est une sorte de petite pince, dont on se sert pour assujettir un crayon (fig. 13A), ou un *stylo* (mot populaire, abréviation de stylographe, par lequel la gent étudiante désigne en France notre *plume-fontaine,* traduit de *fountain pen* (fig. 13B), attaché à un gousset de gilet.

— Quand un papier buvard est joint à une poignée (fig. 14),on ne l'appelle pas *buvard à main* (de *hand blotter*), mais buvard-tampon.

— C'est à tort qu'on donne le nom de *cartable* au SOUS-MAIN ou BLOC-BUVARD (fig. 15). Un *cartable* est une sorte de boîte en carton avec index pour classer les papiers.

L'article de bureau qui, mis au bout d'une rangée de livres, sert à les maintenir dans une position verticale, est un APPUI-LIVRES (fig. 16).

On confond à tort les manchettes (*poignets*), qui servent à orner le bout des manches, et les garde-manches (fig. 17), qui ont pour but de les protéger.

— Au lieu d'assujettir un stylo avec une bague-agrafe (fig. 13B), on le place souvent dans une sorte d'étui qui porte alors le nom de GAÎNE À STYLO (fig. 18).

— C'est dans un PORTE-FICELLE (fig. 19) que les marchands placent la pelote de corde destinée à attacher les paquets de marchandise.

— Quand les attache-feuilles ont la forme indiquée par la fig. 20, ce sont des SERRE-NOTES.

— Pour lier ensemble les feuilles se rapportant au même sujet,on se sert aussi d'une BROCHEUSE AUTOMATIQUE (fig. 21).

— Si un étalage de stylographes est recouvert d'une vitre, comme dans la fig. 22, c'est une VITRINE. Sans vitre, c'est un étalage tout simplement.

Il ne faut pas donner le nom de vitrine, mais celui de montre, à l'espace ménagé derrière la glace pour exposer aux yeux des passants les divers objets offerts en vente à l'intérieur du magasin. La vitrine est une sorte d'armoire ou de caisse vitrée placée sur un comptoir ou sur une table à l'intérieur d'un magasin (*show case*).

Abbé Etienne BLANCHARD,

331, Sainte-Catherine-Est, Montréal.

Nos Luttes constitutionnelles

(1791-1840)

EN novembre dernier, la *Revue Canadienne* publiait une étude sur *La constitution fédérative de 1867*. Elle l'avait emprunté au manuel d'histoire du Canada sous le régime anglais que prépare M. l'abbé Groulx. Nos lecteurs ont pu constater avec quel art le professeur de Valleyfield sait mettre en lumière la donnée vitale d'un problème d'histoire, concentrer autour de ce point les divers éléments qui en forment la complexité et dégager de son exposé les conclusions auxquelles il conduit naturellement.

On retrouvera ces mêmes qualités dans les textes dont nous commençons aujourd'hui la publication sous le titre général *Nos luttes constitutionnelles de 1791 à 1840*. En réalité, ce ne sont plus des chapitres destinés à un manuel, mais une étude complète d'histoire constitutionnelle. L'auteur n'aura qu'à en condenser les principales données pour son livre scolaire.

Dans son ouvrage couronné par le gouvernement, *La province du Canada* (*1840-67*), feu Ludovic Brunet réduit à quatre les questions de droit public qui passionnèrent l'opinion à cette époque : le privilège pour l'Assemblée de disposer des subsides, l'obligation pour les ministres de lui rendre compte de leurs actes, l'abolition de la tenure seigneuriale et la suppression des " réserves du clergé protestant ". Par rapport aux Canadiens français, M. Brunet ne mentionne pas, dans l'énoncé qui ouvre son livre, leur lutte pour la reconnaissance officielle de leur langue.

M. Groulx se propose d'aborder, les uns après les autres, pour l'époque antérieure, ces mêmes problèmes, moins peut-être celui que posaient les "réserves du clergé", parce qu'il n'a pas donné lieu à un conflit proprement constitutionnel. Or, notre droit public s'explique par le droit anglais et s'appuie sur lui. Aussi, avant d'entrer dans le vif des quatre ou cinq sujets mentionnés, l'auteur a-t-il cru devoir remonter jusqu'aux sources du droit britannique et chercher où se trouvait parvenue la métropole, en 1791, dans le développement de ses propres libertés politiques.

Ce résumé, indispensable à tous ceux qui veulent voir clair dans les revendications parlementaires de nos hommes publics, constitue l'introduction naturelle de cette série d'études. Nous la publions aujourd'hui, réservant pour les numéros subséquents les chapitres divers composés par M. Groulx. — *La Rédaction.*

Introduction

La constitution britannique (1215-1791)

La *Grande Charte,* imposée par les barons normands à Jean Sans-Terre le 15 juin 1215, forme la base du droit constitutionnel anglais. Remarquons qu'elle ne fut pas l'oeuvre des seules classes aisées, mais de la nation entière qui prit alors ses garanties contre le despotisme de la royauté. Notons encore que la *Grande Charte* ne constitue pas la proclamation de droits nouveaux, mais la reconnaissance plus explicite des vieilles libertés anglaises.

* * *

En matière financière, la *Charte* comportait : 1o interdiction aux seigneurs de lever aucune *aide* (taxe) sauf dans trois cas exceptionnels ; 2o interdiction au souverain de lever l'*aide* royale ou *écuage* (sauf dans les trois cas exceptionnels) sans l'assentiment du " Commun Conseil du royaume ", c'est-à-dire de l'assemblée des archevêques, des évêques, des abbés et des principaux chefs de la noblesse. C'était déjà l'application du vieil adage normand " Il est de droit que celui qui paie la dépense soit appelé à la consentir ".

Au début, le roi seul, assisté tout au plus de conseillers qu'on appellera plus tard les Lords de la trésorerie, se chargea de l'administration des finances. Mais bientôt, avec le développement des institutions parlementaires, la Chambre des Communes s'érigea, à côté de la Chambre des Lords, comme section distincte de la législature. En 1264, siégèrent pour la première fois, auprès des barons, les députés des bourgs et des comtés. La nouvelle Chambre grandit rapidement en pouvoir et en influence. Tout de suite, elle prétendit tenir son rôle dans l'approbation des subsides. Dans la 25e année du règne d'Edouard 1er, elle fit décréter qu'aucune taxe ou *aide* ne pourrait être imposée sans le consentement de tous les hommes libres de l'Angleterre. Elle s'employa donc à restreindre, en cette matière, la puissance royale. De par la *Grande Charte*, le roi possédait encore la prérogative des trois cas exceptionnels; cette prérogative prit fin avec la révolution de 1688.

La Chambre des Lords voyait aussi s'anéantir ses privilèges. Dès l'année 1628, les Communes commencèrent à omettre les noms des Lords dans le préambule des demandes de subsides. Elles déclarèrent que toute initiative en matière d'*aide* ou de subside appartient exclusivement aux députés de la Chambre basse; que seule cette Chambre peut fixer le montant et spécifier l'objet de chacune des dépenses de l'Etat.

Elle reconnaissait toutefois la nécessité de l'accord des deux Chambres pour la validité d'une appropriation des deniers publics. Mais elle déniait à la Chambre des Lords le droit d'amender une loi des subsides, ne lui concédant que le droit de l'accepter ou de la rejeter. Voilà bien la substance des résolutions votées par les Communes le 3 juillet 1678.

Les Lords s'inclinèrent, sinon formellement, du moins apparemment. Dans la suite cependant, il faut l'avouer, les Communes eurent à défendre l'intégrité de leurs droits contre les tentatives des Lords ou de la royauté. A partir de 1801 notamment, l'aristocratie, à la faveur des *bourgs pourris*, devint pratiquement maîtresse des Communes. Mais la réforme parlementaire de 1832 affranchit pour toujours la Chambre basse de la tutelle des *landlords*.

* * *

Au cours des mêmes siècles, une lutte parallèle se livrait pour le triomphe des principes du gouvernement responsable.

Ces principes, du reste, on les trouve en germe dans la *Charte* de 1215. L'article 61 instituait un comité de vingt-cinq barons, élus par le parlement avec mission de surveiller les agissements du roi et de ses fonctionnaires. Dans ces conditions, la surveillance de l'Exécutif allait passer à la Chambre; et la Chambre, ne pouvant exercer ce pouvoir par elle-même, devait, par la force des choses, le confier à des ministres. Au surplus, l'administration des deniers publics par les Communes imposait le ministère responsable. Il va de soi que la surveillance des fonds publics ne peut se faire d'une façon efficace que si l'Exécutif est tenu de rendre ses comptes.

Mais c'est surtout lors de la révolution de 1688 que triompha définitivement la doctrine du gouvernement responsable. Le despotisme des Tudors ne pouvait manquer de

provoquer une réaction. La réaction s'accomplit sous les Stuarts. Dès le temps de la reine Anne, soit au début du 18e siècle, et surtout à l'avènement de la maison de Hanovre, c'est une maxime d'Etat désormais acceptée en Angleterre que *le roi ne peut mal faire.* Entendons par là que toute la responsabilité des actes du souverain retombe sur ses ministres. Ce sont eux en réalité qui portent sur leurs épaules le fardeau de l'Etat. Ces ministres tiennent leur nomination du souverain; mais le souverain doit les choisir dans la majorité dominant au parlement et surtout dans la Chambre des Communes.

Georges III fera bien encore quelques tentatives pour se débarrasser de ces entraves. Les *whigs* et les *tories* entendront différemment la théorie du pouvoir royal dans le choix des ministres. Mais, avec Georges IV, et dès le début de la régence (1812), le pouvoir royal se trouvait strictement limité à l'exercice de ses prérogatives. On peut même dire que le parlement avait achevé sa victoire dès 1807. Cette année-là, en effet, Georges III ayant voulu exiger arbitrairement la démission de tout son ministère, tous les *leaders* du parlement, à quelque groupe qu'ils appartinssent, s'entendirent pour proclamer de nouveau, et avec énergie, les principes du gouvernement responsable. On décréta une fois de plus : 1o que, de par la constitution, le roi, ni comme puissance exécutive, ni comme puissance législative, n'a le pouvoir de faire acte public de gouvernant, mais doit toujours agir par l'intermédiaire de ministres, qui deviennent responsables de ses actes; 2o que les actes personnels du roi, n'étant point considérés comme des actes de gouvernement, n'ont aucune valeur légale.

* * *

Nous tenons là tous les éléments essentiels du système constitutionnel de l'Angleterre. Au sommet de l'Etat trône un souverain inviolable, gouvernant par l'intermédiaire de ministres responsables. En dessous du souverain siège le parlement, composé de deux Chambres : la Chambre haute ou des Lords, chambre non élective et qui représente surtout l'aristocratie territoriale ; la Chambre basse ou des Communes, chambre élective, qui détient le vote de l'impôt avec l'administration des deniers publics et qui se compose des représentants des villes, des comtés, des bourgs et des universités. Ainsi, dans la théorie constitutionnelle, le roi demeure toujours la source — nous ne disons pas le principe — de toute autorité législative et exécutive. Mais, en fait, le pouvoir prépondérant appartient à la Chambre des Communes, qui se subordonne l'Exécutif et qui fait et défait les ministères. La Couronne peut être mise à la raison par un refus de subside; la Chambre des Lords,par la création de pairs surnuméraires; la Chambre des Communes, par une dissolution. Toutes trois doivent s'incliner devant la volonté du peuple lorsqu'elle s'affirme par voie constitutionnelle.

Concluons donc, pour les besoins de notre histoire, qu'en 1791, l'Angleterre tenait déjà sa doctrine constitutionnelle parfaitement élaborée, mais que bien des entraves venaient encore en restreindre l'application. Nous verrons ces mêmes entraves obstruer souvent le mécanisme parlementaire de notre pays, qu'il s'agît soit de la responsabilité de l'Exécutif, soit de la dispensation des deniers publics.

Lionel GROULX,

Professeur au Collège de Valleyfield.

Au Palais

NOTES DE Me FORTUNAT BOURBONNIERE, c. r.

(3ème ARTICLE)

SOMMAIRE. — Ce dont il a été question dans les deux articles précédents. — Conseils généraux sur l'art de bien plaider. — De la narration des faits de la cause et de sa division. — La division n'est pas toujours nécessaire. — Un certain abandon dans la forme est de mise. — De l'utilité de la division dans la plupart des cas. — Qualités de la narration. — Elle doit être oratoire. — Elle doit être bien ordonnée. — Quelques précisions dans la pratique des cours canadiennes. — Le vrai but de la narration n'est pas tant d'instruire les juges que de se les rendre favorables. — La narration doit être vraisemblable. — Quelques exemples. — Celui du *Pro Milone*. — Il faut supprimer la narration inutile ou nuisible. — De la plaidoirie et des bienséances à observer. — De l'exorde dans le plaidoyer de la défense. — De la langue qu'il faut parler dans la plaidoirie. — Il convient d'éviter l'arrogance et la suffisance. — De la manière de dire les choses fâcheuses ou désagréables. — Il ne convient jamais d'insulter, de faire des sorties contre la race ou la classe de l'adversaire. — De l'harmonie d'une plaidoirie. — Pensées du bâtonnier Allou. — Conclusion des trois articles.

NOUS avions vu, dans un premier article, comment on prépare une solide plaidoirie, en étudiant bien son client d'abord, puis sa cause et ses juges. Plus tard, nous avions parlé, dans un deuxième article, de l'interrogatoire des témoins, de la citation des arrêts et, enfin, de l'exorde et des qualités qu'il doit avoir. Aujourd'hui, toujours en suivant les notes de notre estimé collaborateur, M. l'a-

vocat Bourbonnière, nous allons entrer dans le coeur même du sujet et nous occuper de la plaidoirie proprement dite, de la division qu'elle comporte,de la narration des faits et des qualités qu'elle doit avoir, des bienséances à observer dans le plaidoyer lui-même, et enfin nous conclurons cette série de notes par quelques judicieux conseils de notre érudit collaborateur.

Le grand maître de l'art de plaider, l'unique maître, pour mieux dire, c'est le sens commun. Heureux l'avocat qui est avant tout un homme de jugement solide! On connaît le mot de Cicéron, qui veut qu'on *naisse* poète et qu'on *devienne* orateur. Révérence gardée, on *naît* aussi orateur ou avocat. L'art ne saurait tout fournir. Il y faut le don de nature. Mais ce don, comme tant d'autres, il se cultive. Et c'est pourquoi il est bon de connaître, et par conséquent de rappeler, les règles que suivaient les maîtres.

Du sang-froid d'abord, il en faut à qui veut avoir l'avantage dans les débats du Palais. Nulle passion n'est plus ennemie de la raison que la colère. La colère, a-t-on dit, est mauvaise conseillère. C'est vrai. Elle mène souvent très loin du sujet. La modération, pour ne pas dire la patience et une patience extrême, vaut beaucoup mieux. Les criailleries peuvent être assez incommodes à la partie adverse. Elles sont toujours insupportables au juge. - Ne perdons pas à dire des injures un temps qu'il convient de ménager pour la cause. Plus l'adversaire s'éloignera de cette conduite, plus nous aurons lieu de nous réjouir. Donc, point de personnalités blessantes, alors même qu'elles seraient fondées et que nous désappointerions notre client en ne les faisant pas, à moins toutefois qu'elles ne soient absolument nécessaires. N'attaquons pas directement un " honoré " confrère. Feignons plutôt de redouter sa science et son habileté.

Au lieu de nous arrêter à ces misères, ayons sans cesse devant les yeux le point en litige, le noeud de la contestation,

le but à atteindre. Ne nous opiniâtrons pas sur un point que nous savons perdu d'avance. Il vaut mieux l'admettre tout de suite. La bonne foi que nous montrerons ainsi nous vaudra plus de crédit pour gagner les autres points. A supposer même qu'il n'y aurait qu'un point à débattre, si évidemment il le fallait concéder et avouer sa culpabilité — ce qui est rare sans doute—il y aurait profit à le faire de bonne grâce. Nos juges nous infligeraient une peine moins lourde. Car, défendre avec opiniâtreté une faute évidente, c'est y ajouter une autre faute non moins évidente. La prudence veut qu'on sache voir les choses qui font impression sur les juges et qu'on les distingue soigneusement de celles que, pour une raison ou pour une autre, le tribunal ne goûtera pas. Ainsi font les médecins qui sont perspicaces: le remède plait-il au patient, ils continuent de le lui administrer, mais s'il lui plaît pas, ils tâchent de le changer.

Faut-il diviser sa plaidoirie, annoncer d'avance cette division, comme faisaient les prédicateurs du grand siècle,Bourdaloue par exemple? Notons avant tout que, si la division est utile, il n'en faut pas abuser. Quelquefois, il sera mieux de n'en pas user du tout, au moins apparemment. Un discours qui ne paraît pas étudié plaît davantage à l'auditeur, et la division trop prononcée ou trop annoncée d'avance sent l'étude et le cabinet. Un certain abandon dans la forme — ce qui ne veut pas dire de l'incorrection — marque qu'on est confiant dans le bien fondé de sa prétention. On dira par exemple: " J'oubliais de vous dire... " " Je ne songeais pas à vous prévenir... " " Vous m'avertissez fort à propos... " et d'autres locutions semblables. Si, au contraire, vous aviez trop annoncé d'avance les preuves que vous allez produire, vous privez le reste de votre discours du charme de la nouveauté. Et puis, il est bon parfois de recourir un peu à la ruse, de dissimuler son dessein. Il y a des

propositions scabreuses, hardies ou déplaisantes, mais nécessaires, supposons-le, que le juge et surtout les jurés ne verraient de loin qu'avec un certain effroi ou quelque mécontentement, comme ces malades qui n'aperçoivent pas sans frissonner dans les mains du chirurgien le fer qui les doit opérer. Ajoutez à cela qu'il y a des arguments qui sont faibles par eux-mêmes et qui n'ont de portée qu'en tant qu'ils font partie d'un ensemble, d'une énumération. Ne les isolez pas dès l'abord. Mais, faites-en l'accumulation au bon moment, comme le général qui charge avec toutes ses troupes en faisant irruption dans la tranchée ennemie. Pas de division superflue, si l'accusation, bien que susceptible d'être combattue par plusieurs moyens, est une et n'en comporte pas. Procédez par accumulation, réservant la meilleure preuve pour l'emporte-pièce. Cette marche dite " à couvert " fut celle de Chaix-d'Est-Ange dans son fulminant réquisitoire contre le parricide Benoît (1840).

Mais si la division n'est pas toujours nécessaire, si elle est même parfois nuisible, il est certain qu'employée à propos elle contribue à la clarté et à l'agrément du discours. Elle met les choses bien en vue devant les yeux du juge. Elle délasse son attention, en assignant à chaque partie ses limites. Elle montre où l'on va, quel chemin l'on suit, et fait bientôt entrevoir le terme d'aboutissement. Or tout cela plaît et repose. Le voyageur, fatigué d'une longue course en chemin de fer, quand il lit au passage les écriteaux qui marquent les distances, se sent encouragé. On aime à voir où l'on se trouve arrivé, quel chemin on a parcouru, quelle distance on a encore à fournir. On trouve toujours moins long un trajet dont on sait le terme. De là, souvent, l'utilité de la division. Une bonne division, qui vient à propos, rend tout le discours d'avance clair et lumineux. Par exemple, on montrera d'abord en quoi l'on est d'accord avec son adversaire, et cela dé-

terminera le point sur lequel se doit fixer l'attention du juge, puis, dans une deuxième partie, on exposera rapidement quels seront les points à contester, ce qui indiquera toute la marche à suivre avant de conclure. " Je conviens que le fils a tué sa mère; mais on convient avec moi que Clytemnestre avait tué Agamennon. " Voilà un début qui est clair et montre déjà le profit que l'avocat va tirer des faits qui sont devant le tribunal. Quant à l'exposé des points dans la division,il faut qu'il soit court, complet et sommaire. Ce n'est pas le lieu des ornements étrangers et des figures de langage. N'employons là que les mots nécessaires. N'oublions rien d'important. Ne confondons pas les genres et les espèces. Encore une fois, court, complet, sommaire, tel doit être dans l'annonce de la division l'exposé des parties de la cause.

Votre exorde est fait, direct ou indirect, brusque ou insinuant. Votre division est annoncée, claire, lucide, facile à entendre. Vous allez maintenant raconter les faits de la cause avec quelques détails: c'est la narration. La narration, elle aussi, bien entendu, doit avoir ses qualités.

M. Bourbonnière, avec les bons auteurs, remarque, en premier lieu, qu'elle doit être au Palais oratoire en même temps qu'historique. Il ne convient pas certes — cela ne convient jamais — de fausser les faits; mais il est admis qu'un bon avocat les sollicite doucement dans le sens de ses prétentions. Quand il finit d'en faire le récit, il doit pouvoir dire comme Bonnet (1760-1830), dans l'une de ses plaidoiries : " Juges, je suis arrivé au développement des moyens de cette cause. Mais je n'ose me flatter d'avoir prévenu vos pensées. Déjà, j'en suis convaincu, tous, vous aurez, dans chacun des faits, aperçu la réponse aux reproches qui nous sont faits. " En d'autres termes, la narration doit être déjà presque un plaidoyer. Il faut s'ingénier à ce qu'elle ne paraisse pas non plus trop longue. Si la nature des faits exi-

ge un récit plus chargé, il convient de le diviser pour que l'esprit de l'auditeur se repose d'avance sur chaque partie. On connaît l'exemple qu'en donna de Sèze dans sa défense de Louis XVI : " J'ai une grande carrière à parcourir. Je vais en abréger l'étendue en la divisant. Je discuterai les faits que l'acte d'accusation énonce. Je divise cet acte en deux parties. Je vais d'abord parcourir les faits qui ont précédé la constitution. J'examinerai ensuite ceux qui l'ont suivie. " On réservera d'ordinaire pour la fin du récit les observations qui peuvent servir de base à des considérations d'équité. Ecoutez Jules Favre plaidant pour Mme de la Rochefoucauld et réclamant contre les frères Pereire la propriété exclusive du nom d'Armainvilliers pour un château (1863) : " D'autres motifs encore, à défaut de ceux que je viens de signaler, détermineraient Mme de la Rochefoucauld à insister pour que son droit soit respecté. Ce sont les inconvénients qui résultent de cette usurpation, les confusions continuelles que ce changement de nom amène entre les deux domaines, les lettres qui se trompent d'adresse, les fournisseurs qui se présentent là où on ne les attend pas. Il est impossible qu'un pareil état de choses puisse se perpétuer. L'action de Mme de la Rochefoucauld est donc fondée sur tous les points. "

Oratoire d'abord, la narration des faits d'une cause doit être aussi bien ordonnée. L'ordre est une garantie de clarté dans un exposé. Déjà dans l'exorde, nous l'avons dit, vous aviez fait prévoir quels seraient les points à juger. Vous diviserez l'ensemble de la narration dans le même ordre, en autant de parties distinctes, de manière que les points en litige ressortent du récit des faits comme des fleurs sortent de leur tige, naturellement et aisément pour l'esprit de l'auditeur. L'ordre historique est généralement le meilleur. Mais il faut prendre garde que le fait principal se dégage bien des faits secondaires. Ainsi, les faits antérieurs à la " significa-

tion " doivent précéder l'exposé de la "procédure" instituée. De même, en exposant les moyens de la défense que vous combattez et en les faisant suivre chacun d'une réponse spéciale, il vous sera avantageux de ne pas présenter en groupe les bataillons de l'ennemi, mais de les morceler, de les écraser séparément par des arguments appropriés. Le défendeur a invoqué tel titre ? Vous en produirez un autre. Il a mis de l'avant tel moyen ? Vous lui en opposez un autre. Et ainsi de suite. C'est d'une excellente tactique, et votre plaidoirie paraît de la sorte parfaitement ordonnée. Vous ne pécherez en rien contre l'ordre du récit des faits, si vous y constatez, comme en passant, l'existence du texte de droit qui vous favorise. Ainsi, à Londres, si un demandeur relate " une exception de compensation ", il ajoute tout de suite, sans commentaires, le fait de la loi : " tel article du code déclare... "

De ces généralités, qui se rapportent à l'ordre d'un bon récit des faits, M. Bourbonnière passe à quelques précisions, qui concernent nos tribunaux canadiens. Dans un mémoire, un précis de griefs, une réponse à griefs, écrit-il, la narration est rarement inutile. Les règles de pratique du Conseil privé exigent un exposé des circonstances dans lesquelles l'appel est mû (19 décembre 1908). Celles de la Cour suprême demandent un exposé concis des faits. En Cour d'appel, on recommande à l'appelant de rappeler d'abord le " jugement " entrepris. Cela suppose qu'on donne aux juges d'appel un état sommaire des points de fait et de droit avec les motifs de la décision déjà rendue (C. proc., 549). L'appelant ne peut que rarement se dispenser de refaire l'analyse de toute la cause pour souligner mieux les circonstances établies des griefs. L'intimé lui-même donnera sans doute préséance à l'exposé des motifs du premier juge. Mais il devra souvent ajouter quelque chose au récit contenu dans le dossier du tribunal de première instance. Ce premier tribunal n'a pas tou-

jours approuvé tous les moyens que l'intimé veut faire valoir, ou encore il n'a pas statué à leur sujet. Si on veut les faire connaître, il convient donc d'y revenir.

Le but de la narration, ainsi le voulait la sagesse des rhéteurs romains, continue M. Bourbonnière, n'est pas tant d'instruire le juge que de se le rendre favorable. Lors même donc qu'il connaîtrait les faits, il est excellent de les lui rappeler, si on espère en le faisant les lui présenter de façon qu'ils lui paraissent nous favoriser davantage. On aura soin de ne pas se permettre ce rappel de faits connus sans quelques précautions oratoires, comme celle-ci : " Nous savons que Leurs Seigneuries connaissent l'ensemble des faits, mais elles ne trouveront pas mauvais qu'on les leur expose dans leurs détails. " Ou encore, on prétextera la présence d'un nouveau juge, on prendra l'assistance à témoin de l'iniquité des allégations qu'on oppose, et ainsi de suite. Mais, dans ces cas, il faut varier les exposés et ne pas ennuyer les juges. Et M. Bourbonnière cite encore le fameux procès de Mme de la Rochefoucauld contre les frères Pereire. C'est maître Mathieu, l'adversaire de Jules Favre, qui revenait sur des faits connus du tribunal en disant : " Permettez-moi, à mon tour, de reprendre sommairement les faits. Le 15 juin 1853, MM. Emile et Isaac Pereire ont acheté de M. X... la forêt d'Armainvilliers et ses dépendances... Mais avant d'aller plus loin, que le tribunal me permette de dire quelques mots de l'origine de la propriété et spécialement de ce nom d'Armainvilliers qui fait l'objet du procès actuel... "

Oratoire, bien ordonnée, la narration devra en outre être vraisemblable. Le vrai, a dit le poète, peut quelquefois n'être pas vraisemblable. Il faut qu'il le soit dans la narration judiciaire, ou tout au moins que son invraisemblance soit atténuée par les circonstances. Dans un plaidoyer, tout comme dans une comédie, la façon de conduire le récit y contribue puis-

samment. Certaines choses, en effet, se suivent et s'enchaînent si naturellement que, une fois la première bien racontée, l'autre suit d'elle-même et le juge la pressent ou la devine. Rien n'aide la vraisemblance comme un germe de preuve jeté à propos, en passant, dans le récit des faits. Sans doute, on n'argumente pas encore, mais on s'y prépare. Il s'agit, par exemple, de mort causée par empoisonnement; on dira: " Il était en parfaite santé; il boit, et tout-à-coup il tombe, son corps s'enfle et devient livide..." Dans un autre cas il est question d'accabler un accusé; on racontera: " Devant cette pauvre enfant, faible, sans armes, sans défense, voici que cet homme plein de force, bien armé, préoccupé... " Pourvu que l'argument soit simple et court, il manque rarement son effet. Les circonstances touchant la nature de la cause, le caractère des personnes, le lieu, le temps, la conjoncture, les moyens employés, tout cela étant bien amené contribue à la vraisemblance du récit. A défaut de circonstances favorables, on considère par exemple que le crime est incroyable, qu'on ne sait ni comment ni pourquoi il a été commis, qu'on s'en étonne, mais qu'hélas ! les preuves sont là, que le fait est indéniable. Ecoutez Cicéron dans son *Pro Milone*. Il veut insinuer que c'est Clodius, et non pas Milon, qui fut l'agresseur, et tout simplement, avec une magnifique adresse, il raconte: " Milon était resté ce jour-là au sénat jusqu'à la fin de la séance. Il revint chez lui, changea de chaussures et de vêtements, et y resta quelques instants en attendant que sa femme fut prête. " Quelle tranquillité, et qui paraît bien étrangère à toute idée de préméditation ! La lenteur du départ de Milon, les mots familiers qui la peignent, tout cela semble naturel et simple. Le bruit des mots n'éveille pas l'attention. Le lecteur s'y laisse prendre, comme jadis les juges du forum. Voilà comment on rend un récit vraisemblable.

Nous ne parlons pas des contradictions et des inconséquences qu'on se permettrait dans la narration des faits d'une cause. Cela ne se suppose pas. Celui qui aurait besoin qu'on lui recommande de ne rien dire de contradictoire ou d'inconséquent peut se dispenser d'étudier le reste. Il n'est pas fait pour plaider.

Il peut se faire que, dans tel plaidoyer, la narration des faits soit inutile, déplacée, ou même nuisible. Alors, il convient de la supprimer. L'adversaire, supposons-le, a si bien exposé tous les faits que vous ne sauriez mieux le faire dans votre intérêt, ou bien les juges sont si parfaitement instruits de toute l'affaire que vous ne voyez aucun avantage à la leur présenter même d'un autre point de vue. Supprimez la narration, elle est inutile. Dans un autre cas, vous vous apercevez que votre récit des faits mettra nécessairement en lumière, en relief, ce qui est contre vous et laissera dans l'ombre, caché, ce qui vous est favorable. La narration serait nuisible, supprimez-la. Disséminez alors dans le corps de votre discours les faits à raconter. Réfutez-les un à un, tout de suite, ou encore justifiez-les. Appliquez immédiatement le remède au mal, adoucissez le plus tôt possible les coups en prévenant la défense. Efforcez-vous en un mot de tout tourner au succès de votre cause.

Vous avez bâti votre exorde, annoncé votre division, exposé votre narration, que reste-t-il à faire ? Il reste à discuter, à argumenter, à plaider, en un mot. Sans doute, la plaidoirie va se construire et se développer selon les faits et les besoins de la cause. Il est impossible de dire d'avance ce que vous aurez à faire dans chaque cas. Car aucun cas n'est absolument semblable à un autre. Seulement, dans tous les cas, il y a pour l'avocat qui plaide au Palais des bienséances oratoires à respecter. M. Bourbonnière va nous exposer ce qu'il convient d'entendre par ces bienséances. Mais auparavant, il

revient sur l'exorde spécial au plaidoyer de la défense, lequel, parfois, se fera après la narration des faits que l'adversaire vient de produire. Cela explique qu'on en parle à cette place. Donc, expose-t-il, l'avocat accusateur — au criminel, c'est ici l'avocat de la couronne — vient de terminer sa plaidoirie. La cour vous donne la parole. Ce sera très habile à vous de tirer votre exorde du plaidoyer oral que l'on vient d'entendre. La raison en est simple. Votre discours semble naître des circonstances et non avoir été composé à loisir. Ce naturel inspire toujours confiance en l'orateur. Un début improvisé fait croire que tout est improvisé, alors que pourtant la suite de l'argumentation aura été soigneusement préparée. On connaît le début du discours de Berryer pour la défense du prince Louis-Napoléon (1840) : "Tout à l'heure M. le procureur-général s'est écrié : 'Voilà un triste et déplorable procès !' Et moi aussi, je n'ai pu assister à ce grave débat sans qu'il s'élevât de douloureuses réflexions dans mon coeur..." Il est facile de voir que du coup le grand orateur entrait en plein dans le sujet et par une transition heureuse faisait passer ses juges du terrain de l'attaque à celui de la défense. Or l'art de bien amener une transition, qui est toujours celui de bien écrire, est aussi souvent celui de bien plaider. Que si votre adversaire paraît avoir convaincu vos juges — et cela se voit ou se sent facilement — attaquez-vous, si vous le pouvez, à l'argument le plus solide qu'il a produit et qui a fait impression, ou bien tirez votre début de l'une de ses dernières paroles qui vous permet une diversion, ou encore jouez l'homme embarrassé, montrez-vous incertain, paraissez douter. L'esprit du juge se prendra peut-être à douter avec vous, il trouvera que la tangente est heureuse ou que votre assurance à combattre le gros argument de votre adversaire est un signe que vous n'êtes guère troublé par ce qu'il vient de dire. Il se persuadera bientôt qu'il a jugé avec trop de précipitation, et il vous

prêtera une oreille plus attentive. C'est tout juste ce qu'il fallait.

Et maintenant plaidez. Mais toujours prenez garde à observer les bienséances qui conviennent au Palais. Il est entendu, nous l'avons dit au sujet de l'exorde et de la narration, que votre langage ne doit pas *paraître* trop étudié. Mais, au fond, sans le *paraître,* il doit l'*être,* surtout dans la plaidoirie proprement dite. Ayez l'air plus occupé des choses que des mots, comme le voulait Cicéron — il le note à propos d'un hiatus qu'il s'était permis — ; abandonnez-vous à " ce je ne sais quoi de négligé qui ne déplaît pas"; dites, si vous voulez, avec Edmond Rousse: " Là à Anvers... " Mais, sous cet air d'abandon, soignez votre langue et ne choquez pas par des incorrections ou des solécismes; car ceci est toujours mal vu. Certaines figures de langage pourront aussi vous aider à mettre beaucoup de naturel dans votre discours. Vous direz : " Que reste-t-il encore? " — " N'ai-je rien oublié ? " — " Ce fait m'en rappelle un autre. " — Berryer, plaidant pour Chateaubriand, disait de la sorte: " Et cela me rappelle un fait que, sans doute, vous n'avez pas oublié. En juillet 1830, quand la sédition bouleversait la capitale, M. de Chateaubriand fut presque porté en triomphe... " C'était là un fait bien amené, qui avait certes son importance, personne n'en doutera. De même, on affectera parfois l'ignorance pour mieux atteindre un but qu'on ne paraît pas se proposer. Cicéron prétextait ainsi ne pas connaître beaucoup les choses de l'art — afin qu'on ne lui attribuât pas la fureur qu'il reprochait à Verrès pour les statues et les tableaux —: " De qui disait-on qu'étaient ces statues ? Vous faites bien de m'en avertir. Elles étaient de Polyclète... " Une autre fois, vous paraîtrez laisser de côté certains détails, quitte à y revenir par l'itérition. Cela varie la forme de la plaidoirie et fait bien venir du juge qui se sent reposé. Donc, une première bienséance consiste à soigner son langage sans qu'il y paraisse trop.

C'est de bienséance élémentaire encore d'éviter tout ce qui sent l'arrogance, la vantardise, la suffisance. N'affirmez pas trop bruyamment que votre cause est bonne, qu'autrement vous ne vous en seriez pas chargé. Les juges n'aiment guère les avocats qui empiètent ainsi sur leur ministère. C'est à eux, et non pas aux plaidants, à décider si la cause est juste, si les prétentions qu'on affirme sont admissibles. Ils pardonneront peut-être à un homme d'âge, de dignité ou d'autorité, d'être plus affirmatif, et encore cela n'est pas toujours sûr. Mais les jeunes surtout ont besoin de s'observer sur ce point. Ajoutons qu'il ne convient pas de vous vanter, ni vous, ni vos clients, ni vos arguments. Que si les circonstances exigent que vous parliez du caractère, des vertus, des talents et des mérites de votre client — on ne voit guère que les vôtres soient jamais en cause utilement —, faites-le avec modération, en usant de la diminution. Dites moins pour faire entendre plus. Si surtout vous avez à parler de vous, admettons-le pour un moment, soyez sobre. Un avocat, faisant appel à ses longues études, disait ainsi modestement : " Car, s'il m'est permis de le dire, j'ai employé mes efforts et mon application pour ne point être un des derniers dans la science du droit..." S'il eût dit " pour être au premier rang ", même étant donné que ce fût vrai de l'avis de tous, on l'aurait accusé avec raison de présomption. Il avait dit ce qu'il fallait pour ne pas se faire trop valoir. Autre exemple, qui concerne le client cette fois : " Est-ce l'avarice ou le besoin qui l'aurait poussé au crime ? L'avarice ? Mais il s'est toujours montré généreux... Le besoin ? Mais son père — je ne veux pas exagérer —ne lui a pas laissé un mince héritage. " Il aurait pu dire : " lui a laissé un grand héritage ". C'eût été moins habile.

On doit toujours être réservé dans l'expression en parlant des avantages ou de la supériorité de ses clients, et encore plus quand il s'agit des siens propres.

C'est encore user de bienséance que de s'arranger pour dire des choses fâcheuses et désagréables de manière à ne pas trop blesser, à ne pas trop froisser. Par exemple, vous devez dénier un avantage à quelqu'un. Dites qu'il a tous les autres, mais pas celui que vous lui contestez. Expliquez qu'il est moins habile en cela qu'en tout le reste. Avancez qu'il est généreux, mais trop opiniâtre, qu'il est bienveillant, mais trop irascible, qu'il est bon, mais qu'il est trop confiant, qu'il se laisse influencer. Etablissez que vous regrettez d'avoir à parler ainsi, mais que vous cédez à la nécessité, que vous en avez de justes motifs. Montrez-vous, en un mot, honnête et bon, modéré dans les expressions. Et votre plaidoirie n'en portera que mieux.

Une autre bienséance à laquelle il faut tenir, c'est de n'insulter jamais au malheur et de ne point se permettre de virulentes sorties contre une classe, une nation, un peuple entier. Même coupable, le malheur a droit à des égards. Un peuple, une nation, une classe ne sont pas responsables des fautes des individus. Que si vous êtes obligé d'expliquer tel écart ou telle infortune en parlant de la classe à laquelle appartient votre client ou de la race dont il est le fils, tâchez de le faire avec modération. Dites, si cela paraît utile, que les gens de guerre sont querelleurs, mais ajoutez que par état ils sont plus entraînés à la fièvre des combats qu'aux délices de la paix. Si vous devez manier un argument qui blesse, faites voir que vous n'y prenez aucun plaisir. N'attaquez que ce qui est attaquable et balancez le blâme par la louange. Cela n'affaiblira en rien vos raisons, si d'ailleurs vous les présentez avec force. Au contraire, votre modération dans la forme vous vaudra qu'on fasse davantage attention à la solidité de vos motifs.

Nous disions qu'il ne convient pas d'insulter au malheur. Supposez que vous ayez à présenter, par exemple,

des circonstances particulièrement pénibles, usez de délicatesse et de tact. Vous défendez un fils qui plaide contre sa sa mère. C'est odieux. Mais cela peut se rencontrer. Montrez que le fils veut d'ailleurs demeurer soumis et respectueux,qu'il n'a pas de sentiments hostiles, qu'il défend à regret un droit réel et qu'il ne peut abandonner. Atténuez enfin autant qu'il sera possible ce qu'une pareille action a toujours d'un peu révoltant. Dans toutes discussions entre parents, adoucissez ainsi ce qui paraîtrait trop choquant. Vis-à-vis d'un supérieur, ayez de la déférence, justifiez votre hardiesse, n'allez pas, par une fastueuse bravade, vous faire taxer d'impertinence. Il n'est pas inhabile non plus de traiter un inférieur avec ménagement, de paraître, surtout s'il est jeune, vouloir plutôt le corriger et le guérir que le frapper et le punir. Par-dessus tout, n'ayez en vue que le bien de votre cause et efforcez-vous de prévenir le juge ou les jurés en sa faveur. C'est la grande loi qui régit les bienséances à observer dans la plaidoirie.

Il y a une infinité de fautes qu'on ne compte pour rien et dont peu de gens sont capables de s'apercevoir. C'est contre celles-là surtout qu'il convient de se tenir en garde. De même que les vrais musiciens ne peuvent souffrir le moindre défaut dans la justesse des tons, ainsi nous devons éviter jusqu'à la plus petite dissonance dans le concert de nos actions. D'autant plus, pouvons-nous ajouter, que l'accord des actions est plus important et au fond plus beau que celui des tons.

Cicéron a écrit que, si la multitude des procès, la variété des affaires et le tumulte du barreau ne sont guère favorables au culte et aux envolées de l'éloquence, ce n'est pourtant pas une raison de n'y pas tendre. L'avocat — disait équivalemment à ses jeunes confrères du barreau de Paris M. le bâtonnier Allan — doit sa première activité intellectuelle au droit et à la science du droit. Qu'il ne néglige jamais non plus ces études classiques où se trempe la pen-

sée et qui sont la source pure de la véritable éloquence. Lisons et relisons sans relâche les maîtres éternels de l'art de plaider, Demosthène et Cicéron. Donnons à nos grands Français la part qui leur revient. Allons au-delà, élargissons nos horizons et interrogeons les maîtres des barreaux étrangers. Cherchons les vérités suprêmes. Consacrons nos efforts à la défense consciencieuse et probe des intérêts privés. Dévouons-nous à la chose publique, à la noble cause du droit et de la liberté. Aimons enfin à faire une large part, dans nos soucis, à la recherche assidue de l'éloquence et au culte du beau langage. Nous témoignerons ainsi davantage de notre respect profond pour la justice et la vérité.

C'est sur ces hautes pensées du bâtonnier Allou qu'avec notre collaborateur, M. l'avocat Bourbonnière, nous prendrons congé de nos lecteurs. Heureux serions-nous, avec lui, si nous avions pu contribuer, même pour une faible part, à faire aimer, dans l'art de plaider, tout ce qui doit être à l'honneur du barreau et à la gloire du Palais.

Le Secrétaire de la Rédaction.

Un Conseil de Guerre à Montréal

EN MIL-SEPT-CENT-CINQUANTE-SEPT

Procès de huit soldats allemands accusés du crime de désertion et exécutés à Montréal, le 13 septembre 1757

(SUITE)

INFORMATION faite par nous Christophe Sabrevoy Ecuyer, sieur de Sermonville, Capitaine et aide-major des troupes et de la ville et gouvernement de Montréal, commissaire en cette partie, nommé par ordonnance de Monsieur le marquis de Vaudreuil commandeur de L'ordre Royal et militaire de St-Louis gouverneur général pour le Roy en toute la nouvelle france en date du dix septembre présent mois étant au bas de la plainte à lui faite par Mr. Duplessis-Faber chevalier dudit ordre militaire de St.Louis major des dites troupes et de la ville et gouvernement de Montréal faisant les fonctions de procureur du Roy en cette partie commis par la dite ordonnance sur date à l'encontre de Joseph Koukel dit Koukel soldat de la compagnie deVassan, Joseph Oder dit Célesta soldat de la compagnie de Boucherville, Dominique Mayer dit Mayer, soldat de la compagnie de St-Vincent, Jean Logon dit Logou, soldat de la compagnie de Vergor, Philippe Fougue dit Mayence, soldat de la compagnie de Dumas, Martin Leteulier dit Leteulier soldat de la compagnie de Villemonde, Michel Four-

tre dit St-Michel soldat de la compagnie de la Colombiere et Gaspard hirt dit la tulippe soldat de la compagnie de St-Luc la Corne accusés de crime de désertion et de Rébellion par la dite plainte, prisonniers es prisons Royaux de cette ville où ils ont été amenés, avons en conséquence de la dite ordonnance du dit jour dix de ce mois Procédé à l'information et instruction de leur procès, assisté du sieur Pierre Panet commis greffier en cette partie en l'absence de Mr. Louis Claude Dauré de Blanzy greffier du conseil de Guerre, nommé par l'ordonnance de mon dit sieur de Vaudreuil sus datée de la manière et ainsi qu'il en suit.

Du dimanche onze septembre mil sept cent cinquante sept, huit heures du matin en la chambre de la géôle des prisons Royaux de cette ville.

Est comparu Michel Demary dit la Douceur agé de vingt deux ans soldat de la compagnie de Verrier demeurant en cette ville chez le nommé Léveillé perruquier, rue Notre-Dame paroisse Notre-Dame lequel après serment par lui fait de dire vérité, qu'il nous a déclaré n'être parent allié, serviteur ni domestique des accusés et nous a dit qu'il se présente devant nous pour déposer suivant l'ordre du major qui lui a été notifié par le nommé Chavaudreuil sergent des dites troupes.

Dépose sur les faits mentionés en la plainte dont nous lui avons fait lecture, qu'il ne connoit point les dits accusés qu'il a bien été en garnison avec eux au fort frontenac, mais qu'ils étoient ordinairement campés hors du fort dans des cabanes, que cependant il les a vus souvent monter la garde en habit d'ordonnance et recevoir leur prêt; qu'il a eu connaissance que les dits accusés sont partis un matin vers les trois ou quatre heures et sont revenus deux jours après avec le détache-

ment commandé par Mr. Dumuy officier composé de matelots et de voyageurs qui se sont trouvés dans le fort et dont il ignore les noms, enquis s'il sait pour quoi les dits accusés ont désertés, a répondu qu'il pense que la cause de leur désertion ne vient que des deux anglais qui les conduisoient, enquis s'il n'a rien autre chose à déposer contre les dits accusés a répondu que non lecture à lui faite de sa déposition a dit y celle contenir la vérité y a persisté et a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis.

(Signé) SERMONVILLE, PANET.

Est comparu Pierre Rognier dit Bellefleur agé de vingt quatre ans soldat de la compagnie de St-Ours demeurant en cette ville sous billet de logement chez le nommé St-Georges voyageur feaubourg St-Joseph de cette ville paroisse Notre-Dame lequel après serment de dire vérité, et qu'il nous a déclaré n'être parent allié serviteur ni domestique des dits accusés et nous a dit qu'il se présente devant nous pour déposer suivant l'ordre du major qui lui a été notifié par le nommé Bourguignon sergent des dites troupes.

Dépose sur les faits mentionnés en la plainte dont nous lui avons fait lecture, qu'il ne connoit point particulièrement les dits accusés par la raison qu'ils étoient campés hors du fort frontenac où lui déposant a été en garnison avec eux, qu'il les a cependant vus plusieurs fois monter la garde en habit d'ordonnance et recevoir leur prêt, qu'il les vit le jour de leur départ dans un petit batteau anglais à environ une portée de fusil du fort, qu'il croyait qu'ils alloient à la pêche.

Enquis s'il sçait pour quoi les dits accusés ont été arrêtés, a répondu qu'ils ont été arrêtés pour crime de désertion et que c'est Mr. Dumuy officier à la tête d'un détachement composé de matelots et de voyageurs qui les a ramenés au fort après deux jours et demi d'absence.

Enquis s'il sçait quel est le sujet qui peut avoir occasionné les dits accusés à déserter a répondu que non n'ayant point de familiarité avec eux. Enquis s'il a quelque chose à déposer pour et contre les dits accusés, a répondu que non. Lecture à lui faite de sa déposition a dit ycelle contenir vérité y a persisté et a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis, suivant l'ordonnance.

(Signé) SERMONVILLE, PANET.

Est comparu Edouard Gabriel Richer dit la jeunesse agé de dix sept ans soldat de la compagnie de laperrière demeurant en cette ville chez le nommé Lagrave jardinier feaubourg des récolets paroisse Notre-Dame lequel après serment par lui fait de dire vérité, et qu'il nous à déclaré n'être parent allié serviteur ny domestique des dits accusés et nous a dit qu'il se présente devant nous pour déposer suivant l'ordre du major qui lui a été notifié par le nommé Bourguignon sergent des dites troupes.

Dépose sur les faits mentionnés en la plainte dont nous lui avons fait lecture, qu'il ne connoit point particulièrement les dits accusés qu'il les a seulement vus plusieurs fois au fort frontenac ou il a resté en garnison avec eux, monter la garde en habits d'ordonnance et recevoir leur prêt. Enquis s'il sçait pour quelle raison les dits accusés ont été arrêtés, a répondu que c'est pour avoir désertés, et que c'est monsieur Dumuy officier commandant un détachement de voyageurs et de matelots qui les a ramenés au fort après deux jours d'absence. Enquis s'il sçait quelle peut être la raison pour laquelle les dits accusés ontdésertés, a répondu qu'il pense que les deux anglais qui les ont conduits en sont la cause les ayant vus plusieurs fois parler ensemble; mais qu'il ne pouvait entendre ce

qu'ils se disoient, parce qu'ils parloient une langue étrangère; Enquis s'il a quelqu'autre chose à nous dire pour ou contre les dits accusés, a répondu que non.

Lecture à lui faite de sa déposition a dit ycelle contenir vérité y à persisté et à déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) SERMONVILLE, PANET.

Est comparu Louis Préjean voyageur agé de vingt ans ou environ demeurant à la côte Saint-Paul paroisse de St-Michel, de Lachine lequel après serment par lui fait de dire vérité et qu'il nous à déclaré n'être parent allié serviteur ni domestique des dits accusés et nous a dit qu'il se présente devant nous pour déposer suivant l'ordre qui lui a été notifié par le nommé Labonté sergent des dites troupes.

Dépose sur les faits mentionnés en la plainte dont nous lui avons fait lecture, qu'il ne connoit point les dits accusés arrivant du détroit, qu'étant au fort frontenac, il fut commandé par Mr. Dumuy pour aller à la poursuite des dits accusés qu'on disait être désertés qu'il partit avec le sieur Dumuy et son détachement composé d'environ vingt hommes vers les sept heures du matin, qu'il ne se souvient pas du jour mais que c'étoit vers la fin du mois d'aoust dernier, qu'ayant marché environ cinq heures, il auroit rencontré un des dits accusés dans la grosse isle, que mon dit sieur Dumuy lui ayant demandé où étoient ses camarades, il lui répondit en mauvais français qu'ils étoient plus loin, que le dit sieur Dumuy ayant envoyé deux sauvages pour aller à la découverte, ces sauvages auroient rapporté qu'ils les avoient découverts à trois lieues de distance de l'endroit où le premier avoit été pris, que lui déposant auroit marché avec le reste du détachement pour les arrêter qu'ils les auroient effectivement pris le même soir s'ils

eussent voulus, mais que les sauvages ayant objectés qu'il ne faisoit pas bon attaquer des gens campés et déterminés à mourir on auroit remis au lendemain matin qu'effectivement le dit jour lendemain les sauvages auroient apperçus les dits accusés dans une prairie pleine de joncs, que lui déposant et quelqu'autres tirèrent des coups de fusils sur les dits accusés et leur crièrent de mettre bas les armes, qu'ils se lassèrent lors des coups de fusils, et aussitôt mirent leurs armes la crosse en haut pour signal de vouloir se rendre que des dits accusés il n'y en a eu qu'un seul de blessé dans la cuisse et qu'un des deux anglais qui les accompagnoient à été tué par les sauvages à coups de lances et l'autre par eux fait prisonnier que le même jour les dits accusés furent conduits au fort frontenac et conduits dans les prisons du dit fort. Enquis s'il sçait le sujet pour lequel on a été à la poursuite des dits accusés, a répondu qu'il à oui dire que c'étoit parce qu'ils avoient désertés. Enquis s'il c'est (*sait*) quelqu'autre chose pour ou contre les dits accusés, a répondu que non.

Lecture à lui faite de sa déposition à dit ycelle contenir vérité y à persisté et à signé avec nous.

(Signé) LOUIS PREJEAN, SERMONVILLE, PANET.

(À SUIVRE)

Pour copie conforme,

Pierre-Georges ROY.

" Choses vues "

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

V

NOUS voici à la cinquième tranche de " Choses vues " au cours de la terrible guerre, laquelle hélas! dure toujours. Nous avions eu d'abord la tranche de septembre-octobre, celle d'octobre-novembre, puis celle de novembre-décembre et enfin (dans notre livraison d'avril) celle de janvier. Celle-ci va du 31 janvier au 10 février. On verra qu'elle est substantielle. Depuis, à la date où nous préparons la copie de juin (16 mai), nous n'avons plus rien reçu de nos correspondants de Limoges. Leur dernier envoi remonte à la fin de mars. Mais nous ne perdons pas l'espoir de recevoir la suite de leurs si intéressantes " vues " des choses de la guerre. — E.-J. A.

UNE CONFÉRENCE SUR LE CHAMP DE BATAILLE. — *Güterstah, le 31 janvier 1915.* — Merci, mon cher abbé, de vos bonnes lettres, que je verrai toujours arriver avec plaisir. Je suis maintenant habitué à la retraite, et la vie religieuse est facilitée par la présence de trois prêtres français. L'abbé Dieux est parti. Mais il reste l'abbé Gaume, un ancien condisciple de Pierre de Laroche, le Père Seynave, ancien professeur de quatrième de l'abbé Ményâ (le monde est petit), et un vicaire de Reims. Vous me plaisantez sur ma retraite. Je crois qu'elle peut durer longtemps sans égaler en intensité celle que j'ai faite sur le champ de bataille après être tombé.

J'ai passé plusieurs heures étendu entre deux feux, souffrant horriblement et écoutant tomber les balles qui faisaient sauter la terre autour de moi. J'attendais la mort et je me demandais : " Que vais-je trouver en face de moi dans une seconde ? Dieu ou le néant? " Et j'ai pensé que le néant c'était l'absurde. Il faut qu'il y ait un Dieu. Je ne sais pourquoi le souvenir de Gargam, le miraculé de Lourdes, m'est revenu. J'avais vu le miracle, je ne pouvais pas douter. Et j'ai fait un acte de foi du plus profond de mon coeur. Puis, comme il y avait autour de moi d'autres blessés, je me suis mis à les exhorter à penser à Dieu et à lui demander pardon de leurs fautes. Je me suis mis à leur démontrer l'existence de Dieu. Je me souviens que j'ai invoqué l'autorité de Pasteur. Ils avaient cessé de se plaindre et ils m'écoutaient. Je ne sais pas ce qu'ils sont devenus. Pour moi, je m'étonne encore d'être vivant, après m'être vu si près de l'éternité. Vous qui parlez 365 jours par an, je vous défie de faire une aussi... sensationnelle conférence publique !

Le rôle du prêtre aux armées. — *1er février.* — ... Avant tout, ici, le prêtre est le ministre des sacrements de pénitence qui réconcilie l'âme avec Dieu, d'Eucharistie qui fait réellement descendre le ciel tout entier dans l'âme et permet de regarder la mort en face. Voilà pourquoi on s'arrache le prêtre ici... Le prêtre, en effet, c'est la sécurité religieuse pour le bataillon auquel il appartient... Un fait. Vous savez que je devais être officier adjoint au colonel et, comme tel, fatalement, moins libre dans mon ministère. Les officiers sont venus demander au colonel de me laisser tout entier aux âmes et ils ont enlevé le morceau : " L'abbé nous appartient, lui dirent-ils, pour le faire revenir sur sa décision. Ce prêtre, nous, catholiques, nous le réclamons. Nous voulons au combat pouvoir nous faire casser gaiement la figure *en toute sé-*

curité parce que nous saurons qu'un prêtre est là, prêt à venir au premier appel. " — Et vous comprenez quelle importance au point de vue militaire a la présence d'un prêtre au milieu des troupes. Le prêtre chasse la crainte de la mort par l'absolution... Et en avant la musique!... On danse gaiement au son du canon et des mitrailleuses quand on a le coeur en paix... Les chefs le comprennent et je pourrais vous citer tel général qui, je crois, ne mettait pas souvent les pieds dans une église, dans sa garnison, et qui tient à ce que ses hommes puissent aller, chaque jour de repos, prier à l'église du village où ils cantonnent. En effet, l'incroyant lui-même est bien obligé de tenir compte, dans une guerre comme celle-ci, de la valeur des forces morales. Nos offices religieux sont un repos pour nos hommes qu'abrutirait sans cela une vie de tranchées qui ressemble bien plus à la vie des taupes qu'à celle de l'homme... Nos églises sont trop petites pour contenir chaque soir la foule des soldats des bataillons au repos qui viennent se fortifier l'âme aux saluts du Saint-Sacrement. Chaque soir, la famille dont le prêtre-soldat est le père se réunit autour de Jésus-Hostie... Plus que nulle part ailleurs des amitiés vraies naissent au pied de l'autel, et les hommes deviennent vraiment les camarades de combat prêts à se porter secours dont parlent nos règlements militaires. La prière en commun est encore le meilleur moyen de créer entre les soldats l'union morale si nécessaire à la guerre... Le prêtre est vraiment pour le soldat le représentant de la famille, plus que cela, c'est un parent qui résume en lui tous les autres... Presque à chaque fois que j'ai donné l'absolution à un soldat blessé dans les tranchées, sur le champ de bataille, ou à l'ambulance, la même supplication m'a été adressée, surtout par les mourants: " Embrassez-moi, je vous en prie ", et l'un d'eux ajoutait, l'autre jour, d'une voix défaillante : " Embrassez-moi... pour maman! " — Le prêtre est aussi le grand

confident, celui à qui l'on peut tout dire, celui devant lequel il est même permis de laisser couler ses larmes, assuré que l'on est de trouver une excuse en son coeur et le réconfort dont on a besoin... Que de gens viennent se retremper l'âme dans une conversation avec le prêtre!.. Et ce ne sont pas les moins braves, oh! non... Mais il est quelquefois des moments si durs pour ceux qui, là-bas, ont laissé une famille ! Le prêtre, lui, ne connaît pas les mêmes tortures morales, et c'est pour cela qu'il peut consoler ceux qui souffrent en conservant toujours intactes son énergie et sa bonne humeur. L'apostolat de la joie, de la gaieté, c'est ici l'apostolat par excellence. Le prêtre à la guerre est forcément une réserve de joie et d'entrain. Toujours prêt à donner sa vie, qu'il a offerte à Dieu une bonne fois pour toutes le jour de son sous-diaconat, le prêtre peut vivre dans le plus grand calme à la guerre. Nous ne pouvons pas, nous, prêtres, avoir peur de la mort, et notre calme est contagieux... C'est notre revanche à nous sur toutes les insanités que l'on a débitées contre le clergé en temps de paix.—"Messieurs les rieurs,il s'agit maintenant de mourir, pourrions-nous dire, allons ! avez-vous le sourire ? Regardez le nôtre, est-il assez catholique et français? " — Mais, c'est épatant, il n'y a plus d'anticléricaux, ici, sur la ligne de feu! Il paraît qu'il y en a encore à l'arrière, comme aussi, paraît-il, il y a encore des apôtres laïcs et des discours laïcs à... Bordeaux. — C'est un peu loin du front... et vous nous excuserez près d'eux.

Un moine décoré. — *4 février*. — J'ai fait la connaissance de plusieurs moines. J'ai vu surtout un jeune assomptionniste, sous-lieutenant de 23 ans. Très séduisant, l'oeil ardent, maître de lui-même, il vient d'être décoré de la Légion d'honneur pour un brillant exploit. Il a enlevé avec trente hommes une tranchée dans des circonstances difficiles. Avant de ten-

ter le coup audacieux, il a fait mettre à genoux ses hommes, leur a fait donner l'absolution générale par l'aumônier, a communié lui-même et a emporté sur son coeur la sainte réserve... Dans quel temps étrange vivons-nous ? Ne sommes-nous pas revenus aux premiers jours du christianisme, où les chrétiens gardaient le pain consacré sur eux en courant au martyre? C'est égal! pour mêler Notre-Seigneur qui nous a tant prêché la paix à cette tuerie sanglante, il faut bien être convaincu que nous combattons pour la cause chrétienne. Ce héros modeste me racontait qu'il n'obéissait pas à l'exaltation factice, à un enthousiasme passager. Il reste très humain à l'heure du danger. Il m'avoue qu'il a peur, qu'autrefois il était très timide, peu débrouillard. Tandis que je m'étonne de cette humble confession, en voyant son allure énergique, son regard résolu, il me répond que seule la foi le soutient pour accomplir son " austère devoir ".

La première communion du muletier. — *4 février.* — C'est un brave réserviste de Marseille, marié et père de trois enfants. Dans le civil, il est camionneur. Chez nous il remplit les fonctions de muletier de mitrailleuse. Solide gaillard, bien planté, le regard droit et franc.

— Comment! tu n'as pas fait ta première communion ?

— Monsieur l'aumônier, je vais vous dire. Je n'ai jamais été fort à l'école. Vous savez, à Saint-Mauront, on est souvent dans la rue à s'amuser. Ensuite j'ai travaillé jeune... Mais maintenant ça me ferait plaisir et il y a mon camarade qui m'a dit que ça pourrait se faire... si c'était votre idée.

La conversation se prolongea. Le muletier montrait beaucoup de bonne volonté. Il ne demandait qu'à s'instruire. Mais il repartait le lendemain pour les tranchées et, dans ses séjours aussi brefs qu'intermittents à l'école, il n'avait pas appris à lire ! Comment lui enseigner " l'essentiel de la re-

ligion catholique " ? Un caporal mitrailleur s'en chargea. A défaut du petit livre de l'abbé Coqueret, dont il ne nous restait pas un seul exemplaire, nous lui donnâmes le catéchisme de V... et l'instruction commença. Le néophyte manquait de mémoire pour retenir les définitions et les formules, mais il comprenait fort bien et savait réfléchir. Puis il y mettait tant de bonne volonté! En amenant sur son mulet les munitions " de la machine à coudre ", il ruminait les explications de son ami le caporal. Quand on se rencontrait un moment, on étudiait une question nouvelle. Les taillis de l'Argonne entendirent ainsi des explications théologiques auxquelles ils n'étaient pas habitués mais qui devaient réjouir les anges.

Toute la tranchée s'intéressait à cette préparation et en suivait avec sympathie les progrès. Quelques loustics avaient bien voulu plaisanter le catéchumène barbu, mais celui-ci avait montré une paire de poings si formidables que toute raillerie avait cessé. Quand on revint au cantonnement, l'aumônier n'eut qu'à compléter les leçons du caporal, à donner quelques explications supplémentaires et à confesser le brave muletier. Tout se passa le mieux du monde, avec un sérieux et une religion vraiment édifiants.

Nous avons fait ce matin la cérémonie dans une petite chapelle de l'église de B..., dédiée au curé d'Ars. Plusieurs camarades du premier communiant avaient tenu à l'accompagner à la sainte table. Quelques prêtres brancardiers ou ambulanciers s'étaient groupés pour chanter des cantiques de circonstance sous la direction d'un des aumôniers. L'autre disait la messe et adressa une petite exhortation, avant de le faire communier, à cet ouvrier de la neuvième heure. Après l'action de grâces, notre muletier et son catéchiste furent invités à nous suivre à la sacristie. Pour leur laisser un meilleur souvenir de la fête, nous avions voulu qu'elle fût complète et que l'estomac même y eût sa part. Sur un petit poèle le

fidèle Caillol, toujours industrieux et complaisant, avait préparé une gamelle d'excellent chocolat qu'il nous servit avec des croissants apportés la veille de la ville voisine. Vous voyez le régal pour des gens habitués au régime des tranchées ! Il fallut ensuite donner des signatures sur le petit livre que nous laissions en souvenir à notre premier communiant.

Je ne crois pas qu'il y ait dans l'armée française un muletier plus heureux que le nôtre. Et c'est " la femme " qui sera contente quand le caporal lui écrira que son grand camionneur de mari a fait sa première communion. Elle ira, pour sûr, mettre un cierge " à la Bonne Mère " !

Sur la tombe d'un brave. — *6 février.* — J'ai profité du froid assez vif ce matin pour aller prier sur la tombe du colonel L... que j'avais connu autrefois à Limoges. Les routes étaient séchées par le gel et on pouvait avancer rapidement. Entre D... et M..., une équipe du génie casse des cailloux et refait le macadam. Un moment de conversation et distribution de cigarettes et de pastilles. Passe un postier qui arrête son auto et m'offre une place à côté de lui. J'arrive au petit cimetière. Que de croix neuves, hélas ! que de tombes fraîches ! Celle du colonel est à l'angle gauche, entourée de fils de fer, qu'on dirait pris à une des tranchées contre lesquelles il conduisait son régiment le 20 décembre quand une balle le frappa. Il était superbe d'entrain et de bravoure. C'était un chrétien convaincu et pratiquant. — Au prêtre qui l'assista il dit dès l'abord : "Je suis catholique, très catholique. " Il avait à la main son chapelet. On l'avait transporté dans l'église de M..., transformée en ambulance. C'est là qu'il est mort, au milieu des blessés de son régiment, donnant jusqu'au bout l'exemple du courage et de la foi. N'est-ce pas une des grâces de la guerre de pouvoir mourir dans la maison de Dieu qui s'appelle aussi la porte du ciel ?

Je me suis agenouillé dans le petit cimetière lorrain et j'ai prié au nom de la famille du colonel, au nom de son fils que j'avais vu l'an dernier à Paris, chez le bon Père Plazenet. J'ai évoqué le souvenir de son père l'amiral dont les Aubussonnais étaient si fiers. Puis j'ai regagné mon cantonnement, en traversant le bois tout blanc de neige et de givre, et que les rayons de soleil rendaient plus éclatant.

Le lieutenant directeur de la scierie. — *7 février.* — On a bien raison de dire que le monde est petit. Devinez qui j'ai reconnu dans un grand lieutenant du génie qui dirige la scierie de D...? Notre ami F..., le grand industriel ardéchois, administrateur de l'*Express de Lyon.* Je l'avais rencontré souvent aux réunions du journal. Je le retrouvais sous le dolman, actif, industrieux et aimable comme toujours.

— " Mais oui, me dit-il, je travaille le bois. L'état-major a voulu tirer parti de ma petite expérience et m'a chargé de remettre en marche et d'exploiter cette scierie. Je visite les forêts voisines et j'y fais des coupes. La force motrice est surabondante puisque la petite rivière déborde. Mon usine est en pleine activité. " — Et le lieutenant me montre les produits de son industrie.

Il fabrique d'abord de petits planchers d'un mètre carré, destinés aux tranchées. En les ajustant bout à bout, nos troupiers se font un sol à peu près sec qui les défend contre la boue et l'humidité.

Je ne parle pas des innombrables planches de toutes dimensions qui sont destinées à construire des abris et des baraquements pour les troupes de seconde ligne. Mais voici une nouveauté inventée par notre ami. C'est le lit de bois pour ambulance. Tout le monde reconnaît que la couche de paille est insuffisante pour les blessés. Mais le matériel de literie n'est pas assez abondant. Tous nos majors s'efforcent de pal-

lier à ces inconvénients par d'ingénieuses dispositions, en tendant par exemple des fils de fer comme des ressorts de sommiers. Le lieutenant F... n'emploie que du bois. Il fait d'abord les deux montants d'un lit, puis il les rejoint par des liteaux assez robustes pour porter le poids du corps, assez souples pour plier et rendre moins rigide la paillasse qu'ils supportent. L'ambulance de M... a déjà été dotée de ces lits et les majors qui la dirigent félicitent l'ingénieux inventeur.

Celui-ci va encore doter le service de santé d'un autre organe. Il utilise sa chaudière pour installer des bains-douches à l'usage des régiments. Quand ils reviendront des tranchées, les hommes pourront se nettoyer de pied en cap en passant sous les bienfaisants robinets de la scierie. Propreté, hygiène, santé, tout se tient. Vous voyez que notre ami F... sait appliquer l'industrie à la défense nationale et au bien-être de l'armée. Peut-être joindra-t-il à son établissement de bains une blanchisserie. La question du linge est toujours difficile pour le troupier, surtout dans la mauvaise saison. Je sais un attaché de banque pourvu de nombreux diplômes qui n'arrive pas à laver ses mouchoirs et envie les primitifs assez avisés pour se passer de ce petit carré de toile inventé par la civilisation.

Une visite à Soissons. — *8 février.* — Je suis allé deux fois à Soissons. La ville a été éprouvée en septembre. Actuellement on se bat par dessus la ville, dans les airs, et les Allemands trouvent plus utile de répérer les batteries françaises que d'écraser les maisons. Il y a assez de dégât comme ça. Des quartiers entiers sont par terre. La cathédrale est évidemment très éprouvée. Ses murs sont criblés d'éclats d'obus. La façade si imposante ressemble à un beau visage mutilé. A l'intérieur c'est pire encore ! Le sol est jonché des débris des sculptures et des fins vitraux. La toiture est trouée à plu-

sieurs endroits. Le 10 février dernier un obus a éventré une chapelle latérale, abattu le quart d'une des travées principales de la grande nef, et le pilier correspondant gît à terre écroulé. Rien n'est plus saisissant, je vous assure, que cet immense vaisseau, tout blanc dans son calcaire récemment repiqué et comme tout vibrant de jeunesse, transformé subitement en nécropole, frappé à mort. On entend les obus passer au-dessus de l'édifice. Et leur ronflement strident répercuté par la voûte, réfléchi et élargi par les tuyaux d'orgue pendus dans le vide, devient un bruit de tonnerre.

Devant tant d'impressions diverses, qui saisissent l'esprit à la fois, on ne sait plus que penser. Seulement, on ouvre plus grands ses yeux, pour leur permettre d'embrasser et de fixer à jamais dans la mémoire une telle horreur. Peut-être pourra-t-on un jour flétrir la guerre de 1914-15 en l'appelant la guerre aux églises.

Pas plus que l'importante cathédrale, à qui ils pourraient reprocher peut-être de se trouver sur la trajectoire de leurs obus, les Allemands ne respectent la petite église timide et cachée du village. J'ai vu l'église de Bercy en Seine-et-Marne. Tout le village est à peu près détruit. Mais ils se sont acharnés sur l'église avec une fureur spéciale. Ils l'ont bombardée, ils l'ont incendiée pour elle-même, comme s'ils avaient voulu faire payer au bon Dieu le courage de ses défenseurs.

Le lieutenant Marraud. — *10 février.* — L'abbé-lieutenant!, c'était sous ce nom qu'on le connaissait au régiment. Je l'avais vu avant la guerre, pieux séminariste de Saint-Sulpice, à la démarche modeste, au visage émacié. Il m'avait demandé de publier dans le *Bulletin des anciens élèves de Saint-Sulpice* une petite note sur la revue liturgique dont il était l'instigateur. Très compétent en art religieux, il avait été chargé de faire à ses confrères d'Issy un cours sur ces ques-

tions. Quand j'organisai la petite chapelle Saint-Martial-des-Limousins, rue des Carmes, à Paris, il voulut bien me conseiller avec autant de compétence que de bonne grâce. Sa soeur nous aida à choisir l'ornementation qui convenait le mieux—sa soeur qui attendait avec impatience l'ordination sacerdotale de son cher abbé pour aller vivre et se dévouer avec lui dans un coin de faubourg.

A la mobilisation, l'abbé M... partit comme sous-lieutenant de réserve. Et voici que ce mystique, ce liturgiste, cet homme d'études, se révéla homme de guerre et montra le tempérament d'un chef. Ses supérieurs, ses camarades, ses hommes sont unanimes à dire sa valeur militaire, la netteté de ses rapports, la clarté de ses vues, la vigueur de son commandement non moins que son ascendant moral et religieux. Il était l'exemple, l'ami, le confident, le conseiller de tous. Dieu seul sait tout le bien qu'il a fait pendant quelques mois de campagne. Sa récompense était prête, sans doute, et son bel apostolat fut jugé suffisant. Avant même d'être prêtre, il offrit son sacrifice. Il tomba, victime pour la patrie. Dans un assaut, où il conduisait sa section avec un entrain superbe, une balle qui trancha l'artère fémorale. L'hémorrhagie lui laissa quelques minutes pour accepter son sacrifice et dire adieu à ses soldats qui le pleuraient.

Il eut des funérailles militaires aussi simples que touchantes. Ses hommes avaient dépouillé ce coin d'Argonne de toute la verdure qu'il présentait encore et en avaient chargé son cercueil comme d'un laurier immortel. Dans la petite église à demi ruinée par les obus, on récita les dernières prières, à la nuit tombante. Comme il était interdit, à cause du voisinage très proche de l'ennemi, d'allumer le moindre feu, l'aumônier ne s'éclairait que de la lumière intermittente d'une petite lampe électrique pour les oraisons. Tout le reste de l'église était plongé dans une obscurité qui rendait la cérémonie plus

funèbre encore. On devinait sans les voir les nombreux soldats du bataillon qui avaient voulu suivre le convoi de l'abbé-lieutenant. Le colonel, en quelques paroles fort belles, salua ce bon serviteur de l'Eglise qui venait de mourir pour la France... Et je pensais à la soeur dévouée qui, dans son petit appartement de Paris, attendait, en priant pour lui, celui qui ne reviendra pas.

Ce que les parlementaires n'ont pas vu.—*10 février.*—Grand émoi à l'ambulance de la gare. Depuis ce matin, on astique le cantonnement à tour de bras. Le balai court, le plumeau vole, la cuisine se fait plus coquette qu'un salon, les bocaux du pharmacien reluisent à neuf, les malades sont pansés et rasés de frais, avec un sourire de circonstance, comme chez le photographe, et la tondeuse dégage de toute mèche dangereuse le front aseptique des infirmiers. Entraînés par le branle-bas général, les majors vont, viennent, bavardent, agités, anxieux, guettant à l'horizon, d'un oeil impatient, une arrivée sensationnelle.

Que voient-ils poindre de si pathétique ? Ne souriez pas, c'est la délégation d'une sous-commission en mission d'inspection.—Garde à vous! Ces Messieurs du Parlement sont là !

On les reçoit avec force saluts, courbettes et coups de chapeau. " M. le sénateur, M. le député "... La mise en scène paraît irréprochable. Vu des coulisses, son agencement est délicieusement drôle.

Il est bien entendu que les commissaires débarquent à l'improviste et que, sous leurs yeux clairvoyants, tout fonctionne comme à l'ordinaire. La nation veut être loyalement renseignée. Eux-mêmes n'ont pas manqué de le rappeler, hier, dans la dépêche officieuse qui annonçait leur venue.

Ils descendent donc d'un train, d'un train quelconque, comme par hasard. Est-ce qu'un député ne peut pas prendre

le premier train venu, comme tout le monde? — O merveille! chacun est à son poste pour les recevoir,sans aucune surprise, et les services marchent de façon extraordinaire. Jamais ce ne fut si beau. On n'eût pas mieux fait en le faisant exprès.

Un convoi de blessés stationne en gare. C'est l'heure de la soupe. Quelle soupe, mes chers collègues! Nous sert-on rien de mieux à la buvette de la Chambre? — Pour la manger, voici des assiettes et des cuillers, chacun la sienne: admirez leur propreté, c'est à les croire toutes neuves! — Il est vrai qu'elles sortent à l'instant du magasin où la consigne est de les rapporter, à peine nos honorables auront-ils tourné le dos. A ce petit jeu, elles resteront neuves jusqu'à la fin de la guerre et des inspections. On a pensé à tout, décidément! N'y a-t-il pas dans les wagons jusqu'à des crachoirs de nuit, fort bien entretenus? — Hélas! des lambeaux de papier bleu y adhèrent encore, trahissant le même déballage en dernière heure et la comédie ainsi se continue. Ne détournez pas trop vite la tête en vous retirant, Messieurs les parlementaires! Le décor se démonte derrière vous.

Magnifiquement documentée, la délégation rentre au Palais-Bourbon, dans l'enthousiasme de ce qu'elle a vu. Quelques rubans, un de ces jours, viendront récompenser toutes ces ficelles.

Plusieurs tombent juste. Car derrière cette façade truquée il y a d'admirables dévouements qu'un regard hâtif ne pouvait découvrir. En prolongeant leur examen, les représentants du peuple auraient aperçu, au fond, dans une salle, ce médecin modèle, plus soucieux de sauver ses malades que de sauver les apparences, et préférant se faire aimer de ses blessés à force de soins que de se faire bien voir des hauts personnages à coup de paperasseries ou d'exhibitions louangeuses. Ils auraient même découvert des prêtres, aussi consciencieux, et qui sont parfois, sous leur banale tenue de corvée, l'âme de tout un hôpital.

Le pharmacien à qui vous avez demandé une leçon sur les piqûres antitétaniques, vous ne l'avez donc pas reconnu, ô imprudents enquêteurs! C'est un curé! Il vous a paru très au courant de son affaire, et vous l'en avez complimenté. Ses camarades en pensent encore plus de bien que vous. Ils s'adressent à lui plutôt qu'au major pour les petites consultations. Ils lui causent volontiers dans son officine où l'on vient amicalement se réchauffer à son feu et à son âme. Car il est si bon, si attirant!... La chambrette a un air religieux qui a dû vous faire froncer le sourcil. On dirait d'une cellule de moine. Plus d'un client est venu s'y confesser en secret, sous prétexte d'une potion à prendre. Mais n'en dites rien à M. Malvy, qui en serait peiné.

Ce caporal d'ordinaire, dont tous les soldats font l'éloge, c'est encore un curé. Avant lui, l'anse du panier dansait fâcheusement, paraît-il. A ce méfait quelques-uns de vos collègues de la Chambre auraient pu, à la rigueur, se montrer indulgents. L'appétit des malades se déclarait moins satisfait de cette regrettable licence. On révoqua le prévaricateur, et la gestion de la cuisine,où l'on voulait réintroduire des mœurs honnêtes, fût confiée à un ecclésiastique du dépôt. Depuis ce coup d'état réactionnaire, les convives s'accordent à reconnaître que la table est mieux garnie, sans charge plus lourde pour leurs finances. Ils se régalent même le dimanche d'un supplément en pâtisserie dont leurs langues reconnaissantes disent merveille. Ce serait parfait si ce n'était dangereux ! Le Grand-Orient ne va-t-il pas dénoncer cette main-basse cléricale sur la queue de la poèle ?

Qu'il ouvre l'oeil car le mal est déjà grand. On raconte, dans ce même hôpital, qu'un infirmier veille ses typhiques toute la nuit. Il en a sauvé dont le médecin désespérait. " Si je suis encore vivant, c'est à lui que je le dois ", ce témoignage a été rendu à son honneur par plusieurs convalescents. Comme par une vraie fatalité, celui-là est prêtre. De

là, une gratitude générale qui se traduit par de la sympathie pour sa personne et de l'estime pour sa foi. Il paraît que certaines guérisons ont été suivies de conversions. Un tel scandale ne peut durer. Quand se décidera-t-on à interdire ces funestes dévouements qui gardent des soldats à la France, mais gagnent des âmes à l'Eglise ?

Le fait n'est pas isolé. Voici une ambulance de grande ville, tenue par des religieuses : 45 blessés, sur 60, y ont communié le 7 février, à l'occasion des prières demandées par le Pape pour la paix. Tous emportent de leur séjour en ce coin de paradis le souvenir émouvant des attentions maternelles dont ils furent l'objet. Prenez-y garde, ce sont vos électeurs, Messieurs les députés. Comment aller leur faire accepter à présent des mesures vexatoires contre les bonnes soeurs ou le clergé ? Essayez seulement, dans votre tournée d'inspection, de reprendre les harangues de l'an passé, du temps que vous faisiez votre réclame de candidats en dénonçant le péril clérical ! — Les mêmes hommes vous croyaient alors, ils vous applaudissaient, ils ont mis votre nom dans l'urne. Aujourd'hui ces tirades sonneraient faux à leurs oreilles et les mettraient en méfiance. Ces anticléricaux vous échappent. Ils sont repris par des influences d'Eglise qui ne leur laissent plus apprécier les beautés de votre ancien répertoire...

" Ce fut très simple, m'expliquait l'aumônier que j'interrogeais sur les causes de ce revirement. Les plus avancés nous arrivent déjà assagis par le champ de bataille, parfois encore un peu effarouchés cependant au contact de la soutane. Peu à peu ils s'aperçoivent que nous leur témoignons un intérêt sincère. Ils se mettent à causer et sont tout surpris que nous plaisantions avec eux. Le reste se fait tout seul, le bon Dieu s'en charge. "

Faudra-t-il donc une nouvelle loi de défense laïque pour retirer aux curés le droit de rire avec leurs malades dans les hôpitaux ?

Ecoutez ce dernier forfait. Ce serait à en rire, s'il n'y avait de tristes gens capables de s'en fâcher.

Des blessés voyagent dans une voiture de 3e classe. Deux infirmiers, deux prêtres, les accompagnent, installés dans le dernier compartiment du wagon. En pleine nuit, la porte de communication s'ouvre,et une tête apparaît, un peu hésitante. Monsieur l'infirmier, je viens pour les affaires de Dieu. — Il entendait parler de sa confession. Et il voulait s'exécuter en cours de route, immédiatement. — Mais où nous mettre pour être seuls? — L'astucieux pénitent fit un signe, et son confesseur dut le suivre dans un lieu très profane, communément désigné à l'attention des voyageurs par deux initiales, dont la première est un W... En cette solitude close, toute discrétion était garantie.

Il existe cependant une circulaire ministérielle qui interdit les actes du culte dans les locaux affectés à une formation sanitaire, hors l'agrément préfectoral. Et que deviendra la libre-pensée si on laisse le cléricalisme s'installer jusqu'en ce dernier bastion ?

Laïcisez le front, répètent quelques attardés des luttes religieuses. Les pauvres! Ils ignorent donc que, bien loin de la ligne de feu, sur les lignes de chemin de fer, la vie religieuse est également envahissante ? C'est la France entière qu'il faudrait laïciser, en supprimant le dévouement de ses prêtres et ce goût de la foi qui demeure en l'âme de ses fils. La maçonnerie aura beau s'y mettre, elle n'y parviendra jamais.

Le chanoine DESGRANGES,

L'abbé Thellier de PONCHEVILLE,

L'abbé ARDANT et autres.

A travers les Faits et les Oeuvres

Revers russes en Galicie. — Succès français et anglais en Belgique et en France. — Brillante offensive de l'armée française. — Les opérations des Dardanelles. — L'intervention de l'Italie. — Ses motifs déterminants. — Antipathie nationale et intérêt national. — Histoire rétrospective. — L'Italie et l'Autriche en 1848, en 1859, en 1866. — L'irrédentisme. — La déclaration de guerre. — Le lyrisme intempestif de Gabriele d'Annunzio. — Les forces de l'Italie. — En Angleterre. — La question alcoolique. — Le budget. — Une crise ministérielle. — Etonnante évolution. — Un ministère de coalition. — Acte patriotique.

DEFAITES russes sur le front oriental, victoires françaises et anglaises sur le front occidental, progrès lents mais constants dans les Dardanelles et sur la péninsule de Gallipoli : tel est le bilan du dernier mois quant aux opérations de guerre.

Encore une fois le pendule a oscillé du côté des Austro-Allemands, en Galicie et vers les provinces d'Augustovo, de Kovno et de Courlande. C'est en Galicie surtout que les Russes ont subi les plus durs revers. En face d'une formidable concentration des masses autrichiennes et allemandes, ils ont été forcés de reculer et d'évacuer une partie du terrain qu'ils avaient conquis, en s'avançant à travers les passes des Carpathes, après une série de combats sanglants. On se demande même si la place forte de Przemyls, tombée entre leurs mains à la suite d'un long et mémorable siège, ne va pas être reprise par les armées autrichiennes. En même temps, vers le nord, les Allemands se sont emparés de Libau, en Courlande, et les

dépêches récentes annoncent aussi la prise de Riga, l'un des ports les plus importants de l'empire russe sur la Baltique. Par contre les armées du tsar ont été plus heureuses en Bukovine. Elles ont repris l'offensive sur le Dniester, ont franchi le Pruth, battu les Autrichiens en plusieurs rencontres, et elles menacent de nouveau Czernowitz, capitale de cette province. Cependant ces succès ne compensent pas les échecs subis en Galicie, qui ont mis à une rude épreuve la confiance des Alliés et rendu problématique l'invasion prochaine de l'Allemagne par le grand-duc Nicolas.

Heureusement que, sur le front occidental, les opérations ont été beaucoup plus satisfaisantes. Cependant sur ce théâtre de la guerre, comme sur l'autre, les Allemands ont fait preuve d'une énergie et d'une audace d'offensive extraordinaires. Nous nous appuyions, le mois dernier, sur l'opinion du " témoin oculaire ", attaché à l'état-major britannique, dans les Flandres, pour signaler l'affaiblissement graduel de la résistance allemande. Et presque aussitôt les armées du kaiser se ruaient sur la ligne des Alliés dans un de leurs plus formidables assauts. Cette fois, ils ont eu recours à un nouveau moyen pour paralyser la valeur franco-anglaise: ils se sont servis de gaz asphyxiants, dont les émanations délétères mettent hors de combat ceux qui les respirent. Mais les succès remportés par les Teutons grâce à cette invention n'ont pas été de longue durée. Les Alliés se sont ressaisis, ont pris les moyens de déjouer la nouvelle tactique et ont fait à leur tour reculer l'ennemi. Dans une série de combats au nord d'Ypres et sur l'Yser, les troupes britanniques ont infligé aux Allemands des pertes énormes et leur ont enlevé un grand nombre de tranchées. Au cours de ces engagements meurtriers, la division canadienne s'est particulièrement illustrée. A Langemark, de l'aveu de tous, nos soldats ont sauvé la journée. Ils se sont battus comme des lions, et ont montré à la fois une

intrépidité et une solidité à toute épreuve. Leur conduite a fait l'admiration universelle, et ils ont couvert de gloire le nom canadien. Le roi a envoyé au duc de Connaught le message suivant : " Mes plus chaudes félicitations pour la manière admirable dont les Canadiens se sont battu au nord d'Ypres. Sir John French dit que leur conduite a été magnifique. Le Dominion a le droit d'être fier. " Sans doute cette gloire a coûté bien du sang. Mais ceux qui sont tombés sur le champ de bataille ont pu se dire que leur sacrifice héroïque conférait à leur patrie un immortel renom, et la grandissait aux regards du monde. Que l'admiration reconnaissante de leurs compatriotes honore leur tombe !

Pendant que, dans le Nord, les troupes britanniques repoussaient les attaques furieuses des Allemands, dans la région d'Arras les Français remportaient la victoire la plus brillante qui ait couronné les armes des Alliés depuis la bataille de la Marne. A Carency, à Ablain-Saint-Nazaire, à la Chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, ils ont fait plier les ennemis, leur ont enlevé un grand nombre de tranchées, leur ont infligé des pertes sanglantes, en un mot ont affirmé d'une manière éclatante la supériorité de leur stratégie et de leur tactique. Cette série de combats victorieux a accru prodigieusement le prestige militaire des Français. De plus en plus il devient manifeste qu'ils sont de taille à repousser et à vaincre les Allemands, dont la présomption arrogante, fondée sur les succès foudroyants de 1870 et sur une préparation de quarante ans, ne s'attendait pas à rencontrer des égaux, encore moins des vainqueurs.

Du côté des Dardanelles, les opérations se poursuivent avec méthode par terre et par mer. Elles sont moins frappantes, comme spectacle, qu'au début de la campagne contre la Turquie, lorsque les flottes alliées essayaient de forcer de haute lutte le passage du détroit. Mais elles sont plus sûres,

croyons-nous, et donneront des résultats plus satisfaisants. Des corps d'armée considérables ont été débarqués dans la péninsule de Gallipoli. Ils ont pour tâche de refouler les Turcs vers Constantinople et d'assaillir du côté de terre les forts des Dardanelles, bombardés en même temps par la flotte anglo-française et placés ainsi entre deux feux. On évalue à 90,000 hommes les troupes employées à cette opération. Quant à la flotte alliée, elle comprend plusieurs des plus puissantes unités des marines anglaise et française. Et il vient de se produire un événement qui va probablement permettre à la France de renforcer son escadre de la mer Egée et des Dardanelles. Nous voulons parler de l'entrée en scène de l'Italie, comme nation belligérante, contre l'Autriche.

* * *

Après dix mois de neutralité expectante et d'hésitation calculatrice, elle s'est décidée à tirer l'épée contre ses alliées d'hier. Etonnant spectacle, si l'on songe aux conditions de l'équilibre européen, telles qu'elles existaient il y a douze mois à peine! Alors c'était la Triplice, la Triple Alliance, qui se dressait en face de la Triple Entente. Depuis trente-trois ans un traité solennel, dû au génie politique de Bismarck, unissait l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Depuis trente-trois ans, ce faisceau redoutable de forces, coordonnées pour un même objet, pesait sur la France et sur l'Europe et constituait une combinaison apparemment inattaquable et inébranlable. Il eût été bien téméraire d'affirmer alors que, dans la prochaine guerre européenne, si ce fléau devait se déchaîner, Rome n'accepterait pas le mot d'ordre de Berlin, et que l'Italie refuserait de suivre l'Allemagne dans le conflit depuis si longtemps menaçant. Il eût été encore plus téméraire de prédire qu'elle finirait par se déclarer contre l'Au-

triche et du même coup contre l'Allemagne. Et, cependant, ce qui eût paru invraisemblable est arrivé; ce fait est désormais acquis à l'histoire, la Triplice n'est plus, l'oeuvre de Bismarck s'est effondrée, l'Italie est en guerre avec l'Autriche et l'Allemagne.

Comment cela s'est-il produit ? Quelles sont les causes qui ont déterminé ce changement? Il y en a deux. L'Italie a rompu avec ses anciennes alliées pour cause d'antipathie nationale et pour cause d'intérêt national.

Il avait fallu des raisons bien impérieuses et une prodigieuse habileté diplomatique pour opérer, en 1882, cette chose étonnante, une alliance entre l'Autriche et l'Italie. Elles étaient deux ennemies séculaires. Durant longtemps la domination allemande, devenue dans notre âge la domination autrichienne, avait tenu sous son joug les plus beaux Etats de la péninsule italique. Pour ne remonter qu'au dix-neuvième siècle, après les grandes guerres napoléoniennes, les traités de 1815 et les conventions diplomatiques qui suivirent avaient donné à l'Autriche tout le nord de l'Italie jusqu'au Tessin, c'est-à-dire la Lombardie, la Vénétie et le Tyrol ; puis ils avaient assuré à des souverains appartenant à la maison d'Autriche les duchés de Toscane, de Parme, de Plaisance, de Modène. En un mot, l'Autriche était en Italie la puissance prépondérante. Mais son autorité ne fut jamais acceptée de bon gré. Et, pendant un quart de siècle, les conspirations antiautrichiennes, les tentatives d'insurrection se succédèrent, toujours écrasées et réprimées avec une extrême rigueur. Le patriotisme italien, malheureusement exploité par les sociétés secrètes, s'exaspéra et s'intensifia en raison même de ses épreuves cruelles, jusqu'à ce qu'il fît explosion en 1848, lorsque la Révolution de février, qui éclata en France, ébranla tous les trônes d'Europe. L'Italie se souleva contre l'Autriche au cri de *Fuori gli Barbari* (Dehors les Barbares!). Char-

les-Albert, roi du Piémont, envahit la Lombardie; Milan chassa sa garnison autrichienne; Venise se proclama république; d'un bout à l'autre de la péninsule on entendit retentir le cri: "Vive l'indépendance italienne!". Mais l'empereur d'Autriche, quand il eut dompté chez lui la révolution, dirigea contre l'Italie des forces imposantes. Après quelques succès, Charles-Albert fut battu à Custozza et à Novare. Et l'Autriche rétablit partout son pouvoir détesté.

Cependant les aspirations autonomistes n'étaient qu'étouffées. Le Piémont s'en constitua plus que jamais le protagoniste; et, faisant flèche de tout bois, donnant la main aux révolutionnaires, se servant des associations maçonniques, se ménageant dans Napoléon III un allié puissant, il recommença en 1859 la partie perdue dix ans plus tôt à Novare. Cette fois, grâce à la France, les armées italiennes furent heureuses. L'Autriche, vaincue à Palestro, à Magenta, à Solférino,dut céder la Lombardie à Victor-Emmanuel III. Puis le ministre audacieux et habile du roi de Piémont, Cavour, une fois la paix conclue, trop tôt au gré de ses ambitions, poursuivit par ses manoeuvres politiques l'achèvement de l'oeuvre qu'une guerre victorieuse avait laissée incomplète et provoqua les mouvements qui annexèrent successivement au Piémont la Toscane, Modène, Parme, Plaisance, les Romagnes, l'Ombrie. L'unité italienne s'accomplissait graduellement, de gré ou de force, parfois normalement, parfois grâce à des procédés entachés de violence et de déloyauté. Le royaume de Naples, succombant sous un coup de main,et les Etats pontificaux envahis venaient accroître le nouveau royaume. Mais l'Autriche tenait encore une des plus belles provinces italiennes, Venise, la reine de l'Adriatique, et la Vénétie. Pour la lui arracher, l'Italie s'allia cette fois à la Prusse, qui voulait enlever à la monarchie de Hapsbourg l'hégémonie de l'Allemagne. Ce fut la guerre de 1866, où les armées prussiennes

triomphèrent au pas de course et écrasèrent les Autrichiens à Koeniggraëtz et à Sadowa, pendant que les Italiens étaient encore battus par leur vieille ennemie à Custozza, sur terre, et à Lissa, dans une bataille navale. Fructueuses défaites, puisque le traité de Prague donna Venise au royaume d'Italie. On sait comment, en 1870, le dernier pas fut fait par la prise de Rome, qui ne fut pas une victoire, mais un attentat.

Toutes ces luttes, toutes ces guerres, avaient laissé au fond de l'âme italienne un sentiment profond d'inimitié contre l'Autriche. D'ailleurs celle-ci retenait encore sous son empire des populations d'origine italienne, dans les régions de Trente et de Trieste, l'*Italia irredenta* (l'Italie non rachetée). Et les italianissimes, les irrédentistes, ne s'en consolaient pas. Ce fut donc par un effort de raison politique, et en faisant violence à sa tradition nationale, que, cédant aux instances de l'Allemagne, disons mieux, de la Prusse, son alliée de 1866, l'Italie consentit à se lier par un traité d'amitié diplomatique avec l'Autriche, qu'elles avaient, seize ans plus tôt, dépouillée de concert. Cette triple alliance fut le chef-d'oeuvre de Bismarck. Se rapprocher de l'Autriche, sa victime, et rapprocher l'Italie de l'Autriche, longtemps la marâtre de cette dernière, quel coup de maître! Pour y parvenir, il joua supérieurement des intérêts de chacune des parties contractantes. A l'Autriche il montrait dans cette alliance une garantie contre la Russie, dont l'hostilité pouvait mettre des obstacles aux visées austro-hongroises du côté des Balkans. A l'Italie il signalait l'importance de consolider sa situation acquise, d'entrer dans le concert des grandes puissances et de pouvoir consacrer sans crainte son énergie à son extension coloniale. Enfin, à l'Allemagne elle-même il inspirait un sentiment de sécurité orgueilleuse contre toute velléité d'agression, soit du côté de la France, soit du côté de la Russie. Voilà quelle fut la genèse de la Triplice.

Mais un tiers de siècle s'était écoulé, la situation européenne s'était modifiée. L'Italie, qui se considère solidement affermie dans sa possession d'état, n'avait plus les mêmes motifs d'adhérer au pacte bismarckien. Et, les raisons d'ordre diplomatique n'ayant plus la même force, les sentiments d'antipathie nationale ont repris toute leur violence. Les rancoeurs de 1848, de 1859, de 1866, se sont réveillées. La haine de l'Autriche, de l'ennemie héréditaire, est redevenue un facteur important de la politique italienne. Cela est tellement vrai que, si les ministres de Victor-Emmanuel III eussent voulu demeurer fidèles à la Triple Alliance et se ranger aux côtés de l'Autriche contre la France et l'Angleterre, nous croyons sincèrement qu'ils eussent été culbutés par une émeute, sinon renversés avec le trône par une révolution.

Mais, outre ce motif d'antipathie nationale, il y a le motif d'intérêt, toujours puissant pour l'Italie. Son ambition, vieille d'un quart de siècle, est de faire de l'Adriatique un lac italien. Elle convoite surtout Trieste et l'Istrie, dont la situation géographique et les avantages maritimes lui rendent la possession très désirable. Et elle réclame aussi Trente et le Tyrol comme terre italienne, dont l'adjonction à son territoire ne serait, d'après elle, que la juste rectification de sa frontière septentrionale, par l'extension de cette dernière jusqu'aux Alpes Rhétiques.

Donc, antipathie nationale et intérêt national, voilà les deux motifs qui ont poussé l'Italie dans la guerre formidable qui, depuis dix mois, ébranle l'Europe et le monde. Du point de vue de l'impartiale histoire, seront-ils jugés suffisants quand l'heure des appréciations rigoureuses et des jugements définitifs aura sonné ? Appartenant au camp des Alliés franco-anglo-russes et souhaitant ardemment leur triomphe, nous sommes trop mal placé pour trancher une question aussi complexe. L'entrée en ligne de l'Italie est certainement un

appoint précieux pour les puissances hostiles à l'Allemagne, et elle ne pouvait qu'être accueillie avec joie en France, en Angleterre et en Russie. Mais, écartant l'intérêt politique et militaire de la cause que nous soutenons, lorsque nous nous demandons quelle doit être la pensée intime d'un grand nombre de bons et sincères patriotes italiens en ce moment, il nous semble qu'ils doivent être cruellement embarrassés. La guerre s'imposait-elle à l'Italie? Etait-elle nécessaire? Etait-elle inévitable? Les griefs invoqués étaient-ils suffisants pour faire rompre, dans un moment critique, une alliance vieille d'un tiers de siècle et qui n'avait pas été sans avantages ? La neutralité, maintenue jusqu'au bout et sans arrière-pensée, n'eût-elle pas été plus loyale et plus judicieuse? Nous croyons que beaucoup d'Italiens, appartenant aux plus hautes sphères, à Rome, à Naples, à Milan, à Florence, se posent ces questions angoissantes à l'heure actuelle. La guerre, telle qu'elle apparaît au monde épouvanté depuis dix mois, avec son cortège de massacres, de destruction et d'indescriptibles désastres, est quelque chose de si horrible qu'on se demande comment un gouvernement peut y précipiter son pays sans une nécessité inéluctable.

Dans tous les cas, lorsque les circonstances commandent impérieusement de tirer le glaive et de recourir à l'*ultima ratio regum,* il nous semble qu'on ne doit le faire qu'avec un sentiment de gravité douloureuse. Voilà pourquoi nous sommes restés stupéfaits devant les effusions d'allégresse lyrique du célèbre poète, romancier et dramaturge italien, Gabriele d'Annunzio, dont les dépêches transatlantiques nous apportaient l'autre jour le texte : " La partie est gagnée. Je viens de haranguer une multitude remuante. Le tocsin a sonné. Je suis ivre de joie. Après le miracle français, vous allez être témoins du miracle italien. " Il fallait que le poète fût sous le coup d'une exaltation bien irrépressible, pour proférer une

telle parole en un tel moment. Etre " ivre de joie " quand des millions d'hommes vont s'entre égorger, quand le sang va couler à flots, quand des milliers de foyers vont être désolés, quand le sol de la patrie court le risque d'être envahi et ravagé, quand on va nécessairement assister à des scènes de carnage, de deuil et de désolation, c'est faire preuve d'une déplorable légèreté d'esprit ou d'une lamentable sécheresse de cœur. Quelque glorieuse et profitable que puisse être cette guerre, d'Annunzio devra regretter d'avoir écrit cette phrase. Ce pauvre Emile Ollivier a porté pendant un quart de siècle la peine d'un mot mal interprété " Nous déclarons la guerre avec un coeur léger ". Il voulait dire avec une conscience sans reproches. Et, pendant vingt-cinq ans, on l'a appelé " l'homme au cœur léger". Le mot de Gabriele d'Annunzio est autrement répréhensible. Et cependant jusqu'ici nous ne sachons pas qu'il ait provoqué aucune critique. Telle est souvent la justice de l'opinion.

La déclaration de guerre à l'Autriche n'a pas été sans causer une sérieuse tension politique. Elle a déterminé une crise ministérielle. Beaucoup d'hommes publics importants étaient en faveur d'une neutralité persistante. Nommons M. Giolitti, l'ancien premier ministre, et M. Luzzati. On prétend que le roi lui-même était de cet avis. En face de tendances contradictoires, M. Sallandra a cru devoir donner sa démission. Mais, après un interrègne de deux ou trois jours, Victor-Emmanuel lui a demandé de reprendre le pouvoir. Et de ce moment la guerre a été résolue. M. Sallandra a sollicité un vote de confiance et de crédit illimité, pour cette éventualité redoutable, et il l'a obtenu presque unanimement. Enfin, la rupture entre l'Italie et l'Autriche a été consommée le 23 mai. Et presque immédiatement les hostilités ont commencé. Des aviateurs autrichiens ont lancé des bombes sur Venise. Sur l'Adriatique une escadre italienne a coulé trois

contre-torpilleurs ennemis. Sur la frontière septentrionale, les Italiens ont envahi le Frioul. Pendant ce temps les Autrichiens menacent la haute Lombardie.

On affirme que l'Italie peut disposer de 3,000,000 de soldats. Il nous semble bien difficile d'admettre qu'elle puisse mobiliser immédiatement un tel nombre d'hommes. Disons qu'elle va jeter contre l'Autriche d'ici à quatre semaines une armée d'un million. C'est une terrible complication pour les deux empires germaniques, dans un moment où ils n'avaient pas trop de toutes leurs forces pour tenir tête à la Russie, à la France et à l'Angleterre. D'après les prévisions les plus raisonnables, cette intervention italienne devrait leur porter un coup fatal.

* * *

Avant d'aborder le domaine politique proprement dit, il nous faut encore parler d'un fait de guerre qui a causé partout la plus profonde sensation. Le 8 mai, le magnifique paquebot *Lusitania*, de la compagnie Cunard, a été coulé bas en un quart d'heure, par un sous-marin allemand, dans les eaux de l'Irlande,lorsqu'il faisait route vers Liverpool. Il était parti de New York le 1er mai et portait à son bord 2,000 personnes, tant passagers qu'employés et hommes d'équipage. Sur ce nombre, environ 1,300 ont été engloutis dans les flots ou sont morts des suites du sinistre. Ce monstrueux attentat a provoqué dans l'univers un cri d'indignation. Ce n'est plus là de la guerre, c'est de l'assassinat. L'Allemagne avait droit de couler ce vaisseau, puisqu'il portait, dit-on, des munitions et des armes destinées aux Alliés. Mais elle devait donner à ceux qui étaient à son bord le temps de l'évacuer. Sans avis, sans délai, elle a fait périr des centaines de non belligérants, d'Américains,d'étrangers de diverses nations neutres, qui s'en

allaient paisiblement en Europe pour leurs affaires. Elle a voué délibérément à la mort des femmes et des enfants. Elle a commis un nouveau crime, qu'aucune argutie, qu'aucune thèse spécieuse ne sauraient faire amnistier. Toutes les nations neutres se sont émues en présence d'un acte aussi monstrueux. Aux Etats-Unis surtout l'impression a été profonde. Une centaine de citoyens américains — dont quelques-uns très en vue, comme M. Vanderbilt et M. Frohman—ont péri à bord du *Lusitania*. Le gouvernement de Washington a immédiatement adressé à l'Allemagne une note très énergique, dans laquelle il proteste et demande réparation. Ce document rappelle que les Etats-Unis ont déjà plusieurs sujets de plainte. Il mentionne les cas du steamer *Falaba*, coulé par un sous-marin allemand, le 28 mars, et à bord duquel un citoyen américain a péri; du steamer américain *Cushing*, assailli le 28 avril par un aéroplane allemand; du vaisseau américain le *Gulflight*, torpillé le 1er mai. Il déclare que la tactique allemande est contraire au droit international et aux lois de l'humanité. Il démontre que l'Allemagne n'a pas le droit de lancer contre des vaisseaux non combattants ses sous-marins, parce que ces derniers ne peuvent que détruire, sans appliquer les règles bien reconnues du droit de visite et de prise. Et elle demande la cessation de cette pratique inadmissible. Voici les deux derniers paragraphes de cette pièce importante: " Des expressions de regret et des offres de réparation, en cas de destruction de vaisseaux neutres coulés par méprise, si elles peuvent satisfaire les obligations internationales lorsqu'il n'y a pas eu perte de vie, ne sauraient justifier ni excuser une pratique dont l'effet naturel et nécessaire est de soumettre les nations neutres et leurs citoyens à des risques nouveaux et indéfinis. Le gouvernement impérial allemand doit s'attendre à ce que celui des Etats-Unis n'omette aucune parole ni aucun acte nécessaires à l'accomplissement

du devoir sacré qui lui incombe de maintenir les droits des Etats-Unis et de ses citoyens, et d'en sauvegarder la jouissance et le libre exercice. " Cette note est datée du 13 mai. Jusqu'ici le gouvernement allemand n'y a pas encore répondu. Mais il a commis récemment d'autres actes analogues à ceux que les Etats-Unis ont dénoncés. Et voici que les dernières dépêches nous apprennent qu'un vaisseau américain, le *Nebraskan,* a été coulé sur les côtes d'Irlande par un sous-marin ou une mine flottante. L'opinion américaine est naturellement très montée par suite de ces incidents. Les grands journaux ont publié des articles indignés. La *Tribune* de New York s'est écrié : " Ce conflit n'est pas un conflit entre nations, c'est une guerre entre la civilisation et la barbarie. Une victoire allemande signifierait la destruction de tout ce que l'Amérique a de meilleur et de plus noble dans sa vie nationale. " Le *World* a fait entendre des paroles menaçantes : " Si l'Allemagne veut la guerre avec les Etats-Unis, elle n'a qu'à continuer la ligne de conduite qu'elle suit en ce moment. "

Nous n'avons sans doute pas besoin d'ajouter qu'en Angleterre l'indignation n'a pas été moins intense. Le verdict rendu par le jury du coroner, qui a tenu une enquête après le sinistre, peut en donner une idée. On y lit ce qui suit : " Nous accusons devant le tribunal du monde civilisé l'empereur et le gouvernement de l'Allemagne, sous les ordres desquels ont agi les officiers du sous-marin, du crime de meurtre collectif. "

Mais les maîtres de l'Allemagne semblent se préoccuper fort peu des protestations et des jugements de l'opinion universelle. Ils font la guerre en barbares, d'après un système préconçu, prémédité, et formulé en axiomes implacables par leurs docteurs casqués et bottés, tels que leur fameux Bernhardi. Et rien ne les en fera dévier.

* * *

Abordons maintenant le chapitre de la politique anglaise, qui est vraiment, cette fois, d'un intérêt plus qu'ordinaire. La première partie de la session, reprise après les vacances de Pâques, n'avait rien qui pût faire prévoir les événements et l'évolution étonnante dont nous aurons à nous occuper dans un instant.

Elle a été marquée surtout par la discussion relative aux droits sur les alcools. Le chancelier de l'échiquier a soumis à la Chambre, le 29 avril, les propositions du gouvernement. Elles comportaient une augmentation de $3.93 par gallon sur le whiskey, le brandy et le gin, un nouveau droit d'accise sur les bières, élevé de $6 à $9 le baril, un droit de 12 chelins par gallon sur les vins mousseux. Sur les autres vins les droits actuels étaient quadruplés. Le gouvernement prenait sous sa direction la vente de toutes les boissons alcooliques dans les régions où l'on manufacture du matériel de guerre et où se font les expéditions par mer. Dans ces zônes, les auberges et restaurants devaient être réglementés ou supprimés, les heures de vente devaient être restreintes, et l'usage des boissons non enivrantes devait être encouragé. Le principe d'une indemnité à ceux dont les intérêts financiers seraient lésés était adopté. En soumettant ces propositions, M. Lloyd George a appelé l'attention de la Chambre sur les méfaits de l'alcool. Il a affirmé que les rapports les plus précis démontrent que l'abus des boissons fortes entrave la production des munitions et des engins de guerre et nuit à la rapidité des transports. Sur d'importants travaux la perte de temps dans une semaine a été de 23 pour cent et, ailleurs, de 15 pour cent. Dans une fabrique de munitions, sur 8,000 employés 1,800 ont manqué à l'appel, après les trois jours des vacances de Pâques. Le temps perdu à boire, dit

le chancelier, équivaut au travail de 150,000 hommes. Le ministère ne s'est pas cru justifié d'adopter la prohibition totale, tant qu'il n'aura pas épuisé tous les autres moyens.

La mesure proposée par le gouvernement a malheureusement provoqué une violente opposition. Les intérêts menacés se sont coalisés pour se défendre. Et, particularité regrettable, le parti nationaliste a manifesté son hostilité irréductible aux propositions ministérielles, inspirées pourtant par le patriotisme le plus clairvoyant. Les députés irlandais ont déclaré qu'elles auraient pour résultat de tuer toutes les distilleries d'Irlande, qui forment l'une des sections les plus importantes de l'industrie nationale. Le gouvernement a été obligé de reculer et d'abandonner la surtaxe sur les alcools, les vins et la bière.

Le 4 mai, M. Lloyd George a prononcé son discours budgétaire. Voici quelques-uns des chiffres qu'il a donnés. Pour l'année fiscale 1915-1916, le revenu probable sera de $1,350,910,000, soit une augmentation de $218,190,000 sur l'année écoulée. Eu égard aux dépenses de la guerre, le déficit dans les opérations totales sera de $2,571,730,000, d'au-delà de *deux milliards* et demi. En supposant que la guerre dure six mois, sans tenir compte des avances aux Alliés, les dépenses pour la soutenir seront de $10,000,000 par jour. Si elle dure douze mois, le déficit sera de $4,311,610,000. Voilà la somme qu'il va falloir trouver, outre le revenu régulier du gouvernement, durant la présente année. Pour les premiers huit mois de l'année financière, la guerre a coûté $1,535,000,000. La dépense a été graduelle, plus grande durant les seconds quatre mois que durant les premiers. La dette de l'Angleterre a presque doublé, et dépasse en ce moment $5,000,000,000.

Jetant un coup d'oeil général sur la situation, le chancelier de l'échiquier a émis l'opinion qu'il serait à propos de déterminer entre les Alliés quel rôle la Grande-Bretagne devait

surtout jouer dans la coalition, le plus utilement pour cette dernière. Elle peut conserver la maîtrise de la mer, et c'est là un service considérable rendu aux Alliés, un service essentiel à leur succès final, spécialement si la guerre doit se prolonger. Elle peut maintenir sur pied une grande armée continentale. Et elle peut, en troisième lieu, faire ce qu'elle a fait durant les guerres napoléoniennes, porter le fardeau principal de la finance pour les Alliés. La Grande-Bretagne, a fait observer M. Lloyd George, peut accomplir la première et la troisième de ces tâches; mais,quant à la deuxième, elle ne peut s'en acquitter que dans certaines limites. Elle a déjà levé une énorme armée, mais il devient opportun de recruter avec discernement. Cette dernière parole a été beaucoup commentée. Evidemment le chancelier de l'échiquier a voulu dire, non pas qu'il faut cesser de recruter, mais qu'il faut le faire en s'abstenant d'enlever, aux industries productives des choses indispensables pour bien faire la guerre, les bras dont elles ont besoin. M. Lloyd George n'a proposé aucun impôt nouveau, mais il a laissé entendre que, dans quelque temps,il sera peut-être nécessaire d'augmenter le revenu pour faire face aux obligations accrues.

Il nous reste maintenant à parler du mémorable événement politique auquel vient d'assister le Parlement britannique: la formation d'un grand ministère de coalition. Il y a quelques semaines rien ne le faisait prévoir. Mais, plus récemment, il parut manifeste que le cabinet n'avait plus suffisamment cette autorité non politique, cette autorité nationale, dont un gouvernement a besoin pour commander, pour diriger, pour ordonner les grands sacrifices, pour réunir en un faisceau puissant toutes les énergies et toutes les facultés d'un peuple, au milieu d'une crise redoutable comme celle-ci. Certains incidents se produisirent qui accentuèrent cette impression. Le plus marqué fut le conflit entre M. Winston

Churchill, le premier lord de l'Amirauté, et lord Fisher, le chef naval du Conseil de l'Amirauté, conflit qui eut pour résultat la démission de ce dernier. En même temps, une campagne de presse se poursuivait, non pas précisément contre, mais autour de lord Kitchener, dont on représentait les multiples tâches comme disproportionnées avec les forces d'un seul homme. Bref, la confiance était ébranlée et l'opinion s'énervait. La guerre semblait devoir se prolonger. De plus grands efforts paraissaient urgents, de plus lourds sacrifices s'imposaient, des mesures radicales seraient peut-être indispensables. M. Asquith sentit que la situation devenait trop embarrassante pour le cabinet de parti qu'il dirigeait depuis si longtemps. Et il se persuada qu'il fallait faire appel aux hommes de tous les partis, afin que le ministère, représentant toutes les opinions, fût en pleine réalité le gouvernement de toute la nation. Ayant fait agréer ses vues par ses collègues, il écrivit à M. Bonar Law, le chef de l'opposition, une lettre dont nous extrayons ce passage : "Après une longue et sérieuse considération, j'en suis venu définitivement à la conclusion que, pour conduire la guerre à une issue décisive et heureuse,il faut l'action d'un cabinet qui représente tous les partis dans l'Etat... Dans cette grave et difficile situation, mes collègues ont mis leur démission entre mes mains, et je suis en état de vous inviter, vous et vos amis politiques, à joindre vos forces aux nôtres dans une combinaison administrative, à laquelle je convierai aussi les chefs du parti irlandais et du parti ouvrier, et dont l'action commune, sans préjudice de la poursuite future de nos différentes fins politiques, sera consacrée uniquement à la conduite de la guerre. " L'opposition ne s'est pas dérobée à cette invitation. Après d'assez longs pourparlers, un cabinet de coalition a été constitué avec le concours du parti unioniste et du parti ouvrier. En voici la composition : premier ministre et premier lord du trésor, M.

Asquith; ministre sans portefeuille, lord Lansdowne; lord chancelier, Sir Stanley Buckmaster; lord président du Conseil, lord Crewe; lord du sceau privé, lord Curzon de Keddleston; chancelier de l'échiquier, M. McKenna; secrétaire d'Etat de l'intérieur, Sir John Simon; secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, Sir Edward Grey; secrétaire d'Etat pour les colonies, M. Bonar Law; secrétaire d'Etat pour l'Inde, M. Austen Chamberlain; secrétaire d'Etat de la guerre, lord Kitchener; ministre des munitions, M. Lloyd George ; premier lord de l'Amirauté, M. Balfour ; président du Bureau de commerce, M. Walter Runciman; président du bureau du gouvernement local, M. Walter Hume Long; chancelier du duché de Lancastre, M. Winston Churchill; secrétaire en chef de l'Irlande, M. Birrell; secrétaire d'Etat pour l'Ecosse, M. McKinnon Wood; premier commissaire des travaux, M. Lewis Harcourt; président du Bureau d'Education, M. Arthur Henderson; procureur général, Sir Edward Carson. On voit par cette liste qu'un nouveau ministère a été créé, celui des munitions. C'est une nécessité de l'heure présente; on a confié ce poste de confiance à M. Lloyd George, avec l'entente tacite qu'il retournera au ministère des finances, aussitôt que les circonstances le permettront. Dans cette combinaison, le rôle sacrifié est celui de M. Winston Churchill, qui accepte une sinécure comme celle de chancelier du duché de Lancastre. Il fait preuve en cela d'une abnégation qui ne lui nuira pas pour l'avenir. Le chef du parti ouvrier, M. Henderson, fait partie du cabinet, mais M. John Redmond n'a pas cru devoir accepter, vu la situation particulière du parti dont il est le chef. Sir Edward Carson est un des membres du nouveau ministère, et ce n'est pas l'un des aspects les moins surprenants de la situation. Si les derniers dix mois ne nous avaient habitués aux choses extraordinaires, l'avènement d'un tel ministère nous plongerait dans le plus profond étonne-

ment. Voir siéger dans la même administration M. Asquith et M. Balfour, M. Lloyd George et lord Lansdowne, M. Winston Churchill et M. Bonar Law, n'est-ce pas renversant ? Qui eût prévu cela, il y a un an? Comme il est vrai de dire que les événements sont souvent plus forts que les hommes !

L'histoire parlementaire anglaise nous a rarement fait assister à un tel spectacle. Rien d'analogue ne s'est produit, croyons-nous, depuis la coalition de 1806,lorsque se forma "le ministère de tous les talents ", à la mort de William Pitt. On y vit figurer à la fois les collègues et les amis fidèles de ce grand homme d'Etat tory, tels que lord Grenville, lord Castlereagh, M. Wyndham, à côté de Charles Fox son illustre et constant adversaire. Il s'agissait alors de soutenir la guerre contre Napoléon. Aujourd'hui les circonstances ne sont pas moins graves, et nous applaudissons à l'acte patriotique que viennent d'accomplir les hommes politiques d'Angleterre. Quand la sécurité et la grandeur nationales sont en cause, les partis doivent faire taire leurs voix discordantes et s'unir dans un commun effort pour le salut de la patrie.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 27 mai 1915.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — LE PAPE ET LA GUERRE (Extrait d'une brochure de M. le chanoine Desgranges—février 1915). — LES JEUX DES VIEILLARDS SAGES (D'un article de M. Frédéric Masson, de l'Académie française—31 mars 1915). — UN RÉSULTAT DE LA GUERRE (Article de M. François Veuillot—24 février 1915). — LES DERNIÈRES PRIÈRES À LA CATHÉDRALE DE REIMS (Préface de *Pour ceux qui luttent, pour ceux qui pleurent*, par M. l'abbé Thellier de Poncheville, chez Bloud, à Paris, 1915). — VINGT ANS, S'IL LE FAUT (Article de Colette Yver—*Le Gaulois*, 16 mars 1915). — LE CARDINAL MERCIER (D'un article des *Lectures pour tous*—15 février 1915). — UN BEAU GESTE ET UN JOLI MOT (Scène d'hôpital, racontée par un témoin oculaire—Paris, 18 mars 1915). — COMMENT LES ANGES FIRENT LES NATIONS (Du *Gaulois*, 22 avril 1915).

LE PAPE ET LA GUERRE (Extrait d'une brochure de M. le chanoine Desgranges—février 1915). — Le mois dernier, la bonne providence nous ayant favorisé, par la plume de Mgr Paquet, par celle de M. le professeur Lagacé et aussi par celle de M. le professeur Nagant, nous n'avons pas écrit de chronique des revues. Ce qui fut omis n'était que remis. Nous avions en portefeuille plus d'une jolie page. C'est encore au chanoine Desgranges que nous devons la première. Avec cette aisance et ce naturel qui font de ses écrits comme de ses discours des choses si intéressantes à lire ou à entendre, M. Desgranges a traité le délicat sujet de la neutralité de Benoît XV dans la présente guerre et de la manière catholique de l'entendre. A plusieurs reprises, il en a parlé à ses auditeurs ou à ses lecteurs. C'est à Bordeaux qu'il avait prononcé le discours qui fut mis ensuite en brochure sous ce titre *Le pape et la guerre*. Depuis, l'on s'est ému

dans les sphères gouvernementales et, malgré l'*union sacrée* de tous les partis, le ministre, M. Malvy, a défendu à Mgr Gibergues de Valence de laisser M. Desgranges donner une conférence à ses diocésains. Il y a là un hommage indirect à la valeur de l'action oratoire de notre éminent ami. Les mesquines vexations, auxquelles il s'est d'ailleurs habitué depuis longtemps dans ses tournées de conférences contradictoires si extraordinaires, ne l'empêcheront pas de parler encore et d'écrire, nous en sommes certain, et l'apôtre qui est en lui saura bien prouver de nouveau que *le verbe de Dieu ne s'enchaîne pas.* En attendant, voici comment, à Bordeaux, après avoir superbement établi l'injustice et la désastreuse inopportunité des attaques dirigées contre la politique du Saint-Père Benoît XV, M. le chanoine concluait son discours :

C'est à cette heure décisive de notre histoire que nous allons, contre toute justice, commettre la criminelle folie de lancer contre le pape des attaques, avidement exploitées par nos adversaires, qui les transforment déjà contre nous en armes empoisonnées et à double tranchant : aux catholiques des pays neutres, on montre ces articles en disant: " Voyez combien la France est impie jusque dans l'effroyable épreuve "; au pape et à son entourage on les présente plus complaisamment encore en insinuant: " Vous voyez bien que votre coeur est aveugle et que vous ne pouvez rien espérer de ce peuple ! "

Il importe que tous les bons Français égarés dans cette néfaste campagne ouvrent enfin les yeux! Pour mener à bien une guerre si meurtrière et aux conséquences si décisives et si vastes, resserrons encore ce qu'on a appelé de ce nom sublime: l'union sacrée !

Union sacrée ! Ce n'est pas seulement le syndiqué révolutionnaire et le prêtre de Jésus-Christ qui mêlent leur sang, sur les tranchées, dans une suprême étreinte; ce n'est pas seulement le peuple tout entier se serrant unanime autour du gouvernement comme les soldats autour de leurs chefs. Union sacrée ! C'est la France des vivants se joignant à la France de nos morts pour présenter l'intégrité de son patrimoine de gloire aux peuples qui ont reçu d'elle, des rives du Mississipi et du Saint-Laurent à cel-

les de l'Euphrate et du Nil, la foi et la liberté! Union sacrée, c'est l'ensemble jalousement gardé de toutes nos traditions et de toutes nos attirances, de toutes nos victoires et de tous nos chefs-d'oeuvre, et que nous ne pouvons laisser couper en deux par des mains sacrilèges: c'est toute la patrie, celle qui honore les artistes et s'incline bien bas devant les soeurs de charité, qui célèbre les soldats de Valmy et glorifie les héros des croisades; que la verve de Voltaire n'empêcha jamais de s'agenouiller devant Jeanne d'Arc, notre sainte héroïne; que l'*Encyclopédie* et les romans d'amour ne rendent pas ingrate à l'égard des chefs-d'oeuvre de Corneille, de Bossuet et de Pascal; qui ne renie pas de Mun pour exalter Renan! Union sacrée! c'est la réconciliation des deux Frances, puisque les deux Jeunesses sont confondues dans une même immolation pour les défendre; c'est notre territoire reconstitué, qui verra s'élever demain des mairies plus libres et des écoles plus prospères, mais où ne s'écrouleront pas les cathédrales et les clochers de village que les obus allemands auront épargnés : c'est notre culte aimant et jaloux pour les cendres de tous nos aïeux, mais aussi pour les croix qui protègent leurs tombes et restent à jamais leur espérance et leur gloire. Union sacrée, ah! messieurs, réalisons-la dans l'intégrité de toutes nos forces, dans la fidélité à toutes nos alliances et à toutes nos amitiés ! C'est en son nom que j'adjure tout patriote qui ne partage pas nos croyances, qui les a peut-être combattues, mais qui fait, à cette heure, passer le patriotisme avant tout, de ne pas consommer un divorce irrémédiable entre le coeur de la France pétrie de christianisme depuis quinze siècles et le coeur de celui qui représente Jésus-Christ sur la terre !

Les jeux des vieillards sages (D'un article de M. Frédéric Masson, de l'Académie française—31 mars 1915). — Pourquoi faut-il que ces fières et si justes paroles ne soient pas entendues et comprises de tous les Français de France ? Quelle différence il convient en effet de voir entre l'action et l'influence dans le monde du chef de l'Eglise et les rêves et les utopies des messieurs qui siégeaient naguère à La Haye ? Et la raison profonde de cette différence où est-elle, sinon dans ce fait que le pape, pour appuyer ses conseils et ses directions, a le droit de compter sur les sanctions éternelles. Comment

prêcher l'ordre et la morale, le respect de la vie et celui du droit, quand on ne s'appuie sur rien ? Je connais peu de pages plus saisissantes que celle qu'a écrite récemment M. Frédéric Masson sur *Les jeux des vieillards sages.* Qu'on la lise et qu'on la médite. Forcément, on pensera au mot du psalmiste : *In vanum laboraverunt... nisi Dominus aedificaverit !* Comme c'est vrai, historiquement aussi bien que théologiquement ! Quelle plus jolie peinture fut jamais faite des inutiles agissements des *sages* de l'humanité, qui persistent à se passer de Dieu et de ceux qui le représentent sur la terre ?

Dans une ville humide et mélancolique, qu'un brouillard perpétuel enveloppe d'un voile de crêpe mouvant au vent qui passe ; dans la cité des fièvres où les âmes les plus joyeuses s'embrument, des vieillards s'assemblaient depuis quinze ans — beaucoup de vieillards. Ils étaient quatre pour chacun des Etats du monde, quatre pour l'Allemagne, quatre pour les Etats-Unis d'Amérique, quatre pour l'Argentine, quatre pour l'Autriche, autant pour la Belgique, la Bolivie, le Brésil, la Bulgarie, le Chili, la Chine, la Colombie, Cuba, le Danemark, la République dominicaine, l'Equateur, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, Guatemala, Haïti, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, Nicaragua, la Norvège, Panama, les Pays-Bas, le Pérou, la Perse, le Portugal, la Roumanie, la Russie, Salvador, la Serbie, Siam, la Suède, la Suisse, la Turquie, l'Uruguay et le Vénézuéla. Soit quarante-deux Etats ! Ce qui, multiplié par quatre, faisait cent soixante-huit vieillards, conseillers permanents à la cour d'arbitrage entre nations. Il y avait encore un conseil administratif de quarante-huit membres. Soit deux cent seize délibérants, sans compter les secrétaires, attachés, employés, scribes de tous rangs. Cette profusion de personnages exigeait pour les délibérations un palais immense, et on le vit bien aux plans qui furent tracés pour être exécutés aux frais d'un multimilliardaire américain, jaloux de la gloire de Nobel. Tous ces personnages âgés, considérables et largement défrayés, étaient réunis pour jouer à un jeu renouvelé des Grecs, de Henri IV et de l'abbé de Saint-Pierre, le jeu de la paix. Comme cette fois l'idée avait été lancée par de très hauts et très puissants seigneurs, et qu'elle avait trouvé dans le monde catholique, dans le monde protestant et dans les divers mondes

socialistes, des adhésions enthousiastes, il semblait que, cette fois, on dût presque la prendre au sérieux. Au moins réunissait-on beaucoup de monde pour en parler, et fallait-il bien de la place pour tout ce monde. Il ne s'agissait pas seulement, en effet, de faire triompher le principe de l'arbitrage entre des nations ayant un différend à régler. Cela n'avait rien de neuf; l'arbitrage était passé dans les moeurs diplomatiques bien avant qu'une cour d'arbitrage fût instituée. Certaines nations trouvaient bien qu'à certaines sentences, dont l'équité était au moins douteuse, elles avaient perdu davantage qu'à soutenir une juste guerre; mais c'est là, sans doute, ce qu'on appelait le progrès des moeurs, et ce n'était pas trop d'y sacrifier la légitime propriété d'une province, l'une des plus riches qui fussent au monde.

Qu'on s'efforçât à prôner entre nations la procédure d'arbitrage, qu'on conclût à ce sujet mille et un traités, de façon à épuiser les circonstances et les présomptions, c'était déjà une occupation que des vieillards à l'estomac fatigué devaient préférer à aller au café. Quand ils avaient raffiné, six heures durant, sur les hypothèses qui ne pouvaient pas se présenter, ils s'allaient coucher contents, sans imaginer un instant — tant leur naïveté était profonde — que, à la première querelle sérieuse entre nations, tous ces papiers sur lesquels ils avaient sué, en burinant les lois de la paix, seraient escamotés. C'est là un tour qu'ils n'attendaient point et ils en demeurèrent baba, tout comme un Sultan auquel Robert Houdin eût volatilisé sa favorite.

Ils ne se contentaient même pas de cela. Comme ils excellaient à faire durer le plaisir et leurs appointements, ils entreprirent de règlementer la guerre. Peu s'en fallut que ces quelques barbons ne décrétassent le nombre de soldats que chaque pays pourrait entretenir, la quantité de vaisseaux et de canons. Ils légiféraient sur les fusils et les balles, les obusiers et les bombes, les mines, les torpilles, les aéroplanes. Ils avaient, de tous ces objets, des réductions en plomb, comme il sied pour se rendre compte. Ils faisaient des essais de sous-marins et de torpilles dans un bassin où ils effaraient les poissons rouges. Sur une table immense, ils rangeaient leurs soldats. Ils se disaient: " Toi, tu auras tant de bottes et toi tant; quant à l'Allemagne... " S'ils avaient levé les yeux, ils eussent vu, sur la physionomie de leur collègue allemand, l'ironie lourde avec laquelle il constatait son triomphe. Mais leur myopie le leur défendait et ils ne se doutaient même pas, les pauvres, que tous leurs jouets de plomb et toutes leurs boîtes à soldats, de quelque couleur que les soldats fussent peints, arrivaient de Nuremberg.

Affolés par une étonnante vanité, ils réglementaient la guerre; ils parlaient du ton d'un magister aux peuples et aux rois et ils les morigénaient. Ils décidaient que telle action serait permise et telle interdite; ils coupaient les obus en quatre comme des cheveux; ils dissertaient et ratiocinaient devant le temple de Janus, dont les portes étaient fermées; ils étaient contents d'eux-mêmes; ils avaient répandu à grands flots le pacifisme, et ils avaient notablement avancé le désarmement; avec les arguments dont ils avaient enseigné l'usage, on avait, dans leur pays, réduit à quelques mois le service armé; on avait démoli les places fortes ; on allait abattre les remparts de Paris; on avait arrêté les armements, on avait réduit le nombre des navires. A quoi bon s'armer? A quoi bon se préparer contre un ennemi que ces messieurs déclaraient imaginaire ? A quoi bon dépenser de l'argent pour de gros canons, pour des coupoles, pour des blindages? Ouvrons nos coeurs à la tendresse, ouvrons nos bras à tous les peuples, et si, par impossibilité, il arrivait que, malgré la haute cour d'arbitrage et les traités et surtraités, une guerre s'engageât, ce serait une guerre où MM. les arbitres diraient à chaque instant leur mot, pareraient les coups dangereux, arrêteraient les corps à corps et n'auraient qu'un mot magique à prononcer pour que les adversaires mettent bas les armes.

Durant ce temps, debout dans un coin de la salle, enveloppé d'un grand manteau couleur de muraille, l'empereur allemand attendait que son heure fût venue et que le travail de la désorganisation militaire fût heureusement terminé.

Un résultat de la guerre (Article de M. François Veuillot—24 février 1915). — Et la guerre est venue, terrible, désastreuse, effarante, les inoffensifs jeux des vieillards n'y pouvant rien. Cette guerre, l'on sait assez de quelles ruines elle jonche le sol de la vieille Europe. Aura-t-elle, au moins, quelques bons résultats. En France, surtout, ramènera-t-elle les esprits à une vue plus juste et plus chrétienne des événements et des faits? M. François Veuillot estime que le renouveau religieux, qui se manifeste au pays de nos pères, n'est pas factice et qu'il se maintiendra, parce que, dit-il, ce renouveau, c'est un résultat et non pas une surprise. Mais écoutons-le parler lui-même :

Dès lors, en effet, que le réveil religieux dans la génération saisie par la guerre est un résultat, nous avons le droit de présumer qu'il sera aussi un point de départ. Il n'est pas un incident fortuit, perdu dans l'espace; il est l'anneau d'une chaîne et, de même qu'il suppose l'anneau qui le précède, il appelle invinciblement l'anneau qui le doit suivre. En un mot, les causes qui l'ont produit le maintiendront. Ces causes, au surplus, ne sont pas difficiles à percevoir. On peut les ramener à quatre fondamentales. Un mot sur chacune d'elles. Il est bon de les connaître; elles peuvent raffermir actuellement notre confiance et plus tard éclairer notre action.

La première de ces causes est incontestablement la prière. Le retour à Dieu de tant d'âmes françaises est, pour toute la France, une grâce insigne, on peut dire miraculeuse. Cette grâce, il est certain que notre pays ne la méritait pas; car la grâce est un don divin qui dépasse infiniment les mérites de l'homme. Mais il n'est pas moins incontestable que nous l'avions implorée. Nous l'avions implorée, depuis longtemps, par ces prières ferventes et tenaces qui sont de force à désarmer la justice et à décider la miséricorde. Il est impossible, en effet, de calculer la somme des prières qui, durant ces dernières années, ont jailli de l'âme française, encore moins d'en mesurer la puissance, La piété du peuple de France a partout rajeuni les vieux sanctuaires et créé de nouveaux pèlerinages ; elle a multiplié les confréries, les solennités, les missions, les retraites ; elle a poussé des foules innombrables à la Table sainte. L'apostolat des infidèles a ensemencé le monde de sueurs et de sang français. Les communautés religieuses ont levé de notre sol en inépuisables moissons. Sans doute, un grand nombre d'entre elles ont dû chercher refuge à l'étranger. Mais, par leur voix, de la terre d'exil, ce n'est point la vengeance, c'est encore la pitié qui criait vers le ciel. Et, si Dieu a déchaîné sur nous le fléau de la guerre pour châtier nos méfaits, c'est pour exaucer nos prières qu'il en a fait germer ce renouveau de foi.

Or, ces prières, ces pratiques surnaturelles et toutes ces oeuvres pies ont efficacement contribué à créer, chez les catholiques de France, une élite militante et convaincue. Deuxième cause de relèvement. Une élite au milieu de la foule, c'est le levain dans la pâte, c'est le levier sous la masse. Cette élite, qui, déjà du temps de la paix, organisait, encadrait, conduisait le peuple, nous la retrouvons en ce moment, disséminée, mais agissante, au sein de l'armée comme à travers le pays. C'est elle qui, sur le front de bataille, entretient les énergies, soutient les endurances, entraîne les audaces. C'est elle qui, dans les villes et dans les campagnes,

suscite, anime et dirige les institutions d'assistance et de secours. Et c'est elle enfin qui, par son exemple et par son influence, ramène à la religion qu'elle pratique les âmes qu'elle console ou qu'elle fortifie.

Mais, je l'ai dit, cette élite n'avait pas attendu la guerre pour se mettre à l'action. Et nous touchons ici à la troisième cause du renouveau. Je veux parler de ces oeuvres populaires qui, multipliées presque à l'infini, ont établi, entre les catholiques, entre les prêtres et la multitude des travailleurs, un contact intime et permanent. Fondations charitables, organisations économiques, établissements de patronage, associations d'enseignement, le zèle du prochain a pris toutes les formes. Groupées autour des paroisses et des diocèses, imprégnées par eux du suc de la doctrine et du ciment de la hiérarchie, ces créations sans nombre ont répandu, avec leurs bienfaits particuliers, la connaissance et l'amour de la religion. Cette religion, calomniée, traquée, dépouillée, s'est manifestée au peuple par ses services, par ses lumières et par sa bonté. Et les vieilles traditions chrétiennes de notre race, qu'on croyait mortes et qui n'étaient qu'assoupies, ont frémi dans les profondeurs de la nation.

Nous venons de rappeler les injures et les attaques dont l'Eglise de France a été victime. C'est la quatrième raison fondamentale de sa résurrection. Les vexations qui l'ont poursuivie l'ont mise en évidence et lui ont concilié la sympathie des honnêtes gens. La résistance inlassable où elle s'est retranchée contre ses persécuteurs lui a conquis le respect des esprits fiers et justes. Résignée sous le joug, acceptant les aumônes de ses bourreaux, elle eût encouru les dédains de l'opinion publique et se fût bientôt enfouie dans le silence. Opposant sa doctrine et ses droits aux prétentions de ses ennemis, défendant ses libertés contre leurs agressions, sacrifiant d'un geste magnifique tout son patrimoine afin de maintenir sa dignité, elle a forcé l'estime populaire.

Il était donc logique et naturel que, dans les heures poignantes, elle attirât les âmes angoissées et loyales. La crise sociale avait déjà esquissé ce mouvement; le déclanchement de la guerre n'a fait que l'élargir et le précipiter. Nous n'avions pas appelé cette effroyable et douloureuse leçon, mais nous devons en constater les effets.

Ce que nous pouvons reconnaître aussi, à la lumière de ces résultats, c'est l'admirable et clairvoyante sagesse des directions pontificales. Avez-vous remarqué qu'en indiquant les raisons déterminantes du renouveau religieux nous n'avons fait que signaler les courants que l'impulsion de Rome a déterminés ou fortifiés parmi nous? L'intensité de la prière, et

surtout la fréquence et la ferveur de la communion ; le groupement des catholiques autour de leurs pasteurs et leur dévouement aux masses populaires ; la résistance aux lois injustes et l'héroïque attachement de l'Eglise à ses principes et à sa constitution, n'est-ce pas, avec la collaboration de notre soumission affectueuse et active, l'oeuvre des papes? N'est-ce pas, en particulier, l'oeuvre du dernier pontife, dont la " flamme ardente " a jeté dans le monde, et très spécialement en France, une dévotion plus vive au sacrement de l'autel, ainsi qu'un zèle plus chaud, plus résolu pour la vérité, pour l'union, pour la discipline et pour l'apostolat ? La parole sacrée se vérifie une fois de plus : c'est l'obéissance qui remporte les victoires.

Nous poursuivrons dans cette voie lumineuse et féconde. Elle nous donnera les moyens de maintenir les progrès qu'elle nous a permis de réaliser. Benoît XV a déjà témoigné qu'il prolongerait, sur ce point, l'influence et la direction de Pie X. La charité, qu'il a glorifiée dans sa première encyclique, renferme tout l'amour qui nous élève à Dieu et tout l'amour qui nous unit au peuple. Abandonnés avec une pleine confiance à sa conduite inspirée, ne redoutons pas les assauts de l'ennemi ! Trente-cinq ans de domination anticléricale ont abouti, par la grâce divine, au réveil de la foi dans la conscience française. Ce n'est pas quand les adversaires de la religion se trouvent réduits à l'état de minorité qu'ils obtiendront le succès définitif que n'a pu leur procurer le long exercice d'un pouvoir presque absolu !

Les dernières prières à la cathédrale de Reims (Préface de *Pour ceux qui luttent, pour ceux qui pleurent,* par M. l'abbé Thellier de Poncheville, chez Bloud, à Paris, 1915). — Ce renouveau religieux dont nous parle M. François Veuillot dans la citation qui précède, la cathédrale de Reims, avant d'être dévastée comme l'on sait par les obus allemands, en avait été témoin. Les soldats de France y étaient venus prier, aux premiers jours de la campagne. Notre éloquent collaborateur, M. l'abbé Thellier de Poncheville, les avait harangués, eux et d'autres avec eux. Il publiait naguère les discours ainsi prononcés avant le bombardement. De l'émouvante préface, dont il a orné ce livre nouveau, nous extrayons ces pages qui font pleurer.

Certain soir, l'émotion grandit. Tout le choeur apparut enveloppé de larges tentures funèbres, apprêts de l'office qui se chantait le lendemain à la mémoire du pape défunt. La cathédrale se doutait-elle, en cette veillée mélancolique, qu'elle prenait ses vêtements de deuil pour son propre ensevelissement prochain ? Nous songions, nous, à nos morts, à ceux de nos camarades déjà frappés ou marqués par le doigt de Dieu. Devant ce catafalque en attente, plus d'un à ce moment tragique s'est silencieusement demandé si ses funérailles ne se préparaient pas auprès de son clocher natal. Pour qui les chants de l'absoute vont-ils retentir demain et quel nom, parmi les nôtres, s'inscrira sur la pierre du tombeau de famille, au cimetière du pays ?...

Un dimanche, journée de sérénité liturgique, nos rangs se déployèrent triomphalement en une interminable procession de cierges. Le crépuscule avait envahi l'immense basilique. Lueurs et chants allaient se perdre dans l'ombre profonde des voûtes. Mais nos mouvantes lumières faisaient apparaître tout le long des allées latérales, en un circuit rayonnant, l'éclat des visages radieux. L'allégresse du *Magnificat* exultait aux lèvres de ces chrétiens qui se savaient livrés à un destin meurtrier. Les fêtes des catacombes mettaient sur cette scène, toute semblable aux leurs, un reflet de leur gravité confiante et sereine. Et nous rêvions à d'autres spectacles, moins chargés de tristesses, aux cortèges de joie qui s'étaient déroulés en ces nefs, lors des grandes gloires passées, à ceux qu'y conduirait l'avenir magnifique. Nous nous étions promis de nous retrouver, après l'effroyable hécatombe, pour une procession d'action de grâces, aux accents du *Te Deum*, quand la victoire aurait fait étinceler nos drapeaux et ensoleillé nos verrières... L'étoffe de nos oriflammes connaîtra cette apothéose, mais le feu des barbares a consumé l'incomparable merveille des vitraux qui ne resplendiront plus !

Notre prière commune est finie. L'exercice a duré trois quarts d'heure. C'est trop peu en des journées comme celles-ci. Bien des soldats prolongent encore leur méditation silencieuse. Des confesseurs se sont assis un peu partout, contre les piliers, quelques-uns en soutane, la plupart en pantalons rouges. A leurs pieds, des pénitents s'agenouillent, même chamarrés de galons. Et cette rencontre est pittoresque autant qu'édifiante d'un haut gradé qui s'incline près d'un de ses subordonnés, infirmier de seconde classe, en murmurant l'éternel mot de la misère humaine à la pitié divine : " Mon Père, j'ai péché... "

Le bruit des portes que l'on ferme invite à laisser la cathédrale seule,

pour son repos de la nuit. Une dernière halte retient quelques instants ses visiteurs sur les degrés de la chapelle de la Vierge où monte, en un large brasier, la prière ininterrompue des cierges. Les ténèbres gagnent rapidement tout l'édifice. La Jeanne d'Arc du sacre, qui a présidé notre exercice, comme elle dirigeait les missions prêchées en son camp, est déjà ensevelie dans l'ombre quand les pas se taisent sous le porche.

Mais dehors, en face du grand portail illuminé par les étoiles, ses douces amies du paradis, la silhouette de l'héroïne réapparaît. Alertement campée sur son cheval de guerre, l'étendard mystique en main, elle tient les yeux fixés sur les hautes régions d'où lui sont venues ses voix. Notre pèlerinage va s'achever près de son socle que fleurit chaque jour l'hommage de nos coeurs. Les souffles du ciel en ce moment redescendent ici. Et, tout songeur, plus d'un troupier qui s'est attardé à contempler la ravissante image se surprend à lever, comme elle, ses regards vers des horizons qu'il ne voyait plus...

Refoulés de notre territoire, envieux de ses trésors qu'ils sont impuissants à imiter, les Allemands ont tourné leur colère impie contre la cathédrale où se recueillaient tant de fortes émotions et nos plus beaux souvenirs. Ils n'ont pu atteindre l'esprit qui vivait en elle et qu'elle entretenait en nous. L'effroyable forfait ranime, au contraire, notre culte pour les saints enseignements enchâssés dans ces murailles que leur infortune nous rend plus sacrées. Les débris calcinés tomberont peut-être en ruines. Le souffle qui s'exhala de ces pierres tout au long de notre histoire et jusqu'à la veille de leur destruction se perpétuera en nos poitrines françaises. On renverse des édifices, on ne tue pas une âme !

VINGT ANS, S'IL LE FAUT (Article de Colette Yver — *Le Gaulois*—16 mars 1915). — Vous avez remarqué la dernière parole tombée de la plume de l'éloquent abbé, *on renverse des édifices, on ne tue pas une âme ?* Le fait est, à lire les journaux et revues de France, qu'on ne paraît pas résigné là-bas à se laisser périr. Dans cette guerre horrible, il est consolant et réconfortant de voir quelle belle ténacité a su engendrer la légendaire furie française. L'article de Colette Yver, que je veux maintenant signaler, est à lui seul toute une démonstration. Les Allemands, trompés par les apparences, ont cru

que les Français, et surtout les Françaises, seraient incapables d'endurance. Certaines propagandes, arguant des malheurs de l'invasion, ont voulu persuader les femmes de France qu'elles devaient exiger la paix. Les docteurs allemands s'étaient dit, expose la collaboratrice du *Gaulois,* " ces folles françaises, libertines ou intellectuelles déréglées, ne trouveront jamais, dans leurs petites âmes perverties, la force de porter une longue guerre... leur faiblesse morale sera vite à bout..." Voici comment Colette Yver répond au Kaiser. C'est fier et c'est joli !

Seigneur Kaiser, qui jugez ainsi les Françaises, je mentirais si je disais ici que nous ne souffrons pas. Notre coeur est broyé tous les jours et, je le parierais, avec des raffinements de douleur que les femmes boches ne connaîtront jamais, car nous ne sommes pas de la même race, elles et nous. La famille française, avec son aspect d'indépendance, de liberté, de non-contrainte, est unie par les liens d'une tendresse infinie. Nous n'avons pas, nous autres, la religion des apparences, mais nos sentiments sont enracinés à nos entrailles. Votre guerre a démembré les familles françaises, et ce que fut cet arrachement, nous seules le saurons jamais. Nous cachons nos larmes. Prêtez l'oreille, vous n'entendrez pas une plainte. Je sais une pauvre femme du peuple de mon pays qui a dit : " Ça ne fait rien, pourvu qu'on reprenne l'Alsace et la Lorraine. " Vous comprenez ? Elles veulent bien qu'on y mette tout le temps nécessaire. Ce qu'elles endureront pendant ce temps, ça ne vous regarde pas. Nous n'avons que faire de votre pitié. Mais avez-vous pu croire que c'étaient les femmes de France qui allaient capituler les premières?

Cet affront, j'y veux répondre ici, au nom de toutes mes soeurs de France. La paix qui nous rendrait demain nos fils, nos maris, nos frères, nous n'en voulons pas, si elle ne nous apporte pas la victoire, c'est-à-dire votre entière défaite. Nous ne voulons pas que tous les jeunes morts dont nous portons déjà le deuil aient donné pour rien leur noble vie. Nous ne voulons pas que tout ce sang que nos yeux ont vu couler des affreuses blessures ait été répandu pour assurer votre plus grande gloire. Nous ne voulons trahir ni nos morts ni nos blessés. Fermières, nous avons pris la charrue pour tracer nous-mêmes les sillons du prochain

printemps. Boutiquières, nous nous sommes enfermées dans nos échoppes pour continuer seules notre humble trafic. Femmes d'hommes d'affaires, nous avons assumé la tâche de poursuivre l'oeuvre de l'absent. Châtelaines, nous avons gardé fièrement notre solitude, enfermées avec nos enfants. Libres, nous nous sommes faites, à l'ambulance, les servantes des soldats blessés. Aucune de nous n'a connu le découragement, la défaillance. Notre généralissime, là-bas, le sait. Il peut compter sur notre patience. Certes, notre ciel s'éclaire, et nous avons l'espoir d'une grande joie prochaine. Mais nous ne subordonnons pas notre endurance à l'imminence de la victoire. Quand même les êtres chéris qui ont été arrachés à notre coeur devraient tarder et tarder encore, quand même ils ne devraient nous retrouver qu'avec des cheveux blancs, nous attendrons sans nous plaindre que l'oeuvre s'accomplisse tout entière. La France, frivole au besoin, sait attendre, seigneur Kaiser. Prêtez l'oreille, entendez bien le cri héroïque que toutes aujourd'hui poussent par ma bouche: "Vingt ans, s'il le faut ! "

Le cardinal Mercier (D'un article des *Lectures pour tous*—15 février 1915). — *Vingt ans, s'il le faut,* et cela sous la plume d'une femme, d'une de ces Françaises qu'on prétend légères et toujours pressées, il y aurait là de quoi surprendre, si l'on ne savait l'âme de la femme, de la Française en particulier, en qui vivent quinze siècles d'atavisme chrétien, capable des plus généreux sursauts d'énergie. D'ailleurs la terrible guerre met tout le monde à une puissante école. Les plus beaux exemples tombent de très haut. Est-il quelqu'un qui, par le geste, par la parole et par la plume, en ait donné un plus solide et plus brillant que l'admirable cardinal archevêque de Malines, Son Eminence Mgr Mercier ? Dans une étude vigoureuse et saisissante, Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, a rendu au si distingué prélat belge un hommage dont il nous plaît singulièrement d'enregistrer ici l'écho. Tout d'abord Mgr le recteur de Paris précise en traits énergiques la portée de l'acte par lequel, en résistant à la force brutale des Allemands, Mgr Mercier s'est placé, comme il dit, " dans la grande lumière de l'histoire ".

En face d'un ennemi ivre d'orgueil et de brutalité, maître de son pays, maître de sa ville, maître de son palais, en face d'une armée de plusieurs centaines de mille hommes, tout seul, il s'est dressé et il a parlé. — Il a osé déclarer que le premier devoir de tout citoyen belge, à l'heure présente, est " la reconnaissance envers l'armée nationale ", qui a tenu tête à l'envahisseur. — Il a osé affirmer que, pour avoir résisté aux sommations de l'Allemand et à ses sollicitations, " la Belgique a grandi ", et que " son roi est, dans l'estime de tous, au sommet de l'échelle morale ". — Il a osé rappeler à l'Allemagne " qu'elle a violé son serment et que l'Angleterre est restée fidèle au sien ". — Il a osé étaler sous les yeux des vainqueurs la liste impitoyablement détaillée, ville par ville, village par village, de leurs destructions et de leurs crimes et, y mettant le sceau de sa parole d'évêque, faire savoir au monde que " des centaines d'innocents ont été fusillés ". — Il a osé proclamer que " le pouvoir de l'envahisseur n'est pas une autorité légitime et qu'on ne lui doit, dans l'intime de l'âme, ni estime, ni attachement, ni obéissance ". — Il a osé ordonner des prières " pour le succès des armes belges " et la délivrance de la Belgique, " afin que, après les péripéties qui se déroulent sur le champ de bataille, elle se relève plus noble, plus pure, plus glorieuse que jamais"; il a fait prier " pour les recrues qui se préparent aux luttes de demain ".

Et tout cela sans bravade, sans ostentation, sans insulte, avec une dignité superbe et un souverain mépris du danger. C'est aussi beau que Jean-Baptiste en face d'Hérode, que le pape Grégoire VII en face d'Henri IV d'Allemagne, que saint Thomas Becket en face d'Henri II d'Angleterre !

Mgr Baudrillart retrace ensuite rapidement la carrière du cardinal de Malines, puis il rappelle quelques souvenirs particuliers :

Au mois de mai 1909, l'Université (Louvain) célébrait le soixante-quinzième anniversaire de sa restauration par les évêques belges en 1834, et elle avait convoqué à le célébrer avec elle toutes les universités du monde. J'avais l'honneur de représenter l'Université catholique de Paris. Le spectacle qu'il me fut donné de contempler pendant trois jours, du 9 au 11 mai, me fit comprendre mieux que tous les articles et tous les livres la part qu'avait prise l'Université de Louvain à la formation du parti catholique belge, à son avènement et à son maintien au pouvoir, à beaucoup des

grandes mesures qu'il a fait adopter. L'union la plus étroite des plus hautes autorités politiques du pays avec les représentants de l'Eglise et ceux du corps universitaire ne cessa pas de s'affirmer pendant ces fêtes. Conseiller du roi, primat de l'Eglise belge, universitaire lui-même, le cardinal Mercier apparaissait comme le trait d'union, le noeud central de toutes ces forces unies.

Je le vois encore, le dimanche 9 mai, présidant à l'inauguration de la statue de Juste Lipse. Il était debout, au milieu de l'estrade, dominant tout l'entourage de sa haute stature, impressionnant par son extrême maigreur, sa figure anguleuse, sa physionomie ascétique, le feu de son regard. Les ministres en grand uniforme, les représentants des Universités en costume de gala, les autorités de la ville étaient groupés autour de lui. Tel un général, il semblait passer en revue toutes les forces catholiques du royaume. Une heure et demie durant défilèrent devant l'estrade les associations fondées par d'anciens Louvanistes; il en était venu plus de mille. Au-dessus des têtes flottaient joyeusement au soleil et au vent de larges et souples bannières de soie, aux chatoyantes couleurs, semées d'armoiries ou de symboliques dessins, les unes toutes neuves, les autres vieilles et vénérables, presque toutes fort artistiques. Les drapeaux s'inclinaient, les musiques jouaient, les hourras sortaient de toutes les poitrines. Dans tous ces groupes marchaient ensemble des prêtres, des bourgeois, des artisans, des ouvriers, des cultivateurs.

Le lendemain, à l'église Saint-Pierre, le cardinal Mercier parut encore, entouré du nonce apostolique, de tous les évêques belges et étrangers venus aux fêtes, suivi des ministres, des professeurs, des délégués des universités et des académies, des magistrats, des fonctionnaires, des officiers de la garnison. Et, pour les hommes d'Eglise qui se trouvaient là, c'était une satisfaction intime de se dire que, de tous les corps savants représentés, il n'y en avait pas un qui ne se fût tenu pour honoré de compter dans son sein ce prince de l'Eglise, qui était aussi un prince de la pensée. Je me souviens qu'un étudiant vint à moi et me demanda, avec une conviction émue, " si je ne croyais pas que le cardinal Mercier fût le pape de l'avenir ". A la mort de Pie X, beaucoup se posaient la même question, et les journaux s'en firent l'écho. Obtint-il quelques voix au conclave? Nul de nous ne le sait, le secret ayant été cette fois merveilleusement gardé par les cardinaux. En tout cas, il était de toute évidence qu'indépendamment même des traditions italiennes qui subsistent encore, le nouveau pape ne pouvait être choisi parmi les représentants d'une na-

tion à ce point engagée dans la guerre. Le cardinal Mercier vit avec bonheur l'élévation du cardinal della Chiesa et, tombant dans ses bras après l'élection, lui demanda que sa première bénédiction apostolique fût pour la malheureuse et fidèle Belgique. Benoît XV répondit avec empressement à ce désir.

Un beau geste et un joli mot (Scène d'hôpital, racontée par un témoin oculaire—Paris, 18 mars 1915). — Ces grands exemples et ces hautes leçons ont leur portée jusque chez les modestes et les humbles, et il ne se passe pas de jours que des mots héroïques et des gestes sublimes ne soient ici ou là signalés par la presse. Peut-être en invente-t-on ? Il ne faudrait jurer de rien. Mais, en tout cas, cela repose et fait du bien au coeur de savoir qu'au pays de Corneille et de Bossuet, au pays qui nous reste toujours si cher, l'héroïsme n'est pas mort, même en notre siècle, et que parfois il court les chemins ou presque. Voyez ce beau geste et ce joli mot qui achèvent de faire leur tour de presse.

Un des salons du Grand-Hôtel de Biarritz, transformé en salle d'hôpital. Autour d'un lit où est étendu un jeune gars normand, aussi blanc que l'oreiller sur lequel repose sa pauvre tête endolorie, des infirmières s'empressent. Le chirurgien silencieux, recueilli, regarde cet enfant dont la vie semble peu à peu fuir le corps meurtri, puis tout à coup il dit, comme se parlant à lui-même : " Il est trop exsangue; pour tenter l'opération, il faudrait une transfusion de sang. Mais qui ? comment ? " Il regarde autour de lui et ne voit que d'autres blessés, quelques rares rescapés qui sont près de leur camarade presque moribond. Soudain voilà un de ces rescapés, tout jeune lui aussi, mais déjà remis, les joues roses, les yeux brillants de la joie que donne le retour à la santé, qui a entendu les paroles du docteur. Hésitant, gauche, il s'approche et d'une voix que l'émotion rend un peu rauque: " Comme ça, si vous voulez, monsieur le docteur, dit-il, vous pouvez en prendre de mon sang pour le camarade. " Il n'est plus temps d'hésiter, le médecin fait l'incision, la transfusion s'effectue et nous voyons peu à peu les joues et les lèvres du soldat normand

se colorer, ses yeux s'ouvrir lentement. Puis, avec les forces, l'intelligence revient. Il regarde le Breton et murmure : " Ben, maintenant que j'ai de ton sang, nous sommes frères, pas vrai ? " L'opération pourra se faire, et un Français de plus sera conservé à la patrie menacée. Pendant ce temps, les quelques témoins de cette émouvante scène se sont empressés autour du soldat breton et ont fini par savoir qu'il est orphelin et sans le sou. On se consulte dans l'embrasure d'une des grandes baies d'où l'on voit l'Océan aux vagues agitées, et peu après une quête se fait et on remet à l'habile chirurgien la somme de cinq cents francs pour le brave petit Breton qui, spontanément, simplement, vient de nouveau de verser son sang pour la France. Ravi de pouvoir lui offrir cette jolie somme, non pas comme récompense, mais comme preuve de la sympathie que sa belle action lui a acquise, le docteur s'approche du petit soldat et, avec quelques mots émus, lui tend les billets bleus et blancs. Geste de refus du Breton, insistance du docteur, nouveau refus et le jeune héros de dire : " Non, merci bien tout de même, monsieur le docteur ; je donne mon sang, je ne le vends pas ! "

Comment les anges firent les nations (Du *Gaulois*, 22 avril 1915). — Que si les hommes de coeur se retrouvent toujours un peu partout au beau pays de France, les hommes d'esprit ne sont pas rares non plus. S'il est un endroit au monde où l'esprit ne perd jamais ses droits, c'est bien, sans doute, sur le sol gaulois. Je ne sais rien de plus délicat et de plus gracieux, comme aussi de plus vivant et de plus piquant, que cette fantaisie en vers, éclose quelque part dans les tranchées, et par laquelle nous allons terminer cette chronique, consacrée presque tout entière aux choses de France :

Un jour, Dieu s'ennuyait au vaste paradis,
Il se reposait, las, les membres engourdis ;
Les anges l'entouraient, se voilant de leur robe,
Et Dieu leur dit : " Prenez ce qu'on voit sur le globe,
" Et, de tous ces objets rassemblés par vos mains,
" Faites des nations qui peuplent ses chemins. "

L'un d'eux à l'instant prend un grand sac de voyage,
Il y met des vapeurs, du brouillard, un nuage,
Un lingot d'or, qu'il cache au milieu du charbon,
Une voile, une rame, un sabot d'étalon ;
Puis, avisant d'en haut une île sur la terre,
Il y jette le tout et dit : " C'est l'Angleterre. "

Dans une peau de bouc, presque pleine de vent,
Un autre met d'abord pêle-mêle, en rêvant,
Un éventail d'ivoire, un pépin de grenade,
Les cornes d'un taureau, la robe d'un alcade,
Un soulier de satin, un manteau de velours,
Un tambourin de basque, une mante de cour ;
Puis, quand l'outre est gonflée et se prétend montagne,
Il la jette à la terre en disant : " C'est l'Espagne. "

Un troisième alors prend un masque d'arlequin,
Du marbre, des couleurs, un pinceau, un burin,
Un poignard, une tierce, un soupir de poète,
Les laves d'un volcan, un gosier de fauvette,
Un oeil de signora, plus agaçant que pur,
Un canon d'escopette, un coin de ciel d'azur ;
Il en forme un faisceau qu'avec grand soin il lie,
Et, le laissant tomber, il dit : " C'est l'Italie. "

Avec un bloc de neige endurci par les froids,
Un autre met encore une épée, une croix,
Une icône dorée, un traîneau, une gerbe
D'épis mûrs et pressés, rutilante et superbe ;
Il rassemble cela d'un geste de semeur,
L'entoure d'un grand noeud ainsi qu'un moissonneur,
Puis élève le tout dans la brume épaissie
Et le lance à la terre en criant : " La Russie ! "

Un autre prit alors, actif et diligent,
Des fils, de la dentelle, une châsse d'argent,
Un vieux tableau de maître, un bonnet de béguine,
Et, liant ces objets d'une branche d'épine,
Il ploya le genou devant le Créateur :
" De tout ce que j'ai là, que faire donc, Seigneur ? "
Le Très Haut, qui rêvait, prit son sceptre magique
Et dit ces simples mots : " Ave, c'est la Belgique. "

Mais un ange mauvais, dont je tairai le nom,
Vint à passer. Alors, saisissant un canon,
Un tonneau de choucroute, un grand baril de bière,
Un uniforme, un casque, et puis une étrivière,
Il entassa le tout comme une boule en rond,
Et, lançant dans l'espace un terrible juron,
Montrant du doigt le sol qu'avait pris Charlemagne,
Il cria : " Pour un temps, ce sera l'Allemagne. "

Le Seigneur attendait, quand un beau séraphin
Prit un coeur de lion, un glaive d'acier fin,
Le soc d'une charrue, un aiguillon, un livre,
Un rire que peut-être une larme va suivre,
Le baiser d'une mère, un rayon de soleil,
Une rose des cieux, un grain de blé vermeil,
Un rameau de laurier, un raisin de vendange,
Et la corde d'argent à la lyre d'un ange ;
Puis, attachant le tout avec une faveur,
Il s'inclina, disant : " Bon et puissant Seigneur,
" Je sais bien que mon oeuvre, hélas ! est incomplète,
" Il ne lui manque plus pour la rendre parfaite
" Qu'un sourire de Dieu. "

Dieu sourit, son sourire éclaira le saint lieu.
Le séraphin, ému de tant de bienveillance,
Ouvrit sa main féconde et dit : " Voilà la France ! "

H. Faivre, *curé de Rueil*,
et C. Agmen, *du 8e génie*.

C'est là, n'est-il pas vrai, un morceau à dire qui a de l'allure et de la vie. Nous proposons respectueusement qu'on le fasse apprendre et réciter dans nos collèges et nos pensionnats. Et puisse, pour la rendre toujours plus parfaite, le sourire de Dieu rayonner ainsi, encore et toujours, sur cette France, qui

Jadis... sur nos bords,
Jeta la semence immortelle !

Elie-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la Rédaction.

Etude sur notre Langage usuel

III

LÉGENDE

1. Haltères.
2. Moufle.
3. Plastron.
4. Presse-raquette.
5. Ballon de boxe.
6. Mesure à ruban.
7. Touret.
8. Pliant.
9. Flâneuse.
10. Service à dépecer.
11. Coquemar.
12. Pique-notes.
13. Broc.
14. Casserole.
15. Série de casseroles.
16. Grue.
17. Batterie d'arrosage.
18. Tondeuse de gazon.
19. Cuisinière.
20. Essoreuse.
21. Classe-monnaie.
22. Dévidoir.
23. Sorbetière.
24. Papier-tenture.
25. Toilette.
26. Service à thé.
27. Chaise-escabeau.
28. Chaise-escabeau.
29. Porte-brosse.
30. Cannelle.
31. Bidon.
32. Penderie.
33. Baignoire.
34. Bidet.
35. Porte-potiche.
36. Table de nuit.
37. Timbre.
38. Sellette.
39. Bouilloire.
40. Bain-de-pieds.
41. Bassine.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41

OBSERVATIONS

— L'HALTÈRE est cet instrument de gymnastique que nos amateurs d'athlétisme nomment *dumb bell.* Ce mot est masculin et l'*h* en est muette. On prononce donc au pluriel *des altères.*

— Dans le jeu de balle-au-camp (*baseball*), le gobeur (*catcher*) se sert d'une MOUFLE (*mit,* fig. 2), pour se garantir les doigts et les mains en attrapant les balles poussées vivement par le bras du lanceur (*pitcher*). Le PLASTRON (*breast protector,* fig. 3) protège la poitrine.

— Pour empêcher une raquette de tennis de gauchir, on l'enserre dans une PRESSE-RAQUETTE (fig. 4).

— L'exercice de la boxe est excellent; cependant, il est plus humain de le pratiquer sur un BALLON DE BOXE (fig. 5) que sur son semblable.

— Nos menuisiers donnent couramment le nom de " galon " à la MESURE À RUBAN (*tape,* fig. 6).

— C'est à une perche de ligne que l'on fixe le TOURET (fig. 7, *reel*) sur lequel s'enroule la corde de la ligne.

— Un PLIANT, tel est le nom véritable de ce que les gens appellent un *banc de tapis,* un *banc qui plie* ou un *banc pliant* (fig. 8).

— Le mot FLÂNEUSE, désignant la sorte de chaise indiquée par la fig. 9, vaut beaucoup mieux que le mot populaire *chaise longue* ou *easy chair.*

— En bon langage, *un set à découper* se dit SERVICE À DÉPECER (fig. 10).

— Dionne, dans *Le Parler populaire des Canadiens-français,* s'exprime ainsi au sujet de la figure 11 :

" Bouilloire. Le corps de la bouilloire ressemble assez à une bombe, et le bec à celui d'un canard. Il est naturel qu'à Québec, ville militaire — que les bombes n'ont pas épargnée— on ait été frappé de la première ressemblance. Dans la région de Montréal, on dit *canard* pour *bouilloire* ".

Il est au moins aussi probable que le mot *canard* vient de COQUEMAR qui est le nom véritable de cette sorte de bouillotte.

— Ce genre de " crochet à journaux " se nomme aussi PIQUE-NOTES (fig. 12).

— Trois mots peuvent être remplacés par un seul mot si, au lieu de *pot à l'eau,* on dit BROC (fig. 13).

— C'est par une francisation très-curieuse que du mot *sauce-pan* on a fait *chassepanne* ou *chassepinte,* alors que le mot véritable est CASSEROLE (fig. 14). Un groupe de casseroles de différentes grandeurs se nomme une SÉRIE DE CASSEROLES (fig. 15) et non un *set* de casseroles.

— Cette machine servant à soulever de lourds fardeaux (fig. 16) se nomme GRUE. Le peuple l'appelle *derrick* ou *direck.*

— La figure 17 représente une BATTERIE D'ARROSAGE composée de trois parties: le BOYAU (*hose*) ; le RACCORD (mot populaire: *coplène,* de *coupling*), servant à unir le boyau à la borne-fontaine; la LANCE (tuyau métallique placé au bout du boyau pour diriger le jet d'eau).

— L'élégance et la précision y gagneraient si nous appelions le *moulin à herbe* (fig. 18) par son nom véritable : TONDEUSE DE GAZON.

— Les catalogues français d'articles de ménage donnent le nom de CUISINIÈRE (fig. 19) à notre *poêle à cookery.*

— De *wringer* nous avons fait " tordeur " alors qu'il faudrait dire ESSOREUSE (fig. 20). On emploie beaucoup ici le

mot *ressorer* au lieu de " essorer ". Nous disons: le linge est *ressoré* sur la corde, les chemins sont *ressorés* (restaurés),etc.

— Le " tiroir à argent ", traduction de *money drawer*, est un CLASSE-MONNAIE (fig. 21). En effet, il est divisé en sébiles de grandeurs différentes pour classer les pièces de cinq, dix, vingt-cinq et cinquante sous.

— Du temps que nos bonnes grand'mères filaient, elles se servaient, pour enrouler en écheveau le fil du fuseau, d'un dévidoir qui ressemblait beaucoup au DÉVIDOIR À BOYAU ou TAMBOUR (fig. 22), que nos gens appellent *rîle* ou *reel*.

— Par les temps de canicule, quand, pour se rafraîchir, on fabrique des sorbets à la neige (*ice-cream*), on se sert, pour cela, non pas d'un *freezer* ni d'un *congélateur*, mais d'une SORBETIÈRE (fig. 23).

— La tapisserie est plutôt un ouvrage d'art fait sur un canevas avec de la laine, de la soie, de l'or, etc. Ce tapis fleuri dont on couvre les murs d'une chambre est du PAPIER PEINT ou du PAPIER-TENTURE (fig. 24). Tapisserie, dans ce sens, commence cependant à être employé en France.

— De même qu'on dit " une chambre à coucher " pour un ameublement (*set*) de chambre à coucher, on dit aussi UNE TOILETTE (fig. 25) pour un service (*set*) de toilette.

— Dans l'expression *set* à thé, le mot *set* se traduit par service. On dit donc : SERVICE À THÉ (fig. 26).

— Les figures 27 et 28 représentent deux dispositions différentes du même ustensile de ménage qu'on appelle CHAISE-ESCABEAU.

— Le PORTE-BROSSE (fig. 29) s'applique au mur dans les endroits commodes, à portée de la main.

— Dans le nord de la France seulement on donne le nom de chantepleure à cette sorte de robinet (fig. 30). On en a fait

ici le mot *champlure*. Le nom véritable est CANNELLE ou CANNETTE. Ce dernier mot se dit aussi de la très petite bobine autour de laquelle s'enroule le fil et que l'on place dans la navette d'une machine à coudre.

— Qui n'a entendu l'expression *canisse à caracine* (kerosene) ? Est-ce que les mots BIDON DE PÉTROLE (fig. 31) ne sont pas plus harmonieux à l'oreille et surtout plus français ?

— Chacun de ces crochets ornementés est une patère (fig. 32). L'ensemble forme une PENDERIE.

— On dit souvent : remplir, vider *le bain*. C'est une impropriété de termes. Il faut dire LA BAIGNOIRE (fig. 33).

— Le BIDET (fig. 34) qu'on trouve dans tous les hôtels européens est peu connu en Amérique.

— Les tables de fantaisie représentées par les figures 35, 36 et 38 s'appellent une PORTE-POTICHE, une TABLE DE NUIT et une SELLETTE.

— Les petites cloches d'appel de ce genre sont des TIMBRES (fig. 37). On dit timbre électrique de préférence à *clochette* électrique.

— Nos ménagères appellent *bâleur* (de *boiler*) le vaisseau de métal dont elles se servent pour faire bouillir l'eau. Il faut dire BOUILLOIRE (fig. 39).

— Bien que, en France, on dise *teub* (de *tub*) et *se teuber*, il nous est permis de faire moins de snobisme et de dire : un BASSIN et SE BASSINER ; un BAQUET AUX ABLUTIONS et SE DONNER DES ABLUTIONS (fig. 40). Si cette sorte de baquet ne sert que pour prendre des bains de pieds, on l'appelle un BAIN-DE-PIEDS (fig. 41). Chacune des parties d'un tonneau coupé en deux se nomme UNE BAÎLLE et non UN TUB.

Abbé Etienne BLANCHARD,

331, Sainte-Catherine-Est, Montréal.

TABLES

1o TABLE DES SOMMAIRES

JANVIER. — I. Nos cinquante ans (*Elie-J. Auclair*). p. 5. — II. Avant l'insurrection de 1837-1838 (*Emile Chartier*), p. 10.—III. " Choses vues ", à propos de la guerre d'Europe (*Le chan. Desgranges, l'abbé Thellier de Poncheville, l'abbé Ardant*), p. 25. — IV. Les Sandales (*Jean Vernay*), p. 44. — V. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 54. — VI. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 73. — VI. Notes bibliographiques (***), p. 96.

FÉVRIER. — I. La langue que nous parlons (*Ernest Marceau*), p. 97. — II. Militarisme et pacifisme (*M. Tamisier*), p. 110. — III. Trois " Bastonnais " en Acadie (*suite et fin*) (*Corinne Rocheleau*), p. 125. — IV. Les Sandales (*suite et fin*) (*Jean Vernay*), p. 142. — V. Les " Cageux " de l'Abord-à-Plouffe (*Elie-J. Auclair*), p. 150. — VI. En pays de mission (*Benjamin Sulte*), p. 159. — VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 174. — VIII. Notes bibliographiques (***), p. 191.

MARS. — I. Vues féministes (*Dr M. Mercier*), p. 193. — II. Etude sur notre langage usuel (*Etienne Blanchard*), p. 204. — III. " Choses vues ", à propos de la guerre d'Europe (*Le chan. Desgranges, l'abbé Thellier de Poncheville, l'abbé Ardant*), p. 211. — IV. Une nuit dans les tranchées (*Ch. Tardieu*), p. 225. — V. Le troupier à l'hôpital (*Père Hugolin*), p. 233. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 236. — VII. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 253.— VIII. Notes bibliographiques (*P. P., E. C.*, ***), p. 281.

AVRIL. — I. L'honorable P.-E. Leblanc (*Elie-J. Auclair*), p. 289. — II. Au Palais (1er article) (*Notes de Me Fortunat Bourbonnière, c. r.*), p. 296. — III. Un conseil de guerre à Montréal (1757) (*à suivre*) (*Pierre-Georges Roy*), p. 308. — IV. " Choses vues ", à propos de la guerre d'Europe (*Le chan. Desgranges, l'abbé Thellier de Poncheville, l'abbé Ardant*), p. 319. — V. Evolution de la littérature française (Rapport Etienne Lamy), (*Emile Chartier*), p. 333. — VI. La colonie du rapatriement (VIII) (*Edmond Chartier*), p. 351. — VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 362. — VIII. Notes bibliographiques (*E. C.* et ***), p. 379.

MAI. — I. La législation matrimoniale de l'Eglise (*Mgr L.-A. Paquet*), p. 385. — II. Cinq mois prisonnier de guerre en Allemagne (*H.-M. Nagant*), p. 399. — III. L'esthétique des batailles (*J.-B. Lagacé*), p. 422. —IV. Au palais (2e article) (*Notes de Me Fortunat Bourbonnière,c.r.*), p. 441. — V. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 457. — VI. Etude sur notre langage usuel (II), (*Etienne Blanchard*), p. 476.

JUIN. — I. Nos luttes constitutionnelles (1791-1840) : Introduction (*Lionel Groulx*), p. 481. — II. Au palais (3e article) (*Notes de Me Fortunat Bourbonnière, c. r.*), p. 487. — III. Un conseil de guerre à Montréal (1757) (*Pierre-Georges Roy*), p. 503. — IV. "Choses vues", à propos de la guerre d'Europe (*Le chan. Desgranges, l'abbé Thellier de Poncheville, l'abbé Ardant*), p. 509. — V. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 525. — VI. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 544. — VII. Etude sur notre langage usuel (III), (*Etienne Blanchard*), p. 564. — VIII. Table des matières (***), p. 570.

2o TABLE DES CHRONIQUES

A.—A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES (*Thomas Chapais*)

JANVIER. — En Belgique et en France. — L'offensive des Alliés. — En Pologne. — Succès et revers russes. — La débâcle autrichienne en Serbie. — Sur mer. — La victoire navale des îles Malouines. — Une course hardie de croiseurs allemands. — Bombardement inutile de villes anglaises. — La session d'automne du parlement anglais. — Discours de M. Winston Churchill sur la marine et de M. Lloyd-George sur les finances. — Au Reichstag allemand. — Un milliard et quart de crédits pour la guerre. — Les audaces d'un chancelier. — M. Von Bethmann-Holweg démenti par les pièces diplomatiques. — Au parlement italien. — Une divulgation sensationnelle. — En France. — M. Ribot devant la commission du budget. — Les étonnantes ressources de la finance française. — La doctrine Monroe. — Aperçu historique. — L'Encyclique du Souverain-Pontife. — Le nouvel an.....p. 54

FÉVRIER. — Après cinq mois de guerre. — Les belligérants se tiennent en échec. — Une entrevue du ministre de la guerre allemand. — Affectation d'optimisme. — Les succès des Allemands et leurs mécomptes.— Le rapport du général Joffre. — Sur la mer et dans les airs. — Le bombardement de Cuxhaven. — Un raid de zeppelins. — Victoire navale anglaise dans la mer du Nord. — Le chancelier allemand et son "chiffon de papier". — Le parlement français. — Un discours de M. Paul Deschanel. — La déclaration du gouvernement. — Huit milliards de crédits. — Une session de deux jours. — Le tremblement de terre italien. — Une controverse diplomatique entre les Etats-Unis et l'Angleterre. — Au Canada .....p. 174

MARS. — La guerre. — La tâche des Alliés. — Victoires allemandes en Prusse orientale. — Le recul des Russes. — Pronostics trop optimistes.—L'armée française. — La guerre navale. — Le blocus allemand. — L'attitude de l'Angleterre. — Saisie des denrées alimentaires.—La session anglaise. — Tout pour la guerre. — Déclarations de M. Asquith. — L'exposé de M. Lloyd-George. — Les ressources financières des Alliés. — Une formidable coopérative. — M. Winston Churchill et la situation navale. — La session française. — Un discours de M. Viviani. — Au Canada. — La session fédérale. — Le discours du trône. — Le budget et la guerre .....p. 236

AVRIL. — Après sept mois de guerre. — Quelques succès des Alliés. — Les Anglais à Neuve-Chapelle. — Sur le front oriental. — Victoires russes. — La chute de Przemyls. — Un siège mémorable. — Dans les Dardanelles. — La route de Constantinople. — Importance de ces opérations. — La guerre des blocus. — Les sous-marins allemands. — Echec de la tentative allemande. — Les représailles anglo-françaises. — Le blocus de l'Allemagne. — Un discours de M. Asquith. — L'opinion d'un professeur français. — Au parlement britannique. — Le gouvernement assume la direction des fabriques d'armes. — Déclarations de M. Lloyd George. — Lord Kitchener. — Une réponse de Sir Edward Grey. — Evolution diplomatique. — Au parlement français. — Benoît XV et la paix. — Au Canada. .....p. 362

MAI. — Les opérations militaires. — Peu de modifications dans la situation. — Succès russes dans les Carpathes. — La Hongrie est menacée. — Le plan probable du grand-duc Nicolas. — Dans l'Argonne et la Woëvre. — Victoires françaises. — Désappointement allemand. — Un article significatif. — L'état d'esprit des troupes allemandes.—L'opinion d'un témoin oculaire. — La supériorité de l'armée française.— Le système allemand et le système français. — Les opérations navales. — Rumeurs de paix. — Pourquoi les Alliés sont peu enclins à déposer les armes. — La session britannique. — La question alcoolique. —La prohibition à l'ordre du jour. — Un *pledge* royal. — Y aura-t-il une loi prohibitive?—Un discours de M. Lloyd George. — La question de la conférence impériale. — Au parlement français. — L'entente patriotique. — Encourageants pronostics. — Au Canada. .....p. 457

JUIN. — Revers russes en Galicie. — Succès français et anglais en Belgique et en France. — Brillante offensive de l'armée française. — Les opérations des Dardanelles. — L'intervention de l'Italie. — Ses motifs déterminants. — Antipathie nationale et intérêt national. — Histoire rétrospective. — L'Italie et l'Autriche en 1848, en 1859, en 1866. — L'irrédentisme. — La déclaration de guerre. — Le lyrisme intempestif de Gabriele d'Annunzio. — Les forces de l'Italie. — En Angleterre. — La question alcoolique. — Le budget. — Une crise ministérielle. — Etonnante évolution. — Un ministère de coalition. — Acte patriotique. .....p. 625

B. — CHRONIQUE DES REVUES (*Elie-J. Auclair*).

JANVIER. — Le retour à la culture française (Article de M. René Doumic, de l'Académie française—*La Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1914). — L'Université catholique de Paris et le manifeste des intellectuels allemands (Communication officielle de l'Université catholique de Paris à l'Université Laval de Montréal—novembre 1914). — Le comte Albert de Mun (Article de M. Frédéric Masson, de l'Académie française—*Le Gaulois*, 7 octobre 1914.—Lettre de M. François Veuillot à *L'Action Sociale* de Québec, 19 novembre 1914). — Les Canadiens français d'Ontario (Allocution de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, 21 décembre 1914.—Appel de la Jeunesse catholique, Noël 1914). .....p. 73

MARS. — Voeux pour 1915 (Article de M. René Bazin, de l'Académie française—*L'Echo de Paris*, janvier 1915). — L'accord nécessaire (*Interview* de Mgr Touchet, à son retour de Rome, par un rédacteur du *Gaulois*—26 décembre 1914). — L'année sublime, le réveil de la France (Extraits des discours de M. Etienne Lamy et de M. Maurice Donnay, à la séance publique annuelle de l'Académie française—18 décembre 1914). — Le retour aux traditions chrétiennes et à la croix (D'une brochure de M. le chanoine Desgranges: *La religion et la guerre* — Limoges, janvier 1915). — Ce que doit être la revanche (Extrait d'une allocution de Mgr l'évêque d'Orléans—*La Croix*, 16 décembre 1914).— Le centenaire du traité de Gand (Lettre de Son Eminence le cardinal Bégin—*L'Action Sociale*, 8 février 1915). — La question des écoles d'Ontario (Lettre de Mgr Gosselin, recteur de l'Université Laval—16 janvier 1915. — Discours de Sir Lomer Gouin—11 janvier 1915. — Motion Bullock-Finnie—13 janvier 1915. — Notes du *Star* (13 janvier) et du *Casket* (2 février). — Conclusion. .....p. 253

JUIN. — Le pape et la guerre (Extrait d'une brochure de M. le chanoine Desgranges—février 1915). — Les jeux des vieillards sages (D'un article de M. Frédéric Masson,de l'Académie française—31 mars 1915). —Un résultat de la guerre (Article de M. François Veuillot—24 février 1915). — Les dernières prières à la cathédrale de Reims (Préface de *Pour ceux qui luttent, pour ceux qui pleurent*, par M. l'abbé Thellier de Poncheville, chez Bloud, à Paris, 1915). — Vingt ans, s'il le faut (Article de Colette Yver—*Le Gaulois*, 16 mars 1915). — Le cardinal Mercier (D'un article des *Lectures pour tous*—15 février 1915).— Un beau geste et un joli mot (Scène d'hôpital, racontée par un témoin oculaire.—Paris, 18 mars 1915). — Comment les anges firent les nations (Du *Gaulois*, 22 avril 1915). .....p. 544

C. — AU PALAIS (*Notes de Me Fortunat Bourbonnière, c. r.*)

AVRIL. — Ce que sont ces notes. — Conseils généraux. — Laissons parler le client. — Prenons des notes. — Interrogeons plusieurs fois. — Les qualités d'une bonne plaidoirie d'après l'*Art poétique*. — La correction du langage au Palais. — Du tact et de la courtoisie. — Des convenances du langage par rapport à la cause. — L'importance du début dans une plaidoirie. — Il convient d'étudier son juge. — Le rôle de l'avocat-conseil. — Il convient qu'il parle le premier. — Les devoirs du juge. d'après le chancelier Bacon. — A suivre. .....p. 296

MAI. — Analyse de l'article I, énoncé de l'article II. — L'interrogatoire des témoins. — Il faut protéger son témoin. en le préparant bien. — Examen de ses motifs. — Quand on sait le témoin disposé à nuire à son client. — Quand, au contraire, il est favorable. — Si on ignore les dispositions du témoin. — On suppose que vous êtes l'avocat de la défense. — Comment affaiblir un témoignage. — Il convient de se servir de termes usuels, connus. — Pas de moyens inavouables. — Quand les témoins et les informations écrites ne concordent pas. — Ce qu'en pensait Cicéron. — L'emploi ou la citation des arrêts. — Règles à suivre. — De l'exorde. — Il faut en être maître. — Prendre garde de déplaire au tribunal. — Que l'exorde sorte du sujet. — Insister sur l'importance de l'arrêt à rendre. — Conseil de Cicéron. — Origine de "l'épigraphe" du Conseil Privé. — De l'exorde par insinuation.—Que votre exorde ne soit ni trivial, ni commun, ni commutable, ni trop long, ni étranger, ni déplacé, ni contraire aux règles. — Exemples d'exordes fameux: 1o Jules Favre pour Mme de la Rochefoucauld. 2o Maître Mathieu contre Jules Favre. 3o Mémoire de l'horloger Beaumarchais. — Conclusion. .....p. 441

JUIN. — Ce dont il a été question dans les deux articles précédents. — Conseils généraux sur l'art de bien plaider. — De la narration des faits de la cause et de sa division. — La division n'est pas toujours nécessaire. — Un certain abandon dans la forme est de mise. — De l'utilité de la division dans la plupart des cas. — Qualités de la narration. — Elle doit être oratoire. — Elle doit être bien ordonnée. — Quelques précisions dans la pratique des cours canadiennes. — Le vrai but de la narration n'est pas tant d'instruire les juges que de se les rendre favorables. — La narration doit être vraisemblable. — Quelques exemples. — Celui du *Pro Milone*. — Il faut supprimer la narration inutile ou nuisible. — De la plaidoirie et des bienséances à observer. — De l'exorde dans le plaidoyer de la défense. — De la langue qu'il faut parler dans la plaidoirie. — Il convient d'éviter l'arrogance et la suffisance. — De la manière de dire les choses fâcheuses ou désagréables. — Il ne convient jamais d'insulter, de faire des sorties contre la race ou la classe de l'adversaire. — De l'harmonie d'une plaidoirie. — Pensées du bâtonnier Allan. — Conclusion des trois articles .....p. 487

3o TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

PAGES

Adolescent (L'), par Paul Gaultier..... 286
Balzac, par C. Défossez..... 379
Catholiques (Les) en face de la démocratie et du droit commun, par Gaston Sortais 191
Compagnie (La) de Saint-Sulpice, par H. Joly..... 288
Couvent (Le) des Carmes, par André Hallays..... 287
Crime (Le) rituel chez les Juifs, par Albert Monniot..... 283
De ente et essentia divi Thomae, par E. Bruneteau..... 380
Dernière (La) communion de Jeanne d'Arc, par E. Maire..... 384
Figures de pères et mères chrétiens, par H. Bels..... 384
Fins (Les) sociales, par E. Thouverez..... 288
Franciscains (Les) et le Canada, par le R. P. Jouve..... 383
François (Saint) Régis, par M. Joseph Vianney..... 284
Grands (Les) conciles de Latran, par P. Deslandres..... 287
Histoire contemporaine, par P. Feyel..... 382
Histoire générale, par Mgr Baudrillart..... 382
Jardins (Les) d'enfants, par E. Beaupin..... 381
Joubert, par Victor Giraud..... 96
La Bruyère, par Emile Magne..... 379
La Rochefoucauld, par Georges Grappe..... 96
Lourdes — Les guérisons, par J. de Beaucorps..... 284
Luther — De la liberté du chrétien, par L. Cristiani..... 381
Mélanges américains, par J. Cordier..... 285
Musique (La), par H. de Curzon..... 191
Normalienne (La) en philosophie, par l'abbé S. Corbeil..... 280
Notion (La) de prospérité et de supériorité sociales, par G. Melin.. 288
Panégyriques de Sainte-Clotilde, par T. Gastambide..... 286
Petit traité des passions..... 285
Poésies sacrées de Racine, par C. Couillault..... 382
Poincaré (Henri), par d'Adhémar..... 286
Premier livre de lecture, par A. Prévost..... 383
Ronsard (Pierre de), par Pierre Villey..... 282
Sacrement (Le) de pénitence, par E. Tixeront..... 381
Sévigné (Madame de), par Madame Duclaux..... 283
Vie de Mgr d'Hulst, par Mgr A. Baudrillart..... 192

4o TABLE GENERALE PAR ORDRE ALPHABETIQUE

PAGES

A travers les faits et les oeuvres, par *Thomas Chapais*....54, 174, ...236, 362, 457, 525
Avant l'insurrection de 1837-1838, par *Emile Chartier*..... 10
Cageux (Les) de l'Abord-à-Plouffe, par *Elie-J. Auclair*..... 150
Choses vues (A propos de la guerre d'Europe), par *le chan. Desgranges, l'abbé Thellier de Poncheville, l'abbé Ardant et autres*... .....25, 211, 319, 509
Chronique des Revues, par *Elie-J. Auclair*.....73, 253, 544
Cinq mois prisonnier..., par *H.-M. Nagant*..... 399
Cinquante ans (Nos), par *Elie-J. Auclair*..... 5
Colonie (La) du rapatriement, par *Edmond Chartier*..... 351
En pays de mission, par *Benjamin Sulte*..... 159
Esthétique (L') des batailles, par *J.-B. Lagacé*..... 422
Etude sur notre langage usuel, par *Etienne Blanchard*.....204, 476, 564
Evolution de la littérature française, par *Emile Chartier*..... 333
Langue (La) que nous parlons, par *Ernest Marceau*..... 97
Leblanc (l'hon. P.-E.), par *Elie-J. Auclair*..... 289
Législation (La) matrimoniale de l'Eglise, par *Mgr L.-A. Paquet*... 385
Militarisme et pacifisme, par *M. Tamisier*..... 110
Nos luttes constitutionnelles (1791-1840), par *Lionel Groulx*..... 481
Notes bibliographiques, par ***.....96, 191, 281, 379
Palais (Au), Notes de *Me Fortunat Bourbonnière, c. r.*.....296, 441, 487
Revues (Chronique des), par *Elie-J. Auclair*.....73, 253, 544
Sandales (Les), par *Jean Vernay*..... 44
Trois "Bastonnais" en Acadie, par *Corinne Rocheleau*..... 125
Troupier (Le) à l'hôpital, par le *Père Hugolin*..... 233
Un conseil de guerre à Montréal (1757), par *Pierre-Georges Roy* 308, 503
Une nuit dans les tranchées, par *Ch. Tardieu*..... 225
Vues féministes, par le *Dr M. Mercier*..... 193
Tables, par ***..... 570

AP
21
R34
v.68

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY